Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NATIONALBIBLIOTHEK
IN WIEN
153875-B
NEU-

Digitized by Google

101. F. 46.
2 Vol.

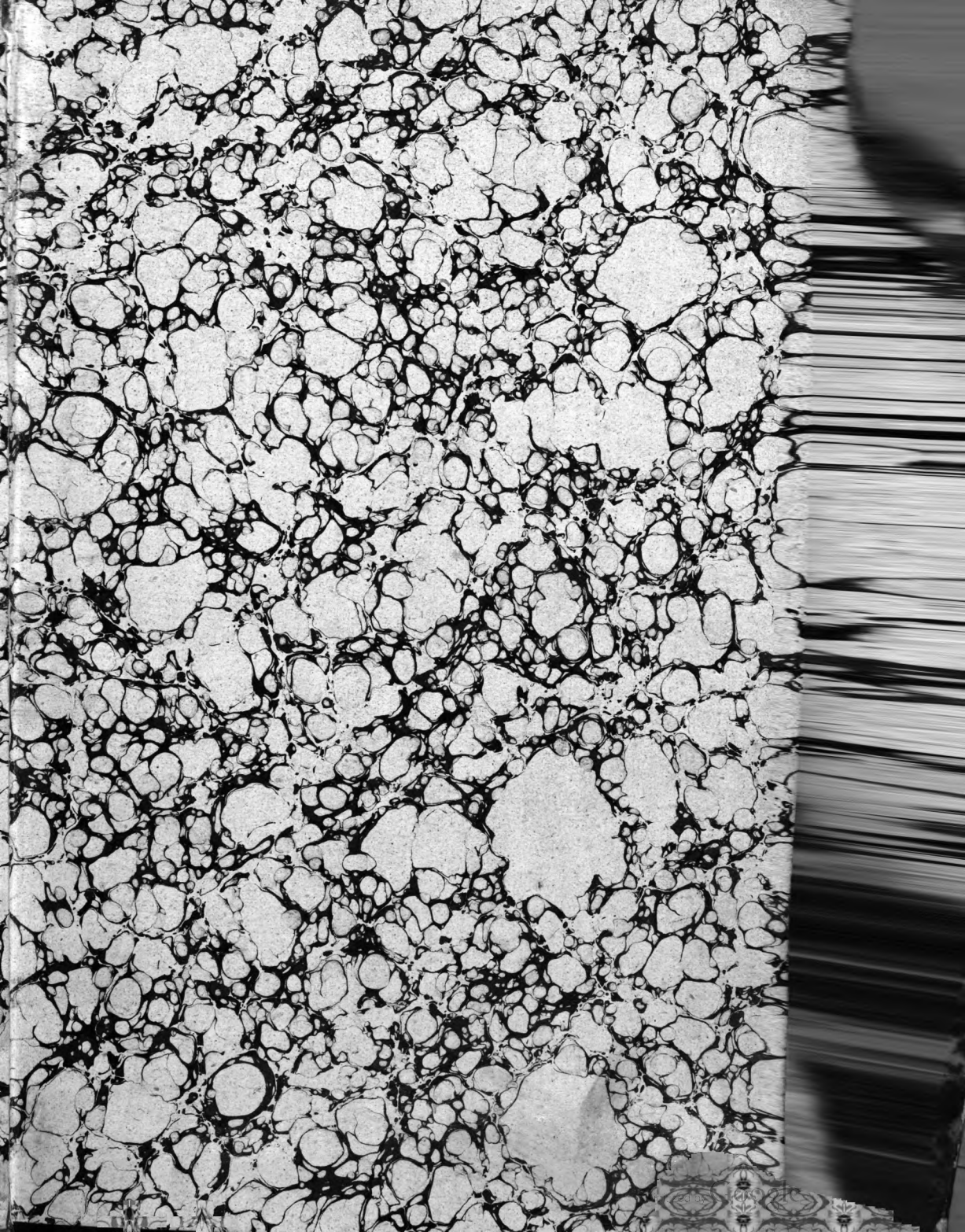

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z219615606

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

A MALINES.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

A MALINES.

PAR

EMMANUEL NEEFFS,

Membre correspondant de la Commission royale des monuments.

TOME I.

La gilde de Saint-Luc.

L'Académie des Beaux-Arts.

Les Peintres malinois.

GAND,

IMPRIMERIE EUG. VANDERHAEGHEN, RUE DES CHAMPS, 66.

1876.

153875 B

Digitized by Google

K. K. HOFBIBLIOTHEK
WIEN

Digitized by Google

Avant-propos.

Dans le vaste et universel empire des arts, la Belgique occupe une des premières places. Elle a conquis son rang glorieux par sept siècles de labeur et de courage.

Depuis l'époque bourguignonne surtout notre sol, cultivé sans interruption, a fait fleurir simultanément la peinture, la sculpture, l'architecture, la ciselure, l'orfévrerie et l'art du verrier : chaque ville, chaque coin du pays a concouru à la formation de ce grand monument, qu'on appelle l'École flamande.

Si nous accordons une admiration sans bornes à l'édifice, il est juste de reporter sa gloire sur ceux qui l'ont érigé. Quelques-uns de ces collaborateurs ont reçu les hommages auxquels leur talent avait droit, mais d'autres, moins heureux et fort nombreux, ont emporté leurs noms dans la tombe, nous laissant en partage d'anonymes chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

C'est de ces derniers particulièrement que nous devons nous occuper, car ils réclament d'une postérité intelligente la restitution de leurs mérites.

L'accomplissement de cette tâche exige l'exploration d'un champ immense, dont l'étendue ne finit pas même avec les limites de nos frontières. Déjà de savants travailleurs ont mis la main à l'œuvre et leurs recherches ont fait connaître des noms illustres, dont l'éclat est relevé par le soin modeste qu'ont mis ceux qui les portaient à ne point signer leurs productions.

A ce sujet la plupart de nos grandes villes ont fait d'étonnantes révélations : Bruges, Gand, Anvers, Louvain et Bruxelles ont successivement exhumé de leurs archives de précieux renseignements.

Bien souvent nous avons vu les regards des amis de l'art se diriger vers une autre ville, riche en pièces originales et anciennes. Les archives de Malines, mises en ordre par un archiviste consciencieux, feu M. van Doren, avaient apporté leur contingent à l'histoire politique, mais les documents artistiques, qu'elles pouvaient renfermer, seuls n'avaient point été consultés.

Les travaux de ce genre entrepris dans des villes voisines nous ont engagé à faire chez nous des fouilles analogues. Nous avons parcouru scrupuleusement à cet effet les comptes communaux, les adhéritances, les registres testamentaires, les registres aux procurations, les livres de sections, la chambre pupillaire, les rentes viagères, les

Digitized by Google

registres de la bourgeoisie, une partie des protocoles des notaires et une partie des arrêtés de la chambre de police. Par un bonheur inespéré, ces séries sont généralement complètes : rarement il y manque un volume.

Nos recherches nous ont fait connaître bon nombre d'artistes ignorés, ou nous ont fourni des détails nouveaux sur ceux dont les biographies existaient déjà.

On nous reprochera peut-être d'avoir consigné dans cet ouvrage des noms obscurs de peintres et de sculpteurs plus artisans qu'artistes; ou parfois aussi de ne donner qu'un nom, sans y ajouter aucune observation. Le but que nous nous sommes proposé sera notre excuse. Nous avons moins voulu faire de l'histoire qu'essayer de fournir des documents aux historiens futurs : nous publions tout ce que nous trouvons et nous apportons le fruit de nos études [1].

[1] Une partie de cet ouvrage a été publiée dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Sceaux de la gilde de S. Luc.

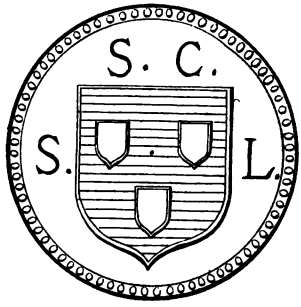

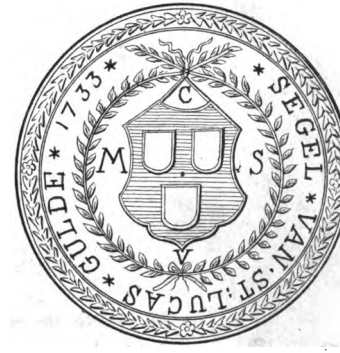

Sceaux de l'academie des beaux-arts.

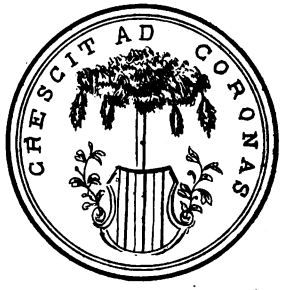

Lith. A. Scheffermeyer. Malines.

Digitized by Google

LA GILDE DE SAINT-LUC

ET L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

I.

La Gilde de Saint-Luc.

Sommaire : Coup-d'œil sur les corporations malinoises. — Archives de la gilde de Saint-Luc. — Son origine. — Distinction entre les corporations (*ambachten*) et les sections (*gezelschappen*). — Les peintres sont constitués en association. — Fondation de la messe de Saint-Luc. — Les sculpteurs. — Développement de la gilde. — Son apogée. — Expositions de tableaux. — Les guerres de religion. — Le triptyque de Jean de Maubeuge. — Reconstitution de la gilde. — Le tableau d'Abraham Janssens. — Admission des orfévres. — Les sculpteurs d'albâtre. — Modifications apportées aux règlements. — Décadence de la gilde. — Établissement de l'Académie des Beaux-Arts. — Jubilé de Saint-Rombaut. — Chute de la gilde.

En écrivant la monographie de la gilde de Saint-Luc, je détache un rameau de l'arbre puissant des corporations, dont l'influence était si étendue au moyen-âge.

C'est un point du plus haut intérêt et riche en épisodes que l'histoire de ces compagnies industrielles, de leur origine, de leur développement et de leur rôle politique et social. Cette étude se rapproche de la matière dont je m'occupe; mais il est d'autant plus facile de parler de la gilde des peintres et des sculpteurs et de l'isoler, sans avoir égard à l'organisation et à l'importance politique des cor-

Digitized by Google

porations en général, que celle-ci n'avait qu'une position secondaire dans le corps des métiers.

Son intervention dans les choses de la commune était presque nulle, car ses doyens ne siégeaient point au large-conseil (*Breeden-raed*) et ses membres ne pouvaient aspirer directement à l'échevinage (1).

Il serait malaisé, sinon impossible, de déterminer l'époque précise de la formation de la gilde malinoise de Saint-Luc. Nous devons ici laisser derrière nous un horizon vague et obscur, dont nous aurions de la peine à caractériser les détails.

(1) Il y avait à Malines dix-sept grands métiers et vingt petits métiers. Les premiers seuls avaient le droit d'envoyer leurs doyens au large-conseil. Six métiers seulement concouraient à la formation du magistrat, en se faisant représenter chacun par un échevin, choisi dans leur sein; c'étaient les boulangers, les brasseurs, les teinturiers, les bouchers, les tanneurs et les poissonniers.

Voici quels étaient les trente-sept métiers de Malines. Ils sont cités selon le rang qu'ils occupaient dans les processions :

1. Les forgerons.
2. Les charpentiers.
3. Les maçons.
4. Les merciers.
5. Les chapeliers.
6. Les cordiers, harnacheurs et selliers.
7. Les meuniers.
8. Les bateliers.
9. Les bouchers.
10. Les poissonniers.
11. Les débardeurs.
12. Les brasseurs.
13. Les brouetteurs.
14. Les boulangers.
15. Les jardiniers, fruitiers et vanniers.
16. Les tisserands en laine.
17. Les lissiers.
18. Les tondeurs de drap.
19. Les tailleurs.
20. Les chaussetiers.
21. Les tanneurs.
22. Les corroyeurs.
23. Les cordonniers.
24. Les graissiers.
25. Les charrons.
26. Les tonneliers.
27. Les menuisiers.
28. Les tourneurs.
29. Les marchands de lin.
30. Les tisserands en lin.
31. Les fripiers.
32. Les barbiers.
33. Les peintres, sculpteurs et orfévres.
34. Les scieurs.
35. Les couvreurs en paille.
36. Les tapissiers.
37. Les boutonniers.

Digitized by Google

Malheureusement les archives de la corporation sont perdues; il nous faudra réunir les rares matériaux, épaves du naufrage révolutionnaire de 93, pour essayer ainsi de jeter quelque lumière sur l'association des artistes. Le livre d'inscription au métier a disparu; il ne reste que les *Rolle* ou règlements originaux de la compagnie, manuscrit que je possède, et quelques pièces détachées, conservées à l'hôtel-de-ville de Malines. Je dois la communication de cette dernière farde à l'obligeance du savant et regretté archiviste, Mr J. van Doren.

Comme nous venons de le voir, un voile épais nous dérobe tout renseignement sur les premiers jours de la corporation. Nous ignorons jusqu'à l'époque à laquelle ceux qui pratiquaient l'art se sont groupés en corps. Quoi qu'il en soit, nous pouvons fixer comme date probable, non pas de l'érection du métier des peintres ou des sculpteurs, mais d'une sorte de fédération entre les artistes de même profession, soit peintres, soit sculpteurs, le commencement du XVe siècle.

Si nous tenons compte de l'état antérieur des arts dans notre patrie, et si nous considérons l'élan rapide que donnèrent à la peinture les frères van Eyck, joint aux conditions de bien-être matériel de nos provinces à l'époque bourguignonne, il paraît peu probable qu'avant ces années les peintres aient pu se réunir en société.

Au XIIe, au XIIIe et même au début du XIVe siècle, l'art de la peinture n'était guère cultivé que dans les abbayes et les monastères. Les artistes qui vivaient en dehors du cloître étaient peu nombreux, et souvent encore ils comptaient dans les rangs du clergé séculier. Les coloristes laïcs de cette seconde catégorie étaient, en outre, placés dans une position plus défavorable que les artistes-clercs; car dans ces siècles de piété, un relief naturel était la prérogative des gens d'église. Le fidèle, désireux de se procu-

Digitized by Google

rer une bible artistement exécutée, un livre d'heures enluminé ou une image pieuse, préférait avoir recours au travail patient des moines et encourager leurs talents.

Les conditions mêmes dans lesquelles vivaient ceux qui s'adonnaient à l'art, s'opposaient à son progrès. Il y avait absence de concurrence, de là point d'émulation : l'artiste se contentait trop fréquemment d'imiter un devancier; aucune originalité ne signalait son œuvre.

Ensuite, l'échelle sur laquelle s'étendait surtout l'industrie des artistes, était resserrée et peu variée; elle comprenait l'enluminure des manuscrits et la peinture à la détrempe. Le premier de ces deux genres était particulièrement exercé sous le toit monastique; le second, au contraire, semble avoir été davantage confié à des mains laïques. Cependant, tout en rendant hommage aux mérites et à la constance à l'ouvrage des enlumineurs gothiques, et tout en appréciant hautement les anciennes fresques et peintures en détrempe, nous devons avouer que le procédé de l'art était encore un obstacle à sa vulgarisation.

Le coût excessif des peintures sur parchemin et des miniatures, produites au prix de longs labeurs; les prix élevés et la fragilité de la peinture à la détrempe ou des décorations murales, étaient autant de motifs qui rendaient les demandes rares et qui empêchaient ainsi de gagner à l'art de nouveaux adeptes.

L'art, longtemps endormi, se réveilla sous l'influence de l'état prospère de nos villes. Les libertés communales élargies, un commerce florissant, une aristocratie riche, le peuple libre et industrieux, le luxe qu'inaugura la cour de Bourgogne, telles furent les causes qui favorisèrent la renaissance des arts. La découverte de van Eyck, par une nouvelle application de la couleur à l'huile, ouvrit à la peinture une ère nouvelle.

Digitized by Google

Les circonstances que nous venons d'énumérer nous portent à croire que c'est dans ces temps heureux que les peintres malinois cimentèrent une union entre tous ceux qui maniaient le pinceau. Rien ne s'oppose donc à croire que la gilde de Saint-Luc est l'une des plus jeunes des trente-sept jurandes de Malines. Si l'ordre suivant lequel celles-ci cheminaient dans les processions les groupait selon le rang d'ancienneté, comme nos chroniqueurs paraissent le croire, la corporation des peintres serait la trente-troisième en âge.

La question de savoir quelle était, avant l'érection d'une gilde séparée, la position sociale des rares artistes laïcs se présente ici tout naturellement. Nous croyons, la preuve à l'appui, qu'à cette date les peintres et les sculpteurs étaient agrégés à une autre corporation, à laquelle ils étaient liés par la nature même de leur profession, envisagée alors comme complémentaire du métier principal. Les peintres faisaient partie du corps des menuisiers; les sculpteurs étaient inscrits parmi les maçons.

Primitivement, aucune distinction n'existait entre l'artiste et l'artisan, dont il était le confrère par la force du règlement de la gilde. Il eût été impossible, d'ailleurs, de créer dans le métier une section spéciale pour le peintre ou pour le sculpteur, faute d'individus pratiquant exclusivement l'art. D'un autre côté, une union étroite rattachait le peintre au menuisier, qui ayant achevé son œuvre l'enduisait de couleurs ou de dorures; le sculpteur aussi pouvait presque toujours être confondu avec le tailleur de pierre, qui n'était qu'un maçon-statuaire.

Mais quand le nombre des imagiers eut pris de l'extension par l'usage de la couleur à l'huile, et lorsque le style gothique, ayant dépouillé sa première simplicité, commença à s'adjoindre les ornements taillés, les figures et les statues, apanages des sculpteurs proprement dits, alors les

Digitized by Google

artistes tentèrent de secouer le joug de la corporation-mère pour s'allier en compagnies à part.

Toutefois la scission s'opéra sans secousse violente. Nos artistes restèrent sous la bannière de la gilde dont ils avaient jadis accepté le patronage; mais ils constituèrent dans le métier un corps réglementé par certaines dispositions particulières, nécessitées par la nature de leurs occupations. Ils avaient leurs doyens et leurs jurés à eux et choisis parmi les leurs. Leur association était désignée sous le nom de *geselschap*, tandis que la véritable nation prenait le titre de *ambacht*.

Ainsi l'amour-propre était sauf, et nul ne pouvait confondre l'artiste, appliqué aux arts libéraux, avec l'ouvrier soumis au travail servile.

La première trace historique que nous trouvons d'un corps établi des peintres date du 28 août 1439. Les archives de la corporation des Quatre-Couronnés ou des maçons nous révèlent qu'à ce jour surgit une contestation entre les *jurés des peintres* et ceux des maçons. Les premiers prétendaient avoir sous leur juridiction les verriers; les seconds défendaient leur droit et réclamaient les verriers comme compagnons. Le différend fut tranché à l'avantage des maçons, en vertu d'une ordonnance du 3 avril 1429, qui avait immatriculé les verriers parmi les maçons (1).

L'année suivante (21 avril 1440), les comptes communaux de Malines relatent que le métier des peintres paya au receveur de la ville la somme de six sous de gros (2).

La formation de notre association semble devoir se rapporter à cette époque : car le 16 octobre 1443, fut fondée

(1) Brieven tot fondatien, vonnissen ende terminatien ter cameren metsers ambachts. MSS.

(2) Item, ontfangen van den ambachte van den scilders van vj s. gro. outerff. gaven vale de raet. Wouter van Battele en Claes Daman, xxj in april IIIIe XL.

Digitized by Google

dans le couvent des Franciscains la messe solennelle à célébrer annuellement à l'intention de saint Luc, patron des peintres.

L'acte constitutif de cette fondation nous a été conservé dans un manuscrit inédit, intitulé : *Analecta belgica præsertim Mechliniensia,* par l'archidiacre J. F. Foppens.

« Wy broeders Matthys Roegiers, gardyaen, Coenraet » van Arensbergh, leesmeester, Jacop van Berghen, vice- » gardyaen, met allen den anderen ouders ende gemeynen » convente van de Mynderbroederen van Mechelen, gelegen » int bysdom van Cameryc, doen weten allen den ghenen » die desen bryef selen syen oft horen lesen, dat wy broe- » ders vore ghenoemt, aengesyen hebben die lyefde ende die » begheerte ons lyeve vryents Jans van Battele, poerter van » Mechelen, die hy dreecht totter ordenen van Sinte Fran- » ciscus ende sonderlycx tot onsen cloester van Mechelen, » de welcken hy heeft sonderlynghe almoesene wt godyker » mynen ghegheven op dat wy broeders voirscreven van » den voernoemden cloester dan noet ontdanckeeryck sun- » der ghunsten ende der gyften ons lyeven vryents voer- » ghenoemt, soe verbinden wy ons ende alle onse nacome- » lynghe ter eeren Gods en des weerden heylighe evangelyste » Sinte Lucas, een patroen der schylders, jaerlycx een mysse » te synghene metten orghelen, op Sinte Lucas dach, int » covent voerscreven, in Sinte Maryen Magdelenen capelle, » tot salicheyen ons voirscreven vryents Jans van Battele » ende te weerdicheyen des eerbaren ambacht der schylders » met haren medegesellen. In kennissen der waerheyt, soo » hebben wy broeders voirscreven onsen gemeyne seghel » van ons conventen voirscreven hyer aen ghehanghen, int » jaer ons heeren duysent vier hondert end XLIII, sestyen » daghe in october. »

Locum † *sigilli.*

Digitized by Google

Sur le revers :

« Den oude brief van de Minnebroeders hoe sy belooft » hebben jaerlycx een misse te doen in huerlieder cloester, » op Sinte Lucas dach, solemnelycke mette orghele. »

Les registres aux adhéritances nous apprennent que le 21 janvier 1479, Jean Crabbe, Jean de Bruyne, jurés de la corporation des peintres, et Wauthier van Battele, Daniël Dregghe, Baudouin van der Wyct, Michel van den Rode, Laurent Diericx, Jean de Hollander, Jacques van Assche, tous membres du métier, fondèrent dans l'église de Saint-Rombaut, une messe à l'autel de Saint-Jean-Baptiste (près de celui dédié à la Sainte-Vierge) pour le repos de l'âme de leur confrère, Jean de Zelere (*Zellaer*), et de son épouse, Elisabeth Bosschaert, tous deux décédés.

La nouvelle jurande était donc organisée, mais nous remarquons que dans les documents mentionnés, il n'est point question des sculpteurs. Ceux-ci étaient encore confondus parmi les maçons, bien qu'ils fussent aussi confédérés entre eux dès cette époque.

On s'étonnera peut-être de ce que la séparation de l'art avec le travail industriel ait tant tardé et qu'au XVe siècle, si intelligent, cette confusion existait encore. Un intérêt réciproque maintenait cette étrange alliance entre deux branches extrêmes du génie humain. Les artistes comprenaient qu'en continuant à marcher sous la vieille bannière des ouvriers, ils étaient une force; tandis que détachés de ceux-ci et réduits à eux-mêmes, ils eussent été privés des franchises et des priviléges dont la corporation-mère était avantagée et qu'ils partageaient avec elle. Aussi ne demandaient-ils que d'avoir leurs chefs choisis par eux et parmi les leurs, d'être régis par une charte propre et de ne plus être dorénavant mis sur le même rang que le manouvrier. Ils tenaient même à reconnaître la suzeraineté du métier principal, dont ils étaient en quelque sorte les vassaux.

Digitized by Google

Le grand métier n'attachait pas moins de prix à conserver les artistes dans son giron; il maintenait ainsi sa puissance et pouvait au besoin étaler une force numérique plus grande.

La division entière et définitive entre les peintres et les menuisiers ne fut consommée que lorsque le nombre des artistes, devenu trop grand, leur permit d'ériger avec sécurité un corps à part. Chaque jour éloignait davantage les uns des autres les objets de leurs professions respectives. La considération croissante, qu'avait acquise l'art pendant la renaissance, les encourageait à réclamer pour eux également la constitution en corporation autonome.

Les sculpteurs formaient entre eux une des sous-divisions de la gilde des maçons. Cette dernière association comprenait quatre sections, désignées sous le nom général de métier des Quatre-Couronnés. C'étaient 1° les maçons, proprement dits, qui avaient pour patron saint Claude; 2° les tailleurs de pierre, placés sous l'invocation de saint Nicostrate; 3° les verriers et les vitriers, honorant saint Castor; 4° les sculpteurs, dont saint Symphorien était le protecteur.

Cette agrégation des sculpteurs aux maçons s'explique aisément si l'on tient compte du lien intime, qui au moyen âge reliait les premiers aux seconds. La sculpture était le complément de l'art de bâtir. Elle y apportait son gracieux contingent, en donnant le coup de ciseau, qui enfantait les ornementations. C'était alors une espèce de sculpture industrielle, quoique déjà bien artistique.

Ici également à mesure que l'art s'élevait, il se dégageait des liens matériels qui l'enveloppaient. Bientôt le ciseau. d'inférieur qu'il était, devient l'égal de la truelle; il la dépasse; il finit par la mépriser et autorise ceux qui la manient à réclamer une existence politique et sociale distincte.

Digitized by Google

Avant de jouir du privilége d'une maîtrise spéciale, lorsque les peintres ne formaient entre eux qu'une compagnie (*gezelschap*), ils appliquèrent tous leurs efforts à fortifier leur association, à lui gagner des prérogatives et à élargir son cercle, pour en venir peu à peu à acquérir l'état de corporation. Dès le XVe siècle, nous voyons les jurés des peintres s'en prendre aux doyens des maçons et leur contester la juridiction qu'ils avaient sur ceux des verriers qui se servaient de brosses et de couleurs pour exécuter les vitraux. L'affaire fut jugée, le 15 janvier 1480, mais au désavantage des demandeurs. L'arrêt déclara ces verriers suppôts de la nation des Quatre-Couronnés (1).

La réunion des peintres et des sculpteurs, sous le nom de gilde de Saint-Luc, s'opéra probablement en 1541, car la première trace de *rolle* octroyés aux peintres et aux sculpteurs conjointement, apparaît en cette année.

La séparation des sculpteurs de la gilde-mère ne se fit point sans difficultés. Le métier des maçons mit tout en œuvre pour retenir dans son sein ceux qu'elle y avait si longtemps nourris. Vers l'époque de la création de la jurande de Saint-Luc, les sculpteurs s'agitèrent et firent des tentatives pour se soustraire à la corporation dont ils étaient membres. En 1539, surgit un conflit sérieux entre les quatre éléments constitutifs de la gilde des bâtisseurs. Le point en litige était de savoir à quelle corporation chacune des professions ressortissant des maçons devait se rattacher. Les fauteurs de la discorde étaient les sculpteurs qui, comme de juste, prétendaient devoir s'allier aux peintres. Cependant leur tentative fut infructueuse : le magistrat trancha la question et il décida, le 20 août 1539, que les sculpteurs faisaient partie du corps des Quatre-

(1) Brieven tot fondatien, vonissen ende terminatien ter cameren metsers ambachts. MSS.

Digitized by Google

Couronnés et ne pouvaient s'adjoindre aux peintres (1).

Les *rolle* accordés aux peintres et aux sculpteurs en 1564, sont le premier document contenu dans le registre de la corporation. Il est rappelé dans l'introduction à ce dispositif du magistrat, qu'au 3 avril 1541 la régence approuva, sous forme de règlement, certains *rolle*, arrêtés entre les peintres et les sculpteurs d'une part et les menuisiers d'autre part; ensuite, que le 17 février 1543 intervint un arrangement réglementaire entre les sculpteurs et les maçons. Ces transactions consacrèrent la séparation des métiers; les actes que mentionne la pièce de 1564 avaient stipulé les conditions auxquelles le nouvel état des choses fut établi.

La gilde de Saint-Luc, comprenant dès lors les peintres et les sculpteurs, inaugura une existence indépendante à la suite du contrat passé avec les menuisiers; quant aux décisions prises le 17 février 1543, elles aplanirent les dernières contestations entre les maçons et les sculpteurs. Cette résolution reconnut aux membres de la sodalité de Saint-Luc le droit de tailler des images de bois, d'albâtre et de pierre, pour autant que l'exécution de ces œuvres ne préjudiciât en rien aux intérêts des maçons et des tailleurs de pierre (2).

(1) Voici l'arrêt du magistrat :

« Opt geschil dat geporteert is voor myn heeren commoignemeesters, scepenen, dekens en gesworene rentmeesters ende raed der stad Mechelen, tusschen de geswoornen van de metsers, gelaesmaekers, cleystekers, steyne beeldsnyders, is by myne heeren gedetermineert dat de cleystekers en steyne beeldsnyders blyven sullen by de geswoornen van de metsers en hun ambacht, alsoo sy tot nog toe geweest hebben, dus sullen de voors. metsers en consoorten ende anderen hun vuegen en reguleeren na de rolle by myne heeren verleent 20 aug. 1539 en dewelcke meester Dirik van Orsele, uyt commisie van deselve myne heeren by geschrift geven sal.

(*Actum* 23 *aug.* 1539).

(2) La formule du serment d'admission à la gilde de Saint-Luc était, d'après les *rolle* :

Digitized by Google

La charte de 1541, accordée collectivement aux peintres et aux sculpteurs, est assurément la première franchise dont la gilde ait été dotée.

Il est vrai que par requête soumise au magistrat en 1562, la jurande demanda l'addition de quelques articles supplémentaires aux *rolle* reçus en 1500. L'octroi, dont il s'agit ici, était évidemment un dispositif que l'autorité avait imposé aux peintres, lorsque ces derniers étaient encore incorporés parmi les menuisiers. Du reste, dans le complément que les artistes réclamèrent, nulle mesure n'était prise pour les sculpteurs. La pétition émana des peintres seuls, qui désiraient développer, selon l'exigence du temps, un vieux règlement que l'érection de la compagnie en corporation n'avait point infirmé et dont certains points pouvaient trouver chaque jour encore une application utile.

Ainsi nous trouvons encore les peintres, en 1515, propriétaires d'un autel dans l'église de Saint-Rombaut, bien qu'ils fussent sous la dépendance des menuisiers, qui avaient aussi leur autel privé. Le chroniqueur Pierre van

Ick swere onsen Coninck goet ende getrouwe te syne ende de Heylighe Kercke.
De staet van Mechelen goet ende getrouwe te syne.
Dambacht vande schilders goet en getrouwe te syne.
Des ambachts profyt sal ick voerderen.
De scade van den ambachte zal ick beletten.
Ick sal scot en lot geven.
Waken en braken gelyck myn mombiers.
Ick sal calensieren dat te calensieren staet.
Ten onbieden van mynen geswoeren zal ick comen.
Al dat ic hier beloeft hebbe zal ick houwen.
By mynder manne waerheyt,
By mynder eeren.
By mynder trouwen.
Soe moet my Godt helpen
En alle syn lieve heyligen.

Digitized by Google

Opmeer rapporte que Jean Gossart, dit de Maubeuge, acheva, en 1515, un tableau pour la corporation des coloristes (1).

Le sujet de ce panneau était saint Luc peignant le portrait de la Sainte Vierge. Deux volets furent ajoutés dans la suite à la pièce centrale. Ces œuvres, dignes de figurer à côté de la brillante production de Gossart, avaient été exécutées par un membre de la gilde malinoise, Michel van Coxcyen. L'un des vantaux représentait saint Jean jeté dans la fournaise; sur le revers, on voyait saint Luc, en pied. Le second vantail offrait, à l'intérieur, l'épisode de saint Jean dans l'île de Pathmos; à l'extérieur était dépeint le même saint, également en pied.

L'association des artistes était donc parfaitement organisée. Il ne lui manquait que le titre de corporation, et la jouissance des priviléges propres aux gildes : elle n'avait point ce que nous appelons aujourd'hui la personnification civile. Tous deux ouvriers intellectuels, les sculpteurs et les peintres se réunissaient déjà; ils célébraient entre eux certaines fêtes, parlaient d'art et projetaient pour l'avenir la fondation d'un métier indépendant.

Lorsque Albert Durer visita les Pays-Bas, en 1521, il fut reçu en grande pompe par les peintres et les tailleurs d'images malinois. Il nous raconte dans son itinéraire, qu'un festin lui fut offert par les artistes, dans le courant de la semaine suivant celle de la Fête-Dieu. Le banquet, auquel le fondateur de l'École allemande assista en compagnie de sa femme et de sa servante Suzanne, fut dressé dans la maison où l'illustre hôte était descendu. Les praticiens de l'art n'étant point régulièrement constitués en corps, ne disposaient ni d'un local, ni d'une chambre de métier, ils durent donc se résoudre à offrir la fête de bien-

(1) P. Opmeerus, *Opus chronographicum*, t. Ier, p. 450.

Digitized by Google

venue dans la demeure d'Henri le Peintre, où Durer recevait l'hospitalité (1).

La jeune gilde comptait à peine deux années d'existence légale, qu'elle se sentait assez forte pour défendre ses droits et maintenir ses priviléges. Ce fait ressort d'une sentence rendue par le Grand Conseil de Malines, le 30 juin 1543, dans un procès soutenu d'une part entre le chapitre de Saint-Rombaut, prenant cause pour Gilles Verné, clerc de l'église des SS. Pierre et Paul en cette ville, suppliant par requête du 2 mai 1543, et d'autre part, entre le métier des peintres, le magistrat et les officiers de Malines.

Le chapitre prétendait que les officiers de la commune avaient exécuté à tort le susdit clerc, en vertu d'un jugement rendu par un des commune-maîtres et motivé sur ce que Gilles Verné avait peint au tabernacle de l'église, à laquelle il était attaché, et avait été de ce chef mis à l'amende par ceux du corps de Saint-Luc; à quoi les défendeurs répondaient, que les clercs mariés étaient justiciables du magistrat pour tout ce qui ne concernait point leurs fonctions de clerc, principalement en ce qui regardait un métier.

Le Grand Conseil déclara le chapitre non fondé et accorda gain de cause à la corporation (2).

Suivant l'ordre chronologique des pièces que nous consultons, nous rencontrons à la date du 4 octobre 1558, un acte qui ne peut offrir d'autre intérêt que celui des noms propres. C'est une déclaration relative à une falsification de couleur : Servais Boisemans, peintre à Malines, âgé de trente-cinq ans, et Jean van Beringhen, varlet du métier (*knape*), âgé de trente-six ans, déclarent conjointe-

(1) F. Verachter. *Albrecht Durer in de Nederlanden.*

(2) Van Doren. *Inventaire des archives de Malines*, t. Ier, p. 229, nº 388.

Digitized by Google

ment que la couleur bleue, achetée à Amsterdam par Rombaut van den Bossche, est falsifiée (1).

Le 15 décembre 1562, le magistrat, vu l'insuffisance des anciens *rolle*, accorda à la gilde de Saint-Luc le droit d'y ajouter quelques articles destinés à suppléer aux lacunes.

Cette décision avait été provoquée par une pétition longuement motivée du métier. La copie de cette dernière pièce repose aux archives communales; les artistes énumèrent plusieurs abus qui nuisent à leur corporation et contre lesquels leur vieille législation est impuissante à sévir. Ils citent également plusieurs paragraphes de leur code, qui, par suite des changements survenus dans les mœurs, ne sont plus applicables ou devenus inutiles.

Ce document, curieux à plus d'un point de vue, permet de redresser une exagération que plusieurs auteurs anciens se sont plûs à répéter et que les écrivains modernes n'ont pas dédaignée. Charles van Mander, qui d'ordinaire puisait à bonne source et dont les données sont rarement fautives, a partagé l'erreur commune. Dans la vie de Hans Bol, ce biographe rapporte que vers le milieu du XVIe siècle, il y avait à Malines au-delà de cent cinquante ateliers de peinture. Cette assertion est loin d'être confirmée par la requête en question. Bien au contraire; cependant la supplique des coloristes appuie tout particulièrement sur la grande extension qu'a acquise la gilde, à tel point que « les anciens » *rolle* sont devenus insuffisants pour une société aussi puissante et aussi nombreuse. » Les requérants exposèrent au magistrat que depuis trois années (1559 à 1562) le nombre des peintres s'était tellement accru, que l'on comptait à Malines cinquante et un francs-maîtres, qui tous donnaient l'éducation artistique à un nombre « infini » de jeunes apprentis.

(1) *Archives de Malines*. Gildes, corporations, maîtrises et jurandes.

Digitized by Google

L'opinion des historiens a singulièrement défiguré les choses. Les gens du métier accusent officiellement cinquante et un francs-maîtres, ce qui revient à un même nombre d'ateliers. Toutefois, notre document répond à la date de van Mander, qui détermine le milieu du XVIe siècle; il a été rédigé à un moment où Malines jouissait, avec le reste de nos provinces, d'une paix profonde et d'une grande prospérité commerciale.

La même adresse signale l'existence d'un dispositif de 1550, par lequel les échevins prescrivirent le mode selon lequel les doyens devraient dorénavant clôturer leurs comptes. Elle en donne l'analyse succinte et relate les causes qui en avaient déterminé la délivrance.

Le 15 février 1562, le magistrat promulgua un nouveau règlement concernant les dépenses du métier.

A peine deux ans après la publication de cette pièce, des désordres sérieux vinrent troubler la corporation. Une mauvaise législation, augmentée, revue et diminuée tour à tour, avait donné naissance à mille abus et à mille fraudes, inventés pour éluder les prescriptions de la gilde.

Résolus d'en finir avec des inconvénients sans cesse répétés, les commune-maîtres et les échevins approuvèrent, le 15 décembra 1562, une nouvelle charte, divisée en soixante-deux articles. Ils abrogèrent expressément tout ancien *rolle,* traçant ainsi une voie sûre à la conduite des doyens et des jurés.

Les articles des statuts antérieurs, dont l'application offrait encore quelqu'utilité, furent conservés, groupés et rédigés convenablement; ceux qui étaient devenus incompatibles avec les mœurs du jour ou qui étaient insuffisants, furent supprimés entièrement ou revus.

L'ensemble de ce travail paraissait très-complet et répondait aux nécessités du moment. Il donne une idée assez juste de l'organisation intérieure de la gilde de Saint-Luc.

Digitized by Google

L'association pourvoyait annuellement à l'élection des charges administratives de la compagnie. Pour deux fonctionnaires à nommer, le corps de métier présentait une liste de six candidats, parmi lesquels le magistrat choisissait les plus dignes et les plus aptes. Un bulletin d'élection de 1574 confirme cette assertion. L'intérêt qui s'attache à ce billet, tableau nécrologique d'artistes du XVIe siècle, nous engage à le transcrire ici :

In den eersten voer 2 dekens.

Jan Fercmans,
Jaks Keynooghe,
Anthone van Duerne,
Peeter Cornelis,
Jan van der Venne,
Jan Terwys.

Voor 2 busmeesters.

Adriaen van den Houte,
Jan de Neve,
Merten Verhulst,
Machiel van Trille,
Matheus Hens,
Vincent Cornelis.

Voor 2 waerdermeesters. Den eenen moet een beldesnyder, een underen een stofferdere.

Machiel de Bruyne, *stofferdere,*
Peeter Rogouts, *beldesnyder,*
Huybrecht Bedar, *stofferdere,*
Loeyick Janssens, *stofferdere,*
Peeter van den Blocke, *beldesnyder.*

L'apogée de la gilde malinoise fut contemporaine du XVIe siècle. Tous les genres de peinture et de sculpture y florissaient à la fois avec un égal succès.

Digitized by Google

A la tête de l'école historique et religieuse brillait Michel van Coxcyen, entouré d'artistes de renom, tels que Frederman, Bol, Hals, Vlierick, Vinckenboons, Snellinckx et d'autres. La peinture à la détrempe était également en pleine activité; de nombreux ateliers occupaient une infinité de pinceaux, appliqués exclusivement à l'achèvement des tentures de toile historiées, que le goût du jour exigeait pour la décoration des salons. Les deux grandes industries locales, celle de la fabrication du cuir doré et celle de la dentelle, relevaient encore des compagnons de Saint-Luc, dont les crayons fournissaient les modèles et les patrons.

La sculpture n'était pas moins dignement représentée dans notre ville. Une réputation européenne lui était acquise, grâce à son chef, le mystérieux Conrad de Malines, que les auteurs célèbrent à l'envie, mais dont aucune œuvre ne nous est positivement connue.

Les cours de Marguerite d'Autriche, de Marie de Hongrie et la présence du jeune Charles-Quint, contribuèrent puissamment à étendre et à maintenir cet état prospère.

L'exemple venu de haut lieu fut imité par la noblesse attachée aux personnes royales. Les titulaires du Grand Conseil, les descendants des membres du Parlement établi par le Téméraire, les corporations, les couvents, les églises et la ville elle-même s'engagèrent dans la voie tracée par les princes.

Les *expositions de tableaux* et les loteries apparurent en même temps; elles venaient apporter un éclatant et public stimulant au progrès des arts. Les archives communales abondent en citations relatives aux exhibitions d'œuvres d'art. Le local habituel où s'ouvraient ces galeries était le cloître du préau, au monastère des Frères-Mineurs, dits Récollets.

Mais le soir de ce siècle, qui s'était levé sous de si heureuses auspices, fut sombre et sanglant. Une grande ombre s'étendit sur la gloire de la corporation de Saint-Luc.

Digitized by Google

Comme toutes les institutions politiques ou religieuses, le corps des artistes eut à souffrir des guerres de religion qui ravagèrent les Pays-Bas. Ses membres individuellement, en proie au pillage et à la misère, furent encore plus éprouvés. Quelques-uns cherchèrent leur salut dans l'exil; d'autres demeurèrent et embrassèrent les doctrines nouvelles ou, fidèles au roi et à l'Eglise, subirent patiemment les horreurs de ces temps désastreux.

L'industrie était immobile ou produisait peu; mais l'art était mort. Aux yeux des iconoclastes, c'était un crime de l'exercer.

Les briseurs d'images ne songeaient donc point qu'en détruisant ses productions, ils préparaient à l'art un immense et général encouragement, dont l'essort devait être simultané avec la renaissance des temples et du culte.

Dans la grande tourmente qui fondit sur Malines par l'invasion des Gueux, la corporation perdit la perle de son autel, la riche peinture de Jean de Maubeuge. Elle fut enlevée de l'église métropolitaine le 9 avril 1580, et l'archiduc Mathias l'emporta lorsqu'il quitta les Pays-Bas. Le biographe van Mander, dans la notice qu'il consacre à Bernard van Orley, ou Barend van Brussel, comme il l'appelle, lui attribue erronément le tableau en question. Les autres circonstances que l'écrivain rapporte au sujet de cette œuvre sont plus véridiques. Il reconnait Michel Coxie pour l'auteur des vantaux, et il ajoute que Mathias fit de ces dernières pièces son butin. Quant au tableau central, l'historien, ne se prononçant pas, semble avoir ignoré son sort.

Le triptyque ne tarda pas à exciter en Allemagne l'admiration des amateurs. En 1612, le tableau de Saint-Luc ornait le palais impérial à Prague. Les tentatives pour recouvrer le chef-d'œuvre ne firent point défaut de la part des membres du métier, mais elles furent infructueuses. Espérant plus de succès, la gilde résolut de s'adresser

Digitized by Google

directement à l'empereur pour obtenir le joyau perdu. La ville de Malines s'intéressa à la plainte des jurés; le 12 mars 1614, le magistrat, de concert avec la corporation, envoya une requête à l'empereur Mathias, pour le supplier de vouloir ordonner la restitution de la peinture de Mabuse.

La pétition de l'autorité communale était appuyée par les doyens de l'association : Jehan van den Bossche, Romboult Machiels, Cornille Feremans et Michel Verschueren.

Malheureusement la supplique, comme les démarches précédentes des pétitionnaires, resta sans réponse, et le tableau demeura à Prague, où il se trouve encore dans l'église de Saint-Gui.

Bon nombre d'artistes, fuyant les maux de la guerre, s'étaient réfugiés en Hollande et en Angleterre. Leur talent reçut généralement un accueil favorable dans ces pays, ce qui les décida à y fixer définitivement leur résidence. Cependant, lorsque la ville de Malines fut revenue sous le sceptre de Philippe II, la plupart des fugitifs furent heureux de rentrer dans la patrie; quelques-uns seulement préférèrent demeurer en terre étrangère et renoncèrent à leur ville natale.

Les noms de ces derniers nous ont été conservés : une liste en fut dressée le 19 juillet 1585. C'étaient : Jacques Bol, Martin et Luc van Valckenburch, Hans Bol, François Brassaerts, Jean Schetelmans, Jean van Noterschaten, Jean van der Vekene, Pierre van der Vekene, Henri Thys et Crépin Colyns. Celui-ci s'était retiré à Anvers, où il résidait encore (1).

La restauration des temples et des monastères contribua fortement à assurer le bien-être des membres de la corporation. Dès l'année 1591, le métier s'était relevé des pertes qu'il avait subies. De nouveaux compagnons furent inscrits

(1) *Gebeurtenisse van Mechelen*, a° 1586. Archives communales.

Digitized by Google

sur le registre de Saint-Luc. Les comptes de l'église de Saint-Rombaut attestent que l'importance de la gilde s'accroissait rapidement. Sous le titre : *Ontfanck van nieuwe meesters van ambachten den eedt ghedaen hebbende op ten 11 septembris* 1591, sont consignées les recettes que prélevait la fabrique métropolitaine sur les nouvelles maîtrises. Dans le chapitre consacré aux peintres, nous trouvons, en cette année, une entrée de viij sous. Nous pouvons nous figurer la valeur de ce chiffre et en conclure au progrès de l'association, lorsque nous comparons cette recette à ce que l'administration paroissiale avait recueilli des maîtres entrés dans les autres corporations : les boulangers payèrent, la même année, xvj sous; c'est la plus forte somme perçue. En 1592, les confrères de Saint-Luc fournirent encore viij sous; en 1593 et en 1594, leur contribution s'éleva à xij sous.

Au XVIIe siècle, l'histoire de la gilde artistique ne présente guère de particularités. Nous nous bornerons à indiquer sommairement les actes officiels relatifs au métier.

Ces actes le plus souvent viennent apporter des modifications à quelqu'article des *rolle* ou en expliquer la portée, selon les besoins du moment.

Un premier arrêté, enregistré en chambre de police le 26 septembre 1600, autorisa les francs-maîtres à recevoir dans leurs ateliers, chaque année, un nouvel apprenti, outre celui qu'ils avaient déjà. Ces jeunes gens étaient soumis pour le reste aux règlements existants. De cette disposition ressort la preuve de l'état prospère de la société, dont le nombre de membres croissait au point qu'il fallait permettre aux maîtres d'augmenter le chiffre de leurs élèves. Il est vrai de dire néanmoins que, depuis les dernières guerres, on comptait moins d'ateliers que précédemment.

Dans une autre réunion de la même chambre, le 9 octobre 1606, il fut stipulé que le taux d'entrée dans le corps

Digitized by Google

des peintres et des sculpteurs serait élevé. Ce moyen semblait efficace pour diminuer l'affluence des aspirants. Le produit de la contribution nouvelle devait être affecté à la réédification de l'autel du patron de la jurande, car la révolution de 1580 avait dépouillé celle-ci, non seulement du triptyque de Gossart et de Coxie, mais encore des ornements sacrés destinés au culte de saint Luc. Au retour de la paix, les gens du métier ne purent revenir à Saint-Rombaut deux fois dévasté, ni s'y agenouiller devant l'image du premier peintre chrétien, que la piété de leurs devanciers s'était plu à enrichir.

La reconstitution du métier, après les troubles, eut pour premier effet le rétablissement d'un autel. Les novateurs, assez forts pour briser les signes extérieurs du culte, n'étaient point parvenus à déraciner l'idée religieuse du cœur des populations.

Les compagnons de Saint-Luc firent choix de l'église de Sainte-Catherine pour y ériger la statue de leur protecteur. Toutefois leur installation en cette paroisse ne fut que provisoire : ils nourrissaient l'espérance de revoir un jour dans la cathédrale un autel qui fût digne de leur art.

L'église de Sainte-Catherine avait été réconciliée par l'archevêque, Jean Hauchin, le 20 août 1585. Ce fut nécessairement après cette date, sans qu'il soit possible d'en fixer une autre plus précise, que la congrégation des artistes fut établie à Sainte-Catherine. Les confrères commencèrent par se procurer un autel sans apparat et des ornements simples, proportionnés, du reste, à leurs faibles ressources. Ils ménagèrent le luxe, réservant plus de richesse pour le moment où ils rentreraient à Saint-Rombaut.

Les comptes paroissiaux de Sainte-Catherine mentionnent, au 8 août 1606, une recette de VIII florins et X sous, produit de la vente d'un tableau et d'une statue, placés sur l'autel dédié au Saint-Esprit et appartenant à la corpora-

Digitized by Google

tion des peintres. La statue et le tableau par le prix qu'ils rapportèrent, témoignent de la modestie du premier établissement des artistes; ceux-ci abandonnèrent le produit de la vente à la fabrique, en reconnaissance de l'hospitalité qu'ils avaient reçue d'elle.

C'est en quittant l'église de Sainte-Catherine que la gilde revint se fixer à Saint-Rombaut. L'administration de cette métropole assigna aux nouveaux venus, pour le placement de leur autel, le cinquième pilier à partir du transept nord du temple.

Lorsque dans le courant du XVIIe siècle (vers 1630), les statues des apôtres furent adossées aux colonnes, on dégagea les bases de celles-ci des autels qui les encombraient. L'autel des peintres fit place à la statue de saint Barthélemi, et il fut transféré dans le pourtour du chœur, dans la chapelle dite de Schoonjans.

Le retour de la gilde dans la vaste église exigeait un autel dont la richesse fût en rapport avec le monument et avec celui que les iconoclastes avaient renversé. Les peintres ne cessaient de se bercer de l'espoir de rentrer en possession du triptyque de Jean de Maubeuge. Nous avons vu que les démarches qu'ils firent à ce sujet, n'aboutirent à aucun résultat. Toute chance de recouvrer le chef-d'œuvre ayant disparu, la compagnie décida de s'adresser à un maître célèbre et de lui commander un tableau avec volets, pour décorer le nouvel autel.

Le choix des artistes tomba sur Abraham Janssens, d'Anvers. Ce peintre exécuta le tableau que l'on voit encore dans l'église de Saint-Rombaut.

Le panneau principal, mesurant 2^m,93 de hauteur, représente *Saint Luc peignant le portrait de la Sainte Vierge.* Il a été reproduit en gravure par F. Peeters. Cette œuvre, d'une belle coloration et d'une composition simple, a souffert de retouches maladroites, qui lui donnent un aspect lourd.

Digitized by Google

Le premier vantail : *Saint Jean dans la fournaise,* est d'une exécution plus magistrale que la pièce précédente. Le revers porte : *Saint Luc écrivant son évangile.*

Sur le second volet, à l'avers, est dépeint *Saint Jean dans l'île de Pathmos;* à l'extérieur, on retrouve le même saint, en pied (1). Cette dernière porte se distingue par la fougue du dessin.

Le triptyque, érigé d'abord selon sa destination en rétable sur l'autel, fut plus tard descendu de cette place. Les artistes eux-mêmes, engoués de la mode du siècle, voulurent un autel de marbre. Ils détachèrent les vantaux du tableau central et enchâssèrent celui-ci dans le nouvel édicule. Dans la suite, revenant au bon goût, ils se décidèrent à réunir comme autrefois les trois peintures. Leur résolution excita quelques difficultés, qui furent tranchées à l'avantage de la jurande par le Grand-Conseil de Malines.

Cette cour suprême, par jugement du 7 septembre 1699, autorisa les peintres à adapter les volets au panneau du milieu et à prendre les mesures nécessaires pour garantir l'œuvre contre le froid et l'humidité du marbre. Le même arrêt accorda aux doyens la faculté de faire reproduire l'écusson du métier et les outils des arts sur le balustre qui devait entourer l'autel (2).

Des fraudes pour déjouer les dispositions de la charte constitutionnelle de la gilde s'étant introduites, les syndics du métier recoururent encore au Magistrat, le priant de vouloir y obvier. Le conseil de la commune fit droit aux remontrants, en ratifiant, en séance du 9 mars 1609, les moyens de répression proposés.

Le 3 janvier 1611, les commune-maîtres et les échevins adressèrent à leur tour une prière aux doyens et aux jurés

(1) Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant à Malines, par Eem. Neeffs.

(2) Archives de l'église de Saint-Rombaut.

Digitized by Google

de la gilde. Ils réclamèrent les bons offices de ces derniers, afin qu'ils permissent aux orphelins, admis dans les hospices des enfants abandonnés ou dans celui dit *Blauwhuis*, d'être reçus en qualité d'élèves dans un atelier où il y avait déjà un apprenti. La demande du magistrat avait été inspirée par le sculpteur Corneille Verhaycht, qui désirait donner des leçons à un pauvre enfant trouvé, Philippe Verbrugghen.

Les maîtres ayant délibéré sur la proposition des édiles, l'accueillirent à condition que les jeunes gens en question fussent soumis au droit commun. Ils voulaient notamment que si quelqu'artiste charitable consentait à donner l'éducation à un pensionnaire des hospices, il fût tenu de suivre les statuts de la compagnie et à ne prendre qu'un seul apprenti à la fois. Ces conditions étaient trop justes pour n'être pas appréciées par l'autorité, qui les accepta officiellement en chambre de police le 17 janvier suivant.

En 1618, le conseil de l'hôtel-de-ville fut saisi d'une nouvelle pétition présentée par la corporation de Saint-Luc. Le métier ne songeait à rien moins qu'à étendre le cercle de ses membres en y admettant les orfévres ou batteurs d'or (*goutslagers*).

Ce fait paraît trahir que notre jurande, jadis si prospère et si fière de son art, était en souffrance et qu'elle redoutait un avenir plus funeste, par suite de la désertion de ses affiliés. Ceux-ci, en grand nombre, allaient en effet à cette époque puiser les principes de leur profession à l'école d'Anvers.

Aucune des considérations précédentes n'est cependant émise dans la requête envoyée au Magistrat.

Les maîtres de la corporation argumentent de l'exemple de la ville d'Anvers, où les batteurs d'or sont inscrits sur les *liggere* de Saint-Luc. Ils disent que les pétitionnaires, travaillant les métaux précieux, leur ont adressé la de-

Digitized by Google

mande d'être reçus dans leur association, s'engageant à payer les taxes et les contributions dues au métier, à assister aux enterrements des collègues, à accompagner les processions, à y marcher à la suite des trophées de la gilde, à se soumettre, en un mot, entièrement aux prescriptions de la charte des artistes. Quant aux apprentis, ils observeront tout ce qui est requis des élèves de la nation de Saint-Luc.

En outre, la pétition expose qu'en aucune façon cette agrégation ne pourrait nuire au métier principal : qu'il serait strictement défendu aux orfévres de vendre ou de brocanter des tableaux à l'huile ou à la détrempe, de trafiquer de sculptures polychromes ou non enluminées, d'ouvrages d'albâtre ou en quelqu'autre matière, exécutés au ciseau; que même, si un apprenti-orfévre, sentant sa vocation changer, voulait s'appliquer à la peinture ou à la sculpture, il devrait suivre les leçons d'un franc-maître pendant quatre années, tout comme s'il était étranger au métier.

Les conditions dans lesquelles cette adjonction devait se faire, ne préjudiciaient pas à l'association des coloristes. D'ailleurs, ceux-ci devaient avoir pesé suffisamment les effets que l'acceptation de leur demande pouvait avoir; en conséquence, le Magistrat apposa son approbation à la supplique, le 19 mars 1618 (1).

D'après une requête des sculpteurs, sanctionnée en chambre de police le 7 mai 1618, il paraîtrait que le travail de l'albâtre, dont parlent nos batteurs d'or, fut longtemps une spécialité propre à la corporation malinoise. Les confrères demandèrent par la pièce soumise à la régence, d'abord de leur permettre de restreindre le nombre d'élèves qui aspiraient à s'exercer dans l'art de

(1) Registre aux *rolle*. — *Policey boek*, 1612-1618, p. 192.

L'association des batteurs d'or fut honorée d'une constitution spéciale en 1400, par la duchesse Jeanne de Brabant. Elle était placée sous le patronage de S. Eloi.

Digitized by Google

sculpter cette matière, ensuite de vouloir défendre à ceux de la maîtrise de livrer au commerce des œuvres de cette espèce, qui ne seraient pas étoffées.

Comme ils le disent dans leur adresse, il faut empêcher le chiffre des apprentis de s'accroître, en n'autorisant chacun des francs-maîtres à ne recevoir dans son école qu'un seul élève tous les quatre ans. Par cette mesure, ils espéraient maintenir chez eux cette profession, dont ils avaient quasi le monopole; car, disaient-ils, en multipliant à l'excès les leçons, les apprentis, à leur tour revêtus de la maîtrise, ne tarderont pas à se disperser et à répandre, tant dans les villes voisines qu'en contrée étrangère, le genre dont la corporation de Malines s'honore.

La défense de vendre des œuvres non étoffées avait pour but d'empêcher que les sculptures inachevées, qui auraient pu compromettre la réputation du métier, entrassent en circulation.

La demande des sculpteurs d'albâtre était évidemment intéressée, dictée bien plus par l'amour du lucre que par l'amour de l'art. Les praticiens étaient peu nombreux, leur occupation était facile et productive; ils voulaient conserver cet âge d'or, en éloignant la concurrence. Le moyen le plus simple était, sans doute, de n'enseigner à personne leur procédé ou de l'étendre le moins possible.

Les œuvres dont il s'agit, consistaient généralement en statuettes et surtout en bas-reliefs. Ceux-ci étaient de petite dimension et rappelaient des sujets mythologiques ou plus souvent des épisodes bibliques ou religieux. La sculpture était rehaussée de légères dorures, appliquées en bordure ou en dessins variés sur les vêtements des personnages. Un grand nombre de ces petites productions nous sont conservées. La majorité ne décèle pas un grand talent de la part de leurs auteurs.

L'exécution de ces pièces, dont les premiers échan-

Digitized by Google

tillons furent importés d'Italie, s'opérait sans peines et rapidement. Elle mettait les sculpteurs à même d'en fournir une grande quantité, à des conditions de prix très-avantageuses. Ce travail de routine était donc une spéculation lucrative, dont nos artistes profitèrent largement pendant quelques années (1).

Malgré la vigilance que les membres du serment déployaient pour la surveillance de leurs intérêts, ils eurent à souffrir d'une concurrence illicite et clandestine de la part de certains trafiquants de la ville. Ceux-ci, tout comme s'ils eussent été disciples de Saint-Luc ou revêtus de la maîtrise des arts, se permettaient de faire exécuter des œuvres pour les céder ensuite aux brocanteurs des cités voisines. Il résultait de ce procédé un tort notable pour la corporation, car souvent ces pièces avaient été achevées par des apprentis et obtenues à un taux peu élevé. Les marchands étrangers, qui trouvaient grand avantage à se fournir de cette façon, ne visitaient plus les ateliers des maîtres. Au lieu de faire en ville un séjour de quinze jours ou plus long, comme ils en avaient l'habitude jadis, soit pour choisir les objets de leur achat, soit pour en surveiller l'achèvement, ils se contentaient d'une course rapide, sans faire de dépenses dans la localité. Une requête de la gilde fut soumise au Magistrat, le priant de réprimer cet abus et de comminer une amende de 25 florins contre les délinquants. Cet acte fut apostillé le 8 mai 1619. Tous les francs-maîtres, au nombre de 96, contresignèrent l'écrit. Nous rapportons ces signatures, qui présentent un curieux tableau de la composition du métier à cette date.

Michel Verschueren, doyen; Tobie van Tissenack, doyen.
Van den Bossche, ouderman.
Martin van Caestre, trésorier.
Pierre Ceulemans, trésorier.

(1) *Policey Boeck*, vol. 1612-1618, p. 192.

Digitized by Google

Rombaut Michiels. — Corneille Feremans. — Barthélemi van Conincxloo. — Rombaut van Avond. — Augustin de Munck. — Corneille Verhaycht. — Antoine Fayd'herbe. — Gaspar Schillemans. — Pierre van Oisterwyck. — François Del Voe. — Abraham van Avond. — Philippe Wouters. — Melchior Reussen. — Remy de Dryver. — Jean van der Beken.— Maur. Moreels. — Melchior Dassomvile. — Liévin van Eeghem. — François van der Beke. — Pierre Crabbe. — Rombaut Hans. — Henri Fayd'herbe. — Pierre Verschueren. — Jacques Verhulst. — Rombaut Rogouts. — Jean Matthys. — Jean van Dorne. — Jean Korrans. — Gilles Vrints. — Gilles Neus. — Gaspar Hemelers.—Guillaume Op de Beeck.— Jacques Verschueren. — Baptiste van Loey. — Charles Zuetens. — Guillaume Verhaycht. — Ambroise Verschueren. — Georges Scherps. — Gérard Rommens. — François Bisschops. — Georges Berincx. — Jean de Hondt. — Mathieu Mattheeusens. — François van Ophem. — Jean de No. — Philippe de Reygher. — Guillaume Mattheeusens. — Rombaut Storms. — Pierre Keulemans. — Lorencio de Marchin. — Jean de Helt. — Jean Mattheeusens. — Jean Bisschop. — Adrien Mattheeusens. — Nicolas van Ophem. — Nicolas Tousyns. — Josse Bacx. — Jacques Stevens. — Jean van Raes. — Jean Stevens. —Joachim Thys. —Gilles Adriaens. — Corneille Verpoorten.— Jean van Recht. —Wauthier van Elsen. — Georges Disson. — Jean Wollebosch. — Pierre des Mares. — Pierre Zilvoorts. — Antoine Felix. — Josse Salmier. — Pierre van den Bossche. — Charles van Lemmen. — Mathieu van Mechelen. — Jean Vermasen. — François van Hasselt. — Engelbert Ceulemans. — Jean Walravens. — Remy Vrints. — Balthazar Huys. — Jean van der Strepen. — Charles van den Bossche. — Jean de Croy. — Josse Stevaert. — Luc Franchois. — Antoine Bayens. — Jacques de Schepper. — Guillaume van Recht. — Roland de Clerck. — Armand Lauwerens. — Melchior van Avont.

Digitized by Google

La chambre de police approuva la proposition de la gilde le 27 mai 1619.

Une seconde disposition de l'autorité vint compléter, le 3 juin 1619, celle qui précède. Par cet arrêté, le Magistrat accorda aux doyens du métier un droit qui paraît exhorbitant; il leur permit de faire à certains jours, avec l'autorisation préalable des échevins, des visites domiciliaires chez ceux qui, sans être francs-maîtres, étaient suspectés de vendre des œuvres d'art.

Les compagnons de Saint-Luc étaient astreints, comme toutes les corporations, à accompagner la procession de Malines. Une ordonnance de la ville traça aux dignitaires de la gilde la manière et l'ordre suivant lequel les membres de l'association marcheraient dans le cortége. Elle stipula que pour cette procession du second jour de Pâques, qui faisait le tour des remparts, la jurande désignerait neuf confrères qui, avec neuf délégués du métier des chaussetiers, porteraient la châsse de saint Rombaut, depuis la porte dite *Blockpoorte* jusqu'à l'endroit désigné sous le nom de *Berthoudershoff* ou *Zandpoorte*.

Le règlement exigeait en outre, que les personnes choisies à cet effet par les syndics fussent prises parmi les plus honorables de la compagnie. Etaient libérés de cette obligation, ceux à qui leur santé ou leur conformation physique ne permettait pas de porter le reliquaire du patron communal. Les gens de mauvaise vie et ceux qui se présentaient en état d'ivresse au lieu du rendez-vous avant le départ, étaient absolument exclus de la cérémonie.

Les confrères ainsi invités par les chefs, ne pouvaient se soustraire à leur devoir; sous peine d'une amende de 3 florins 10 sous, à payer à ceux qui allaient à leur place.

Ils devaient tous se ranger sous la bannière de la gilde, porter tour à tour les trophées du métier et les reliques de saint Rombaut. Une amende de 3 florins frappait celui

Digitized by Google

qui s'y refusait. Ce dispositif fut inséré au *rolle* le 24 mars 1619.

La concorde des membres et même des chefs entre eux n'était point la vertu distinctive de la corporation. Mais, en bons frères, ils avouaient leur faiblesse, et ils prièrent les commune-maîtres de vouloir, dans l'intérêt de la paix, leur délivrer un règlement qui rétablît la bonne entente ou qui contribuât à la maintenir. Nos doyens eux-mêmes proposèrent au conseil échevinal les remèdes qu'ils croyaient les plus efficaces.

Ils confessaient ingénuement que, dans leurs assemblées, il y avait parfois des dissensions assez vives et assez longues. Ces luttes, ajoutaient-ils, n'avaient rien que de fort naturel; car parmi eux, il en était de professions bien différentes : il s'y trouvait des peintres, des sculpteurs, des enlumineurs et des sculpteurs d'albâtre. Partout, du reste, où il y a plusieurs maîtres, il y a diversité d'opinions : ce qui, au dire des syndics, prolonge singulièrement leurs réunions; d'autant plus qu'en vertu du serment, ils étaient obligés de trancher, séance tenante, les questions soumises à leur jugement, qui excitaient souvent d'aigres et de longs débats. En attendant, le temps passait : c'étaient autant d'heures enlevées au travail et au bénéfice, tandis que leur présence au conseil décanal ne leur rapportait qu'un sou par tête.

De leur côté, les simples confrères de la gilde ne se disputant pas mal entre eux, déferaient la solution de leurs différends aux chefs. Le tribunal de ces derniers avait déjà à juger toutes les affaires du ressort du métier; elles étaient nombreuses; à celles-ci venaient se joindre les contestations que les associés soumettaient à l'arbitrage de leurs élus.

Les juges avaient donc de bons motifs pour se plaindre des inconvénients de leurs honneurs. Ils proposèrent au Magistrat des mesures que le seul désintéressement n'avait peut-être pas dictées, bien qu'elles parussent pouvoir aider à ramener l'ordre dans le corps artistique.

Digitized by Google

Les doyens demandèrent d'augmenter le taux de leurs jetons de présence aux réunions et de le porter d'un à quatre sous. Le motif allégué plus haut, la perte de temps, était renforcé dans la pétition par la considération de la cherté des vivres.

Voici comment les syndics de la nation voulaient par le moyen proposé atteindre leur but. Les parties comparantes consigneraient chacune une somme de huit sous; la partie gagnante rentrerait dans sa mise. Les huit sous restants seraient partagés entre les deux doyens. « Ainsi, dit l'adres- » se, nous empêcherons les membres de notre métier de » saisir notre conseil de balivernes et de nous faire perdre » bien plus de quatre sous. » Nous ajouterons que nous ne voyons pas de quelle manière cette disposition empêcherait les doyens d'avoir des altercations entre eux. Néanmoins la proposition fut acceptée en chambre de police, le 20 mars 1617.

La corporation de Saint-Luc n'était pas riche. Ses ressources étaient bien inférieures à celles des autres métiers de la ville, auxquels leurs règlements respectifs permettaient de percevoir des amendes et des droits d'entrée beaucoup plus forts.

Une ordonnance du 18 janvier 1627 améliora quelqne peu la situation financière de notre corps. Dès-lors, mais pour un laps de six années seulement, le prix d'immatriculation fut élevé à 28 florins pour ceux qui étaient étrangers à la gilde et à 15 florins pour ceux qui étaient fils de francs-maîtres.

Après les six ans, l'association retomba dans sa pénurie antérieure. Depuis ce terme, une augmentation sensible s'était opérée dans la valeur des denrées alimentaires, et le métier avait à faire face à des frais considérables. Les doyens, pressés par la nécessité, demandèrent à pouvoir fixer la contribution d'entrée à 60 florins pour ceux qui

Digitized by Google

n'étaient pas fils de maîtres; pour ces derniers, ils maintenaient l'ancien taux. Ils argumentaient de ce que l'introduction d'une règle analogue avait été autorisée en faveur d'autres métiers. Ils rappelaient que les dépenses indispensables de leur société résultaient des frais de location de la chambre de réunion, des gages d'un varlet, de l'entretien des ornements servant à l'*Ommegang*, de l'achat des flambeaux et des cierges pour les processions, de la décoration de l'autel de Saint-Luc, pour lequel tout récemment encore ils avaient eu à solder 150 florins. Ils faisaient remarquer que la contribution d'entrée devait servir à payer la réception des francs-maîtres, des jurés et des confrères : qu'à Bruxelles même, quand un nouvel associé n'était pas affranchi, il versait 100 florins le jour de son inscription au livre de la gilde; qu'à Malines, aucune corporation, même celles qui étaient les plus riches en rentes et en immeubles, n'admettait de récipiendaire à moins de 50, 60, 70, 80 florins ou au-delà, tant pour couvrir les dépenses du festin traditionnel que pour les autres frais d'ancien usage.

En présence de ces considérations, les échevins fixèrent la taxe d'entrée à la jurande à 40 florins pour les artistes, non francs-maîtres, et à 25 florins pour les descendants au premier degré de ceux qui avaient été investis de la maîtrise (29 octobre 1635).

La recherche des moyens d'améliorer la situation pécuniaire du corps à la tête duquel ils étaient placés, était une préoccupation constante pour les syndics du métier. Les revenus de la fédération ne consistaient guère que dans les droits d'entrée et dans les amendes. Cette dernière source, il est vrai, tendait même à s'agrandir à raison du nombre croissant des infractions faites aux articles de la charte fondamentale; néanmoins elle était peu productive, parce que la valeur de l'argent avait considérablement diminué depuis la rédaction du code de 1564.

Digitized by Google

L'administration trouvait ici une veine à exploiter : de fréquents appels à l'autorité supérieure témoignent des diverses augmentations que subit le taux des amendes.

L'esprit de confraternité s'affaiblissant chaque jour davantage dans l'association, les doyens usèrent encore des peines pécuniaires pour tenter de renouer ces liens, en obligeant les membres du métier à se réunir et à se voir entre eux.

Les processions et les cortéges fournissaient au sentiment de corps une occasion de se manifester publiquement : les collègues d'une même corporation y étaient groupés, sous la conduite du drapeau du saint, protecteur de leur industrie. Malheureusement, dans notre gilde, les associés se dispensaient volontiers de figurer dans les solennités de ce genre : quatre sous rachetaient leur présence.

Les jurés, voulant prévenir cette négligence, décidèrent d'élever à dix-huit sous la taxe pénale.

Dans les cérémonies funèbres, la tendance à rompre le nœud de famille n'était pas moins évidente : les vieux *rolle* exigeaient que la gilde assistât au complet aux enterrements des confrères. A cette époque, la convenance de rendre un dernier hommage à la mémoire d'un ami ou d'un collègue était si peu mise hors de doute, que la charte ne prononce que le paiement d'un sou contre celui qui ferait défaut aux funérailles d'un associé. Mais au XVIIe siècle, les temps étaient bien changés; il fallait la puissance coercitive de l'argent, une amende de cinq sous, pour obliger les confrères à remplir ce pieux devoir. La plupart des artistes ne se souciaient guère de suivre le cercueil de leur compagnon qui n'était plus (1).

Des idées nouvelles s'étaient fait jour. On regardait les maîtrises et les jurandes comme des institutions surannées, dont il fallait combattre le monopole. Il fallait se soustraire

(1) Arrêté de la chambre de police, 6 avirl 1664.

Digitized by Google

aux obligations contractées par le serment prêté au métier; briser l'esprit de famille d'abord, ruiner la corporation ensuite. L'esprit de famille avait déjà reçu une atteinte grave et profonde; restait à lutter contre la charte décrépite.

Le vieil arbre avait poussé de trop profondes racines pour céder aux premiers efforts; un long ébranlement devait précéder sa chute.

Ces nouveautés n'étaient cependant point le fait des vieux maîtres. Elevés sous l'aile de la gilde, ils conservaient dans l'âme le sentiment de la reconnaissance; ils étaient fiers de leurs devanciers et des glorieux pinceaux formés à l'école de Saint-Luc.

Les ennemis de la corporation étaient les artistes médiocres, que l'appât du gain seul inspirait; c'étaient les brocanteurs, intéressés à acheter des œuvres à bas prix, et certains apprentis, pressés de secouer le joug du patron, pour travailler librement pour leur compte.

Ils démolissaient peu à peu les règlements du métier, en éludant leurs dispositions et en leur multipliant les embarras. Ils introduisaient secrètement en ville des œuvres exécutées au dehors; ils les avaient achetées à bon compte et les revendaient chèrement. Ainsi ils atteignaient en partie leur double but : celui de gagner de l'argent, sans se donner de peine, et celui de ruiner les ateliers des maîtres de la ville.

Cependant les francs-maîtres protestèrent.

Le Magistrat porta une ordonnance contre ces criantes injustices et condamna les coupables, d'abord à la confiscation des pièces importées de cette manière, ensuite au paiement d'une amende considérable (*Chambre de police*, 6 novembre 1679) (1).

(1) La protestation des artistes était signée par Jean de Dryver et Daniel Janssens, doyens; François de Witte, Jean Berincx, Corneille Schillemans, Jean de Herb, Pierre Caulier, Philippe de Graeve, Nicolas van der Vekene,

Digitized by Google

Le manque d'ouvrage, qui résultait de ces manœuvres frauduleuses, avait forcé les maîtres à élever leurs prix.

Une branche importante et productive de leur profession était la peinture des blasons funéraires. Une noblesse nombreuse rendait les demandes des pièces de cette espèce abondantes. Mais nos peintres abusèrent de leur privilége; ils étaient devenus intraitables pour l'entreprise de ces décorations.

Le Grand-Conseil coupa court à leurs exigences et leur imposa un tarif (1668) :

Pour les grands écussons, sur panneaux, de trois pieds carrés, sans supports	5	florins.
Pour les écussons de même dimension, avec supports.	6	»
Pour les quartiers, sur bois, peints à l'huile, avec les métaux	1	»
Pour les grands blasons, sur papier épais . .	1	»
Pour les petits écussons, d'une feuille entière.	4	sous.
Pour les mêmes, d'une demi-feuille	2	»

Les efforts des doyens et des commune-maîtres réunis furent impuissants à arrêter la corporation dans la voie malheureuse sur laquelle elle glissait. Le respect des *rolle* était perdu; journellement des faits nouveaux venaient les enfreindre. Malgré l'arrêté du 6 novembre 1679, les fraudes continuaient; seulement elles étaient organisées d'une autre façon. Cette fois, nous constatons que la corruption avait gagné du terrain. Les francs-maîtres se mettaient de la partie et méprisaient à leur tour les sages règles qui les gouvernaient depuis si longtemps.

Chrétien van der Vorst, Norbert de Hemelaer, Gilles Smeyers, Jean de Kael, Guillaume Vermeulen, Jean de Hondt, Gaspar van den Steen, François van Craesbeeck, Jean Verhuyckt, François Langhmans, François de Dryver, François van der Zype, M. Jacobs, Jean Laureys, Théodore Egret, Henri Toussyn, Wauthier van Winselhoven, Jean de Vos, Mathieu de Reyger, Conrad van den Kerckhoven, Baudouin Geens.

Digitized by Google

Sans souci de la prospérité du corps auquel ils appartenaient, ni des intérêts de leurs collègues dans l'art, ils se laissaient gagner par des peintres ou par des sculpteurs étrangers, auxquels ils tâchaient de faire obtenir la maîtrise et leur permettaient ainsi d'exercer librement leur profession en ville, en concurrence avec les membres de la gilde. — D'autres fois, ils accordaient à des maîtres du dehors l'affranchissement nécessaire pour les rendre aptes à pratiquer, sans crainte de poursuites.

L'ordonnance du 6 novembre 1679, en suite de ces abus, fut interprétée en ce sens, qu'aucun suppôt de la corporation ne pourrait dorénavant libérer du serment les maîtres étrangers ou quelque autre, n'étant point du compagnonnage; que les productions de ceux-ci ou même les pièces dans lesquelles ils auraient une part, ne pourraient être livrées au commerce; qu'ils ne pourraient en exécuter en cette ville, sous peine pour les étrangers de voir leurs œuvres confisquées, et pour les membres de la gilde, qui auraient favorisé ces méfaits, de devoir fermer leur atelier pour un terme de six mois. (*Ch. de police*, 8 avril 1702).

Cette mesure sévère avait été provoquée par une demande datée du 4 mars 1702. Les requérants étaient : H. Berincx et Toussyn, doyens; Gilles Smeyers, Nicolas van der Vekene, Laurent van der Meulen, Jean de Hondt, Jean van Elewyt, Pierre Simon Verlinden, Jean de Vos, François Boeckstuyns, Jacques Smeyers, François Langhmans, Pierre van Hove, Jean van Tuerenhout, Juste Smeyers, Jean Edmond Turner et Jean Turner.

Les novateurs comprenaient qu'en mettant la cognée au tronc des priviléges, ils parviendraient à abattre l'institution qui les gênait.

La gilde de Saint-Luc languissait sous le poids d'une longue et lente agonie, qui minait graduellement ses forces vitales. Le nombre de ses affiliés était descendu à moins de la moitié de ce qu'il avait été jadis.

Digitized by Google

Le triste tableau de cet état précaire nous est dépeint par une supplique soumise au Magistrat et approuvé par lui le 20 janvier 1720. Les jurés prièrent la chambre de police de vouloir leur octroyer de ne plus se faire représenter à l'avenir dans la procession annuelle de Saint-Rombaut que par quatre délégués. Ils alléguèrent la situation malheureuse de leur association, qui ne comptait plus que vingt-trois ou vingt-quatre maîtres, parmi lesquels onze étaient impotents et incapables de charger sur leurs épaules la châsse du patron communal. Quant à ceux auxquels leur santé permettait de prendre part à la cérémonie, déjà ils y figuraient à titre d'hommes de serment militaire.

Le trésor de la corporation était obéré et sans revenus. Les recettes étaient stationnaires, car depuis longtemps on n'avait eu à enregistrer ni réception de franc-maître, ni aggrégation d'apprenti. Dans cet état déplorable des finances, il devenait onéreux pour la société d'envoyer neuf députés accompagner la solennité religieuse, obligation pour laquelle chacune des personnes désignées touchait cinq sous, à payer par la caisse commune.

La lutte entreprise contre la gilde mourante continuait sans relâche; néanmoins, malgré sa faiblesse, celle-ci s'efforçait de se soutenir et de défendre ses droits. Plusieurs nouveaux venus, maniant le pinceau, prétendaient être affranchis de l'association au métier, sous le prétexte que leur profession était une spécialité indépendante de la maîtrise de Saint-Luc. Ainsi deux artisans, qui à vrai dire n'avaient de commun avec les artistes que l'usage de la palette et du ciseau, refusaient de s'enrôler dans la compagnie. L'un, Charles Berger, était peintre de voitures et de cheminées ; l'autre, nommé Dominique Hertoghe, était menuisier et s'occupait quelque peu de tailler les sculptures qu'exigeaient certaines œuvres de son industrie.

Tous deux avaient un atelier public et ouvert. Les doyens

Digitized by Google

se raidissaient contre ces innovations et déclaraient que ces maîtres-ouvriers devaient se soumettre aux *rolle* et au serment, « qne n'avaient pas dédaigné de prêter les excellents » peintres Franchoys, de Hornes, Huysmans et Ant. Coxie, » ni les sculpteurs Fayd'herbe, Langhmans et bien d'autres, » tout aussi comme cela se pratiquait encore à Bruxelles, » à Louvain et à Anvers. »

Le 5 décembre 1735, ils en appelèrent à l'hôtel-de-ville. Les échevins, comprenant la situation des idées, prirent un moyen terme. Ils ordonnèrent que ceux qui voudraient exercer de semblables professions à Malines, seraient tenus uniquement à payer les taxes statuées par les règlements; mais qu'ils seraient libérés de la prestation du serment et des charges incombant à la jurande.

Cette disposition est significative; elle indique la chute prochaine des vieilles associations ouvrières et l'approche d'une révolution sociale (1).

Cependant la corporation, jalouse de ses prérogatives, combattait contre le mouvement de l'opinion et poursuivait avec ardeur l'investigation des délits qu'elle jugeait commis dans le domaine des arts, empire dont elle étendait singulièrement les limites. Car les syndics portèrent une condamnation de quatre florins carolus d'amende contre les nommés Pierre Braes et Corneille de Winter, qui, sans être francs-maîtres, avaient osé peindre la façade de la maison du conseiller Snoy (2 août 1751).

En 1764, les dignitaires du métier intentèrent un procès à un peintre de portraits, Stengele, et à un paysagiste, Verryck, qui se refusaient tous deux au paiement d'une amende de douze florins, à laquelle le conseil décanal les avait condamnés pour avoir travaillé à Malines, sans autorisation préalable (2).

(1) Chambre de police, 18 mars 1737.
(2) Archives communales. Maîtrises et jurandes. Corporation des peintres.

Digitized by Google

L'autorité communale, en dépit des mœurs nouvelles, avait l'obligation de prêter son concours au maintien et, au besoin, à la défense de la corporation, dont l'existence était juridiquement reconnue dans la commune. Elle ne pouvait donc cesser d'écouter les plaintes des jurés, et elle devait apporter aux règlements les modifications que le temps rendait nécessaires. La chambre de police fut fidèle à ces devoirs et accorda aux doyens des artistes les faveurs qu'elle estimait utiles. Un dispositif du 2 janvier 1758 et un autre du 24 mai 1772 réglèrent quelques points d'ordre intérieur : en vertu d'un article de l'acte de 1772, il était permis à tout sculpteur d'exercer la peinture et la dorure, et réciproquement, tout peintre ou doreur pouvait s'adonner à la sculpture.

Dans ces derniers temps, chaque arrêté marque avec une vigueur croissante l'état de délabrement dans lequel se trouvait la gilde.

Pour empêcher la concurrence en dehors du métier, les syndics durent se résigner à rendre les conditions d'admission faciles et renoncer à leurs vieux priviléges.

Ces changements contribuèrent à abattre rapidement la gilde; le compagnonnage, l'apprentissage et la maîtrise n'existaient plus que de nom et se vendaient à prix d'argent. L'étude de l'art était négligée; la peinture et la sculpture étaient redevenues tributaires et dépendantes de l'industrie, comme au moment de leur naissance. La ruine était complète; la profession d'artiste était moins qu'une industrie, c'était un gagne-pain, un métier qui tendait une main suppliante aux artisans, les priant de vouloir l'accueillir comme auxiliaire.

Une princesse éclairée, l'Impératrice Marie-Thérèse, mesura d'un coup-d'œil la position; elle comprit que les Pays-Bas allaient perdre leur plus belle gloire, leur école flamande, si l'on n'y apportait un prompt remède.

Digitized by Google

La souveraine ne supprima point la corporation de Saint-Luc, mais elle établit par un décret du 13 novembre 1773, publié à Malines le 2 décembre suivant, une Académie des Beaux-Arts, où les artistes pourraient se former sous une bonne direction.

Dans sa missive adressée aux autorités malinoises, l'Impératrice retrace la situation; elle encourage le culte des arts, en lui octroyant pleine liberté.

« Ces arts, y est-il dit, jadis si florissants étant tombés, » ont attiré notre attention et celle de notre beau-frère et » nepveu, Charles-Alexandre, duc de Lorraine, gouverneur » général des Pays-Bas, voulant faire revivre ces arts a érigé » l'académie, ordonnons que la peinture, sculpture, gravure » et architecture ne dérogent point à la noblesse et que cha- » cun peut librement exercer ces arts et vendre ses œuvres » sans devoir se faire inscrire en quelque métier, ni se faire » reconnaître par eux, puisque le maître d'art exerce son » art sans s'occuper d'œuvres mécaniques, réservées aux » métiers. En outre, les graveurs n'ont pas besoin de nos » lettres d'octroi pour éditer leurs œuvres, après les avoir » soumises à l'approbation de notre Fiscal avant de les » donner au jour (1). »

Si l'acte impérial ne supprimait point de droit la gilde des peintres et des sculpteurs, elle la paralysait complétement en infirmant toutes ses prérogatives : dorénavant, libre éducation et libre concurrence; le champ était ouvert au progrès.

Le règlement abandonnait au métier « les œuvres mécaniques » la partie matérielle de la profession. Chose étrange à croire, la corporation de Saint-Luc saisit avec avidité cette branche, que jadis elle eut répudiée en rougissant. Elle la prit et voulut en avoir le monopole. Elle exigea du

(1) Règlement de S. M. touchant la peinture, sculpture, gravure et architecture.

Digitized by Google

Magistrat une défense formelle, à l'adresse de N. van den Bossche, de peindre les façades ou de s'occuper d'autres travaux réservés au métier, sous peine de six florins d'amende; car il n'était point investi de la franche-maîtrise (3 avril 1775).

La gilde végétait honteusement à côté de sa jeune rivale, l'Académie. Elle essayait de se soutenir et de garder un rang parmi les autres corporations; mais la position débile qu'elle avait encore, elle le devait surtout aux orfévres, ses coassociés.

Une des dernières apparitions que le métier fit dans l'histoire locale, date du jubilé de Saint-Rombaut, célébré en 1775. Le corps des peintres, des sculpteurs et des orfévres fit construire pour la cavalcade de l'*Ommegang* un char sur lequel était représenté le Triomphe du Christianisme à Malines. Sur les débris du temple de Diane, l'apôtre de Malines plantait la croix; le comte Adon, Elisabeth, son épouse, et la Pucelle de Malines s'inclinaient devant le bois vénérable (1).

Après cette solennité, nous ne trouvons guère de vestiges de la corporation de Saint-Luc. Une statistique du 30 avril 1783 établit que le métier comptait encore douze francs-maîtres. Cette gilde, autrefois si féconde en grands artistes, expira dans l'oubli. Méconnaissable et rebutée jusque par ses anciens disciples, elle gisait presque sans vie, lorsque enfin son souffle s'éteignit sans bruit sous l'étreinte de la nouvelle Académie, à laquelle une organisation moderne promettait un brillant et utile avenir.

(1) Praeltreyn zullende geschieden den 26 van junius, den 3 van julius, den 10 van julius MDCCLXXV. — Cinquième char.

Digitized by Google

Annexes.

I. *Doyens de la gilde de Saint-Luc, à Malines.*

Nous donnons ici la liste des doyens de la corporation des peintres et des sculpteurs, telle que nous avons pu la reconstituer au moyen de documents épars.

1479. Jean Crabbe, *juré.*
Jean de Bruyne, *juré.*
1533. François Crabbe, *juré.*
1539. François Crabbe, *juré.*
1540. Nicolas de Poeys.
François Crabbe.
Willem Palete, *jurés.*
1549. François Crabbe.
Antoine van Outerschaten.
1559. Jean Feermans.
Jean Vinckenboons.
1563. François Verbeeck.
Antoine van Duerne.
Charles van Duerne, *jurés.*
1581. Godefroid van Steynemolen.
Daniel Snellinckx.
1584. Jérôme de Vadder.
Henri van der Ouwermeulen.
1599. Barthélemy van Conincxloo.
Jean Verbeke.
Rombaut Machiels.
1600. Corneille Feermans.
Jean van Duerne.
1614. Jean van den Bossche.
Rombaut Machiels.
1619. Michiel Verschueren.
Tobie van Tissenack.

Digitized by Google

1623. Martin van Calster.
Ambroise Verschueren.
1625. Martin van Calster.
Luc Franchoys.
1626. Jacques van den Bossche.
Gaspar Schillemans.
1627. Martin van Calster.
Jean van Recht.
1628. Antoine Fiderbe.
Ambroise Verschueren.
1629. Pierre Verschueren.
Grégoire Berincx.
1631. Jean van Recht.
Ambroise Verschueren.
1632. Luc Franchoys.
Grégoire Berincx.
1633. Jean van Recht.
Gaspar Schillemans.
1634. Luc Franchoys.
Grégoire Berincx.
1635. François van Loy.
Maximilien Labbé.
1637. Luc Franchoys.
François van Loy.
1638. Gaspar Schillemans.
Jean van Recht.
1639. Maximilien Labbé.
Grégoire Berincx.
1640. Luc Franchoys.
François van Loo.
1641. Jean van Recht.
Wautier van Elsen.
1642. Gaspar Schillemans.
Grégoire Berincx.
1643. François van Loo.
Jacques Voorspoel.
1644. Gaspar Schillemans.
Wautier van Elsen.

Digitized by Google

1645. Grégoire Leerens.
Jacques Voorspoel.
1646. Wautier van Elsen.
Gaspar Schillemans.
1647. Gaspar Schillemans.
François van Loy.
1649. Wautier van Elsen.
François van Camp.
1650. Grégoire Berincx *ou* Grégoire Leerens.
Maximilien Labbé.
1651. Wautier van Elsen.
Gaspar Schillemans.
1652. François de Wilde.
François van Loo.
1653. Maximilien Labbé.
François van Cattenhout.
1654. François de Wilde.
François van Loo.
1655. Gaspar Schillemans.
Wautier van Elsen.
1657. François van Campenhout.
Jean van Doren.
1658. Maximilien Labbé.
François van Orsagghen.
1659. Winne van Elsen.
Jacques Doorne.
1660. Barthélemy van Elsen.
Jean Berincx.
1661. François de Wilde.
Maximilien Labbé.
1662. Barthélemy van Elsen.
Jean Berincx.
1664. Barthélemy van Elsen.
François van Orsagghen.
1667. François van Orsagghen.
Barthélemy van Elsen.
1668. Jacques de Horen.
Michel van den Eynde.

Digitized by Google

1669. Jean Verhoeven.
Jean Berincx.
1670. Barthélemy van Elsen.
Jacques de Horen.
1673. Corneille Schillemans.
Jacques de Horn.
1675. Jean de Dryver.
Daniel Janssens.
1676. Barthélemy van Elsen.
Maximilien Labbé.
1679. Jean de Dryver.
Daniel Janssens.
1680. Jean Berincx.
Nicolas van der Vekene.
1681. Gilles Smeyers.
Jean de Dryver.
1682. Jean Berincx.
François Langhmans.
1683. Nicolas van der Vekene.
Jean de Dryver.
1684. François Langhmans.
Gilles Smeyers.
1685. Jean de Dryver.
Jean Berincx.
1686. Gilles Smeyers.
François Langhmans.
1687. Jean de Dryver.
1689. Jean Berincx.
Jean de Dryver.
1690. Nicolas van der Vekene.
Jean de Hondt.
1691. Laurent van der Meulen.
Gilles Smeyers.
1692. Jean de Hondt.
Nicolas van der Veken.
1695. Laurent van der Meulen.
Pierre Simon Verlinden.
1702. Jean Berincx.
Nicolas Toussyn.

Digitized by Google

II. *Armoiries de la gilde de Saint-Luc.*

La corporation des artistes de Malines portait pour blason les armoiries qui étaient généralement en usage parmi les métiers des peintres et des sculpteurs aux Pays-Bas; à savoir : *d'azur à trois écussons d'argent; cimier, une tête de bœuf au naturel.*

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

L'Académie des Beaux-Arts.

1771-1830.

Sommaire : Situation des arts à Malines à l'époque de l'établissement de l'Académie. — G. J. F. Herreyns vient de fixer à Malines. — Il ouvre une école de dessin. — Ancien projet d'académie. — Académie provisoire. — Souscription. — Charles de Lorraine prend l'Académie provisoire sous sa protection. — Concours annuels. — Sceaux de l'Académie. — Jubilé de 1775. — Transfert de l'Académie au collége des Jésuites. — Érection en Académie royale. — Départ de G. Herreyns. — Abandon de l'Académie pendant la révolution française. — Son rétablissement en 1801. — Transfert des cours au Vieux-Palais. — Organisation sous le régime hollandais. — Formation du Musée. — Révolution belge. — Annexe : Concours 1774-1829.

Vers la fin du XVIIIe siècle, le régime des corporations était usé. La constitution des métiers en corps séparés s'effaçait chaque jour davantage, car les nouveaux apprentis négligeaient de se faire inscrire sous les vieilles bannières de leur profession. L'effet immédiat de cette tendance vers l'émancipation, fut une décadence simultanée dans toutes les branches de l'industrie et des arts. L'ouvrier et l'artiste particulièrement, affranchis désormais de l'apprentissage, embrassaient chacun leur carrière,

Digitized by Google

sans en posséder les notions fondamentales. Ceux qui pratiquaient l'art furent les premières victimes de leur innovation : d'une part, ils dédaignaient les conseils et la direction des francs-maîtres, d'autre part, il n'y avait point d'école, où ils pussent acquérir les principes nécessaires.

Telle était la situation de Malines vers 1770. L'antique cité, jadis si féconde en bons maîtres, n'en possédait plus un seul. Elle montrait avec orgueil et regret les œuvres de ses deux derniers artistes : les productions du sculpteur Théodore Verhaegen (1) et les peintures de Égide Joseph Smeyers (2), qui tous deux venaient de descendre dans la tombe.

A cette époque, un peintre anversois, Guillaume Jacques François Herreyns, vint se fixer à Malines. De brillants antécédents favorisèrent l'établissement du jeune artiste dans notre ville. La valeur de son talent était connue et attestée par les lauriers qu'il avait remportés dans les classes de dessin et d'architecture de l'Académie d'Anvers.

Peu après son arrivée, Herreyns ouvrit à Malines une école de perspective et d'architecture. Ses premiers efforts furent couronnés de succès; les élèves affluèrent à ses leçons, et le zèle du maître grandissait à mesure qu'il voyait prospérer son entreprise.

Le nombre sans cesse croissant de ceux qui suivaient les cours que Herreyns avait établis dans sa demeure, lui suggérèrent la pensée d'ériger à Malines une Académie de dessin, à l'instar de celle qui existait à Anvers.

Le projet de créer à Malines une Académie de peinture et de sculpture n'était point une idée neuve. Dès la fin du XVIIe siècle, la pensée que nourrissait Herreyns avait flatté l'espoir d'un grand maître, Luc Fayd'herbe.

(1) Mort en 1759.
(2) Mort en 1771.

Digitized by Google

L'éminent sculpteur, appuyé d'un grand nombre d'artistes, présenta, le 5 juin 1684, une requête à l'autorité communale pour qu'elle voulût établir une distinction entre les peintres et les sculpteurs d'un côté, et d'un autre côté entre les ouvriers maniant la brosse, les fabricants de jouets, qui jouissaient des franchises de Saint-Luc aux mêmes degrés que les artistes dignes de ce nom. Les signataires de la pièce firent en même temps entrevoir à la régence que, s'il était fait droit à leur supplique, une Académie des beaux-arts pourrait être installée à Malines, telle qu'elle existait déjà à Anvers et à Bruxelles.

Malheureusement cette demande, si digne d'être prise en considération, fut rejetée (1).

(1) Baron du Trieu de Terdonck, *Notice sur la vie et les œuvres de Luc Fayd'herbe*. Malines, 1858.

« Aen myne Eerw. Heeren Wethouderen dezer stadt Mechelen, in Policey camer vergadert,

» Verthoonen met behoorlyke reverentie de onderschrevene constschilders en belthouwers deser stadt, hoe dat hunne respective consten en wetenscap van allen oude tyden zyn gehouden geweest voor liberael, ende geen gemeyns hebbende met mechanicque hantheringe of ambachten; hoedaenichlyck dat de zelve by allen edelieden mogen worden geexerceert sonder eenige derogatie aen hun qualiteyt, ter contrarie syn door de selve consten verschyde uytmuntende meesters, als onder andere by desen tyden Petrus Paulus Rubens, Antonis van Dyck ende meer andere by de princen, soo van dese en andere landen gepromoveert geweest, selfs tot den staet van ridderschap, ende in den selven het exercitie van hunne conste blyven continueren. Het is nu zoo dat binnen dese stadt evenwel gene distinctie en wordt gemaeckt tusschen het mechanicque en liberael schilderen ende belthouwen, maer dat de dekens van het schildersambacht indifferentelyk opt pretext van hunnen rolle praemen, selfs allen uytschyenende meesters om te comen onder voors^e mechanicqueambacht, synde gecompozeert van stoffeerders, popmakers, cladders en ander winckelhoudende persoonen, directelyk tegen de natuer van remonstranten liberale conste. Ende waer door den luyster van selve comt te verdwynen, ende wyt dese als nu florissante stadt gehouden worden verscheyde treffelyke constenaers, aen de welke elders geen het minste obstacle en worde gemaeckt in het exercitie van hunne conste en de welke anderssins alhier souden worden getrokken, ende dat meer is die onderg^s vertrouwen vastelyck dat sy het voors. obstacle geweest synde, sullen

Digitized by Google

Le 22 mai 1771, Herreyns adressa une lettre au Magistrat de Malines. Il exposa dans cette missive le plan qu'il

komen te wegen brengen van alhier op te rechten eene treffelycke Academie als tot Antwerpen, Brussel en elders, omme in de selve by de liefhebbers naer het leven te worden geteeckend, waer door oock veele vremde alhier souden worden aengelockt en by faute van welke alsnu de ingesetene deser stadt om te comen tot perfectie de selve Academie elders moeten opsoeken, synde sulckx oock seer wel geconsidereert geworden by de Heeren wethouderen van Antwerpen, hebbende in hunner stadt gesepareert de mechanique van de liberaele meesters, hebbende de lesten genoegh met de camer van Rhetorycque ofte poesye aldaer, ende de eerste gelaten onder hun voorigh ambacht, sulx is oock gebeurt verleden jaer in die vermaerde republieque van Venetien, naer luydt van het extract uyt de « Relations véritables » van 23 january 1683, het extract ten desen annex synde in de selve republieque gemaeckt voor het toecomende eene destinatie tusschen de ghene professie doende van voors. conste by hun gedeclareert liberael ende exempt van lasten, de welke moeten draegen de gene exerceerende de mechanieque, sulcx dat (onder ootmoedige correctie) voor het gemeyn beste soude convenieren dat dusdaenigh onderscheyden ende distinctie oock alhier, wierde oock om voordere redenen by de remonstranten in cas van noode UE. mondelinge naerder te representeren, oorsaeke waerom sy keeren tot UE., ootmoedelyck biddende de selve gelieven gedient te syn de supplianten en allen anderen die hun binnen dese stadt in liberale consten van schilderen en belthouwen sonder het houden van winkel en diergelyke mechanieque functien sullen comen te exerceeren, te verclaren exempt van voors. ambachte en lasten daer toe staende, de supplianten vormende een particulier corpus, t'sy onder den naem van academiaels binnen Parys, Londen, etc., t'sy met vervoeging aen de camer van Rhetorycque binnen dese stadt, op den voet van Antwerpen ofte daer inne andersints soodaenighlyk te voorsien als de selve naer de gelegentheid van de saecke en voor het gemeyn recht sullen vinden te behooren, twelke doende, etc. »

Was onderteekent :
PHILIPPE DE GRAVE,
VAN DEN STEEN,
in den naem van meer anderen.

En marge :
« Gesteld in handen van de H. Policeymeesters, 8 mey 1684.
» J. VAN DEN VENNE. »

En marge :
« Sy gestelt in handen van de dekens van de schilders en stoffeerders, om hierop mondelinchs te commen segghen.
» Actum 5 juny 1684,
» J. VAN DEN VENNE. »

Le 13 juin 1634, la corporation des peintres adressa au Magistrat la résolution suivante :

« Memorie
van de gene die de Academie sullen beginnen te stabuleren en de naemen

Digitized by Google

avait conçu pour l'érection d'une école des beaux-arts. La ville ne rejeta point complétement la pétition de l'artiste; elle appréciait le mérite du projet, mais elle n'osait encore l'approuver sans réserves. Elle commença, par mesure de bienveillance et d'encouragement, par accorder au peintre anversois la dispense du service militaire des serments et l'exemption de l'impôt sur les denrées alimentaires.

Heureusement qu'il se trouvait dans le collége échevinal un homme éclairé, qui comprenait l'avantage que le nouveau projet offrirait à la ville. C'était le commune-maître Jean-Baptiste van den Venne. Ce magistrat développa devant ses collègues, en séance du 23 mars 1772, toute l'utilité que présentait la proposition Herreyns. Il leur mit sous les yeux le peu de difficulté que rencontrerait la réalisation de cette idée, puisque Herreyns s'engageait à enseigner gratis les éléments de la géométrie et de la perspective tous les dimanches et les jours fériés, de dix heures

van de gene die dese requeste hebben doen stellen ende ootmoedelyck syn versoekende geweest van myne Eerw. Heeren van het magistraet, ende alsnu in handen gestelt van myne Heeren policeymeesters, om daerin te doene tgene naer reden is versocht geweest en verhopende syn eenen goeden uytval ende eene vierige protexie om deze vrye liberaele schilders conste in haeren eersten staet van libertyt te herstellen, etc. Mr Lucas Fayd'herbe, den ouden, Mr Jan Fayd'herbe, den jonghen, Mr Jan van den Steen, Mr F. Boucxtuyns, Mr Eloy Bonnejonne, Mr Huysmans, vremde, Mr Sonnemans, vremde, Mr Sebastiaen van Aken, Philips de Grave, Jan de Coxie en Mr Ferdinand Saeijes, vremde.

» Mitsgaders eenige qualiteyt van jonghe aencomelinge, die alreeds beginnen al wat fraeis te doen ende in weinige tyt al fraeye meesters sullen worden, vermits dese Academie nieuw ingestelt haren voortgang sal creygen.

» Wy ondergescr. supposten van het schilderambacht alhier, verclaeren aent versoeck met deze memorie gedaen nochte oock met requeste by eenige supposten gepresenteert over het selve versoeck niet te willen houden, maer verclaren dat wy ons syn houdende aen de rolle van den ambachte.

» Actum 14 juny 1684.

» (Signé) Francis Boekstuyns,
» Peeter Sonnemans. »

Digitized by Google

du matin à midi. Pendant la semaine, il s'obligeait à donner chaque jour une leçon de dessin, depuis six heures à huit heures du soir, à partir du 1er octobre jusqu'au Carnaval.

Des ouvertures aussi généreuses, inspirées par la seule passion de l'art, subjuguèrent l'autorité; le Magistrat décida de faire un essai provisoire, et en cas de réussite, de solliciter l'appui du gouvernement.

En conséquence, la ville autorisa l'artiste à se rendre à Anvers, à l'effet d'y acheter des modèles de plâtre, jusqu'à concurrence de la somme de trois ou quatre pistoles. En même temps, on formula rapidement un règlement destiné à maintenir l'ordre parmi les élèves. La chambre de police apposa son approbation à cette pièce, le 12 octobre de la même année.

L'agrément de la régence étant acquis au fondateur de l'Académie, la ville ne négligea rien pour entretenir et encourager l'entreprise de Herreyns. L'administration communale adjoignit au peintre un ouvrier, qu'elle entretenait à ses frais, à raison de 25 florins par an; elle prit en même temps sur elle toutes les dépenses de feu et de lumière.

A défaut de local suffisant, on affecta aux leçons la salle à côté de la porte principale des Halles. Cet endroit servait anterieurement à l'expertise des draps. Cependant cette place était peu étendue et malsaine, à cause du peu d'élévation des étages. Dès le 2 novembre suivant, le Magistrat considérant que dans le court espace de quelques semaines, le nombre des élèves s'élevait déjà à près de cent, résolut d'établir les classes de dessin à l'hôtel-de-ville. Les trésoriers furent autorisés en conséquence à faire les dépenses nécessaires pour préparer deux salles : l'une devait servir aux cours, l'autre était destinée à la conservation des modèles.

L'Académie était à peu près organisée. Le concours de la ville ne lui avait pas fait défaut; il ne manquait plus pour

Digitized by Google

sa constitution que l'octroi du souverain, par lequel ce dernier prendrait le nouvel établissement sous sa protection.

Une question capitale restait néanmoins à résoudre, c'était celle des ressources pécuniaires. Sur la proposition du commune-maître van den Venne, il fut résolu, le 30 mars 1773, que l'un des bourgmestres de la ville, accompagné du conseiller pensionnaire Thys, se rendraient à la demeure du procureur-général du Grand Conseil, afin d'informer ce dignitaire des progrès rapides que faisait l'école de dessin et des dépenses qui incombaient à son directeur. Ils étaient chargés de prier le fonctionnaire impérial de vouloir prêter son concours à l'Académie et d'émettre un avis favorable au cas où le gouvernement prendrait les renseignements du fisc par rapport au traitement du directeur.

D'après le rapport des mandataires, lu le 5 avril suivant devant le collége, les dispositions du procureur-général étaient des plus favorables à l'institution. Il résultait d'une entrevue avec Herreyns, que celui-ci, outre une indemnité pour les dépenses, se serait contenté d'un traitement annuel de 200 florins. Le Magistrat décida, après cet exposé, d'adresser au gouvernement une demande de confirmation pour cette école jusqu'ici provisoire, de pouvoir la placer sous le patronage de son Altesse impériale et de prendre sur la caisse communale les 200 florins en question.

Au mois d'octobre, Herreyns ouvrit de nouveau ses cours. Cette fois l'affluence des récipiendaires fut telle, qu'à défaut de place, il dut en refuser plusieurs.

Le 25 du même mois, le Conseil approuva une proposition que fit le directeur à l'effet de pouvoir, dans l'intérêt des élèves nouvellement admis, recommencer chaque année les leçons d'architecture et de perspective. Cette décision fut publiée par la *Gazette d'Anvers*.

Le commune-maître J. B. van den Venne et l'échevin

Digitized by Google

A. C. G. Deudon avaient été dès le principe les plus ardents défenseurs de l'école des arts. Le zèle de ces magistrats, joint aux succès de l'Académie, contribuèrent puissamment à acquérir à l'institution la bienveillance de l'autorité toute entière. Chacun des membres du Conseil s'engagea à la soutenir pécuniairement, par une rétribution d'au moins 3 florins et 3 sous par an. Toutes les notabilités de la ville suivirent l'exemple du Magistrat et s'engagèrent de concourir de la même manière à la fondation de l'Académie.

Il sera intéressant de rapporter ici les noms de ces amis de l'art (1) :

Jean-Henri, archevêque de Malines. — G. de Navarro, gouverneur. — Le baron van der Hemm, écoutète. — F. G. A. Brénart, conseiller ecclésiastique. — H. de Partz, ibid. — G. Tackoen. — H. Diu, conseiller, procureur-général. — La comtesse douairière de Respani. — Le comte de Respani. — Van der Fosse. — Le comte de Wonsheim. — de Celles, baron d'Hove. — Baron d'Hovorst-Pellenberg. — de Vicq, baron de Cumptich. — G. G. de Ruysschen, comte d'Elissem. — L. Deudon. — Pierre P. X. de Brouchoven, comte de Bergeyck. — Le baron de Saint-Vaast de Denterghem. — E. J. de Perceval, conseiller, r^r qual. et lieutenant de la cour féodale de S. M. — Joseph de Brouchoven de Bergeyck. — J. F. Douglas dit Schott. — Le baron de Moriensart. — J. H. Haenen, doyen. — J. J. van Dyck, curé. — P. de Meester. — P. Dens, præses seminarii. — J. van Caster, prieur d'Hanswyck et vicaire-général. — P. comte de Romrée. —Van Beeck. — J. van Aken d'Heysbroeck. — B. F. J. van den Wiele. — C. J. van Meerbeeck. — J. B. van Velde

(1) Il est à remarquer que cette liste de souscription resta ouverte pendant de longues années.

Digitized by Google

de Melroy. — J. B. F. van den Wiele. — R. J. van Rymenam, canonicus. — M. A. Keller, ibid. — P. A. Deschamps, ibid. — G. Husmans. — C. G. J. de Behaigne, can. z. recept. sem. arch. — Mme Papeians de Morchoven. — J. F. Rouvoet. — Johan Oostdyck. — Henri Jacques Parduyns. — Mr Snoy. — Mme Snoy, née vander Gracht. — G. Spenner, capitaine. — M. Buydens, secrétaire de Keerberghen et Boort-Meerbeeck. — Joan. Carol. Fay-d'herbe. — J. B. F. van Slabbeeck, dec. et past. B. M. S. V. D. — P. P. van Kiel, kerckmr O. L. V. — Henri van den Nieuwenhuysen. — N. Franç. Walravens, 1774. — G. J. van Meldert, chan. grad. — Dirix de Bodimont, conseiller et recevenr général de S. M. I. A. — P. F. van Paesschen. — H. J. de Villers. — de Nélis. — Marci. — de Créquy-Hannicart. — Crabeels de Corbeeck over Dyle. — Crabeels de Corbeeck d'Opvelp. — De Crane de Buerstede. — J. A. van Everbroeck. — J. F. Vellemans. — A. Husmans de Merbois. — M. E. Pansius, secrétaire. — E. J. A. de Jongh. — Gualterus Schouten, M. D. — De Beelen-Bertholf. = G. de Quertenmont, 1774. — O. A. Bertrand. — H. de Schooff. — M. van Velsen. — B. du Sart. — D. G. Rousseau. — G. F. Verhoeven. — J. L. J. Pouppez. — Rombaut Neeffs. — Constant Joseph van den Nieuwenhuysen. — J. A. Vlemincx, meyer van 't district van Mechelen. — J. P. M. van Diepenbeeck. — J. C. Ryckaert, drossart de Bonheyden, 1774. — J. A. Blyckaerts, juge des domaines de S. M. au département de la ville de Malines. — G. de Burlet. — Jacobus Bono. — J. Ghison. — R. Bournons, lieutenant et ingénieur. — J. R. van Goorlaecken. — A. S. de Vylder. — J. E. Morissens. — C. Peeters. — M. F. van den Zype. — de Fierlant. — J. Fr. Peppé. — J. G. Huleu, can. S. Rumoldi. — Le comte de Liedekerke. — Mr de Fierlant. — La douairière Snoy, née de T'Sestich. — J. F. Versluysen. — Joseph

Digitized by Google

Vincent Menu, 1776. — C. Fiocco. — Mar. Sigenitz, capitaine d'artillerie. — Diez. — J. A. Megners, capitaine d'artillerie. — J. B. van den Venne, borgmstr. — J. Pansius, ibid. — F. van der Laen. — M. Hettema. — H. F. van Meldert, schepenen. — A. C. G. Deudon, échev. — C. J. Cailloux, conseiller, pensionnaire actuel. — J. C. Thys, conseiller pensionnaire. — F. Franco y Feo de Briez de Contich, m^tre de police. — J. du Trieu, ibid. — J. A. van der Linden, secrétaire. — J. F. de Cock, ibid., 1774. — J. F. Keyaerts, greffier. — G. J. van Ham, surint^d du Mont de Piété. — J. B. Leyniers, can. S. Rumold. Mechl. — J. Lambrechts, koningh van den edelen jonghen kruysboghe. — J. Ph. Seresia. — Jos. Jongelinckx, dienende deken der zelve gilde. — François Mairin. — Mathys H. P. Bos. — G. A. de Meester. — P. D. van Velsen, 1782. — H. A. Tackoen, échevin. — van Volxem. — J. F. Scheppers, l'aîné. — J. F. Scheppers, au nom de la société patriotique, 1786, laquelle contribue annuellement un Louis. — J. H. de Lantsheere, président du séminaire de Steenhault. — Baronne de Beer de Meulebecque. — La douairière van der Varent, née de Waepenaert. — F. J. de Meester. — J. J. Wirix. — P. J. J. de Meester. — De Proppez du Hun. — D. Baujoz. — R. S. de Brouwer. — Van Brée. — La douairière d'Oosterlinck. — Wirix de Tercam. — Van der Gracht. — G. J. Piré, chan. de Soignies. — C. M. F. du Trieu, m^re de Police. — J. B. Crabeels, conseiller pensionnaire. — J. F. de Cocq, m^re de police. — De Spenraey. — Van Grootven de Merbeck. — J. Ponthieure de Berlaere, can. S. Rum. — G. F. J. du Trieu, ibid. — J. de Cannart d'Hamale, l'aîné. — Van den Branden de Reeth. — Em. Goubau. — La douairière Goubau, née de Villegas-Pellenberg. — Goubau. — Th. de Briez. — P. de Waepenaert. — de Villers du Fourneau. — G. J. J. Verlinden, greffier. — J. B. Pan-

Digitized by Google

sius, schouteth. — Bartho Gyseleers-Thys. — La douairière de Spenraey, née Snoy. — J. B. J. Verhaghen. — E. S. Poullet. — J. Quirini. — E. J. de Bors. — Leclercq. — Della Faille d'Elsbroeck. — Peytier, heere van Merchtem. — F. d'Hoop. — La douairière van Alstein, née d'Hoop. — † J. A., arch. de Malines. — de Wargny, sous-préfet. — Van Provyn. — C. de Plaine, maire. — P. A. Pierets, adjoint. — A. J. Reyntiens. — J. de Rycke. — Gustave van Velsen. — Lambelin, greffier.

Le produit de la souscription annuelle était affecté en partie à couvrir l'achat des prix à distribuer après le concours; le surplus devait être employé aux frais généraux de l'école.

Cependant, il manquait jusqu'ici à Herreyns, qui offrait si généreusement le concours de son talent à la ville, quelques pièces essentielles à l'exécution de ses désirs. Il avait disposé pour l'instruction de ses élèves, des modèles qui lui appartenaient personnellement ou de ceux que des amis bienveillants n'avaient pas hésité à mettre à sa disposition. Le 15 octobre 1773, fut présenté au collége échevinal, une demande du sieur Herreyns, par laquelle il déclara avoir l'occasion d'acquérir à un prix avantageux plusieurs figures de plâtre, qui seraient de première utilité pour l'Académie. Malheureusement, les finances communales ne pouvaient guère s'engager dans de nouvelles dépenses. Les défenseurs de l'école, MM. van den Venne et Deudon, tous deux membres du collége, furent les premiers à reconnaître la difficulté. Sur l'initiative de ces magistrats, il fut résolu que chacun des membres de la régence donnerait une demi-couronne, pour l'achat des statues et des figures en question.

Dans la même séance, le conseil s'occupa des mesures qu'il y avait à prendre pour obtenir du gouvernement qu'il érigeât l'institution de Herreyns en académie, selon qu'il

Digitized by Google

avait été résolu déjà le 5 avril précédent. Les efforts de la ville furent couronnées de succès; un décret du gouverneur Charles Alexandre de Lorraine, daté du 13 novembre 1773, apporta pleine satisfaction à ses aspirations. Le prince déclara prendre sous sa protection l'Académie de Malines; il autorisa le Magistrat à gratifier le directeur Herreyns, d'un pension annuelle de 200 florins, à prendre sur la caisse communale, et à accorder à ce dernier franchise des taxes à prélever sur les denrées alimentaires, pour lui et pour sa famille.

Voici le texte de l'octroi du gouverneur des Pays-Bas :

« Charles Alexandre, administrateur de la grande maîtrise en Prusse, grand maître de l'ordre Teutonique en Allemagne et Italie, duc de Lorraine et de Baar, maréchal des armées du Saint Empire romain et de celles de Sa Majesté l'impératrice douairière, reine apostolique de Hongrie et de Bohême, etc., etc., son lieutenant et capitaine général de ses Pays-Bas, etc., etc., etc.

» Chers et bien amés, sur le raport qui nous a été fait de votre requête par la quelle après avoir porté à notre connaissance, que dans la vue de faire renaitre les arts libéraux dans la ville de Malines, vous y avez établi l'année derniere une académie de peinture, de sculpture, d'architecture et de perspective, vous nous suppliez de la prendre sous notre protection immédiate, et au surplus de vous authoriser d'accorder au directeur de cette académie, qui y enseigne gratis, un gage annuel de deux cens florins, ainsique les pleines franchises pour la consomption de son ménage, nous vous faisons la présente pour vous dire que nous voyons avec satisfaction les mesures, que vous avez prises pour faire revivre à Malines les arts aussi intéressans, que nous avons pris et prenons sous notre protection spéciale et immédiate votre nouvelle académie, et que nous vous avons autorisé et autorisons d'accorder au directeur

Digitized by Google

de cette académie, qui y enseigne gratis, un gage annuel de deux cens florins, ainsique les pleines franchises pour la consommation de son ménage, notre intention étant néanmoins, que les franchises ne lui soient accordées que provisoirement et jusqu'à ce que nous trouverons convenir d'en statuer autrement. A tant, chers et bien amés, Dieu vous ait en sa sainte garde.

» De Bruxelles, le 13 novembre 1773.

» Paraphé N^e V^t.

» (*Signé*) CHARLES DE LORRAINE.

» Plus bas :

» Par ordre de Son Altesse roiale,

» (*Contresigné*) DE REUL f. f. »

La lettre du Prince était accompagnée du « règlement de S. M. I. concernant la peinture, sculpture, gravure et architecture. »

Quelques jours après la réception de l'octroi du Gouverneur, le conseil de la ville décida de faire ériger au-dessus de la porte de la salle de dessin les armoiries de S. A. R., avec l'inscription : *Académie sous la protection spéciale et médiate de Son Altesse royale.*

Le placement du blason impérial eut lieu avec solennité. Le carillon de Saint-Rombaut annonça le moment où les élèves se disposaient à parcourir les rues en cortége. Plus de cent cavaliers figurant les sciences et les arts, ouvraient la marche; après eux s'avancait un char de l'*Ommegang*, chargé de sujets emblématiques de circonstance. La famille des géants, accompagnée du fifre et du tambour traditionnels, fermaient le défilé. Le soir, la salle d'étude fut brillamment illuminée; trois tonneaux de goudron, placés devant l'hôtel-de-ville, répandaient leurs lumières sur la Grand' Place.

Le général-major de Beaulieu, gouverneur intérimaire de Malines, envoya le 31 janvier 1774, sur la demande des

Digitized by Google

autorités communales, le portrait en buste du royal protecteur de l'institut.

Le 14 février 1774, fut approuvée la proposition du commune-maître van den Venne, tendant à obtenir l'établissement d'un concours entre les élèves et une distribution de récompenses aux lauréats, comme il était d'usage de le pratiquer dans les autres villes. Le premier prix devait consister, d'après le projet, en une médaille de vermeil, portant d'un côté le buste de Charles de Lorraine, de l'autre côté les attributs académiques. Le second prix, semblable au premier, était simplement en argent. Pour couvrir les frais de ces dernières dépenses, il fut convenu que l'on recueillerait dans un registre spécial les signatures des membres honoraires, qui s'engageraient chacun à verser annuellement au moins une couronne royale.

Tel fut le succès de l'Académie que bientôt la salle de l'hôtel-de-ville devint trop étroite pour contenir les élèves; en outre, le besoin d'avoir plus d'un professeur devint imminent. Le commune-maître van de Venne et l'échevin Deudon proposèrent au collége, le 5 avril 1774, de choisir deux membres parmi le Magistrat comme administrateurs suprêmes de l'Académie. Ces délégués auraient dans leurs attributions le devoir de convoquer les membres honoraires, à l'effet d'élire parmi ceux-ci deux co-directeurs et un secrétaire. Ces cinq délégués seraient préposés à la direction générale des affaires de l'Académie. Van den Venne et Deudon furent désignés à l'unanimité par la régence comme administrateurs. Ces derniers réunirent, le 25 suivant, les souscripteurs à l'Académie. L'assemblée nomma membres du comité, le comte de Respani et le comte Coloma, baron de Leeuw-Saint-Pierre. Le sieur G. F. Verhoeven, négociant, fut appelé aux fonctions de secrétaire (1).

(1) G. Verhoeven est l'auteur d'un mémoire, couronné en 1777, sur l'état du commerce au XIIIe et au XIVe siècle aux Pays-Bas.

Digitized by Google

Le premier concours entre les élèves eut lieu peu après. Le jury était composé de P. J. Verhaegen, peintre de S. M., de J. Verhaegen, frère du précédent, et de Herman Gillis; tous trois peintres habitant Louvain. Ces artistes s'étaient réunis sous la présidence du directeur Herreyns, en présence des commissaires de l'Académie.

La distribution des prix fut fixée au 25 avril, à trois heures de relevée. Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, décerna les récompenses. Après la cérémonie, un des élèves lut un discours dans lequel il fit l'éloge des beaux-arts. La *Gazette d'Anvers*, du 3 mai 1774, donna une compte-rendu détaillé de cette fête.

Le premier prix d'architecture fut dévolu à André Michiels, menuiser, né à Tessenderloo. Le second prix échut à Jean Antoine de Cocq, menuisier, né à Malines. Le troisième fut remporté par Jean van Reeth, menuisier, né à Turnhout, et le quatrième, par Egide G. van Buscom, sculpteur, né à Malines.

Dans la classe de dessin d'après le plâtre (antique), le résultat fut le suivant : Premier prix, François van Thulden, peintre, né à Anvers. — Second prix, Henri Jos. van den Nieuwenhuizen, né à Malines. — Troisième prix, Jean Du Sart, né à Malines.

Dans la classe de dessin, principes. Huit concurrents. — Premier prix, Jean Fr. van Geel, sculpteur, né à Malines. — Deuxième prix, Guillaume Maes, orfévre, né à Malines. — Troisième prix, Egide G. van Buscom, sculpteur, né à Malines.

Dans la classe de dessin, ornements et feuillages. Soixante-huit concurrents. — Premier prix, Guillaume Maes, nommé ci-dessus. — Deuxième prix, Jean de Moor, orfévre, né à Malines. — Troisième prix, Jean Smets, orfévre, né à Malines. — Quatrième prix, Egide G. van Buscom, nommé ci-dessus. — Cinquième prix, Jacques de Raedt, né à Malines.

Digitized by Google

Le nombre des élèves ayant pris part au concours, s'élevait dans les trois classes à deux cent dix, sans y comprendre ceux qui dessinaient d'après le plâtre.

Les attestations et les actes émanant de l'Académie portaient l'empreinte d'un sceau, sur lequel on remarquait un laurier, aux branches duquel pendaient des couronnes, et l'inscription *crescrit ad coronas*. Plus tard, le scel fut changé; cette fois on y lisait : *Sigillum Academiæ liberalium artium Mechl*. Les armoiries de Malines se détachaient au centre de cette devise.

Le Magistrat s'occupait avec sollicitude de son école des arts; il prit dans diverses réunions un grand nombre de décisions disciplinaires. Dans une séance tenue le 28 avril 1774, l'administrateur Deudon et le secrétaire présentèrent à la commission directrice un projet de règlement, dont les principaux articles étaient puisés dans les règlements académiques des villes de Lille, de Tournai et d'Anvers. Le collége donna son approbation à la pièce, le 2 mai; puis le règlement fut imprimé et chaque membre souscripteur de l'institut en reçut un exemplaire.

L'approche de l'année 1775 apporta à l'Académie de Malines une immense occasion de progrès et de développement. La vieille cité se préparait à célébrer avec éclat le jubilé millénaire de son apôtre et patron, saint Rombaut. Depuis plusieurs mois l'entrain et l'agitation étaient à leur comble : c'était à qui ferait le plus frais pour donner à la ville un air de triomphe et de joie. Une rivalité générale s'était emparée de cette commune d'une quiétude proverbiale. Les corps de métiers se disposaient à renouveler ou à restaurer les façades de leurs locaux de réunion. Les bourgeois firent de leur côté subir bien de changements à leurs demeures; bon nombre d'entre eux abattirent leurs vieilles maisons de bois pour en édifier d'autres d'après la mode du jour. Bref, le mouvement fut tel qu'en quelques mois, l'aspect de la ville fut complétement modernisé.

Digitized by Google

Le Magistrat eut l'heureuse idée dans cette circonstance d'obliger chaque constructeur à soumettre le plan de ses travaux de façade au bon goût de Guillaume Herreyns, qui s'occupait déjà à dessiner les modèles des chars de triomphe destinés à la cavalcade.

Cette renovation de la ville fut nécessairement très-avantageuse aux élèves de l'Académie. Elle leur procura mille moyens d'exercer teurs talents; elle stimula leur ardeur au travail, et excita leur émulation. Mais à côté de ces avantages, que de pertes l'art n'a-t-il pas à déplorer? Que de monuments ont disparu? que de gracieux pignons, que de sveltes tourelles ont cédé la place à des corniches? Les trois âges du gothique, la « renaissance, » voire même peut-être le roman, tous les styles ont dû plier sous l'étreinte du rococo. C'est en 1775 que l'on a vu tomber ces vieilles constructions, narratrices jusqu'à sept fois séculaires de l'histoire locale. Ainsi les souvenirs qu'avaient épargnés le temps, les révolutions et les guerres, disparurent par le fait des restaurateurs et embellisseurs!

Nous avons vu que le local de l'hôtel-de-ville était devenu trop restreint pour les besoins de l'enseignement; d'ailleurs, la ville réclamait le même salon pour son usage pendant les fêtes jubilaires qui devaient être célébrées l'année suivante; le collége adressa donc, le 13 juin 1774, une requête au gouvernement pour obtenir le transport des cours de dessin dans les classes et au théâtre de l'ancien collége des Jésuites. Quant aux classes, le gouvernement en avait déjà disposé pour y loger des invalides. Il ne restait de vacant que l'église, le théâtre, la Sodalité et la sacristie. Après bien des difficultés et des pourparlers, un décret du 1er mai 1775 permit à la ville d'user du théâtre et de la chapelle de la Sodalité pour y enseigner les principes de l'art. Pendant les fêtes du jubilé, l'administration de l'Académie loua la salle du théâtre au sieur Vitztumb, entrepreneur de spec-

Digitized by Google

tacle à Bruxelles, qui donna une série de représentations dramatiques.

Cette année, la distribution des prix fut mise au 8 août. Le peintre Verhaegen fit encore partie du jury d'examen.

Le 16 septembre 1776, le Magistrat de Malines fut officiellement informé qu'un décret du 14 courant élevait l'école de dessin et d'architecture de cette ville au rang d'Académie royale de dessin, de peinture et d'architecture; que cette nouvelle institution jouirait des mêmes avantages que ceux que S. M. accordait aux académies de Bruxelles, d'Anvers, de Bruges et de Gand (1).

L'Académie royale de Malines étant définitivement établie, le comité directeur s'occupa avec plus d'ardeur des travaux nécessaires pour l'installation des classes dans le couvent des Jésuites. Une lettre du 14 août 1777, émanant du Gouverneur des Pays-Bas, mit l'institution en possession de la chapelle, dite de la Sodalité, de la sacristie et du théâtre, à charge pour elle de prendre à son compte propre

(1) Sa Majesté voulant favoriser l'établissement d'une académie de dessin peinture et architecture dans la ville de Malines et encourager les beaux-arts, qui en sont l'objet, elle a, de l'avis des chefs et président et gens de son conseil privé, et à la délibération du Sérénissime duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, son lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Païs-Bas, déclaré et déclare :

1° Qu'elle veut bien prendre ladite Académie sous la roïale protection et lui accorder sa bienveillance.

2° Que cette Académie pourra s'intituler en conséquence Académie roïale de dessin, peinture et architecture.

3° Que les présidents et directeurs de la même Académie pourront faire graver et emploier pour les actes et dépêches qui la concerneront, un sceau particulier, portant pour légende : *Sigillum Acad. pict. et architect.*

4° Qu'elle veut bien assurer aux élèves qui se distingueront dans cette Académie, le même nombre et la même espèce de prix qu'elle a trouvé bon d'accorder à pareilles académies érigées dans les villes de Bruxelles, Anvers, Bruges et Gand.

5° Que les président et directeurs pourront faire frapper à l'hôtel des monnoies de Sa Majesté en cette ville de Bruxelles, aux frais de l'Académie,

Digitized by Google

les dépenses utiles. Ces frais leur seraient restitués jusqu'à concurrence de la somme de 2,232 florins, argent courant de Brabant, au cas où l'établissement viendrait à quitter ce local. Pour faire face au prix de ces aménagements et des restaurations, les directeurs levèrent à l'hospice des Saints Pierre et Paul une somme de 1200 florins, au taux annuel de 3 1/2 p. °/₀. Cette dette fut remboursée le 31 janvier 1783.

Le 5 juillet 1779, l'Académie participa aux fêtes que la ville célébra à l'occasion du retour de l'archevêque de Franckenberg, qui venait d'obtenir du Saint-Siége le chapeau cardinalice.

Jusqu'ici l'administration de l'Académie avait chaque année fait une distribution de prix; mais le 3 mai 1780, il fut résolu par le Magistrat que ces solennités n'auraient dorénavant lieu que tous les deux ans. Le directeur Herreyns avait provoqué cette mesure, par un rapport dans lequel il démontrait que bien souvent les élèves qui avaient

les médailles dont ils pourroient avoir besoin pour la distribution des prix ultérieurs.

Finalement, que cette Académie sera de tout chef soumise à la police et à la surintendance du magistrat de Malines.

Et sera copie de la présente envoyée à ceux du même magistrat pour leur information et direction.

Fait à Bruxelles sous le cachet secret de Sa Majesté, le 14 septembre 1776. Paraphé Ne Vt.

Signé : Th. de Reul.

Accordé à son original.

Au Magistrat de Malines,

L'Impératrice douairière et reine.

Chers et bien amés, nous vous remettons ci-joint pour votre information et direction, l'acte portant établissement d'une Académie de dessin, peinture et architecture dans notre ville de Malines. A tant, chers et bien amés, Dieu vous ait en sa ste garde.

De Bruxelles, le 14 septembre 1776. Paraphé Ne Vt.

Par ordre de Sa Majesté, signé : Th. de Reuil.

Accordé à son original,

J. F. de Cock.

Digitized by Google

été couronnés à l'un des concours précédents se considéraient comme suffisamment instruits et qu'ils désertaient les leçons.

Le succès de l'Académie de Malines et le zèle que déployait son directeur, faillirent être les motifs qui compromirent l'existence du jeune institut. Plusieurs hauts personnages, avertis des progrès de notre école, tentèrent d'engager Herreyns à abandonner Malines et à venir se fixer à Bruxelles, pour y prendre la direction de l'Académie. Cette dernière ville offrait à l'artiste un traitement de 1800 florins par année. Le Magistrat de Malines fit savoir, par résolution arrêtée en chambre de police le 20 octobre 1783, que le sieur Herreyns n'abandonnerait point l'Académie; qu'il lui serait alloué un supplément annuel de traitement de 350 florins; qu'enfin sa besogne serait allégée par l'adjonction de deux professeurs auxiliaires, pour l'enseignement des premiers éléments; ces professeurs seraient choisis parmi les candidats présentés par Herreyns lui-même. De ce chef, la ville lui accordait 50 florins par an. Les honoraires du directeur s'élevaient donc à 700 florins. De son côté, celui-ci s'engageait à donner hebdomadairement une leçon pendant l'été, pour tenir les élèves au courant. Le 4 novembre, Herreyns désigna comme professeurs adjoints, deux de ses élèves, le sculpteur J. F. van Geel et Jacques de Raedt, graveur et peintre de portraits; ces deux artistes malinois avaient chacun remporté le premier prix d'après nature, l'un en 1779, l'autre en 1781.

L'accroissement du nombre des élèves obligea la direction de décider qu'un étage serait construit sur l'ancienne chapelle de la Sodalité (3 octobre 1784).

Le 2 juin 1791, le secrétaire de l'Académie, Verhoeven, adressa sa démission à la commission directrice; antérieurement déjà, en 1786, l'Académie avait perdu un de ses membres fondateurs, l'échevin Deudon, qui quitta Malines.

Digitized by Google

La mesure que Herreyns avait fait prendre à la ville, de n'ouvrir des concours qu'après un terme de deux ans, n'eut point l'effet qu'on en attendait; on constata qu'en l'absence de ce stimulant, le zèle et l'application des élèves s'étaient considérablement refroidis; on décida donc le 11 mars 1792 que l'ancien état des choses serait rétabli.

En 1792, le gouvernement accorda à l'Académie pleine propriété du local qu'elle occupait depuis quelques années, mais des difficultés s'étant élevées au sujet du paiement, la décision du gouvernement resta sans effet. Ce ne fut que le 3 septembre 1793 que l'empereur François II transporta à l'Académie la propriété absolue du collége des Jésuites. « Cette cession, est-il dit dans l'octroi, a lieu aussi » pour procurer à la ville une salle de spectacle; elle est » faite à la charge pour les directeurs de l'Académie de » payer à la recette générale des Finances 4000 florins » courant de Brabant : savoir 2469 fl. 9 sols et 3 deniers » en espèces et de renoncer au remboursement de 1530 fl. » 10 sols 9 deniers, que la commission a déboursés en » réparations et qui doivent être refournis en vertu du » décret du 14 août 1777. »

Le 1er juin 1794, le sieur van Velsen fut nommé co-directeur, en remplacement du comte de Respani, décédé. L'année 1795 fut calamiteuse de toutes les manières. Le 31 octobre, il fut décidé que vu l'extrême cherté du chauffage et de l'éclairage, les leçons seraient restreintes à trois par semaine pour les classes des principes, des ornements et de l'architecture, et à une par mois pour le cours de dessin d'après nature et le plâtre.

Les événements politiques ne laissèrent pas de donner quelques inquiétudes sur le sort réservé à l'Académie. Heureusement que l'un des directeurs, van Velsen, qui était également président de la municipalité, usa de son influence pour défendre cette institution florissante. Il

Digitized by Google

s'attacha à prouver que l'Académie n'était rien moins qu'un établissement public, qu'elle n'avait non plus aucune affinité avec les corporations, mais qu'elle était un institut et une co-propriété privée. Il parvint à faire donner une déclaration en ce sens, le 13 octobre 1796. Cet acte sauva l'Académie de la suppression.

Peu de temps après cet événement, Guillaume Jacques Herreyns accepta la place de professeur à l'Académie d'Anvers. Il quitta Malines, pour ainsi dire, clandestinement et sans en donner avis à la commission de l'Académie, sans aussi avoir pourvu à son remplacement. Il en résulta que certains élèves étaient sans professeur : les directeurs se réunirent aussitôt et prièrent les deux professeurs adjoints de vouloir prendre sur eux l'enseignement.

Pendant la période révolutionnaire, la confusion seule était à l'ordre du jour. L'Académie, quoique si bien organisée, ne put résister au courant destructeur de cette époque de bouleversement. Après l'hiver de 1796, l'Académie des beaux-arts sembla oubliée; l'administration communale ne s'en occupa plus et les leçons cessèrent. Cet état se maintint tant que dura l'agitation politique. Ce n'est que vers le commencement du siècle, quand le calme sembla renaître, que l'on commença à regretter ce que l'on n'avait plus; on déplora la perte de l'Académie, et la réorganisation de cette école utile fut mise en question.

Le 23 octobre 1801, le citoyen de Wargny, maire de Malines, réunit les anciens directeurs, à cinq heures du soir, à l'hôtel-de-ville. Il leur exposa la nécessité de rétablir l'Académie, laquelle, à défaut de moyens par suite des circonstances politiques, s'était trouvée dans l'impossibilité de se soutenir. Après le discours du fonctionnaire, l'on se rendit, en compagnie du commandant militaire, au son des cloches et du carillon, à l'ancien local de l'école de dessin, où les élèves étaient réunis.

Le secrétaire de la mairie y lut la pièce suivante :

Digitized by Google

ARRÊTÉ.

« Le Maire de la ville de Malines,

» Vu la pétition de quelques artistes et artisans de cette ville exposive, que le cours annuel des leçons de l'académie de dessin et d'architecture, établie en cette commune, est interrompue depuis quatre ou cinq ans par le manque absolu des objets nécessaires à cet établissement, et demandons, que ces objets et les moyens pécuniaires soient fournis comme ci-devant par cette administration, afin que l'instruction publique et gratuite soit de rechef continuée aux jeunes élèves, tant des arts libéraux que méchaniques (*sic*);

» Considérant qu'il est de notoriété publique, que cette institution a toujours été très-avantageuse sur tous les rapports à la jeunesse de cette ville, principalement à la classe des ouvriers, qui y trouve les moyens de s'instruire après avoir vaqué aux travaux nécessaires pour se procurer les subsistances;

» Considérant qu'encourager le progrès des beaux-arts, c'est seconder les vues bienfaisantes du gouvernement;

» Considérant que le rétablissement de cette académie et sa mise en activité remplissent ce but salutaire;

» Vu le rapport du commissaire du deuxième bureau, première section;

» De l'avis de ses adjoints, arrête :

ART. 1. L'Académie de dessin et d'architecture de cette ville est rétablie, les leçons seront données dans l'ancien local selon le règlement du 2 mai 1774 (v. s.), publiquement et gratis comme du passé.

» ART. 2. Le citoyen Herreyns, directeur de l'Académie d'Anvers, est nommé professeur honoraire.

» ART. 3. Les professeurs pour le modèle, la bosse en draperies, les ornements, les principes, la sculpture, l'architecture, la perspective et la science des édifices civils,

Digitized by Google

sont les citoyens Jacques de Raedt et J. F. van Geel, sculpteur.

» Art. 4. Les citoyens Du Sart, inspecteur de la mairie, et Pierets, commissaire du 2e bureau, 1re section, sont nommés inspecteurs honoraires de cet établissement; la place de concierge sera remplie par le citoyen Adrien Peeters.

» Art. 5. Les deux professeurs jouiront chaque d'un émolument annuel de quatre cent dix francs, à payer par trimestre par cette administration, le concierge, d'un traitement annuel de quatre-vingt-dix francs.

» Art. 6. Le cours d'hiver commencera cette année le 1er nivôse et finira le 29 germinal; les leçons se donneront journellement le soir, depuis six heures jusqu'à huit, à l'exception des décadis et fêtes nationales.

» Art. 7. Le cours d'été commencera le 1er floréal et finira le 9 vendémiaire.

» Art. 8. Les professeurs se concerteront avec les inspecteurs et les quatre chefs directeurs de l'Académie, afin de prendre des mesures pour que l'ordre et la décence règnent dans cette institution.

» Art. 9. Il sera pourvu par cette administration aux objets nécessaires, comme feu, lumière, etc.; quant au modèle, la direction de l'Académie est chargée d'y pourvoir comme du passé.

» Art. 10. Il sera donné à la diligence du commissaire du 2e bureau, 1re section, un plan particulier d'instruction aux professeurs, qui, selon les circonstances, pourra être augmenté, changé, modifié, diminué, etc.

» Fait en séance de la mairie, le 28 frimaire an X.

» Présents les citoyens de Wargny, maire;
Pierets, Du Sart et de Plaines, adjoints;
Gambier, secrétaire.

» Pour copie conforme pour le maire de la ville de Malines,

» Signé : J. A. Gambier, Sre. »

Digitized by Google

Après lecture de ce document, le Maire prononça en langue française une allocution relative à la circonstance. Le secrétaire de l'Académie, G. J. J. Verlinden, répondit aux paroles du fonctionnaire. Puis un souper clôtura la fête.

En 1802, le musée de l'Académie s'enrichit de diverses figures de plâtre, parmi lesquelles nous citerons le Germanicus, le groupe de Castor et Pollux, l'Apollon du Belvedère et d'autres.

Le comité de l'Académie se composait alors de MM. J. B. van den Venne, comte Coloma, J. de Meester, F. D. van Velsen, et G. J. J. Verlinden, secrétaire.

En 1804, A. Pierets fut choisi comme membre directeur, à la place de M. van den Venne, décédé. En 1806, M. Franco y Feo de Briez remplaça le commissaire M. van Velsen, qui venait de mourir peu de temps avant.

Le 1er février 1807, un avis du maire, M. de Plaines, informa les élèves de l'Académie, que le 26 janvier précédent, le professeur adjoint Jean François van Geel avait été nommé professeur en chef, et que Pierre François de Noter était désigné comme professeur d'architecture et de perspective.

Cependant quelques difficultés s'étant élevées au sujet des dernières nominations, le collége revint sur sa décision; de Noter fut maintenu dans sa nouvelle position, mais la place de professeur en chef fut supprimée, et l'on invita Jacques de Raedt à vouloir reprendre ses anciennes fonctions.

De nouveaux changements survinrent dans l'administration académique en 1810; le secrétaire Verlinden s'étant retiré, M. Gustave J. M. van Velsen, l'un des secrétaires de la mairie, fut nommé en son lieu.

Le 19 novembre 1811, l'Académie abandonna son ancien

Digitized by Google

local; les cours furent transférés au *Vieux-Palais* (1). Ce changement donna lieu à quelques réjouissances, suivies d'un bal.

L'ancien taux des traitements des professeurs ayant occasionné des réclamations fondées, la régence de Malines fit droit aux observations des membres de l'institut, et elle porta les honoraires du corps enseignant au montant uniforme de 500 francs par an.

Depuis cette époque, notre école des arts ne subît guère de changements; mais en 1818, elle perdit un membre distingué, J. F. van Geel, que S. M. le roi des Pays-Bas appela à donner un cours à l'Académie d'Anvers. En séance du 30 janvier, présidée par le bourgmestre de Bors, M. Jean Vervloet, de Malines, élève de l'Académie, fut désigné pour le remplacement de son ancien maître. Dans cette même réunion, le bourgmestre communiqua au comité-directeur les dispositions que le gouvernement avait arrêtées pour l'organisation définitive de l'Académie de cette ville. Le magistrat donna lecture :

1° De l'arrêté royal du 13 avril 1817, relatif à l'enseignement des beaux-arts dans les diverses villes du royaume.

2° Du règlement pour l'Académie, approuvé en exécution de l'arrêté royal précité, par S. Exc. le commissaire général pour l'instruction, les arts et les sciences.

3° De l'arrêté du même commissaire général, du 5 décembre 1817, par lequel il accordait à notre établissement le titre d'Académie, autorisant de substituer cette dénomination dans le règlement à celle d'école, qui s'y était trouvée en premier lieu. Le bourgmestre déclara ensuite que l'Académie serait à l'avenir organisée conformément aux nouvelles dispositions réglementaires du pouvoir. L'intro-

(1) L'Académie usa de ce local jusqu'en 1844; elle fut ensuite établie aux Halles.

Digitized by Google

duction des mesures prises fut suivie de quelques changements dans le conseil administratif de l'Académie. M. de Briez se retira, et le secrétaire van Velsen fut appelé à le remplacer. Le comte Coloma fut nommé directeur dans le sens du nouveau règlement. L'échevin Estrix prit place parmi les administrateurs et M. Charles du Trieu fut nommé secrétaire.

Pour mieux faire comprendre la portée des nominations qui venaient d'être faites, nous dirons qu'en vertu de l'article I du règlement du roi Guillaume, cette école devait être administrée par un directeur, quatre conseillers, un secrétaire et trois professeurs. Le bourgmestre était de fait président du comité. Les fonctions de directeur et celles de professeur étaient incompatibles.

Ce nouveau règlement, contenu en quarante-trois articles, se divisait en trois chapitres. 1° Administration; 2° enseignement; 3° distribution des prix. Ce fut le 11 février 1818 que la commission fut installée.

Le 7 mai suivant, les professeurs présentèrent à la direction trois professeurs adjoints : Louis Royer, François Vervloet et Antoine Pluys. Le conseil accepta les candidats du corps professoral : Louis Royer fut adjoint à J. de Raedt pour l'enseignement de la 2me classe et pour celle d'après la nature. François Vervloet partagea avec son frère, Jean Vervloet, les cours de la première classe. A. Pluys fut chargé de la troisième classe, à laquelle était préposé P. de Noter.

Cette même année, nous constatons de nouvelles mutations dans la commission. Après le décès de M. de Bors, M. Estrix devint bourgmestre de Malines. La présidence dn conseil lui fut donc dévolue. M. du Trieu remplaça M. Estrix. M. Constantin de Meester reprit les fonctions laissées vacantes par M. Jean de Meester. M. Ch. Hofmans remplit la charge de secrétaire.

Digitized by Google

En 1821, M. de Meester donna sa démission et M. G. J. Scheppers fut invité à lui succéder.

La bonne organisation de l'Académie, jointe au devoûment et aux talents des maîtres, réagit sur les progrès des élèves. Plusieurs d'entre eux fournirent une brillante carrière et s'acquirent une renommée dans le monde des arts. Parmi ceux-ci, Joseph Jean de Bay, de Malines, fut l'un de ses enfants les plus reconnaissants. Le 20 octobre 1822, cet éminent artiste offrit à sa première école sa statue de *Mercure* (1). Le conseil lui vota en retour une médaille d'honneur.

Les professeurs de l'Académie, hommes de talent, comprenaient qu'il fallait, dans l'intérêt de leur avenir, un plus vaste théâtre que l'école de Malines pour développer les dons qu'ils tenaient de la nature. Malgré leur attachement à l'Académie, il savaient qu'ils étaient débiteurs de l'art et qu'ils avaient le devoir de cultiver leurs heureuses dispositions. Louis Royer et Fr. Vervloet étaient de ce nombre; leur progrès les appelait à l'étude des chefs-d'œuvre de l'Italie. Tous deux quittèrent Malines en 1823.

L'Académie dut pourvoir à leur remplacement; Pierre Jean Tambuyser, sculpteur, de Malines, fut nommé professeur-adjoint de la classe des principes.

L'année suivante, le conseiller Scheppers proposa à la commission d'ajouter aux cours existants, une classe de modelage et d'en confier la direction au professeur Tambuyser, qui toucherait de ce chef un supplément de 25 florins d'honoraires. Le 8 décembre 1824, le conseil approuva sans réserve la proposition de M. Scheppers.

Le 10 octobre 1825, M. de Raedt ayant renoncé aux fonctions de professeur, qu'il occupait depuis de longues années, le conseil crut devoir informer les professeurs-ad-

(1) Catalogue du Musée de Malines, 1869. Sculptures, nº 2.

Digitized by Google

joints Royer et Vervloet, absents, de la vacature, les engageant à venir reprendre leur position. Malheureusement, les études auxquelles ces artistes se livraient, ne leur permettaient guère de revenir dans la patrie. Le conseil pria donc MM. Bernaerts et Fris de vouloir se charger de l'*interim*, en attendant que l'on eût pris une décision. Le comité exposa encore à la régence la nécessité qu'il y avait de nommer un professeur supplémentaire, au traitement de 100 florins, pour la classe des principes; l'affluence des élèves étant telle que les professeurs ne pouvaient suffire aux besoins de leur cours.

Cette même année, l'Académie eut à déplorer la perte de son directeur, le comte Coloma, un ami éclairé des arts. Cette dignité resta vacante pendant plusieurs années; mais M. André J. Petit prit place dans le conseil.

L'Académie conservait avec soins quelques tableaux, pièces qui devinrent le noyau du musée actuel de Malines; elle veillait à la conservation de ces anciennes œuvres, et elle vota, en 1825, un crédit de 50 florins, destiné à la restauration de deux toiles, l'une de Luc Franchoys, le Jeune; l'autre de E. Quellyn.

La direction de l'Académie avait déjà fait diverses tentatives pour réunir quelques œuvres d'art et pour se former ainsi un musée : elle voulait exciter l'activité des élèves en leur mettant sous les yeux, les souvenirs de leurs devanciers dans la carrière. Elle s'était adressée dans ce but au musée d'Anvers. Les efforts des membres ne furent, du reste, point stériles : un arrêté royal du 3 janvier 1826 accorda à notre institution une œuvre de premier mérite, *le Christ en croix*, de P. P. Rubens; ce tableau avait jadis orné le couvent des Oratoriens de Malines (1).

Le dernier jour de l'année 1825, la régence nomma

(1) Catalogne du Musée de Malines, 1859. Tableaux, n° 89.

Digitized by Google

M. Jacques Fris, de Grammont, professeur, et MM. Bernaerts et Tambuyser, professeurs-adjoints. Ce dernier était chargé de l'école de modelage. Cependant, le professeur P. De Noter avançait en âge; le conseil comprenait l'urgence qu'il y avait de lui adjoindre un professeur, afin que les élèves pussent continuer à recevoir un enseignement régulier. M. de Verneuil, architecte, présenta ses services à la ville; l'administration communale, sans accepter entièrement ses offres, le pria néanmoins de vouloir de temps en temps visiter la classe d'architecture et de l'encourager de ses conseils. Elle désigna le professeur-adjoint, A. Pluys, pour donner temporairement les leçons de M. De Noter.

Depuis son absence, Louis Royer avait avancé à grands pas dans la pratique de l'art; il s'était établi en Hollande, où il s'acquit une juste célébrité. L'ancien élève, puis professeur-adjoint, n'oublia point ce qu'il devait à l'Académie de sa ville natale. Mu par la gratitude, il offrit à l'institution, le 10 novembre 1827, sa statue : *Mercure transportant le jeune Bacchus chez les nymphes* (1). La ville lui envoya en témoignage d'estime une médaille d'or, sur laquelle on lisait : *Lud. Royer - Mechliniensi - statuario insigni ob statuum Mercurii / Romæ sculptam et patriæ oblatam - grata Academia* - 1828.

La place de directeur de l'Académie était restée ouverte depuis la mort du comte Coloma; ce ne fut qu'en 1828 qu'un nouveau titulaire fut nommé à cette position. Le choix de la ville tomba sur M. Pierets de Croonenburgh. M. Petit étant décédé depuis peu, Mr Jos. A. Diercxens, juge au tribunal, fut élu à sa place.

L'Académie était florissante, elle avait produit de brillants sujets, et le nombre de ses élèves s'accroissait sans cesse. Le dernier acte que nous avons à enregistrer avant 1830,

(1) Catalogue du Musée de Malines. Sculptures, nº 30.

Digitized by Google

fut une disposition par laquelle, vu le grand nombre d'élèves, on fixa à neuf ans, au lieu de huit ans, l'âge d'admission des enfants à la classe inférieure.

Nous voici en présence de l'histoire contemporaine; notre tâche est achevée. La Révolution de 1830, affranchissant la Belgique, renforça le sentiment de patriotisme. L'esprit national s'attacha depuis cette époque à faire fleurir les sciences et arts : l'Académie de Malines ne fut pas étrangère à cette inspiration généreuse, elle contribua de toutes ses forces à entretenir et à développer les gloires artistiques de notre patrie.

EMM. NEEFFS.

Annexe.

RÉSULTAT DES CONCOURS DE L'ACADÉMIE DE MALINES.

1774-1829.

Parmi les concurrents, nommés dans les distributions de prix, nous nous bornerons à citer les élèves qui se distinguèrent dans la carrière artistique.

1774.

Distribution des prix sous la présidence de l'archevêque J. H. de Franckenberg.

Architecture et perspective.

4e Egide Guillaume van Buscom, sculpteur, de Malines.

Dessin d'après plâtre.

1er François van Thulden, peintre, d'Anvers.

2e Henri Joseph van den Nieuwenhuysen, peintre, de Malines.

Dessin. Principes.

1er Jean François van Geel, statuaire, de Malines.

2e E. G. van Buscom.

Digitized by Google

Ornements.

4e E. G. van Buscom.
5e Jacques de Raedt, peintre, de Malines.

1775.

Présidence de Goswin de Fierlant, président du Grand-Conseil.

Architecture et perspective.

1er François de Noter, de Rumpst.
2e H. J. van den Nieuwenhuysen.
3e J. F. van Geel.
4e E. G. van Buscom.

Dessin d'après plâtre.

1er H. G. van den Nieuwenhuysen.
4e J. F. van Geel.

Dessin. Principes.

3e J. de Raedt.

Ornements.

1er J. de Raedt.

1776.

Présidence du général de Navarro, gouverneur de Malines.

Architecture et perspective.

2e H. J. van den Nieuwenhuysen.

Dessin d'après plâtre.

2e J. de Raedt.
3e E. G. van Buscom.

Dessin. Principes.

6e François Laurant, statuaire, de Malines.

Ornements.

2e E. G. van Buscom.

1777.

Présidence du baron van der Hemm, écoutète de Malines.

Dessin d'après nature.

2e H. J. van den Nieuwenhuysen.
5e J. de Raedt.

Dessin. Principes.

1er Rombaut Grootaers, sculpteur, de Malines.

Digitized by Google

1778.

Présidence de J. B. van den Venne, premier commuue-maître.

Dessin d'après nature.

1er H. J. van den Nieuwenhuysen.
5e J. de Raedt.

Modelage.

1er J. F. van Geel.
2e Jean Turner, sculpteur, de Malines.
3e E. G. van Buscom.

Dessin d'après plâtre.

2e R. Grootaers.

Dessin. Principes.

1er F. Laurant.

1779.

Présidence du cardinal de Franckenberg.

Dessin d'après nature.

1er J. de Raedt.

Architecture, 1re classe.

1er E. G. van Buscom.

1781.

Présidence du général de Navarro.

Dessin d'après nature.

1er J. F. van Geel.
2e Corneille van Spaendonck, peintre.

1783.

Président de G. de Fierlant.

Dessin d'après nature.

2e C. van Spaendonck.
4e F. Laurant.
5e R. Grootaers.

1785.

Présidence du cardinal de Franckenberg.

Dessin d'après nature.

2e C. van Spaendonck,
3e F. Laurant.

Digitized by Google

1789.

Présidence du président de Fierlant.

Dessin d'après nature.

3e F. Laurant.

Dessin d'après plâtre.

1er Henri Bernaerts, peintre, de Malines.
3e Jean Pierre de Ley, sculpteur, de Malines.

Ornements.

1er J. P. de Ley.

Dessin. Principes.

4e Pierre Verhulst, peintre, de Malines.

1803.

Présidence de l'archevêque A. de Roquelaure.

Dessin d'après nature.

1er Jacques Fris, peintre, de Grammont.

Dessin d'après plâtre.

1er Louis van Geel, statuaire, de Malines.

1806.

Présidence de l'archevêque A. de Roquelaure.

Dessin d'après nature.

1er L. van Geel.

Dessin. Principes.

1er Rombaut van Geel, sculpteur, de Malines.

1810.

Dessin d'après nature.

1er Louis Royer, statuaire, de Malines.
2e Jean Vervloet, peintre, de Malines.
3e R. van Geel.

Dessin. Principes.

1er François Vervloet, peintre, de Malines.

Ornements.

9e Fr. Vervloet.
10e Charles Brias, peintre, de Malines.

1818.

Dessin d'après nature.

1er Ch. Brias.
2e Fr. Vervloet.
3e H. Bernaerts.

Digitized by Google

Dessin d'après plâtre, figure entière.

1er Pierre Jean Tambuyser, sculpteur, de Malines.

Fleurs.

1er François Jos. Luckx, peintre, de Malines.

1819.

Dessin d'après nature.

3e P. J. Tambuyser.

Dessin d'après le plâtre. Buste.

1er Fr. Luckx.

1821.

Dessin d'après nature.

2e Fr. Luckx.

4e P. J. Tambuyser.

Dessin d'après plâtre, figure entière.

2e Pierre Morissens, peintre, de Malines.

Dessin. Principes, 2e section.

3e Charles van Beveren, peintre. de Malines.

1823.

Dessin d'après nature.

1er Fr. Luckx.

2e P. J. Tambuyser.

3e Guillaume Jos. van Buscom, de Malines.

4e P. Morissens.

Dessin. Principes, 1re section.

2e Ch. van Beveren.

1825.

Dessin d'après nature.

1er P. Morissens.

2e G. van Buscom.

Dessin d'après plâtre, figure entière.

1er Ch. van Beveren.

Dessin d'après plâtre. Buste.

2e Joseph Ignace van Hoey, peintre, de Malines.

Dessin. Principes, 2e section.

2e Joseph Tuerlinckx, statuaire, de Malines.

Digitized by Google

1827.

Dessin d'après nature.

1er Ch. van Beveren.

2e G. van Buscom.

Dessin d'après plâtre, figure entière.

1er J. Tuerlinckx.

Dessin d'après plâtre. Buste.

2e Charles Wauters, peintre, de Boom.

1829.

Dessin d'après nature.

1er Ch. Wauters.

Dessin d'après plâtre, figure entière.

2e Jean Jos. Wustenbergh, peintre, de Malines.

Dessin d'après plâtre. Buste.

1er Louis Hunin, peintre, de Malines.

Dessin. Principes, 1re section.

Edouard Lenoir, peintre, de Waelhem.

Architecture, 4e section.

1er Jean François Pluys, peintre-verrier, de Malines.

Digitized by Google

LA PEINTURE A MALINES.

—

PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PEINTRES MALINOIS.

—

Dans la première partie de notre travail, nous avons fait l'histoire des institutions artistiques de la ville de Malines : cette étude était l'introduction nécessaire à un aperçu plus approfondi sur l'état de la peinture et de la sculpture.

Quand nous avons fait connaître la gilde de Saint-Luc et les phases que parcourut son existence, nous avons tracé le cercle dans lequel s'est développée la vie artistique pendant près de quatre siècles; car c'est cette association qui a dicté à l'art malinois les conditions et les lois auxquelles il a été soumis; c'est elle aussi qui a stimulé dans le pinceau et dans le ciseau les progrès que nous nous proposons d'étudier de plus près.

Pour nous former une idée exacte de la puissance passée de l'art, nous devons le considérer sous un jour moins général; nous devons l'individualiser et l'apprécier dans sa pratique et dans ses produits. Connaissant les règles qui le gouvernaient, il reste à voir de quelle manière il obéissait à cette impulsion et quels ont été les instruments ou les organes dont il s'est servi.

Digitized by Google

Les organes de l'art sont les artistes; c'est par leur bouche qu'il parle; ce sont eux qui traduisent la théorie en pratique.

Après la vie publique de l'art, nous abordons l'examen de sa vie privée, et nous pénétrerons dans les ateliers de ses adeptes.

La seconde partie de notre ouvrage comprendra donc la biographie des artistes de Malines. Nous parlerons des peintres d'abord, des sculpteurs ensuite. Nous tâcherons autant qu'il est possible de suivre l'ordre chronologique dans l'exposé des notices; néanmoins nous nous départirons de cette voie chaque fois que nous rencontrerons plusieurs artistes dans une même famille, alors nous ne séparerons point ce que la nature a uni, et sous la rubrique d'un nom patronymique, nous grouperons tous les personnages qui se sont signalés dans une carrière spéciale.

Le goût du jour demande que les biographies réunissent de grands détails — trop peut-être — sur les hommes dont elles sont l'objet. On exige une foule de renseignements sur les artistes, sur leur état de fortune, sur leur vie intime et sur leur généalogie : dans la mesure de nos forces, nous répondrons à ce désir du public.

Digitized by Google

I.

Les peintres du XIVe siècle.

Sommaire : Pierre le peintre. — Henri le peintre. — Jean den Bloc. — Rombaut Goedweert. — Jean le verrier. — Francon de Kempe. — Jean van den Bossche. — Francon de Endout. — Francon van Lint. — Jean van Foreest. — Rombaut van Lyere. — Henri le Verrier.

Les comptes communaux de Malines sont la grande source à laquelle nous avons puisé les indications sur les peintres du moyen âge. Dans ces antiques documents, les détails sont rares et concis; le plus souvent ils ne rappellent que vaguement les noms de quelques artistes; parfois ils font une mention succincte de leurs œuvres. Nous relèverons ces annotations positives, sans nous laisser entraîner à des commentaires qui nous mèneraient inévitablement sur le terrain glissant des suppositions.

Le premier peintre malinois, dont les archives locales révèlent l'existence, est un anonyme qui n'a d'autre nom patronymique que la qualification résultant de la profession qu'il exerçait. Il est appelé *Peeter den scildere.*

Pierre le peintre exécuta, en 1317-1318, une bannière et l'étendard de la ville de Malines.

« Item, Pieter den scildere van eene baniere te maken. »

« Item, den zelve van den standaert » (1).

Quelques années plus tard, le Magistrat confia encore à ce peintre un travail du même genre que celui qu'il avait déjà entrepris : il reçut du trésor public le prix d'un nouvel

(1) Comptes de Malines, a° 1317-1318.

Digitized by Google

étendard et d'une enveloppe de toile, servant de fourreau au pennon en question.

« Item, van ene standaerde te makene en van line lakene daer hi in ghewonden es. » (1).

Le second peintre connu ne porte guère une désignation plus complète que son prédécesseur; Henri le peintre, *Henri de scildere,* retoucha, en 1351, un étendard pour compte de la cité (2).

Jean den Bloc mit en couleur deux barques de la ville; au même compte est portée la dépense d'un étendard :

« Janne den Bloc van verkene ane II bargiesceepe en van » stoffene. — Item, van de stat standaerde te makene » (3).

Dans le chapitre des registres aux finances, que nous avons sous les yeux, nous trouvons deux travaux de genres bien différents abandonnés aux soins d'un même pinceau. Cette circonstance n'a rien d'étrange, si l'on se représente l'état de la peinture à cette époque reculée; nous sommes dans l'enfance de l'art, au moment où il est vraiment encore un métier. L'œuvre industrielle était le but principal du peintre du moyen âge, il n'était artiste que secondairement, comme nous l'avons démontré dans la première partie de notre étude.

Jean den Bloc peignit les bateaux de la ville; il est hors de doute que pour cette opération notre peintre se servit de la couleur à l'huile. Bien qu'au XIVe siècle, ce procédé n'était point encore appliqué à la confection des tableaux, il n'en est pas moins établi que le mélange de l'huile avec les matières colorantes était connu et employé dans des cas nombreux. Il résulte même de diverses sources, que dès les années qui nous occupent, la couleur oléagineuse ser-

(1) Comptes de Malines, 1333-1334.
(2) Id., 1351.
(3) Id., 1355-1355.

Digitized by Google

vait à l'enluminure des étendards, des pennons et des bannières, longtemps avant que cette mixtion ne fût en usage pour les œuvres d'art proprement dites, pour lesquelles nos vieux artistes avaient des enduits spéciaux, soit à la cire, soit au blanc d'œuf, soit à l'eau gommée. Peut-être aussi possédaient-ils d'autres compositions dont le secret ne nous est point parvenu?

En 1374, la ville décida la construction d'une nouvelle maison échevinale (*schepenen huys*). Elle se proposait de donner à cet édifice des embellissements qui le rendissent digne d'une cité riche et populeuse. Le monument fut commencé et nous le possédons encore sous le nom de Vieux-Palais. Malheureusement l'hôtel scabinal n'atteignit jamais que la moitié de son plan d'achèvement; toutefois son entreprise n'en fournit pas moins aux artistes de la localité l'occasion de se signaler et d'exercer toutes les ressources de leurs talents pour la décoration du palais. A partir de cette année, les comptes communaux abondent en citations de personnages employés aux travaux délicats du monument; ils nous font connaître une phalange de sculpteurs, d'architectes, de ferroniers, de verriers et de peintres; nous nous arrêterons à ces derniers.

Rombaut Goedweert ou Goedveers semble avoir pris sur lui la majeure partie des travaux de coloration exigés pour la splendeur du siége de l'administration.

Voici les premiers travaux mentionnés à l'article des comptes, qui concerne maître Rombaut.

Il revêtit de dorures les pommeaux, les feuillages et les tiges, que maître Lambert de Dinant avait battus et placés sur la tour principale qui couronnait le toit de la maison échevinale. Il enlumina les six girouettes, qui s'épanouissaient du sein des susdits pommeaux, et quatre girouettes plus grandes, qui se balançaient au-dessus des cheminées. Il peignit et dora huit petites bannières de métal, qui s'élan-

Digitized by Google

çaient du faîte de l'édifice, et vingt-quatre de dimension moindre groupées autour de la toiture sur les pignons latéraux. Il polychroma les cinq statuettes de pierre, qui occupaient les niches pratiquées entre les fenêtres, et il appliqua de brillantes couleurs sur la statue de Notre-Dame, sur les anges, sur les socles et sur les sculptures accessoires, placés au-dessus de la grande porte d'entrée. Devant la sainte Vierge se dressait un candelabre de fer, délicatement ouvré, qui supportait une lanterne; notre peintre fut chargé de le relever de couleurs et de métaux et de peindre les vingt-huit petits médaillons qui le décoraient.

Goedweert, dans ces divers travaux, était aidé par un certain nombre d'ouvriers attachés à son service, auxquels la ville versa à boire (1).

L'année suivante, l'artiste continua les ouvrages qu'il n'avait pu achever antérieurement; c'est ainsi qu'il dora l'aigle qui dominait la « petite maison échevinale » (2).

« Item, Romoud Goedweerd van den arent te verguldene » die opt cleyne scepen huus steet (3). »

De sérieuses difficultés ayant éclaté en Flandre entre Louis de Male et ses sujets, le prince ne vit d'autre moyen de venir à bout des rebelles que de leur déclarer ouvertement la guerre et de les soumettre par les armes. Il fit les préparatifs de l'expédition qu'il projetait et prit les dispositions nécessaires pour faire le siége de Gand. Le comte de Flandre réunit les éléments d'une forte armée en Brabant, en Artois, en Hainaut, dans le Namurois et à Malines. Les préparatifs de cette campagne, par les traces qu'ils ont laissées dans nos livres aux dépenses, démontrent que le peintre, dont nous nous occupons, a contribué par son travail aux fournitures de l'armée.

(1) Comptes de Malines, 1376-1377.

(2) L'édifice contigu au Vieux-Palais était jadis désigné sous le nom de petite maison échevinale.

(3) Comptes de Malines, 1378-1379.

Digitized by Google

Rombaut Goedweert orna de dessins et de peintures la selle de guerre du chevalier Florent de Duffel-Berthout, porte-étendard de Malines. Il acheva deux bannières aux armes de la ville, destinées à ne point quitter l'enceinte de la cité, et trois autres drapeaux, parmi lesquels deux étaient pour les bourgeois et un pour les archers. En même temps il repeignit à neuf cinquante-trois boucliers à l'usage de ce dernier corps.

« Item, Romoud Goedwerd van eene oorlogh zadele » ghestoffeerd die H. Florys van Duffle hadde te vors. oor- » loghe den standaert op te vuerne. »

« Item, den selven Romoude van II baniere met de » poorters wapene binnen de stat. II baniere tpoorters » behoef en I baniere tscutters behoef. Item, den selven » Romoude van LIII taergien tstat scutters behoef te ver- » wene van nuwes... (1) »

En 1384-1385, maître Rombaut fut chargé par la ville de mettre en couleur quatre grandes statues avec leurs socles, plusieurs colonnes et des anges; toutes pièces devant concourir à l'éclat que l'on voulait donner à la nouvelle maison échevinale (2). En même temps, il décora une grande girouette et trois girouettes plus petites pour être érigées sur la tour du rempart de Neckerspoel. Dans le courant de cette année encore, il revernit la châsse de saint Rombaut (3). Ce n'était point la première fois que Goedweert besognait au reliquaire du patron de la ville; car les comptes spéciaux de la construction de cette œuvre, clôturés en 1370, nous apprennent que maître Rombaut dessina un projet d'ornementation pour ladite châsse, ce qui lui rapporta un mouton d'argent; il toucha huit pièces de la même monnaie pour avoir vernissé les statuettes du reli-

(1) Comptes de Malines, 1379-1380.
(2) Id., 1384-1385.
(3) Id., 1384-1385.

Digitized by Google

quaire; enfin, il fut payé pour peintures faites aux draperies et au brancart sur lequel étaient portées les reliques du martyr.

Sa femme concourut aussi à la décoration de ce dernier morceau, c'est elle qui en fournit les franges et en façonna les tentures.

Dans la suite, il enduisit de vernis les heaumes et les bannières formant le cabinet d'armes, à l'église de Saint-Rombaut, de messire Francon van Halen, seigneur de Lillo.

Francon de Mirabelle, dit van Halen, chevalier, conseiller du comte de Flandre, avait rempli d'importantes fonctions militaires à Malines. Il décéda en 1375; ses restes furent déposés dans une magnifique tombe, due au ciseau de Jean Keldermans, *alias* van Mansdale.

« Item, Romoude Goedweerd van dat hi vernissyt heeft » II helmen en II banieren die in S. Romonds kerke han- » ghen die H. Vranke van Halen toebehoore. XXI in mey » LXXXVI (1). »

Jean le Verrier (*Janne de Ghelasmakere*), est l'artiste qui plaça, en 1376-1377, quarante-cinq verrières dans les diverses salles de l'hôtel communal; au témoignage des comptes, les écussons des évêques de Liége, seigneurs de Malines, se détachaient au centre de seize de ces vitraux; les blasons épiscopaux étaient couverts de la mître et accompagnés de la crosse pastorale.

« Item, Janne de Ghelasmaker van XLV ghelasender » veynsteren die staen op de scepenhuis in de nederzale in » der scepenen camere op de hoghezale ende in de bottel- » rye, daer af dat XVI syn met inscilden met bisscops » staven gheverwt... (2). »

A l'occasion des dépenses faites pour la guerre de Flan-

(1) Comptes de Malines, 1385-1386.
(2) Id., 1376-1377.

Digitized by Google

dre, nous apprenons à connaître un nouveau peintre, moins artiste, semble-t-il, que les personnages du même métier, dont nous avons parlé.

Francon de Kempe et ses compagnons travaillèrent pendant quinze semaines à la préparation et à la peinture des engins de tir pour l'expédition de Louis de Male. Leur ouvrage finit le 14 février 1380.

Le même maître, aidé de ses ouvriers, s'appliqua pendant un laps de trente-six semaines, expirant le dernier jour d'octobre 1381, à un travail pareil à celui qu'il avait entamé en 1380. Cette seconde annotation relative à sa besogne, prouve en outre qu'il fut l'entrepreneur général des projectiles et d'autres instruments de combat. Il s'acquitta de nouveau de l'armement des archers, confectionna leurs armes, les revêtit de couleurs et fournit dix-sept mille et cent fers (*ysers*), qui, sans aucun doute, sont les pointes à adapter aux flèches d'arbalètes.

Le même chapitre porte au compte de maître de Kempe deux mille flèches empennées pour les guerriers munis d'arcs; trente livres de colle et seize cents plumes pour les flèches (1).

D'après les notes qui précèdent, Francon de Kempe aurait été plutôt un ouvrier, une sorte d'armurier, qui avait dans ses attributions de livrer ses fournitures entièrement achevées et peintes. Il maniait la brosse; mais était-il véritablement peintre, c'est ce que nous n'oserions affirmer. Peut-être quelque découverte postérieure jettera-t-elle plus de jour sur ce personnage; en attendant, nous croyons qu'il n'y a aucun inconvénient à prendre son nom en considération.

Jean van den Bossche. Ce peintre partagea la tâche confiée à Francon de Kempe : comme lui, il contribua à l'arme-

(1) Comptes de Malines, 1380-1381.

Digitized by Google

ment de la milice; car « deux cents flèches pour les canons » sortirent de ses ateliers de peinture. Chaque flèche lui valut quatre deniers de gros de Brabant. Les projectiles dont il s'agit ne sont évidemment point des traits, dans l'acception propre du mot, mais des engins de destruction que le rédacteur des comptes a cru ne pouvoir mieux déterminer que par le mot *pylen*.

« Item, Janne van den Bossche van IIc pylen te verwene » die donderbussen hoeren. iiij in october. Van elc pile » iiij d. gº Brab. (1). »

Cet artiste, en compagnie de Rombaut Goedweert, fut chargé de dorer et d'enluminer quelques-unes des girouettes qui surmontaient la grosse tour du rempart de Neckerspoel (2).

Francon de Endout appliqua son talent à mettre en or et en couleurs trois grandes girouettes et une autre moindre pour le bastion du rempart au *Rees* (3).

Dans le courant de l'année 1384-1385, des œuvres plus fines lui furent soumises; il représenta, entre autres, les armoiries de la ville sur certaines draperies, et il reproduisit sur un panneau la formule du serment de fidélité à Dieu, aux saints et à la commune de Malines. Une statue de « messire saint Georges » remplissait la niche principale, pratiquée au-dessus de l'entrée de la porte d'Adeghem; Francon de Endont fut appelé à polychromer cette figure (4).

A mesure que nous avançons dans le dépouillement des comptes communaux, le talent artistique de notre peintre s'élève davantage : en 1386-1387, apparait le dessinateur; il décore les murs de la chambre de réunion du Magistrat,

(1) Comptes de Malines, 1382-1383.
(2) Id., 1384-1385.
(3) Id., id.
(4) Id., id.

Digitized by Google

à la maison échevinale, d'une grisaille représentant le Sauveur en croix.

« Item, Vranke van Endout van ene crucifix te makene » met colene en met crite inder scepene camere. II in » meerte, comt V stuyvers VIII den. g° vlam. Valent I st. » XII den. g° (1). »

Peu de temps après, Francon soumit à l'autorité le modèle qu'il avait conçu pour les tentures, les passementeries et les coussins, dont maître Ulric van der Sleyen, le brodeur, meubla la salle du conseil du nouvel hôtel scabinal (2).

Après 1387-1388, nos documents ne parlent plus de Francon de Endout; son dernier travail connu est l'enluminure d'un drapeau de métal, qui se trouvait sur la tour de la rue des Planches (3).

Francon van Lint débuta, le 13 octobre 1386, dans les travaux publics par la peinture des girouettes : il en orna six, parmi lesquelles de grandes et de petites; les unes en destination pour la porte du Sablon, les autres pour les remparts du Moulin-à-eau.

Un ouvrage semblable lui fut commis pour les bannières, qui terminaient les deux tourelles de la porte d'Adeghem. Il peignit pour le même monument « une rose » (4).

Van Lint acheva, en 1394-1395, quinze boucliers; il employait en même temps son talent aux peintures « de la maison de Bornhem » (5).

La façade de la boucherie, qui s'étendait du côté de la maison échevinale, portait une statue; le 31 octobre 1399, notre peintre revêtit cette image de couleurs et de dorures (6).

(1) Comptes de Malines, 1386-1387.
(2) Id., id., id.
(3) Id., 1387-1388.
(4) Id., 1385-1386.
(5) Id., 1394-1395.
(6) Id., 1398-1399.

Digitized by Google

Au commencement du XVe siècle, le dernier jour d'octobre 1405, Francon perçut le prix des couches de peinture qu'il avait mises sur les bails ou sur les rampes du parvis de Saint-Rombaut et à la porte de Bruxelles.

Il lui fut également payé une somme pour un tableau, relevé de dorures, qu'il plaça sur l'autel de la chapelle dans la maison des échevins.

« Item, de selve van eene tafele die hi ghemaect heeft op » den scepenhuis opten outaer van goude ende van stof- » ferne, comt op XL st. gr° vle. Valent VIII st. X den. gr°. » II ingels (1) ».

Le 16 mars 1405, mourut Marguerite de Male, comtesse de Flandre et dame de Malines, veuve de Philippe le Hardi. La ville célébra pompeusement, le 11 avril suivant, le service funèbre pour le repos de l'âme de la princesse. Au milieu du chœur de l'église de Saint-Rombaut se dressait un riche catafalque, dont Francon van Lint avait décoré les boiseries.

Soixante-quatorze blasons aux armes de Bourgogne et de Flandre se détachaient en tons vifs sur les draperies de deuil. Tous ces décors sortaient de l'atelier de Francon. Le prix des armoiries de grande dimension était de quatre deniers de gros de Flandre chacune. Les petits écussons furent payés la moitié des grands (2).

La mort de la duchesse de Bourgogne soumettait la seigneurie de Malines à un nouveau maître, Jean sans Peur. Le duc fit la joyeuse-entrée dans sa bonne ville le 23 avril 1405; la solennité de la réception du prince eut lieu avec autant de faste et d'apprêts que le court espace de temps, qui s'était écoulé depuis le décès de Marguerite, le permettait. La grande décoration pour les fêtes au moyen âge était la profusion des armoiries, les tentures et les

(1) Comptes de Malines, 1404-1405.
(2) Id., 1404-1405.

Digitized by Google

branchages. Le peintre auquel la cité avait remis le soin de fournir les blasons funéraires de la comtesse défunte, fut également chargé de préparer les écus qui serviraient à l'entrée de son fils. Van Lint acheva rapidement vingt-quatre grands écussons et soixante petits, au prix de quatre deniers de gros de Flandre les premiers, et de deux deniers de la même monnaie pour les seconds (1).

Jean de Bourgogne consacra les premiers mois de son règne à l'expulsion des Anglais, qui infestaient les côtes de la Flandre. Il leva une armée et appela sous ses drapeaux les contingents de ses différentes seigneuries.

Les Malinois quittèrent leur ville natale, le 27 mai 1405, avec un nombreux attirail de campagne. Les trois banderoles de toile peinte, garnies de franges, et les six grands blasons de Malines, qui précédaient nos compatriotes au combat, étaient les œuvres de van Lint. A cette occasion, il fut soldé pour ses peines, pour frais d'étoffes et d'instruments de peinture à maître Francon, une somme de XLV sous XI deniers de gros I ange (2).

Les derniers travaux de notre artiste se rapportent encore à l'hôtel échevinal, où tant de maîtres s'essayèrent. En 1408-1409, il couvrit de dessins d'or, d'argent et d'azur la cheminée dans la chambre du conseil, ce qui lui rapporta quatre livres de gros (3). Huit ans plus tard, il produisit vingt-cinq médaillons, enchâssés dans le devant-d'autel de l'oratoire du Magistrat (4).

Jean van Foreest est l'auteur de deux écus de champs d'or à trois pals de gueules, qui est Malines, destinés à faire reconnaître les envoyés de la ville, lorsque ceux-ci

(1) Comptes de Malines.
(2) Id., 1404-1405.
(3) Id., 1408-1409.
(4) Id., 1416-1417.

Digitized by Google

seraient chargés de missives officielles. Porté en compte le 4 septembre 1388 (1).

Rombaut van Lyere. Le nom de ce peintre paraît indiquer que lui-même, sinon sa famille, était originaire de la ville de Lierre. Il serait, croyons-nous, plus naturel d'admettre que les ascendants de cet artiste avaient pour berceau la ville de Lierre et que leur fils ou leur descendant dont il s'agit, vit le jour à Malines, où il aurait reçu au baptême le nom de saint Rombaut, l'apôtre malinois.

Rombaut van Lyere se signala par divers travaux, qu'il exécuta en vue des apprêts de la guerre que les Brabançons, unis aux Malinois, se proposèrent de porter dans le pays de Juliers contre le duc de Gueldre. Le départ des troupes eut lieu le 7 septembre 1397.

L'administration commanda au peintre d'enluminer huit boucliers de cuir, et de colorier les cruches et les vases que les chefs des combattants prendraient avec eux (2).

Le comte de Laborde a découvert dans les comptes de la maison de Bourgogne un verrier malinois, Henri Glasemacker, que Philippe le Hardi chargea en 1393-1394 de faire les vitraux pour la Chartreuse de Dijon (3).

(1) Comptes de Malines, 1387-1388.
(2) Id., 1396-1397.
(3) *Les ducs de Bourgogne*. Tome Ier.

Digitized by Google

II.

Les peintres du XVe siècle.

Sommaire : Jean Goedweert. — Jean de Visschere. — Jean van Helmont. — Jacques le Verrier. — Jean Giloft. — Jean Gillots. — Nicolas Daman. — Jean den Hollander et son fils. — Louis van den Triest. — Jean Schoonjans. — Hector de Pointre. — Jacques den Drayere. — Pierre de Bruyne. — Jean Vortmans. — Jean vander Smessen. — Antoine Mickaert. — Corneille van Heemvliet. — Baudouin Bode. — Jean van Zennewede. — André van Leest. — Jean van Turnhout. — Jean van den Molen. — Daniel Dregghe. — Les van den Valgaerden. — Pierre van den Briele. — Jean de Mechelaire. — Jean van Zellaer. — Jean Gheerts. — Jacques van Abeele. — Jean Crabbe. — Jean de Bruyne. — Michel van den Rode. — Laurent Dierickx. — Jacques van Assche — Guillaume de Herte. — Godefroid Yselyns. — Corneille van den Dyck. — Arnold Godevaert. — Jean Mol. — Adrien de Keersmacker. — Corneille de Moeyen. — Les van Battele et les van der Wyct.

Le XVe siècle fut une époque brillante pour l'art. La paix, la prospérité du commerce et la magnificence de la maison de Bourgogne furent les causes principales qui stimulèrent le mouvement artistique, qui tendait à éclore. Le bien-être matériel dont jouissait la société eut une réaction immédiate sur toutes ses productions. Dans l'art particulièrement, nous observons une transformation totale : le rigide et pieux style gothique fut modifié; les architectes du temps firent de leurs œuvres les expressions fidèles des tendances de luxe qui marquaient l'opinion publique. On peut dire de l'art ce qu'un contemporain a dit de la littérature : « le style, c'est tout l'homme. »

Les artistes du XVe siècle suivirent le penchant général : peintres, architectes, sculpteurs, tous répandirent à pleines mains les ornements sur les produits qu'ils mettaient au

Digitized by Google

jour. On vit alors s'élancer sur les édifices, comme autant de flammes légères, ces gracieuses tourelles et ces galeries contournées, qui valurent au type de l'époque la qualification expressive de *flamboyant*. Les monuments de l'art se couvrirent indistinctement de riches détails : l'été du gothique commence, c'est la saison du *fleuri*.

Le temps des grandes entreprises était passé. Les villes possédaient toutes les édifices religieux et civils, que la nécessité avait commandés. Le XVe siècle, recueillant ainsi l'héritage de ses devanciers, profita de ces legs imposants. Il ne lui restait à faire autre chose qu'à répandre son abondance sur les monuments reçus des aïeux; il s'attacha surtout à semer les décors et à marier la grâce avec l'utilité.

Ce mouvement nouveau eut pour effet d'encourager singulièrement les artistes. De tous les côtés à la fois, on demandait leurs œuvres, mais des œuvres achevées et tapissées de détails. L'offre était restreinte et le travail devenait lent et difficile; il fallait donc que les producteurs se multipliassent. Nous voyons aussitôt apparaître des pléiades de peintres et de sculpteurs; comme nous l'avons dit plus haut, leur nombre grandissant exigea qu'ils se détachassent des corporations industrielles, dans lesquelles ils étaient confondus, pour se constituer en association spéciales et autonomes. Alors prit naissance la gilde de Saint-Luc.

L'influence de l'état social se fit nécessairement sentir sur la peinture, aussi bien que sur les autres branches de l'art. Mais celle-ci reçut en outre une impulsion nouvelle et imprévue par l'application des couleurs à l'huile à l'exécution des tableaux.

Les comptes communaux de cette époque nous apprennent une foule de noms de gens, qui pratiquaient l'art; les registres d'immatriculation au droit de bourgeoisie (*poorterye*) citent également plusieurs artistes, qui des différents points du pays vinrent à Malines pour profiter de l'essor donné à leur carrière.

Digitized by Google

Jean Goedweert. Il appert des registres aux recettes et aux dépenses, que la ville de Malines avait à ses ordres un peintre du nom de Goedweert, autre que celui que nous avons cité dans le chapitre précédent. Jean Goedweert partagea les travaux de son homonyme au palais échevinal; comme Rombaut, il consacra son temps à enluminer les bannières de cuivre et les ferronneries, qui surmontaient le faîte des toits. Il peignit et vernissa la lanterne, qui éclairait le perron de l'édifice. Il acheva un cartouche portant les armoiries de Philippe, comte de Nevers et de Rhetel, fils de Philippe le Hardi, pour être placé au-dessus de la porte de l'hôtel de messire Jean Schooff, dont ce prince était l'hôte (1).

En 1404-1405, nous retrouvons Jean Goedweert ayant la direction de la procession de Saint-Rombaut, en compagnie de deux collègues, Jean van Battele et Jean de Visschere (2).

Jean de Visschere est l'un des artistes les plus féconds dont parlent les anciens comptes communaux; l'administration locale lui remit à diverses reprises des travaux, parmi lesquels nous rapporterons les principaux.

Au commencement du XVe siècle (1403-1404), il peignit le brancart ou la civière sur lequel était portée la châsse de saint Rombaut. Sur le reliquaire était couchée une image du saint évêque, dont Jean de Visschere dora la crosse, et dans la volute de laquelle il plaça le blason de Malines.

Dans le même exercice, sont consignées des peintures faites aux fenêtres de la maison échevinale.

Il décora, en même temps, plusieurs cruches d'honneur, qui devaient être présentées aux concurrents d'un grand tir que la ville organisait dans le jardin du couvent des

(1) Comptes de Malines, 1397-1398.
(2) Id., 1403-1404.

Digitized by Google

Récollets. Ces vases étaient couverts de sentences et d'inscriptions, entourant les armes malinoises. Jean van Battele partagea ce dernier travail, mais de Visschere prit sur lui seul le soin d'enluminer le but, les poteaux et les palissades du champ où avait lieu le concours (1).

L'année suivante, notre peintre fut rétribué pour les peines qu'il s'était données dans l'organisation de la procession de Saint-Rombaut, qui opérait sa sortie annuelle le quatrième jour des Pâques. Jean van Battele et Jean Goedweert s'occupèrent, sous ses ordres, à prendre avec lui les dispositions relatives à la fête et aux ornements, qui y figuraient (2).

En 1405-1406, aidé du même van Battele et d'une escouade d'ouvriers, il fut une seconde fois nommé conducteur des travaux préparatoires de cette procession. Deux fois déjà il s'était acquitté si dignement de cette tâche que le Magistrat résolut de la lui confier dorénavant chaque année; il décida qu'à ce titre l'artiste toucherait chaque fois une somme de quarante sous de gros (3). Nous voyons par les registres aux finances que de Visschere accomplit pendant de longues années le devoir d'ordonner le pieux cortège (4).

La ville se proposait, en 1412-1413, d'offrir à la chevalerie la réjouissance d'un tournoi. Son peintre d'office exécuta les décors nécessaires au terrain de la joûte : à cet effet, il peignit des tentures de toile, quatre figures et seize écussons, armoriés les uns de Bourgogne, les autres de Malines (5).

(1) Comptes de Malines, 1403-1404.
(2) Id., 1404-1405.
(3) Id., 1405-1406.
(4) Id., 1407-1408, 1411-1412, 1416-1417, 1421-1422, 1426-1427, 1427-1428, 1428-1429, 1429-1430, 1431-1432, 1432-1433, 1433-1434.
(5) Comptes de Malines, 1412-1413.

Digitized by Google

En 1413-1414, Jean de Visschere employa la couleur à l'huile pour revêtir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le grand canon de la ville :

« Item, Jan de Visschere van der stad groter busse te » verwene met oly verwene bute en binen (1). »

Il retraça sur deux grands tableaux la teneur d'un règlement ayant rapport au recensement qui eut lieu en 1417-1418 (2).

L'étendard militaire de Malines sortit des mains du peintre en 1420-1421. L'image du patron de la cité se détachait au centre du pennon (3).

Dans la suite, il s'appliqua encore à l'exécution de bannières, c'est ainsi qu'il décora de dessins d'or et de couleur deux gonfalons pour la procession et un petit drapeau (4).

Le 12 mai 1426, il reçut le paiement de l'entreprise qu'il avait faite de dépeindre le blason communal sur quarante-huit cruches (5).

A l'occasion de la procession du quatrième jour des Pâques, en 1427, l'artiste acheva le poêle que l'on tenait au-dessus du Saint-Sacrement; il orna ce dais de riches détails, parmi lesquels se mêlaient des étoiles et les armoiries de Malines.

Les autres travaux du peintre, qui se rapportent à cette année, sont d'abord la coloration au minium de quatre grands canons et de douze pièces d'artillerie, appelées « chambres » ; ensuite la peinture d'une escabeau, sur lequel il appliqua les écus de Bourgogne et de Malines (6).

Le serment de l'Arc décida, en 1432-1433, la confec-

(1) Comptes de Malines, 1413-1414.
(2) Id., 1417-1418.
(3) Id., 1420-1421.
(4) Id., 1424-1425.
(5) Id., 1426-1427.
(6) Id., 1427-1428.

Digitized by Google

tion d'une nouvelle bannière portant les insignes héraldiques de la commune, unis à ceux de la gilde. Le soin de parfaire cette pièce devait naturellement échoir au peintre habile, qui maintefois s'était exercé dans ce genre; en conséquence, maître Jean de Visschere fut chargé d'exécuter cette œuvre (1).

Lorsqu'en 1433, le duc Philippe de Bourgogne convia les commissaires d'Anvers, de Bruxelles et de Malines à se réunir au cloître des Récollets, pour y discuter les bases d'un arrangement au sujet de difficultés qui s'étaient élevées entre ces trois villes, relativement au commerce du poisson, du sel et de l'avoine et par rapport à la navigation sur la Senne, la régence de Malines crut devoir approprier convenablement une partie du couvent pour les conférences des députés. Elle pria Jean de Visschere de peindre deux trophées pour l'ornementation du local (2).

La dernière mention des travaux de Visschere, est celle des embellissements qu'il donna à une embarcation que la ville mit à la disposition des citoyens qui comptaient se rendre à un tir solennel, proposé par la ville d'Alost; pour cette circonstance, il acheva trente-six écussons appliqués sur le bateau (3).

Après cette date, Jean de Visschere disparaît : soit que les infirmités l'eussent rendre incapable, soit que la mort l'eut enlevé, la procession de 1435 sortit sans son intervention, et l'ordonnance en fut pour la suite confiée à un autre.

Jean van Helmont. L'an 1408-1409, la ville gratifia l'église du grand Béguinage d'une verrière, à ses armes. Jean van Helmont fut l'auteur de cette œuvre, qui coûta

(1) Comptes de Malines, 1432-1433.
(2) Id., 1433-1434.
(3) Id., 1434-1435.

Digitized by Google

vingt-cinq couronnes de France, valant chacune trente-huit sous dix deniers de gros (1).

A la même époque que Jean van Helmont vivait à Malines un autre verrier, dont le nom patronymique n'est point parvenu jusqu'à nous. Cet artiste s'appelait Jacques; la profession qu'il exerçait avait tellement absorbé sa personnalité aux yeux du public, que celui-ci ne le désignait que sous le nom de son métier.

Jacques le verrier restaura, en 1415-1416, le vitrail qu'autrefois la ville avait fait placer à ses frais au-dessus du maître-autel dans l'église de Saint-Rombaut (2).

Les annotations de 1426-1427 citent un certain Jean Giloft, qui s'appliqua à des ouvrages, en vue de la procession, concurremment avec le peintre Gautier van Battele (3) : nous croyons que le personnage en question n'est autre que l'artiste nommé dans les comptes Jean Gillots. Celui-ci fut le successeur de Jean de Visschere dans les fonctions d'organisateur du cortége de Saint-Rombaut. Il débuta dans son emploi en 1435-1436. La besogne dont il fut chargé nous donne une idée assez complète de l'aspect que présentaient les fêtes religieuses au moyen âge. Nous y voyons un singulier mélange d'éléments ecclésiastiques et civils ou populaires. Dans ces cavalcades figuraient le clergé et le Magistrat, des emblêmes de l'Ancien Testament et des représentations tirées du Nouveau Testament; à côté des reliques des saints s'avançaient des figures légendaires et souvent grotesques. Nous ne négligerons point les gros détails que fournissent les comptes pour nous imaginer ainsi le caractère que présentait l'*Ommegang* des Pâques.

(1) Comptes de Malines, 1408-1409.
(2) Id., 1415-1416.
(3) Id., 1426-1427.

Digitized by Google

Gillots orna soixante aunes de toiles, servant à habiller douze personnages qui chevauchaient à la suite des Trois Rois. Il décora cinq aunes de la même étoffe pour les oriflammes des mages. Il fournit douze aunes d'un tissu grossier, dont était revêtu le dragon, et trente aunes d'un autre affecté à draper la tige de Jesse. Il peignit onze aunes pour les chameaux, huit aunes pour l'éléphant, et vingt aunes pour saint Georges et pour caparaçonner les chevaux. En outre, il retoucha de son pinceau les sculptures de la verge de Jesse et l'image de saint Georges; il colora entièrement le nouveau dragon (1).

Les processions des années 1436, 1437, 1440 furent dirigées par notre peintre (2).

Les livres aux dépenses de 1437-1438 constatent que la ville, en cette année, déboursa à maître Jean Gillots à différentes reprises; il fut payé d'abord pour un message qu'il effectua au Doncxken; le motif de cette excursion n'est pas rappelé dans le registre. Les autres paiements qu'il perçut se rapportent plus directement à son métier. Il enlumina, avec un apprenti, une chapelle pour Saint-Paul et deux portes clôturant la ville de Jérusalem. Un travail d'une espèce toute opposée échut encore au peintre : sur l'invitation de la régence, qui lui avait remis la conduite des fêtes communales, il s'improvisa perruquier. Jean Gillots monta trente perruques et autant de fausses barbes. Les deux pièces réunies s'élevèrent chacune à un sou de gros.

Les divers ouvrages de peintures mentionnés plus haut et ceux en cheveux furent commandés pour la procession (3).

Nicolas Daman était juré de l'association de Saint-Luc au 21 avril 1440, dignité que Gauthier van Battele partageait avec lui (4).

(1) Comptes de Malines, 1435-1436.
(2) Id., 1436-1437, 1437-1438, 1440-1441.
(3) Id., 1437-1438.
(4) Id., 1438-1439.

Digitized by Google

Jean de Hollandere. Le nom « de Hollandere » a été appliqué à plusieurs artistes; il nous paraît que cette désignation pourrait être aussi bien un nom d'origine qu'un nom de famille. L'intéressant ouvrage de MM. Rombouts et Van Lerius, « *Les liggeren de la gilde anversoise de Saint-Luc,* » parle également d'un peintre Jean de Hollander à la date de 1461, mais le personnage, dont nous traitons, fit son apparition dans les travaux communaux de Malines en 1436-1437, lorsqu'il polychroma à la maison échevinale un groupe de l'Annonciation :

« Item, meester Janne den Hollandere van eene beelde » van Onser lieve Vrouwen te maken opt der scepen huys, te » weten de Annunciatio van onser liever Vrouwen, comt op » II d. Johi te XLII grote, compt op VII stuyvers grote (1). »

L'annotation que nous relevons ici péche par défaut de clarté : telle elle pourrait se rapporter à une œuvre sculpturale autant qu'à une peinture; néanmoins nous interpréterons ce passage dans le sens d'une application de couleur sur un groupe, dû à un artiste inconnu, car dans les nombreuses mentions que font les comptes des productions de Jean de Hollandere, il est question toujours de travaux de coloration et jamais de sculptures.

L'occupation subséquente à celle qui précède, est l'enluminure des rosaces ou des porte-flambeaux que les corporations avaient coutume de faire attacher sur les murs de leurs maisons de réunion au moment du défilé de la procession (2).

En 1445-1446, il consacra une partie de son temps à mettre en couleurs deux statues de chérubins, à argenter une lune, à préparer huit diadèmes et plusieurs costumes

(1) Comptes de Malines, 1436-1437.
(2) Id., 1444-1445.

Digitized by Google

pour la représentation du mystère de la Sainte-Vierge (1).

Outre la maison des échevins, la ville possédait un autre local, appelé *den Beyaerd*. Cet édifice acheté en 1383 par l'administration, qui était trop à l'étroit dans son premier local, a disparu dans les bâtiments de l'hôtel-de-ville. Dans les travaux d'agrandissement que la régence fit subir au *Beyaerd*, figure la construction d'un nouveau salon; elle pria Jean de Hollander de se charger de la peinture décorative de cette pièce. L'artiste choisit pour sujet de son œuvre les trois âges du monde, il s'engagea à finir son entreprise pour la somme ronde de 2 livres 10 sous de gros (2).

En 1449-1450, nous trouvons notre peintre coloriant divers morceaux destinés à figurer dans la procession annuelle (3).

Une solennité inusitée qui attira à Malines des milliers de visiteurs, fut le jubilé que Nicolas V accorda, sur la prière de Philippe le Bon, à ceux qui viendraient vénérer la tombe de saint Rombaut.

Le 23 avril 1450 (v. st.) eut lieu dans l'église la publication des bulles pontificales. A cette occasion, des fêtes extraordinaires furent célébrées; les édifices religieux étalèrent leurs pompes et la cité contribua de toutes ses forces à relever la splendeur des exercices de piété. Les artistes particulièrement concoururent aux apprêts que l'on faisait pour l'indulgence : maître Jean den Hollandere mit tout son talent à exécuter un grand blason du souverain pontife. Ces armoiries, qui étaient de gueules à deux clefs d'or posées en sautoir, étaient placées au milieu de l'église collégiale (4).

(1) Comptes de Malines, 1445-1446.
(2) Id., 1448-1449.
(3) Id., 1449-1450.
(4) Id., 1450-1451.

Digitized by Google

Dans les circonstances jubilaires, le peintre fut également appelé à apporter ses soins à la châsse de saint Rombaut : il commença par y donner quelques touches extérieures, ensuite il la garnit intérieurement de drap d'argent; il teignit d'un rouge vif le grillage qui entourait le reliquaire : le montant de son salaire s'éleva en tout à 4 livres 3 sous de gros de Malines (1).

Le sculpteur Pierre Waelpuyt avait taillé pour la façade du *Beyaert* ou de l'hôtel-de-ville des lions en pierre, qui furent dressés sur les gradins du pignon, quand maître Jean, notre peintre, eut doré sept de ces figures, au prix total de 2 livres 4 sous de gros de Malines.

Lorsque Jean den Hollandere eut achevé ses lions, il reprit les travaux intérieurs du monument; dans une salle du devant, probablement au rez-de-chaussée, il composa sur le mur une scène, la tige de Jesse, avec une grande quantité de personnages; dans les appartements à l'étage, il décora les poutres du plafond; dans une pièce du rez-de-chaussée, il travailla aux murailles, les blanchit en partie et les peignit. Sur la cheminée du salon principal, au premier, il retraça différents sujets tirés de la Bible et de l'Évangile, il appliqua les tons voulus sur le crucifix qui dominait ces dernières peintures; il jeta sur les solives de la même chambre des dessins nouveaux. L'ensemble de ces travaux lui rapporta la somme de 4 livres 4 deniers de gros (2).

Le duc Philippe le Bon visita Malines en 1455; la commune, préparant au prince une brillante ovation, confia les travaux artistiques des pièces qui devaient paraître en cette circonstance, à Jean de Hollandere; entre autres le peintre revêtit de couleurs et de dorures une statue de

(1) Comptes de Malines, 1451-1452.
(2) Id., 1454-1455.

Digitized by Google

saint André, et il termina les armoiries du souverain et celles des provinces soumises à son sceptre (1).

La procession était la fête qui préoccupait spécialement l'administration, car c'était surtout pour cette réjouissance sacrée que la ville se mettait en dépenses; aussi voulait-elle chaque année ménager une surprise à ses habitants, par l'introduction dans le cortége de quelque morceau nouveau, mais elle avait, en outre, à veiller à la conservation et à la restauration des sujets qui avaient leurs places marquées dans le défilé. La procession du quatrième jour des Pâques offrait donc aux peintres et aux sculpteurs une occasion annuelle d'exercer leur savoir-faire et de mettre leur imagination inventive à contribution. A cette occasion, en 1457-1458, Jean den Hollandere avait à habiller un personnage, qui remplissait le rôle d'Holopherne; il était convenu que ce dernier cheminerait à dos de chameau dans la procession. L'artiste fut rétribué pour sa double tâche : celle de soigner pour le costume d'Holopherne et celle de peindre des toiles imitant un chameau (2).

Les avantages spirituels et matériels que la ville avait retirés de l'indult de 1451, engagèrent le Magistrat à implorer du pape Calixte III pareilles grâces en 1456. Le souverain pontife, accédant à la prière de l'autorité, délivra une bulle par laquelle il octroyait, aux conditions ordinaires, indulgence plénière à gagner chaque année pendant un terme de dix ans, depuis le soir de la Pentecôte jusqu'à la Toussaint. Cette faveur du Saint-Siége fut confirmée par le successeur de Calixte au trône apostolique, le pape Pie II, en 1458. Dès que le Magistrat eût reçu la nouvelle que le Saint-Père maintenait le bref de son prédécesseur, il s'empressa de demander à Jean de Hollandere

(1) Comptes de Malines, 1454-1455.
(2) Id., 1457-1458.

Digitized by Google

une bannière, sur laquelle se détacherait l'écusson pontifical, quatorze blasons aux mêmes armes et six écus du défunt pape Nicolas V, le premier dispensateur de cette faveur ecclésiastique (1).

Les travaux préparatoires de la procession furent chaque année remis à la sollicitude de notre artiste. En 1459, il peignit deux fois le sujet de l'Ascension; il couvrit le sommet d'un dais de diverses figures angéliques et humaines, à raison de 4 livres (2).

L'année suivante, il introduisit un nouveau groupe dans le cortége, celui de la Sagesse divine. La gratification qu'il reçut fut de 2 livres (3).

Deux ans après, il remania la tige de Jesse, y plaça douze rois et couvrit la scène entière d'un baldaquin (4). A peine ce travail était-il consommé, qu'il retourna à l'hôtel-de-ville, où il décora la chambre de la *Vierschaer*, dans laquelle il peignit soigneusement l'image du Sauveur crucifié et celle de sa divine Mère (5).

En 1463, maître Jean représenta sur la toile ou le rideau du jeu de la Sainte-Vierge vingt-quatre prophètes et prophétesses; il appliqua son pinceau à enluminer les tableaux de la procession, qui rappelaient le mont Thabor, l'histoire de Goliath, et à repeindre les harnachements du cheval Bayard (6).

Dans le même exercice, notre artiste figure pour la ccloration d'une statue de sainte Catherine, érigée sur la porte de ce nom. Cette œuvre avait pour auteur Gauthier Coolman.

(1) Comptes de Malines, 1458-1459.
(2) Id., 1459-1460.
(3) Id., 1460-1461.
(4) Id., 1462-1463.
(5) Id., 1462-1463.
(6) Id., 1463-1464.

Digitized by Google

Depuis cette époque, on ne retrouve plus de traces de travaux entrepris par ce peintre; néanmoins son nom figure parmi ceux de l'association de Saint-Luc, qui fondèrent une messe anniversaire pour le repos de l'âme de leur confrère, Jean de Zellaer, le 21 janvier 1479.

Jean de Hollandere laissa un fils, Jean, qui lui succéda dans sa carrière; celui-ci ne nous est connu que par un seul passage des comptes, qui disent qu'en 1473-1474, le jeune Hollandere brunit et vernissa la cheminée de la salle basse au palais du Parlement (1).

Louis van den Triest ne se signala que par une seule œuvre connue; il peignit sur panneau un règlement pour le conseil décanal, autrement dit les jurés de la draperie, le 31 décembre 1440 (2).

Jean Schoenjans ou Schoonjans. Depuis près de deux siècles existait à Malines une importante et noble famille du nom de Schoonjans, *alias* van den Steene; nous ignorons si quelque relation de sang unissait l'artiste dont nous allons parler à cette chevaleresque lignée.

Schoonjans prit toutes les mesures pour la représentation d'un mystère, tiré de la vie de la Sainte-Vierge, qui fut joué en 1441-1442. Le peintre, qui avait préparé la scène, intervint avec ses subordonnés dans le spectacle comme acteur : quatre cruchons de vin furent la récompense que la ville lui offrit en acquit de son rôle. Il prit également les dispositions nécessaires à la sortie de la procession; à cet effet, il revêtit de couleurs nouvelles le cheval Bayard, retoucha le groupe de la ville de Jérusalem et peignit un tableau sur lequel étaient figurés les douze

(1) Comptes de Malines, 1473-1474.
(2) Id., 1440-1441.

Digitized by Google

apôtres. L'ensemble de sa rétribution fut de 19 livres 10 sous de gros de Malines (1).

La même année, un subside de la ville lui procura les ressources dont il avait besoin pour se rendre avec ses compagnons au concours du Saint-Esprit, auquel la ville de Bruges conviait les rhétoriciens (2).

Schoonjans travailla encore pour les *Ommegang* de 1445 et de 1447. Pour la première de ces deux solennités, il produisit quatre petits morceaux animés de figures et quatre grandes pièces également ornées de personnages (3).

Hector de Pointre enlumina la barque de la ville en 1445-1446 (4).

Jacques den Drayere était peintre et rhétoricien. A l'époque du jubilé de 1451, il organisa le mystère de la Sainte-Vierge, joua un rôle dans la pièce, et il costuma les acteurs qui figuraient les Juifs :

« Item, betailt Jacop den Drayere met syne ghesellen » van onser Vrouwen spel te spelene / en van de Jooden te » stofferene... »

Les comptes de 1454 et ceux de 1455 rémunérèrent notre artiste pour une besogne identique.

En 1457-1457, den Drayere avait la conduite de la procession de Saint-Rombaut (5).

En 1459-1460, il exécuta un travail pareil à celui que son collègue Jean de Hollandere entreprenait au même moment : il arrangea deux épisodes de l'Ascension, sur lesquels on remarquait deux anges descendant du ciel (6).

(1) Comptes de Malines, 1441-1442.
(2) Id., id.
(3) Id., 1445-1446. 1447-1448.
(4) Id., 1445-1446.
(5) Id., 1457-1458.
(6) Id., 1459-1460.

Digitized by Google

Son salaire global fut de 3 livres de gros de Malines.

Les scènes des jeux de la Sainte Vierge lui furent confiées encore en 1460 (1).

En 1464-1465, il prépara un séraphin pour paraître dans l'Assomption de la Sainte-Vierge (2).

Pierre de Bruyne, peintre d'images, revêtit les parois de la chambre des comptes, au *Beyaerd*, de teintes vertes en 1461-1462 (3).

Jean Vortmans, peintre, fils de Jean, acquit le droit de bourgeoisie à Malines, le 16 août 1457. Il était natif de Lummen près de Tirlemont (4).

« Jan Vortmans, schilder, filius Johannis, van Lummene » burgensis, ut supra. . . . . XVI aug. LVII. »

Sur une toile représentant le siége de Neuss, entrepris par Charles le Téméraire avec le concours des forces malinoises en 1475, on lisait les noms des membres de la gilde de la grande arbalète, qui s'étaient particulièrement distingués dans cette campagne; parmi ceux-ci était remémoré le nom de « Joannes Forman, peinter. » Ce tableau figurait autrefois dans la chambre de réunion de ce serment.

La même année fut reçu *poorter* de Malines le peintre Jean vander Smessen, fils de feu Ambroise, de Commines (5).

« Jan vander Smessen, schildere, filius quondam Ambro- » sii, van Comene in Vlaenderen, burgensis uts. XX aug. LVII.

En 1459, un grand nombre de peintres établis à Malines y obtinrent le droit de cité; ce sont les suivants (6) :

(1) Comptes de Malines, 1460-1461.
(2) Id., 1464-1465.
(3) Id., 1461-1462.
(4) Registre d'immatriculation à la bourgeoisie (*Poorterye*).
(5) Id., id.
(6) Id., id.

Digitized by Google

Antoine Mickaert :

« Anthonius Mickaert, schildere, filius Magistri Walteri, van Antwerpen, is poorter. Scabini : Gestele, Geerts, actum VIII aug. LIX.

» Promisit in pascha ejus plegius,
» Wouter van Battele. »

On voit par ce passage que l'artiste n'ayant pas le moyen de solder immédiatement la contribution d'entrée à la *poorterye*, s'engagea à l'acquitter pour les Pâques prochaines; un autre peintre, Gauthier van Battele, se posa comme garant.

Corneille van Heemvliet :

« Cornelis van Heemvliet, schilder, filius quondam » Egidii, geboren van Heemvliet, is porter. uts.

» Promisit in Pascha ejus plegius,
» Wouter van Battele (1459). »

Baudouin Bode :

« Bouwen Bode, schildere, filius quondam Johannis, » van Rumpt, is porter — uts.

» Promisit in Pascha ejus plegius,
» Wouter van Battele (1459). »

Le nom de Bode se retrouve plusieurs fois dans les « *Liggeren* » d'Anvers, mais par rapport à d'autres artistes que le nôtre.

Jean van Zennewede :

« Jan van Zennewede, schildere, filius quondam Dieric, » van Denremonde, is porter — uts.

» Promisit in Martiny ejus plegius,
» Wouter van Battele (1459). »

En 1463, André van Leest se présenta à la bourgeoisie :

« Andries van Leest, filius quondam Henrici, schilder,

Digitized by Google

» van Mechelen, is porter — ejus plegius Jacop de Leeuw.
XIII decembris LXIII.

Jean van Turnhout, Campinois, fut admis le 6 janvier 1464 :

« Jan van Turnhout, filius Walteri, schildere, van » Poerle, es porter — ejus plegius Jan van den Molen, » schildere. Scabini Heffene, Molen. VI januarii LXIIII.

Jean van den Molen, peintre, ne nous est connu que par son intervention à la réception de Jean van Turnhout comme citoyen malinois. Il fut le témoin et le répondant de cet artiste en 1464.

Daniel Dregghe devint bourgeois de Malines, le dernier jour de février de l'an 1464. Il était fils de Jean, décédé, et avait vu le jour à Tamise :

« Daniel Dregghe, schildere, filius quondam Johannis, » van Teemsche — ejus plegius Jan Joerdaens, tymmer- » man. » Ultima februarii LXIIII (1).

Les registres aux adhéritances nous apprennent qu'au 21 janvier 1479, maître Daniel Dregghe faisait partie de la gilde des coloristes; en cette qualité il intervint comme co-fondateur dans le service annuel que la corporation fit célébrer à l'intention de l'âme de Jean van Zellaer, leur collègue. Nous savons, d'après un acte tiré de la même source, qu'en 1509 Daniel Dregghe était encore en vie, ainsi que son épouse Catherine Caramelle (2).

Ce personnage jouissait d'une certaine aisance, car il était propriétaire de quelques immeubles; d'un autre côté, sa position sociale était considérée, puisqu'il occupait les

(1) Registre d'immatriculation à la *Poorterye*.
(2) Adhéritances — 7 novembre 1509.

Digitized by Google

fonctions de trésorier de la chapelle de Sainte-Barbe, dans sa patrie adoptive (1).

Van den Valgaerden. Plusieurs membres de cette famille pratiquèrent l'art à Malines. La ville de Diest était leur berceau, mais ils préférèrent exercer leur profession dans un plus grand centre et vinrent se fixer à Malines.

Josse van den Valgaerden, enlumineur et copiste de manuscrits, prit la *poorterye* à Malines, le 16 avril 1464. Il est annoté dans le livre aux immatriculations comme Diestois de naissance; son père, encore en vie, s'appelait Gauthier.

« Judo van den Valgade, filius Walteri, van Diest, scri-
» ver, is porter. » XVI aprilis LXIIII.

L'année suivante, son frère Jean suivit l'exemple de Josse; celui-là était peintre. Bien qu'exerçant la peinture, il porte la double désignation de van den Valgaerden, *alias* Beeldemaker, ce qui nous fait croire avec raison qu'il provenait d'une souche vouée à l'étude de la sculpture. Il est probable que le surnom de Beeldemaker (tailleur d'images) provenait du métier qu'exerçait son père, puisqu'il est commun de voir dans le moyen-âge le nom de la profession adjoint au nom patronymique, pour désigner ainsi plus spécialement les branches d'une même lignée.

(1) Adhéritances — 16 février 1490.

Nous trouvons dans les registres aux adhéritances que le 17 février 1482, Jean de Ruysschere, le Vieux, vendit à Daniel Dregghe deux maisons avec les terrains adjacents, dans la rue dite *Penning-strate*.

Les mêmes registres renferment un acte du 25 avril 1548, d'après lequel il conste que la fortune d'un certain Daniel Dregghe fut partagée entre trois branches. Dans la première branche venait un autre Daniel Dregghe; dans la seconde, venaient Barthélemy, Jean, Hubert et Rombaut Dregghe; dans le troisième rameau, comparaissaient Anne et Catherine Dregghe, béguines, Élisabeth Dregghe, épouse de Henri de Kemmere, et Marguerite, fille de feu Joseph Dregghe.

Digitized by Google

« Johannes van den Valgaerden, alias Beeldemaker, » schilder, filius Walteri, van Diest — ejus testes et plegius » Symon, syn brueder. » Actum XVIII aprilis LXV.

Cet acte démontre qu'un troisième frère du peintre, Simon, participait déjà aux faveurs communales à Malines.

Simon van den Valgaerden habitait Malines conjointement avec sa femme, Digne Wouters. Leur union fut stérile, comme il ressort d'une déclaration qu'ils firent devant les échevins à la date du 15 mai 1479 (1).

M. Pinchart a fourni d'intéressants documents sur la carrière de cet artiste (2). D'après cet auteur, Simon van den Valgaerden, enlumineur de livres, reçoit, en 1476, la somme de six livres huit sous, monnaie de Flandre, « tant » pour avoir fait et escript ung calendrier, comme pour » avoir enluminé et historié les saints et saincts des festes » gardées par la court (pour le parlement de Malines), y » comprins le parchemins et l'aisselle sur laquelle ledit ca- » lendrier est attaché. »

Pierre van den Briele, peintre, travailla pour compte de la ville en 1466-1467 (3).

Jean de Mechelaire (Jean le Malinois) travailla aux entremets de Bruges, à l'occasion des fêtes célébrées lors du mariage de Charles le Téméraire en 1468, à raison de 8 sols par jour.

« A Jehan de Mechelaire, payé pour x jours, comprins » sa venue, à VIII sols par jour. . . . . IIII livres.

» Premier payement fait aus dits paintres, tailleurs

(1) Adhéritances de Malines.

(2) *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, 1860, p. 102.

(3) Comptes de Malines, 1466-1467.

Digitized by Google

» d'ymages et autres ouvriers le dit jour XVI d'avril l'an » M IIII^c LXVII avant Pâques (1). »

JEAN DE ZELLAER OU DE ZEELARE, peintre à Malines, comparut le 20 octobre 1473, avec son épouse Elisabeth Sbosschaerts devant le magistrat, auquel il déclara n'avoir point d'enfants et disposer de ses biens en faveur de ses parents collatéraux (2).

Il était un des membres principaux et des plus estimés de la gilde de Saint-Luc; à ce titre le serment institua, le 21 janvier 1479, une messe de *requiem* à célébrer annuellement en mémoire du peintre défunt et de sa femme, également décédée (3).

Le nom de Zellaer est ancien à Malines; dès le milieu du XIIIe siècle, Arnold de Zellaer répandit sa fortune en bonnes œuvres; il est l'auteur de la seconde fondation, dont fut augmenté le chapitre de Saint-Rombaut; les titulaires de ces prébentes, instituées par le prêtre Arnold, furent désignés dans la suite sous la dénomination de Zellariens (*Zellarenses*). Il dota également plusieurs monastères (4). Le nom Zellaer est emprunté à une localité sise sous la commune de Bonheyden.

JEAN GHEERTS, fils de Jean Gheerts décédé, peintre, né à Wavre-Notre-Dame, immatriculé parmi les bourgeois en 1475.

« Jan Gheerts, filius quondam Johannis, schildere, van » Onse Vrouwe Waver, es porter — testes nec plegius in- » diget. » Actum III july LXXV.

(1) Comte DE LABORDE. *Les ducs de Bourgogne*. Tome II. — Archives de Lille. Appendice.

(2) Adhéritances de Malines.

(3) Id.

(4) SANDERUS. *Chorographia sacra Brabantiæ*.

Digitized by Google

Jacques van Abeel, fils de Jacques, né à Morcourt, en Hainaut, peintre, bourgeois de Malines en 1477.

« Jacop van Abeel, schildere, filius Jacobi, van Morcourt, » in Henegouwe, es porter — testes nec plegius indiget. »
xxix Aprilis lxxvii (1).

En 1479, au 21 janvier, nous trouvons comme jurés de la gilde des peintres, Jean Crabbe et Jean de Bruyne. Michel van den Rode, Laurent Dierickx et Jacques van Assche étaient à cette date simples membres de l'association. Ils fondèrent conjointement le service funèbre, dont nous avons parlé à l'article de Jean de Zellaer (2).

Michel van den Rode vendit sa maison « *den Wolsack,* » au marché aux Laines, à la ville, en 1497-1498; à ce titre il est fait mention de lui dans l'état des dépenses de cette année.

Guillaume de Herte entra dans le corps des bourgeois de Malines en 1487 :

« Willem de Herte, schildere, filius quondam Jans, van » Antwerpen, es poirter. Claes de Herte, syn brueder, » plegius. » Actum xxv juny lxxxvii (3).

L'année 1496 amena plusieurs artistes à Malines; parmi ceux-ci nous citerons les peintres qui réclamèrent la faveur d'être inscrits comme citoyens.

Godefroid Yselyns.

« Godevaert Yselyns, schildere, filius Adriaens, van » Bruessele, es poirtere — ejus plegius Johannes de » Lange. » xx April xcvi.

Corneille van den Dycke :

« Cornelis van den Dycke, schildere, filius quondam

(1) Registres de la *poorterye*.
(2) Adhéritances de Malines.
(3) Registre de la *poorterye*.

Digitized by Google

» Joannis, van Antwerpen, es poirter — ejus plegius Jan
» Croon. » Quarta augusti XCVI.

ARNOUD GODEVAERT.

« Aert Godevaert, schildere, filius quondam Johannis,
» van Yeteghem, es poirter — ut suprà. »

JEAN MOL.

« Jan Mol, schildere, filius quondam Johannis, van
» Brugge, es poirter — ut suprà. »

ADRIEN DE KEERSMAKERE.

« Adriaen de Keersmakere, schildere, filius quondam
» Wouters, van Mortsele — ut suprà. »

CORNEILLE DE MOEIJEN.

« Cornelis de Moeijen, schildere, filius Danielis, van
» Antwerpen — ut suprà (1). »

Les van Battel.

Une noble maison du nom de van Battel florissait à Malines au XVe siècle; nous ignorons si les artistes dont nous allons parler appartenaient à cette famille, ou s'ils lui étaient étrangers (2).

Battel est un hameau de l'ancienne juridiction de Malines, situé à deux kilomètres de la porte d'Aedeghem; comme tous les noms de lieux, celui de cette localité a été appliqué originairement à plusieurs personnages, dont

(1) Registre de la *poorterye*.

(2) Cette famille portait d'or à la fasce d'azur, au franc quartier d'or, chargé d'un lion de gueules.

Digitized by Google

ce bourg fut le berceau. Par cette observation, on constate d'une manière évidente que les van Battele étaient d'une famille essentiellement malinoise.

Divers membres de cette souche s'appliquèrent pendant deux siècles, de père en fils, à l'étude et à la pratique de l'art. Cette particularité n'a rien qui étonne; elle est un effet nécessaire de l'ancienne constitution des gildes, où le fils était, pour ainsi dire, de par son père engagé dans la profession que ce dernier exerçait. A l'époque où un métier distinctif était comme une propriété ou un privilége du sang, l'art et l'industrie n'avaient rien à perdre à ce système, qui conservait dans les races les traditions et les préceptes du métier : l'enfant, dès qu'il venait au monde, suivait de l'œil les travaux de son père et s'y associait fatalement; il s'identifiait avec la profession paternelle, parce qu'il savait qu'il devait la pratiquer plus tard; il en connaissait donc le mécanisme avant d'en venir à l'application. On comprend sans peine que ce mode d'organisation en corporations séparées et privilégiées était une garantie de progrès; car la profession spéciale devenant un domaine de famille, le chef s'efforçait de le développer et de l'affermir chez les siens, pendant que chacun de ses enfants y apportait sa part d'intelligence et contribuait puissament à son perfectionnement.

§ 1. *Jean van Battel.*

Dès les premières années du XVe siècle, Jean van Battel se fit connaître comme peintre dans les travaux communaux. Nous le trouvons successivement partageant la besogne du pinceau avec Jean de Visscher, en 1403-1404, 1404-1405, 1405-1406, 1406-1407, 1407-1408, 1408-1409, comme nous l'avons dit lorsque nous avons parlé de ce second artiste.

Digitized by Google

Généalogie de la famille van Battel.

- JEAN VAN BATTEL, peintre, vivait dans la première moitié du XVe siècle.
  - GAUTHIER VAN BATTEL, peintre et verrier, décédé avant le 24 novembre 1478, épousa Marguerite van Roesbroeck.
    - 1° GAUTHIER VAN BATTEL, peintre-verrier, mort avant le 21 janvier 1506, épousa Digne van der Beke. (*Adhéritances*).
      - 1° GAUTHIER VAN BATTEL était à Lisbonne le 19 janvier 1561. (*Procuratoria*).
      - 2° CLAIRE VAN BATTEL.
      - 3° ROMBAUT VAN BATTEL.
      - 4° JOSSE VAN BATTEL.
      - 5° JEAN VAN BATTEL, décédé avant le 19 janvier 1561.
    - 2° ARNOUD VAN BATTEL.
    - 3° BÉATRICE VAN BATTEL.
    - 4° CATHERINE VAN BATTEL, veuve de Martin van Haecht, dès le 24 novembre 1478.
    - 5° JEAN VAN BATTEL.

- N . . . . . .
  - BAUDOUIN VAN BATTEL, *alias* van der Wyck, peintre, veuf de Barbe Huyghs, déjà le 19 août 1508 (*Adhéritances*).
    - 1° JEAN VAN BATTEL, *alias* Verwyet ou van der Wyck, peintre, épousa Marguerite Backx. (*Rentes viagères, XVIe siècle*).
      - 1° ANNE VAN BATTEL, *alias* van der Wyck.
      - 2° NICAISE VAN BATTEL, *alias* van der Wyck, mort en août 1523. (*Rentes viagères*).
      - 3° JACQUES VAN BATTEL, *alias* van der Wyck. (*Id.*)
      - 4° JEAN VAN BATTEL, *alias* van der Wyck, mort le 7 mai 1557. (*Id.*)
    - 2° MATHIEU VAN BATTEL, *alias* van der Wyck.
    - 3° FRANÇOIS VAN BATTEL, *alias* van der Wyck.
    - 4° CLAIRE VAN BATTEL, *alias* van der Wyck.
  - JEAN et PIERRE VAN DER WYCK, tuteurs des enfants de Baudouin. (*Idem*).

Digitized by Google

Digitized by Google

En 1415-1416, la ville remit à van Battel le soin de polychromer la magnifique tombe qui, dans l'église de Saint-Rombaut, couvrait les restes de François van Halen. Ce monument funèbre, reproduit en gravure dans le *Grand théâtre sacré de Brabant,* a occupé sa place primitive dans le pourtour du chœur jusqu'au commencement de ce siècle. Il se composait d'une niche ornée, recouvrant un sarcophage, sur lequel reposaient les statues de Messire van Halen et de son épouse; ces dernières pièces sont les morceaux principaux que le peintre releva de tons variés et de métaux :

« Item, Jan van Battele van H. Vrancx van Halen tomme » te stofferene in Sinte Romaut kerke, compt op VI lib. » XIII s. IIII d. gro. vlam. valent XXII s. III d. g. II ingels (1). »

Le seul fait d'avoir confié à van Battel l'achèvement de l'œuvre de Jean Keldermans, témoigne hautement en faveur du talent de notre artiste; car la ville paya son tribut de reconnaissance à François de Mirabelle, dit van Halen, en lui dressant un superbe mausolée dans la principale église, et en chargeant de ce travail son meilleur statuaire et son meilleur peintre.

Jean van Battel, en 1424-1425, revêtit de couleurs l'image de la Sainte-Vierge, qui décorait la châsse ou le reliquaire de Saint-Rombaut (2).

Nous trouvons une lacune de dix années dans la vie du personnage qui nous occupe. Ce que devint van Battel depuis 1424 jusqu'à 1434, nous ne pourrions le dire; les comptes et les autres documents que nous avons consultés demeurent muets à cet égard.

En 1434-1435, maître Jean reprit la palette dans sa ville natale; une escouade d'ouvriers ou d'apprentis tra-

(1) Comptes de la ville de Malines, 1415-1416.
(2) Id., id. 1424-1425.

Digitized by Google

vaillait sous ses ordres à la confection des décors pour les fêtes annuelles de l'*Ommegang :*

« Item, meester Jan van Battele met sinen ghesellen van » werken en stofferen aen onser Vrouwe spel, van goude, » van silvere, van fermelyoene, van spaensgen groene, van » floreyen en van alderhand verwene en stoffen daer toe » behoerende, onder hen LXVIII daghe zonder meester Jans » daghe / en van ontcoste die hi den ghesellen gaf en XX st. » gro. die de selve meester Jan voir sinen arbeyt hadde, » comt VII lib. XV s. gro. sterex (1). »

L'année suivante, les jeux de la Sainte-Vierge, à l'occasion de la même cavalcade, occupèrent le peintre. Il peignit et retoucha les décors, dirigea la confection des vêtements des païens, fit l'achat des couleurs; l'ensemble de cette besogne lui prit cent et trente-deux jours (2).

Après les préparatifs de ces fêtes pacifiques, maître van Battel entama les apprêts des ustensiles de guerre qu'il fallait pour le siége de Calais, que le duc de Bourgogne avait résolu d'entreprendre.

Il commença par faire l'emplette de dix aunes de double étoffe de laine de couleur verte, à l'effet d'en tailler les deux grandes bannières malinoises : sur les faces principales de ces drapeaux, il représenta les armoiries de la ville et les insignes de la *Poorterye* se détachant sur fonds d'or et d'azur. Il damassa un troisième pennon de toile gommée, sur lequel il reproduisit les mêmes armes; il décora deux enseignes blasonnées, relevées d'or fin, et des trophées portant des arcs d'or pour les arbalétriers.

Il prépara vingt-sept boucliers, les colla, les couvrit de toile; en peignit huit autres à l'huile et en confectionna quatorze entièrement neufs. Il dora huit pommeaux desti-

(1) Comptes de la ville de Malines, 1434-1435.
(2) Id., 1435-1436.

Digitized by Google

nés à surmonter les tentes de campement; chacun de ces glands était couronné par une girouette de fer doré, sur laquelle brochait l'écusson communal; le tout en or de première qualité.

Outre les pièces précédentes, il fournit aux arbalétriers deux banderoles, relevées de dorures et du blason de Malines, une autre semblablement enluminée pour les confrères de la gilde de l'arc. Le champ de ces bannières était parsemé d'arcs d'or et d'argent. La selle à laquelle était attaché le grand étendard et les harnachements des chevaux furent également embellis par ses soins et marqués à l'écu de Malines. Enfin, sortirent de son atelier trois douzaines de panonceaux, qui devaient servir à désigner les endroits où les troupes logeraient et se reconforteraient (1).

Malgré la guerre à laquelle elle avait été engagée, Malines n'en célébra pas moins, en 1436-1437, la procession pascale avec les pompes habituelles; les principaux ouvrages de van Battel à ce sujet furent des remaniements à faire aux scènes de la vie de la Sainte-Vierge, l'enluminure du dais, que l'on portait au-dessus du Saint-Sacrement; la peinture du char de saint Paul, de ceux qui figuraient le Baptême du Sauveur, l'Annonciation de l'archange Gabriel et la Nativité de Jésus; il décora pareillement le baldaquin des Mages et la selle de saint Georges (2).

Les fêtes jubilaires de l'année qui suivit lui fournirent de nouveaux sujets à orner; c'étaient la chapelle dans laquelle se passe la conversion de saint Paul; le mont des Oliviers; la ville de Jérusalem et autres pièces de ce genre (3).

Des œuvres d'une nature plus délicate échurent au

(1) Comptes de la ville de Malines, 1435-1436.
(2) Id., 1436-1437.
(3) Id., 1437-1438.

Digitized by Google

peintre lorsqu'il eut terminé la préparation de l'*Ommegang*. Il s'appliqua, dans la chambre de réunion du tribunal dit *Vierschaer*, à l'hôtel-de-ville, à enluminer un crucifix, une statue de la Sainte-Vierge et celle de saint Jean. Plus, il peignit pour cet appartement une Véronique et deux anges. La ville lui paya dans le même exercice un tableau qui pendait à Anvers devant la Halle aux draps (1).

Cet artiste semble avoir été l'un des promoteurs de la gilde de Saint-Luc; c'est lui qui fonda dans le couvent des Récollets de Malines, en 1443, l'anniversaire qui devait être annuellement célébré en l'honneur de saint Luc, pour le repos de l'âme du fondateur et pour le bien-être spirituel des confrères de la jurande.

Nous avons reproduit antérieurement le texte du document en question (2).

En 1454, une maison, sise près du cimetière de Saint-Rombaut, et appartenant à un Jean van Battel, encore en vie, fut dévorée par les flammes (3).

§ 2. *Gauthier van Battel — Gauthier le Vieux et Gauthier le Jeune.*

Jean van Battel, qui précède, eut un fils également artiste. Celui-ci, nommé Gauthier, reçut, sans aucun doute, les leçons de dessin et de peinture de son père. Il fut admis aux travaux de la ville dès 1426-1427; la procession des Pâques lui procura plusieurs ouvrages à faire tant en peintures qu'en dorures, notamment à un groupe figurant l'Assomption de Marie. Il était aidé d'un certain Fierken et de quelques apprentis (4). En 1428, une besogne iden-

(1) Comptes de la ville de Malines, 1437-1438.
(2) *La gilde de Saint-Luc*, p. 7.
(3) *Indicateur chronologique*. Année 1454. — Archives de Malines.
(4) Comptes de Malines, 1426-1427.

Digitized by Google

tique, partagée avec les mêmes collègues, lui échut (1). En 1429, il prépara pour la fête des Pâques un char, représentant la vallée de Josaphat; il dora un soleil et argenta une lune.

Lorsqu'en 1434-1435 Jean de Visscher appliqua les décorations picturales sur le bateau que la ville envoya au concours des archers ouvert par la ville d'Alost, Gauthier y ajouta de sa main les blasons de Bourgogne et ceux de Malines (2).

Le 21 avril 1440, la ville perçut un paiement de la gilde de Saint-Luc ou de l'association des peintres, dont Gauthier était le mandataire, probablement en qualité de juré du métier (3).

En 1444-1445, nous retrouvons van Battel peignant à neuf le cadran de l'horloge du *Beyaert* (4).

Gauthier figure encore dans les comptes communaux de 1474-1475 pour avoir pris sur lui les décorations du char de la Sainte-Vierge et le soin de l'habillement des idolâtres qui prenaient rang dans le cortége de l'*Ommegang*.

Gauthier van Battel jouissait du privilége de la bourgeoisie; en cette qualité, il servit de témoin ou de garant à divers artistes qui élurent leur domicile à Malines; ainsi, il offrit, en 1459, son patronage aux peintres Antoine Mickaert, Corneille van Heemvliet, Baudouin Bode et Jean van Zennewede, qui acquirent le droit de cité (5).

Maître Gauthier résidait à Malines dans la rue de Sainte-Catherine. La maison qu'il habitait lui appartenait en communauté avec son fils Gauthier. Ce dernier acheta de Guillaume van der Loe, le 26 avril 1476, la demeure voi-

(1) Comptes de Malines, 1428-1429.
(2) Id., 1435-1436.
(3) *La gilde de Saint-Luc*, p. 6.
(4) Id., 1444-1445.
(5) Registre de réception à la bourgeoisie.

Digitized by Google

sine de celle qu'il occupait avec son père; elle portait pour enseigne le Dragon, « *den Drake,* » et aboutissait d'autre part à un certain Arnoud van Beneden (1). Dans la suite, le 15 avril 1488, Gauthier le Jeune revendit la maison dite *le Dragon,* avec le jardin et la cour y attenant (2). A ce moment, son père, Gauthier le Vieux, était déjà décédé.

Le premier Gauthier, dont nous nous sommes occupé, était plutôt verrier que peintre-décorateur ou en tableaux, bien qu'il s'appliquât à l'un et à l'autre de ces genres. Le 24 octobre 1474, lorsqu'il était déjà bien vieux, notre artiste entreprit, avec son fils Gauthier, l'exécution d'un vitrail que la corporation des tisserands voulait placer à Saint-Rombaut.

Le 3 décembre 1477, la verrière était mise en place, à la satisfaction des doyens du métier, qui en délivrèrent la décharge aux deux artistes (3) :

« Wouter van Battele doude en Wouter van Battele syn » soon, gelaesmakers, hebben gekent ende verleden dat hen » Jan van Couwelair, als deken, Jan Bogaert, Jan van » Stanvoert en Mathys Tsermartens, als geswoerne van » ambachte van den wevers bynnen Mechelen, huelieder » uut name en van wegen des selfs ambachte deugdelic ver- » nueght, gepayet en wel betaelt hebben van alsulcke » werke van der eender gelaesvensteren ende van des daer » aen cleven mach den selven ambachte toebehoerende, » staende in de prochie kerke van Sinte Romoude bynnen » Mechelen (als opten vierentwintighsten dach van octobri)

(1) Registre aux adhéritances, 1476.

(2) Id.

(3) Adhéritances, 1477. — En 1522, la ville accorda son consentement et un subside de deux livres pour le déplacement du vitrail des drapiers, fait en 1473, par Gauthier van Battel. Cette verrière, qui se trouvait dans le transept au-dessus de la porte sud, fut transférée sous la tour. Azevedo, *Chronycke van Mechelen.*

Digitized by Google

» int jair van vierentzeventich lest leden byden deken ende
» geswoerene doen ter tyt van den selven ambacht wesende
» aen de voers. Wouteren den vader en Wouteren sinen
» soon bestaet en bevorweert hadde geweest van nyewe te
» maken nair uutwysen der vorweerden daer af gemaect
» ende begrepen in twee chyrographen. Ende hebben dair
» af de selve Wouter en syn sone — ende al tgene des zy
» oft eenich van hen uutzaken van den voirgenoemde prin-
» cipalen werke / oft oec van tgene des zy int hernas van der
» selver vensteren gemaect moegen quitgesconden los / vry
» en ledich den voirg. deken en geswoerene tot des voirg.
» ambachts behoef en alle andere dies quitancie behoeven
» geheelic en al. » — 3 December 1477.

D'après un acte, daté dans les registres aux adhéritances du 24 novembre 1478, il conste que Gauthier van Battel le Vieux mourut avant ce jour. Il décéda donc entre le 3 septembre 1477 et le 24 novembre 1478. Par la pièce en question, sa veuve, Marguerite van Roesbroeck, abandonna à ses enfants l'usufruit de la fortune de son mari. Gauthier van Battel, le Jeune, faisait partie de la gilde malinoise de Saint-Luc; le 21 janvier 1479, il intervint dans la fondation que ses collègues dans l'art firent pour le repos de l'âme de leur confrère Jean de Zellaer, décédé (1).

Il avait épousé une femme, nommée Digna van der Beke, qui le rendit père de plusieurs enfants. Au 23 septembre 1499, les conjoints firent leurs testaments devant les échevins, déclarant que leurs descendants, garçons et filles, hériteraient chacun leur part et sans préférence (2). Notre artiste ne survécut guère à cette époque, car dès le 21 janvier 1506, Digne van der Beke est qualifiée de veuve (3).

(1) *La gilde de Saint-Luc*, p. 8.
(2) Registre aux adhéritances, 1499.
(3) Id., 1506.

Digitized by Google

Le 30 octobre 1512, la veuve van Battel habitait avec ses deux fils, Gauthier et Rombaut, au-delá du Grand-Pont, dans la rue du Serment (1). Ce dernier Gauthier s'expatria et fixa son séjour en Portugal; ce fait est attesté par un acte enregistré le 19 juin 1561, dans les livres dits *Procuratoria :* il y est dit que Gauthier, habitant Lisbonne, donne plein pouvoir à son frère Josse pour vendre les biens qui lui venaient du chef de ses père et mère et de son frère Jean.

§ 3. *Baudouin van Battel,* alias *van der Wyck* ou *Verwyct.*

Baudouin van Battel était, à ce qu'il nous semble, fils de Gauthier van Battel, le jeune, et peut-être d'une femme van der Wyck ou Verwyct, nom qui aurait continué à distinguer les descendants du rameau dont elle aurait été l'auteur. Comme tous les artistes de son temps, il se forma et s'occupa surtout des travaux préparatoires et annuels des cavalcades.

Les registres aux recettes et dépenses de Malines consignent, pour la première fois, ce peintre en l'an 1465, lorsqu'il modifia le char, qui anciennement simulait la ville de Jérusalem, pour en faire le temple de Salomon; il peignit partie à l'huile, partie en détrempe, le groupe de la tige de Jesse; travaux qu'il entreprit pour la somme ronde de 2 livres 10 sous de gros (2).

Les *Ommegang,* depuis 1466 jusqu'à 1503, furent presque tous organisés par ce personnage, qui chaque fois y apportait des changements, des restaurations et des embellissements, trop longs à rapporter (3).

(1) Adhéritances de Malines, 1512.
(2) Id., 1464-1465.
(3) Id., 1465-1466, 1470-1471, 1473-1474, 1486-1487, 1490-1491, 1491-1492, 1492-1493, 1494-1495, 1499-1500, 1502-1503.

Digitized by Google

En 1473-1474, notre peintre peignit « en noir » le salon dans lequel on disait la messe à l'hôtel du Parlement; en même temps il polychroma une figure décorative de la porte d'Aedeghem (1).

L'année suivante, il enlumina l'horloge du palais (2); outre les travaux de grosse peinture que le peintre effectua, en 1476-1477, tant à la chambre échevinale qu'à la tour de l'hôtel-de-ville, il enduisit de couleurs une grande quantité de canons, de couleuvrines et d'arquebuses. Il acheva quatre écus aux armes de Bourgogne et quatre à celles de Malines pour la joyeuse-entrée de la duchesse Marie, fille de Charles le Téméraire; il entoura les degrés inférieurs du perron de l'hôtel-de-ville de dix figures qu'il avait peintes; pour empêcher ainsi, ajoutent les comptes, qu'on ne vînt uriner en cet endroit.

« . . . . en x beelden te maken beneden aen den beyaert » aen den opganc van den wandelsteene, ome dat men al- » daer niet pissen soude (3). »

Les solennités de la réception de la duchesse de Bourgogne se passèrent sur une estrade dressée à la Grand'Place; c'est là que la princesse devait jurer le maintien des priviléges et des franchises. Le théâtre était revêtu d'une foule de blasons, tous sortis des ateliers de Baudouin.

Malgré les nombreuses occupations dont le peintre était accablé par suite des fêtes d'inauguration, il donnait en même temps les derniers coups de pinceau à un tableau, qu'il avait sous la main, pour être érigé sur l'autel de la *Vierschaer*, à la maison-de-ville. L'ensemble des travaux dont il se chargea, lui rapporta 4 livres de gros, d'après un marché conclu à forfait (4).

(1) Comptes de la ville de Malines, 1473-1474.
(2) Id., 1474-1475.
(3) Id., 1476-1477.
(4) Id., 1477-1478.

Digitized by Google

D'autres œuvres importantes attendaient notre artiste : en 1481-82, van der Wyct exécuta dans la salle des échevins, à l'étage du *Beyaert*, sur la cheminée, le Sauveur en croix, ayant à ses côtés la divine Mère et saint Jean : ce qui lui valut 2 livres 10 sous.

Dans le vestibule du même local, il décora la muraille d'une image de la Sainte-Vierge, et dans le salon de la *Vierschaer*, il peignit en fresque le Jugement dernier : l'ensemble de ces œuvres lui fut payé 3 livres 19 sous (1).

En 1487-88, Baudouin van Battel consacra une grande partie de son temps à remettre en couleur l'artillerie de la ville, qui se composait, d'après les comptes, de vingt-cinq serpentins, six canons, cinq veuglaires avec leurs chambres, quatorze arquebuses à croc et neuf couleuvrines; ensuite il décora d'or et de couleurs la salle d'armes au palais de Bourgogne (2).

Maître van der Wyct colora en 1496-97 une statue de saint, reposant dans la chapelle de Hombeeck (3).

A en juger par le grand nombre et par le genre des ouvrages que la ville remit à Baudouin van der Wyct, il semble qu'il était depuis longtemps le peintre en titre du Magistrat; toutefois cette qualité ne lui est attribuée dans les registres aux comptes qu'en 1499-1500, dans le chapitre relatif à l'ordonnance de la procession de Saint-Rombaut : notre artiste y est intitulé : « Bouwen van der Wyct, der stad schilder. »

Outre la conduite du cortége annuel, maître van Battel fut dans le même exercice retribué pour avoir décoré les divers appartements dans le palais d'Autriche : à cet effet, il acheva, aux frais de la ville, trois tableaux dont les sujets nous sont inconnus (4).

(1) Comptes de la ville de Malines, 1481-1482.
(2) Id., 1487-1488.
(3) Id., 1496-1497.
(4) Id., 1499-1500.

Digitized by Google

Il est à supposer que Baudouin van Battel ne survécut guère à son siècle, et qu'il mourut dans les premières années du XVIe siècle. Après l'année 1503, le nom de Baudouin disparaît des archives. Sa dernière occupation publique fut, en 1502-1503, la direction de la cavalcade et la réparation d'une partie du mobilier processionnel; en cette circonstance, il toucha une augmentation extraordinaire de salaire, parce que les chars passèrent et stationnèrent devant la cour où le jeune Charles-Quint et sa sœur regardaient par la fenêtre le brillant cortége.

D'après les extraits que nous avons cités, il paraît que Baudouin van Battel était réellement un peintre de talent, et que les sujets qui lui furent commis exigeaient une main habile, tant à cause de leurs difficultés inhérentes d'exécution qu'à cause de l'importance des locaux où il avait travaillé, tels que la maison-de-ville, le palais impérial ou l'hôtel de Marguerite d'Yorck.

Baudouin van Battel, *alias* van der Wyct, était veuf de Barbe Huyghs, déjà le 19 août 1508 (1). Il eut de ce mariage quatre enfants : Jean, Mathieu, François et Claire. Les orphelins eurent pour tuteurs Jean et Pierre van Battel, *alias* van der Wyck.

Peut-être les peintures de Baudouin van Battel reparaîtront-elles un jour, car notre peintre appliqua ses décorations murales sur des parois du *Beyaert*, qui existent encore dans les bâtiments de l'hôtel-de-ville actuel. Il est donc probable que, sous les couches du badigeon, on retrouverait les traces de cet ancien pinceau.

§ 4. *Jean van Battel*, alias *van der Wyck*.

Mr A. Pinchart a fourni sur Jean van Battel des ren-

(1) Adhéritances, 1508.

Digitized by Google

seignements nouveaux et précieux (1). Cet artiste décorateur, peintre armoriste, calligraphe et enlumineur, était fils de Baudouin van Battel.

Pendant toute la première moitié du XVIe siècle, dit M. Pinchart, il eut avec un autre peintre du même genre, Jean van Laethem, le monopole de tous les travaux de décoration ordonnés aux frais de la cour. Jean van Battel finit par obtenir le titre de peintre de Charles-Quint, en 1549 ou 1550.

Cet artiste travailla, en 1504, aux décors de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, pour le service funèbre d'Isabelle de Castille; il orna également, en 1509, l'église abbatiale de Caudenberg, pour le service d'Henri VII, roi d'Angleterre; celle de Saint-Pierre, à Malines, en 1520, pour les funérailles de l'empereur Maximilien, et, en 1527, pour celles du duc de Bourbon, tué au siége de Rome.

En 1509, il peignit les armes de l'archiduc Charles, décora un char de plaisir pour les sœurs de ce prince; en 1516, il dessina le modèle du sceau du roi Charles.

L'auteur que nous venons de citer donne des détails plus précis au sujet de ces diverses œuvres.

Les nombreux travaux que van Battel entreprenait au dehors, ne l'empêchèrent point de produire d'autres œuvres dans sa ville natale.

Le 19 juin 1512, il fut payé par l'administration malinoise pour l'exécution et pour le placement, dans l'église de Saint-Rombaut, d'un blason de Charles-Quint (2).

Les registres aux comptes (1514-1515) relatent certaines dépenses faites à l'occasion de divers voyages que Jean van der Wyck fit à Bruxelles pour composer et achever des tableaux qu'il avait sur le chevalet.

(1) *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, 1860.
(2) Comptes de Malines, 1511-1512.

Digitized by Google

Dans un des grands salons de l'hôtel-de-ville de Malines est exposé un triptyque. — Hauteur 0,87, largeur 0,56 m.

Cette œuvre est due au pinceau du maître dont nous nous occupons (1).

Sur le panneau central est représenté Charles-Quint, revêtu du manteau impérial; la tête du jeune souverain est couverte d'un bonnet de velours cramoisi; à la main il tient le sceptre. Le prince est assis sur un trône ouvragé, tendu de courtines d'or. Ce portrait est exécuté avec une certaine finesse; le peintre a heureusement saisi le type de figure du monarque et est parvenu à mettre en harmonie les différentes couleurs qui distinguent les pièces du costume royal. La manière de peindre atteste une main sûre, exercée et même hardie, car malgré les proportions restreintes du sujet, van Battel n'a pas épargné dans l'étoffage la couleur, qu'il a appliqué plus abondamment que ne le faisaient ses prédécesseurs et ses contemporains.

L'effigie du monarque est entourée d'un cercle d'or dans lequel sont groupés, les uns à la suite des autres, dix-huit blasons des provinces de l'Espagne. Cette composition rappelle à première vue l'apparence d'un sceau. Aux quatre coins du panneau sont figurés les écussons, avec heaumes, cimiers et lambrequins, d'Autriche, d'Arragon, de Bourgogne et de Castille. Ces dernières armoiries sont reliées entre elles par des festons dorés, enlaçant les briquets bourguignons. Au bas du panneau sont décrits en caractères gothiques d'or les titres de Charles-Quint. Toutes ces enluminures se détachent, comme une broderie, sur un fond noir uni.

Chacun des vantaux du triptyque porte intérieurement une série de vingt-et-une armoiries, disposées en rangées superposées de trois; elles rappellent les nombreuses seigneuries dont jouissait l'empereur.

(1) *Catalogue du Musée de Malines*, 1869. Supplément n° 5.

Digitized by Google

A l'extérieur le tableau est revêtu d'un ton uniforme.

Notre peintre exécuta ce triptyque en 1517. Les comptes des années 1517-1518 font mention de cette pièce en ces termes :

« Item, betaelt Janne van Battele, schildere, van een » tafereel jeghens hem ghecocht ter stad behoef, hanghende » in de rentmeesters camere / daer alle de lande van de » Coeninck in gheset en gheschildert staen, xx philips, » coempt op met eenen philips gulden de selven ghegeven » van eene anderen tafereel te maken daer de coeninck in » gheconterfeyt es, tsamen op vi lib. xi s. iii d. »

Van Battel entreprit quelques réparations aux blasons et aux bannières qui pendaient dans le chœur et dans le transept de l'église de Saint-Rombaut; il peignit un portrait de Charles-Quint; le tout, dans le courant du même exercice, au prix général de 6 flor. Philippe, 38 sous (1).

Un événement malheureux signala les travaux de van Battel dans cette église; nous voyons dans l'obituaire paroissial, 10 avril 1516, que l'un des apprentis du maître fit une chute dans le temple et en mourut.

Les comptes que nous avons invoqués portent à la même année, que Jean van derWyck plaça dans la salle du *Beyaert* les écussons des gentilshommes qui avaient pris part à un tournoi, donné sur la Grand'Place à Malines.

Il besogna encore, en compagnie de Paul Tuback, à la peinture de plusieurs appartements, portes, fenêtres, portails, cheminées et poutres du palais de Savoie, habité par Marguerite d'Autriche. Les salons furent décorés de peintures damassées de couleurs bleues et jaunes; les portes et les fenêtres furent peintes en vert, tant au dedans qu'au dehors; les poutres des plafonds et les solives furent par-

(1) Comptes de Malines, 1517-1518.

Digitized by Google

semées de marguerites d'or et de lettres A, également d'or. De ce chef il toucha 15 livres 16 sous :

« Item, betaelt Janne van Battel en Pauwels Tuback, » schilders, van diversche cameren, vensteren, doere, poer- » talen, schouwen, balcke en ribben int hof van Savoye te » schilderen / met blauw en gheele damast / de doere ende » vensters buyten en binnen gruene te verwene ende balcken » en ribben boven met gulden magriete met eender A daer » boven van fyne goude gheleet. xv lib. xvi s. (1). »

Lorsque le 1er décembre 1530, la ville de Malines perdit la princesse pour laquelle notre peintre avait décoré la demeure, la triste mission de peindre les blasons funèbres de la Gouvernante échut aussi à l'artiste, qui autrefois avait été employé aux embellissements du palais (2).

Les obsèques de Marguerite furent célébrées d'abord avec la plus grande pompe dans la paroisse impériale de Saint-Pierre, ensuite un service solennel fut chanté à l'église de Saint-Rombaut, richement tendue à cet effet; c'est à l'ornementation de ce dernier temple que van der Wyck concourut à cette occasion.

En 1532-1533, maître van Battel fut appelé à retoucher les bannières du feu roi Philippe (Philippe le Beau) (3).

Après cette date, nous ne rencontrons plus le nom de notre peintre dans les ouvrages communaux; le motif pourrait en être que d'autres travaux de longue haleine ou de première importance prenaient exclusivement ses loisirs.

En effet, en 1535, il reçut de la cour l'ordre de parfaire un grand registre de parchemin, relatif à la Toison-d'Or; ce manuscrit, orné de figures et d'écussons, coûta 85 liv. 16 sous de Flandre. Ce premier livre était à peine achevé, que Charles-Quint lui en demanda un autre en 1549. Cette

(1) Comptes de Malines, 1517-1518.
(2) Id., 1530-1531.
(3) Id., 1532-1533.

Digitized by Google

dernière œuvre, de 120 feuillets, surpassait la précédente en richesse et en finesse d'exécution; aussi ne fut-elle terminée qu'en 1552. On y remarquait les portraits des cinq souverains : Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Maximilien, Philippe le Beau et Charles-Quint, mais ces effigies étaient de la main d'un peintre de Valenciennes (1). Le restant de l'ouvrage était entièrement dû au pinceau de notre compatriote.

L'un et l'autre de ces manuscrits furent exécutés à Malines, par « Jehan van Battel, paintre, demourant à Malines. »

Il semble que lorsque le plus beau de ces registres fut achevé et qu'arriva le moment du paiement, on en trouva le prix un peu fort. La question fut déférée à la chambre des comptes, qui fit évaluer l'ouvrage par trois peintres louvanistes : Jean Rombauts, Henri van der Brugghe et Adrien van Diependael.

Les experts, admirant l'œuvre de van der Wyck, maintinrent son prix et déclarèrent qu'aucun artiste de leur ville n'était de force à entreprendre pareille merveille.

Van Battel avait demandé 1092 livres 6 sols; la chambre des comptes lui attribua 1024 livres 6 sols.

Quant au peintre de Valenciennes, celui-ci reçut 50 florins Carolus. Ce prix donne la proportion de son concours dans l'ouvrage de maître Jean (2).

Jean van Battel, *alias* van der Wyck, mourut à Malines dans la paroisse de Saint-Rombaut; ses funérailles furent célébrées le 7 juillet 1557; à cette date on lit dans le registre aux décès :

« Jan van Battele opt S. Rombouts kerckhof (3). »

(1) A. Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres.*
(2) Van Even, *L'ancienne école de peinture de Louvain.*
(3) Obituaire de Saint-Rombaut, 7 juillet 1557.

Digitized by Google

Notre peintre habitait au cimetière de Saint-Rombaut, à l'ombre de la belle cathédrale et de la splendide tour dont on venait de commencer la construction, monuments dignes d'inspirer un cœur artistique.

Il mourut octogénaire. Sa femme était Marguerite Backx, dont il eut une fille, Anne, et trois fils, Jacques, Nicaise et Jean, qui tous trois décédèrent avant lui (1).

En 1511, un Pierre van Battel passa franc-maître peintre à Malines (2).

(1) Registre aux adhéritances, 1473. — Registres aux rentes viagères, XVIe siècle.

(2) Extraits du registre de la corporation de Saint-Luc.

Digitized by Google

Annexe.

—

Nous avons vu au § 2 de l'article que nous venons de consacrer aux artistes du nom de van Battel, que Gauthier van Battel et son fils Gauthier érigèrent en 1474, dans l'église de Saint-Rombaut, un vitrail aux frais de la corporation des drapiers. Les archives de ce métier, conservées à l'hôtel-de-ville de Malines, fournissent sur cette œuvre quelques détails intéressants.

La verrière en question était placée dans le transept du temple, du côté sud. On y découvrait, placées sous six dais, autant d'images de saints, à savoir : Notre-Dame, saint Rombaut, saint Lambert, sainte Marie-Madeleine, saint Sévère et sainte . . . . . .

Dans le tympan de la fenêtre figuraient les emblêmes et les attributs du métier, ainsi que ses armoiries.

Le travail que les van Battel avaient exécuté était de de première importance, car la fenêtre qu'ils décorèrent de vitraux coloriés, mesure dix-huit mètres soixante-sept centimètres de hauteur, sur huit mètres soixante-quinze centimètres de largeur. Actuellement elle est ornée d'un sujet relatif à *l'Immaculée Conception,* exécuté par les peintres verriers malinois Jean-François Pluys et Léopold Pluys, père et fils.

Digitized by Google

Digitized by Google

GENÉALOGIE DE LA FAMILLE DE COXIE.

MICHEL VAN COXCYEN, peintre.

- MICHEL VAN COXCYEN, peintre du roi, né en 1499 (*adhéritances* 11 août 1574), mort le 10 mars 1592.

  Épousa :

  1° Ide van Hasselt (*adh.* 18 février 1586). Ils testèrent 17 mai 1569, à Malines.

  2° Jeanne van Schelle, qui se remaria 1° avec Philippe van der Rye (27 octob. 1604, *adh.*); 2° avec Antoine Reyns (1607, *adh.*) Elle figure encore comme marraine en 1607, le 3 de juin, dans le baptême de Jeanne Coxie, fille de Conrad.

  Du premier lit.

  1° ANNE DE COXIE, béguine, née vers 1547 (*registres aux test.* 11 avril 1587 — *adh.* 1573).

  2° GUILLAUME DE COXIE, peintre, époux de Catherine Bergaigne : ils ratifient leur testament en janvier 1574. Elle se remaria avec Henri Cockaert, procureur au Grand Conseil.

  3° RAPHAEL VAN COXCYEN, né en 1540, mort en 1616, peintre du roi, épousa :

  1° Jeanne van Bekerke, morte à Malines le 6 avril 1577.

  2° Elisabeth Cauthals, morte avant 1582.

  3° Anne Jonghelinex (*reg. aux test.* 1587), morte à Bruxelles le 18 novembre 1637.

  Du premier lit.

  1° JEAN DE COXIE, avocat, épousa en 1586 Françoise Bouwens, fille d'Albert, veuve avant le 16 août 1618 (*adh.*). Elle se remaria avec Antoine du Pin, licencié en droit et échevin de Malines.

  2° CORNEILLE DE COXIE, quartier-maître du prince palatin de Nieubourch, en 1624.

  Du deuxième lit.

  3° CHARLES DE COXIE (*chambre pup.* 3 mars 1597. *Id.* 5 mai 1587).

  Du troisième lit.

  4° RAPHAEL DE COXIE, né à Anvers le 20 janvier 1585, épousa Marthe de Mellelo. Il mourut vers 1637, étant capitaine de l'infanterie espagnole.

  5° GABRIEL DE COXIE, né à Bruxelles le 11 juillet 1587, mort le 26 suivant.

  1° MICHEL DE COXIE, conseiller et avocat fiscal au Grand Conseil en 1638, mort conseiller au Conseil suprême d'État à Madrid, épousa à Saint-Rombaut, à Malines, le 18 février 1620, Anne Marie del Plano, morte le 22 octobre 1628; elle gît à Saint-Rombaut. Elle était fille de Georges et d'Elisabeth Mesnier.

  2° CORNEILLE DE COXIE, échevin et trésorier de Malines, bourgmestre en 1673 et 1674 (*Dumont*). Mort en cette ville, le 14 juillet 1674.

  3° MADELEINE DE COXIE, morte à quinze ans, chez A. du Pin, le 26 octobre 1605, à Malines.

  4° ANNE DE COXIE, née le 22 juin 1593.

  1° ALBERT DE COXIE, baron de Moorsel, Bousval, épousa Claire Thérèse Stalins. Il était chef-président du Conseil privé; mort le 13 novembre 1709. Elle était fille de Jacques et de Marie Roelants.

  2° MARIE CLAIRE DE COXIE, épousa Maximilien Gerardi, échevin d'Anvers, mort le 13 avril 1701.

  3° GRÉGOIRE IGNACE DE COXIE, prêtre, chanoine trésorier de N. D., à Tournai.

  4° MAXIMILIEN DE COXIE, mort enfant le 6 décembre 1630.

  1° ANNE ISABELLE DE COXIE, morte en 1735, épousa le 21 mai 1702 Charles Philippe Joseph de la Tour-Saint-Quentin, comte de Seneghem.

  2° CLAIRE LOUISE DE COXIE, morte à Bruxelles en 1691.

  3° ANNE FRANÇOISE DE COXIE, qui épousa 1° Gaspar Joseph comte de Villegas, mort en 1738; — 2° Charles Ferdinand chevalier de Herzelles.

  4° GRÉGOIRE IGNACE DE COXIE, mort le 4 avril 1675.

  5° ANNE THÉRÈSE DE COXIE, morte le 3 juin 1738.

  6° CORNEILLE ALBERT DE COXIE, mort le 16 février 1677.

  7° MARIE CLAIRE DE COXIE, morte le 28 août 1680.

  Du second lit.

  4° MICHEL VAN COXCYEN, peintre, mort à Malines le 2 septembre 1616, épousa à Saint-Rombaut, le 29 juin 1598, Marie Sillevoorts, fille de Mathieu et de Barbe Steenraert. Elle se remaria avec Pierre Genits, boucher (1627) (*adh.* 21 janvier 1630). Elle mourut le 26 octobre 1631.

  5° CONRAD VAN COXYEN, épousa Suzanne de Gorttere, fille de Floris et d'Elisab. van den Eynde (*cham. pup.* 1601-1606).

  JEANNE, baptisée à St-Rombaut 3 juin 1607.

  6° Une fille (testament du 6 octobre 1579).

  1° JEANNE COXIE, née le 19 juin 1602.

  2° FRANÇOIS COXIE, né le 11 mai 1626.

  3° MATHIEU COXIE, né le 14 avril 1605, épousa à Saint-Pierre à Malines, le 28 septembre 1625, Marie Dens, morte av. 1638 (*adh.* 1628).

  4° MICHEL COXIE, peintre du roi (*adh.* 1630), né le 15 sept.re 1605, épousa avant le .. décembre 1635 Catherine Heyns (*adh.* 5 oct. 1649. *Id.* 12 janvier 1650).

  1° JEAN COXIE, peintre, épousa à Malines, à Saint-Jean, le 13 septembre 1650, Jeanne Biset. Il naquit le 26 février 1629.

  2° PIERRE COXIE, né le 28 novembre 1627, mort dans la paroisse de St-Rombaut, le 26 juin 1688.

  1° ANNE MARIE COXIE, baptisée à Sainte-Catherine à Malines, le 16 mars 1668, épousa à St-Pierre, le 10 août 1737, Josse Verberght. — 2° JEAN MICHEL COXIE, peintre du roi de Prusse, mort en 1720. — 3° ANTOINE COXIE, peintre. — 4° MADELEINE, morte le 23 mai 1668.

  3° GUILLAUME COXIE (*adh.* 13 novembre 1654), mort avant le 6 avril 1669 (*adh.*), épousa à Saint-Rombaut, le 3 mai 1661, Marie Coniau, dite Coyaert ou Canier (*adh.* 23 décembre 1672). Il naquit le 3 mars 1641.

  LAURENT COXIE, né le 5 février 1662, mort âgé de cinq ans le 9 février 1667 (*chamb. pup.*).

  4° MARTIN COXIE, mort enfant dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 10 septembre 1635.

  5° MARIE COXIE, morte enfant dans la même paroisse, le 18 novembre 1636.

  6° FLORIS ou FLORENT COXIE, mort enfant dans la même paroisse, le 28 août 1639.

  7° ELISABETH COXIE, née le 19 octobre 1644.

Fragment généalogique.

PASQUIER VAN COXCYEN, décédé. — GEORGES VAN COXCYEN, décédé, épousa Catherine van Baesrode. — Trois enfants mineurs. (Acte de la chambre pupillaire de Malines, 1573).

Digitized by Google

III.

Les peintres du XVIe siècle.

Sommaire : Les Coxie. — G. Beerincx. — Bol. — Crabbe. — Engelrams. — Geldermans. — J. Hoogenberg. — J. de Pointere. — Snellinck. — Stevens. — Toeput. — Les Valckenborgh. — F. Verbeeck. — Les Vinckboons. — M. Willems. — Les peintres secondaires.

—

Les Coxie.

A la tête des nombreux peintres malinois du XVIe siècle vient se placer Michel van Cocxyen, plus généralement connu sous le nom de Coxie. Cet artiste peut être considéré comme le fondateur de sa famille, car c'est à lui qu'elle dut toute l'illustration qu'elle a acquise dans la suite. Cette maison se divisa de bonne heure en deux rameaux distincts; l'un parvint, en Brabant, à une position politique et nobiliaire élevée, qu'elle maintint jusqu'à son extinction; l'autre hérita du grand coloriste le sens artistique qui la distingua pendant trois siècles. Nous donnons ci-joint un tableau généalogique, qui établit les relations de parenté qui unissaient les divers membres de cette souche entre eux.

La famille van Cocxyen se fixa à Malines vers les dernières années du XVe siècle. Les registres d'admission à la bourgeoisie consignent le nom du premier personnage

Digitized by Google

de ce nom qui acquit à Malines le droit de cité; c'est Guillaume van den Coxyen, *alias* Zietsdung :

« Willem van den Coxyen, *alias* Zietsdung, es poerter.
» Testes nec plegios indiguit.
» Scabini : Heelt et Adegheem.
» Actum secunda Junij A° M CCCC LXXV (1). »

La source à laquelle nous puisons ce document néglige de faire mention de la patrie de Guillaume; nous croyons néanmoins qu'il était Flamand d'origine et que lors de son arrivée dans la commune malinoise, on l'inscrivit sous le nom de son lieu de naissance, n'y ajoutant que subsidiairement son nom propre, Zietsdung : l'on sait, en effet, que vers la fin du XVe siècle se trouvait entre l'Ecluse et Rupelmonde un village appelé Coexyde ou bien Coxie, Coxia (2). Dans la Flandre occidentale, on retrouve également des localités dont la dénomination se rapproche de ce mot.

L'appelation de Coxyen, qui serait donc devenue patronymique à Malines, se transforma de bonne heure en celle de Coxie : dès le vivant même de Michel, le plus grand peintre de cette lignée, on trouve celui-ci désigné Coxie, bien que dans ses signatures il continuât, en général, à user de son nom tel que l'orthographiait son père. Quant à nous, nous nous servirons de la forme Coxie, qui est la plus commune et la plus usitée; les autres variations qu'elle a subies, sont tantôt van Cocxyen, van Coxien, tantôt Coxius (3) et même Coxia; les auteurs étrangers en ont fait jusqu'à Coxier et Cockier (4) ou Cockisien (5).

(1) Registre de la *poorterye*. Archives de Malines.
(2) Willems, *Mengelingen van historisch vaderlandschen inhoud*, 1833.
(3) C. Seffen (C. Neeffs du Trieu), art. *Coxie*. *Vlaamsche school*, 2e *jaar*. — F. V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des arts, sciences*, t. III.
(4) Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*.
(5) Vasari.

Digitized by Google

Le blason de cette famille était d'argent à sept billettes de gueules, couchées 3, 3, 1; au chef d'or à la double aigle éployée, naissante de sable; contrairement à la description que Jean de Launay donna de ces armoiries, en 1685, dans une généalogie de complaisance.

Ce fut le fils de Michel, Raphaël Coxie, qui donna naissance aux deux branches de la famille, dont l'une marcha avec succès dans la carrière des arts et dont l'autre se voua honorablement à l'étude des lois et à la magistrature; l'un des membres de cette dernière remplit le poste élevé de chef-président du conseil privé. Malheureusement ces juristes et ces magistrats perdirent complétement le sentiment artistique auquel ils étaient redevables de l'élévation de leur maison et qui ne cessait de maintenir la renommée d'une ligne collatérale de leur race : chose étrange, ce fut sur la proposition de Corneille de Coxie, trésorier de Malines, que le Magistrat résolut le 7 décembre 1671, de supprimer les fonctions de peintre de la ville, charge devenue vacante par le décès de Georges Biset (1).

Nous poursuivrons seulement l'étude de la branche des peintres Coxie; nous réunirons ainsi sous le titre de ce nom, les biographies de tous les personnages qui manièrent le pinceau et la palette.

(1) Résolutions du Magistrat de Malines. Archives de la ville.

Digitized by Google

§ 1. *Michel Coxie I, le Vieux, et Michel Coxie II, le Jeune.*

Vers la fin du XVe siècle vivait à Malines un peintre dont nous ne pourrions apprécier la valeur, à défaut de renseignements; son nom était Michel van Cocxyen; il eut un fils qui reçut au baptême le nom de son auteur et qui vit le jour dans cette même ville en 1499.

Ce premier Michel était, d'après Mr A. Michiels, un assez bon peintre, estimé de la régente et des seigneurs de la cour; il avait même travaillé sous la direction de Raphaël (1). Cet historien assure que l'artiste en question était noble de race : détail erroné, dû à l'imagination du roi d'armes, Jean de Launay; les lettres-patentes de noblesse ne furent conférées aux Coxie que postérieurement par le roi d'Espagne.

La date de naissance de notre peintre principal, qui est Michel II, est différemment rapportée : Van Mander la place en 1497; d'autres disent qu'il vint au monde en 1500.

Ce point est péremptoirement tranché par l'artiste lui-même, qui donne de son âge un triple témoignage; d'abord sur deux de ces œuvres, conservées dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut. On lit sur l'une, le *Martyre de saint Georges :*

MICHAËL VAN COXCIEN PICTO REGS
ME FECIT. ANN. 1588.
ÆTATIS SUÆ 89.

Sur l'autre, le triptyque de *saint Sébastien :*

MICHAËL D. COXCIEN PICTOR REG.
FECIT ANNO 1587.
ÆTAT. SUÆ 88.

(1) *Histoire de la peinture flamande*, t. V, 2e édition.

Digitized by Google

MICHEL COXIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le tableau de *saint Sébastien,* qui est au Musée d'Anvers, revèle également que son auteur avait soixante-seize ans en 1575.

Les premières notions de l'art, dans lequel Coxie devait trouver sa célébrité, lui furent données dans l'atelier paternel; après avoir profité de ces enseignements préliminaires, le jeune homme quitta Malines et vint se mettre, à Bruxelles, sous la direction de Bernard van Orley : il saisit, dit-on, si bien le style et la manière de son maître, qu'un tableau de l'élève fut offert à l'archiduc Mathias sous le nom de maître Bernard.

Coxie était contemporain de la Renaissance, période où tous les yeux étaient tournés vers l'Italie, la patrie de la révolution artistique qui venait renverser la vieille École. Il suivit le courant, et prit le chemin de « la terre classique des arts ». Certains auteurs affirment que Michel arriva à temps pour profiter encore des leçons de Raphaël; nous avons vu que, d'après M. Michiels, ce fut le père de Michel qui travailla sous les ordres de Raphaël; mais nous ignorons la preuve de cette assertion. D'autres écrivains, parmi lesquels Burtin (1), rejettent l'existence de toute relation personnelle entre Coxie et Sanzio, alléguant que lorsque ce dernier mourut (1520), le premier n'aurait eu que vingt-et-un ans. Cette conclusion n'a rien de décisif pour nous; mais, peu importe, que Coxie ait connu ou non le chef de l'École italienne, il n'en est pas moins vrai que l'influence du maître d'Urbino se fait sentir, à chaque instant, dans ses productions. Il semble généralement admis par les historiens que le maître malinois exécuta, sous la direction de Sanzio, plusieurs œuvres dans l'église de Sainte-Marie dell' Anima, à Rome, et qu'il surveilla avec Bernard van Orley l'exécution des tapisseries du Vatican, faites d'après les car-

(1) *Traité théorique et pratique.*

Digitized by Google

tons de Raphaël. Le cardinal van Enckevoort, n'obtenant point les peintures qu'il avait commandées dans ce temple à Sébastien de Venise, les confia encore à Michel Coxie.

Pendant son séjour à Rome, dit le peintre-biographe E. J. Smeyers, Coxie peignit en fresque, à l'ancienne basilique de Saint-Pierre, l'*Ascension du Christ*, œuvre qui établit solidement sa renommée; selon van Mander, le sujet de cette peinture murale aurait été *la Résurrection*.

Parmi les autres productions que l'artiste laissa dans la capitale du monde catholique, nous citerons un portrait de son protecteur, le cardinal van Enckevoort, à l'église Dell' Anima (1). Nous avons rencontré au couvent des Sœurs-noires, à Malines, un portrait de ce prélat, et nous n'hésitons guère à l'attribuer au pinceau du même coloriste (2).

Dans l'église allemande de Sainte-Marie del Pace et dans d'autres temples on possédait, toujours d'après Karel van Mander, des études de Coxie.

Le même auteur écrit qu'à son retour en Belgique, Michel revint accompagné d'une épouse, jeune Italienne à laquelle il s'était marié à Rome. « Maîtresse-femme » qui contribua puissamment par ses conseils à encourager les travaux de son mari et à le maintenir dans la bonne voie dans laquelle il s'engageait; de cette manière, elle eut une large part dans l'illustration qui entoure le nom de Coxie.

Il serait difficile de déterminer exactement la date à laquelle Coxie revint dans sa ville natale. Vasari le rencontra encore dans la ville éternelle en 1532, où il peignait en trente-deux morceaux l'*Histoire de Psyché* et l'*Épisode du serpent d'airain;* ce n'est que le 11 novembre 1539 qu'il fut immatriculé dans la gilde de St-Luc, à Malines.

(1) Ce tableau existe encore dans cette église. V. Gaillard, *Epitaphes des Néerlandais enterrés à Rome*, p. 13.

(2) Ce portrait est la propriété de M. le chanoine Schoeffer.

Digitized by Google

La question de son union avec une jeune Italienne, nous paraît douteuse. Nous constatons, archives en mains, que Coxie eut deux femmes : la première, Ide van Hasselt ou, selon la prononciation malinoise, van Hesselt; la seconde, Jeanne van Schelle. Le seul moyen de concilier la déclaration de van Mander avec les documents authentiques, est de supposer que la « jeune Italienne » n'était autre qu'Ide van Hasselt, fille d'origine flamande, mais qui aurait habité Rome au moment de son mariage avec son compatriote. Ce fait n'aurait rien d'étrange, car il est hors de doute qu'il y avait à Malines une honorable famille bourgeoise du nom de van Hasselt, *alias* Smout; qu'elle était contemporaine de Coxie, et que certains de ses membres avaient cultivé les beaux-arts, qu'ils ont peut-être étudiés à Rome.

Le roi d'armes Jean de Launay attribue comme première épouse à Michel, une Catherine d'Incevelt, dont il aurait eu Raphaël. Aucune preuve historique ne confirme cette alliance, ni même l'existence de cette personne; tandis qu'il est avéré que Raphaël est le fils d'Ide van Hasselt.

Ide van Hasselt mourut en 1569, dans le courant de l'été. Peu avant son trépas, le 17 mai 1569, elle fit, conjointement avec son mari, un testament devant le notaire Pierre van den Hove, résidant à Malines (1).

Le 30 juillet 1569, Michel Coxie, peintre du roi, ratifia avec sa femme, Jeanne van Schallen (*van Schelle*), devant les échevins de Malines un autre testament, qu'il venait d'élaborer en compagnie de celle-ci (2).

Il semble résulter des deux annotations qui précèdent, que Coxie ne fut guère de force à supporter un long veuvage et qu'il convola en secondes noces presqu'immédia-

(1) Archives de Malines, Inventaire des papiers, section des Beaux-Arts, art. *Peinture*.

(2) Registres aux testaments, vol. XV, a° 1565 à 1574. Archives de Malines.

Digitized by Google

ment après le décès d'Ide, entre les dates du 17 mai et du 30 juillet 1569.

Les principales dispositions de ce premier testament se résument en trois points principaux : 1° Le désir que manifestent les conjoints d'être enterrés dans l'église claustrale des Augustins, devant l'autel de Saint-Augustin. 2° Le survivant aura la jouissance de la maison située rue du Brul. 3° Michel abandonne tous ses modèles ou études de peinture « *patroonen* » à ses deux fils, Raphaël et Guillaume, sans que des enfants à naître d'un lit postérieur puissent jamais élever des prétentions de partage au sujet de ces œuvres.

L'acte, que nous dépouillons, cite outre ces deux garçons, une fille du nom d'Anne. Il appelle la testatrice « Yda van Hesselt. »

Anne de Coxie s'occupa de sculpture.

Mr A. Michiels dit que le 15 juin 1573, Coxie prit avec sa femme de nouvelles dispositions testamentaires, encore en présence de maître Pierre van den Hove, et que cette détermination lui avait été inspirée par la frayeur de l'approche des Espagnols. L'historien de l'École flamande se trompe sur la date de ce document, qui est du 25 juin. Guidés par cette indication, nous nous sommes mis à la recherche de cette pièce; mais malheureusement, dans le vaste dépôt des archives des notaires, reposant au greffe du tribunal de Malines, les protocoles de van den Hove font défaut. Par contre, nous avons trouvé dans le dossier des minutes du notaire Guidon de Houdecoutre, un testament de Michel et de Jeanne, du 6 octobre 1579. La testatrice y est appelée Jeanne van der Schelle. Cet acte en lui-même est peu important. Il y est dit que les comparants sont en bonne santé; qu'ils ratifient le testament fait par eux devant Pierre van den Hove, le 25 juin 1573, et approuvé par le Magistrat le 29 suivant. Au moment de la passation de l'acte (1579), ils ont deux enfants, un fils et

Digitized by Google

une fille. Michel déclare qu'il a par l'intermédiaire de Pierre van den Hove, liquidé avec ses deux enfants du premier lit, le 9 février 1571. Les époux conviennent que le survivant aura la tutelle des enfants, avec maître Mathieu Reyns, procureur. Toutes les autres clauses se rapportent à des stipulations pécuniaires, réglant les droits des enfants et du survivant. Les témoins de l'acte étaient Denis Serneels, serrurier, et Arnould Mathys, chaussetier; il fut enregistré à l'hôtel-de-ville le 23 octobre, par les échevins Schooff et van Wachtendonck.

Nous avons aussi découvert l'existence d'un cinquième testament, fait par le ministère du notaire Philippe van Rye. La teneur de cette pièce nous est inconnue, nous ne pouvons que constater qu'elle a été approuvée par l'échevin de Gottignies, le 5 octobre 1588 (1). Les protocoles de Philippe van Rye ne sont pas au greffe de Malines.

La terreur qui, d'après M. Michiels, se serait emparée de Coxie aurait été bien peu justifiable, car, outre que Michel était le peintre en titre du roi d'Espagne, il était le protégé du gouvernement de S. M. catholique; c'est pour ce motif que le duc d'Albe adressa, le 27 décembre 1570, une lettre autographe au Magistrat de Malines, le priant de libérer le peintre et son fils Raphaël des logements militaires. Coxie n'eut jamais aucune accointance avec les propagateurs des idées nouvelles du XVIe siècle; il ne s'occupait pas des questions politiques et religieuses qui divisaient sa patrie; il ne pouvait donc de ce chef encourir aucune poursuite, ni aucun soupçon. Notre artiste, au contraire, était pieux, car il inscrivit son nom et celui de sa seconde femme dans le registre de la confrérie de Notre-Dame d'Hanswyck (2).

(1) Registres aux testaments. Archives de Malines.

(2) Registre de 1522 à 1586. On y lit : « Meester Machiel van Cocxsyn, syn huysvrouw Jenneken. »

Digitized by Google

D'autres actes viennent encore jeter le jour sur les opinions de maître Michel : telle est une lettre, datée de l'Escurial, d'après laquelle, le 1er avril 1589, le duc de Parme était chargé de la part du roi de remettre à Coxie une somme de deux mille cinq cents florins, à titre d'indemnité des pertes qu'il avait subies pendant la guerre, par suite des arrérages de quelques rentes qu'il avait sur le domaine (1).

Entre les années 1564 et 1570, Michel Coxie fit un legs pour le repos de son âme, au serment des arquebusiers, dont il était un des membres. Cette fondation est écrite de sa main propre dans le registre spécial de cette gilde.

« Ick Machiel van Coxyen maecke de gulde van de Cal-
» vieneres de somme van een zieljaer van VII (?) ghilden
» nae myn doeet / ende by al so dat ale dede — so salt myn
» sone geven Ravel ter eeren van myn sielen / biet voer
» de ziele. /

» Machiel van Coxcyen (2). »

Le registre, dont il s'agit, et celui de la confrérie d'Hapswyck, nous appartiennent.

Nous avons vu que Coxie épousa en secondes noces Jeanne van Schelle; cette femme se remaria avec Philippe van de Rye, amman de Malines, avant le 27 octobre 1604 (3). Dans la suite, nous la retrouvons, dans un acte de la chambre pupillaire du 13 mars 1607, comme unie matrimonialement à Me Antoine Reyns.

Elle eut du premier lit deux fils, Michel et Conrad Coxie.

Jeanne van Schelle était noble de naissance; cette qualité est prouvée par un acte passé entre celle-ci et Raphaël, le fils de son premier mariage.

(1) A. Pinchart, *Archives des Lettres et des Arts*, t. II, p. 320.

(2) Nous ne reproduirons point cette signature, dont la calligraphie se rapproche de celle donnée par M. Pinchart, t. II, p. 8, n° 30, ouvrage cité.

(3) Adhéritances de Malines; chambre pupillaire, même date.

Digitized by Google

Dans cette pièce, Jeanne est intitulée damoiselle « *eerbaere jonckvrouw,* » tandis qu'Ide van Hasselt y est qualifiée de « *jouffrouw,* » seule désignation honorifique à laquelle les femmes de la bourgeoisie pussent aspirer.

D'après cette pièce, qui nous appartient, Michel Coxie mourut dans sa ville natale, le 10 mars 1592.

Ayant été appelé à Anvers pour y décorer l'hôtel-de-ville d'une œuvre originale selon les uns, selon d'autres pour travailler à la restauration du Jugement de Salomon, pendant qu'il vaquait à sa besogne, Coxie fit un faux pas et tomba de l'échafaudage sur lequel il se trouvait. Il fut transporté à Malines et y rendit l'âme peu de temps après.

Le nom du défunt ne se retrouve point dans l'obituaire de Saint-Rombaut, paroisse dont dépendait Coxie : il faut attribuer cette omission à la lacune des dernières années du XVIe siècle, qui existe dans la série des registres aux décès de cette église.

Michel Coxie eut de sa première union deux fils et une fille, Guillaume, Michel et Anne (2); avec la seconde, il procréa encore deux enfants du sexe masculin : Michel et Conrad (2) et une fille dont le prénom nous est inconnu (3).

Conrad Coxie contracta de si nombreuses dettes, qu'il dut chercher un refuge en Hollande; une grande quantité de pièces attestent ce triste état financier du fils de Michel; nous citerons notamment une plainte du 21 juin 1619, émanée de Jean de Grauw, qui réclame du fugitif une somme de 49 florins 9 sous pour draps livrés à celui-ci.

Une curieuse transaction fut passée, après la mort du peintre, entre sa veuve et entre Raphaël, représentant les enfants issus de son premier mariage. En sa qualité d'hé-

(1) Registre aux adhéritances de Malines, a° 1595.
(2) Chambre pupillaire; registre 1601-1608.
(3) Testament du 6 octobre 1579.

Digitized by Google

ritier, Raphaël pria sa belle-mère de renoncer à la demeure conjugale, qu'elle avait occupée avec Michel dans la rue du Brul, en conséquence des clauses testamentaires du 17 mai 1569. La veuve consentit sans peine à admettre les droits de ses beaux-enfants; toutefois Raphaël lui permit d'y séjourner jusqu'à la Saint-Jean prochaine et même d'y continuer sa résidence, sous la condition de prendre dès lors la maison à bail, à raison de 60 florins rhénans par an; mais Jeanne van Schelle, qui s'était pourvue d'une autre demeure, nommée la Plume d'or, ne voulut point accepter cette offre.

Déjà, est-il dit dans cet acte, depuis douze ou treize années Raphaël possédait, à Bruxelles, un grand nombre d'études de feu son père, parmi lesquelles il y en avait de certaine importance; il en avait aussi donné quelques-unes à son frère consanguin, Michel.

Telles sont, à part quelques stipulations d'intérêt, les principaux points de cet accord.

L'habitation de Michel Coxie était située dans la rue du Brul, vis-à-vis de la ruelle dite *Korte Wyngaert straet* et près de la rue des Lièvres, à l'endroit où habite actuellement le comte de Bergeyck. Dans cette maison, le maître avait une collection précieuse d'œuvres d'art, tant de sa main que de peintres étrangers. Sa fortune était considérable, consistant en partie en propriétés immobilières, en partie en rentes et en meubles de prix; néanmoins van Mander exagère cette position quand il raconte que Coxie avait à Malines trois palais.

Ce fut en 1559 que notre artiste fit l'acquisition de cette demeure à Malines, antérieurement il habitait Bruxelles.

Maître Michel, dès son retour dans sa ville natale, avait commencé à y appliquer ses capitaux : le 4 avril 1559 il acheta une rente sur l'hôtel Schooff, au Marché aux Laines; le 13 suivant, il en acheta une autre sur l'hôtel de

Digitized by Google

Philippe van der Aa, édifice qui était connu sous le nom de « *Hof van Scheplaken* » (1).

Nous conservons une requête originale, adressée à l'autorité malinoise par Laurent de Bricquegny, dans laquelle nous puisons ces renseignements :

Le 3 juin 1559, Bricquegny avait échangé sa maison, rue du Brul, à Malines, avec celle que Coxie avait en propriété à Bruxelles : le peintre suppléa 660 florins du Rhin, à 20 sous chacun, pour parfaire le marché. La façade du bâtiment de Malines venait d'être arrangée par son propriétaire, dépense qui lui avait coûté 1400 florins de la même monnaie.

A l'occasion de cette vente, messire de Bricquegny demanda au Magistrat d'être affranchi du droit d'issue, auquel il était légalement soumis : à cet effet, il fit ressortir dans sa lettre les avantages que la cité retirerait de l'arrivée dans son sein d'un aussi excellent maître que Michel, qui ne manquerait pas d'attirer en ville de nombreux artistes et des marchands de tableaux. Le talent de Coxie était, du reste, tellement en considération à Bruxelles, ajoute le requérant, que la ville le favorisait d'une gratification annuelle de 50 florins du Rhin.

La régence abonda dans le sens de la requête et l'accueillit le 5 juin suivant.

Coxie, allant habiter Bruxelles, avait-il donné sa démission de la gilde malinoise de Saint-Luc, dans laquelle il avait été immatriculé en 1539? Nous avons tout lieu de le croire; car en 1561, un Michel, fils de Michel Coxie, fut inscrit dans la jurande. Or, cet artiste ne peut être que celui dont nous nous occupons, puisque son fils Michel, le seul de ces nom et prénom, était encore en bas-âge.

Michel Coxie était artiste dans l'âme; était-il un instant

(1) Registres aux adhéritances de Malines.

Digitized by Google

désœuvré, aussitôt il saisissait la craie ou le charbon pour ébaucher un croquis sur le premier objet qui lui tombait sous la main, et même, à défaut d'autre chose, il dessinait sur les murailles. Il était d'un commerce agréable, son esprit était vif et sa réponse prompte et facile, parfois mordante, particulièrement dans ses moments d'ébriété. Van Mander rapporte à ce sujet qu'un jeune artiste, revenant d'Italie, soumit à Coxie les études qu'il avait faites et lui dit que ses épaules étaient encore endolories du poids de cette charge qu'il avait traînée si longtemps avec lui. Coxie se prit à rire et lui répliqua : Pourquoi porter cela sur les épaules? que ne le portais-tu devant toi?

Le jeune homme comprit qu'il lui fallait avoir son bagage dans la tête.

Bien que le peintre eût son siége principal à Malines, il n'en parcourut pas moins diverses villes du pays. De 1557 à 1559, pendant qu'il avait une maison ouverte à Bruxelles, il travaillait à Gand à la reproduction de l'Agneau pascal de van Eyck; en 1578, il fut mis à Anvers au nombre des souscripteurs à la caisse de secours de la gilde de Saint-Luc; en 1584, il y occupait, en qualité de locataire, une maison appartenant à l'abbaye de Saint-Michel (1).

Le talent remarquable de Coxie s'était fait jour lorsqu'il rentra dans sa patrie. Charles-Quint fut le premier à l'apprécier; après lui, son fils Philippe II lui octroya le titre de peintre royal; de son côté, François Ier, roi de France, fit à l'artiste les plus flatteuses ouvertures pour l'attirer au Louvre, afin que par son exemple et par son influence, il introduisit le goût de la peinture dans le royaume, pour lequel le monarque rêvait une école nationale.

Il décora les murs et les cheminées du château de Binche pour compte de l'empereur Charles-Quint. Cette rési-

(1) Rombauts et Van Lerius, *Le liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

dence fut brûlée par les Français en 1552, sous Henri II.

Charles-Quint avait une haute opinion du savoir-faire de Coxie, puisqu'il emporta dans sa retraite de Saint-Yuste quatre morceaux du maître, dont les sujets étaient : 1° *Jésus allant au calvaire;* 2° *Le Sauveur en croix* (diptyque); 3° *La sainte Vierge;* 4° *La sainte Vierge rencontrant Jésus, qui marchait au supplice.*

Ce n'était pas une admiration de faveur que les princes accordaient à un peintre protégé ou privilégié, car les artistes eux-mêmes partagèrent à cet égard les sentiments de leurs gouvernants, lorsque la corporation de Saint-Luc d'Anvers présenta à l'archiduc Mathias une peinture du maître malinois, faite d'après Bernard van Orley.

Le même archiduc prit en 1580, comme butin, les volets que Coxie avait exécutés pour l'autel du métier des peintres à Malines (1).

D'après tout ce que nous venons de dire, l'on voit que Coxie cultivait tous les genres, depuis la peinture monumentale jusqu'à la peinture de chevalet; ce fut toutefois cette dernière qui l'occupa spécialement.

Les tableaux de Coxie sont aussi abondants qu'ils sont généralement bien soignés. Les œuvres les plus remarquables sont celles qu'il produisit vers le milieu de sa carrière. Dans le principe il s'attacha à imiter la manière de Raphaël, sans en comprendre le genre; aussi n'est-ce qu'avec une extrême réserve, dit Mr G. F. Waagen, qu'il faut accepter le surnom qui lui avait été décerné de *Raphaël flamand* (2); vers la fin de sa vie, sa touche devint molle et froide.

L'influence d'une patrie autre que celle de Sanzio, fit que dans ses peintures, Coxie n'eut point la grâce et la

(1) Voir la gilde de Saint-Luc, p. 19.
(2) *Manuel de l'histoire de la peinture*, t. II, p. 137.

Digitized by Google

transparence des couleurs du maître d'Urbino; cependant, de temps à autre, comme dans le tableau qui est conservé à l'hôtel-de-ville de Louvain, il se rapproche davantage des qualités distinctives de l'artiste italien qu'il s'attachait à imiter. Cette œuvre a un caractère si raphaëlique qu'elle perd son originalité, sauf dans les portraits qui ornent le triptyque.

La plupart de ses compositions se distinguent par le velouté, l'éclat et la vigueur des tons, et, malgré ces conditions qui sembleraient devoir entraîner la vie et l'animation, on peut souvent reprocher aux productions de Coxie d'être froides et immobiles. Quant à son dessin, il ne reste point en-dessous de celui des meilleurs morceaux de son temps; nous ne partagerons donc point l'opinion de Mr Waagen, qui trouve que les attitudes des personnages sont dépourvues de naturel et qu'il y a exagération dans l'indication des muscles. Si cette remarque est fondée dans un cas, on ne peut certainement pas l'appliquer en thèse générale.

Dans ses débuts, le peintre malinois manquait d'initiative et il se défiait de ses forces; c'est alors particulièrement qu'il se laissa entraîner à prendre le chef de l'école italienne comme modèle exclusif et qu'il pratiquait servilement dans sa manière, lui empruntant jusqu'à l'ordonnance de ses tableaux. Mais Coxie fut corrigé de son défaut lorsque Jérôme Kock publia les œuvres de Raphaël dans lesquelles notre artiste avait abusivement puisé. Cette manie d'imitation avait particulièrement percé dans un tableau exposé à Bruxelles et figurant *la Mort de la sainte Vierge*. Le biographe van Mander se hâte d'ajouter l'excuse à l'accusation, lorsqu'il avoue que si tout plagiat artistique se faisait aussi ingénieusement, il serait à souhaiter que tous les peintres suivissent Michel dans son système.

Coxie lui-même ne tarda pas à venger victorieusement

Digitized by Google

sa réputation, compromise par son excès de modestie et de timidité, en mettant au jour une série de trente-deux compositions, relatives à l'*Histoire de Psyché*, sujet que Raphaël avait traité et que le peintre flamand reprit, pour prouver aux amateurs qu'il savait entreprendre une œuvre sans devoir recourir à d'autres maîtres. Ces dessins ont été reproduits par de Marc, de Venise.

Les premières œuvres connues de Coxie sont les peintures dont il décora l'église dell' Anima à Rome; elles sont sans importance, au témoignage de M. Waagen.

En Belgique, il fut chargé d'abord de peindre en 1552, pour l'hôtel-de-ville de Bruxelles, le *Jugement de Salomon*. Plus tard, il composa les cartons des tapisseries destinées à l'ameublement du palais de l'Escurial, dont les fondements furent jetés en 1557. Entre autres sujets, on découvrait dans ses patrons l'*Histoire de Cadmus*.

Ce travail ayant réussi pleinement, le roi d'Espagne en fut tellement charmé qu'il confia à Michel Coxie la copie de l'Agneau mystique de van Eyck, œuvre merveilleuse dont Philippe II voulait avoir une reproduction digne, à défaut de l'original qui reposait dans l'église de Saint-Bavon, à Gand.

L'importante mission dont le souverain chargea l'artiste malinois, est le plus beau gage d'admiration auquel son talent put aspirer. C'est la mise en parallèle du plus grand peintre flamand du moyen âge avec le pinceau le plus habile que le monarque connût dans ses vastes états. Cette tâche, commencée par Coxie en 1557, l'occupa jusqu'en 1559 (1). Il s'en acquitta, dit van Mander, à la grande satisfaction de son royal commettant, bien que par-ci, par-là le coloriste eût introduit quelques légers changements dans sa copie.

(1) L. Guicciardini, *Description de tout le Pays-Bas*, Anvers, Silvius, 1567.

Digitized by Google

Cet ouvrage fut payé par le prince deux mille ducats, outre le prix convenu et malgré que la cour avait pris sur elle les frais des couleurs et autres dépenses nécessaires à l'exécution. Van Mander ajoute que rien ne fut épargné pour procurer à l'artiste toutes les facilités dont il avait besoin pour cette grande entreprise : ainsi, ne trouvant point dans les Pays-Bas de ton bleu assez fin, ni assez pur, on fit demander de l'azur naturel au Titien, à Venise.

Cette grande et magnifique composition est malheureusement séparée aujourd'hui et répandue dans divers dépôts publics de l'Europe. Les panneaux de la *Sainte Vierge* et de *Saint Jean* sont la propriété de la Bavière. La Prusse possède *Dieu le Père* et le panneau principal, qui forme avec les six volets originaux un ensemble. La Belgique acheta à la vente de Guillaume II, roi des Pays-Bas, les pièces qui pouvaient remplacer les originaux manquant à Gand. Les tableaux d'*Adam* et d'*Ève* sont perdus.

L'œuvre est signée : MICHAEL D. COXYEN ME FECIT. A° 1559.

L'ensemble de ces peintures coûta au roi d'Espagne quatre mille ducats, somme plus forte, font remarquer MM. J. Crowe et G. Cavalcaselle, que celle que produisit l'original (1).

Selon van Mander, le chef-d'œuvre de Coxie aurait été un tableau, *le Christ en croix, entre les deux larrons,* qui ornait l'église de Notre-Dame à Alsemberg, près de Bruxelles. Cette production était si remarquable que les peintres de cette dernière ville y venaient en foule pour l'étudier. Pendant les troubles religieux, cet intéressant morceau fut vendu à un brocanteur bruxellois, Thomas Werry, auquel le cardinal de Granvelle l'acheta pour compte de Philippe II. Nous supposons qu'il s'agit de ce panneau, quand E. J. Smeyers dit que le cardinal de Granvelle fit, pour deux

(1) *Les anciens peintres flamands,* traduction par O. DELEPIERRE.

Digitized by Google

mille florins du Rhin, l'acquisition d'un tableau de *la Passion du Sauveur,* pièce dont l'écrivain déplora la perte au moment où il rédigeait la biographie de Coxie. Mr A. Pinchart nous a remis sur les traces de cette composition (1). — Il nous apprend que « Henri de Clerck fit, en 1623, une » copie, haute de quinze pieds et large de dix, d'après le » Christ en croix entre les deux larrons de Michel van Coxcyen. Ce dernier tableau était autrefois placé dans l'église » de Notre-Dame à Alsembergh, près de Bruxelles, et fut, » au dire du biographe C. van Mander, acheté pour le » compte de Philippe II, vers la fin du XVIe siècle, après » avoir été successivement la propriété d'un bourgeois de » Bruxelles et du cardinal de Granvelle. En 1623, ce tableau était placé dans l'église du monastère de Saint-Laurent à l'Escurial, en Espagne. D'après les termes de » la requête adressée à l'Infante Isabelle par les marguilliers » de la chapelle de Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles, » afin d'obtenir un subside pour payer le tableau de De » Clerck, qu'ils destinaient à orner le maître-autel, on ne » peut douter que Henri De Clerck n'ait fait cette copie » d'après l'original. »

Un autre tableau de Michel Coxie, *la Mort de la Sainte Vierge,* ornant l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, fut vendu à bas prix, d'après van Mander, et revendu fort cher en Espagne; il est aujourd'hui au Musée de Madrid.

Coxie travailla beaucoup pour la collégiale de Bruxelles; en 1592, il peignit pour ce temple, au prix de 800 florins, *la Vie de sainte Gudule* (2). Cette dernière œuvre en trois compartiments porte deux épisodes de la légende de la sainte patronne, la troisième partie présente une procession se dirigeant vers l'église dédiée à cette vierge. Ces tableaux

(1) *Archives des Arts,* t. II, p. 177.

(2) *Historische samenspraecke over Mechelen,* p. 192, ouvrage anonyme du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

sont sans action, mous et d'une faible composition, défauts pardonnables à un artiste presque centenaire quand il acheva ce triptyque; on y lit : Me Michael van Coxie pictor regivs me fecit anno salvtis 1592 ætatis vero suæ 92.

D'après cette inscription, on pourrait croire que le peintre naquit en 1500; cette différence résulte de ce qu'il y apposa son âge avant le jour anniversaire de sa naissance.

Un triptyque, *la Cène,* décorait autrefois l'église de Ste-Gudule. Le panneau central mesure 2m,75 de hauteur, sur 2m,45 de largeur. Les vantaux ont la même élévation et sont larges de 1 mètre. Les volets portent *le Lavement des pieds* et *Jésus priant sur la montagne des Oliviers.* Cette œuvre, signée Michel D. Coxcie, figure au Musée de Bruxelles. Le catalogue en donne une description détaillée.

La même église conserve encore, outre une *Cène,* triptyque dont l'agencement rappelle celle qui est au Musée, un triptyque de la vieillesse de Coxie (1589); au milieu, on voit *le Sauveur en croix;* sur les portes, *la Descente de croix* et *le Portement de croix.* Ces morceaux valurent à leur auteur sept cents florins.

Au dernier siècle, on trouvait à Sainte-Gudule *la Résurrection de Lazare,* avec volets. — « C'est une composition » médiocre, car Lazare est une trop petite figure; un enfant » qui suit, a des formes qui ne conviennent qu'à un homme » de quarante ans (1). »

L'inventaire des tableaux de Dusseldorff, édité en 1781, parle d'une composition d'un sujet semblable à celui qui précède. Est-ce la même? nous l'ignorons. Il l'apprécie comme une œuvre un peu froide, mais remarquable par le dessin des têtes (2); elle mesurait cinq pieds de haut sur cinq de large, les figures étant de grandeur naturelle.

(1) Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant.*
(2) Nicolas de Pigage, *Galerie électorale de Dusseldorff,* n° 312.

Digitized by Google

Coxie composa pour la même église de Sainte-Gudule divers cartons de vitraux; en 1542, une verrière portant Catherine d'Autriche et Jean III de Portugal, peinte par Jean Haeck. L'artiste reçut pour son concours 70 florins.

En 1547, il toucha 72 florins pour le patron de la fenêtre où étaient dépeints par le même artiste que ci-dessus Marie et Louis II de Hongrie.

Un troisième vitrail, représentant le jeune Philippe II, exécuté par Haeck sur le modèle de Coxie, qui fut payé de ce chef 40 florins.

En 1556, Pelgrim Roesen peignit une verrière, figurant Maximilien et la princesse Marie, fille de Charles-Quint, d'après un carton de maître Michel. Le patron mesurait 161 pieds, retribués à 3 sous le pied (1).

On remarquait encore jadis dans le même endroit un *Ecce homo,* dans l'autel de Saint-Nicolas; *Saint Jean l'Évangeliste,* dans la chapelle dédiée à Saint-Rombaut.

L'*Histoire des environs de Bruxelles,* par A. Wauters, attribue à notre peintre un tableau, *la Descente de croix,* à Merchten (2).

Le Musée national de Bruxelles possède *la Mort de la sainte Vierge,* triptyque; hauteur, $2^m,38$; largeur, $2^m,77$, B.; volets, largeur, $1^m,9$.

Les volets représentent *l'Assomption* et *la Descente du Saint Esprit dans le cénacle;* à l'extérieur sont dépeints en oraison deux personnages de la maison de la Tour et Taxis.

Cette peinture, dont le catalogue (n° 164) donne une ample description, provient de l'église du Sablon.

Le Couronnement d'épines, hauteur, $1^m,93$, largeur, $1^m,44$ (catalogue n° 165), provenant de l'église de Saint-Gery.

(1) A. Wauters et A. Henne, *Histoire de Bruxelles,* t. III.
(2) T. II, p. 90.

Digitized by Google

A Anvers, Coxie a fourni le tableau du Serment de l'arc à Notre-Dame. Ce triptyque est au Musée de la ville. Le sujet principal est *le Martyre de saint Sébastien*, signé : MICHIEL D. COXCYEN. ÆTATIS SUÆ FE. 76. 1575. Les vantaux portent à l'intérieur chacun un *Épisode du martyre de saint Georges;* sur le revers de l'un, on découvre *saint Georges*, sur l'autre, *sainte Marguerite* (1).

Dans cette cathédrale figurait aussi *le Triomphe du Christ*, actuellement au Musée (2); tableau signé, que le critique Descamps trouvait, à son goût, trop uniforme de couleur.

A Malines, Michel Coxie eut l'honneur de peindre les portes du tableau de Jean de Maubeuge, qui surmontait le rétable de l'autel de Saint-Luc, à Saint-Rombaut. Les pièces centrales et accessoires furent enlevées par l'archiduc Mathias. Nous avons vu que c'est par erreur que le panneau du milieu a été attribué à Bernard van Orley (3).

Les volets représentaient, l'un, à l'avers, *Saint Jean dans l'île de Pathmos*, à l'envers, *Saint Jean*, en pied; l'autre, d'un côté, *Saint Jean dans l'huile*, de l'autre, *Saint Luc*, en pied.

En 1592, la confrérie de Notre-Dame de Cambrai, établie dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, commanda à Coxie un tableau dont le sujet nous est inconnu.

Après que la ville de Malines se fut réconciliée avec le roi d'Espagne, l'administration résolut, en mémoire de ce fait, de faire peindre par le peintre royal, Michel Coxie, les portraits du Magistrat en fonctions à cette époque mémorable. Ce tableau, destiné à la salle de réunion de l'échevinage, coûta trois cents livres. Jésus-Christ crucifié

(1) *Catalogue du Musée d'Anvers*, nos 103, 104, 105, 106, 107.
(2) Idem, no 108.
(3) La gilde de Saint-Luc, à Malines, p. 19.

Digitized by Google

occupait le milieu de la composition; à ses côtés se tenaient la divine Mère et saint Jean debout; sainte Marie Madeleine était prosternée au pied de la croix. Dieu le Père, entouré d'anges, apparaissait dans le ciel. Des deux côtés du tableau étaient groupés les membres du Magistrat agenouillés.

Ce morceau fut commandé par l'autorité en 1586-1587 (1); maître Mathieu van Oultre fut chargé de préparer la toile (2); ce ne fut que l'année suivante que le tableau fut achevé et que Coxie toucha son salaire (3).

« Betaelt Mr Machiel van Cocxyen, zyne Majestyt schil-
» der, voor seker stuck schilderyen hem aenbesteedt by de
» stadt van Mechelen, schouteh, commoegnemeester en
» raedt der selver, in dienst geweest zynde ter leste recon-
» ciliatie deser stadt met syne Majestyt, om de selve schil-
» derye voor een memorie gestelt te worden in Schepene
» camer metter figuren en conterfeytselen van selven heere
» wethouderen cnielende voor teruys Christi, IIIe lib. »

Dans les comptes de l'année 1589-1590, nous lisons encore :

« Betaelt Mr Machiel van Coxien dertich guldenen by
» hem verschoten aen den doeck en den selven doen pre-
» mueren daer de schildene ofte crucifix op gemaect is,
» hangende in de vierschare. »

L'église métropolitaine de Malines possédait jadis un grand nombre d'œuvres de cet éminent artiste; les unes sont perdues, les autres ont été conservées en tout ou en partie. Voici les tableaux de ce maître que nous connaissons ou dont le souvenir est resté.

Jusqu'en 1761, on remarquait dans la sixième chapelle

(1) Archives de Malines (Résolutions du Magistrat, 16 septembre 1585).
(2) Comptes de Malines, 1586-1587.
(3) Idem, idem, 1587-1588.

Digitized by Google

du pourtour une *Adoration des Mages;* l'administration de l'église vendit ce panneau au XVIIIe siècle, après qu'elle eût mis à sa place une toile de E. J. Smeyers.

Actuellement, on trouve contre le mur de la salle chapitrale un tableau de mérite, mais placé à une trop grande hauteur : *la Circoncision de Jésus-Christ;* hauteur, 2^{m},55; largeur, 2^{m},10 bois. La scène se passe dans un temple d'architecture grecque, peint par Hans Fredeman, dit le Frison ou *de Vries;* elle est animée par dix-sept personnages. Dans cette composition, Coxie a eu soin de nous laisser son portrait; il occupe une place parmi les spectateurs placés entre les colonnades dans le coin du tableau. L'artiste signa cette œuvre, faite pour le métier des maçons en 1589; malheureusement elle subit au dernier siècle des retouches qui en altérèrent tout le cachet. — L'inscription qui se trouve sur ce morceau, relative à l'âge de l'artiste, n'infirme nullement ce que nous avons dit plus haut par rapport à l'année de sa naissance. Si ici Coxie accuse quatre-vingt-neuf ans en 1589, c'est qu'il peignit son panneau avant le jour anniversaire de sa venue au monde.

Deux volets fermaient ce tableau; déjà avant la révolution française, ils étaient détachés du morceau principal et pendaient vis-à-vis de l'autel dans lequel celui-ci était encastré.

Le 11 décembre 1811 eut lieu de la part de l'église une vente d'objets d'art jugés inutiles. Il y fut vendu un vantail de notre maître, ayant pour sujet *le grand Prêtre offrant le pain au roi David;* nous croyons avec raison que cette porte faisait partie du tableau représentant *Abigail offrant du pain et d'autres mets à David irrité,* sur l'autel de Saint-Aubert, appartenant aux boulangers.

Hans Fredeman, qui contribua à l'achèvement de la première peinture en question, naquit à Leeuwarden en 1527. Il habita Malines, où il séjourna pendant longtemps et as-

Digitized by Google

socia son pinceau à celui du chef des peintres malinois. En 1561, ce personnage concourut à la décoration des chars de l'*Ommegang;* l'ensemble de sa besogne lui rapporta douze livres. Nos comptes communaux appellent cet artiste : « Jean Vreedtmans Vriese » (1).

Dans la suite (1563-1564), Fredeman quitta Malines pour s'établir à Anvers; conformément aux coutumes, il paya ici son droit d'issue, qui s'élevait à quatorze livres. On lit à cette occasion dans les comptes communaux :

« Ontfaen van Jan de Vries, overmits zyn vertrek van » hier naer Antwerpen, voor dyssuwe, XIIII lib. » (2).

Jean le Frison ne cessait néanmoins de visiter la ville dont il avait abandonné le séjour; il continua à peindre et entretenir des relations avec les artistes qu'il y avait fréquentés, comme le prouve le tableau de la *Circoncision,* exécuté après son départ.

La gilde des archers confia, par contrat du 3 janvier 1587, au prix de 150 florins, à Michel Coxie un triptyque relatif à la vie de saint Sébastien. Haut. 2^{m},30 B. Ces morceaux existent au complet, mais séparés les uns des autres, dans l'église de Saint-Rombaut.

Le panneau central, large de 1^{m},95, figure *le Martyre de saint Sébastien.* Le bienheureux, dépouillé de ses vêtements, est lié à un arbre, dont le feuillage s'étend dans toute la partie supérieure du tableau; de chaque côté, des archers décochent des flèches sur la victime. Cinq grandes figures se détachent sur l'horizon; elles sont touchées avec le détail et l'éclat du coloris qui distinguent le maître. Au loin, on aperçoit encore ça et là des figures éparses.

Trois personnages sont placés sur le volet de droite; on y voit *saint Sébastien rapportant des flèches au juge,* qui est assis sous un dais.

(1) Comptes de Malines, 1560-1561.
(2) Idem, idem, 1563-1564.

Digitized by Google

L'autre porte nous montre *saint Sébastien terrassé.* Sa tête est penchée vers l'extérieur; un soldat debout s'apprête à lui donner le dernier coup de glaive; à côté du martyr, gît le tronc d'une première victime, dont la tête est posée sur une balustrade faisant partie d'un bâtiment élevé à gauche dans la composition. Les battants de ce triptyque sont d'un beau faire, traités avec une certaine force, malgré les quatre-vingt-sept ans de leur auteur. Les nus et les torses surtout, assez abondants ici, sont supérieurement rendus et d'une chair vivante. Les diverses qualités qui distinguent cette grande composition, permettent qu'on la range parmi lesmeilleures productions sorties des ateliers de Coxie.

Nous regrettons que les trois pièces de cette composition ne soient point placées de manière à faire un ensemble.

La gilde des arbalétriers, à son tour, demanda à Coxie un tableau pour l'autel de la compagnie. Le sujet en devait naturellement être *le Martyre de saint Georges,* patron de la confrérie.

Ici encore malheureusement, la partie du milieu est séparée des ailes du triptyque. Cette première peinture représente *saint Georges attaché à la roue;* de tous les côtés des bourreaux entourent l'instrument du supplice. Dans ce morceau, Coxie, âgé de quatre-vingt-neuf ans, a moins de vigueur; son crayon semble avoir un peu langui dans le dessin, et son coloris est fade. Dans le lointain s'élève une ville, sous les murs de laquelle chevauchent des cavaliers. Un ange, et c'est la partie la plus faible de la composition, entouré d'un sombre et lourd nuage, apporte à la victime le palme de l'immortalité. Le panneau est signé :

MICHAEL VAN COXCIEN PICTO. REGS. ME. FECIT.
ANN. 1588. ÆTATIS SUÆ 89.

Ce tableau mesure en hauteur $2^m,54$ et en largeur $2^m,08$.

Le premier volet nous expose *saint Georges devant son juge,* lequel siége sous un dais, entouré de plusieurs per-

Digitized by Google

sonnages; en tout six figures. Le fond est occupé par quelques constructions et par des colonnades grecques. Sur le côté opposé se détache *la Sainte Vierge avec l'Enfant Jesus.*

Le second battant représente *la Décapitation de saint Georges.* Le martyr est à genoux devant son bourreau; il n'y a ici à proprement parler que trois figures, dont deux exécuteurs nus jusqu'à la ceinture. Coxie a peint cette partie anatomique de son œuvre avec grande connaissance de cause et sans « exagération des muscles; » mais sa peinture est plus sèche que de coutume. Au fond, dans la campagne, la foule assiste au supplice d'une sainte, que nous supposons être sainte Marguerite. Sur l'envers de ce volet, on trouve *saint Georges,* en pied.

Lorsque le tableau de la gilde fut placé sur l'autel, Michel Coxie et sa femme furent gratifiés d'un régal chez Henri Wuyts, en compagnie des dignitaires du serment. Il y eut toutefois quelques tiraillements, touchant le paiement, entre les doyens et le peintre (1). Ce fut le 27 avril 1588 que le triptyque complet fut érigé à sa place.

L'église de Saint-Jean, à Malines, possédait autrefois de notre maître un triptyque, placé dans la chapelle du Vénérable.

L'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, à Malines, renferme un tableau sur bois (hauteur, 1^{m},05), *le Christ en croix,* ayant à ses côtés Josué montrant une inscription flamande, en vieux caractères. Cette peinture a quelque analogie avec la manière de Coxie, auquel elle est attribuée.

Quant au tableau de *la Sainte Famille,* qui figure au Musée de Malines sous le nom de Michel Coxie, nous pouvons hardiment dire qu'il est apocryphe.

Dans l'ancienne église de Saint-Pierre, à Malines, on voyait un vitrail portant la date de 1548; le sujet en était

(1) Van Melckebeke, *Aanteekeningen rakende de kruisboogyilde van Mechelen.*

Digitized by Google

le Sauveur remettant à saint Pierre ses clefs. Au fond s'étendait une mer; plus bas, d'un côté, était agenouillé, revêtu des insignes impériaux, Charles-Quint, derrière lequel se tenait debout Charlemagne; de l'autre côté, également à genoux, se trouvait l'impératrice Elisabeth, ayant sa patronne à côté d'elle. L'ensemble de cette verrière était traité dans le style de Raphaël; elle avait Michel Coxie pour auteur des cartons (1).

L'ancienne chambre de réunion de la nation des bouchers, à Malines, était décorée par un portrait peint par M. Coxie.

Mr A. De Bruyne possède du même auteur, dans ses collections d'antiquités, un remarquable dessin à la plume, *le Jugement de Salomon,* sujet que le peintre avait traité pour la ville de Bruxelles.

A la mortuaire de M. Bernaerts, peintre à Malines, fut vendu de Coxie *le Martyre des Machabées.* Haut. 1m,60, larg. 2m B.

A celle de Mlle Du Sart, le 7 juin 1854, dans la même ville, *le Christ en croix,* petit tableau placé antérieurement sous le triptyque de *Saint Sébastien,* à Saint-Rombaut. — Vendu fr. 8-50. Haut. 63 cent., larg. 30 cent. B.

Enfin, chez M. van Meldert, en 1837, fut adjugé pour 11 francs une belle composition en grisaille de M. Coxie, *la Mort de la Sainte Vierge.*

La ville de Louvain comptait également plusieurs productions de Coxie (2).

Le morceau capital que possède cette cité est à l'hôtel-de-ville (3). Ce tableau à volets ornait jadis l'église de Saint-Pierre, où il servait de monument funèbre à Gui Morillon, secrétaire de Charles-Quint, mort en 1548.

(1) *Mechelen opgeheldert in haere kercken, cloosters,* enz., enz. Tome I.

(2) Van Even, *Louvain monumental.*

(3) Le *Messager des Sciences* a donné en 1857 la reproduction de ces tableaux avec notice.

Digitized by Google

Sur l'un volet, se trouve Morillon avec ses deux fils et son patron; sur l'autre, on aperçoit l'épouse du défunt, Elisabeth de Mil, accompagnée de sa patronne et de ses deux filles. Le panneau du milieu représente *l'Ascension du Christ :* peinture savante conçue dans le style de Raphaël; mais les vantaux ont un caractère plus original et moins italien que l'œuvre principale. Toutefois cette peinture est en tout point remarquable : elle appartient à l'apogée du maître (1562).

A l'église de Sainte-Gertrude, on découvre un triptyque détérioré, exécuté en 1571; au centre, *le Calvaire.* Le volet droit figure *le Portement de la croix;* le volet gauche, *la Résurrection;* à l'extérieur, on voit *l'Annonciation.*

Dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame hors du mur, à Louvain, Coxie plaça une copie de *la Descente de croix,* triptyque par Rogier van der Weyden, qui avait été envoyé au roi Philippe II et qui existe encore à Madrid.

Nous citerons, d'après l'excellent ouvrage de M. Kervyn de Volkaersbeke « *les Églises de Gand* » les productions que Coxie laissa en cette ville.

A Saint-Bavon, dans la chapelle de Saint-Quirin, deux volets représentant *la Parabole du mauvais Riche.*

Dans la chapelle de Saint-Pierre, le rétable de l'autel est orné d'un tableau sur bois, *les Œuvres de la miséricorde,* dont nous avons vu les volets plus haut.

On trouve deux volets de notre maître dans la même église : l'un porte, d'un côté, *Saint Jean-Baptiste;* de l'autre, en grisaille, *Saint Liévin.* Le second présente *le Portrait du chanoine Jean de Hertoghe,* accompagné de son patron; sur le revers, *Saint Bavon,* en grisaille.

Dans l'église de Saint-Jacques, M. Kervyn trouve un tableau oval, ornant l'autel de la Sainte-Croix, *le Christ entre les deux larrons,* et deux panneaux enchâssés dans la boiserie du mur, *la Naissance du Sauveur* et *la Résur-*

Digitized by Google

rection. Ces morceaux ont tant souffert que la touche du maître n'y est plus reconnaissable.

Michel Coxie exécuta pour l'église de Saint-Jean, à Gand, le modèle de trois verrières destinées à y être placées (1).

M. Pinchart cite dans l'inventaire des tableaux du duc d'Aerschot, *un Paradis terrestre*, par M. Coxie.

Le maître malinois est représenté par ses œuvres dans la plupart des musées européens.

La galerie du Belvedère, à Vienne, renferme de Coxie *la Vierge et l'Enfant Jésus;* le groupe est posé sur un croissant d'argent et entouré d'une gloire d'anges.

La Pinacothèque de Munich est propriétaire, outre les copies d'après van Eyck dont nous avons parlé, de deux panneaux attribués par elle à M. Coxie, mais par M. Waagen à Barthélemi de Bruyn : *Sainte Catherine lisant dans un livre;* buste. Revers : *l'Ange de l'Annonciation*, fragment. L'avers de cette fine peinture est reproduite par la gravure. — *Sainte Barbe, à côté de la tour, avec une longue plume de parure à la main*. Revers : *la tête de la Vierge de l'Annonciation*, fragment.

Au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, l'*Annonciation*.

L'Espagne également renferme encore plusieurs productions de Michel Coxie. Outre le tableau déjà cité, le Musée royal de Madrid possède encore *sainte Cécile jouant de l'orgue*.

M. Michiels a fait connaître *une Marche au Calvaire*, par Coxie. Ce tableau est à Valenciennes, dans la collection de M. Courtin.

L'on croit que Coxie a produit quelques gravures; cependant, selon M. Michiels, ce fait est incertain et difficile à établir, parce que les initiales de cet artiste correspondent

(1) E. De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs de Gand.*

Digitized by Google

à celles de Martin van Cleef. On lui attribue une planche : *le Triomphe de la Vie* (1568) et *le Triomphe de la Mort*, à peu près du même temps. Mais Jérôme Cock et Sadeleer ont reproduit dans leurs œuvres quelques compositions du maître malinois.

Michel Coxie forma de bons élèves, qui furent ses fils Raphaël et Guillaume, Marc Willems et plusieurs autres peintres de Malines, dont les noms acquirent dans la suite quelque considération.

Nous joignons à cet article un portrait de Coxie, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Cette reproduction a été prise dans l'église métropolitaine de Malines, par Mr J. Bernaerts, d'après celle que le grand artiste a placée lui-même dans le fond de son tableau de *la Circoncision*.

Un grand nombre de portraits de notre peintre ont été gravés, car la plupart des historiens qui ont parlé de ce personnage, ont tenu à orner leurs écrits de l'effigie de cet éminent artiste. Les reproductions des traits de Coxie que nous donnent les ouvrages de van Mander, Houbraken, Weyerman, Goethals, la revue « *de Vlaamsche School*, » l'Académie des Sciences et des Arts et d'autres, sont toutes fidèles à un même type, que l'on retrouve du reste dans les vantaux du *Martyre de saint Georges* et dans ceux du *Martyre de saint Sébastien;* mais tous ces portraits se rapportent à l'âge mûr du peintre.

La ville de Malines a payé, le 16 décembre 1860, son tribut de reconnaissance à cet illustre citoyen, lorsqu'elle inaugura dans le vestibule de l'hôtel-de-ville la statue en pied (hauteur 2 mètres), en pierre de France, de Maître Michel van Cocxyen. Elle avait confié l'exécution de cette œuvre à un autre de ses enfants, Louis Royer, statuaire du roi des Pays-Bas et directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Digitized by Google

§ 2. *Raphaël Coxie.*

Michel Coxie eut de son mariage avec Ide van Hasselt un fils qu'il appela Raphaël, en souvenir, sans doute, de l'illustre Sanzio da Urbino, des œuvres duquel il s'était inspiré.

Raphaël Coxie ou van Coxcyen, mort à Bruxelles en 1616, vit le jour à Malines en 1540, un an après que son père eût acquis la franche maîtrise des arts dans cette ville.

Raphaël, revêtu, comme son père, du titre de peintre de Philippe II, contracta trois mariages : sa première femme fut Jeanne van Bukerke ou van Bekerke, fille de Jean, pensionnaire de Middelbourg; celle-ci mourut dans la paroisse de Saint-Rombaut, à Malines, le 6 avril 1577 (1). Son décès est annoté dans l'obituaire en ces termes :

« 6 Apr. 1577:

» Juffr. Coxia, Rafels huysvr., aen de Nieubrugge, op » een kerklyck. D'wtvaert is ghedaen den 30 hujus. Daer » syn dry poosen over gheluyt (2). »

Quant à Jean van Bekerke, il décéda vers 1570, car au mois de juin de cette année, Raphaël donna à sa femme procuration pour procéder au partage des biens laissés par feu son père.

Coxie convola en secondes noces avec Élisabeth Cauthals, fille de Jean et de Marguerite Vydts (3). Elle appartenait à la famille des fondeurs de ce nom, qui florissait à Malines au XVIe siècle. Selon le généalogiste Dumont, son trépas arriva avant 1582.

En dernier lieu il épousa Anne Jonghelincx, qui était

(1) Adhéritances de Malines. Acte du 21 juin 1570.

(2) Son service funèbre fut célébré le 30 du même mois, avec sonnerie à trois reprises.

(3) Chambre pupillaire de Malines. Actes du 5 mai 1587 et du 3 mars 1597.

Digitized by Google

fille de Jacques Jonghelincx, l'auteur de la tombe de Charles le Téméraire, et de Françoise van der Jeught. Anne mourut à Bruxelles le 18 novembre 1637.

Chacune de ces unions lui donna postérité, mais aucun de ses enfants n'embrassa la carrière artistique, car les uns se vouèrent au droit et entrèrent dans la magistrature, un autre s'enrôla sous les drapeaux.

Après avoir été initié à l'étude du dessin et de la peinture par son père, le jeune Raphaël fut inscrit dans la corporation de Saint-Luc de sa ville natale, le 22 juillet 1562.

Vers cette époque, il alla travailler à Bruxelles, et lors de son premier mariage, il avait quitté la maison paternelle, s'établissant en ménage séparé; mais plus tard, lorsque son père mourut, il devint propriétaire de la demeure que ce dernier avait occupée. Dans l'article précédent, nous avons vu quels furent les arrangements qu'il prit à cette occasion avec sa belle-mère.

Raphaël était un peintre de bonne renommée, puisque de son vivant même, les productions de son pinceau étaient admises dans les galeries royales de l'Espagne; les comptes de Malines des années 1570-1571 nous en fournissent la preuve :

« Betaelt Raphaël van Coxyen op rekening ende in min-
» dernisse van sekere schilderyen by hem aengenomen voer
» Jan de Yssonze myn heere de Proveydor van de galerien
» van Coninck, xxxvi lib. »

Il résulte de cet extrait que le talent de notre peintre était supérieur à celui de ses collègues de la gilde de Saint-Luc et au moins à la hauteur de celui de son père, encore en vie, puisqu'il fut choisi entre tous par la ville pour exécuter les œuvres qu'elle voulait offrir à la collection royale.

Les mêmes sources indiquent que l'année suivante (1571-1572), maître Raphaël fut de nouveau honoré de diverses

Digitized by Google

commandes de la part de l'administration communale, qui lui paya 207 florins 10 sous pour divers objets.

La première peinture qu'il fournit décorait la cheminée de la chambre de réunion dite *Dekenye;* il travailla à ce morceau en collaboration avec un certain Chrétien. Tous deux reçurent en don supplémentaire trente-six cruchons de vin du Rhin :

« Betaelt van zessendertich stoopen rins wyns gegunt » ende geaccordeert Raphaël van Cocxyen en Christiaen, » schilders, ter cause van sekere schilderye gemaect en » verlicht voor tschouwe in de dekenye... »

Les tableaux qu'il entreprit ensuite étaient encore destinés au cabinet de Philippe II :

» Betaelt Sr Raphaël van Coxcyen, schilder, voor maken » van diversche stucken schilderyen ten versuecke van den » pensionnaris Wasteel, omme gepresent te worden sr Jean » de Ysonza in den name van den stadt... (1). »

En 1580-1581, le nom de Raphaël apparaît de nouveau dans les registres aux dépenses, mais cette fois à d'autres occasions. Le 24 avril 1581, la ville gratifia M. de la Garde, gouverneur de Diest, de six cruchons de vin du Rhin, lorsque cet officier dînait chez Raphaël Coxie. La seconde mention du nom de l'artiste, dans le courant de la même année, est un ordre du fameux Olivier van den Tympele, gouverneur de Bruxelles, de payer à maître Raphaël une somme de cent livres, résultant probablement d'un arriéré; car bien que protestant ardent, Olivier prit souvent les intérêts des catholiques sous sa sauvegarde.

C'est peu après cette dernière époque qu'il faut placer le départ de Coxie pour Anvers, où il contracta son troisième mariage et où il prit la franche maîtrise de Saint-

(1) Comptes de Malines 1571-1572.

Digitized by Google

Luc, en 1585 (1). Pendant qu'il résidait dans cette ville, le 13 novembre 1585, les membres de la confrérie du Salut de Notre-Dame confièrent à Raphaël l'exécution du tableau de l'autel de leur association. Jean Vredeman, l'ancien compagnon de Michel Coxie, aida Raphaël dans l'achèvement de la partie architectonique de sa composition.

Deux actes de la chambre pupillaire de Malines viennent confirmer notre opinion sur la date de l'arrivée du peintre à Anvers. Le 30 août 1580, Raphaël Coxie fut nommé, avec Antoine Neeffs *alias* van Laken, tuteur des enfants délaissés par Henri Neeffs *alias* van Laken et par Anne Vrancx; or, le 29 mars 1588, les maîtres des pupilles établirent dans les fonctions de la tutelle Nicolas van Laken, en remplacement de Raphaël Coxie, qui avait échangé le séjour de Malines contre celui d'Anvers d'abord, et de Bruxelles ensuite.

Ce n'était point cependant la première fois que Coxie allait vivre à Anvers, car il y avait reçu en dépôt chez lui, depuis le 1er octobre 1566 jusqu'en mai 1567, les archives chapitrales de Notre-Dame et celles des chapelains de cette paroisse. Après ce fait, il serait inutile de discuter ou de vouloir rechercher l'attitude politique que prit le peintre pendant la période des troubles qui affligèrent ce pays; cet acte, nous paraît-il, met également ses opinions religieuses à l'abri de tout soupçon.

Au moment où maître Raphaël quitta Malines, il était veuf pour la seconde fois; son dernier mariage ne lui avait donné qu'un fils unique, appelé Charles (2); mais lorsqu'il avait établi un nouveau foyer à Anvers, sa famille ne tarda pas à s'accroître : on voit, dans les *Liggere*, que le 20 jan-

(1) Rombauts et van Lerius. *Les Liggere d'Anvers.*
(2) Chambre pupillaire de Malines, 3 mars 1597.

Digitized by Google

vier 1585 fut baptisé à Notre-Dame un enfant nommé Raphaël, fils de « Raphaël van Cocxye » et de « Anneken Jonghelinck. » Ce fils embrassa l'état des armes et mourut capitaine dans la cavalerie espagnole, en 1637; il avait épousé Marthe de Mellelo.

Dans l'ouvrage que nous venons de citer, nous avons vu également que le 17 avril 1601, Coxie s'engagea à peindre pour l'autel de Notre-Dame, dans la cathédrale, deux volets. A l'extérieur ces vantaux figuraient en grisaille l'*Annonciation*, à l'intérieur on découvrait la *Naissance de Jésus* et la *Circoncision*. Ces tableaux, livrables dans un an, étaient entrepris à raison de 500 florins, à 20 sous le florin, et d'un mouchoir pour la femme du peintre. Quand Raphaël se chargea de cette œuvre, il avait déjà abandonné le séjour d'Anvers pour celui de Bruxelles, où de nombreuses demandes l'avaient appelé dès l'année 1586.

Sa demeure dans la capitale brabançonne était dans le voisinage de la chapelle de la cour : « Mr Raphaël van » Coxye residerende binnen Brussele beneven de cappelle » van den Hove, » dit le notaire Jacques van de Kerckhoven, de Bruxelles, dans une déclaration du 17 juin 1608, par laquelle le tabellion assure avoir vu un mémorial généalogique dans lequel Raphaël avait consigné les âges de ses parents, les dates de ses mariages et celles de la naissance de ses enfants. Cet acte avait été dressé à l'occasion d'un procès que Coxie eut à soutenir, en 1608, contre son fils Corneille, à propos d'une rente de xix livres que Anne Coxie, fille de Michel et de Ide van Hasselt, avait donnée à Gabriel Coxie, son neveu. Cette rente était hypothéquée sur une maison « *Het Sarasyns hooft*, » dans la rue de Notre-Dame, à Malines.

Un renseignement de M. De Busscher indique que Raphaël habitait à Bruxelles, en 1610-1611, une maison, sise Montagne Sainte-Élisabeth, derrière la chapelle du serment de l'arc.

Digitized by Google

Anne Coxie, béguine, avait, par testament du 31 avril 1576, institué son frère Raphaël légataire universel de ses biens; mais elle remania, le 4 novembre 1595, ses volontés testamentaires devant le notaire van de Kerckhoven. Quant à Gabriël, son neveu favorisé, il ne jouit guère des largesses que voulait lui faire sa tante, car il mourut en bas âge (1). Cet enfant naquit à Bruxelles d'Anne Jonghelinckx, le 11 juillet 1587.

Pendant qu'il était fixé à Bruxelles, en 1596, Raphaël Coxie fit les portraits de Philippe II, d'Élisabeth de France, d'Anne-Marie d'Autriche et celui de l'Infante Isabelle, tableaux destinés à Frédéric-Guillaume de Saxe, administrateur de l'Électorat. Coxie reçut pour ces peintures la somme de 200 livres, 1 livre pour ses toiles et 4 livres 10 sous pour les caisses de transport des tableaux (2). Deux autres portraits de Catherine d'Autriche, reine de Portugal, et de Marie Tudor, reine d'Angleterre, furent envoyés à ce prince l'année suivante. Ils étaient de Raphaël Coxie et de Gilbert van Veen, frère d'Othon (3).

Coxie, comme son père, jouissait d'une fortune immobilière importante; nous voyons dans un acte du 5 mai 1587, passé devant les maîtres des pupilles de Malines, qu'il fut autorisé à vendre dix-neuf bonniers de terre que son fils Charles avait à Muysen. Dans cette pièce sont mentionnés les deux fils qu'il eut d'Élisabeth Cauthals : Corneille et Jean, lequel était marié.

Le 3 mars 1597, les mêmes fonctionnaires permirent une nouvelle vente d'une pièce de terre située à côté du jardin des Arbalétriers.

Raphaël Coxie peignit à Gand, en 1589, une *Résurrec-*

(1) Archives de Malines. Affaires civiles, art. Beaux-Arts, sect. I. Peinture, nº 9.

(2) A. Pinchart. *Archives des Arts, Sciences et Lettres.*

(3) Id., *ibid.*

Digitized by Google

tion pour la chapelle du refuge de Tronchiennes. Ce tableau, il l'exécuta gratis, en souvenir de la généreuse hospitalité qu'il avait reçue, lui et sa famille, dans l'abbaye. Des peintres d'Anvers évaluèrent le triptyque à 200 florins d'or. Sur un des volets, on trouvait l'image de l'abbé François Schautheet. Cette œuvre n'existe malheureusement plus, mais dans la même ville, notre peintre en laissa une autre de première importance. Cette dernière pièce, la seule qui reste du maître, doit nous guider dans l'appréciation de son talent; à cet effet, nous emprunterons à M. De Busscher les détails précieux et nouveaux qu'il a donnés dans ses *Recherches sur les peintres gantois*, sur le *Jugement dernier* de Raphaël Coxie.

Le 9 juin 1588, Raphaël Coxie vint à Gand et signa avec le magistrat l'entreprise de la grande composition du Jugement dernier, qui devait avoir onze pieds de haut sur quatorze de large. Rien ne fut stipulé quant au prix. Ce tableau était pour la chambre échevinale de la Keure. En juillet 1589, le tableau était achevé et placé.

Le prix en fut convenu par quatre peintres, experts dans l'art, Ambroise Franck, Martin de Vos, Gilles Mostaert et Bernard de Rycke : ils fixèrent 1400 florins d'or Carolus. Cependant Coxie ne fut point satisfait; il plaida devant le Conseil de Flandre contre la ville de Gand. L'arrêt fut rendu le 12 juillet 1597.

Dans ses déclarations, la bonne foi de Coxie ayant été compromise, le magistrat prouva que les manœuvres dont il usait n'étaient inspirées au peintre que par son besoin d'argent, effet de sa prodigalité, de son amour pour le jeu et de sa vie déréglée. La ville perdit son procès; elle eut, outre le prix, à payer 100 florins d'or supplémentaires à titre de gratuité, comme le prétendait Coxie, pour son épouse; à lui rembourser ses frais de séjour à Gand; à supporter les dépenses de la procédure et à verser 3 florins

Digitized by Google

Dessiné & gravé par C. T. FELIT

Gand 1863.

LE JUGEMENT DERNIER.— MUSÉE DE GAND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Carolus au profit du souverain du chef de requête civile.

Au jugement de M. De Busscher, le *Jugement dernier* se rapproche des compositions de ce genre pour la partie supérieure, mais les parties inférieures sont neuves et hardies, imaginatives et empreintes du mysticisme du moyen-âge. L'exécution des figures, qui y abondent, n'est point en-dessous de Frans Floris et de Michel Coxie; la science anatomique du peintre se fait jour en mille endroits. L'œuvre est signée : R. COXIVS FECIT.

L'ouvrage que nous venons de citer fournit tous les renseignements désirables sur l'historique de cette œuvre, il donne une appréciation consciencieuse de son exécution.

Raphaël Coxie forma de bons élèves, parmi lesquels nous citerons avant tous Gaspar de Crayer; ce peintre abandonna la manière de son maître pour suivre celle de Rubens.

Il travailla également avec son frère consanguin Michel Coxie, et il dirigea les premiers essais de son fils Michel.

Jacques, Gommaire et Nicolas van der Gracht, ainsi que Jacques van der Heyden, semblent également avoir profité de ses leçons.

§ 3. *Guillaume Coxie.*

Michel Coxie et Ide van Hasselt eurent un fils, nommé Guillaume. Ce dernier fut inscrit dans la gilde des peintres à Anvers; il était déjà décédé à la date du 24 octobre 1597 (1). Nous avons vu que son père lui légna, par testament du 17 mai 1569, ainsi qu'à Raphaël Coxie, tous ses modèles et ses études.

Guillaume Coxie épousa Catherine Bergaigne; les con-

(1) ROMBAUTS et VAN LERIUS. *Les Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

joints ratifièrent devant les échevins de Malines, au mois de janvier 1574, leurs volontés suprêmes (1). Il paraît que leur union fut stérile.

Après avoir assuré ses derniers désirs, le peintre se mit en voyage : déjà le 28 mai 1574, il était loin de sa patrie (2).

Dans l'accord intervenu entre Jeanne van Schelle et les enfants du premier lit de Michel, nous voyons comparaître Henri Cockaert, procureur au grand-conseil de Malines, en qualité d'époux de la veuve de Guillaume Coxie.

§ 4. *Michel Coxie III.*

Ce second Michel est fils de Michel van Cocxyen et de Jeanne van Schelle, mariés en 1569.

Il épousa dans l'église métropolitaine de Malines, le 29 juin 1598, Marie Sillevoorts, *alias* Gillevoorts, fille de Mathieu et de Barbe van Steenraert. Cette femme convola en secondes noces avec le boucher Pierre Genits, dont elle n'eut point d'enfants, mais qui lui survécut; elle trépassa dans sa ville natale, le 26 octobre 1651. De son mariage avec Coxie, elle avait eu une fille et deux fils : Michel, qui s'adonna à la peinture, et Mathieu, lequel épousa à Saint-Pierre, à Malines, le 28 septembre 1625, Marie Dens, en présence de Pierre Dens et de Pierre Sillevoorts.

Michel Coxie habitait à Malines, aux bailles de fer, la maison « *den Hert.* » Sa position sociale était aisée, si l'on en juge par ses funérailles, qui furent célébrées d'après la seconde classe. On lit à cette occasion, dans l'obituaire de Saint-Rombaut :

« 2 Sept. 1616. Mr Michel Coxy, schilder, woonende in » den hert aen d'eysere leene. Kercklyck. »

(1) Registres aux testaments. Archives de Malines.
(2) Adhéritances de Malines.

Digitized by Google

Michel avait été reçu dans la corporation des artistes malinois, le 28 septembre 1598.

Une seule œuvre existe de sa main, mais elle suffit pour établir le mérite de son auteur, c'est le triptyque qui orne une chapelle du pourtour dans l'église de Notre-Dame, à Malines. La nation des jardiniers fit, en 1607, les frais de cette composition.

Le panneau central, *la Tentation de saint Antoine*, porte la signature : MICCIEL VAN C. FECIT ANNO 1607. Le pieux cénobite, en prières, reçoit la visite d'une femme jeune et belle, revêtue d'une robe de soie à reflets roses et violets. Elle présente au pénitent un magnifique hanap. L'épisode se passe dans un bois. A droite, dans le fond, saint Antoine est représenté en méditation dans la profondeur d'une caverne; de nombreux démons troublent son oraison. A gauche s'étend un joli paysage, animé par quelques figures relatives à l'histoire légendaire du patron des jardiniers.

Le premier volet expose *Saint Paul l'hermite, visitant saint Antoine dans la forêt.* Un corbeau leur apporte uu pain. Sur le second volet on aperçoit *Saint Antoine rendant les derniers devoirs au cadavre de saint Paul.* Dans un endroit ombragé, deux lions grattent la fosse destinée à recevoir la dépouille. Divers animaux sont éparpillés dans le tableau; dans le fond s'agitent des démons. L'horizon est très-étendu.

Le triptyque étant fermé, les deux portes concoureut à un sujet unique, *l'Apparition du Seigneur après sa mort.* Le Rédempteur se présente devant une femme agenouillée, les bras élevés. Le fond est léger et offre une vue étendue.

Cette importante composition de Coxie est ingénieuse, facile et sans prétention. Le dessin en est généralement bon; les tons du paysage et des bocages sont doux et tranquilles, les figures ne manquent pas de finesse dans la touche, ni d'expression. La chose qui frappe le plus, lorsqu'on exa-

Digitized by Google

mine ce triptyque, c'est son style, car, bien que peint au XVIIe siècle, il porte le caractère pictural du siècle précédent; le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à cette peinture, est un peu trop de maigreur et de sécheresse.

Trois petits panneaux trouvent place sous le triptyque; ce sont *le Christ en croix, la Résurrection* et *le Sauveur au jardin des oliviers;* ces deux derniers affectent une forme oblongue.

A l'occasion de l'entrée à Malines des archiducs Albert et Isabelle, notre peintre exécuta une image de *la Concorde,* destinée à figurer dans un arc de triomphe.

§ 5. *François Coxie.*

Le 3 septembre 1562 entra dans la gilde de Saint-Luc, à Malines, un peintre du nom de François van Coxien. Sa présence dans l'association artistique fut éphémère, car il mourut le 17 novembre 1563.

Nous ne possédons aucun renseignement sur ce personnage, mais nous pensons qu'il était fils de Michel Coxie (§ 1).

§ 6. *Michel Coxie IV.*

Le 15 septembre 1603 fut baptisé, à Saint-Rombaut, Michel, fils de Michel Coxie et de Marie Sillevoorts. Cet enfant appartenait, tant du côté paternel que du côté maternel, à des familles où l'art était cultivé : il hérita des goûts de ses auteurs, suivit les enseignements de son père et fut agrégé en qualité d'apprenti à la jurande malinoise des peintres en 1623. Étant fils de franc-maître, il paya une rétribution inférieure au taux habituel.

En 1630, il devint franc-maître lui-même. Peu après, nous le voyons engagé dans les liens matrimoniaux avec Catherine Heyns, *alias* Smets, dont le nom n'était point

Digitized by Google

non plus étranger à l'art (1). Sept enfants connus naquirent de ce ménage.

Notre peintre était encore en vie le 9 février 1667; il intervint alors, avec deux de ses fils, dans la vente de la maison « Saint-Jean » dans la rue du Brul (2).

Les registres aux adhéritances de 1652 donnent à cet artiste le titre de peintre du roi, « Michile van Coxyen, artist en schilder van S. Co. Ma. »

§ 7. *Jean Coxie.*

Parmi les enfants de Michel Coxie et de Catherine Heyns, il y en avait un qui étudia soigneusement la peinture du paysage. Au baptême, célébré à Saint-Rombaut, le 26 février 1629, il reçut le nom de Jean. Il contracta mariage, le 13 septembre 1650, à Saint-Jean, à Malines, avec Jeanne, fille du peintre Georges Biset et sœur de Charles-Emmanuel Biset, peintre d'histoire distingué; les assistants furent Georges Buysset (Biset) et Jean de Kegel.

L'année suivante (1651), notre peintre s'enrôla sous les bannières de la corporation de Saint-Luc, à Malines.

Il eut deux fils et deux filles; l'une de ces dernières fut présentée au baptême à Sainte-Catherine, le 16 mars 1668. Ses fils, Jean et Antoine, suivirent la profession de leur père, comme nous le verrons ci-dessous. L'on peut se faire une idée du savoir-faire de cet artiste par les peintures dont il a décoré deux salons à l'abbaye de Parc, près de Louvain.

Dans un appartement du quartier du prélat, il y a quatre grandes toiles, plus deux petits tableaux au-dessus des portes.

(1) Adhéritances de Malines. Actes : décembre 1675, 5 octobre 1649, 12 juillet 1650.

(2) Adhéritances de Malines.

Digitized by Google

Les quatre grandes compositions sont des paysages, animés de figures, dont les principales ont environ 30 centimètres. Les peintures secondaires sont du même genre que les principales; l'une d'elles semble retracer une vue de l'abbaye de Parc, les autres représentent des propriétés du monastère.

Les sujets des grandes toiles sont :

1° *La rencontre de saint Norbert avec le comte Godefroid de Cappenberg.* Huit figures principales. H. 1m,30; L. 1m,40.

2° *Saint Norbert attaqué par des ennemis.* H. 1m,80; L. 2m,60. Treize personnages. Dans le fond, un cortége sort de Magdebourg à la rencontre du saint. Le tableau porte le blason du prélat Libert de Pape, AN° 1651.

On lit, au sujet de ces peintures, dans le *Manuaele boeck Liberti de Pape :*

« 1650. 22 10bre. Voor 2 lantschappen, d'eene behel-
» sende de historie van Cappenberghe, ende andere daer
» S. Norbertus voorseit tot Magdeburch de dood van dien
» die het geestelyck goet besat. Gegeven voor het stuck
» 8 pont, aldus hier t'samen 96,0. »

3° *La rencontre de saint Norbert et d'un gentilhomme* (Thibault de Champagne). H. 1m,80; L. 1m,40. Sept fig.

4° *Des laveuses.* On y remarque les armoiries de l'abbé de Pape. L. 1m,80; L. 0m,70.

Ces deux dernières toiles coûtèrent 90 florins 10 sous.

Dans un autre salon, il y a deux paysages. Le premier mesure en hauteur 2m,20, en largeur 2m,10; le second a 1m,00 en largeur sur la même hauteur que le précédent, sur lequel on lit : J. DE COXIE. INVENTOR. On y trouve également l'écusson de L. de Pape (1).

(1) Nous devons ces renseignements à M. Dillen, chanoine régulier et archiviste de l'abbaye de Parc.

Digitized by Google

D'après M. Raymaekers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye de Parc* (p. 72), Jean Coxie s'adjoignit maître van Rintel pour l'exécution des figures.

L'abbé Libert de Pape fut le protecteur spécial de notre artiste; il lui commanda les œuvres suivantes :

7 Octobre 1654, *un Paysage sans figures*, pour devant de cheminée dans le grand salon abbatial : 40 florins.

1656, *six Paysages* destinés au refuge de Louvain, 180 florins; deux autres paysages, 90 florins; trois paysages pour l'abbaye même, 30 florins.

L'exécution des figures dans ces œuvres coûta 37 flor.

1657, 25 juin, *quatre Paysages* dans le refuge de Louvain, à raison de 15 florins chacun. Van Rintel reçut pour les figures 12 florins.

1659, 31 mai, *quatre grands Paysages*, dont les figures représentaient *Argus, Pan, le bon Pasteur* et *un Philosophe*, placés dans la salle du rez-de-chaussée du refuge de Bruxelles : 90 florins. Il y avait dans ces tableaux quarante aunes de toile. Il peignit dans le même hôtel cinq paysages, dont deux se trouvaient entre les fenêtres du salon précédent et un devant la cheminée; les deux autres étaient placés dans le salon au-dessus de la cuisine. Ils mesuraient vingt aunes de toiles (65 florins). Pour la peinture, l'artiste reçut 110 florins.

1660, 16 mars, *six Paysages* pour le grand salon de Bruxelles, au-dessus de la cuisine; cinquante-trois aunes de toile; il toucha 62 florins 5 sous, en ayant déjà eu 110, l'année précédente.

Trois paysages livrés en juin, 45 florins 10 sous.

En résumé, cet appartement contenait soixante-quinze aunes de toile; le prix total de la dépense s'élevait, avec la gratification et les frais de couleurs, à 270 florins.

Le 23 juin 1660, l'abbaye offrit à M. le Fiscal un paysage du même auteur. Il coûta 13 florins et mesurait quatre aunes de toile.

Digitized by Google

Enfin, à la même date, les ouvriers de Coxie avaient fini de peindre les portes, les fenêtres, etc., du refuge de Bruxelles. De ce chef le maître compta 6 florins.

Les tableaux de Parc sont de faible exécution : l'avant-plan des paysages, coloré en teintes lourdes, laisse entrevoir des fonds azurés dans la manière de Momper, mais dont, malgré ses tons clairs, Coxie n'a pu atteindre la légerté.

§ 8. *Jean-Michel Coxie.*

Élève de deux maîtres habiles, son père et son oncle Biset, ce jeune peintre, né après 1650, ne tarda pas à se faire remarquer. Il travailla avec opiniâtreté et courage pour se perfectionner dans l'art, carrière dont la nature lui avait rendu l'accès pénible, puisqu'elle l'avait fait naître borgne. Il fut admis dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale, mais sa vie s'écoula presque tout entière à l'étranger. Il séjourna tour à tour à Amsterdam, à Dusseldorf et à Berlin. Dans ce dernier endroit, il attira à lui la faveur de l'Électeur de Brandebourg, Fréderic I de Prusse, qui lui confia en 1708 une partie des décorations du château et de la chapelle de Charlottenbourg, près de Potsdam. Ce prince lui octroya le titre de peintre privé.

En Hollande, le talent du Malinois fut apprécié et recherché; il y peignit bon nombre de toiles. Les poëtes Feitama et Halma chantèrent l'un et l'autre la puissance de son pinceau.

En 1702, le peintre Wibrand de Geert, son élève, lui dédia un recueil de statues antiques.

Après la mort de son royal protecteur (1713), Coxie quitta la Prusse; il se rendit à Mayence, où il resta quelque temps; puis il partit pour Milan; il s'y fixa jusqu'à ce que la mort vint le surprendre en 1720.

Digitized by Google

Autrefois la ville de Malines renfermait plusieurs toiles de ce maître, parmi lesquelles un grand nombre de portraits. On remarquait dans le couvent du Val des Écoliers d'Hanswyck, deux grands paysages par Théodore Egret, longs de trente pieds et larges de seize pieds, mais dont J. M. Coxie avait brossé le ciel et quelques autres parties.

Dans le réfectoire de ce prieuré pendait une toile, large de trente pieds quatre pouces, mesure de Malines, et haute de vingt pieds, toute entière du futur peintre du roi de Prusse. On y découvrait le portrait de l'auteur du tableau et les effigies de dix-neuf chanoines réguliers du monastère. Ceux-ci étaient groupés devant Jacques Peeters, qui déroulait sous leurs yeux le plan du couvent. A droite, au-dessus d'une porte, était représenté un cartouche où on lisait : *in diebus suis ædificaverunt domum et exaltaverunt templum sanct. Domino.* 1689. Ce tableau, lors de la suppression de la maison, fut acheté par un fripier, qui en découpa les personnages.

Dans le cloître des Ursulines, à Malines, se trouvait sur le rétable de l'autel du même peintre, *la Légende de Sainte Ursule et de ses compagnes.* On reconnaissait dans cette composition la reproduction d'une statue de Elshamer (1).

Joffroy, dans sa petite histoire de Malines, recommande aux amateurs une grande composition de J. Coxie, exposée chez les Augustins à Bruxelles (2).

Dans la chambre de réunion du métier des graissiers, à Malines, l'on voyait un portrait par le même auteur.

Les Carmélites de Willebroeck possédaient également un tableau d'autel de cet artiste.

Dans un hôtel habité par la famille de Vaernewyck,

(1) *Mechelen opgeheldert in haere kercken, cloosters,* etc., 1770.
(2) *Historie van Mechelen,* 1721.

Digitized by Google

à Malines, rue A. B., il y a un salon décoré de quatre grandes toiles par ce Coxie. Ces tableaux ont servi de modèles ou de cartons à des tapisseries; pour ce motif, les personnages sont peints en sens inverse, c'est-à-dire que leurs actions sont faites par la main gauche pour obtenir l'effet contraire dans la tapisserie. Les trois sujets principaux sont empruntés aux tapisseries vaticanes d'après Raphaël, ce sont *la Pêche miraculeuse; Saint Paul et Saint Barnabé à Lystrie; le Sauveur remettant les clefs à saint Pierre;* la quatrième toile représente *la Présentation au temple.*

L'église des SS. Pierre et Paul, à Malines, jadis l'église des Jesuites, est décorée par une série de grandes toiles relatives à la vie de saint François Xavier. Le sixième tableau, dans la nef ouest, est de la main de Jean Coxie; il représente *Saint François prêchant la foi aux idolâtres.* Cette composition, de vingt-trois figures, expose d'un côté un grand nombre d'Indiens groupés, en diverses poses, sur le bord d'un grand chemin, à l'ombre de grands arbres. L'apôtre, revêtu du rochet, explique à ses auditeurs les vérités de la foi; derrière lui, se tiennent trois autres personnages. Au bout du chemin, dans la perspective, on découvre l'Océan.

Dans cette production. le peintre a fait preuve d'une grande facilité de conception; son coloris est clair, gai et naturel; la partie feuillée est bien traitée. Descamps attribue cette œuvre à J. E. Quellin, dont notre peintre a réellement les qualités, moins toutefois l'éclat et le jeu des lumières sur les étoffes.

Nous avons appris à connaître quelques compositions de Jean-Michel Coxie, par les catalogues de ventes de tableaux, tenues à Malines : en 1756 chez le secrétaire du grand-conseil, Van der Linden, l'*Enlèvement de Ganimède,* d'après Rubens, fut vendu 15 florins; chez M. Pierets de

Digitized by Google

Croonenburg, 1838, un *tableau de famille*. Haut. 1m,51; L. 2m,95, fut adjugé à 155 francs.

§ 9. *Antoine Coxie.*

Antoine Coxie était frère de Jean-Michel, et fils de Jean et de Jeanne Biset. Il naquit après 1650 et il eut les mêmes maîtres que son frère; mais il adopta une toute autre manière, traitant ses sujets avec infiniment plus de finesse et sobrieté de couleur. Il peignit le portrait, le genre et même le paysage.

On rapporte que la ville d'Ostende fut son lieu de séjour; qu'il y fut jeté en prison pour dettes, mais qu'après l'expiration de sa peine, il avait pris tant de goût pour la vie cellulaire qu'il demanda à rester dans la prison et qu'il y mourut.

En 1691, il travailla pour compte de la ville de Malines, peignant au mois de juin un portrait de Charles II, roi d'Espagne, pour cent et huit florins (1).

M. van den Wiele-van den Nieuwenhuyse, de Malines, possède deux tableaux de ce maître. Le premier, signé A. de Coxie. f. 1693, de moyenne grandeur, représente la famille Fayd'herbe. Dans un salon d'une riche architecture, orné de marbres et de colonnades, sont réunis dix membres de cette famille : depuis le grand sculpteur, jusqu'à ses enfants et ses petits-enfants, ainsi que la mère de Jeanne Marie de Croes, sa bru; contre le mur est appendue une grande toile, avec deux portraits des Snyders, parents de la femme de Luc Fayd'herbe.

Dans ce charmant tableau, on ne sait ce que l'on doit admirer davantage, ou la finesse du coup de pinceau, ou l'intelligence du groupe, ou l'harmonie des couleurs, ou

(1) Comptes de Malines, 1690-1691.

Digitized by Google

la vérité de la perspective. Le ton général de ce morceau est réservé et tranquille, mais vivant. L'architecture y est magistralement conduite. Peu d'œuvres sont aussi réussies que celle-ci : dans ce tableau l'artiste s'élève à la hauteur des Hollandais, maîtres en ce genre; à part la gravité de couleur, Coxie a atteint leur finesse et leur expression; ici tout est d'une gaîté calme, c'est une paisible et agréable réunion de famille dans le « bon vieux temps. » Avec ce tableau, M. van den Wiele possède les croquis à la craie noire sur papier bleu que fit, d'après nature, notre artiste pour peindre les portraits dans la composition dont nous venons de parler.

A son château d'Emmaus, près de Malines, M. van den Wiele conserve du même peintre un autre tableau de famille. Ici le groupe, peint dans de grandes proportions, représente la famille van Haecht. Il y a six figures, de grandeur de nature; un riche fond d'architecture occupe le milieu. Dans le coloris on retrouve entièrement la main du maître qui a exécuté le tableau des Fayd'herbe; mais ici son coup de brosse est large et plein d'effet. Cette œuvre est signée. *A. De Coxie f.* 1699.

Il existe à l'église de Saint-Jacques, à Bruges, dans le chœur, un paysage avec figures signé : A. De Coxie Fecit 1698. Toile. H. 4m,20; L. 3m,00 (1).

Dans la famille des comtes Cuypers, à Malines, on conservait au XVIIIe siècle, un portrait d'Hyacinthe Cuypers, par A. Coxie, 1689 (2).

§ 10. *Rombaut Coxie.*

Nous trouvons dans les comptes communaux la mention

(1) *Annales de la Société d'Émulation de Bruges.* T. V, p. 82.

(2) G. de Mayer. *Catalogue ofte naemlyst der konstschilders en beeldhouwers van Mechelen.*

Digitized by Google

d'un pauvre peintre-décorateur, porteur du nom de Coxie, illustré si souvent dans les arts. Cet artiste, si l'on peut lui donner cette qualification, fait une apparition unique dans les comptes communaux de Malines, en 1713-1714, pour y recevoir le prix de quarante jours de travail, qu'il a employés à peindre les chars et les pièces de l'*Ommegang*. Cette besogne occupa Rombaut Coxie depuis le 5 mai jusqu'au 16 juin 1714. Nous ne pouvons rattacher Rombaut à la généalogie de la famille Coxie. Les renseignements, que nous avons recueillis sur son compte, se bornent à la constatation de trois mariages.

Le premier fut célébré à Saint-Rombaut, le 15 juin 1685, avec Cornelie-Pétronille van Wechter, en présence de Jean van der Haghen et de Cornélie Sanders. Il en naquit huit enfants : Guillaume (28 septembre 1687); Corneille (13 septembre 1691); Philippine (17 décembre 1692); François (16 août 1694) et Jacques (8 janvier 1696), tous baptisés dans la paroisse de N. D. au-delà de la Dyle; dans cette paroisse décèderent : Marie (7 septembre 1688); Arnold (10 décembre 1690); Jean (3 septembre 1691); Corneille (24 septembre 1691) et Jacques (11 décembre 1697).

Le second mariage eut lieu également à Saint-Rombaut, le 18 juin 1697, entre Rombaut et Dymphe Villers, devant D. G. Halen et François Suetens.

De cette union provint un fils, Jean-Joseph, mort le 26 mars 1698.

En troisièmes noces, le peintre épousa à Saint-Jean, le 30 juillet 1698, Hélène Seghers, dont il eut Anne-Marguerite, décédée dans la paroisse de N. D. au-delà de la Dyle, le 9 février 1705.

Les témoins de ce dernier mariage furent A. Coomans et François-Ignace de Coxie.

Digitized by Google

Les Beerings ou Berincx.

§ 1. *Grégoire Berincx I.*

Van Mander nomme parmi les bons peintres flamands Grégoire Beerings, dit *in de Schaar;* ce surnom était, faut-il croire, attribué à l'artiste à cause de l'enseigne de sa maison, *de Schaar*, les ciseaux.

Beerincx, Beerings ou Berincx vit le jour à Malines vers 1526; ainsi l'affirme un acte des adhéritances de cette ville du 22 juin 1553, où on lit : « Gregorius Beerincx, oudt xxvii jaeren, vendidit... »

Dès sa jeunesse il partit pour l'Italie, où il s'adonna spécialement à la peinture en détrempe des paysages avec ruines et anciennes constructions. Joyeux compère, menant la vie à grandes guides, Berincx dissipa à Rome, en compagnie d'autres artistes, le léger pécule qu'il avait amassé ; bientôt, ne sachant plus de quel bois faire flèche, et poussé par la nécessité, le peintre, pour se créer des ressources, eut recours à un expédient, que lui fournit son imagination. Il annonça donc à qui voulait l'entendre qu'il avait sur le chevalet une grande toile, intitulée *le Déluge universel.* On y découvrait un ciel sombre et pluvieux, surplombant une immense nappe d'eau. Le tout fort bien traité, mais sans autres détails.

L'œuvre achevée, les amis de Berincx vinrent tous voir le tableau si pompeusement annoncé. Chacun s'extasiait sur l'effet du ciel et sur la vérité des eaux ; mais tous lui demandèrent où étaient les hommes? La réponse du maître étant préparée, fut invariablement la même. « Les hommes, disait-il, mais ils ont tous péri dans les flots, et vous trouverez leurs cadavres après l'écoulement de l'inondation. » La facétie artistique eut plein succès ; à tel point qu'un grand nombre de Romains voulurent avoir dans

Digitized by Google

leurs appartements une copie de cette étrange composition. C'est ainsi que Berincx parvint à réparer en partie l'état précaire de sa bourse (1).

Muni de nouvelles ressources, le maître rentra dans sa ville natale, où il fut agrégré à la gilde de Saint-Luc le 17 décembre 1555 (2).

Le 23 septembre 1558, il comparut devant les échevins de Malines avec sa femme, Catherine van Orssele, déclarant qu'ils ratifiaient le testament dicté par eux le 9 juillet précédent, devant Me Corneille Roels, notaire (3). D'après van Mander, Grégoire mourut à Malines en 1570. Nous relevons dans les registres aux décès de la paroisse de Saint-Jean une annotation qui pourrait fort bien se rapporter à notre artiste ; la voici :

1573. Goris Beringhe uuytvaert gedaen den xv juny, — III libri.

Le 22 août 1566, nous rencontrons dans les admissions à la *poorterye* de Malines Jean et Grégoire Beerincx, frères; un an plus tard, le 15 octobre 1567, notre peintre figure, en qualité de tuteur, dans un acte d'adhéritance de Grégoire van Urssele (Orssele).

Toutes les œuvres que l'on connaissait jadis de cet artiste étaient peintes en détrempe. Son morceau capital, tombé de vétusté, était exposé à Louvain dans l'église de Saint-Quentin; il représentait *les Esclaves chrétiens*. Dans l'église paroissiale d'Elewyt, près de Malines, on voyait du même auteur une toile, *saint Hubert*. Le bienheureux, dans une gloire, avait les regards tournés vers des malades atteints de la rage et gisant sur le sol.

(1) Van Mander.

(2) Grég. de Maeyer. *Catalogue ofte naemlyst der konstschilders van Mechelen*. MS.

(3) Registres aux testaments, vol. XIII. Archives de Malines.

Digitized by Google

Il peignit pour l'église de Sainte-Catherine, à Malines, une composition compliquée, figurant *la Vie de sainte Catherine*. Enfin les Grands-Carmes de cette ville eurent également recours à son pinceau pour la décoration de leur église claustrale.

§ 2. *Paul Berincx.*

Paul Berincx, fils du précédent, est qualifié « peintre » dans un acte des adhéritances de Malines du 29 octobre 1594. Il entra dans la corporation de Saint-Luc le 7 juillet 1580, et il mourut dans sa ville natale vers 1614 (1).

Berincx épousa en premières noces une femme du prénom de Barbe : elle lui donna Grégoire, également peintre, et Gilles, baptisé à Sainte-Catherine le 4 décembre 1587. En secondes noces il épousa, à Sainte-Catherine à Malines, le 28 juin 1604, Anne de Wilde, née en 1566 d'une famille d'artistes. Celle-ci demeura veuve avec un enfant mineur, Antoine, baptisé à Saint-Rombaut le 28 mai 1605.

Anne de Wilde, à son tour, se remaria avec Henri van Melle (2).

§ 3. *Grégoire Berincx II.*

Grégoire Berincx, le jeune, fils du premier lit de Paul, devint membre de la gilde artistique de Malines le 28 mars 1604. Le 8 mai 1619, il signa avec toute la compagnie une supplique au magistrat de Malines (3). Il devint doyen de son métier à diverses reprises : le

(1) Chambre pupillaire, 25 mars 1614.
(2) Chambre pupillaire, 11 février 1621.
(3) *La Gilde de Saint-Luc*, p. 29.

Digitized by Google

25 août 1629; 1630; 21 août 1632; 9 septembre 1634; 10 septembre 1640 et 6 septembre 1642.

Il avait épousé dans l'église de Sainte-Catherine à Malines, le 28 mai 1604, Catherine Burrens, dont il eut un fruit prématuré, car sa fille Anne fut présentée au baptême dans la même paroisse le 18 juin 1604. Ses autres enfants naquirent postérieurement, comme on le voit dans la généalogie ci-jointe.

Un jour que le célèbre Antoine van Dyck était venu à Malines pour retoucher son tableau exposé dans l'église des Récollets (retouche qui fut ajournée indéfiniment à défaut d'entente), il alla rendre visite à Berincx, qui jouissait d'une certaine renommée. Le peintre malinois, déjà ahuri de recevoir dans son modeste atelier l'illustre maître, le fut bien plus encore, lorsque ce dernier le pria de vouloir ébaucher un visage en sa présence. Après mille excuses inutiles, Berincx se mit au chevalet et traça sur une toile dans un ton uniforme la figure demandée: cette première couche posée, il continua à y ajouter les détails avec les nuances variées de la carnation.

Van Dyck fut charmé de voir ce procédé; il en félicita l'artiste et lui donna l'assurance que, dans la suite, il mettrait son système à profit.

Nous avons puisé cette anecdote dans les notes du peintre E. J. Smeyers, lequel tenait le récit qu'il relate du paysagiste Huysmans, qui, à son tour, l'avait appris de Berincx lui-même.

Berincx partageait son temps entre le maniement du pinceau et celui de l'arbalète. Il était confrère de la gilde de la Vieille-Arbalète; les registres de cette milice consignent son décès à la date du 14 octobre 1669.

Digitized by Google

§ 4. *Guillaume Berincx.*

Guillaume Berincx, peintre, était franc-maître de la nation de Saint-Luc, en 1624. Nous ignorons quels étaient les parents de ce dernier; mais nous savons qu'il avait un fils, Grégoire, qui apprit également la peinture. Guillaume mourut le 8 février 1644, ayant été marié deux fois; d'abord avec Barbe Marinus, dont il procréa Grégoire, Élisabeth et Barbe, encore mineurs au décès de leur père; en secondes noces il avait épousé Marie van Beveren, qui survécut à son mari (1).

§ 5. *Corneille Berincx.*

Il fut baptisé dans l'église de Sainte-Catherine le 8 novembre 1605. Son père était Grégoire Berincx II; sa mère Catherine Burrens.

Ce peintre travaillait en détrempe et à l'huile; on trouvait autrefois force productions de sa main à Malines. Il avait épousé Cécile Ysermans, dont il eut plusieurs enfants (Voir la généalogie). La position de cet artiste semble avoir été peu favorisée de la fortune, car nous trouvons que le 17 novembre 1657, Melchisedech van der Beken, oncle et tuteur des enfants de Corneille Neeffs et de Jeanne van der Beken, fit à Corn. Berincx et à sa femme une avance d'argent de 200 florins (2).

Le peintre et son épouse demeuraient rue du Bas-Pré, du côté de la rue *Zeelstraet* (3).

Il y avait dans la salle du Consistoire au Grand Conseil huit tableaux, que Corneille Berincx fut chargé d'exécuter

(1) Chambre pupillaire, 1644.

(2) Adhéritances.

(3) Registres aux sections (*Archives de Malines*).

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BERINCX.

- GRÉGOIRE BERINCX [§ 1], maître peintre, né à Malines en 1526, y décédé vers 1570, épousa Catherine van Orssele.
  - PAUL BERINCX [§ 2], maître peintre, mort vers 1614, épousa :
    - 1° Barbe . . . . .
    - 2° Anne de Wilde, née en 1566, qui convola en secondes noces avec Henri van Melle.
      - **Du premier lit.**
        - 1° GRÉGOIRE BERINCX [§ 3], peintre, doyen du métier, mort en 1669, épousa en 1604 Catherine Burrens.
          - 1° ANNE BERINCX, baptisée à Ste-Catherine, le 18 juin 1604.
          - 2° CORNEILLE, peintre, baptisé à Ste-Catherine, le 8 novembre 1605, époux de Cécile Ysermans.
            - 1° JEAN-BAPTISTE BERINCX [§ 7], peintre, doyen de son métier, baptisé à Sainte-Catherine, le 25 octobre 1634, époux de Anne Meys.
            - 2° CORNEILLE, baptisé à Ste-Catherine, le 27 septembre 1639.
            - 3° MADELEINE, baptisée idem, le 2 avril 1642.
            - 4° CÉCILE, baptisée idem, le 25 décembre 1644.
            - 5° GRÉGOIRE, peintre, baptisé idem, le 7 septembre 1649.
          - 3° CATHERINE, baptisée idem, le 3 mai 1609.
          - 4° ELISABETH, baptisée idem, le 14 juin 1610.
          - 5° PAULINE, baptisée idem, le 24 décembre 1612.
          - 6° JEANNE, baptisée idem, le 16 août 1615.
          - 7° GRÉGOIRE, peintre [§ 6], baptisé le 6 novembre 1619, époux de Barbe Grevers.
            - 1° ALBERT BERINCX, peintre, baptisé à St-Rombaut, le 28 février 1652.
            - 2° GRÉGOIRE, peintre [§ 7, *in fine*], idem, le 23 novembre 1653.
            - 3° PIERRE, idem, le 27 février 1656.
            - 4° WINAND, idem, le 3 décembre 1657.
        - 2° GILLES, baptisé à Sainte-Catherine, le 4 décembre 1587.
      - **Du second lit.**
        - 3° ANTOINE BERINCX, né en 1605, époux de Susanne Estrix, dite Sterckx.
          - 1° PAUL BERINCX, baptisé à Saint-Rombaut, le 15 octobre 1628.
          - 2° GUILLAUME, baptisé idem, le 25 septembre 1629. Mort jeune.
          - 3° JEAN, baptisé idem, le 6 décembre 1630. Mort jeune.
          - 4° GUILLAUME, baptisé idem, le 9 mars 1632.
          - 5° JEAN, baptisé idem, le 18 août 1635.
          - 6° JACQUES, baptisé idem, le 11 mars 1640.
          - 7° ANTOINE, baptisé idem, le 16 mars 1643.
- GUILLAUME BERINCX, peintre [§ 4]. mort le 8 février 1644, épousa :
  - 1° Barbe Marinus.
    - **Du premier lit.**
      - GRÉGOIRE, peintre.
      - ELISABETH.
      - BARBE.
  - 2° Marie van Beveren.

Digitized by Google

de genre, il traitait spécialement le paysage. Un de ses tableaux pendait dans l'église des Carmes chaussés de Malines; un autre de ses paysages se trouvait dans le prieuré de Leliendael, en cette ville. Luc Franchois, le jeune, avait animé cette composition de figures représentant *saint Norbert calmant un ours*. Ces tableaux sont perdus.

Berincx avait épousé Barbe Grevers, dont il eut quatre fils; l'un d'eux, Albert Berincx, baptisé à Saint-Rombaut le 28 février 1652, exerça aussi la peinture.

§ 7. *Jean-Baptiste Berincx.*

Nous avons vu que Corneille Berincx eut plusieurs descendants; parmi ceux-ci, celui qui fut baptisé dans l'église de Sainte-Catherine le 25 octobre 1634, sous le prénom de Jean-Baptiste, suivit les leçons de son père; il fut dans la suite revêtu des fonctions de doyens de la gilde de Saint-Luc en 1660 (17 septembre); en 1662; en 1669 (2 novembre); en 1680 (31 août); en 1682 (29 août); en 1685 (1er septembre); en 1689 (27 août), et en 1702.

Le 23 avril 1652, Jean-Baptiste Berincx contracta mariage avec Anne Meys, dans l'église de Notre-Dame, au-delà de la Dyle.

Le 12 septembre 1678, les époux habitaient la maison des parents du conjoint, dans le Bas-Pré (1).

Berincx passait à Malines pour bon connaisseur de tableaux; à ce titre, il fut invité, avec Gilles Smeyers et Jean Verhoeven, à se prononcer sur des peintures, échangées le 28 avril 1661 entre Fr. van der Meulen, prêtre, et Fr. Cannon. En mai 1661, les experts décidèrent qu'il y avait parmi les pièces troquées une toile de van Artois (2).

(1) Registres des sections.

(2) *Archives de Malines.* — Inventaire des papiers. Section : Beaux-Arts.

Digitized by Google

Jean Berincx peignit en association avec Jacques de Hornes, les décors et les figures de l'estrade, dressée à l'occasion de la Joyeuse-Entrée de Charles II à Malines. Cette besogne rapporta aux peintres 174 florins 5 sous (1).

Il fut chargé par la ville d'exécuter une partie des décorations pour la réception de l'archevêque Alphonse de Berghes, le 8 mai 1671. Il toucha de ce chef 15 livres 15 s. (2).

En 1678-1679, il fut rémunéré de 34 florins pour avoir peint quelques figures sur le char de la Paix, ainsi qu'une corne d'abondance (3).

Berincx était marguillier de l'église de Sainte-Catherine; il offrit à sa paroisse un paysage de Jean Coxie; il avait de sa main mis sur cette œuvre les personnages de la Sainte-Famille. Ce temple possédait, avant la Révolution française, un tableau de Berincx : *le Christ au milieu des docteurs.*

Notons pour finir que le marguillier encourut de la part de ses contemporains le reproche d'avoir fait des retouches au beau tableau de Luc Franchoys, le *Martyre de saint Laurent*, dans l'église ds Sainte-Catherine.

Nous possédons un bon portrait, large de facture et bien drapé, se détachant sur un fond d'architecture et sur le ciel. On y lit : « Joannis Eggerix, Joannis ac Joannae » Vergaelen filii, Petronillae van Kiel mariti effigiem hanc » a Gregorio Berincx, pictore Mechl. depictam adornavit » J. Horemans, pictor Antverpiensis. » Il fut exécuté vers 1696, car Jean Eggerix n'épousa Pétronille van Kiel qu'en 1695 et il décéda en 1697. Nous ne savons, d'après ces dates, à quel Berincx il faudrait attribuer cette œuvre; c'est ou bien à Grégoire Berincx, fils de Corneille et

(1) Comptes de Malines, années 1665-1666.
(2) Ibid., 1670-1671.
(3) Ibid.

Digitized by Google

Cécile Ysermans, baptisé à Sainte-Catherine, le 7 septembre 1649, ou bien à Grégoire Berincx, issu de Grégoire et de Barbe Grevers, présenté au baptême dans l'église métropolitaine, le 28 février 1653.

Les Bol.

Le maître le plus connu de cette maison est Hans ou Jean Bol, que tous les biographes de l'école flamande se sont fait un devoir de citer parmi les illustrations artistiques. Mr A. Michiels a jugé ce personnage à sa façon, d'après une seule peinture qu'il en a vue à Munich ; cette œuvre moins soignée, paraît-il, que les autres productions du peintre, lui valut de la part de cet auteur la qualification d'artiste médiocre (1). Mais un autre écrivain contemporain, M. Waagen, s'exprime en termes plus honorables sur le talent de Bol ; cette appréciation, fort judicieuse, mérite la transcription : « Hans Bol se consacra d'abord à la grande peinture pour prendre après les miniatures. Dans ses sujets historiques domine le goût maniéré de l'école de Frans Floris ; mais dans ses paysages, beaucoup plus nombreux, il joint le pittoresque de la composition et *l'excellence* du dessin au fini d'une savante exécution. Le ton général manque souvent de chaleur et l'ensemble d'unité. La vérité fait le mérite de ses portraits, fruits et animaux. Comme les anciens miniaturistes, il peint à l'aquarelle et orne des manuscrits, tout en peignant le plus souvent des paysages sur des feuilles détachées. »

« Comme exemple de la première manière, je cite un petit missel de la bibliothèque de Paris (supplément latin

(1) *Histoire de la peinture flamande*, t. VI, pp. 140 et 152.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BOL.

JACQUES BOL, mort à Malines le 7 juin 1533. Gît à Sainte-Catherine.

- JEAN BOL, mort à Malines, le 15 mars 1538, époux de Catherine Wabbels, morte le 27 août 1532. Ils gisent à Sainte-Catherine.
  - 1° JEAN BOL, le Vieux, peintre.
  - 2° JACQUES BOL, peintre en 1540.
  - 3° SIMON BOL épousa :
    - 1° Barbe Snyers.
    - 2° Catherine van der Stock, morte avant le 17 janvier 1559.
      - **Du premier lit.**
      - 1° BARBE BOL.
      - 2° CATHERINE BOL, épouse de Jean van Verle.
      - **Du second lit.**
      - 3° JEAN BOL, dit HANS BOL, né à Malines en 1534, — peintre, mort sans hoirs en 1593.
      - 4° CORNEILLE BOL, peintre à Anvers en 1577.
      - 5° FRANÇOIS BOL, absent du pays en 1577.
      - 6° MARIE BOL, épouse de Rombaut van den Bogaerde à Malines (1577).
      - 7° PHILIPPE BOL, marchand à Anvers en 1577.
      - 8° ANNE BOL, épouse de Corneille van Aken. 1577.
      - 9° JACQUES BOL, peintre à Malines en 1558.
      - 10° N. . . . .

Digitized by Google

Digitized by Google

n° 708), exécuté en 1582. De la deuxième espèce, il y a de magnifiques échantillons au cabinet des miniatures de Munich et au cabinet des gravures de Berlin. Hans Bol fit aussi avec succès des eaux-fortes d'après ses propres dessins (1). »

Jean ou Hans Bol naquit à Malines, selon van Mander, le 16 décembre 1534. Il était fils de Simon et de Catherine van der Stock, sa seconde femme, morte avant le 17 janvier 1559 (2).

Simon Bol, receveur du Saint-Esprit dans la paroisse de Sainte-Catherine à Malines en 1556, avait épousé en premières noces Barbe Snyers, qui donna le jour à Catherine Bol (3) et à Barbe Bol, épouse de Jean van Verle.

Simon avait pour père Jean Bol, époux de Catherine Wabbels, fils lui-même de Jacques, mort à Malines le 7 juin 1533. Ces trois derniers personnages furent inhumés à l'église de Sainte-Catherine, dans la chapelle consacrée à saint Joseph, sous une pierre tumulaire ainsi conçue :

Hier leet begraven
JACOP BOL
die sterf ao xv^c xxxiii de vii
dach Junii. En JAN BOL / c..... /
syn sone / die sterf ao xv^c xxxviii
de xv dach meerte. Ende
KATHERINA WABBELS
sy huysbrouw / die sterf an°
xv^c xxxii de xvii dach Augusti.
Bidt voer de zielen.

Jean, le Vieux, était rhétoricien; comme tel il fut rétribué par la ville dans l'exercice des années 1483-1484 pour

(1) *Manuel de l'histoire de la peinture.*
(2) Chambre pupillaire de Malines.
(3) Adhéritances, 1577.

Digitized by Google

avoir joué avec sa troupe les mystères de la sainte Vierge. Les comptes communaux disent :

« Item, betaelt Jan Bol met sine gesellen van onse Vrouwe » spelen te spelen. »

Quant à son fils Simon, nous le trouvons au service public : en 1543-1544, il avait travaillé au rempart de la porte des Nonnes pendant soixante-deux jours. En 1560-1561, nous le rencontrons encore dans les comptes :

« Item, betaelt Simon Bol als pachtere van de erffenisse » voir den tyt van sesse jaeren III gelden hem resterende » naer doude costume in volle betalinge van zynder assyze. » October LVIII lest. Per ordonn. VI lib. VI s. »

Simon Bol avait deux frères, Jacques et Jean. JACQUES BOL fut reçu dans la gilde de Saint-Luc à Malines, le 21 juin 1540; après le trépas de sa mère, il eut dans le partage fait entre lui et ses frères, le 4 février 1535, une maison « *den groenen huyse,* » sise dans le Bas-Pré. C'est entre cette date et le 3 février 1534 qu'il avait atteint sa majorité (1). Simon avait eu pour sa part une demeure près de la porte du Clos ; tandis qu'à Jean était échue une habitation « *het Peerdeken,* » dans la rue Sainte-Catherine.

Au sujet de ce dernier lot, « le petit Cheval, » Jean eut à soutenir un procès contre Simon, le 27 avril 1547. Simon soutenait que, passés neuf ans, Jean, son frère, avait vendu cette maison, que lui, Simon, s'était fait adjuger et qu'il en avait payé le prix. Néanmoins Jean refusait de livrer à l'acheteur l'immeuble en litige, et à cette occasion il avait abreuvé ce dernier d'injures. Jean répliqua qu'en 1539 les deux frères étaient entrés en comptes, et que malgré son paiement Simon était encore

(1) Jacques Bol, fils de Jean et frère de Simon et de Jean, était encore mineur le 3 février 1534. — Adhéritances.

Digitized by Google

son débiteur de 200 florins Carolus. — Nous ignorons quelle fut l'issue de la contestation (1).

Ce Jean Bol (le vieux), peintre, naquit probablement dans l'habitation au sujet de laquelle s'était élevée la dispute avec son frère, et dans laquelle habitaient son père et Catherine Wabbels, sa mère ; en effet, nous voyons par un acte que ce dernier, Jean, absent du pays le 10 juin 1505, était à ce moment avec son père copropriétaire d'une demeure bâtie dans le Bas-Pré (2). En dehors de la querelle qu'il avait suscité à son frère, Jean Bol avait eu déjà dans sa jeunesse maille à porter avec la justice, mais pour un fait fort plus grave, puisque dans un moment d'emportement il avait porté un coup violent à Jacques Yentens, qui mourut des suites de sa blessure. Cet exploit coûta au peintre une amende de 80 florins, qu'il paya le 15 juin 1507 et dont quittance (3).

Notre artiste aimait autant les lettres que les arts; aussi, pour mieux suivre ce penchant, il se fit inscrire, au commencement du XVIe siècle, parmi les rhétoriciens de la *Pivoine*, à Malines.

Simon, veuf de Barbe Snyers, convola avec Catherine van den Stock, décédée avant le 17 janvier 1559, lui laissant huit enfants (4). Parmi ceux-ci, les adhéritances de Malines nous font connaître Corneille Bol, peintre résidant à Anvers en 1577. Le *Liggere* d'Anvers consigne un artiste de ce nom, élève de Tobie van Haecht en 1609, et reçu franc-maître en 1615 ; la même année il comptait parmi les membres de la chambre de rhétorique *la Vio-*

(1) *Archives de Malines.* — Inventaire des papiers. Affaires civiles. Section Beaux-Arts.

(2) Adhéritances de Malines.

(3) Ibid.

(4) Chambre pupillaire.

Digitized by Google

lette (1). Un autre fils de Simon, Jacques Bol, entra dans la confrérie des artistes malinois le 26 août 1558; en 1574, il devint franc-maître à Anvers (2). Ce dernier est noté à Malines parmi les peintres émigrés pour causes de religion, et qui n'étaient pas rentrés au foyer domestique le 9 juillet 1586.

Le plus connu des enfants de Simon Bol et de Catherine van der Stock, était Jean ou Hans Bol, dont nous avons dit un mot au commencement de ce chapitre.

Jean Bol vint au monde le 16 décembre 1534; dès l'âge de quatorze ans, il s'appliqua au dessin, travaillant d'après les conseils de ses oncles Jacques et Jean. Après deux ans d'apprentissage, il quitta ces ateliers et partit pour l'Allemagne; là il s'arrêta encore pendant deux ans à Heidelberg, s'y inspirant des poétiques paysages qui environnent la ville.

Rentré dans la patrie, il n'eut plus recours à d'autres artistes; l'étude seule fut son guide et développa étonnément les talents naturels dont il était doué. Son occupation principale fut alors la peinture à l'eau : dans cette manière, il produisit des paysages d'une touche fine et légère et d'une parfaite harmonie.

Son inscription dans la confrérie des peintres à Malines eut lieu le 10 février 1560; derrière son nom on annota plus tard qu'il perdit la franche maîtrise.

Dans sa ville natale, Bol, à en croire certains historiens, se livra à la peinture industrielle de toiles servant d'ornement aux salons de l'époque. Ce genre était fort demandé et largement rétribué. Il paraît que pendant qu'il travaillait à ces pièces, il dessina des cartons pour des tapisseries de Bruxelles.

(1) Rombauts et van Lerius. *Le liggere d'Anvers.*
(2) Id., Ibid.

Digitized by Google

Après le pillage qui désola Malines en 1572, Hans Bol abandonna cette ville et se rendit à Anvers, où il arriva dans un tel état de dénûment, qu'un amateur d'art, Antoine Couvreur, avec lequel il avait été en relation, ne lui donna pas seulement l'hospitalité, mais le fit habiller à neuf des pieds à la tête et lui fournit des pinceaux et des couleurs pour qu'il pût reprendre l'exercice de son art.

C'est pendant son séjour à Anvers, qu'il peignit, d'après nature, dans un livre un grand nombre d'animaux terrestres et aquatiques.

Bol se soumit à Anvers aux conditions exigées pour poursuivre sa carrière, il se fit donc associer à la gilde de Saint-Luc en 1574. L'année suivante, il échangea sa qualité de bourgeois de Malines contre le droit de cité à Anvers (1).

S'étant convaincu que ses compositions étaient copiées, il renonça à la peinture des grandes toiles en détrempe, pour ne faire que de petits tableaux à l'huile et des figures à la gouache; ces productions, qui défiaient toute contrefaçon, sont uniques dans leur espèce et eurent le plus grand succès.

Anvers ayant à son tour essuyée, en 1584, un désastre semblable à celui qui avait forcé notre artiste à déserter sa ville natale, Bol se réfugia à Berg-op-Zoom, où il demeura jusqu'en 1586; de là il alla à Dortrecht, à Delft, puis à Amsterdam, où il se fixa.

De Piles, dans l'article qu'il a écrit sur Bol, soutient que cet artiste habita Heidelberg pendant deux années, y travaillant pour le prince Palatin; et qu'ensuite il alla à Mons, en Hainaut.

(1) Rombauts et van Lerius. *Le liggere d'Anvers*, année 1574; en note on lit : « Jan Bol, Symonssone, van Mechelen, schildere, werd poorter van Antwerpen, den 16 september 1575. »

Digitized by Google

Dans la grande cité hollandaise, Bol eut la plus grande facilité pour vendre les nombreuses vues et miniatures qu'il mit au jour. On citait parmi les vues de ville les plus admirées de sa main, deux tableaux d'Amsterdam, l'un pris du côté de l'eau, l'autre du côté des campagnes.

Dès ce moment, grâce à son activité et à son travail, Bol avait réparé les brèches que les guerres avaient faites dans sa bourse.

L'on jugera aisément de la fécondité de son génie par les nombreuses compositions qu'il a gravées; nous pouvons nous dispenser de rapporter la longue liste de ses œuvres, en renvoyant à l'ouvrage intitulé : *Le Peintre-Graveur hollandais et flamand,* par J. Ph. van der Kellen; Utrecht, chez Keminck et fils.

Descamps indique quelques cabinets renfermant de ses ouvrages; chez Mr Jacques Razet, il y avait plusieurs beaux morceaux de notre maître, entre autres un *Christ,* tableau de moyenne grandeur, richement composé et ne le cédant en rien aux plus brillantes productions du temps. Chez l'Électeur-Palatin, un petit tableau, l'*Hiver;* cette œuvre seule, dit l'écrivain, suffirait pour établir le mérite de son auteur.

Charles van Mander, à son tour, décrit *la Chute d'Icare,* pièce de grande dimension, sur toile, appartenant à son neveu Charles van Mander, pensionnaire de Gand. Dans cette peinture à l'eau, on découvrait tout un monde; d'abord la fuite du héros du tableau, puis une immense perspective dans laquelle s'agitaient des pâtres, des laboureurs, des bestiaux, au milieu d'une nature verdoyante, accidentée et coupée de rivières. On y voyait aussi une partie de l'Océan, une île, un fort et des rochers. Bien que ce tableau fût peint dans des proportions assez grandes, cette description de van Mander peut s'appliquer, sans y rien changer, à une composition identique, signée en lettres d'or Hans Bol 1580.

Digitized by Google

Cette délicieuse production appartient à Mr A. De Bruyne, bibliophile et antiquaire à Malines; elle est exécutée sur une feuille de parchemin de moyenne grandeur.

Au Musée royal de Munich, existe le tableau, d'après lequel Mr A. Michiels a jugé notre peintre. Cette composition a pour sujet : *le Christ devant Pilate*, scène étrangement conçue et qui se passe dans un lieu ou devant un marché très-fréquenté. Elle est signée d'un I et d'un B enlacés, elle porte la date de 1561.

Beaucoup d'œuvres de Hans Bol ont été reproduites par l'habile burin d'Egide Sadeler.

Bol avait épousé une veuve Boels, dont il n'eut point d'enfants, mais qui avait d'un lit antérieur un fils appelé François, auquel son beau-père enseigna la peinture. Malheureusement, le maître et l'élève moururent à peu près vers la même époque.

Hans Bol avait formé à son école un excellent peintre, Jacques Savary, de Courtrai. Pendant qu'il était à Anvers, il avait en apprentissage, en 1581, Pierre de Klerck (1).

Hans Bol décéda à Amsterdam le 20 novembre 1593. H. Goltzius a gravé les traits énergiques du maître malinois, dont la figure caractéristique est relevée par de longues moustaches. Ce portrait oval, encadré d'une riche ornementation d'objets et de figures, porte en cercle l'inscription : JOANNES BOLLIUS, MECHLINIENSIS PICTOR, ÆT. LVIIII. A° CIↃ. IↃ. XCII. Plus bas, on lit ces vers :

Cœlatam vitrici effigiem Francisce tuêre,
Virtutem spectato magis, vitamq. probatam,
Pictricem admirâre manum, qua florida tempe,
Et nemus alcinoi penicillo, æquavit amenum,
Dedicat hanc grato tibi pectore Goltzius, at tu
Pignus amicitiè lœta cape mente, monusq.

(1) *Le liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

Le même graveur a édité un autre spécimen, en forme oblongue, du portrait de Jean Bol; le buste est comme ci-dessus; mais ici l'on aperçoit les mains, dont l'une repose sur la hanche et dont l'autre tient la palette et le pinceau. Sous l'image on lit :

JOANNES BOLLIUS, MECHLINIENNIS PICTOR.

Pictorum sedes dedit hunc Mechlinia Bollum,
Arte, nitore urbes quæ superat reliquas.
Rura, lacus aqueo quamvis sint ducta colore;
Non tamen hæc abeunt more fluentis aquê.

C'est d'après cette gravure qu'est exécuté le portrait que l'on rencontre dans le recueil biographique de van Mander.

Jean Bol ne fut point le dernier artiste de sa race, car le *Liggere* d'Anvers nous fait connaître un Hans Bol, membre de la Violette en 1625, le même, sans doute, que celui qui faisait partie de la gilde anversoise de Saint-Luc depuis 1615-1616.

Les comptes de Malines, depuis 1566 jusqu'en 1572, font annuellement mention d'un Jean Bol, qui remplissait les fonctions de porteur d'ordres ou de messager communal.

Les Crabbe.

Sur un ancien tableau en parchemin, qui pendait avant la révolution française dans la chambre de réunion de l'Arc, étaient inscrits les confrères de la gilde malinoise qui avaient participé au siége de Neuss en 1475; on y lisait le nom de Pieter Crabbe (1). Il est le premier personnage que nous connaissions de cette famille.

(1) *Mechelen opgeheldert in zyne kercken, cloosters*, etc.

Digitized by Google

Les Crabbe étaient d'une bonne et honorable souche, désignée fréquemment sous la double appellation de Crabbe *alias* van Espleghem, pour les distinguer des autres Crabbe *alias* Dielkens. Ceux dont nous parlons portaient un blason dont nous ignorons les émaux, mais dont les pièces étaient un écu à trois merlettes, au chef à l'aigle naissante, éployée.

La plupart des membres de cette famille s'appliquèrent à la pratique et à l'étude des beaux-arts ; plusieurs d'entre eux contractèrent des alliances avec des familles également vouées à la culture de la même branche. C'est ainsi qu'un Gilles Crabbe, orfévre, épousa Elisabeth Keldermans, descendante des célèbres architectes et sculpteurs de ce nom (1). Ils avaient également des liens de parenté avec les peintres Keynooghe, Bieselinck, Sillevoorts et Bol (2).

§ 1. *François Crabbe,* alias *van Espleghem.*

François Crabbe *alias* van Espleghem, naquit à Malines au XVe siècle. Il était fils d'un peintre Jean Crabbe, juré de sa corporation en 1479 (3). Ce dernier mourut vers le XVIe siècle, car nous lisons dans les adhéritances de Malines de 1504 : « *France Crabbe, wylen Jans scilders sone.* » D'après les mêmes sources, le père et le fils étaient propriétaires, le 10 janvier 1497, d'une maison sise rue des Vaches.

L'œuvre principale de François Crabbe était, selon van Mander, un triptyque, peint en détrempe, sur le maître-autel du couvent des Franciscains à Malines. Le panneau central avait pour sujet *le Sauveur en croix;* sur les volets

(1) Chambre pupillaire de Malines, 1er décembre 1545.
(2) Ibid., 27 novembre 1560.
(3) *La Gilde de Saint-Luc*, p. 8.

Digitized by Google

on découvrait, en divers compartiments, des scènes de la passion et quelques portraits. Ces tableaux, traités dans le style de Quentin Metsys, périrent dans les troubles du XVIe siècle. Le même auteur compare Crabbe pour sa manière à Luc de Leyde. Il ajoute que notre artiste, qui était riche, décéda en 1548; mais cette date nous paraît erronée.

François Crabbe fut reçu dans la jurande des coloristes de sa ville natale en 1501 ; un extrait du registre aux immatriculations fixe son décès au 20 février 1553 ; cette date est acceptable, comme nous le verrons.

Maître François était juré de sa corporation en 1533 ; le 1er mars 1539 (1), et en 1540. Le 19 octobre 1549, il était revêtu des fonctions décanales dans la même compagnie.

Sentant sa fin approcher, le peintre se dirigea le 21 mai 1549 vers l'hôtel-de-ville, où siégeaient les échevins; il remit lui-même à ces magistrats un parchemin scellé, leur affirmant qu'il contenait l'expression de ses dernières volontés (2).

Sa santé continuant à décliner, le 21 août 1552 il donna sa démission de proviseur de la confrérie de Notre-Dame, établie à Saint-Rombaut; reconnaissant en même temps qu'il était débiteur de cette association pour la somme de soixante-quatre florins Carolus, à vingt sous le florin (3). Il remplissait cette charge dès avant le 9 janvier 1547 (4).

Le 14 juillet 1551, il est clairement désigné dans une pièce relative à une rente : « *Meester France van Espleghem alias Crabbe, schildere* (5). »

Le 21 février 1552, François et son fils Jean intervin-

(1) Registres aux adhéritances.
(2) Ibid., 1549.
(3) Registres aux adhéritances.
(4) Ibid.
(5) Reg. aux testaments, vol. XI.

Digitized by Google

rent encore dans un acte (1), tandis que le 9 septembre 1561, il est fait mention de Jean, fils de feu François Crabbe *alias* van Espleghem (2).

Jean Crabbe, fils de François, qui précède, suivit la profession de son père; il décéda dans la paroisse de Saint-Rombaut le 13 février 1576, où on lit à l'occasion de ses funérailles dans l'obituaire paroissial :

« Jean Crabbe, schilder, VIII stuivers. »

Il avait épousé Claire Daems, dont il eut une fille encore mineure le 15 mars 1576, et un fils, François, tuteur de sa jeune sœur (3).

Le 6 octobre 1561 fut inscrit dans la gilde de Saint-Luc de Malines, certain.... van Espleghem.

En 1595, enfin, nous trouvons un nouveau peintre du nom de Pierre Crabbe; il était frère d'un Jean et d'une Catherine (4).

Pierre fournit une assez longue carrière, puisqu'en 1621 il mit encore son nom sur la requête que la gilde de Saint-Luc adressa au Magistrat. Il avait vu le jour en 1563; ce renseignement résulte d'une déclaration du 19 février 1599, par laquelle Pierre Crabbe, âgé de trente-six ans, affirme avoir envoyé en Espagne des œuvres de sa main.

Nous supposons que c'est ce dernier peintre qui épousa à Saint-Rombaut, le 3 octobre 1593, Jeanne de Roode, dont quatre filles furent baptisées plus tard dans le même temple.

Les comptes communaux de 1600 nous font connaître

(1) Reg. aux procurations, vol. III.
(2) Reg. aux adhéritances.
(3) Chambre pupillaire.
(4) Registres aux adhéritances.

Digitized by Google

un Pierre Crabbe, qui paya huit livres de droit d'issue lorsqu'il alla habiter Anvers.

Gilles Crabbe, parent des précédents, employa dix-neuf cents feuilles d'or à l'ornementation des arcs de triomphe, dressés à Malines en l'honneur de Philippe II, lorsque ce prince fit sa joyeuse entrée (1). Il demeura veuf d'Elisabeth Keldermans (2).

En 1496-97, les comptes communaux mentionnent certain Pierre Crabbe, étant avec André Keldermans juré des arpenteurs ou borneurs de la ville.

Les registres aux décès de Saint-Rombaut consignent au 5 avril 15.. le décès de Barbe van Espleghem, épouse de Jean Keynooghe, peintre.

§ 2. *François Crabbe, dit Minnebroer.*

Le journal intitulé *Mechelsche Bericht* (7 mai 1786), dans un article qu'il consacre aux artistes malinois, dit que le peintre récollet, connu sous le nom de *Minnebroer*, n'était autre qu'un personnage appelé dans le monde François Crabbe.

Charles van Mander parle assez longuement de François Minnebroer, peintre florissant à Malines en 1539 et en 1540. Cet artiste, peignant à l'huile, décora l'église du prieuré d'Hanswyck *extra muros* d'une grande composition, dans laquelle il avait réuni les faits principaux de la vie de la sainte Vierge; parmi ceux-ci *l'Annonciation* et *la Visitation* étaient les plus soignés.

En 1540, il exécuta, pour l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, une toile représentant *la Fuite en*

(1) Comptes de Malines, 1548-1549.
(2) Chambre pupillaire. 1er décembre 1545.

Digitized by Google

Egypte; cette œuvre, déjà perdue du temps de van Mander, était remarquable par la facture des végétaux et la vérité des personnages.

Notons que tous les détails précédents, qui s'appliquent aux peintures de François Minnebroer, ont été identiquement attribués par les biographes à un autre peintre malinois de la même époque, et nommé par eux N. Frans. N'ayant jamais, dans le cours de nos recherches, constaté l'existence d'un peintre N. Frans, nous pensons que l'on doit confondre en une même individualité et le frère-mineur François Minnebroer et le prétendu N. Frans, dont le nom de baptême François aura été pris comme appellation patronymique par les historiens.

François Verbeeck fut formé à son école.

Corneille Ingelrams.

Corneille Ingelrams (1), Engelrams ou Enghelrams descendait d'une ancienne famille bourgeoise, dont les armoiries portaient trois écussons, en franc quartier chargé d'un croissant surmonté d'une étoile à six raies.

Il naquit à Malines en 1527, où il décéda le 8 juin 1580. Le livre d'immatriculation à la gilde des artistes mentionne sa réception au 17 septembre 1546, sans ajouter quel avait été son patron; mais on trouve dans ce registre que le 22 septembre 1556, il accepta un apprenti, nommé Coppen Muncks ou Jacques de Munck.

Sa spécialité fut la peinture à la détrempe; ce procédé délicat est la cause qu'aucune de ses œuvres ne soit venue jusqu'à nous; cependant nous savons que l'on admirait

(1) Van Mander. *Het leven der schilders.*

Digitized by Google

de lui dans l'église de Saint-Rombaut, au-dessus de la table du Saint-Esprit, *les sept Œuvres de miséricorde*, en autant de tableaux. Les auteurs qui ont eu l'occasion de voir ces pièces, assurent que le peintre avait mis tellement d'expression dans ses sujets, que l'on y reconnaissait au premier coup-d'œil les vrais pauvres, les pauvres honteux, de ceux qui par fourberie affectaient des airs misérables. On y découvrait également des musiciens et des joueurs de bastringues.

La plupart des productions du maître malinois furent transportées en Allemagne, surtout à Hambourg, où elles acquérirent des prix élevés.

Guillaume I, prince d'Orange, convia Ingelrams à se rendre au château d'Anvers pour y exécuter l'histoire de David, d'après les dessins de Luc de Heere. Le Frison Jean Vredeman s'acquitta dans ces morceaux des parties d'architecture. Notre compatriote mourut au moment où il était sur le point d'établir sa renommée plus solidement.

Les élèves de Corneille furent, outre Jacques de Munck, Jacques T'Sermertens, en 1564; Corneille van den Eynde, en 1568; Hyppolite de Berthout, en 1573; mais aucun de ces derniers n'atteignit à la célébrité du professeur (1).

André Ingelrams était fils de Corneille et de Anne van den Bossche; il se livra, à l'exemple de son père, à l'étude des beaux-arts, et entra dans le métier des peintres de Malines le 27 mai 1571. Sa carrière fut courte, car dès avant le 28 février 1595, il avait abandonné la vie, laissant un orphelin, Jean, élevé depuis sept années déjà par les soins de son aïeule maternelle, Anne van den Bossche (2). André avait épousé Marie Peeters en 1574 (3).

(1) *Konstminnende Wandelinge* (Beright van Mechelen, 7 mai 1786).
(2) Chambre pupillaire, 28 février 1595.
(3) Protocoles du notaire Hildernisse, 20 janvier 1574. Malines.

Digitized by Google

Corneille avait encore un autre fils appelé Jean, lequel apparait en qualité de tuteur de son neveu André, fils d'André, en 1590. Nous voyons dans cet acte que la grand'-mère du pupille était Marie van Ramicourt (1).

Les archives nous donnent peu de renseignements sur Corneille Ingelrams; nous y trouvons seulement qu'il gagna une contestation, relative à une rente, contre Rombaut van Battele, son collègue dans l'art, le 16 juillet 1573 (2). Après le décès de Corneille, ses héritiers vendirent une métairie de sept journaux à Hombeeck (23 septembre 1580); ensuite, le 14 novembre 1586, une autre exploitation agricole fut mise en vente hors la porte de Bruxelles, dans la Rue droite (3).

L'église de Sainte-Catherine possédait de ce peintre *la Conversion de saint Paul*, co mposition sur toile à grandes figures, d'un agencement adroit et gracieux, mais qui tomba de vétusté.

A la vente de M. Pierets de Croonenburgh, à Malines, en 1830, fut vendue une détrempe de Corneille Ingelrams :

N° 57. *Un procureur lisant une requête présentée par deux bourgeois.* H. 1,36; L. 1,00.

Vincent Geldersman et Jean Hoogenbergh.

V. Geldersman, né à Malines vers 1539, excellait dans la peinture du nu; son talent se révélait particulièrement dans les torses de femme. Il était parfait dessinateur, mais le manque de goût nuisait à ses compositions.

(1) Chambre pupillaire, 9 octobre 1590.

(2) *Vonnis-boeck van Mechelen.* Archives de Malines.

(3) Kramm est donc dans l'erreur quand il fixe le décès de C. Engelrams à l'an 1583.

Digitized by Google

La plupart de ses productions étaient exécutées à l'huile; on citait parmi ses œuvres principales, *les deux Œufs de Leda*, étude de nu en buste; *la chaste Suzanne, Cléopâtre mordue par le serpent*. Les tableaux de Geldersman avaient grand succès et furent fréquemment copiés.

Autrefois, on remarquait de ce maître, dans l'église métropolitaine de Malines, dans la chapelle dite *Ridders cappelle*, une *Descente de Croix;* la Madeleine y lavait les pieds ensanglantés du Sauveur. Dans le même oratoire se trouvaient divers sujets bibliques par cet artiste; ils se rapportaient aux histoires de Caleb et de Josué.

Un autre peintre laissa des œuvres dans le même temple; celui-ci, né à Malines vers 1500, d'une famille liégeoise, était appelé Jean Hooghenbergh; il décéda (à Malines?) vers 1544. Miniaturiste, il est l'auteur d'un célèbre travail d'enluminure, se rapportant à l'entrée de Charles-Quint à Bologne, désigné par les auteurs sous le titre : *Rolle van s'Keysers inhaling te Bologne*. Cette œuvre fut reproduite au burin par François Hooghenbergh; elle est devenue fort rare. Dernièrement, aux ventes des collections de M. Serrure (19 novembre 1872 et 23 octobre 1873), deux exemplaires de cet album furent adjugés, l'un et l'autre, aux prix d'au-delà de 800 francs. Ce recueil, in-folio, de 40 planches, était annoté dans le catalogue : *L'entrée magnifique à Bologne de l'empereur Charles-Quint et du papeClément VII, le 24 février* 1530.

Jean Hooghenbergh dota plusieurs églises malinoises de ses peintures, mais elles sont toutes perdues. Toutefois, d'après ce que l'on peut voir, il était surtout peintre d'histoire (1).

Les graveurs François et Remi Hoogenbergh, frères, sont

(1) Van Mander.

Digitized by Google

issus de la même souche que le maître dont nous venons de parler. François, outre l'*Entrée de Charles-Quint à Bologne,* est l'auteur de plus de deux cents gravures qui illustrent l'ouvrage de M. Aitsinger, *De leone Belgico ejusque topographica atque historica descriptione liber.* En 1555, il mit au jour plusieurs *Vues de Jérusalem;* il grava aussi, avec Simon Novellan, la *Représentation de la pompe funèbre de Fréderic, roi de Danemarck.* Il mourut dans la religion protestante à Cologne, en 1590 (1).

A cette famille appartenait, bien sûr, Nicolas van Hoobergh ou Hoochberch, qualifié dans nos comptes communaux de 1527-1528 de graveur « *printsteker.* » Le 6 avril de cette année, il reçut de la ville une rémunération de II livres V sous, pour travaux faits au compte de celle-ci.

Ce personnage pratiquait aussi la peinture et avait mis son savoir-faire à la disposition de la ville :

« Item, betaelt Nicolaes van Hoobergen, schilder, voer » zynen loen van desen jaer, II lib. X ss. (2). »

Il ressort de la pièce ci-jointe que maître Nicolas Hoochberch décéda avant le 23 septembre 1539 (v. s.). Il laissa une veuve, Jeanne, avec plusieurs enfants, dans un état de fortune tellement précaire, qu'elle fut obligée, pour éteindre ses dettes, d'engager à Jean et à Simon Bol, douze plaques de cuivre, gravées par son mari et se rapportant à l'*histoire de Suzanne* et à des *traits de la Bible et de l'Évangile.* La pièce que nous transcrivons est un contrat relatif à

(1) Manuscrits de Smeyers, de De Maeyer et de De Bruyne. M. Goethals, dans un article du *Messager des Sciences et des Arts*, 1829-1830 (p. 145), dit que les frères Hoogenbergh travaillèrent beaucoup en Angleterre, où François se trouvait en 1555. En 1570 il grava pour le *Theatrum orbis terrarum*, par Ortelius; le premier, il adopta la taille-douce pour l'exécution des cartes géographiques. Sa meilleure production est l'*Histoire de Psyché et de Cupidon*, d'après Augustin de Venise et Marc de Ravenne. Il fut aussi habile fondeur de caractères d'imprimerie.

(2) Comptes de Malines, 1536-37.

Digitized by Google

ces plaques, par lequel il est stipulé que, vu la misère de la veuve, les deux créanciers veulent bien lui prêter les plaques et lui permettre d'en tirer des gravures, moyennant un tiers pour eux dans le prix de vente de celles-ci.

« In den name ons Heeren. Amen. By dese tegenwoirdigen openbaren instrumente zy cendt ende kennelycke eeneneygelycken dat inden jaere desselfs ons Heeren duysent vyfhondert ende negenenderttich, inde twaelfste indictie, opden dryentwintichsten dach der maendt septembris, Spaeusdoms ons alderheyliglichste vader in Gode ende heeren heeren Pauly byder godelycke voersienicheyt die derde Paus van dien name in zyne vyfde jaere, in tegenwoirdicheit myns openbaers notaris ende der getuigen ondergescreven, daer toe sunderlinge geroepen ende gebeden, syn gecompaereert in propren persoenen deersame Jan Bol met Symon Bol synen zone, ter eendre / ende Janneken . . . . ., weduwe wylen Nicolaes Hoochberch, schildere (als hy leefde), met Franchois van Espleghem, alias Crabbe / al ingesetene borgeren der stede van Mechelen, ter andere zyden / Welcke weduwe heeft bekendt en geleden, kendt en lydt mits desen hoe dat zy naer finale rekeninge, die sy metten voernoemden Jan Bol en Symon syne zone aengaende tgene dat zylieden malcanderen van gheleenden gelde vuytstaende hadde, gedaen heeft ende bevindt haer wel en wettelyck den voorn. Jan en Symon Bol schuldich ende ten achteren te zyn de somme van twee hondert en veertich Carolus guld. eens. Ende want die voors. weduwe om de betalinge der selver somme te doene gheen maniere en weet overmits dat die voers. Jan en Symon Bol, zekere coperen gebeten en gesteken platen van Susannens historie en van den owen en nyeuwen testamente, daer mede zy en wylen haer man huerlieden plegen te behelpen ende te generen als pandt voer de voers. schult onder hebben, soe syn die voern. Jan en Symon Bol accepterende het bekennen van der voers. schult metten voern. weduwen der welker zylieden sueken behelpelyck te wezen / overcomen by middele ende tusschen sprekene van goede mannen inder manieren naervolgende / Te weten op dat zy vuyt haerder

Digitized by Google

schult soude moegen geraken en haer selven generen omme met hueren kinderkens doer die werelt te bet te comen / Als dat zylieden alle de voers. platen overleveren ende in handen van den voers. Franchois van Espleghem, tot behoef van der selver weduwe setten sullen, om die hoe heer zoe liever te moghen gebruicken, drucken, opsetten, gereyden en vercoopen naer huer besten / Behoudelyck dat zy van den penninghen daer af commende de voern. Jan en Symon Bol gehouden sal zyn te geven in mindernisse van haerer voers. bekende schult het rechte derden deel van al dat zy vercoopen sal soe lange als dat de gheheele schult betaelt sal wesen. Op conditie nochtans dat de selve weduwe gheen ander en sal moegen drucken, opsetten noch vercoopen, zoe lange die voers. schulte onbetaelt sal staen. Dan tot behoef van den selven Jan ende Symon Bol nopende hun derdendeel en dat zy de selve platen niet en sal mogen vercoopen, verandelen, versetten oft vervremden, maer gehouden zyn die den voergen. Franchois van Espleghem onder te laten die alleenlick met zes plaeten smaels gebruycken en gebruyckt hebbende, wederomme in zyn handen te bringhene ende andere zesse alsdan daer teghens te nemene, mits altyt als boven wederbringen totter tyt toe dat de volle betalinge geschiet sal wesen / Ende dan en nyet eer sullen huer de selven platen geheelyck en al volgen om hueren wille mede te doen / Behoudelycken oick dat die voers. Franchois hem voer de voers. weduwe voer alzoe verre alst de voersproken conditie ende donderhouden van dien aengaet en nog gheenssins voer de voers. bekende schult gehouden sal zyn te verobligeren omme ingevalle van gheendere bethalinge oft onderhoudinge der selver conditien al die voers. platen weder in handen van den voern. Jan en Symon Bol te leveren om daer mede te doen hun geliefte / Welcke conditie hebben de voers. weduwe en Franchois geaccepteert ende beloeft in handen van myns notaris onderschreven...

» Robertus Persoens. »

Digitized by Google

Jacques De Poindre.

Cet artiste naquit à Malines en 1527 (1); il travailla sous la direction de Marc Willems, dont il rencontra la sœur dans l'atelier. Les jeunes gens, qui ne tardèrent pas à s'entendre et à s'aimer, finirent, après une cour assez longue, par contracter mariage.

Van Mander désigne comme le chef-d'œuvre de De Poindre, une *Crucifixion*, avec un grand nombre de portraits. Notre peintre acquit une brillante réputation pour ses portraits, il est fâcheux qu'aucune pièce ne nous soit parvenue pour attester la valeur de son talent. Il avait un vrai caractère d'artiste, gai et original; les biographes rapportent à ce sujet l'anecdote suivante :

Un jour, certain capitaine, au service de l'Angleterre, vint commander son portrait au peintre : celui-ci ne se fit pas prier et accepta avec empressement l'offre de l'officier, qui avait nom Pieter Andries. Le militaire, se targuant d'importance, posa, laissa faire le maître, puis ne s'occupa plus de son portrait. L'œuvre achevée, De Poindere réclama son paiement et pria le capitaine de faire prendre sa toile. Le guerrier n'en fit rien et continuait à mener joyeuse vie.

Or, un jour qu'il passa sous les fenêtres de l'atelier du peintre, il y vit son portrait exposé aux regards des passants, mais apparaissant comme derrière un grillage de fer simulé en peinture. Notre homme trouva la plaisanterie de mauvais goût et ne fut guère flatté de se voir reproduit comme un malfaiteur dans sa prison. Il s'élança furieux dans la maison et demanda au peintre raison de cette manière d'agir. L'artiste lui répondit aussiôt avec la plus

(1) B. de Bruyne. *De levensbeschryvingen de Mechelsche kunstschilders, schilderessen*, etc. MS.

Digitized by Google

grande bienveillance, qu'il était tout naturel que les débiteurs restassent derrière les barreaux jusqu'à ce qu'ils eussent payé leurs dettes.

Le capitaine, comprenant l'épigramme, mit incontinent l'argent sur table; de son côté, De Poindre, prenant une éponge mouillée, effaça d'un trait les grilles qu'il avait tracées à la détrempe sur son tableau.

Après avoir produit un grand nombre de portraits, Jacques De Poindre quita les Pays-Bas et partit pour le Danemarck, où il décéda en 1570.

D'après le registre de la gilde de Saint-Luc à Malines, il reçut, en 1559, comme élève, Guillaume De Vos.

Les Van Valckenborgh.

Les peintres van Valckenborgh descendaient d'un pâtissier hollandais, qui vint résider à Malines, où il acquit les droits civils en 1457.

« Dierick van Valckenborch, pasteybaker, filius quondam » Walteri, van Giffene by Shertogenbossche, burgensis. » 1457 (1). »

Le nom de cette famille a été écrit de diverses façons ; on le trouve sous les formes : Valckenburg, Valckenbourg, Walckenbourg, Falckenburg, Valkenborcht, Valckenbergh et même Valckeneere; mais l'ortographe la plus admise est celle que nous suivons.

Il n'y a pas d'auteur, ayant écrit les biographies des peintres flamands, qui n'ait parlé de Luc et de Martin van Valckenborgh. Nous reprendrons en partie ces diverses notices, en y ajoutant quelques renseignements nouveaux.

(1) Registre de la *poorterye* de Malines.

Digitized by Google

Dans le cours de nos recherches, nous avons retrouvé différents peintres de ce nom; trois d'entre eux étaient frères, c'étaient Luc, Martin et Henri.

Martin van Valckenborgh entra dans la gilde de Saint-Luc à Malines, le 13 août 1559; Luc y fut inscrit le 26 août 1560 et gagna la franche-maîtrise en 1564; Henri van Valckenborgh, désigné dans le registre comme frère de Luc, fut immatriculé le 25 août 1560; enfin, le 4 juillet 1559, les doyens du métier procédèrent à la réception d'un certain Quentin van Valckenborgh. Plus tard, en 1551, est annoté dans le *Liggere* d'Anvers un Jean van Valckenborgh, élève d'Adrien van den Queecborne, peintre (1).

§ 1. *Luc van Valckenborgh.*

Luc van Valckenborgh, le plus important des peintres du nom, vit le jour à Malines en 1530 (2) ou en 1540 (3). Luc et son frère Martin commencèrent, comme Bol, par s'exercer dans l'art, en fréquentant les ateliers de Malines où l'on peignait les toiles décoratives pour les appartements.

Pendant qu'il vaquait à ses études, Luc suivit le mouvement religieux qui agitait nos provinces; dans la fougue de la jeunesse, il ne put résister à l'entraînement et se jeta dans le parti nouveau. L'exaltation de ses opinions politiques le fit connaître bientôt à ses concitoyens, et la justice eut l'œil sur lui. Valckenborgh dut fuir sa ville natale en 1566, car il avait été signalé au comité chargé des représailles par le duc d'Albe. Ce gouverneur avait

(1) Rombauts et van Lerius. *Le Liggere d'Anvers.*

(2) *Annotations de M. Gaspar de Servais.* MSS.

(3) *Bulletins de l'Académie de Belgique.* Lettres et Beaux-Arts; 28e année, 2me série, t. VI, no 3 : *Luc et Martin Van Valckenborch*, par Ed. Fétis.

Digitized by Google

institué, par commission du 17 novembre 1567, Antoine van den Berghe comme commissaire chargé des confiscations dans la province de Malines; en conséquence, van den Berghe s'en prit à ceux dont les noms lui avaient été notifiés; parmi ceux-ci figurait le peintre Luc van Valckenborgh. Ne pouvant s'emparer de la personne du coupable, qui était parti en temps, le commissaire fit une descente domiciliaire dans la maison que l'artiste avait habitée; mais celui-ci, ayant peu de ressources, ne laissa à la saisie ni meubles ni immeuble (1).

Notre artiste avait, dans le premier moment, choisi Anvers comme lieu de retraite; il semble qu'il y profita momentanément de l'enseignement d ePierre Breugel; toutefois, les rives de l'Escaut ne tardèrent à être pour ceux de son opinion un séjour aussi dangereux que celui de Malines; il se retira donc à Liége, puis à Aix-la-Chapelle. Durant son absence, Luc était accompagné de son frère Martin et du Frison Hans Fredeman. Les amis firent bon ménage; ils parlaient de la politique, de leur patrie, prenaient des vues sur la Meuse et s'occupaient beaucoup, en trio, à faire de la musique. Ce genre de distraction plaisait énormement à Luc, qui était excellent flûtiste.

Lorsque le prince d'Orange avait réussi à tenir les Espagnols en échec, Valckenborgh s'empressa de revenir à Anvers; mais ce succès du Taciturne fut éphémère et le peintre regagna l'Allemagne.

La ville de Malines étant revenue sous le sceptre de l'Espagne, le magistrat fit dresser, le 19 juillet 1585, par le métier de Saint-Luc une liste des confrères qui n'étaient pas revenus au clocher natal; Martin et Luc van Valckenborgh furent marqués parmi les absents (2).

(1) *Archives du Royaume*. Registre aux confiscations faites à Malines, 1567-1579, n° 19141.

(2) *La Gilde de Saint-Luc*, p. 20.

Digitized by Google

L'archiduc Mathias prit alors le peintre à son service; il l'entraîna avec lui à Donau et il le logea à proximité de sa résidence à Lintz.

Nous puisons, à partir de cette époque, des notes circonstanciées dans l'article déjà indiqué de M. Fétis.

En 1590, Luc vendit quatre tableaux à l'archiduc Ernest; les comptes de la maison de ce prince disent que le 5 août 1595, Daniel Rindpleisch paya pour « *les Quatre Saisons*, une somme de 200 *reichsdalers*. »

A cette date, l'artiste résidait au moins depuis un an à Francfort, où il était lié d'amitié d'amitié avec Georges Hoefnagel, qui illustrait *le Théâtre des cités du monde*. A cette occasion, Valckenborgh avait offert au graveur diverses vues de ville prises par lui, c'est ainsi que l'on lit sur la vue de Lintz : « Effigiavit Lucas a Walkenborcht, communicavit Georgius Hoefnaglius, 1594. »

En 1597, il était à Nuremberg, peignant pour le célèbre cabinet de Paul de Praun. Le catalogue de cette collection, publié en 1797 par C. T. Murr, à Nuremberg, indique deux grisailles de notre maître : *une Tempête* et *une Bataille*. L'administration nurembergeoise tenait le Malinois en grande estime, puisqu'elle lui commanda *le Combat des Amazones*, pour la Chambre du Conseil. Sandrart raconte qu'il a vu et connu Valckenborgh, en 1622, dans cette dernière ville et à Lintz.

Luc se retira à Nuremberg, quand Mathias entra en Hongrie pour repousser les Turcs, qui envahissaient cette contrée. Les plus célèbres œuvres qu'il produisit en Bavière, sont : *la prise de Troie, la Tour de Babel, la Destruction de Jérusalem*, et *le Festin de Balthazar*.

Luc van Valckenborgh mourut en Allemagne vers 1625; il laissa plusieurs enfants : Fréderic van Valckenborgh, peintre, dont le Musée de Belvedère possède deux panneaux : *une Fête villageoise*, 1595, et *un Marché*, 1594.

Digitized by Google

— Egide van Valckenborgh, également peintre, figure au Musée de Brunswick par deux œuvres : *l'Incendie de Troie* et *l'Ange exterminateur détruisant l'armée de Sennacherib*. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de ce peintre; d'après les uns, il serait fils de Luc, d'après les autres, il aurait eu Martin pour père.

D'après Kramm, Fréderic van Valckenborgh serait né à Malines vers 1570, et décédé à Nuremberg en 1623. Son portrait a été gravé par G. Fenitzer. Le même auteur parle de deux autres Valckenborgh, que Nagler suppose être aussi fils de Luc le Vieux. Ce sont : Maurice van Valckenborgh, mort à Nuremberg en 1632, et Nicolas van Valckenborgh, qui travaillait en cette ville vers la même époque.

Les principaux tableaux de Luc van Valckenborgh sont dans les collections publiques de Madrid, de Francfort, de Brunswick et de Vienne.

A Francfort : *une Vue de ville* et *un Paysage d'hiver pris près d'Anvers.*

A Madrid, trois *paysages*, dans lesquels dominent les tons verts et bleus.

A Brunswick, il a deux tableaux, *paysages;* signé l'un en 1595, l'autre sans date; tous deux sur bois.

Dans la galerie du prince Lichtenstein existent quatre paysages de Luc, traités dans le style de Breugel.

Au Belvedère est réunie la plus grande quantité d'œuvres de ce maître; ce Musée suffit pour donner une juste idée des divers genres dans lesquels le peintre s'essayait. On y trouve les compositions suivantes (1) :

Grand payssage d'été, au premier plan des moissoneurs. — Toile, signé $\frac{L}{VV}$ 1588. — Haut. 3m,7. Larg. 6m,2.

(1) Catalogue du Musée impérial du Belvedère.

Digitized by Google

Paysage d'hiver. Effet de neige, figures. — Signé $\frac{L}{VV}$ 1586. — Toile. H. 3m,7. L. 6m,2.

Une ville aux bords d'un fleuve avec des prairies; sur la place un tournoi. Sur le premier plan un dîner de dames et de cavaliers. — Signé $\frac{L}{VV}$ 1587. — Toile. Haut. 3m,7. Larg. 6m,2.

Charles, comte de Burgau, en riche costume romain, avec son écuyer. — $\frac{L}{VV}$ 1580. — H. 1m,11. L. 1m,7. — Ce tableau se distingue par un grand fini.

Paysage; une mine au pied de la montagne, à gauche un fleuve dans un vaste paysage. — $\frac{L}{VV}$ 1580. — Bois. H. 2m,5. L. 3m,5.

Paysage montagneux. A gauche un château fort sur une colline; au pied de celle-ci un village; à droite une fournaise près d'une cascade; au premier plan, des brigands. — Toile. H. 3m,6. L. 6m,5.

Vendanges et récoltes de fruits. — $\frac{L}{VV}$ 1585. — Toile. H. 3m,7. L. 6m,2.

Il est à supposer que cette toile et les deux qui précèdent, ayant les mêmes dimensions, sont les *Saisons* dont nous avons parlées.

Chasse près de Lintz. — 1590 $\frac{L}{VV}$. — Sur le devant l'archiduc Mathias pêchant à la ligne. Cette œuvre est d'une franche et agréable couleur; le portrait du prince est d'une parfaite ressemblance.

L'on remarquera avec regret que la Belgique ne possède aucune composition des Valckenborgh, ni de Luc, ni de Martin.

Luc aimait les scènes de la vie rustique ou soldatesque; ses compositions, bien qu'un peu grises de coloris, ne manquent point d'harmonie. Ses figures ne brillent point par la rigueur du dessin, mais elles sont gracieuses. Comme son frère et comme Fréderic, Luc traitait le

Digitized by Google

paysage à la vieille manière, c'est-à-dire qu'il s'arrêtait aux mille détails de la nature et qu'il peignait ses horizons en tons bleuâtres; mais le style de Luc a un cachet de naïve et de poétique vérité, que les autres peintres de son nom n'ont jamais pu atteindre.

Dans la collection de Derschau, à Nuremberg, il y avait une composition compliquée de Luc; elle était appliquée sur le couvercle d'une épinette et représentant des épisodes de la vie aventureuse du voyageur Paul Behaim.

Sandrart connaissait des peintures de Valckenborgh chez l'archevêque de Salzbourg, chez le comte de Walh et dans maint château seigneurial.

§ 2. *Martin van Valckenborgh.*

Martin, frère de Luc, naquit à Malines en 1542; il étudia sous la direction de son frère aîné; comme lui, il quitta la ville de ses parents et alla résider à Anvers, en 1564-1565. Il devança donc Luc d'une année dans cette cité; mais son départ de Malines n'eut aucune cause politique et il se fit au gré de l'autorité locale. Les comptes communaux de Malines relatent ce départ en ces termes :

1564-65.

« Item, ontfaen van Merten van Valckeneer, schilderc, » mits syn vertrecke naer Antwerpen van hier, voor dys- » suwe van zynder hare ghepresenteert op c lib. a. en x lib. »

Dans la suite il alla habiter Francfort.

Il peignait avec talent le portrait, le paysage et l'histoire. On connaît de lui une figure allégorique, « *le Plaisir,* » que Nagler a prise pour une *Vénus*. Dans ce tableau, les végétaux sont de la main de G. Flegel. On pense qu'il mourut vers 1636.

Il eut, dit-on, un fils, nommé Martin, peintre de portraits, à Francfort, où il décéda de la peste; souvent celui-ci a été confondu avec son père.

Digitized by Google

Le portrait de l'empereur Ferdinand II, par J. van Heiden, 1619, est gravé d'après un tableau de Martin.

Les galeries de Vienne, de Gothà et de Dresde, renferment des tableaux de Martin le Vieux.

La Tour de Babel, sujet également traité par son frère, est à Dresde; il est signé $\overset{M}{\underset{1585}{VV}}$.

Cette œuvre, sur bois, animée d'une foule de personnages, est inférieure aux productions de son frère; on y voit trop percer l'habitude qu'avait Martin de traiter la miniature.

Au Musée du Belvedère on remarque *une fête de village*, sur bois. — H. 1m,6 1/2. L. 2m,8.

Le tableau de Gotha est un *paysage*.

Crispin van de Passe, le Vieux, grava plusieurs paysages d'après Martin van Valckenborgh. Ses gravures furent appliquées à l'ouvrage : *Tranen Jesu Christi gestort over den ondergang van Hierusalem;* par *Theod. P. Pers*, Amsterdam, 1625, in-4°.

Le portrait de Martin van Valckenborgh se trouve parmi les gravures illustrant les biographies de van Mander.

Les Verbeeck ou Verbeke.

§ 1. *François Verbeeck* [1].

Ce peintre est cité par Van Mander, qui relate que Verbeeck profita des enseignements de François Minnebroer et qu'il travailla en détrempe dans la manière de Jérôme Bos.

On admirait autrefois à Malines de notre artiste un tableau, représentant *Saint-Christophe cheminant dans une mer houleuse et mouvementée*. Pour l'église de Sainte-Catherine de cette ville, il exécuta une composition ingé-

[1] Manuscrits de De Maeyer, Smeyers et De Bruyne.

Digitized by Google

nieusement traitée, dont le sujet était *la Parabole de la vigne;* plusieurs personnages s'y occupaient à soigner les plants. Enfin, l'on cite encore une *Vue d'hiver,* nature inanimée, sans neige ni glace, mais d'une frappante vérité.

Il fut revêtu de la franche-maîtrise de son art dans la gilde de Malines le 25 août 1531; en 1563, il devint doyen de son métier, et il mourut dans sa ville natale le 24 juillet 1570.

Dans le registre de la corporation de Saint-Luc, François Verbeeck est désigné « fils de Charles, » pour le distinguer d'un homonyme qui avait été reconnu franc-maître en 1518; ce second François Verbeeck mourut à Malines au mois de mars 1535.

Lorsque Verbeeck abandonna les leçons du peintre à l'huile, François Crabbe dit Minnebroer, il changea de procédé et il entreprit la détrempe, qui était alors plus goûtée et plus lucrative. En même temps il laissa la peinture historique et religieuse pour le genre de Bos, très-recherché; dans ces nouveaux essais il eut un succès réel, grâce à son originalité et à son esprit. Sa féconde imagination créa dans ses tableaux les êtres les plus étranges et les plus fantastiques; cette spécialité de son talent le poussa à traiter souvent des épisodes de la légende de saint Antoine et de celle de saint Christophe. Au refuge de l'abbaye d'Averbode à Malines était conservée *une Tentation de saint Antoine,* par Fr. Verbeeck; les religieux faisaient tant de cas de cette œuvre, que dans la suite ils la transportèrent à l'abbaye même. Les scènes burlesques, telles que danses rustiques et kermesses de village, de ce précurseur de Breugel et de Teniers, étaient fort estimées. Il affectionnait beaucoup les sujets de la morte saison, s'attachant alors surtout à ne laisser paraître dans ses compositions ni neige ni givre, mais cherchant par son ton à saisir l'aspect d'hiver. Parfois aussi il s'exerça à peindre

Digitized by Google

des poissons ou d'autres animaux inconnus dans son pays.

François Verbeeck eut deux fils, Charles et Jean[1]; il avait un frère aîné, Philippe Verbeeck, également peintre, reçu dans le métier de Saint-Luc à Malines en 1525. Les élèves que nous connaissions de François sont Corneille van Muscom, admis à son atelier en 1559, et Jean Vinckx.

Les matricules de la nation des artistes de Malines mentionnent plusieurs membres de la famille Verbeeck, qui s'appliquèrent à la peinture; ce sont :

Jean Verbeeck, reçu apprenti en 15.., décédé le 23 août 1519.

Jean Verbeeck « *laymaker* » et peintre, admis au métier en 1553.

Enfin le 20 août 1648, un peintre Guillaume Verbeeck, de Malines, habitait avec sa jeune femme, Constance Peeters, âgée alors de vingt et un ans, à Anvers[2].

Le *Liggere* d'Anvers révèle le nom d'un Rombaut Verbeke, élève de Gommaire van Erenbroeck en 1523; devenu franc-maître en 1535, il avait pour apprenti François Reniers. Le prénom Rombaut nous porte à croire que cet artiste n'était pas étranger aux Verbeeck de Malines.

Charles Verbeeck, fils de François et frère de Jean, était franc-maître peintre à Malines, et donnait ses leçons le 1er novembre 1591 à Nicolas Lapostolle.

§ 2. *Hans Verbeeck* ou *Hans de Malines.*

Jean Verbeeck, peintre de genre, que nous croyons être fils de François (voir § 1), prit rang parmi les francs-maîtres pratiquant à Malines, le 19 janvier 1569; en

[1] Protocoles du notaire Hildernisse, 11 mai 1574.
[2] Chambre pupillaire de Malines.

Digitized by Google

1599, il devint doyen de sa corporation. Pendant son décanat, il contribua à la décoration des arcs de triomphe qui furent dressés dans les rues de Malines, le 5 décembre 1599, à l'occasion de l'entrée d'Albert et d'Isabelle. A cette effet il peignit deux pièces, l'une représentant *Bacchus*, l'autre *Cérès*, au prix total de 24 florins [1]. En 1600, cet artiste déjà revêtu du titre de « peintre de leurs Altesses, » obtint exemption du service du guet et de garde, par lettres dont voici les termes :

« Les Archiducqs

» Chers et amés. Pour ce que Hans Verbeke, bourgeois de nostre ville de Malines, peintre de son stil, a esté et est encore icy employé en choses de sa profession contenant nostre service, desirant lui gratifier, nous vous ordonnons qu'ayez à le tenir franq et exempt de faire guet et garde pour lui donner moyen de pouvoir tant plus commodement vaquer à ce que de nostre part lui sera enchargé davantage, et ce sans pouvoir estre tiré en conséquence pour aultres; et n'y faites fautes, chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa garde. De Bruxelles, le XXIII de décembre 1600.

» *Signé :* ALBERT.

» *Par ordonnances de leurs Altesses,*

» VEREYCKEN.

» A nos chers et bien amez les commune maistres, eschevins et conseil de nostre ville de Malines. »

Hans Verbeke vivait encore en 1619, car à cette date il apposa son nom sur une requête émanée de l'association des artistes [2].

M. Siret ne passe point Jean Verbeeck sous silence, comme tant de biographes l'ont fait; il le nomme Jean Verbeeck ou Hans de Malines [3].

[1] DE MUNCK, *Gedenckschriften van den H. Rumoldus.*
[2] *La gilde de Saint-Luc, à Malines,* p. 29.
[3] *Dictionnaire historique des peintres.*

Digitized by Google

M. van den Wiele-van den Nieuwenhuizen possède dans sa galerie de tableaux un intérieur d'appartement orné de livres, dans lequel est assis un personnage vêtu de noir. Cette œuvre, délicatement traitée, passe pour une production de Jean Verbeeck, qui s'y serait représenté lui-même.

Fussly cite de Hans Verbeeck quelques estampes datées de 1609 ; d'autres lui contestent ces gravures.

Les Vinckboons.

La famille Vinckboons, de Vertryck, fixa son siége à Malines en 1489, lorsque Gilles, fils d'Arnould Vinckoons, fut admis en qualité de citoyen de cette ville :

« Gielis Vincboons filius quondam Aerts van Veertryck » in Haspengouwe is poirter, ejus plegius Wouter van » Voosdonc . . . . . XXIX martii LXXXIX [1].

Cette race fournit à l'art divers adeptes ; nous connaissons parmi ceux-ci, Arnould, Josse, François, Henri, Gilles, Jean, Philippe et David Vinckboons, mais le dernier seul acquit quelque renom comme paysagiste. Faute de documents suffisants, nous n'avons pu établir positivement la parenté de ces artistes entre eux ; il nous paraît cependant hors de doute, qu'ils étaient liés les uns aux autres, par les relations du sang les plus proches et dont aucune ne dépassait le degré de cousin germain.

Arnould Vinckboons prit rang parmi les peintres de Malines en 1516. Il avait épousé Anne Daps, morte avant le 4 mai 1540, laissant son mari veuf avec une fille et cinq fils, dont l'aîné avait nom Jean [2]. Arnould, se conso-

[1] Registre de la *poorterye* de Malines.
[2] Chambre pupillaire, 4 mai 1540.

Digitized by Google

lant rapidement de la perte de sa femme, se remaria dans le courant de la même année avec Jeanne van Horicke [1].

En 1550, nous retrouvons maître Arnould chargé de la tutelle des enfants de Henri Vinckboons et de Marguerite Laderrière, sa veuve; mais le 28 mars 1559, le tuteur étant venu à mourir fut remplacé dans sa fonction par Jean Vinckboons [2].

Henri Vinckboons, dont nous venons de parler, pratiquait la peinture à Malines; à ce titre il fut agrégé à la gilde de Saint-Luc le 25 mars 1545; d'après le registre aux inscriptions du métier, cet artiste rendit l'âme le 29 novembre 1550. Il avait eu de son épouse, Marguerite Laderrière, deux enfants, encore en minorité à l'heure du décès de leur auteur; leur tutelle fut confiée à Arnould, qui précède [3].

Josse Vinckboons fut enrôlé en 1550 dans l'association malinoise des artistes. De son mariage avec Jeanne van den Riele naquit une fille, parvenue à l'âge de dix-huit ans le 30 janvier 1571, et dont la tutelle était alors confiée à Jean Vinckboons [4].

François Vinckboons, associé à la jurande depuis le le 17 août 1559, avait contracté mariage avec Hélène Vastenael; il expira avant le 10 janvier 1570 [5]. Jean Vinckboons fut chargé de la gestion des biens des deux enfants mineurs qui survécurent à François, leur père; mais ces jeunes gens, Antoine et Jean, étant décédés en 1577, leur succession passa à Catherine Vinckboons, conjointe de l'artiste Jean van Avont [6].

[1] *Indicateur chronologique. Archives de Malines.*
[2] Chambre pupillaire
[3] Idem, 10 décembre 1550.
[4] Idem, 30 janvier 1571.
[5] Idem.
[6] Registre intitulé : *Vonnisboeck. Archives de Malines.*

Digitized by Google

Gilles ou Egide Vinckboons, entré dans la corporation artistique en 1550, mourut le 21 janvier 1560. Anne Verlint le laissa veuf avec un enfant, dont Josse et François Vinckboons furent les tuteurs.

Gilles ou Egide était fils de Jean et de Jeanne Dunepeper (ou aussi Dumpeper) [1]; il avait un frère appelé Jean [2].

Jean Vinckboons, fils d'Arnoud et d'Anne Daps, fut agrégé au métier de son père en 1540. Selon une note, son immatriculation dans la gilde eut lieu le 20 janvier; selon une autre, le 2 juin.

En 1559, maître Jean était doyen de la corporation de Saint-Luc; en 1561, il dressa les comptes de la compagnie avec François Verbeecke.

D'après une pièce, reposant aux archives de Malines et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, il conste que Jean Vinckboons avait exécuté des tableaux pour un brocanteur, Felix van Kessele, dont la veuve reconnaissait le 5 octobre 1567, devoir les arriérés à plusieurs peintres, notamment à Jean Vinckboons, qui avait livré à feu son mari des peintures pour la somme de v florins Carolus, xix sous. Longtemps après la mort de cet artiste, nous retrouvons son homonyme, qui était membre de la gilde de la vieille-arbalète le 22 septembre 1637, et qui fut remplacé le 6 février 1645 par Antoine de Dryvere.

§ 1. *Philippe Vinckboons.*

Philippe Vinckboons était un des nombreux peintres à la colle et à la gomme, qui travaillaient à Malines à la décoration des toiles d'ameublement. L'offre étant supérieure à la demande, il en résultait que les artistes de

[1] Protocoles du notaire Hildernisse, 24 septembre 1573.
[2] Registres de la *Vierschaer*, 18 février 1574. *Archives de Malines.*

Digitized by Google

cette catégorie étaient peu payés ; Vinckboons, partageant ainsi la mauvaise fortune de ses confrères, se décida à pratiquer son art à Anvers. Les biographes qui se sont occupés de ce peintre, affirment qu'il quitta sa ville natale vers 1585 ; cette assertion n'est pas admissible, puisque ce fut en 1580 que Philippe fut revêtu de la franche-maîtrise à Anvers. En 1581, il y donnait l'instruction à un élève, Nicolas Bosyn ; en 1584, il enseignait l'art à Jacques Crieckenbeeck Des comptes du doyen Philippe Galle, comprenant l'exercice depuis le 26 septembre 1585 jusqu'au 30 septembre 1586, il ressort que Vinckboons était encore à ces dates à Anvers [1]. Cependant il quitta bientôt ce séjour, car vers 1586 il se rendit à Amsterdam, où il resta jusqu'à son décès, survenu en 1601.

Philippe Vinckboons avait épousé, avant 1579, Cornélie Querrez, veuve du peintre Philippe Loemans, décédé à Leipzig. L'état des biens du défunt, présenté par la survivante à ses enfants, est entre nos mains. Il porte pour suscription :

« Declaratie van den staet der goederen wylen Philips » Loemans, gestorven tot Lepsich, die overgeeft Cornelia » Querrez, zyne weduwe, en nu ter tyt gehuwet met » Philips Vinckbooms, aen Jan van Avent en Jan Meer- » tens, wettighe momboirs van de twee kinderen by de » voorse. Cornelia achter den selven Philips Loomans » behouden. En dit ten effecte omme te comene tot schey- » dinge en deylinge van de versterfenisse der selver weesen » vader in de maniere naervolgende. »

On lit sur le revers : « Déclaratie van staet Philips » Loemans, schildere, 24 martij 1579. » Cette pièce n'offre aucun intérêt pour l'histoire de l'art.

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

§ 2. *David Vinckboons.*

Un grand nombre d'écrivains ont célébré le talent de David Vinckboons. Les éditeurs de Charles van Mander ont illustré d'un portrait la notice biographique consacrée à cet artiste.

David, fils de Philippe qui précède, vint au monde à Malines en 1578. Lorsque ses parents choisirent Anvers comme résidence, il les accompagna en cette ville vers 1580; plus tard, quand le jeune David allait atteindre sa septième année, son père se transporta avec sa famille à Amsterdam.

Les études artistiques de l'enfant furent dirigées constamment par Philippe Vinckboons; ce fut donc tout naturellement que le jeune homme se mit à la peinture en détrempe que pratiquait son auteur; mais dans la suite, quand il fut de force à travailler sans aide, il s'essaya à l'huile; cette manière lui plut, il s'y attacha et abandonna pour ainsi dire son premier procédé.

Toutefois, il ne voulut pas limiter son pinceau à un seul genre, puisqu'il l'appliqua encore tantôt à la miniature, tantôt à des compositions en gouache sur verre [1]. Son burin, aussi productif que son crayon, a laissé à la postérité diverses épreuves signées D. Vboons ou D. V. B. [2]. Van Mander ajoute qu'il s'exerça à reproduire en petit, d'après nature, des quadrupèdes, des poissons et des oiseaux.

David Vinckboons est un agréable paysagiste; sans avoir les qualités poétiques qui font le charme de ce genre, il ne manquait pas de vérité; souvent l'ensemble de ses forêts

[1] Descamps, *La vie des peintres.*

[2] Descamps évalue le nombre de ses gravures à vingt-deux; Nagler n'en nomme que cinq.

Digitized by Google

est lourd, quoique d'une tonalité exacte. M. Waagen ne craint pas de dire que D. Vinckboons se rapproche de Jean Breugel (de Velours), bien que se mouvant dans un cercle plus étroit. Dans le paysage et dans le genre, il recherche les scènes de la vie du peuple, les fêtes, les foires ou des épisodes moins gais, tels que des attaques de brigands. Les tons de ses chairs sont rouges et criards; l'artiste, à ce qu'il parait, s'évouait à lui-même ce défaut, puisqu'il eut recours, en différentes occasions, pour ces parties, à la collaboration de Rottenhamer et de Jean van Coninxloo.

Un fait connu est le caractère distinctif des vues de campagnes de Vinckboons; elles portent presque toutes, en guise de signature, des pinsons voltigeant dans les arbres; c'était dans sa pensée une sorte de rébus, fondé sur un léger changement que le peintre introduisit dans son nom de famille, dont il faisait pour la circonstance *Vinckbooms,* c'est-à-dire *pinson-arbre.*

Inspiré par cette analogie, il ne se faisait faute de couvrir, dans ses paysages, les arbres de pinsons, sur les petits corps desquels sont nettement tracées leurs couleurs naturelles.

Malgré cette altération que l'artiste prenait un malin plaisir à faire subir à son nom patronymique, et en dépit des formes diverses qu'a revêtues l'orthographe de son appellation, l'on doit s'arrêter à celle de Vinckboons, qui est, selon les archives de Malines, la plus ancienne et la plus commune.

Divers graveurs ont tenu à reproduire les œuvres de Vinckboons; les principaux artistes qui travaillèrent d'après le maître malinois sont Nicolas de Bruyn, Bolswert, J. Matham, G. Hessel, Guil. Swanenburg, Londerseel. Nagler fournit à ce sujet des éclaircissements assez complets.

Nous pouvons supposer que la famille Vinckboons jeta

Digitized by Google

un rameau en Hollande, après l'établissement de Philippe, car J. Immerzeel cite un architecte d'Amsterdam, Philippe Vingbooms, qui publia, en 1715, un ouvrage d'architecture avec planches, en deux volumes in-folio [1].

Vinckboons mourut à Amsterdam en 1629. Voici ses tableaux principaux :

Musée d'Anvers : *Kermesse flamande;* gravée par N. de Bruyn.

Berlin : *Moines distribuant du pain aux pauvres. Tobie guidé par l'ange. La Fuite en Égypte. Paysage, kermesse.*

Amsterdam : *le prince Maurice allant à la chasse, avec une suite nombreuse;* paysage.

La Haye : *Paysage.*

Vienne (Belvedère) : *le Crucifiement du Sauveur;* cuivre, signé David Vincbooms f. 1611. *Le repos de la Sainte Famille en Egypte;* paysage sur bois. *Le repos en Egypte;* paysage avec figures de Rottenhamer; cuivre. *Saint Fulgence devant une grotte;* cuivre.

Dresde : *Kermesse; Distribution d'aumônes.*

Munich : *Jésus-Christ marchant au Calvaire;* bois avec une infinité de figures. David Vinckbooms fec. 1611. — *Des habitants masqués s'amusant sur la glace des fossés d'une ville;* bois.

Indépendamment de ces œuvres, il y en a de Vinckboons aux musées de Florence; de Brunswick, 1608; de Valenciennes; de Lille et dans la galerie d'Aremberg à Bruxelles [2]. Le Musée britanique possède quatre dessins de ce maître : *Scènes de la vie du fils prodigue.*

Les plus compliquées et les plus remarquables compositions de David sont *le Portement de la croix,* de la Pinacothèque, et le tableau qui est à l'hospice des vieillards à Amsterdam.

[1] *De levens en werken der kunstschilders,* etc.

[2] W. Burger, *La galerie d'Arenberg.*

Digitized by Google

Le premier de ces deux panneaux mesure en hauteur 3 pieds 6 pouces et en largeur 5 pieds 2 pouces.

Un peuple innombrable, dans le costume du temps de l'artiste, accompagne l'Homme-Dieu sur le chemin du Golgotha. Sainte Véronique Lui présente le voile, tandis que la Sainte Vierge tombe évanouie. Dans le lointain, on découvre la silhouette de la ville de Jérusalem.

Ce tableau, d'après de Pigage, est le chef-d'œuvre du peintre; il y trouve « un détail infini, un pinceau précieux, une touche spirituelle et une frappante perspective aérienne [1]. » Van Mander avait déjà été frappé de ce tableau, lorsqu'il le vit à Amsterdam chez J. de Bruin.

Le tableau d'Amsterdam représente la *Façade extérieure de l'hospice des vieillards*. Bois. Largeur, 14 pieds. Hauteur, 8 pieds. Devant la construction se passe une scène nocturne de loterie, éclairée par des torches et des lanternes; une foule d'assistants prennent part à la réjouissance. Cette production, si vivante et si animée, porte la date de 1603.

Charles Van Mander nous fait connaître diverses des meilleures peintures de Vinckboons; entre autres deux tableaux qu'il exécuta pour le peintre Jean van Coninxloo : *la Prédication du Sauveur* et *une Noce villageoise* [1].

A Francfort, il y avait un tableau du même sujet que le dernier et un *Paysage où le Christ guérit un aveugle*.

Marc Willems [2].

Né à Malines vers 1527 [3], ce peintre passa, fort jeune, dans les ateliers de Michel Coxie, le Vieux. Il devint bon

[1] *La galerie électorale de Dusseldorff*, 1781.
[2] Van Mander.
[3] *Annotations de M. de Servais*. MS.

Digitized by Google

peintre et produisit de nombreux morceaux. On signalait comme une de ses meilleurs œuvres, *la Décollation de Saint Jean,* dans l'église de Saint-Rombaut; il y avait, paraît-il, dans cette composition tant de vérité que le bras du bourreau, qui présentait la tête du martyr, semblait sortir du tableau, bien que ce bras fut pris en raccourci et vu de dessous. Il peignit encore une toile dont la réputation seule a survécue; elle figurait en grandeur naturelle, *Judith tranchant la tête à Holophernes.*

Pour la joyeuse entrée de Philippe II à Malines, le 6 septembre 1549, Willems prépara deux arcs de triomphe; sur l'un on découvrait divers *Épisodes de l'histoire de Didon,* notamment celui d'après lequel elle découpa une peau de bœuf. Cette dernière assertion, qui est de Van Mander, se trouve confirmée en partie par les comptes communaux, où on lit : « Betaelt Marck de schildere, voer die patroo-
» nen van twee arcken triumphal, die ghemaect en geset
» waeren dien aent hof by sinte Pieters kerck, ende daudere
» op de houde Vischmerct by den Draeck [3]. »

D'après des passages ultérieurs de la même source, nous voyons que le collaborateur principal de Willems, dans cette besogne, fut Gérard Schoofs.

Marc Willems mit son crayon et son pinceau à la disposition des verriers, des peintres décorateurs et des tapissiers de haute-lisse, qui eurent souvent le bonheur d'obtenir de lui des patrons ou des modèles.

Son caractère privé a laissé une excellente réputation; il était aimable et droit et se prodiguait chaque fois qu'il avait l'occasion de se rendre utile.

Marc Willems mourut en 1561.

[1] Comptes de la ville, 1548-1549.

Digitized by Google

Les Snellinck.

La famille Snellinck se fixa à Malines au XVe siècle, quand Daniel Snellinck, tonnelier, fils de Jean, originaire de Wechter, acquit la *poorterye* en cette ville le 12 juillet 1475 :

« Daniel Snelling, cuypere, filius Johannis van Wechtere, es poirtere. » — XII july LXXV [1].

Les Snellinck portaient d'argent à une quintefeuille percée de gueules, au chef de sable chargé de trois sautoirs d'argent [2]. Nous ne pouvons admettre entièrement la généalogie qui a été publiée dans le *Théâtre de la noblesse de Brabant*, bien que cet ouvrage s'occupe surtout de la branche des seigneurs de Betecum, qui jouissait de la noblesse. L'*Annuaire de la noblesse belge*, par le Bon de Stein, 1862, donne également un long aperçu sur la famille Snellinck; mais le rameau des peintres manque aussi dans ce travail.

Daniel Snellinck fut immatriculé dans la gilde des peintres à Malines, le 7 avril 1531; après lui, un autre Daniel fut associé à la jurande le 7 mai 1544. Cette conformité de noms entre deux peintres ne nous permettra guère d'attribuer à qui de droit les détails qui vont suivre.

L'un de ces deux Daniel devint doyen de son métier en 1581; lorsque Malines fut tombée entre les mains du prince d'Orange, Daniel Snellinck fut appelé en 1582 aux fonctions échevinales, qu'il remplit en qualité de membre de la corporation des merciers [3].

Il trépassa dans la paroisse de Saint-Rombaut, où il

[1] Registre de la *poorterye*.

[2] Van den Leene, *Le Théâtre de la noblesse de Brabant*, Liége, 1705, in-4°.

[3] « Daniel Snellinck, schilder en cramer, is schepen geworden 1582, mense augusti. »

Digitized by Google

demeurait aux Bails de fer, dans la maison « *het Papegayken* » (le Petit Perroquet). Voici son extrait mortuaire :

« 5 Juny 1587. Daniel Snellinck, aen d'ysere leene, int Papegayken, schilder. »

Nous connaissons, mais de mémoire seulement, une seule œuvre de maître Daniel, c'est *la Bataille de Gravelines*, qu'il peignit pour la ville en 1571-1572. A ce sujet, nous lisons dans les comptes communaux :

« Betaelt Daniel Snellincx, schildere, voor zekere groot stuck schilderye van den slagh van Grevelingen, by hem voor de stadt gemaect, per ordonnantie, LXXX libri. »

Les registres matrimoniaux de Saint-Rombaut constatent, au 28 juin 1579, l'union de Daniel Snellinck et de Catherine van Vuythem, et les registres de la chambre pupillaire apprennent que le 18 février 1561, Anne van Haecht était veuve avec cinq enfants de Daniel Snellinck. Il est, on le voit, fort difficile de rapporter à chacun de ces artistes contemporains, porteurs de mêmes noms et prénoms, les détails biographiques qui leur reviennent.

Le plus important des peintres de cette race est Jean Snellinck ou Snellinckx, né à Malines vers 1544 selon son épitaphe, ou vers 1549 selon Van Mander. Nous savons que son père se nommait Daniel et était décédé avant 1618; ce dernier avait deux frères, l'un appelé Jean [1], l'autre Henri, et une sœur, Anne, qui épousa Rombaut Wuytiers.

La plupart des auteurs qui se sont occupés des vies des peintres, ont consacré un article à Jean Snellinck. Ainsi on retrouve notre artiste dans Van Mander, Houbraken, Weyerman, De Bie, Descamps, A. Michiels [2], Immerseel et Kramm; enfin M. Van der Meersch a publié, dans le

[1] Adhéritanees, 1618, 2 mars; 1607, 17 octobre. Comptes de la ville, 1571.
[2] *Histoire de la peinture flamande*, chap. XXX, t. VI.

Digitized by Google

Messager des Sciences historiques (1845), une intéressante et nouvelle biographie de ce maître.

La date de naissance de Snellinck nous est fournie par Van Mander, qui assure que de son temps (1604) maître Jean était âgé de cinquante-cinq ans : il aurait donc vu le jour vers 1549. Cet auteur dit avoir connu à Anvers Jean Snellinck, « fort bon peintre d'histoire et de bataille, » dont le pinceau fut fréquemment réclamé par les grands seigneurs et les princes.

Il peignit beaucoup de combats qui avaient été livrés aux Pays-Bas, et dans ce genre il rendait avec un naturel étonnant les effets de la fumée et l'ardeur de l'action. Corneille De Bie [1] complète cet aperçu sur le peintre, en ajoutant qu'il travailla pour les manufactures de haute-lisse. A cette occasion, nous puisons dans l'article de M. Van der Meersch les détails suivants : En 1608, Snellinck était à Audenarde, qui avait le monopole de la tapisserie décorative, au service de Georges Ghuys, pour lequel il peignit, comme carton, en détrempe, un épisode de la vie de Zénobie, reine de Palmyre, en huit patrons. — En 1615 se trouvant encore dans cette ville, il fut prié par plusieurs confréries de peindre des tableaux religieux pour leurs autels. Tels sont : *la Transfiguration du Sauveur,* pour la confrérie de Saint-Jacques. Bois. On y lit : IN DEKENDOM VAN PIETER VAN DEN BAESE, F^s JANS. JOAN. SNELLINCK F. 1616.

L'*Assomption,* pour la nation des merciers. Bois. Ce tableau, qui était autrefois un triptyque, valut à son auteur 480 livres parisis, payables en quatres termes, plus une gratification de 4 livres 16 escalins pour son fils.

A l'église de Notre-Dame à Pamele, l'on admire un triptyque, qui coûta 272 livres, signé JEAN SNELLINCK, 1608. Le sujet central est la création de l'homme; on voit sur le

[1] *Gulden Cabinet van de edele vrye schilderconst.* Antv., 1661, p. 104.

Digitized by Google

volet de gauche, Adam et Ève près de l'arbre de la science; sur celui de droite, Adam et Ève chassés du paradis. L'extérieur des vantaux est traité en grisaille, l'on y découvre Adam bêchant la terre; Ève assise avec son enfant, reçoit d'Adam le fruit de son labeur.

Toutes ces pièces sont consciencieusement décrites par M. Van der Meersch.

Le Musée d'Anvers renferme de ce maître : *le Christ entre les deux larrons.* JVAN SNELLINCK 1.5.9.7.

Kramm cite également deux tableaux de Jean Snellinck, l'un sur bois, à l'église de Sainte-Catherine (?), à Anvers, et marqué JOANNES SNELLINCK FECIT 1606; l'autre, *Noé sortant de l'arche avec sa famille,* fut vendu à La Haye, en 1762.

La ville de Malines possède actuellement encore plusieurs morceaux de ce peintre.

L'église métropolitaine renferme un triptyque, que le métier des merciers fit exécuter par Jean Snellinck, en 1601, au prix de 300 florins. Le panneau principal, détaché malheureusement de ses portes, figure la *Résurrection de Jésus-Christ.* Le Sauveur sort glorieusement de sa tombe, saint Pierre et saint Paul sont frappés d'étonnement à la vue du miracle; dans le fond, les trois Marie visitent le sépulcre du Seigneur et un ange leur annonce la résurrection. Cette peinture, d'une nuance douce et suave, rappelle la manière de Martin de Vos. Le premier volet représente l'*Annonciation;* l'ange Gabriel s'adresse à Marie en prières; dans le ciel flotte une nuée, dans laquelle apparaît le Père céleste entouré de petits anges. Le revers du vantail offre en grisaille *saint Rombaut,* debout. Sur le second volet est dépeint l'*Adoration des Bergers,* avec grand nombre de figures. La sainte Famille occupe l'avant-plan : tout autour d'elle se pressent les pasteurs. Un groupe angélique plane dans le ciel. Sur le côté opposé du panneau, on découvre une grisaille, *saint Nicolas avec les trois enfants.*

Digitized by Google

La pièce centrale de ce triptyque est infiniment supérieure aux parties secondaires, qui sont d'un coloris plus sombre et plus lourd, et dont le dessin est plus hasardé. Dans la seconde porte il semble que le peintre a voulu rapprocher les deux grandes épisodes de la vie de Jésus, sa naissance et sa mort; car autour du berceau sont placés divers chérubins, l'un d'eux montre au nouveau-né le voile de la Véronique; près de la crèche est renversée le lanterne du Jardin des Oliviers.

Le grand tableau est signé : JOAN. SNELLINCK F. 1601.

Dans l'église de Sainte-Catherine, à Malines, l'on trouve encore un fragment d'une œuvre du peintre malinois. Dans la cloison qui est placée au fond de la nef méridionale, est enchâssée *une Descente du saint Esprit sur les apôtres.* Ce panneau porte : JOAN SNELLINCK FT 1606. L'artiste reçut en rémunération de cette pièce *seule*, autrefois le corps d'un triptyque, 132 florins. La tradition et certaines annotations rapportent que le triptyque complet fut payé à son auteur 600 florins. Snellinck exécuta ce travail à Anvers, et le transport des trois parties jusqu'à Malines coûta 1 florin 9 sous.

Malheureusement ce tableau est tellement repeint, qu'il ne reste guère de son véritable auteur que la composition [1].

Nous citerons parmi les tableaux perdus de Snellinck un triptyque, l'*Adoration des Mages,* avec les trois petits tableaux inférieurs à Saint-Jacques, à Anvers (1604) [2]; des fresques qu'il exécuta dans la chapelle de la Sodalité, chez les Jésuites de cette ville en 1610, besogne qui lui prit, dit-on, trois jours. Enfin, dans cette même chapelle, furent placés, en 1611, sept *scènes de la Passion;* dans

[1] EMMANUEL NEEFFS, *Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant à Malines.* Louvain, 1869.

[2] ROMBAUTS et VAN LERIUS, *Le Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

le courant des années 1613 et 1614, furent ajoutées encore deux peintures de la même catégorie; toutes étaient de Snellinck.

Jean Snellinck passa une partie de sa vie dans sa ville natale; une autre à Anvers. Il s'établit assez tôt dans cette dernière ville, bien qu'il continuat à demeurer *poorter* malinois; car ce n'est qu'en 1617-1618 qu'il paya le droit d'issue, dernier lien qui le rattachait au lieu de sa naissance :

« Issuwe van Mr Jan Snellinck, schilder tot Antwerpen, vercocht hebbende syn paert en gedeelte in een huys in de O.-L.-V. straet, tegen over de Ravenberch straet [1]. »

Cependant il avait acquis le droit de cité à Anvers le 27 juin 1574; c'est là qu'il forma ses élèves: Artus de Moor, reçu dans son atelier en 1577; Adrien Vrancx, y admis en 1582; le célèbre Abraham Janssens, qui vint travailler sous sa direction en 1585. Ses autres apprentis furent Corneille van de Sande (1586); Antoine van de Steen (1596); Jean de Ceustere (1599); Gauthier Vervoort (1600); Machabée Bommaert (1601); Jean Wiets; François Symons; Jean de Kiersmaker et Edouard Caymocx, tous quatre en 1602 [2].

Jean Snellinck jouissait de l'estime d'Antoine van Dyck, qui tint à peindre lui-même le portrait de son ami et qui le burina ensuite [3]. Ce portrait orne la tombe de Snellinck dans l'église de Saint-Georges [4]. L'inscription tumulaire du peintre malinois, placée près des fonts baptismaux, est ainsi conçue :

[1] Comptes de Malines, 1617-1618.

[2] Rombauts et van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

[3] *Icones principum virorum doctorum, pictorum, chalcographorum, etc., ab Antonio van Dyck, ad vivum expressae ejusque sumptibus aere incisae.* Antverp., Hendrick, in-folio.

[4] C'est par erreur que Descamps dit Saint-Jacques.

Digitized by Google

D. O. M.

MONUMENTUM
JOHANNIS SNELLINCK
QUONDAM PICTORIS
PERITI ET
PAULINAE CUYPERS
EJUS UXORIS, OBIERUNT
ILLE 1 HAEC VERO 6
OCTOB. A° 1638.
TU EIS LECTOR
REQUIEM PRECARE.

Contre le mur, au-dessus des fonts baptismaux, est un monument en marbre blanc avec lettres d'or, orné du portrait de Snellinck par Ant. van Dyck.

D. O. M.

GRAFGEDENCKENIS. VAN. DE. KUNSTRYCK^EN.
JOANNES. SNELLINCK.
SCHILDER. VAN. DEN. ARTSHERTOCH.
ALBERTUS. EN. ISABELLA. S. M.
ALS. OOCK. VAN. SYN. EXCEL^E. DEN. GRAVE. VAN. MANSVELT. ETC.
GAF. ZYNE. ZIELE. WEDEROM. AEN. DEN. SCHEPPER.
INT. JAER. MVI^C XXXVIII. DEN. I. OCTO. OUDT. XCIIII. JAER.
ENDE. DE. DEUGDERYCKE.
JOUFFER. PAULINA. CUYPERS.
SYN. WETTIGHE. HUYSVROUWE.
STERF. A°. MDCXXXVIII. DEN. VI. OCTOBER.
ENDE. HAERLIEDER. SONE.
ANDREAS. SNELLINCK. STERF.
A°. MDCLIII. DEN. XII. SEPTEMB.
BIDT. VOOR. DE. ZIELEN. [1]

[1] *Inscriptions monumentales et funéraires de la province d'Anvers.* Église de Saint-Georges.

Digitized by Google

P. De Jode grava aussi l'effigie de Snellinck d'après la peinture de van Dyck ; ce tableau fut encore reproduit par Suzanne Sylvestre.

Snellinck jouissait du titre de peintre des archiducs Albert et Isabelle, et de celui du comte de Mansfelt. Dans Van Mander, la biographie de notre artiste est accompagnée d'nn portrait.

D'après les extraits fournis par les auteurs du *Liggere* d'Anvers, il conste que Jean Snellinck épousa à Notre Dame, le 10 juillet 1574, Hélène de Jode, et que son père Daniel assista au mariage en qualité de témoin. Il eut trois fils de ce mariage : Jean, Daniel et Gérard, tous associés à la jurande artistique. Ayant perdu sa femme, Snellinck se remaria avec Pauline Cuypers qui, le 26 janvier 1586, lui donna un fils, André suivi dans la suite de neuf autres enfants. Cet André peignit également, ainsi qu'un de ses frères, Abraham. Nous passons les fils artistes de maître Jean Snellinck sous silence, parce qu'ils appartiennent à la phalange des peintres anversois.

Les Stevens.

Karel Van Mander dit que de son temps séjournait à Prague un excellent peintre de Malines, bon dessinateur, nommé Pierre Stevens, lequel était au service de l'empereur Rodolphe II. L'édition illustrée de van Mander accompagne cette mention d'un portrait. Descamps ajoute que cet artiste, grand peintre d'histoire, vit le jour en 1550. Nagler et Bryan placent sa naissance dans l'année 1540. Kramm observe que Stevens revint dans sa ville natale en 1600, qu'il y prit quatre vues de campagnes, que Egide Sadeler burina en 1620 sous le nom de *quatre Saisons;* Kramm, pour de bons motifs, révoque en doute

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE STEVENS.

- ANTOINE STEVENS, peintre, habitant à Malines, reçu dans la gilde de Saint-Luc, en 1560, épousa CATHERINE DAEMS, morte en 1549.
  - 1° PIERRE STEVENS, peintre de Rodolphe II, né à Malines, en 1540, décédé à Prague en 1604.
    - PIERRE STEVENS, peintre à Prague.
  - 2° JEANNE STEVENS, épousa, vers 1580, MAUR MOREELS, peintre, à Malines.
    - MAUR MOREELS, peintre, né à Malines vers 1585, mort en 1647.
  - 3° JACQUES STEVENS, peintre à Anvers en 1589, épousa à Saint-Rombaut à Malines, le 21 novembre 1589, ANNE VAN MECHELEN, fille de Jean. Il mourut avant le 24 septembre 1630.
    - 1° ANNE STEVENS, baptisée à Sainte-Catherine à Malines, le 4 décembre 1590, morte jeune.
    - 2° JACQUES STEVENS, peintre, baptisé à Sainte-Catherine, le 13 août 1593, épousa : 1° à Saint-Rombaut, le 15 mai 1620, GUILLEMETTE VERWEYGEN, morte le 1er février 1626; 2° en 1626, AGNÈS BISSCHOPS.
      - 1° MARTIN STEVENS, baptisé à Saint-Rombaut, le 1er septembre 1620 et mort le 21 octob. suivant.
      - 2° MAUR STEVENS, baptisé à Saint-Rombaut, le 19 février 1623.
      - 3° EGIDE STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 7 janvier 1626.
    - 3° JEAN STEVENS, peintre, baptisé à Sainte-Catherine, le 1er novembre 1595, épousa CLAIRE VAN WOLUWE; il mourut en 1627.
      - Deux enfants mineurs le 14 janvier 1627.
    - 4° ANTOINE STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 30 mars 1598, habitait Paris en 1628.
    - 5° MICHEL STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 9 avril 1600.
    - 6° ARNOLD STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 21 mai 1602.
    - 7° GUILLAUME STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 14 mars 1604.
    - 8° EGIDE STEVENS, baptisé à Sainte-Catherine, le 10 février 1607.
    - 9° ANNE STEVENS, baptisée à Sainte-Catherine, le 25 février 1609.

Digitized by Google

Digitized by Google

l'authenticité du portrait que les éditeurs de van Mander ont joint à la biographie; nous partageons cette opinion et nous pensons que cette effigie se rapporte plutôt à Maur Moreels, parent et compagnon d'art de Stevens.

Pierre Stevens mourut à Prague en 1604; d'après le docteur Herman Roskoschny, il habitait cette ville depuis 1590 [1].

Il était graveur et peintre d'histoire, de portrait et de paysages. La galerie du Belvédère à Vienne renferme de ce maître un tableau représentant *un Bois avec chasse au cerf*. Dans l'ancienne galerie de Salzthalum, brûlée en 1830 à Brunswick où elle avait été transportée, on remarquait de notre compatriote une composition sur cuivre, *la Bataille des Israëlites et des Amalécites*. Hauteur 8 pouces, largeur 1 pied 3 pouces. Signé Peter Stephani. Au milieu du premier plan se dressait une colline rocailleuse et ombragée, près de laquelle un Israëlite à cheval démontait d'un coup de lance le roi des Amalécites. Derrière la montagne s'étendait une vaste plaine où se livrait le combat. Sur une haute élévation, Moïse dominait la scène; Hur et Aaron lui soutenaient les bras.

Comme on le voit par la signature de ce tableau, le maître flamand avait latinisé son nom. Il signait ses œuvres, gravures ou peintures : Pet. Stephani; P. S. invent.; P. S.; Pe. S. in.; Pet. Steph. invent.; Petrus Stephanus, mais ordinairement P. Stephani.

Les gravures connues de Stevens sont [2] :

1° *Six paysages avec rochers, bâtiments et figures.* Eg. Sadeler exc. petit in-folio.

[1] *Betrachtungen über Pragerkunst und kunsthandwerk in beitalter Rudolph II* (Beilage zur Bohemia, n° 267; 1873, 8 november).

[2] Voir De Luka, *Gelehrtes Oesterreich*, I, 2, p. 421. — Fussli's *Allgemeines Kunstler Lexicon*. — Gottfried Winkler, *Historische erklarung der historischen gemalden*, 1768.

Digitized by Google

2° *Paysage avec moulin; avant-plan un pêcheur à la ligne.* E. Sadeler, exc., gr. in-folio.

3° *L'adoration des Mages.* Ant. Lafrery. form. romæ. 1566. Winkler se fonde sur cette date pour rapporter à 1540 la naissance de Stevens, contrairement à Fussli, qui assigne celle de 1550.

4° *Jésus dans une barque prêchant au peuple.* H. Hondius.

5° *Les quatre saisons avec animaux.* J. Barra.

6° *Les quatre saisons.* Autres sujets de paysages. H. Hondius, 1601.

7° *Les heures de la journée.* Quatre paysages dédiés à v. d. Wiele.

8° Une planche satyrique avec l'inscription flamande : « Vervuling van wyn baert twist en pyn. » Arrière-plan, un paysage. Suscription : Motto.

9° *Douze paysages de Bohême.* J. Major.

10° Une quarantaine de payages montagneux avec villes, ponts et rivières par les quatre Sadeler (Egide, Jean, Marc, Raphaël), les uns gravés par eux, les autres avec leur *exc.;* ainsi, *Tobie et l'ange aux bords d'un canal.* M. Sadeler exc. Plusieurs de ces vues se suivent par séries de six à douze feuillets.

11° *Les quatre saisons,* par Egide et Marc Sadeler. Vues avec figures des environs de Malines. 1620. Ces planches sont ses chefs-d'œuvre.

12° *Les douze mois,* par E. Sadeler, mais sans nom. Fonds de paysage avec figures caractérisant la vie flamande.

A ces gravures le catalogue de Brandes ajoute :

13° Une suite de frises ou décors avec volaille, grand in-8° oblong. Editeur de Jonghe, gravés la plupart par H. Liefrink à l'usage des peintres et des orfévres.

14° *Un couple amoureux sur lequel vise la mort.* Jean Sadeler, fond montagneux.

Digitized by Google

15° Deux planches in-4° avec cignes, oies et canards. Le *Lexicon* observe que l'on trouve, d'une trentaine d'années antérieures, une collection d'oiseaux par un G. A. Stephani.

16° Les portraits suivants portent P. St. sc. : *Le comte hongrois Tekely*, d'après D. van der Plass; *Le duc Philippe d'Orléans; Jean III, roi de Pologne; la duchesse de Mazarin; Hortense Manzini; Louis, marquis de Brandebourg;* d'autres portraits anonymes portent également le monogramme de P. Stevens.

Paignon-Dijonval, à Paris, possédait au dernier siècle trois aquarelles de P. Stephani; c'étaient : *la tonde d'un mouton; une vendange; une halte militaire dans un bois,*

Ayant parlé de Pierre *Steevens*, le *Lexicon* parle d'un Benedetto Stephani, mais ce dernier était de Vérone, et étranger à notre artiste. Mais il nomme ensuite un second Pierre Steevens. Celui-ci était fils du peintre malinois; il produisit de bonnes gravures sur cuivre, qu'il signa Pieter Steevensz [1]. On connait de lui seize portraits équestres de rois et de princes, in-8. On lui a attribué aussi la frise citée ci-dessus au n° 13.

C'est probablement le même qui grava avec Hondius et P. Vriese les planches dans la deuxième édition de Marolois, *Opera mathematica*. Amsterdam, 1647.

Pierre I était fils de peintre; son père, Antoine Stevens, fut incorporé dans la gilde de Saint-Luc, à Malines, en 1560; il habitait dans la rue des Béguines. Antoine Stevens, veuf de Catherine Daems déjà depuis le 26 septembre 1549 [2], avait plusieurs enfants. Sa fille Jeanne épousa vers 1580 le peintre Maur Morcels; leur fils, également appelé Maur et également peintre, visita l'atelier de son oncle Pierre Stevens, à Prague. Jeanne habita long-

[1] Pieter Stevenszone.
[2] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

temps à côté de la demeure de son père, lorsque celui-ci eut quitté la rue des Béguines pour en choisir une autre dans la rue du Poivre, contre la rivière *Corte Hairgracht.*

Jacques Stevens, autre fils d'Antoine, était peintre de son métier. Sa ville l'employa, lors de l'entrée des archiducs, à peindre pour les arcs de triomphe placés devant le Grand-Conseil une *Flore* et une *Pomone*, qui coûtèrent ensemble vingt-huit florins [1]. Le seul élève que nous connaissions de Jacques Stevens est Jacques van der Meulen, reçu dans son atelier en 1614. J. Stevens acquit la franche-maîtrise à Anvers, en 1589. Le 21 novembre 1589, fut bénie, à Saint-Rombaut à Malines, son union avec Anne van Mechelen, fille de Jean. Notre peintre mourut à Malines dans la rue du Poivre, à côté de l'hôtel de Chièvres, avant 1630 [2]. Neuf enfants provinrent de son mariage; tous furent baptisés à Sainte-Catherine à Malines, entre les années 1590 et 1609. L'un d'entre eux, Jacques, baptisé le 13 août 1593, succéda à son père dans l'art. Il se maria avec Guillemette Verwyen, dont il eut, depuis 1620 jusqu'à 1626, trois descendants inscrits aux registres baptistaires de Saint-Rombaut. Guillemette fut enlevée par la peste le 1er février 1626, étant en couches. Stevens entouré d'enfants en bas-âge, se hâta de reconstituer son ménage; dès le 2 juillet 1626 il conduisit à l'autel à Sainte-Catherine, Agnès Bisschops, fille unique et orpheline de Henri, peintre, et d'Elisabeth Coppens. Maître Jacques connaissait de longue date les mérites de sa jeune épouse, dont il avait géré les intérêts en qualité de tuteur [3]. Il mourut à Malines le 25 février 1662.

Jean Stevens, frère de Jacques II qui précède, fut baptisé à Sainte-Catherine le 1er novembre 1595. Membre de

[1] De Munck, *Gedenckschriften... van Mechelen*, p. 121.
[2] Adhéritances, 24 septembre 1630.
[3] Chambre pupillaire, 23 mai 1626.

Digitized by Google

la gilde de Saint-Luc, il apposa son nom à la requête présentée par le métier à la ville en 1619. Il épousa Claire van Woluwe, qui était veuve avec deux enfants mineurs, le 14 janvier 1627 [1]. Ce peintre habitait à Anvers, lors du décès de son père.

Antoine Stevens, dit Stephani, petit-fils de Pierre Stevens I, était un habile peintre à l'huile, qui se fixa, en 1644, à Prague, où il mourut en 1672 [2]. Antoine est aussi connu sous le nom d'Antoine Stevens de Steinfels.

Kilian grava, d'après son dessin, une thèse : *Promotio magistralis in universitate Pragensi,* 69 *Baccalaureorum, anno* 1661; et une planche représentant *un Prêtre et le saint Sacrement,* grand in-folio, 1665.

Son fils, peintre de fresques, mourut au commencement du XVIIIe siècle [3]. Paul Stephens, excellent peintre à Prague, y peignit, en 1674, un *Saint Norbert,* pour le séminaire des Prémontrés, à raison de 30 florins, et deux saints du même ordre, *Saint Jacques* et *Saint Adrien,* que Jérôme von Ibirnheim, abbé de Strakow, donna au séminaire [4].

Jean Jacques Steinfels peignit, en 1695-1698, dans le couvent de Waldsassen [5]. Il paraît être le même que le graveur sur cuivre Jean Jacques Stevens, qui produisit une grande colonne expiatoire, érigée après la peste de Prague sous Charles VI. On lit sur la gravure : ALIBRANDI INV. J. J. STEVENS. SC. S. GR. On le croit fils du peintre de fresques. En 1694, il fit baptiser dans l'église de Saint-Wenceslas, à Prague, une fille sous le nom de Catherine

[1] Chambre pupillaire.

[2] Fusslis *Algemeine Kunstler Lexicon.*

[3] *Neue Bibliothek der schönen Wissenschaften und freie Kunste*, vol. XX, p. 149, et D'Obrowsky, *Böhm litteratur*, I, p. 228.

[4] *Annales collegii Norbertini Pragensis*, t. I.

[5] Dlabacz, *Allgemeines historisches Kunstel lexicon für Böhmen*, 2 vol. in-8°. Prague, 1815.

Digitized by Google

Constance. En 1695, il s'engagea par contrat à peindre de grands tableaux dans le chœur de l'abbaye de Waldsassen, en Bavière. Les grands tableaux représentent l'histoire du couvent, fondé, d'après la légende, par saint Jean l'Évangéliste. Il y exécuta aussi des tableaux de moins d'importance. En 1696, il peignit les saints de l'ordre et prit l'engagement de décorer l'église, au prix de 1500 florins et 6 ducats. L'œuvre fut achevée en 1698 [1]. Un acte de Prague l'intitule « Consul Pragensis. »

Les annales artistiques de l'Allemagne mentionnent plusieurs personnages du nom de Stephani : Georges Herman Stephani, graveur, né à Ansbach en 1579; Chrétien Abraham Stephani, mort à Dresde en 1764, graveur de médailles du roi de Pologne; Jean Chrétien Stephani, tailleur de pierres précieuses de l'électeur de Saxe, mort à Leipzig en 1784; Jean Michel Chrétien Stephani, peintre à Leipzig en 1720. Peter Stephens, probablement d'origine anglaise, l'auteur du portrait de la reine Marie Béatrice d'Angleterre.

Louis Toeput.

Cet artiste, que recommande Van Mander, vit le jour à Malines vers 1550. Pendant que l'écrivain rédigeait ses biographies d'artistes, en 1604, Toeput travaillait à Trévise, mais il habita aussi Venise.

Sa spécialité était le paysage, tout en s'essayant également dans les sujets d'architecture, les scènes de marché et de cuisine. Toeput semble s'être occupé avec succès de littérature flamande. Ses productions artistiques se distinguaient autant par le dessin que par le coloris, malheureusement elle ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

[1] Notes tirées de l'*Histoire de Waldsassen*, par Brenner.

Digitized by Google

Les peintres secondaires du XVIe siècle.

Nous avons divisé notre chapitre sur les peintres malinois du XVIe siècle en deux parties : la première comprenait les peintres principaux, la seconde traitera des artistes secondaires. Dans cet ordre, Karel van Mander a été quelque peu notre guide, car nous avons rangé dans la première catégorie les personnages auxquels le peintre-biographe a accordé l'hospitalité dans son livre. Il ne résulte donc point de notre système de division que dans la deuxième partie de cet article sont relégués seuls les peintres médiocres; au contraire, nous en rencontrerons de fort bons, mais placés souvent entre d'autres de moindre talent.

Fidèles à notre plan, nous consignerons tous les peintres que nous avons pu découvrir : or, parmi ceux-ci, il y aura évidemment des étoiles de septième grandeur; mais il s'en trouvera aussi d'autres qui avanceront d'un degré, lorsque les études artistiques belges auront fouillé davantage le vaste champ qu'elles cultivent.

Les premiers peintres qui feront le sujet de notre étude, sont ceux qui ont travaillé au compte de la ville. Ensuite nous prendrons ceux dont parlent les manuscrits de Smeyers, de De Maeyer et de De Bruyne; puis nous nous occuperons des artistes dont parlent les registres publics ou les archives de Malines.

Jean Schooff ou Schooffs. Une famille noble de ce nom a existé à Malines pendant plusieurs siècles, et un grand nombre de ses membres y occupèrent les charges communales depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle. Le généalogiste Azevedo a dressé et a publié la généalogie des

Digitized by Google

Schooff [1], mais dans son travail il n'a point suivi les branches collatérales, que le manque de fortune ou la bâtardise avaient fait décheoir : c'est à une de ces dernières lignes qu'appartenait le peintre Jean Schooff. Né au XVe siècle, il commença à mettre sa palette au service de la ville en 1504-1505, lorsqu'il organisa l'*Ommegang* pascal qui défila devant les fenêtres du palais, sous les yeux du duc Charles et de sa sœur [2].

Depuis cette époque, nous rencontrons annuellement notre artiste dans les registres aux dépenses de Malines. Dès 1505-1506, il figure dans ces volumes avec le titre officiel de peintre de la ville. En cette qualité, il présida à l'arrangement de la grande procession des Pâques, y peignant maint décors de son pinceau en 1505-1506, 1507-1508, 1510-1511, 1513-1514, 1523-1524, 1533-1534 [3]. Malgré la besogne que lui donnaient ces cortèges, pour lesquels, chaque année, le peuple exigeait des surprises nouvelles, notre peintre ne négligeait point les travaux littéraires, qui lui incombaient comme membre de la société de rhétorique, dite *La Pivoine*.

En 1506-1507, il toucha IV livres de Brabant pour avoir peint et doré les figures de la fontaine placée au nouveau pont, appelé Pont de la Fontaine [4].

L'année suivante, il enlumina huit lions et quatre griffons, érigés depuis peu de temps sur la balustrade du palais de Marguerite d'Autriche, à Malines [5].

En 1508-1509, il travaillait pour l'église de Saint-Rombaut, où, dans la chapelle qui renfermait la châsse du

[1] *Table généalogique de la famille de Schooff.*
[2] Comptes de Malines.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Idem.

Digitized by Google

patron communal, il restaura les peintures qui s'y trouvaient; son salaire s'éleva à v livres x sous [1].

Les divertissements de la cour de la régente Marguerite exigeaient les jeux à la mode; parmi ceux-ci, le jeu de paume était un des plus en vogue; cet exercice plaisait au jeune Charles-Quint, et la ville, prévenant le désir du prince, envoya Jean Schooffs au palais pour y peindre en noir les pièces indispensables à cette récréation [2].

En 1512-1513, l'administration envoya son peintre en titre à la porte d'Hanswyck, pour qu'il y revêtit de couleurs et de métaux la statue de la Mère de Dieu et la niche qu'elle occupait; ouvrage payé le 22 août 1513 [3].

Cependant une commande plus délicate et plus artistique attendait, en 1514-1515, ce personnage, qui jusqu'ici ne paraissait avoir que les aptitudes d'un bon décorateur. La ville lui demanda de représenter en tableau de grande dimension une séance du Parlement (plus tard le Grand Conseil), avec portraits, de l'époque de l'établissement de cette cour en 1474. Cette pièce, payée 25 escalins, orna pendant longtemps la chambre de la trésorerie [4].

Pontus Heuterus rapporte qu'il a vu un tableau de pareil sujet qui décorait, avant les ravages des Iconoclastes, l'église de Saint-Rombaut [5].

Les travaux de Schooff lui avaient valu la confiance de Marguerite d'Autriche, qui pria, en 1519-1520, la ville de vouloir faire orner par ce peintre une salle du palais. Cette décoration coûta à la commune 2 livres 10 sous [6].

[1] Comptes de Malines.
[2] Idem., 1510-1511.
[3] Idem.
[4] Idem. Azevedo, *Chronycke van Mechelen*, 1514.
[5] *Opera historica. Rerum Burgundiae*, lib. V, cap. IX.
[6] Comptes de Malines.

Digitized by Google

En 1527-1528, le Magistrat fit dorer par Schooff quatre pommeaux destinés à embellir la résidence de la veuve de Philibert de Savoie ; chaque pommeau nécessita une dépense de 6 sous 3 deniers [1]. Comme on le voit par ces passages, notre peintre trouvait son occupation principale et la plus lucrative dans la peinture industrielle; nous trouvons encore à la date de 1528-1529 :

« It. betaelt Hendrick van den Dycke, ketelaar, van eender coperen plaete daer den beyaert op geschildert staet weghende LXXXIIII pond; it. aen Janne Schoefs, schildere, van schilderen van goude en stofferene en dachueren daer aen verbesicht tsamen gedraghen XI lib. XV s. Comp tsamen op XVI lib. V st. IX d. [2] »

A ce travail succède la réparation de l'aigle de métal qui dominait le palais impérial; Jean Schooff fut appelé à le couvrir d'or [3].

Après avoir ordonné pour la dernière fois la fête processionnelle de Pâques en 1533-1534, la carrière de maître Jean semble finie; son nom, ne laissant plus aucune trace, parait avoir été effacé par la mort.

A peine Jean Schooff avait-il disparu de la scène du monde qu'un de ses parents, Gérard Schooff, prit sa place et fut à son tour chargé des travaux artistiques de la cité.

Celui-ci était-il fils, frère ou cousin du précédent?

Gérard cultivait également la peinture et la sculpture, et selon les demandes, il maniait le ciseau ou le pinceau. La première œuvre que la cité lui commanda fut un blason funéraire, pour le catafalque érigé dans l'église de

[1] Comptes de Malines.
[2] Idem.
[3] Idem.

Digitized by Google

Saint-Rombaut à l'occasion du service célébré au mois de juin 1539 pour le repos éternel de l'impératrice Isabelle de Portugal [1].

Les fêtes de l'*Ommegang* furent préparées par notre peintre et enrichies de diverses pièces auxquelles il avait travaillé en 1542-1543, 1545-1546, 1548-1549, 1549-1550, 1550-1551, 1553-1554, 1557-1558 et 1570-1571 [2]. En 1546-1547, Schooff peignit quatre diadèmes pour la chambre de rhétorique « La Pivoine [3]. »

Le 8 septembre 1549, Philippe II fit sa joyeuse-entrée à Malines; le monarque se dirigea vers l'hôtel-de-ville, passant, sur son parcours, sous deux arcs de triomphe, placés l'un à la sortie du palais impérial, l'autre au Vieux Marché aux poissons, devant la maison « le Dragon. » Ces portiques, auxquels avaient travaillé des peintres, des sculpteurs et des menuisiers, avaient été élevés sous la conduite de maître Gérard, qui fut chargé par l'autorité communale de payer les artisans et les artistes qu'il avait eus sous ses ordres. Il avait à répartir entre ses aides une somme de LXXXVIII livres III sous XVIII deniers [4]. Pendant que le peintre surveillait l'achèvement de ces travaux, il s'occupait personnellement de plusieurs pièces décoratives. Entrepreneur de la décoration des rues, il avait fourni à ses ouvriers 458 livres de couleur à la colle, de la toile, 500 perches, des franges, de la soie, etc.

Les notes qui précèdent démontrent déjà que Gérard Schooff remplissait les fonctions de peintre de la ville; du reste, cette qualité lui est positivement attribuée par les comptes des années 1563-1564 et par ceux de 1568-1569.

En 1566-1567, le trésorier paya à notre peintre les

[1] Comptes de Malines.
[2] Idem.
[3] Idem.
[4] Idem.

Digitized by Google

œuvres qu'il avait exécutées dans le couvent des Récollets. Dans la première partie de cet ouvrage, lorsque nous parlions de la gilde de Saint-Luc, nous avons dit que le cloître de ce monastère était le local choisi par la jurande pour les expositions de tableaux; nous avons vu aussi que les premières fondations faites par la corporation des peintres, furent établies dans cette maison. Mais, à l'époque de la vie de Gérard Schooff, les rapports entre le métier de Saint-Luc et les Frères-Mineurs étaient plus fréquents, qu'ils ne l'avaient jamais été antérieurement. En reprenant les comptes de la ville, en 1551-1552, nous trouvons que la corporation avait pris sur elle le soin de couvrir de peintures les murailles du cloître des Récollets :

« Item, betaelt Janne de Smet, busmeester vand schilders ambachte, voor zekere moyten die dambachte gedaen heeft int stofferen van den pandt van den Minderbroederen in octobri eenen (vyftich) . . . . . »

Nous supposons que le salaire indéterminé que toucha Schooff, en 1566, pour avoir peint aux Récollets, se rapportait plutôt à l'ornementation de l'église de ce couvent; toutefois, le travail que le maître avait entrepris ne fut entièrement achevé qu'en 1568. C'est alors (6 octobre) que la commune versa six pots de vin aux doyens des peintres, qui venaient d'expertiser ou de juger les tableaux que Gérard avait exécuté, aux frais de la cité, dans le monastère des Franciscains :

« Sesse gelten wyns gepresent den dekens van schilders ambachte voort visiteren van de schilderyen te Minnebruederen, by Geeraert Schoofs voor de stadt gemaect, vii octobris lxviii [1]. »

Pendant que Schooff travaillait aux décorations de

[1] Comptes de Malines.

Digitized by Google

l'église des Récollets, il avait encore peint les blasons funèbres des princes et des princesses de la maison d'Espagne qui étaient décédés dans le courant de l'année 1568-69 :

« Betaelt Geeraert Schooffs en andere schilders.... binnen desen jaeren gewrocht hebbende toter Minnebrueders de Sancten en kercke te stofferene, mitsgaders van wapenen te makene van prince ende princessen van Spanien op huerlieder uuytvaerden... [1]. »

En 1570-1571, nous rencontrons la mention d'une peinture de chevalet, que Gérard avait entreprise avec ses élèves, pour l'autel de l'église des Frères-Mineurs :

« Item, betaelt Geeraerd Schoofs, schildere, van dat de zelve met zyne gezellen bynnen desen jaeren gewrocht hebben aen de aultaer tafels totter Minnebruers... »

Le nom de Gérard Schooff disparaît des comptes communaux à partir de 1585-1586; mais en cette année, la dernière annotation qui se rapporte à notre artiste, revèle qu'il était autant sculpteur que peintre. L'œuvre de son ciseau qui nous met au courant de cette double qualité, est l'écusson du roi d'Espagne, pièce que Schooff tailla de sa propre main, qu'il enlumina et qui fut encastrée ensuite au-dessus de l'entrée de la porte supérieure ou porte de Bruxelles :

« Betaelt Geeraert Schooff, beeltsnyder ende schilder, voor tsnyden ende stofferene van zyne Majestyts wapene die men doene stellen heeft in doverste poorte deser stede, vi lib. »

Il est probable que depuis sa jeunesse, maître Gérard était parvenu à former sa main à la peinture et à la sculpture, car dès l'année 1530, les registres aux adhéritances le qualifient de sculpteur, « *beldesnydere.* »

[1] Comptes de Malines, 1568-1569.

Digitized by Google

Il avait été reçu membre de l'association de Saint-Luc à Malines, en 1516; en 1518, Gérard « Scoof, beldesnyder, » devint franc-maître de la gilde d'Anvers [1].

Nous avons deux termes entre lesquels on doit placer la date du décès du peintre-sculpteur : en 1585, il fut salarié par la ville, comme nous venons de le voir; mais dès le 13 octobre 1586, d'après un passage tiré des protocoles du notaire van der Hoeven, Gérard, sculpteur, avait rendu l'âme, laissant plusieurs enfants : Jacques, Elisabeth épouse de Jean Matthys, et Marguerite. De son vivant, l'artiste avait déjà perdu Adrien et Anne.

Jacques Schooff, fils de Gérard, imitant son père, s'appliqua à la peinture et surtout à la sculpture. Les comptes de 1551 disent que Jacques Schooff, peintre, revêtit de couleurs 103 bâtons de procession :

« Jacob Schooff, schildere, voor tschilderen van hondert en drye royekens om in den ommeganck te gaen mede p. ord. III pon. XVII s. III d. »

Les bâtons en question étaient peints aux couleurs de Malines, gueules et or. Il était d'antique usage que le magistrat, les dignitaires des gildes, les chefs-ouvriers de la ville, cheminassent, ainsi armés, autour de la châsse de Saint-Rombaut [2].

En 1586, maître Jacques peignit avec ses apprentis les chars de la cavalcade, le géant Goliath et quelques pucelles [3]. En 1572-1573, Jacques Schooff avait polychromé une statue de saint Antoine, dans l'hôtel du gouverneur de Malines, au prix de 26 escalins [4]. Il avait achevé huit écussons du pape régnant, à l'occasion du jubilé. Ces bla-

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers*.
[2] De Munck, *Gedenckschriften... van Mechelen*, p. 196 et 209.
[3] Comptes de Malines, 1586, en juillet.
[4] Idem.

Digitized by Google

sons devaient être pendus chacun au-dessus d'une des huit portes de la ville [1].

Schooff ne survécut guère à son père. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Rombaut le 25 février 1591.

« Jacop Schoofs, beldsnyder, in de Catlyne straet tegen over den wereld [2]. »

Les actes du notaire Pierre van Hove constatent que Jacques avait laissé une veuve, Marguerite van Hoogarden, décédée elle-même le jour de Noël 1606. Elle avait depuis assez longtemps perdu la raison, tout en ayant par intervalles des moments lucides; ce fait est attesté par Vincent Corneille Thielens, curé de Saint-Pierre, par Messire Arnoud Kerman, échevin, et par deux bourgeois, à la requête de Jean Schooff, son fils, alors en détention à Louvain (5 septembre 1607).

Nous puisons dans le *Liggere* d'Anvers les renseignements suivants sur Gérard Schooff, le fils de maître Jacques, qui précède. Il devint franc-maître peintre à Anvers en 1575; il y acquit le droit de cité le 1er juillet 1597; il était investi des fonctions décanales de l'association artistique en 1587 et en 1588; l'année suivante, il en était trésorier.

Gérard forma de nombreux élèves à Anvers; ils sont : Pierre Dusseler (1586); Jacques de Hase (1588); Henri Peeters (1588); Octavien Nicolae (1589); un inconnu (1594); Hans van Mechelen (1600); Dominique Verwilt (1601); Gabriel Vrancken (1605); Barthélemi Noblet (1610); Corneille de Bouck (1620).

En 1612, G. Schooff avait offert pour le maitre-autel de l'église de Hoboken *une Descente de croix*, à la condition pour l'église que lui, auteur du tableau, et sa femme se-

[1] Comptes de Malines, 1575-1576.
[2] *Obituaire de Saint-Rombaut.*

Digitized by Google

raient annuellement, le jour de la kermesse, transportés en char couvert audit village, et y auraient reçu une collation ou un souper [1].

Cet artiste fut enterré en 1624, le troisième dimanche après l'Epiphanie, dans l'église des Grands Carmes à Anvers. Le *Liggere* nomme encore Guillaume Schooff, franc-maître en 1614, et François Scoof, élève de Pierre Mathys, en 1507.

M. de Busscher cite, dans ses *Recherches sur les peintres gantois du XVIe siècle*, un Philippe Schooff, élève de Pierre Pieters, qui travaillait à Gand aux préparatifs de l'entrée d'Albert et d'Isabelle.

Nous rencontrons le nom de Schooff, mais malheureusement sans le prénom essentiel, dans les catalogues de ventes de tableaux faites à Malines. Ainsi, à la vente du cabinet de M. Stevart, doyen du chapitre, tenue en 1751, nous trouvons par Schooff : *een Watergezicht van voor gestoffeert* (2 fl.); *een groot Lantschap* (5 fl. 10 s.); à la vente du secrétaire van der Linden (1756) : Schooff, deux paysages (15 s. et 1 fl. 8 s.) et une marine (5 fl.) ; à la vente de M. Pansius, 1818 : une marine, par Schooff.

Lambert de Vos ou Vossius naquit à Malines, où il prit rang parmi les associés de Saint-Luc en 1563 ; Charles Kimy, ambassadeur impérial, engagea ce peintre à son service lorsqu'il alla prendre possession du poste de Constantinople. C'est là que l'artiste réunit les croquis et les modèles pour un livre in-folio en papier turc, qu'il enlumina à l'aquarelle en 1574. Il y reproduisit les costumes des peuples orientaux, mais plus spécialement de ceux de la Turquie. Cet ouvrage, qui se distingue par la richesse du coloris et la netteté du dessin, est épais de deux doigts et relié en cuir rouge. Le titre porte :

[1] P. D. Kuyl, *Hoboken en zyn wonderdadig beeld.*

Digitized by Google

Lambertus de Vos Mechliniensis D. Caroli Kimy Cæsarei imperatoris pictor, Constantinopoli an° 1574 pingebat.

A côté de chaque figure se trouve un mot latin explicatif, tel que par exemple : Selim, imperator; grand Vizirius, etc.

Cet album repose à la bibliothèque de Brême [1].

Du nom de de Vos, nous connaissons encore Henri de Vos, admis dans le métier des peintres de Malines en 1565. Le 15 mars 1569, cet artiste, en compagnie de son épouse Catherine Maerschalk, vint déposer son testament entre les mains des échevins [2].

Jean de Vos, intitulé maître-peintre le 20 novembre 1681 [3], épousa Jeanne Marie del Campo, veuve avec quatre enfants mineurs de Norbert de Hemelaer, également peintre [4].

Il avait apposé sa signature aux manifestes du métier le 6 novembre 1679 et le 4 mars 1702 [5].

Van Mander signale un bon paysagiste malinois, nommé Nicolas Rogiers; à ce renseignement nous ne pouvons qu'ajouter, d'après les fragments du registre de Saint-Luc, que ce peintre mourut en 1534. Il avait eu pour épouse Aechte Hendrickx.

Un autre paysagiste malinois, plus habile que le premier, était Hans ou Jean Keynooghe (dont Van Mander a fait Kaynoot); il portait un surnom, résultant d'une infirmité physique, qui l'avait rendu populaire sous l'épi-

[1] Manuscrit de Smeyers. — *Mechelsch bericht.* — Conrad von Uffzubach, *Merkwardige reizen*, Ulm, 1753, in-8°.

[2] Registres aux testaments, vol. XV. *Archives de Malines.*

[3] Registres dits *Procuratoria*, vol. XVII. Idem.

[4] Registres aux adhéritances, 22 mars 1697, 4 février 1698.

[5] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 35 et 37.

Digitized by Google

thète du *Sourd* (*den Dooven*). Ce peintre avait adopté le style de Joachim Patenier, et il était vers 1550 disciple de Mathieu Cock, à Anvers.

Les Keynooghe étaient d'une bonne famille, résidant depuis longtemps à Malines, où ses membres avaient déjà rempli des fonctions publiques; mais elle était originaire de Louvain, y faisant partie du lignage d'Uten Liemingen; en conséquence, ses armoiries étaient de Liemingen avec une brisure. La branche à laquelle appartenait maître Jean, portait d'or à trois pals d'azur, au chef de gueules, chargé au franc canton d'un coq de sable, qui était la brisure [1].

Jean Keynooghe, fils de Jacques, fit son entrée dans la corporation des coloristes le 10 août 1527; depuis cette date, le maître fournit une longue carrière, puisque nous rencontrons son nom jusqu'en 1570 dans les registres aux adhéritances. Le 20 août 1570, Keynooghe fut débouté d'une action qu'il avait intentée devant le magistrat contre Jacques van Boxem [2].

Plusieurs tableaux de cet artiste furent exposés en 1557, dans le cloître du préau des Récollets :

« Betaelt Janne Keynooghe, schildere, van dat den zelven binnen den jaere LVII met diversche stucken van schilderyen in den pant te minnebroers voergestaen heeft... [3] »

Un parent de Jean, Jacques Keynooghe, se livra également à la culture de l'art. Ce peintre, qui avait été doyen de sa gilde en 1565, fut proposé comme deuxième candidat, lors des élections décanales de la jurande de Saint-Luc à Malines, en 1574 [4]. Le 20 août 1585, il se maria

[1] P. Divæus, *Opera varia scilicet rerum Lovaniensium*, etc., 1757.
[2] Résolutions du Magistrat — condamnations.
[3] Comptes de Malines, 1557-1558.
[4] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 17.

Digitized by Google

secrètement, à cause des événements politiques, à Saint-Rombaut, avec Marguerite Andries; dans la suite, son union fut solennisée par le curé.

Nous suivons les traces de Jacques dans les registres de la chambre pupillaire : le 10 septembre 1565, il fut nommé tuteur de l'enfant mineur délaissé par feu Rombaut van den Bossche, époux de Catherine Keynooghe; le 6 mai 1573, il remplit la même charge à l'égard des descendants, sous l'âge de la majorité, de Guillaume Dielkens *alias* Crabbé et de Marie Cruyts; enfin, il prit, le 16 janvier 1597, la tutelle des enfants de Florent Verhulst et d'Anne Keynooghe.

Adrien van den Houte, peintre et verrier, exécuta, en 1513, aux frais de la ville, deux vitraux, que le magistrat fit placer dans l'édifice *den Oort*, local où la commune donnait ses fêtes et recevait les personnages marquants. Dans ces fenêtres, le peintre reproduisit les armoiries de Charles-Quint [1].

En 1513-1514, la cité gratifia le monastère de Béthanie, à Malines, de deux verrières qu'elle avait confiées à maître Adrien van den Houte [2]. En 1519, il travailla aux fenêtres des palais de Charles-Quint et de Marguerite d'Autriche à Malines.

Après le verrier, nous rencontrons un autre Adrien van den Houte, fils de Pierre. Il exécuta les décorations de l'étendard du serment de la Grande Arbalète [3]. En 1562, la ville lui commanda un tableau représentant le mémorable siége de Neuss, où les Malinois s'étaient particulièrement distingués en 1475.

[1] Comptes de Malines, 1512-1513.
[2] Idem, 1513-1514.
[3] Van Melckebeke, *Aenteekeningen rakende de kruysbooggilde*, p. 74.

Digitized by Google

Voici comment les comptes communaux s'expriment à ce sujet :

« Item, betaelt Adriaene van den Houte, schilder, voort maecken van den belegge van Neussen gesteld opt stadhuyse alhier, mitsgaders van lysten te stofferene en IIII^c gouden daer toe verbesicht, LXI lib. VI st. [1]. »

Cette peinture sur toile, mesurant en hauteur 1^m,44, en largeur 2^m,73, est actuellement au musée de Malines [2].

Vers la fin du siècle, Adrien van den Houte II se transporta à Anvers, où il fut accueilli comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc, en 1582. Des documents attestent sa présence en cette dernière ville jusqu'en 1588-1589.

La dernière œuvre connue que cet artiste entreprit à Malines, fut un tableau qu'il plaça dans la tour, à l'hôtel-de-ville, en 1569-1570 :

« Betaelt Adriaen van den Houte, schildere, van seker stuck schilderye hangende in den torren by myn heeren doen maeken, VIII lib. [3].

Adrien van den Houte, fils de Pierre, avait épousé Marguerite Bernaerts; il avait un frère, Jean [4]. Or la chambre pupillaire nous indique l'existence d'un verrier JEAN VAN DEN HOUTE, tuteur des enfants de Nicolas van den Houte, le 26 mars 1545.

Maître Adrien avait été proposé pour les fonctions de trésorier de la gilde de Saint-Luc, en 1574.

Dès 1531, nous avons rencontré la mention d'un peintre sur verre de la même famille, PIERRE VAN DEN HOUTE, lequel avait un frère et une sœur mariés, Elisabeth avec Gilles

[1] Comptes de Malines, 1562-1563.
[2] *Catalogue du Musée de Malines*, 1869, n° 101.
[3] Comptes de Malines, 1569-1570.
[4] Actes du notaire Hildernisse, à Malines, 14 novembre 1575.

Digitized by Google

Baillieu, et Jean, décédé, époux de Marguerite van Tielburch [1].

Jean Ghuens ou aussi Gheens ou Geens peignit en 1528, au prix de 2 livres et 10 sous, soldés le 23 mai, un *Christ en croix*, entouré d'autres figures, pour la salle de la *Vierschaer* [2].

« Item, betaelt Janne Gheens voor eenen crucifixe metten oordeele gemaeckt staende inde Vierschaere, II lib. x s. (xxiii may). »

En 1533-1534, le même individu fournit les patrons ou les modèles pour les joyaux, qui devaient être distribués en prix, lors du grand tir qu'offrait la ville en cette année; à cette occasion il peignit également plusieurs enseignes [3]. Ce personnage est, sans doute, le même que le peintre qui ratifia devant les autorités communales, le 2 août 1561, l'acte de dernière volonté qu'il avait dicté avec sa femme, Marguerite Backers, au notaire Corneille Coels, le 31 juillet précédent.

Après cet artiste, nous rencontrons un Jacques Ghuens, peintre, en 1558 [4]; puis, vers la fin du XVIe siècle, un autre peintre, Jean Ghuens, surnommé *Prins*, né à Malines en 1557.

Ce dernier avait un talent remarquable, dont il nous a laissé un spécimen au musée de Malines [5]. Ce tableau mesure 1^m,70 de haut sur 2^m,35 de large; il est peint sur toile et représente *la ville de Lierre assiégée et délivrée par les Malinois en* 1595. On trouve dans cette composition la vue à vol d'oiseau de la place assiégée. Au premier

[1] Adhéritances, 2 août 1531.
[2] Comptes de Malines, 1527-1528.
[3] Idem, 1533-1534.
[4] *Indicateur chronologique. Archives de Malines*, 1558.
[5] *Catalogue du Musée*, 1869, n° 45.

Digitized by Google

plan, devant les murs, sont groupés les hommes d'armes de Malines. Parmi ceux-ci l'on reconnaît les portraits de Nicolas et de Jean van der Laen, respectivement chefs-hommes des gildes de la Vieille Arbalète et l'Arc. Quatre autres personnages, placés en évidence, sont les commandants des serments : Jean de Wachtendonck, chef-homme de la jeune Arbalète; Charles de Bouvekercke, chef-homme des arquebusiers; Lancelot de Gottignies, chef-homme des escrimeurs, et Pierre Neeffs *alias* van Laken, doyen de la même gilde des escrimeurs ou hallebardiers, qui fut l'un des premiers à pénétrer dans la ville [1]. Dans la perspective, de l'autre côté de la cité, sont dépeintes les forces anversoises. Les assiégeants réunis entrent dans la ville par la porte dite *Lisperpoorte*, tandis que l'ennemi se sauve par la porte de Louvain. Un chronogramme est écrit sous la composition. L'arrangement de ce tableau est très-naturel; on dirait que le peintre a saisi son sujet sur le fait; le coloris est franc sans être cru, et les figures sont délicatement touchées. L'aspect général est agréable et d'une tonalité variée. L'œuvre dont il s'agit a été reproduite par le burin de Boschere.

Les comptes de Malines nous éclairent sur le prix de cette production, qui fut commandée par le magistrat, un an après le siége.

« Betaelt Jan Ghuens van geschildert ende geconterfeyt te hebben die stadt van Liere met domliggende landouwen, ende het victorieuse innemen der selver by die van Antwerpen en Mechelen, die dien selven morgenstont by de rebellen van Syne Maj^t geweldichlyck innegenomen was, XLII lib. [2] »

« Betaelt Janne Ghuens, schilder, van geschildert te

[1] *Archives de Malines. Indicateur chronologique*, a° 1652, 3 octobre.
[2] Comptes de Malines, 1595-1596.

Digitized by Google

hebben de leste ende pitafel (le cadre et l'inscription) van het conterfetsel van dinnemen van Liere, XI p. »

« Betaelt Maurus Moreels van gelevert te hebben aen voorsc. Jan Ghuens geslaeghen gout, volgende syn billet, VI p. XII s. [1]

L'artiste travailla donc à sa production pendant le courant de l'année 1596 et pendant une partie de 1597.

En 1596, notre peintre fit pour la ville une carte stratégique des environs de Malines ; il y avait indiqué les positions des divers forts et fortins avoisinants. Ce dessin lui valut 24 sous [2].

En 1589-1590, il avait dressé sur une grande carte un plan topographique de Malines [3].

Jean Ghuens prépara toutes les décorations pour le service funèbre, célébré dans l'église métropolitaine de Malines, en mémoire de Philippe II; il peignit les armoiries et l'épitaphe, dora le haume, le glaive et la couronne, et fit exécuter, sous ses ordres, les autres pièces nécessaires à la cérémonie. Il toucha pour ses peines la somme ronde de 168 livres [4].

Le 7 février 1601, Jean Ghuens, dit Prins, comparut devant le magistrat pour témoigner dans un procès de sorcellerie intentée à Anne Deckers. Le peintre déclara connaître l'accusée et avoir vu qu'elle faisait des signes cabalistiques et des attouchements équivoques sur un enfant de Ghuens, dans la maison de celui-ci.

En 1609-1610, maître Jean fut appelé à retoucher certain vieux tableau, représentant le Parlement présidé par feu le duc de Bourgogne. Nous supposons que cette be-

[1] Comptes de Malines, 1596-1597.
[2] Idem, 1595-1596.
[3] Idem.
[4] Idem, 1598-1599.

Digitized by Google

sogne, qui valut au restaurateur 7 livres, se rapportait au tableau peint autrefois par Jean Schooff [1].

En 1612, cet artiste recommandable prêta son talent à dorer six gâteaux, pièces de parade pour figurer au festin que la commune offrait pour l'entrée du comte de Vaudemont et de M. Ceurvorst, le 1er août 1612 [2].

Enfin le dernier ouvrage que nous ayons découvert de J. Ghuens, sont deux plans ou modèles qu'il peignit pour la châsse de Saint-Rombaut en 1617, à raison de dix-huit livres [3].

Jean Ghuens, *alias* Prins, avait épousé à Saint-Rombaut, le 1er janvier 1579, Marie de Mayere ou de Meyere. De cette union naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels Baudouin, peintre à son tour.

Outre les ouvrages que nous avons cités de cet artiste, nous savons encore qu'il travailla en 1594 à la décoration des jardins et de la façade de l'hôtel de la Grande-Arbalète, lors de l'entrée d'Ernest d'Autriche.

Jean Ghuens travailla aussi pour l'église de Saint-Rombaut. Bien que la plupart de ces travaux soient sans importance, les comptes de la fabrique nous apprennent qu'il n'en avait pas moins sous la main des ouvrages artistiques; ainsi en 1595, il copia un grand vitrail placé près de l'autel de Sainte-Anne; son esquisse fut envoyée à Bruxelles aux administrateurs des finances, pour que ceux-ci pussent juger de l'état de délabrement de la verrière et la fassent restaurer. Ce modèle lui valut XII florins. La même année, il peignit la croix et l'enseigne du tronc du carême, revêtit de couleurs toutes les portes et les fenêtres derrière le chœur, et il mit sur les premières les « inscriptions voulues. »

[1] Comptes de Malines, 1609-1610. Voir ci-dessus, p. 259.
[2] Idem, 1612-1613.
[3] Idem, 1616-1617.
[4] Van Melckebeke, *Aenteekeningen rakende de kruysbooggilde*, p. 84, 85.

Digitized by Google

Le 21 mai 1618, Jean Ghuens et Marie de Maeyere obtinrent l'autorisation de pouvoir user d'une somme d'argent provenant d'une rente remboursée, propriété de leurs enfants, à charge d'hypothéquer une maison de la mère, à Anvers. Cette somme devait servir à élever les dits enfants, tant que leur père travaillerait aux tableaux qu'il avait entrepris pour le marquis de Varenbon, et pour lesquels ce seigneur avait promis de payer, mais après livraison seulement, cinquante-deux couronnes d'or [1].

Baudouin Ghuens, fils du précédent et de Marie de Mayere, fut baptisé à Saint-Rombaut, le 15 avril 1599; il épousa dans cette église le 7 septembre 1637 Anne Smeulders, qui décéda dans la même paroisse le 22 novembre 1644; l'année suivante, il y convola en nouvelles noces, le 20 février 1645, avec Elisabeth Gooris.

Baudouin Ghuens était peintre : ainsi le déclarent les *Livres aux sections*, lorsqu'ils parlent d'une maison, sa propriété, située dans la rue des Bateaux, du côté de la rue du Brul. C'est dans cette habitation qu'il mourut fort âgé, puisqu'il signa encore la requête de son métier en 1679. Ghuens y avait perdu deux filles, qui figurent dans l'obituaire de Saint-Rombaut.

Le nom de Ghuens ou de Geens était connu de longue date parmi les artistes d'Anvers, car Rombaut Geens y passa franc-maître en 1483, et son fils Rombaut obtint le même grade en 1512 [2].

Baudouin Ghuens semble avoir joui d'une certaine réputation pour le talent qu'il avait de peindre et de poser les cadrans solaires. Deux fois les comptes communaux mentionnent Ghuens dans cette spécialité. En 1669, il fit deux cadrans solaires, l'un au-dessus des accises à l'hôtel-de-

[1] Chambre pupillaire, 21 mai 1618.
[2] Rombauts et Valerius, *Le Liggere d'Anvers*.

Digitized by Google

ville; l'autre au-dessus du corps-de-garde, à la Halle; ce dernier existe encore.

En 1672-1673, il reçut 6 florins pour avoir entrepris l'exécution d'un cadran au marché aux Grains. Celui-ci n'a disparu que depuis une année.

Paul Tuback était un peintre estimé à Malines, au commencement du XVIe siècle. En 1513 il se rendit au palais de Madame Marguerite, douairière de Savoye, et y peignit pour la pieuse princesse un hermitage, « de hermytoff int hoff van Mevrouw van Savoyen [1]. » En 1518-1519, il s'occupa de divers travaux décoratifs dans la même résidence, en compagnie de Jean van Battel, comme nous l'avons vu lorsque nous parlâmes de ce dernier maître.

Tuback était le protégé spécial de la gouvernante, car elle l'appela encore dans son hôtel en 1520-1521, pour y exécuter plusieurs tableaux [2].

Quelques années plus tard, Marguerite rappela l'artiste et lui confia les peintures qu'elle désirait pour son appartement privé [3].

Après ces travaux pleinement réussis, Marguerite d'Autriche résolut d'attacher plus particulièrement son peintre favori à sa personne; elle lui donna donc une place parmi ses archers, à la condition, bien entendue, que l'artiste n'abandonnerait point le pinceau pour l'arc. Lorsque Marguerite eut accueilli, en 1522, dans sa demeure les enfants de Christian de Danemarck, elle fit préparer des quartiers spéciaux pour ses infortunés petits-neveux et petites-nièces. La princesse s'attachait à rendre le séjour de la cour le plus agréable possible aux exilés et c'est dans ce but qu'elle chargea, en 1529, Paul Tuback d'embellir les appartements du prince de Danemarck :

[1] Comptes de Malines, 1512-1513.
[2] Idem, 1520-1521.
[3] Idem, 1527-1528.

Digitized by Google

« Item betaelt Pauwels Tuback, hertsier van mevrouwe van Savoeyen, van diversche schilderyen gemaect int hoff ende aen de galerye van den prins van Denemercken. By advise van de hoofmeesters voer stofferene en dachhueren, III lib. V s. IX d. [1] »

Paul l'Archer, « *Pauwels den archier,* » comme dans la suite disent les comptes communaux, eut, en 1530, la pénible mission de coopérer aux décorations funèbres nécessaires pour les obsèques de sa royale bienfaitrice; il peignit en couleur de deuil les bails ou le grillage qui entourait le catafalque [2].

Que devint Tuback après le trépas de Marguerite? déposa-t-il sa palette sur la tombe de la gouvernante, pour se vouer entièrement au service militaire qu'elle lui avait assigné? Nous ne pourrions le dire; mais toujours est-il que le peintre disparaît des comptes communaux, tandis que l'archer s'y montre encore pour une dernière fois. En 1533-1534, la ville donnait un grand concours de tir; Paul l'Archer parcourut le Hainaut, l'Artois, le Namurois, le Limbourg et le Luxembourg, pour porter les invitations à la fête :

« Item, betaelt Pauwels den Schildere oft archier van dat hy gereist is geweest in Henegouwe, Arthoes, Namen, Limborch en Lutzenborch, om hemlieden te insinueren van de voerscrevene spelene [3]. »

Paul Tuback avait été reçu franc-maître dans l'art à Malines, l'an 1510. Le 15 janvier 1528, il se trouvait veuf de Catherine, qui lui avait donné une fille unique, Madeleine. Les tuteurs de l'orpheline étaient Wouter Tuback, grand-oncle de l'enfant, et Jean van Cappenberghe, sculpteur [4].

[1] Comptes de Malines, 1529-1530.
[2] Idem, 1530-1531.
[3] Idem, 1533-1534.
[4] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Vers la même époque vivait à Malines un verrier, Pierre van Houthem, lequel plaça, en 1526, dans le transept sud de l'église de Saint-Rombaut, le grand vitrail que Messieurs du Parlement avaient donné et sur lequel était représentées la famille et la descendance de Charles-Quint [1]. Dans le tympan de ce vitrail, enlevé au XVIIIe siècle, était figuré le Jugement dernier.

L'article des comptes que nous consultons ici est fort vague, il ne nous apprend point si Pierre van Houthem était l'auteur de la verrière ou s'il ne fit que la dresser entre les meneaux. Sa besogne lui rapporta xxxv escalins.

Grégoire Wellemans exécuta en 1530-1531 un tableau, figurant *le Couronnement de l'empereur Charles-Quint* [2]. Nous ignorons si cet artiste se rattachait à la famille de robe de ce nom qui florissait alors à Malines.

Renier de Keyser apporta des restaurations au tableau qui se trouvait sur la cheminée de la salle de la *Dekenye*, en 1548-1549 [3].

Dans les registres aux adhéritances de 1545, il est parlé de « Renier den schildere, » que nous croyons pouvoir assimiler à Renier de Keyser.

Renier le peintre fut chargé, par les poissoniers en 1545, de préparer quelques décorations pour la procession pascale [4].

Renier eut un fils, nommé Martin, qui devint franc-maître dans la gilde anversoise en 1557; le 4 juillet 1561, il y obtint le droit de bourgeoisie. En 1571, cet artiste exécuta une *Ascension*, en grisaille, pour l'église de Saint-Jacques, ainsi qu'un patron de la tour de ce temple [5].

[1] Comptes de Malines, 1525-1526.
[2] Idem, 1530-1531.
[3] Idem, 1548-1549.
[4] Comptes de la corporation des poissoniers. Payé II escalins I denier.
[5] Rombauts et Valerius, *Le Liggere d'Anvers*.

Digitized by Google

Jean Muyl, connu comme peintre depuis 1523, 1527 et 1530 [1], travailla aux ordres de l'administration communale en 1541-1542, lorsqu'il esquissa l'image de saint Martin sur une toile, à raison de 5 sous [2].

Pendant deux années consécutives, il employa son pinceau à décorer le local aux fêtes « *den Oort;* » la première année, il toucha II livres XIII sous VI deniers; la seconde, XIIII livres et XVII sous [3].

Mathieu Grymaers enlumina les têtes des apôtres, les faces des démons et retoucha les vêtements de sainte Madeleine, avant la sortie de l'*Ommegang* de 1547 [4]. Il travailla avec Gérard Schooff, en 1550, pendant quatre-vingt-un jours, à la préparation des fêtes processionnelles [5].

Un enlumineur, Gilbert Vlam, abandonna Malines en 1565; il transporta le siége de son séjour à Delft et paya IX livres pour droit d'issue [6]. Il était de la gilde de Saint-Luc depuis 1543.

Pierre Lamberts ou Lambrechts, peintre, demeura veuf de Catherine Verhaghen avec trois mineurs. Le 24 mars 1549, ses patrons et ses modèles furent évalués devant les maîtres des pupilles à la somme de 150 florins.

Pierre Lamberts eut un fils, Nicaise Lamberts, lequel ayant quitté Malines, fut reçu franc-maître peintre à Anvers en 1589, et bourgeois de la commune le 2 juin de la même année. Cet artiste avait admis dans son atelier

[1] Adhéritances.
[2] Comptes de Malines, 1541-1542.
[3] Idem, 1543-1544; 1544-1545.
[4] Idem, 1546-1547.
[5] Idem, 1549-1550.
[6] Idem, 1565-1566.

Digitized by Google

comme apprentis : Maximilien Gobbaert (1594), Jean Vervoort (1605), et Jean Wichters (1607) [1].

Il fut enterré dans l'église des Dominicains, à Anvers, où une pierre tumulaire rappelait sa mémoire [2] :

NICASIUS LAMBERTS OBIIT MDC...
ET UXOR EJUS CLARA MOREELS
OBIIT MDC... FILIUS EJUS
JACOBUS LAMBERTS OBIIT
MDCXII PRIMO DECEMBRIS
ÆTATIS SUÆ XXI.

Déjà en 1538, le 4 février, un Michel Lambrechts avait été immatriculé, soit comme peintre, soit comme sculpteur, dans la jurande malinoise.

En 1532, prit rang dans la phalange artistique placée sous le patronage de Saint-Luc, Jérôme Truyts, lequel mourut un 10 avril avant Pâques.

D'après les registres pupillaires, un Jean Truyts, décédé avant le 27 septembre 1553, avait épousé Gertrude Ghuens, de la famille des peintres de ce nom.

Nous trouvons un autre Jean Truyts, peintre, dans l'acte échevinal du 5 octobre 1567, déjà mentionné et par lequel la veuve et les héritiers de Félix van Kessel, brocanteur, s'engageaient à payer diverses sommes, dont ledit Félix, leur époux et père respectif, était débiteur pour achat de tableaux faits à Jean Vinckboons et à Michel van Trille. De cette pièce il résulte que Jean Truyts avait encore à recevoir XII florins Carolus X sous; Jean Mylemans, VI florins Carolus, et Jean Stryen, XII florins de la même monnaie XVII sous.

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

[2] *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. V, page 155.

Digitized by Google

D'après les comptes paroissiaux de l'église de Saint-Jean à Malines, Jean Truyts reçut en 1588 la somme de IV florins XX sous, pour avoir peint le maître-autel et les colonnes du rétable.

Pour faire la recette de la dette de van Kessel, les artistes avaient constitués un confrère, SERVAIS BOOSMANS ou BOESEMANS [1], lequel était âgé de trente-cinq ans le 4 octobre 1558.

En 1588, l'on rencontre un peintre nommé JEAN DEN DUYTS [2]; or, ce surnom se rapporte à notre Truyts, lequel est désigné dans les livres pupillaires, à la date du 30 octobre 1596, sous la double désignation de Jean Truyts *alias* den Duytsch, époux décédé de Catherine van Balen. Ce sobriquet (l'Allemand) ne trouvait-il point son origine dans un séjour ou un voyage que le peintre aurait fait outre Rhin ?

Quant à JEAN STRYEN OU SRAYEN, nous n'avons pu sur son compte recueillir d'autre document que celui qui précède. Cependant il avait aussi un frère, GRÉGOIRE SRAYEN, qui pratiquait comme lui la peinture. Ce dernier avait été marié à Claire Reygers, dont il eut quatre descendants. Après la mort de Grégoire, son frère Jean fut appelé à remplir les fonctions de tuteur de ses neveux; cette nomination eut lieu le 1er décembre 1567 [3].

JEAN MYLEMANS, l'un des créanciers de van Kessel, demeura veuf avec cinq enfants, dont deux mineurs, dès le 12 octobre 1558. Sa femme avait nom Madeleine Scheppers; nous rencontrerons dans la suite des membres de

[1] *Archives de Malines*. Inventaire des papiers, art. *Beaux-Arts*.
[2] Idem. *Indicateur chronologique*.
[3] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

cette dernière famille dans les fastes des arts. Son fils aîné s'appelait Jean [1].

Henri van Orssele, dit aussi van Urssele ou Ussele, appliqua des couleurs et des métaux sur diverses coupes, sur des sceptres et sur la croix de Saint-Rombaut, tous objets préparés en vue de la procession de 1561 [2]. Les registres de la *Poorterye* signalent un peintre de cette famille, qui acquit le droit de cité à Malines le 28 avril 1525; c'était Godefroid van Orssele :

« Godevaert van Ussele, schilder, filius quondam Johannis, van Lonnen es porter, testes nec plegium indiquit, xxviii aprilis xv^c xxv. »

Les van Orssele acquirent dans la suite une position relativement importante dans la ville comme famille patricienne.

Quand la ville de Malines se disposait à célébrer la venue de Philippe II, son nouveau souverain, en 1549, elle mit à contribution les talents de ses citoyens pour la décoration des rues que traverserait le monarque. Sébastien Wisschavens, peintre, passa alors trente-huit jours à esquisser les arcs de triomphe par lesquels devait passer le cortége royal [3]. Il avait été inscrit dans la gilde de Saint-Luc le 18 octobre 1530, et il décéda à Malines dans le courant du même siècle, un 18 février. Cet artiste appartenait à une bonne et ancienne famille bourgeoise, qui produisit un excellent sculpteur et le célèbre Jésuite Corneille Wisschavens.

Parmi les peintres qui s'occupèrent de l'*Ommegang* de 1561, les comptes communaux nomment Chrétien de

[1] Chambre pupillaire.
[2] Comptes de Malines, 1560-1561.
[3] Idem, 1548-1549.

Digitized by Google

Bruyne, qui enlumina une trompette, une bannière, l'étendard du Sauveur, la robe de Saint-Libert, et qui fournit les modèles des apôtres, dont les vêtements coloriés étaient relevés d'argent et d'or fin; il procura aussi des chaperons d'une « forme antique [1]. »

En 1571-1572, il partagea avec Raphaël Coxie trente-six cruches de vin, que la commune leur octroya comme gratification pour le tableau qu'ils avaient achevé pour la salle de la *Dekenye*.

Lors du jubilé de 1576, maître Chrétien dessina les armoiries pontificales et le blason malinois sur 146 demi-feuilles de papier, que le magistrat envoya, en manière d'annonce de la solennité ou d'invitation, dans les villes avec lesquelles il était en relation [2].

Michel de Bruyne devint membre du métier des peintres en 1518. Au mois d'octobre 1572, le peintre, alors très-âgé, fut victime du pillage des troupes du duc d'Albe. La corporation avait caché dans la maison de Michel, rue de Sainte-Catherine, divers objets de prix, qui n'échappèrent point à la fureur des soldats. Azevedo nous a conservé l'inventaire des pièces qui disparurent dans cette circonstance; il y avait une chape, une aube, un surplis, le drap mortuaire du métier, trois livres en argent, et six florins que Jean Fermans aurait dû employer à payer la cire [3].

L'artiste survécut à ces dévastations, car la corporation proposa son nom pour les proviseurs à élire en 1574 [4].

Les registres aux confiscations, faites à Malines depuis

[1] Comptes de Malines, 1560-1561.
[2] Idem, 1575-1576.
[3] *Cronycke van Mechelen*, t. IV, p. 314.
[4] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 17.

Digitized by Google

1570 jusqu'à 1573, mentionnent Cyprien de Bruyne, peintre, lequel avait une rente hypothéquée sur la maison confisquée de Gaspar Rutz [1].

Nous trouvons dans les registres de la chambre pupillaire, à la date du 22 janvier 1621, la mention d'un jeune peintre, Jean de Bruyne, âgé alors de vingt ans. Il était fils de Jean, chirurgien de la compagnie des Indes, et de Claire Verdonck. Cet artiste avait fait ses quatre années d'apprentissage, d'abord chez Josse Stevaert, puis chez Jean van Recht, enfin chez Hans Verbeke.

Nous citerons encore Jean de Bruyne, peintre en 1503, qui est sans doute le même que celui qui, en 1479, occupait les fonctions de juré du métier [2].

Jean van Thielt, inscrit dans le métier le 18 août 1556, se transporta à Bois-le-Duc dans le courant de la même année et solda à Malines VI livres pour droit d'issue [3].

Jean Maes, peintre, quittant Malines pour aller à Anvers, paya XX sous de droit d'issue en 1566-1567 [4]. Lorsque Maes abandonna Malines, il était veuf avec trois enfants. Sa femme avait nom Agnès Ghysmans, et Martin van Valckenborgh avait été désigné en chambre pupillaire comme tuteur du côté paternel des orphelins, le 17 décembre 1561.

Jean Maes, qui faisait partie de la nation des peintres depuis 1553, n'avait point abandonné sa ville natale sans raison; il se doutait, probablement, des poursuites qui l'attendaient du chef d'hérésie ou de rébellion; aussi

[1] *Archives de l'État*, n° 19143.
[2] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 8.
[3] Comptes de Malines, 1556-1557.
[4] Idem, 1566-1567.

Digitized by Google

eut-il soin d'emporter ou d'aliéner ce qu'il avait, si bien que lorsque les commissaires du duc d'Albe vinrent pour saisir, en 1568, le mobilier du prévenu, ils ne lui trouvèrent ni meubles ni immeubles [1].

La même chose arriva à ces officiers quand ils poursuivirent, à cette époque, un autre peintre inculpé, Georges van Munster; ce dernier avait pris la même précaution que Jean Maes et il se retira à Anvers, payant avant de partir de Malines xxxv sous [2].

Bernard Poudoye *alias* Korff, peintre, fils de feu Gilles, en son temps maître d'écriture, embrassa également les idées révolutionnaires du jour, mais les commissaires ne lui trouvèrent aucun bien et il parvint à sauver sa personne.

Antoine Biesselinckx, qui tenait déjà le pinceau en 1558 [3], peintura une image du Sauveur, taillée par sa main, et deux statuettes, à l'occasion de la profession de la fille de M. le commissaire Ringoult [4]. Cette annotation prouve que Biesselinckx s'occupait aussi de sculpture.

Louis Janssens, admis dans la corporation des peintres le 12 février 1571, fut proposé comme proviseur lors des élections de la jurande en 1574. L'an 1595, il reçut de la caisse communale xl lives x sous, parce qu'il avait colorié et doré la figure en bois du Christ en croix, qui venait d'être érigé sur le pont de la Fontaine [5]. Dans l'article relatif aux sculpteurs, nous reviendrons sur cette œuvre, dont Jean van Doorne sculpta le modèle et que Jean Cauthals coula en cuivre. Ignorant jusqu'ici si le peintre

[1] Registres aux confiscations exercées à Malines, 1567-1570. *Archives de l'État*, n° 19141.

[2] Comptes de Malines, 1566-1567.

[3] *Indicateur chronologique. Archives de Malines.*

[4] Comptes de Malines, 1570-1571.

[5] Idem., 1594-1595.

Digitized by Google

Daniel Janssens avait quelque parenté avec le personnage dont il s'agit ici, nous réserverons pour le chapitre suivant la biographie de cet artiste.

Nous voyons dans le *Liggere* anversois, qu'en 1559 un Louis Janssens étudiait la peinture sous la direction de Guillaume van Cleve.

Il fut payé, en 1567-1568, pour cause non spécifiée, une somme de 7 livres, par le trésorier communal, à Jacques Verborcht ou van der Borcht, peintre, qui avait occupé, en 1562, les fonctions décanales dans la gilde. Jacques était le père de Pierre van der Borcht, qui dessina pour le jubilé les armoiries du pape, celles du roi, du cardinal de Granvelle et de Malines, le tout au prix de 30 sous [1]. Pierre passa à Anvers, s'enrôla dans la corporation de Saint-Luc, fut accepté comme maître en 1580, devint bourgeois de la ville le 1er juillet 1597, et parvint aux fonctions de doyen du serment en 1591 et en 1592.

Paul van der Borcht ou Verborcht, aussi fils de Jacques, franc-maître en 1589, pratiquait la peinture et obtint le droit de cité à Anvers, le même jour que son frère Pierre [2].

Mathieu van Oultre, peintre, sur lequel nous reviendrons plus loin, travailla aux ordres de la ville en 1577, quand il dora un encadrement destiné à être appliqué sur la châsse de Saint-Rombaut [3]. En 1579-1580, il fournit avec Jean de Leeuw, époux de Catherine Leliebooms, morte à Cologne en 1582, l'étoffe pour deux nouveaux étendards, qu'ils peignirent ensemble [4]. Un Jacques de

[1] Comptes de Malines, 1575-1576.

[2] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers*.

[3] Comptes de Malines, 1577-1578.

[4] Idem, 1579-1580, et Chambre pupillaire, 1597. Ces époux eurent quatre enfants : Gaspar, Melchior, Baltazar et Susanne.

Digitized by Google

Leeuw était membre de la corporation artistique en 1588 [1], en même temps que François de Leeuw; enfin, Antoine de Leeuw prit rang dans la gilde en 1515; Antoine fut aussi admis dans le serment d'Anvers en 1509, en qualité d'imprimeur [2]. Celui-ci était père de François qui précède, peintre sur toile, franc-maître à Anvers en 1590, bourgeois de cette ville le 22 juin 1607. En 1609, il avait pour élève Josse Batens [3].

En 1589-1590, deux peintres malinois abandonnèrent leur ville natale; c'étaient François Ysermans et Jean Haecx. Le premier, dans ces circonstances, paya un droit d'issue de 1 livre XVI sous; le second ne paya que 1 livre. L'un et l'autre allèrent se fixer à Anvers [4].

L'année même de son départ, en 1589, François Ysermans fut inscrit à Anvers comme franc-maître; le 27 février 1598, il commença à jouir du privilége de la bourgeoisie. Ysermans est qualifié de peintre sur toile et en bâtiments; dans cette profession, il reçut un élève en 1611, Jacques Sarnoels. Notre artiste mourut en 1614, car c'est en cette année que fut soldée sa dette funéraire. Certain Pierre Ysermans gagna la franche maîtrise à Anvers en 1604 [5].

En 1642 vivait encore à Malines un peintre nommé Nicolas Ysermans [6]; il avait étudié l'art à Anvers, où, en 1609, il était en apprentissage chez Pierre Novile.

La famille Haecx ou Hack fournit également plusieurs artistes : Adam Hack *alias* Scrayers, peintre, demeurait

[1] *Indicateur chronologique. Archives de Malines.*
[2] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*
[3] Idem, idem.
[4] Comptes de Malines, 1589-1590.
[5] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*
[6] Adhéritances, 1er août 1642.

Digitized by Google

en 1568 dans la rue Sainte-Catherine, non loin de la porte de ce nom, dans l'habitation qu'avait abandonné depuis le 6 août le peintre Jean de Smet, convaincu d'hérésie et chez lequel la justice avait fait une descente. Hack payait à son propriétaire un loyer annuel de 25 livres [1]. Jean de Smet, qui exerçait la peinture dès avant 1539 [2] et qui, en 1551-52, était trésorier du métier, avait pris la fuite en temps; avant de quitter il s'était défait de son mobilier, mais après son décès sa maison fut restituée à sa veuve, en vertu d'une lettre du gouverneur datée du dernier jour d'août 1574 [3]. Pendant que la propriété de De Smet était sous séquestre, le commissaire continua à la louer, la première année pour xxi livres à A. Hacx.

Adam Haecx était, dès le 9 mai 1554, veuf d'Antonine Tserneels, dont il avait trois enfants mineurs à cette date et dont Jean Haecx soigna les intérêts comme tuteur [4].

Dans la suite, maître Adam se remaria; mais sa seconde union avec Madeleine Peeters, *alias* Wagemans, fut de courte durée, car le 26 septembre 1569, il demeura veuf avec un fils unique. Haecx lui-même mourut au mois de juillet 1570 [5].

Josse Haeck, peintre, franc-maître à Anvers, fils de Josse, avait pour épouse, en 1623, Madeleine Swinters; il vivait encore en 1625 [6]. Quant à Jean Haeck qui précède, il entra comme maître en peinture dans la gilde d'Anvers en 1591.

Mathieu van Oultre s'occupait, en 1583, à décorer d'or, d'argent et de couleurs une nouvelle bannière comman-

[1] Registres aux confiscations, n° 19142.
[2] Adhéritances, 12 novembre 1539.
[3] Registres aux confiscations, n° 19145.
[4] Chambre pupillaire.
[5] Adhéritances.
[6] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

dée par la cité [1]. Michel Coxie le chargea, en 1586, de préparer la toile pour le tableau qu'il comptait exécuter pour la ville, en mémoire de la réconciliation du Magistrat avec le roi d'Espagne [2].

Van Oultre avait été admis à la pratique libre de son art à Malines en dehors des conditions ordinaires, car la chambre de police autorisa, le 3 juin 1569, les doyens du métier à admettre Mathieu comme franc-maître, sans que pour cela les règlements fussent changés, bien que le récipiendaire se présentat dans des circonstances anormales, mais non désignées. En 1590 il acquit la même franchise dans la gilde anversoise [3].

Mathieu van Oultre avait épousé Barbe Robyns, veuve de Corneille de Poortere [4]. Cette femme avait un fils mineur, dont son futur époux fut nommé tuteur le 16 septembre 1569 [5].

Mathieu était fils de Michel et de Barbe Buys, lesquels testèrent à Malines le 9 juin 1545.

Ludolphe van den Bossche vivait à Malines dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il exécuta à la demande de la ville certain tableau, qui devait figurer sur la cheminée dans la salle de la *Dekenye;* il apporta des retouches à une toile qui représentait *la destruction de Malines* [6], et il fit d'autres restaurations : le tout porté en compte dans l'exercice de 1585-1586.

En 1589-1590, le trésorier de la ville lui paya v livres IX sous, parce qu'il avait peint une niche et le blason

[1] Comptes de Malines, 1585.
[2] Idem, 1586-1587.
[3] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*
[4] Chambre pupillaire, 22 avril 1578.
[5] Idem.
[6] Ce tableau pourrait être la toile exposée au Musée de Malines, sous le numéro 191 : l'*Explosion de la poudrière dite Zantpoort*, en 1546.

Digitized by Google

de Malines, sur la façade de la porte Supérieure; cette niche renfermait une image de la Sainte-Vierge. Les cavalcades de 1596 et de 1597 furent organisées par ses soins et à ces occasions il répara les pièces qui avaient précédemment souffert [1].

D'après les comptes de l'église métropolitaine des années 1585 et 1593, maître Ludolphe fut employé, à plusieurs reprises, par l'administration de la fabrique, mais le genre de travaux qu'il y entreprit n'avait en général aucun caractère artistique, cependant il polychroma la statue de Sainte-Marie-Madeleine, placée sur l'autel sous le jubé. Il reçut de ce chef 2 florins en 1593.

Lorsque la ville fit orner les rues pour l'entrée d'Albert et d'Isabelle, célébrée le 5 décembre 1599, Ludolphe exécuta pour ces décorations quatre figures sur toile, représentant : *Equitas, Fiducia, Diffidentia et Discordia.*

Le nom de van den Bossche n'était pas étranger à l'art, puisque dès le 4 octobre 1558 un peintre, Rombaut van den Bossche, avait acheté à Amsterdam de la couleur bleue qui était falsifiée [2].

Ludolphe van den Bossche eut deux femmes; la première, Anne van Vlessentops, morte vers 1627, lui donna plusieurs enfants : Anne, qui épousa Jean Meys; Cécile, épouse de Pierre Busson; Jean et Pierre, dont nous parlerons plus loin [3]. Il se maria ensuite avec Anne van Hove, décédée sans postérité avant le 20 février 1636 [4].

Ludolphe, avec son fils Pierre, figurent dans la requête que présentèrent les peintres aux autorités communales

[1] Comptes de Malines, 1595-1596; 1596-1597.
[2] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 15.
[3] Chambre pupillaire, 12 juillet 1628, et adhéritances, 22 octobre 1627.
[4] Chambre pupillaire, 20 février 1636.

Digitized by Google

en 1619; le père apparaît dans cet acte en qualité d'*ouderman* de la gilde [1].

Pierre van den Bossche ne nous est point connu par ses œuvres. Il expira en 1632, dans la paroisse de Notre-Dame au-delà de la Dyle, où son service funèbre fut célébré le 3 juin :

« 1632. Een tenne candelaers uuytvaert gehouden den » 3 juny voer Peeter van den Bos ende is begraven met » het pellen van de schilders [2]. »

Il avait été uni par le mariage à Catherine Bogaerts, morte 13 avril 1639. De ce ménage naquirent : Pierre; Elisabeth, épouse de Melchior de Keyser; Marie, épouse de Jean-Baptiste de Keyser; Anne; Marguerite, béguine; et Charles, époux d'Elisabeth de Wolff [3].

Jean van den Bossche, aussi fils de Ludolphe, était en 1614 doyen du métier des peintres. Il avait contracté mariage avec Anne van Calster, d'une famille d'artistes, qui lui survécut avec trois enfants mineurs; ceci résulte du passage de la chambre pupillaire, déjà invoqué (12 juillet 1628).

Le 27 juin 1606, Jean van Paffenrode, secrétaire de Malines, inspecta entre autres objets d'art, « empaquetés » sur la requête du Sr Antonio de Jauregni, veedor du » commerce de ces pays pour Sa Majesté, avant d'être en- » voyés à Fernando Guerra, marchand espaignol, demeu- » rant à Lisbonne, xxxxii pièches de peinctures d'alabeystre » blancs dorées par Jehan van den Bossche. »

Charles van den Bossche est aussi un des signataires de

[1] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 29.
[2] Obituaire de Notre-Dame.
[3] Chambre pupillaire, 13 janvier 1640.

Digitized by Google

la requête de 1619; il était fils de Pierre. Charles mourut avant le 18 mars 1632; il avait une fille Elisabeth survivante, âgée alors de onze années [1]. Dès le 15 janvier, son épouse Elisabeth de Wolff avait suivi son mari dans la tombe [2].

Enfin Jacques van den Bossche remplissait, en 1626, la charge décanale dans la corporation des artistes. Nous ne savons à qui il faut rattacher ce personnage.

Barthélemi van Coninxloo appartenait à une race vouée à l'art et connue autant à Malines qu'à Bruxelles et à Anvers. Nous ne rechercherons point ici quel est le berceau véritable des Coninxloo; il nous suffira d'établir que Barthélemi peut à bon droit être assimilé aux maîtres malinois, puisque c'est à Malines qu'il se forma et qu'il travailla durant toute sa carrière.

Une déclaration, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, atteste que cet artiste était âgé de cinquante ans le 19 février 1599. Il fit son entrée dans la corporation malinoise le 27 décembre 1577, et il mourut à Malines dans la paroisse de Sainte-Catherine, le 23 septembre 1620. Notons cependant que, d'après la copie du registre aux immatriculations à la gilde de Saint-Luc, ce personnage serait décédé le 3 février 1625. Entre ces deux sources, nous n'hésitons pas à donner la préférence à l'obituaire de Sainte-Catherine.

Maître Barthélemi était doyen de son métier en 1599; en 1619, il signa la pétition présentée par ses collègues au Magistrat.

En 1585-1586, la ville eut recours à son pinceau pour

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem.

Digitized by Google

les peintures qu'elle fit exécuter dans quelques appartements de l'hôtel du gouverneur, ce qui coûta 11 livres.

Coninxloo, veuf de Jeanne Schavots, épousa en deuxièmes noces Claire Nottaers, qui lui donna : Jean, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juin 1589; Jeanne, mariée au peintre Jean Scheppers; Elisabeth et Anne, épouse d'Adrien Verbercht, boucher. Il se maria en dernières noces avec une fille de son métier, Marie de Wilde, dont une fille fut baptisée à Saint-Rombaut le 9 avril 1612 [1].

Le contrat de mariage entre le peintre et Claire Nottaers fut passé par le notaire Hildernisse, le 1er août 1575. Il est dit dans cette pièce que la mère du fiancé était Anne van Waes, qu'il avait un frère Jean, et que la future, Claire Nottaers, était assistée de sa mère, Anne Backers. Anne van Waes rappelle par son nom un peintre, Pierre van Waes, qui vivait à Malines en 1572 avec sa femme, Elisabeth Blomme [2].

L'on sait que la ville de Malines fut une de celles où le duc d'Albe sévit avec le plus de rigueur, lorsque cette cité revint sous la puissance de l'Espagne. Les archives du royaume renferment les registres aux confiscations, exercées sur les habitants de Malines ou du *terroir*, qui étaient accusés de rébellion contre Sa Majesté ou d'hérésie. Parmi ceux-ci, bon nombre de peintres trempèrent dans les idées nouvelles; mal leur en prit, car leurs biens furent confisqués à défaut de prise de corps. Nous avons parlé déjà de quelques-unes des victimes des commissaires préposés aux saisies; voici les autres artistes qui furent poursuivis de ces chefs :

Gaspar Rutz, peintre, eut son mobilier saisi au mois de

[1] Adhéritances, 22 août 1597, 16 septembre 1607, 1612.
[2] *Indicateur chronologique. Archives de Malines.*

Digitized by Google

décembre 1567 par Servais Bachelier, huissier. Ses meubles, estimés par les fripiers, furent évalués à la somme de 208 livres 10 sols. « La plus saine partie des meubles » consistait en légères paintures sur thoyle, dont partie » d'icelles appartenoit à d'autres, les ayant apportés pour » vendre. »

La maison de Rutz était située dans la rue de Sainte-Catherine; elle portait pour enseigne « le Cheval [1]. » Mais dans les comptes de Pierre de Mesmaker, conseiller du roi et receveur à Malines des biens confisqués, cette demeure est appelée « le Chevalet d'or; » il y est dit aussi que Gaspar est en fuite, et que son habitation est louée pour trois ans à Catherine Bazyn [2]. D'après le *Liggere* d'Anvers, Gaspar Rutz était peintre sur verre; son fils, maître en 1583, exerçait le même art, y joignant le commerce de bois blanc. Ce dernier séjournait encore à Anvers en 1589.

Corneille Rutz *alias* Baerts, peintre et bourgeois de Malines, accusé de trahison, commença par payer de sa personne [3]. « Le receveur étant averti par lettres de Messeigneurs de Lille du 20 octobre 1570, que ung Corneille Ruts alias Baerts, paintre et bourgeois à Malines, était banni et ses biens confisqués, » on informe le receveur qu'il a été élargi et relaché de prison sous caution portée par sa mère, que depuis il est avec sa femme à Cologne, qu'il n'a laissé ni meuble ni immeuble n'ayant pas eu de ménage, mais ayant demeuré avec sa mère. Cette mère comme garante de son fils, qui avait promis de ne plus

[1] Registres aux confiscations faites à Malines, 1567-1570 *Archives du royaume*, n° 19141.

[2] *Archives du royaume*, n° 19143. Comptes depuis le 1er juillet 1570 au 30 juin 1573.

[3] Registre confiscations, n° 19141.

Digitized by Google

s'absenter, a été exécutée pour 1200 livres que le receveur perçoit.

Jean van den Eynde, peintre exécuté, laissa une maisonette non habitée, dans la rue *Hoochstrate* [1]. Sa demeure avait été saisie le 6 août 1568 avant Pâques, mais à cette date déjà l'artiste ne vivait plus [2].

Les meubles de Guillaume van de Wyere, peintre, saisis en février 1567 par Antoine van Loock, furent estimés à 77 livres 15 sols, vendus le 14 juillet 1568 pour 58 livres 13 sols 2 deniers, tous frais déduits. De cette somme la juste moitié a été laissée à sa femme, en vertu des coutumes de Malines [3].

Chez David van de Wyere, peintre et fils du précédent, les commissaires ne trouvèrent rien à prendre chez lui [4].

Guillaume naquit vers 1522, puisqu'au mois de janvier 1557, il était âgé de trente-cinq ans; sa femme, plus jeune que lui d'une année, était Anne Byns. Il avait un frère, Hubert van de Wyere, brocanteur, qui revendit un grand tableau de Guillaume à Guillaume de Fontaines, pour xl florins, bien que l'artiste l'eût cédé à xxx florins.

Josse van de Wyere entra dans la corporation des peintres en 1515 par autorisation spéciale du Magistrat, car il n'avait point les années d'apprentissage voulues par les statuts; il devint fort vieux, car il était âgé de septante-sept ans en janvier 1557.

Le *Liggere* d'Anvers complète nos données sur les van de Wyere. D'après cet ouvrage, Josse, de Malines, avait

[1] Registre confiscat, n° 19145.
[2] Idem., n° 19142.
[3] Idem., n° 19141.
[4] Idem., idem.

Digitized by Google

un fils, Hubert van de Wyere, peintre, bourgeois d'Anvers depuis le 10 octobre 1544 et alors en apprentissage chez Philippe Raes.

Jacques van de Wyere, fils de Jacques, de Malines, franc-peintre à Anvers en 1554, bourgeois par admission du 10 mars 1563 (n. s. 64).

Luc Scheppers, peintre, fils de Jean, peintre, et d'Anne Borremans, déclara au receveur des biens confisqués à Malines, que la femme de Jean Betz (Rutz?), avant de partir, avait déposé chez lui quelques meubles de bois de peu de valeur [1]. Cet artiste, encore en vie en 1588, avait été reçu confrère dans le métier de Saint-Luc, le 9 février 1551; il avait été précédé dans la corporation par Jean de Scheppere ou Scheppers, également peintre, qui était marié, en 1542, avec Catherine Ghuens [2]. Jean est inscrit parmi les morts de la paroisse de Saint-Rombaut, à la date du 16 août 1610.

Jacques de Scheppere, frère de Luc, apposa son nom à la réclamation présentée par les peintres en 1619. Son habitation était située au *Biest*, derrière le couvent du Carmel. Jacques épousa à Saint-Jean, à Malines, le 15 octobre 1604, Madeleine van Recht.

Dans les registres aux décès de la paroisse de Sainte-Catherine, on lit : « Antonius Scheppers, *pictor, obiit* 31 *julii* 1616. »

Enfin, Jean Scheppers, peintre, âgé de cinquante-quatre ans le 14 novembre 1611, épousa, le 23 août 1604, à Sainte-Catherine à Malines, la fille de Barthélemi van

[1] Registre confiscat. (1567-1570), n° 19141.
[2] *Indicateur chronologique.*

Digitized by Google

Coninxloo, Jeanne qui dès 1619 était remariée au peintre Jean van Recht [1].

J. Scheppers eut plusieurs enfants, parmi lesquels Anne, qui convola en 1636 avec le sculpteur Jacques Voorspoel, et Jean-Baptiste, prêtre, chanoine et professeur au collége du Porc, à Louvain. Cet artiste est l'auteur commun de toutes les branches de la famille Scheppers, actuellement encore fort nombreuse à Malines.

Une fille de cette famille, Lucrèce Scheppers, avait épousé Jacques Cousaerts, peintre, veuf avec un enfant en 1564 [2]. Jean Scheppers était tuteur de l'orphelin.

Le *Liggere* de la gilde d'Anvers contient les noms de plusieurs artistes appelés Schepper ou Scheppers.

En 1522, existait à Malines un peintre Pierre van Horicke, époux de Jeanne Boems [3]. Un parent de cette femme entra dans la gilde de Saint-Luc le 2 avril 1537, c'était Jean Boems *alias* Bruyne.

Nicaise van Horicke, peintre inscrit dans la jurande en 1530, fut le 21 janvier 1554 chargé de la tutelle de l'enfant mineur délaissé par feue Jeanne Fourniers, épouse de Gilles van Muysene, peintre [4]. Ce dernier, admis au compagnonage de Saint-Luc en 1563, mourut le 19 août 1564. Il y avait eu précédemment dans la corporation un peintre Henri van Muysene, qui vivait en 1522 [5]. Un autre coloriste, François van Muysene, mourut en 1664, à Malines.

Godefroid van Steynemolen fut associé à la gilde des peintres le 24 mars 1562; il était au nombre des fugitifs,

[1] Adhéritances, 1619 (voir ci-avant p. 293).
[2] Chambre pupillaire, 11 septembre 1564.
[3] Adhéritances.
[4] Chambre pupillaire.
[5] Adhéritances.

Digitized by Google

absents de Malines en 1586, qui craignaient de tomber entre les mains de la justice pour avoir pris part à la rébellion contre l'Espagne. Steynemolen attendait l'issue des événements à Sempst, village voisin de la ville, mais hors de la juridiction.

Maître Godefroid était doyen de la gilde en 1581; il appartenait à une ancienne famille de Malines.

D'après un extrait des archives de l'association des peintres, le 24 mars 1562 avait été agrégé encore à la compagnie Thierry van Steynemolen.

Jean Feermans ou Feremans, peintre proposé aux élections de 1574 pour la dignité décanale, avait déjà occupé cette fonction en 1559 et en 1565. Il vivait encore en 1588 [1]. Un de ses parents devint en 1600, de trésorier qu'il était, doyen des peintres et des sculpteurs; c'était Corneille Feermans, l'un des signataires de la pétition présentée par le métier en 1619; il fut en 1603 mandé à Bruxelles par l'Infante pour dorer un tableau avec Henri Fayd'herbe, Philippe Willems et H. Beda.

Messieurs,

La sérénissime Infante est fort faschée de ce que Hubert Beda, Henry Fayd'herbe, Philippe Willems et Cornille Feremans ou son homme, ne sont venuz à son mandement pour travailler et dorer ung sien tableau en diligence, et m'a commandé de vous escrire d'envoyer au plustôt icy lesdits bourgeois et donner ordre qu'ilz partent incontinent, car c'est chose qu'elle désire extrêmement, et ils ne seront que fort bien traictez et je réponds moy mesme de leur entiére satisfaction, et mesme s'ilz ne veulent partir sans recepvoir quelque argent à bon compte, vous prie de le débourser et je le vous ferai restituer fidellement, vous envoyant à cest effect ce mes-

[1] Adhéritances.

Digitized by Google

sagier expres avecq charge de ne retourner sans mener quand et luy les brodeurs susdits, et sur l'espoir que j'ay qu'il n'y aura faulte, promises mes bien affectueuses recommandations à voz bonnes grès, prie le Créateur vous continuer, Messieurs, les siennes sainctes. De Bruxelles le quatriesme de novembre 1603.

(Signé) : Le marquis de Havré.

A Messieurs les communemaîtres, eschevins et Conseil de la ville de Malines.

Hubert Beda, enlumineur et marchand, habita aussi à Anvers. C'est là que, d'après le *Liggere*, il passa, en 1584, franc-maître de son métier et qu'il acquit le droit de citoyen le 13 octobre 1589, mais le 17 août 1600, Beda revenu à Malines, y récupéra sa qualité de bourgeois moyennant 3 florins. Les auteurs du *Liggere* nous disent qu'en 1586, maître Hubert décora la statue de saint Jacques, qui se trouve encore au grand portail de l'église dédiée à cet apôtre; encore en 1586 il peintura le marchepied du grand-autel et peignit en noir le grillage du cimetière de l'église de N. D. de la Noël, à Anvers.

Hubert, qui à diverses reprises fut investi des honneurs décanaux de sa corporation, avait un fils, Gilles Beda, étoffeur et maître de son métier en 1591. Celui-ci travailla en 1600-1601 à des ouvrages de grosse peinture dans l'église de Saint-Jacques. Il est probable qu'il suivit les leçons de son père, qui en 1595 avait aussi pour élève un étoffeur, Théodore Broune.

Hubert Beda ou Bedar, dont le nom fut proposé pour les proviseurs à élire dans la nation des artistes en 1574, testa le 2 décembre de la même année avec Barbe Colvenaers, sa femme, par devant le notaire Hildernisse. Il ressort des protocoles du même fonctionnaire (22 juillet 1575), que Hubert était fils de Baltazar, en son temps fossoyeur à l'église de Sainte-Catherine, et de Catherine

Digitized by Google

Ingels. Dans la vente de tableaux de M. Gielis d'Hujoel à Malines, en 1735, figurait une toile d'un Beda, elle représentait *un Enfant, une Mère* et *une Vieille.*

Jean van den Roye, peintre déjà en 1516, avait épousé Barbe Hoots, sans hoirs en 1527 [1]. — Un autre Jean van den Roye ou van Roye, né à Malines et également peintre, était engagé dans les liens conjugaux, en 1572, avec Geneviève van Roye, native de Hoogstraeten [2].

Par accord du 11 septembre 1618, Barthélemy van Roy s'engagea à faire un tableau pour le métier des poissoniers, dans l'église de Notre-Dame, à Malines.

Augustin van de Venne était peintre à Malines en 1542 [3]. En 1552, Augustin pratiquait à Anvers, où un orfévre, Gérard Bufkens, suivait ses leçons. Jean van de Venne, porté comme candidat doyen en 1574, dora en 1588 les filets sur les cadres des volets du triptyque, que Michel Coxie avait peint pour le serment de Saint-Georges à Malines [4]. Ces artistes appartenaient à une honorable famille bourgeoise de la ville. On remarquait au siècle dernier, dans la salle de billard du prieuré d'Hanswyck, deux tableaux attribués à un des van den Venne [5].

La gilde de Saint-Georges paya, le 30 janvier 1586, une somme de xxxiv florins à Jean-Baptiste van den Dale, qui avait peint et décoré l'étendard de la compagnie.

Van den Dale, peintre et armurier, habitait dans la rue de Sainte-Catherine près du pont *Hondsbrugghe;* c'est là qu'il mourut; ses obsèques furent célébrées le 24 septembre 1605 dans l'église métropolitaine.

[1] Adhéritances, 1er avril 1527.

[2] Adhéritances.

[3] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

[4] Van Melckebeke, *Aenteekeningen rakende de kruisbooggilde.*

[5] *Mechelen opgeheldert in syne kerken, cloosters*, etc., art. *Hanswyck.*

Digitized by Google

Les comptes de l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, mentionnent en 1625 Gérard van den Dale, qui reçut 100 florins de la fabrique pour un tableau, *la sainte Trinité*, exécuté par lui. Gérard van den Dale, fils de Pierre et de Marie Smets, était selon un extrait de la chambre pupillaire du 3 juillet 1620, âgé alors de vingt-trois à vingt-quatre ans. En ce jour, l'artiste était à Paris, et il avait donné son consentement par écrit pour autoriser la vente d'une maison provenant du patrimoine paternel. Il mourut à Rome en 1621.

Plusieurs artistes du nom de van den Broeck florissaient à Malines au XVIe siècle. Ce furent : Jean van den Broeck, peintre en vie le 25 août 1551 [1]; Pierre van den Broeck, en 1588 [2]; Chrétien van den Broeck, dit Paludanus, graveur et peintre, époux de Barbe de Bruyne en 1558 [3], quitta la ville de Malines pour s'établir à Anvers, où il devint franc-maître en 1550 et où il était encore fixé le 5 juillet 1576 [4]. Guicchiardini rapporte que Chrétien et Henri Paludanus, peintres, étaient tous deux élèves de Frans Floris. Crépin van den Broeck, peintre, paya son droit d'issue à Malines en 1557.

Au sujet des van den Broeck, nous recueillons dans l'ouvrage de MM. Rombaut et van Lerius les renseignements suivants :

Crépin van den Broeck, peintre, graveur et architecte malinois, né en 1530, mort en 1601, était fils de Jean; il devint franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1555 et fut reçu bourgeois d'Anvers le 19 mai 1559. Cet artiste forma divers élèves : Nicolas Ficet, en 1577; Henri de Ruit, en 1584, et Pierre van de Wal, en 1588.

[1] Adhéritances.
[2] Idem.
[3] Idem.
[4] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Les mêmes auteurs citent un Pierre van den Broeck, franc-maître à Anvers en 1513.

Jérome de Vaddere, peintre en 1588, faisait partie de la gilde de Saint-Luc depuis le 24 juin 1547; il fut appelé à devenir doyen de cette société en 1584. Il était fils de Martin; sa femme, Marguerite Cuypers mourut en couches en 1564, lui laissant deux enfants, dont l'un avait dix-neuf ans, l'autre seize ans, le 21 février 1581 [1]. Lorsque Jérôme de Vaddere était veuf, il vendit, avec l'assentiment des tuteurs de ses enfants, à Jean Cousaert, peintre, la moitié d'une maison *den eyseren Kerff*, rue Sainte-Catherine, entre les demeures *de Donderbusse* et *den Weerbrant*, aussi nommé *den Olifant*. Ceci se passa à la *Vierschaer* le 27 février 1567. Selon une déclaration fournie par différents artistes, le 31 janvier 1604, Jérôme de Vaddere était décédé depuis cinq ou six ans, dans sa maison *de Donderbusse*, rue de Sainte-Catherine; son fils Jérôme était mort en Ecosse.

Voici encore quelques artistes du XVIe siècle, avec les dates de leurs admissions dans le métier de Saint-Luc à :

1567. Florent Wiertz, peintre, en vie en 1569.

20 juin 1570. Jean de Maeyere, peintre, qui, avec sa femme Anne Bosmans, avait ratifié à l'hôtel-de-ville, le 15 mars 1560, le testament fait par eux devant le notaire Pierre van Christynen, le 4 mai 1555. Les registres aux adhéritances signalent, au 9 mars 1604, un peintre Jean de Maeyere ou de Meyere, résidant alors à Anvers étant veuf d'Elisabeth Wisschavens.

19 novembre 1540. Nicolas van Balen [2]. ?

[1] Chambre pupillaire, 13 septembre et 21 février 1581.

[2] Le point d'interrogation marque que nous ignorons si l'artiste avait été affilié à la jurande des arts en qualité de peintre ou en qualité de sculpteur.

Digitized by Google

28 septembre 1544. Jean van Beeringhen, décédé le 23 mai 1571. Le 4 octobre 1554, il était varlet du métier, étant âgé de trente-six ans [1] ?

7 décembre 1544. Jean de Cuypere ?

13 juin 1546. Gilles van Hollaer, peintre, décédé, d'après les registres pupillaires, dès le 5 mars 1571. Il s'était marié avec Catherine van den Broeck, dont un fils et une fille.

1550. Jean Verbruggen, peintre, était, selon les registres pupillaires, veuf avec deux enfants de Catherine Voochts, le 21 janvier 1561.

15 juin 1551. Philippe Vervoort ?

5 juin 1554. Jean Steylaert, peintre, encore en vie en 1558 [2].

18 octobre 1562. Jean Colyns, fils de Thierry, peintre. Thierry Colyns, était peintre en 1540 [3]. Le 5 décembre 1585, Elisabeth Hauwers, son épouse, était veuve avec cinq enfants [4]; mais Thierry avait eu d'un lit antérieur d'Anne Maerschalk six enfants. Il était par cette femme le beau-frère de Claude Dorizi, peintre, auquel les tuteurs des orphelins de Colyns vendirent, en 1560, la moitié d'une maison, *den Struys*, dans la rue de Sainte-Catherine [5]. Thierry avait été précédé dans la profession artistique par Simon Colyns, admis au métier en 1518. Le 19 juillet 1585, Crépin Colyns, résidait à Anvers, ayant fui Malines, où il avait été incorporé dans la nation de Saint-Luc le 19 février 1569. Henri Colyns y fut immatriculé le 20 avril 1573.

[1] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 14.
[2] Adhéritances. Malines.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Idem, 30 novembre 1560.

Digitized by Google

Le *Liggere* anversois renferme plusieurs détails sur nos Colyns : Thierry Colyns fut enregistré en cette ville comme franc-maître étoffeur en 1539. Nous voyons, en outre dans le livre cité, que Jean Colyns était en 1530 élève de Jean de Vriese ; que Jean Colyns, verrier, passa maître en 1552, et qu'un autre Jean Colyns, peintre, obtint la même qualité en 1556. Parmi ces Jean il nous serait difficile de dire lequel était le fils de Thierry. Enfin en 1595, Henri Collyn travaillait sous la direction d'Adam van Noort.

1524. Antoine Leliebooms, peintre, devenu maître à Anvers en 1534.

1524. André de Witte, mort le 24 juin 1539 ?

1524. Godefroid van Esel, peintre. Il est probablement le même que Godefroid van Ursele ou van Orssele (voir page 282).

1er juillet 1549. Jérôme Vrints, peintre.

21 mai 1547. Pierre Wincelhoven, peintre.

11 avril 1577. Antoine van Wincelhoven, peintre.

28 décembre 1585 ou 1581. Jean Wincelhoven, peintre. Antoine Wincelhoven avait eu d'Anne.... deux filles, baptisées à l'église de Sainte-Catherine : 1° Elisabeth en juin 1589, et Barbe le 30 mai 1593. Le 9 octobre 1604, il acquit des héritiers d'Henri Beda une maison « l'Étoile, » sise dans la rue de Sainte-Catherine. Elle fut revendue en 1619 par les enfants de Jean qui suit. Jean Wincelhoven, mort le 21 septembre 1618, avait eu de sa femme, Elisabeth Craenen, décédée le 30 septembre 1618, sept enfants, baptisés tous dans la même église que les précédents : 1° Jean, le 20 septembre 1588 ; 2° Marie, le 9 juin 1591 ; 3° Eléonore, le 26 février 1594; 4° Catherine, le 14 novembre 1596; 5° Elisabeth, le 6 novembre 1597; 6° Catherine, le 9 juillet 1600; 7° Pierre, le 21 décembre 1601.

Digitized by Google

L'un de ces derniers Wincelhoven, Pierre ou Jean, traitait « le paysage avec figures, » dans le goût de son maître, Huysmans, comme on peut le voir dans le catalogue de la vente de tableaux de M. Parasiers, tenue en 1840 à Malines, où l'œuvre en question fut adjugée au prix de 10 francs. L'autre se fixa en Angleterre, où il peignit le portrait avec succès.

28 juin 1550 (ou 1560). François Boeckxstuyne ?

8 septembre 1561. François Brassaerts, peintre, en fuite le 19 juillet 1585.

26 juin 1571. Jacques du Pont, mort doyen du métier le 24 juin 1592. D'après la chambre pupillaire, 23 décembre 1593, sa veuve était Anne Huys, épouse en premières noces de Laurent van der Motten. Du Pont avait eu trois enfant, dont une fille Catherine, et un fils, Jacques, plus tard Jésuite à Louvain.

Erasme van den Wouwere était, d'après les archives de la corporation, le plus ancien apprenti du métier le 18 juillet 1538 [1].

Chrétien Sarens était peintre en 1533 [2]; en 1523 il y avait un Jean van Dormael, exerçant la même profession [3].

François Sanders, franc-maître peintre depuis 1511, avait épousé Marie van den Houte, une femme du métier; ces époux vivaient le 9 octobre 1542 [4].

Jean van Hamme, devenu franc-maître peintre en 1520, vivait avec sa conjointe Claire van Rut, en 1548 [5]. Il vendit en cette année une rente hypothéquée sur trois

[1] *Indicateur chronologique. Archives de Malines.*
[2] Adhéritances. Malines.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Idem.

Digitized by Google

maisons contiguës, qu'il avait dans la rue du Cimetière.

Nous transcrivons ci-dessous un extrait d'un manuscrit sur les peintres et les sculpteurs malinois, recueilli par Bern. de Bruyne. Cet auteur copia dans le *Liggere* du métier de Saint-Luc, les noms qui suivent :

Francs-maîtres de Malines en 1511.

Louis Cranenborch ?

Robert le Sourd (Rolbrecht den Doove) ?

Rombaut van Percke ?

Jean Swinnen ?

Arnould de Bie ?

Antoine Bellens, mort le 2 février 1541 ?

Francs-maîtres reçus en 1511.

Pierre, que l'on nomme Lange Pieter (Pierre le long). Dans l'inventaire des tableaux de P. Mannaert (1654), figure une *Kermesse de village* par cet artiste [1].

Jean Mixelay ?

Pierre van den Bogaerde. Un artiste de ces nom et prénom avait, en 1503, pour élève à Anvers Jean van Dort [2].

Jean Guelins ?

Jean Goels ?

Arnoud Bode. En 1593, certain Arnould de Bode fut admis comme franc-maître à Anvers. Ce dernier était verrier et vivait encore à Anvers en 1625 [3].

1521. Jacques Wagewyns (?); ce personnage était probablement de la famille des fondeurs malinois de ce nom.

[1] Registres : *Procuratoria. Archives de Malines.*

[2] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere.*

[3] Idem, idem.

Digitized by Google

1524. 11 décembre, Augustin Vercammen?

1531. Jean de Caa *alias* Montgra? Le 12 juillet 1607, sa femme, Elisabeth Eveloghe, était veuve avec une fille, Marguerite [1].

1532. François van den Blocke, probablement peintre; en 1563 mourut un peintre Jean van den Blocke, qui laissa sa veuve, Barbe Bourbonnois, avec un enfant et enceinte d'un second [2].

1533. Corneille de Liere, mort à Mons?

1535. 26 janvier, Jean Pastenaken, peintre. Mathieu Pastenaecx, peintre, était, le 27 février 1572, tuteur des enfants de Jean van Dievoorde [3].

1536. 27 juillet. Jean Roymers, enlumineur.

1538. 5 août. Gilles Schalie, peintre, veuf de Marguerite Jans, dont trois enfants, au 19 novembre 1567 [4]. Antoine Schalie, batteur d'or, et sa femme, Anne van Mechelen, résidèrent pendant deux ans à Paris. L'artiste y mourut en octobre 1632, laissant des dettes; son épouse était revenue à Malines depuis peu [5].

1539. 14 décembre. Laurent Lauwereys?

» 14 avril. Adrien Kips, le jeune, à Willebroeck?

1540. Gérard Graeyen, mort le 21 avril?

» Jean Trabukiers, aussi Trapekiers, peintre, déjà décédé le 20 décembre 1546. Sa veuve, Barbe Verschueren, survécut avec des enfants [6].

Le *Liggere* d'Anvers révèle le nom d'un autre artiste de

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem, 19 janvier 1563.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Registre *Vierschaer*, 19 novembre 1632.
[6] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Malines, Aubert Trabukiers ou Trapekiers, qui, en 1522, était en apprentissage à Anvers, chez le peintre sur verre Clément Middelere.

1541. Philippe Roguyts, peintre, étant devenu le 21 octobre 1563 tuteur de cinq enfants orphelins de Henri Roguyts et de Marguerite van Noterschaten s'engagea à prendre chez lui un des mineurs, à pourvoir à son entretien pendant sept ans et à lui apprendre le dessin et la peinture [1].

1541. Gauthier van Schelle? Nous avons vu que Michel Coxie avait épousé, en 1569, une fille de cette famille (p. 149).

1542. Jean de Stade?

1553. Gérard Boeyene?

1562. François van den Blocke *alias* Trommelslager?

1560. Rombaut Boels? fils de Henri. Le 7 novembre 1570 vivait sa veuve, ayant un fils [2].

1561. Gérard Oeyens (?).

1549. Jean Pauwels (?).

1558. Henri de Roeck (?).

1559. Jean de Cuyper (?) (Voir p. 302).

1560. Jean Liere (?).

Dans l'obituaire de Saint-Rombaut, nous rencontrons les dates des décès de quelques peintres :

Le 5 juillet 1520 décéda Mathieu le Peintre, qui demeurait au quai de la Mélane. En 1579, un autre Mathieu le Peintre peignit à l'huile les deux portes du pourtour dans l'église métropolitaine [3].

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem.
[3] Comptes de l'église de Saint-Rombaut.

Digitized by Google

Le 21 mai 1521 mourut Jean van Waver, peintre de son métier, demeurant à la Mélane. — Le 22 décembre 1522 trépassa Jean van Waver, aussi peintre, mais qui résidait derrière les Halles.

Scipion, coloriste demeurant rue de Sainte-Catherine, expira le 22 décembre 1578.

Goyvaert (Godefroid?), peintre, décéda le 7 septembre 1507. « Goyvaert, eenen schilder aent Sluysbrugghe, obiit 7 sept. 1507. »

François Vrancx, peintre, décéda le 3 avril 1603; il avait quitté la vie quelques jours après sa femme, Claire Langewits, qui est inscrite dans le registre funèbre au 17 mars 1603. Il avait travaillé aux frais de la ville en 1567-1568; les comptes de cette année rapportent qu'il fit une carte (?). Son entrée dans le métier avait eu lieu en 1564. Pierre Vrancx ou Franck, également membre de la corporation, est marqué parmi les morts de Notre-Dame, où ses obsèques furent célébrées le 14 novembre 1645.

Pierre Ceulemans peignit, pour l'entrée des Archiducs à Malines, en 1599, quatre pièces [1]. Pierre Ceulemans s'était marié à Saint-Rombaut, le 5 janvier 1585, pendant que les Gueux occupaient la ville, avec Catherine N... (Hertich).

Les comptes de l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, portent qu'en 1595 furent payés à Pierre Ceulemans xv florins pour un tableau, *la Résurrection du Sauveur*.

Ceux de l'église de Saint-Jean à Malines portent qu'en 1596 cet artiste peignit, au prix de 13 florins, les statuettes *des Cinq patrons contre la peste*.

[1] De Munck, *Gedenckschriften*, etc., p. 121.

Digitized by Google

Il était doyen en 1613 et receveur de la corporation en 1619; il était fils de Pierre, décédé déjà en 1620 [1].

L'adresse qu'il signa en 1619 porte également le nom d'un homonyme, Pierre Ceulemans, associé à la jurande, et d'un certain Engelbert Ceulemans.

Un Jean Ceulemans, étoffeur, fut confié par sa mère, 25 décembre 1619, aux leçons de Henri Fayd'herbe, étoffeur. Il y vint continuer pendant deux ans et demi son apprentissage, commencé chez un peintre décédé. Cet artiste devint doyen de son métier en 1613.

Jean van der Beken avait, dans les mêmes circonstances que P. Ceulemans, travaillé en 1599 au compte de la ville, dont il reçut 24 florins pour deux figures peintes, l'une de *Bacchus*, l'autre de *Cérès*. Il signa encore le 8 mai 1619, car son nom se trouve sur la requête dont nous venons de parler, ainsi que celui d'un François van der Beken, entré au métier le 20 mars 1553, qui mourut peu après, le 24 juin 1619 dans la paroisse de Saint-Rombaut, où il demeurait dans la rue de Sainte-Catherine, dans la maison *den gulden Cop*.

En 1567 vivait à Malines un peintre Pierre Beagle ou Beaghe. Une lettre de voiture du 19 février 1599, porte que divers peintres malinois, Barthélemi van Coninxloo, âgé de cinquante ans; Rombaut Machiels, âgé de trente-deux ans, pour lors doyen de la corporation; Joachim Thys, âgé de quarante-huit ans, et Pierre Crabbe, âgé de trente-six ans, ont depuis quatre années peint en détrempe sur toile et sur panneau, des sujets de l'ancien et du nouveau Testament et des paysages, à la demande de Pierre Beagle, lequel agissait au nom d'Antoine Beagle, son frère,

[1] Adhéritances.

Digitized by Google

marchand de tableaux à Anvers. Ce dernier envoyait ces œuvres par bateau en Espagne.

Guillaume Palete, juré de la gilde en 1540, procéda à la réception de Jean Trapekiers, le 29 décembre.

Les registres aux adhéritances nomment, à l'année 1588, les peintres Adrien Vermasen ; Antoine Vingelacom, François Bisschops, Guillaume van Recht, Jean van Loven et Paul Berens, peintres, mais qui appartiennent plutôt au XVIIe siècle, où nous les retrouverons.

Le 30 décembre 1540 vivait Thierry Robyns; en 1573 Pierre Verhorst, qui était décédé dès avant le 5 décembre 1585, laissant Elisabeth Coels veuve avec un enfant. Pierre Verhorst, le jeune, remplissait les fonctions de la tutelle [1]. Adrien Vermasen avait épousé à Sainte-Catherine, à Malines le 20 avril 1599, Barbe Suetens, ensuite la veuve de Pierre Lauwaerts, qui était décédée avant le 7 février 1602 [2]. Son fils du premier lit, Jean Vermasen, époux de Jacqueline Thielemans, décéda en 1634 à l'âge de trente-six ans; ce dernier peintre avait signé le manifeste du métier en 1619. Jean van Loven devint, en 1538, l'élève de Corneille Buekel à Anvers, en 1588 il pratiquait encore à Malines.

Parmi les peintres absents de Malines, après la soumission de la ville en 1585, il y avait Jean van Noterschaten, que vulgairement on nommait Outerschaten. Antoine van Noterschaten, peintre déjà en 1558, l'était encore en 1588 [3]. Antoine demeura veuf en 1614 avec deux enfants mineurs, Antoine et Madeleine, qu'il avait procréés de feu

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem.
[3] Adhéritances.

Digitized by Google

Anne Herbouts [1], avec laquelle son mariage avait été célébré à Sainte-Catherine en novembre 1598. Un homonyme de ce dernier avait été affilié à la gilde comme franc-maître en 1523; il mourut en 1557, et il avait été doyen en 1549.

Au XVIe siècle, bon nombre de peintres vinrent à Malines profiter de l'encouragement que les arts recevaient alors en cette ville. Les registres où sont inscrits les personnages qui acquirent la bourgeoisie, nous fournissent parmi ceux-ci les peintres suivants :

Gérard van Beynem, fils de Rutger d'Arnhem.

« Gheert van Beynen, schilder, filius Rutgheers van Aernhem, es porter. Plegium nec testes indiguit. xix aprilis xv^c^i. »

André Thys, peintre, fils de feu Guillaume, d'Anvers, devint *poorter* de Malines le 7 décembre 1515 :

« Andries Thys, schildere, filius quondam Willems van Antwerpen, es poirter. vii decembris xv^c^xv. »

La même année A. Thys fut admis dans la gilde de Saint-Luc à Malines. En 1516, maître André alla se perfectionner dans l'art à Anvers, sous la direction de Florent van Berghen, peintre. L'association des artistes de Malines compta dans la suite encore plusieurs personnages, porteurs du nom de Thys; ce sont :

François Thys, reçu dans la gilde en 1550.

Laurent Thys, inscrit le 21 janvier 1536 et décédé le 18 juin 1545.

Henri Thys, membre de la jurande des peintres depuis le 23 mai 1583, avait fui Malines et s'était retiré en

[1] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Hollande lorsque cette ville rentra sous l'obéissance du roi d'Espagne; en conséquence il fut annoté, le 19 juillet 1585, parmi les fugitifs.

Joachim Thys faisait partie de la corporation de Saint-Luc en 1619[1]; il y était entré en 1579 et mourut à Malines le 3 février 1625, âgé de soixante et quatorze ans. Il peignait en détrempe et envoyait ses productions en Espagne. Ce fait, ainsi que son âge, nous sont fournis par une lettre de mer du 19 février 1599, dont nous avons parlé à l'article Beagle (p. 310).

Guillaume van Hesselt, fils de feu Bultinckx, de Breydele, au pays de Juliers.

« Willem van Hesselt, schildere, filius quondam Bultincx van Breydele, uuyten lande van Gulicke, es poirter. Ejus plegius Jan Buitens. vii augusti xv^c^xxiv. »

Le nom de van Hesselt ou van Hasselt rappelle la première femme de Michel van Coxcyen, Ide van Hasselt. Un François van Hasselt était incorporé dans le métier en 1619[2]. Les van Hasselt portèrent le surnom de Smout.

Michel van Trille ou van Tryl devint bourgeois de Malines en 1523 :

« Machiel van Trille, filius quondam Petri, van Bruesele, es poirter. xv aprilis xv^c^xxiii[3]. »

Cet artiste devint compagnon de Saint-Luc en 1542. Michel avait épousé Elisabeth de Munck ou Smuncks, dont il eut six enfants, notamment un fils Jean, lequel, le 27 juin 1549, alors que son père déjà n'existait plus, fit connaître aux échevins ses dernières volontés, parce qu'il était sur le point de quitter la patrie.

[1] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 29.
[2] Idem., idem.
[3] Registres de la *poorterye*.

Digitized by Google

Il eut un autre fils, Michel van Trille, lequel était né en 1528 et qui avait peint différents tableaux pour le marchand Felix van Kessel; ce dernier étant mort, sa veuve reconnut, le 5 octobre 1567, devoir à notre artiste une somme de IV florins Carolus XVII sous [1]. Ce Michel était membre de la chambre de rhétorique « la Pivoine; » il jouissait d'une certaine aisance, comme il résulte de plusieurs actes que nous avons consultés. Il décéda dans la paroisse de Saint-Jean en 1592 :

« Machiel van Trille es gestoerven den XXIX merte, ende syn uuytvaert is ghedaen op VIII pond was. »

En 1574, il fut proposé pour les fonctions de trésorier de la corporation [2].

Jean et Pierre van der Vekene, fugitifs, n'étaient pas rentrés dans la cité en 1585. L'un et l'autre étaient jeunes, car ils n'étaient du métier que depuis 1581, le premier depuis le 25 décembre, le deuxième depuis le 17 octobre. Jean était peintre et sculpteur; le 16 février 1607, son fils Laurent, peintre, dont la mère était Anne Dierickx [3], fut accueilli comme maître à Anvers en 1604. Laurent van der Vekene était veuf de Martine van den Hoye avec un enfant, le 9 mars 1551. Dans les admissions à la gilde se trouvent, en 1549 un Laurent van der Vekene, et le 20 mars 1553 François van der Vekene. MM. Rombauts et van Lerius nous font connaître plusieurs peintres du nom de van der Vekene ou Veken : Jean van der Veken, verrier, franc-maître à Anvers depuis 1550; et son fils Jean-Baptiste, franc-maître en 1596, également verrier. Ce dernier est l'auteur d'un vitrail, exécuté en 1620-1621 d'après les cartons d'Henri van Balen, à l'église de Notre-

[1] *Archives de Malines* Inventaire des papiers, art. *Beaux-Arts*.
[2] *La Gilde de Saint-Luc*, p. 17.
[3] Adhéritances, 1607, 16 février. Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Dame de la Noël; on y remarquait la sainte Vierge et le portrait du roi d'Espagne, Philippe III. Pierre van der Veken, frère de Jean-Baptiste, aussi peintre sur verre, produisit en 1622 une verrière, *la Rencontre d'Abraham et de Melchisédech*, placée dans l'église de Saint-Jacques. Pierre avait été précédé dans la corporation par un homonyme, qui acquit la franche-maîtrise en 1549. Peut-être retrouvons-nous dans ce dernier et dans le premier Jean, les deux fugitifs absents de Malines en 1585? Jean eut pour élève, en 1605, Jean Bronckorst; Pierre donna de son côté l'éducation artistique, en 1607, à Philippe Segers et probablement à Pierre van der Veken, le jeune, peintre sur verre en 1627-1628.

Le *Liggere* parle encore de Rombaut van der Veken, maître en 1582, décédé le 29 avril 1619. Il suivait la profession de sa famille, la peinture sur verre; à ce titre il restaura, en 1610-1611, le vitrail de l'empereur à Notre-Dame de Noël. Le prénom, Rombaut, de cet artiste, nous porterait à croire que celui-ci n'était pas étranger aux van der Vekene de Malines.

Jacques de Wrée, peintre, dicta ses dernières volontés aux échevins de Malines le 23 février 1543, déclarant qu'il allait abandonner la terre natale [1]. Par cet acte, il renonçait en faveur de Marguerite van Oultre, sa mère, à la fortune paternelle.

Jean Vinckx, fils de Nicaise, était, d'après les protocoles du notaire Hildernisse, au 11 mai 1574 élève-peintre de François Verbeke, père de Charles et de Jean [2].

[1] Registres aux testaments.

[2] Attestation de François et d'Augustin de Munck, déclarant que Jean Vincx est fils légitime de Nicaise Vincx, mort à Malines, et d'Agnès de Munck. Jean Vincx a appris la peinture dans la maison de François Verbeke, père de Charles et de Jean, ainsi que l'affirment aujourd'hui ces derniers, 11 mai 1574. (*Protocoles du notaire Hildernisse*).

Digitized by Google

Un peintre étranger, natif de Munster, résidait à Malines à la même époque; on l'appelait Georges Vinckvelts; cet artiste, qui avait acquis le droit de cité, avait contracté mariage avec une Malinoise, Marguerite Goettens. Les conjoints firent leur testament en chambre échevinale, le 7 septembre 1560 [1].

Gillis Lapostolle, devenu franc-maître le 25 août 1559, descendait évidemment des Lapostolle, noble famille de robe qui siégeait au grand-conseil; il eut pour apprenti Jean de Wolf, qui entra dans son atelier le 1er juin 1561.

Pierre Lapostolle avait épousé Catherine van den Broeck, dont est issu Nicolas Lapostolle, élève de Charles Verbeke au 1er novembre 1591.

Gilbert Gaspers ou Jaspers,, né à Malines vers 1550, alla, le 26 décembre 1563, profiter des leçons de Martin van Valckenborgh.

N. van Huert. Ce peintre nous est connu par ses œuvres; mais nous n'avons pas le moindre détail sur sa personne; certains biographes l'appellent van Heurck. Admettant cette orthographe, notre opinion est que maître van Heurck n'est autre qu'un van Horick, dont le nom, d'après le dialecte local malinois, se contracte prenant la forme et la consonnance van Heurck. Toujours est-il que le nom de Huert est absolument introuvable, à quelque époque que ce soit, dans des pièces officielles de toute nature.

Cet artiste semble, d'après son style, avoir été en apprentissage chez Michel Coxie I; comme lui, il peignait l'histoire.

Ses œuvres sont harmonieuses, moelleuses et animées; le dessin est un peu faible.

[1] Adhéritances.

Digitized by Google

On connait de ce maître un tableau à l'église d'Elewyt dans la chapelle de Saint-Hubert; il représente *le Martyre de saint Hubert.*

Dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, à Malines, est conservé un triptyque exécuté par lui pour la nation des Meuniers. La pièce centrale comporte neuf figures : on y voit *le Supplice de saint Victor,* écrasé entre deux meules. Cette scène a lieu au fond d'une salle; au premier plan, les spectateurs émus sont terrifiés par la cruauté du martyre : tous fuient, y compris le juge, que l'on reconnait à ses riches vêtements.

Sur le volet de gauche, *un Ange visite saint Victor,* agenouillé dans sa prison. Trois vieillards, qui sont des apôtres, se tiennent à côté du détenu. La porte de droite figure le moment où *le corps de saint Victor est traîné par les rues,* en présence d'une grande foule.

Extérieurement, sur l'un vantail, on voit *les Anges soutenant le tronc décapité de saint Victor,* tandis qu'un autre séraphin porte la tête du supplicié. Cette partie est supérieure en exécution aux autres. Sur l'autre vantail, on découvre *la Décapitation de saint Victor* devant une nombreuse assistance. Le Créateur apparait dans le ciel.

Autrefois, on voyait de la même main un tableau au prieuré de Leliendael, et *une Circoncision* dans l'église de Saint-Pierre, à Malines.

Jean van Sint-Truyen, d'une famille malinoise, avait peint pour le brocanteur van Kessel, dont il était créancier en 1567.

Antoine Ghoris, enlumineur, demeurait à Malines. En 1505, il peignit pour le Grand Conseil deux rôles, qui avaient été écrits par Jean van Lille [1]. Un peintre mali-

[1] Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres,* t. I, p. 103.

Digitized by Google

nois, du nom de Jean Gooris, habitait Venise depuis plusieurs années, en 1505. Cet artiste fit les honneurs de la ville au voyageur belge Pierre de Smet, qui avec un prêtre de Malines Corneille Nauts et d'autres compagnons se rendit en Terre-Sainte [1].

Les copies des livres aux inscriptions de la gilde de Saint-Luc portent à deux dates différentes, 1536 et 1562, le nom de deux récipiendaires, appelés Claude Dorizi.

Claude Dorizi I, âgé le 15 novembre 1558 de quarante-et-un ans, bourgeois de Malines, déclara avoir chargé avec d'autres personnes un bateau appartenant à Corneille Adriaenssens, de Dordrecht. Lui, artiste, y avait placé deux caisses carrées contenant des tableaux et deux petits tableaux liés les uns contre les autres; les co-déclarants avaient déposé dans le navire des marchandises consistant en vins et en fromages. Cette déclaration fut rédigée à la suite de difficultés survenues au batelier à propos du droit de péage.

Claude habitait dans la rue de Sainte-Catherine dans une belle maison en pierre, « le Bélier d'or. »

Le 28 février 1557, il fut désigné comme tuteur des enfants de son beau-frère Guillaume Maerschalk, veuf de Marie van Muscom [2]. Dorizi avait marié Anne Maerschalk, veuve avec deux mineurs dès le 6 février 1565 [3]; ces derniers eurent pour tuteurs ledit Guillaume et le peintre Gilbert Vlam.

Nous supposons que Claude Dorizi, admis au métier en 1562, était un fils majeur de Claude I. Toutefois, le nom de Dorizi s'éteignit rapidement à Malines, et l'on n'en retrouve de traces qu'en Judith Dorizi, mariée

[1] Baron de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges.*
[2] Chambre pupillaire.
[3] Idem.

Digitized by Google

d'abord à Jean van de Velde, ensuite à Jean Claes, le jeune [1].

En 1559, maître Claude Dorizi eut l'idée d'ouvrir en sa demeure une exposition d'objets d'art avec loterie. Mr A. De Bruyne, bibliophile à Malines, possède le seul spécimen connu du programme ou de l'affiche de cette intéressante loterie. Nous y lisons :

« Soit manifesté à tous bons seigneurs et aultres, que Claude Dorizi, painctre, résident en la ville de Malines, en la rue Saincte Katherine, auprès du pont appelé le Horenbrugghe, a érigé et mis sus en sa propre maison, appellée le Mouton, une petite acte de loterie, et ce par le consent et octroy de Monseigneur l'Escoutet de la dicte ville, chevalier et seigneur de Bouvekercke, etc., et de plusieurs riches et somptueux prix, tant en beaux tableaux, d'albastre, miroueries d'acier et aultres diverses sculptures de bronce, avec plusieurs semblables adornements et gentilesses de toutes sortes, comme ci-après s'ensuyt et amplement se déclaire.

. . . . . .

» Ceste présente loteries fera son entrée et commencera le premier jour d'apvril anno MDLIX, finissant le XXIX jour de juillet anno MDLX jusques le soir à douze heures à minuict, sans plus, soit par lettres closes ou aultrement.

» Le lendemain XXX du dict mois, aux dix heures du matin, l'on ouvrira ledit coffre avecq les dictes lettres closes, en présence des commis et députez, et après icelles avoir leu, l'on délivrera incontinent à ung chascun obtenant ou ayant charge, son pris lequel par sa bonne fortune luy adviendra.

» L'on commencera à lire ouvertement ceste loterie le cinquième jour d'aoust ensuyvant, à une heure après midy, devant la maison dudict Claude Dorizi à Malines, en présence de Messieurs les commis et aultres gens de bien, n'ayant cessé ny repos nuyct ne jour jusques enfin de la lecture, et le tout parfini à la veue d'ung chascun.

[1] Chambre pupillaire, 15 juillet 1573; 30 octobre 1578.

Digitized by Google

» Item, incontinent que quelque pris sortiront, l'on les registra et seront escriptz sur ung tabelet, lequel se pendera devant ladicte maison, à celle fin qu'ung chascun puisse connoistre quel et combien de pris sont dehors tirez et à qui ils sont escheuz.

» Chascun lot trois patars. »

Dans les conditions se trouve entre autres :

« S'il s'est trouvé aussy qu'aulcunes proses, devises ou rimes soyent infecte, hérétique ou diffamatives, l'on variera icelles en aultres honnestes proses, obstant toutefois au prouffit de celuy qui dedins aura mis. »

Les prix étaient au nombre de soixante-neuf.

« Pour le haut supérieur pris est à gaigner une sumptueuse grande et artificiele pièce de paincture à huyle, contenant l'histoire de Susanne, enrichie d'une triumphante bordure dorée de fin or, environ de six pieds de hault et huict et demy de large et en dessus encore deux riches singulières losanges toutes dorées de forme, adornées de deux testes d'albastre de Julius Cesar et de sa Dame, environ de deux pieds en carreure; ensemble estimez à 220 florins.

» Au second hault supérieur pris est à gaigner ung riche et très beau gran mirouer d'acier avecq son accoustrement, richement adorné, dont le voire contient deux piedz en haulteur et deux piedz en largeur, un quart moins, avec un triumphant tableaux pourtraicture de l'histoire de Loth, sa bordure dorée et adornée de fin or, contenant environ cincq pieds en haulteur et six de longueur. Encore pardessus au second hault supérieur pris est à gaigner un riche et très beau gran mirouer d'acier avec son accoustrement, richement adorné, dont le voire contient deux piedz en haulteur et deux piedz un quart moins en largeur, avec un triumphant tableau de l'histoire de Loth, sa bordure dorée et adornée de fin or, contenant environ cincq piedz en haulteur et six de longueur. Encor pardessus ce, ung somptueux tableau tout doré avec ses huys, adorné d'une histoire d'albastre de la prise du Seigneur, environ de m piedz de hault et deux de large et au surplus encore ung

Digitized by Google

beau sainct Georges d'albastre sur ung pied de marbre, environ d'ung pied et demy de hault et ung de large; le tout estimé à 170 florins.

» Pour le troisième hault supérieur pris est à gaigner un grand tableau pourtraicture avec sa riche bordure dorée et adornée d'œuvre morisque, contenant la généalogie de S. Anne, environ VI pieds de hault et VII de longueur, et en dessus ce, ung sumptueux plaisant tableau, tout doré de fin or, avec les feuilles et pied de mesme, enrichiz d'une histoire d'albastre de la résurrection de Nostre Seigneur, environ cinq piedz de hault et II de large, avecque ce une belle grande pièce sur toille à huyle, avec sa bordure dorée, de la vefve offrant au temple, environ de VI pieds de hault et VII de longueur. Et par dessus un beau mirouer d'acier avec sa custode richement entretaillé et doré, environ de II piedz en haulteur et I pied I quart en largeur; le tout estimé à 130 florins.

» Au quatriesme hault superieur pris y a à gaigner un beau, grand, riche tableau avec sa bordure, dorée et adornée d'œuvre morisque, d'une charité, contenant VI piedz de hault et V de large; avecq un triumphant tableau tout de fin or avec ses feuilles et pied, enrichiz d'une histoire d'albastre de la cène de N. S., environ de V piedz de haulteur et de II de large, et au dessus encore une belle pièce à l'huyle avec sa garniture dorée de l'histoire de Diodore ou des Machabées, environ VI piedz de hault et VII de long; et avec ce ung beau tableau pourtraicture avec sa bordure dorée de la nativité de Nostre Seigneur, environ III piedz hault et IIII long. Estimez à 100 florins.

» Le cincquième hault pris... Estimez à 70 florins.

» Le sixième hault pris... Estimez à 50 florins. »

Suivent ensuite les moindres prix de 45, 42, 39, 36, 33, 24 et 22 florins.

Enfin, un prix de 40 florins est affecté à celui qui aura contribué le plus largement à la loterie.

Il y avait à Malines, au commencement du XVIe siècle, un verrier, dont le nom seul nous est connu; c'était

Digitized by Google

Guillaume Speelberch : « Willem Speelberch, glaesemaker [1]. »

Dès le 1er février 1510, nous relevons dans les adhéritances un acte relatif à une rente achetée par ce peintre sur verre.

Rombaut Loerts, peintre, fils de Jean, laissa Dorothée Verhaghen, veuve avec quatre enfants. L'inventaire de ses biens, fait le 4 juin 1554 au profit des orphelins, ne constate que quelques tableaux et quelques toiles à peindre [2].

Jean Houwens, peintre, fut désigné, le 25 octobre 1568, pour exercer la tutelle sur les quatre mineurs qu'Elisabeth van den Water avait de feu Corneille Keldermans [3].

Georges van Arendonck, peintre, avait épousé en premières noces Catherine Casens, dont il n'eut point d'hoirs [4]; plus tard, il s'unit à Anne van den Bossche, morte déjà le 11 septembre 1564. Il en avait eu plusieurs enfants, notamment un fils Gabriel, dont Rombaut van den Bossche fut d'abord tuteur; mais le 21 mars 1574, il fut remplacé par Ludolphe van den Bossche [5]. Georges avait été admis dans le métier en 1513.

Claude Cremy, peintre, avait marié Jeanne Sbruynen, dont il eut cinq enfants. Son épouse était décédée dès le 4 mars 1565, dans la maison conjugale « le Buis » (*Palmboom*), rue de Sainte-Catherine. Le 29 octobre 1566, Claude était lui-même tuteur des enfants de Guillaume Fopeteyns [6]. Le *Liggere* d'Anvers rappelle le nom de

[1] Adhéritances, 10 juin 1523.
[2] Chambre pupillaire.
[3] Idem.
[4] Adhéritances. Malines, 14 mars 1526.
[5] Chambre pupillaire.
[6] Idem.

Digitized by Google

Claude Cremere, faiseur de cartes à jouer, admis en qualité de franc-maître à Anvers en 1543.

Jean Hoebens, peintre, était tuteur des descendants d'Arnould de Mindere le 21 octobre 1569. Le 2 mars suivant il n'était plus, ni sa conjointe Marie Lintermans. Quatre enfants leur survécurent [1].

Georges van der Haghen, peintre, était le 5 mars 1571 tuteur des enfants de Jean van der Vekene, veuf d'Elisabeth van Noyen [2].

Paul Lemmens, peintre, laissa sa femme, Catherine Coens, veuve avec cinq enfants, dont Jean Lemmens, son frère, fut nommé tuteur le 17 septembre 1572 [3].

Charles Lemmens ou van Lemmen, peintre, signa la requête de 1619. Sa veuve, Anne Ghylens, mourut dans la maison conjugale, rue des Vaches, où les époux avaient trois maisons, entre le coin de la rue *Corte Biest* et la demeure de Luc Franchoys.

Jean Storm, peintre et graissier, était, le 30 septembre 1573, tuteur des enfants de sa sœur Anne et de Jacques Matthys [4].

Charles Lefebure, peintre, devint, le 4 février 1574, tuteur des enfants de Josse Lefebure, chaussetier [5].

Paul Weyermans, peintre, le 12 août 1578, tuteur des orphelins de feu Arnould van den Wattere et de Françoise Verheyden [6].

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Idem.
[6] Idem.

Digitized by Google

Martin Eskens, peintre, époux de Gertrude Denys, ne vivait plus le 16 novembre 1569 [1].

Philippe Loomans, peintre, mort à Leipzig, laissa Cornélie Carré ou Querrez veuve avec deux enfants, dont le sculpteur Jean van Avondt était tuteur, le 16 octobre 1578 [2]. Elle se remaria à Philippe Vinckboons.

François de Boeck, verrier. Sa veuve Antonine Geerts lui survivait le 23 novembre 1593 avec deux filles : Elisabeth, âgée de treize ans, et Hélène, âgée de onze ans [3]. D'après les comptes paroissiaux de Saint-Jean, à Malines, cet artiste plaça dans le chœur de l'église un vitrail aux armes du gouverneur de Malines et de son épouse. Cette œuvre, exécutée en 1586, coûta 43 florins 11 sous.

Pierre Yemans, peintre, natif de Zierickzee, mais habitant Louvain, fut condamné le 3 janvier 1590 à être banni du territoire de Malines pour divers cas de séductions de jeunes filles dont il s'était rendu coupable [4].

Jean van Hanswyck, dessinateur et géomètre malinois, passe pour l'auteur du plan de Malines levé en 1574; mais il semble que cette œuvre revient en partie à Jacques van Deventer. Cette aquarelle, haute de 1m,13 et large de 1m,43, retrace la topographie de Malines à la fin du XVIe siècle. Cependant l'exécution du dessin est postérieure aux modifications qui eurent lieu aux abords de la ville et aux démolitions qui furent faites; car l'auteur de l'œuvre, dans deux cartels, a écrit une pièce de vers dédicatoires au prince Ernest, gouverneur général des

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem.
[3] Idem.
[4] *Correctie Boeck*, 1441-1596, p. 203. *Archives de Malines.*

Digitized by Google

Pays-Bas. Ces poésies portent la date du 13 juin 1594 [1].

Cet ouvrage, conservé au musée communal (N° 107), est fort détaillé et exécuté avec plus de sincérité que d'art; on y trouve trois blasons : Bourgogne, Espagne, Malines. Vu le mauvais état de cette intéressante reproduction de la ville d'autrefois, l'administration locale en commanda une copie, en 1849, à Jean-Bapt.-André de Noter; pour assurer l'exactitude de la copie, elle fit surveiller le travail de l'artiste par une commission spéciale. Cette seconde pièce se trouve au musée sous le n° 14.

Rombaut de Vleeschouwer, peintre malinois, admis à la libre pratique de son art en 1562, avait contracté mariage avec Claire Zelleers ou van Zellaer, dont le nom ne nous est pas inconnu et a déjà apparu dans la série de nos plus vieux peintres. Il passa son testament devant les échevins de Malines le 26 juillet 1563 [2]. Son père était Antoine de Vleeshouwer, sa mère Marguerite Robbyns; ceux-ci testèrent également devant le magistrat le 12 avril 1554. Devenue veuve, Marguerite se remaria dans le métier et épousa Gilles van Battele *alias* van der Wyck [3]. Elle fit un second testament le 25 novembre 1572 [4]. Maître Rombaut était le beau-frère d'un artiste de premier ordre, le célèbre sculpteur Alexandre Colyn, qui avait épousé Marie de Vleeschouwer. Il nous semble utile de donner un crayon généalogique de la famille de la femme de Colyn.

Sur la tombe de Colyn, dans l'église principale à Inspruck, sont gravées les armoiries de son épouse; elles

[1] Jacques van Deventer, de la province d'Overyssel, habitait Malines sous Philippe II; il leva un grand nombre de plans de villes des Pays-Bas. Pour le détail voir Azevedo, *Chronycke van Mechelen*, t. IV, p. 198 et suivantes.

[2] Registres aux testaments.

[3] Chambre pupillaire, 10 mars 1560.

[4] Registres aux testaments.

Digitized by Google

CRAYON GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE VLEESCHOUWER.

- 1° ANTOINE DE VLEESCHOUWER, décédé avant le 10 mars 1560, testa le 12 avril 1554 avec sa femme, MARGUERITE ROBBYNS ou ROBYNS. Elle épousa ensuite GILLES VAN BATTELE *alias* VAN DER WYCK et testa le 25 novembre 1572.
  - 1° ANTOINE DE VLEESCHOUWER, mort avant le 25 novembre 1572.
  - 2° GASPAR DE VLEESCHOUWER.
  - 3° BARBE DE VLEESCHOUWER, épousa FRANÇOIS HEMELRYCX, apothicaire (1577).
  - 4° ROMBAUT DE VLEESCHOUWER, franc-peintre en 1562, épousa CLAIRE ZELLEERS.
  - 5° MARIE DE VLEESCHOUWER, épouse du sculpteur ALEXANDRE COLYN.
  - 6° JEAN DE VLEESCHOUWER, célibataire, mort dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 14 septembre 1572.
- 2° JÉRÔME DE VLEESCHOUWER, décédé déjà en 1546. — Dont descendance.
- 3° JEAN DE VLEESCHOUWER.
- 4° NICOLAS DE VLEESCHOUWER, épousa JEANNE GHUENS. (*Vonnisboeck*, 6 nov. 1586). — CORNEILLE.

(*Chambre pupillaire*, 3 mai 1546).
(Notaire Hildernisse, 12 septembre 1571 et 25 novembre 1572).

Digitized by Google

sont coupées en chef d'une face accompagnée de trois hures de sanglier; en pointe, d'une bande losangée.

Jean de Neve, peintre, fut en 1574 l'un des candidats que présenta la gilde pour remplir les fonctions de trésorier; il mourut dans la paroisse de Saint-Rombaut en 1588 :

« 3 martii 1588, Jean de Neve, schilder, Catlynestraet, » in den gulden Cop. »

Jean Essche, peintre, devenu, le 19 juin 1566, tuteur des enfants de Jean van Hooberghe [1].

Antoine Smets, enlumineur, et son épouse Gertrude Verbeke, déclarèrent devant les échevins, le 10 novembre 1561, qu'ils entendaient maintenir leur testament du 28 mars 1560 [2]. Sa femme était veuve dès le 17 décembre 1567. Au milieu du XVIe siècle, décéda un peintre Jean Smet *alias* Rayen; il avait femme et enfants et habitait la rue des Beggards. Son avoir fut évalué à xxv livres ii sous ii deniers. Peut-être celui-ci est-il le même que le peintre Scrayen, dont nous avons parlé antérieurement [3] (p. 288).

Néron van Eyck. Sous ce nom entièrement inconnu, le catalogue du musée de Malines (n°s 105 et 106) place deux grandes toiles, H. 1^m,19, L. 1^m,97; toutes deux ont pour sujet des scènes de la prise de Malines par les Gueux, sous le commandement d'Olivier van den Tympele et de John Norrits, le 9 avril 1580. Les épisodes se passent sur la Grand' Place : dans ces pièces, les bâtiments et la perspective sont médiocrement exécutés, mais les figures

[1] Chambre pupillaire.
[2] Registres aux testaments.
[3] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

d'hommes et de chevaux sont au contraire touchées par une main exercée. L'un de ces tableaux a été reproduit en gravure sur bois, dans l'ouvrage de Michel Aitsinger [1]. Nous croyons qu'il faut attribuer ces pièces à Nicolas van Eyck, peintre de batailles, d'Anvers.

Marie Bessemers, veuve du fameux Pierre Coeck d'Alost, architecte, graveur et écrivain, mort en 1550, s'appliqua ainsi que sa fille avec succès à la peinture [2]. Guicchiardini cite Marie Bessemers parmi les quatre femmes contemporaines qui avaient du renom dans l'art; van Beverwyck et Sweertius ne l'ont pas oubliée. On désigne aussi cette artiste sous le nom de Mayken Verhulst; nous n'avons pu découvrir le motif de cette appelation, car les Bessemers et les Verhulst sont deux familles toutes distinctes. Marie, fille de Marie Bessemers et de Pierre Coecke, épousa Pierre Breughel le Vieux; ce dernier eut pour fils Jean Breughel dit de Velours, auquel sa grand'-mère donna les premières leçons.

Lorsque Breughel épousa Marie Coecke, celle-ci habitait à Bruxelles avec sa mère (1563) [3].

A propos de Marie Bessemers la mère, nous nous demandons quelle est la femme inscrite parmi les morts de la paroisse de Saint-Jean, comme suit : « 1600, Mayken Verhulst is begraven den elfsten april, op VIII libri was. »

Antoine Bessemers, peintre sur toile, de Malines, fils d'Antoine, devint franc-maître à Anvers en 1544; il profita de la qualité de citoyen anversois depuis le 28 novembre de la même année [4].

[1] *Topographica atque historica descriptio leonis belgici.*
[2] *Manuscrit biographique des peintres malinois*, par E. J. Smeyers.
[3] *Biographie nationale*, art. *Pierre Breughel*, par A. Siret.
[4] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

Martin Bessemers, également peintre malinois, fut admis à Anvers comme franc-maître en 1580 [1].

Antoine van Wissenaken, franc-maître peintre, mourut dans les premiers jours du mois d'août 1542.

Une des familles malinoises où l'art, soit celui de la peinture, soit celui de la sculpture, fut le plus cultivé, est celle des Verhulst. A cette nombreuse et honorable souche appartenaient, outre les peintres que nous allons nommer, les deux artistes Pierre-Antoine Verhulst, né en 1751 mort en 1809, Charles-Pierre Verhulst, né en 1774 mort en 1820, et le chevalier de Verhulst, connu par son beau cabinet de tableaux, ainsi que le célèbre sculpteur Rombaut Verhulst. Dans le paragraphe que nous rédigeons, nous ne parlerons point des deux Verhulst, Pierre et Charles, descendants éloignés des peintres du XVIe siècle. Nous réserverons donc ces personnages pour notre article sur le XVIIIe siècle.

Deux branches principales divisaient la famille Verhulst; l'une, de père en fils, suivit pendant plusieurs siècles l'industrie de la tannerie, l'autre s'occupa de l'étude et de la pratique de l'art. Dans cette dernière tige nous trouvons le peintre Martin Verhulst, qui fut proposé par ses collègues pour remplir les fonctions de receveur de la gilde de Saint-Luc en 1574. Il avait épousé Marguerite Zelleers ou Zellaers (van Zellaer), et il dicta avec celle-ci ses dernières volontés au notaire Corneille Cools, acte qu'il ratifia devant le magistrat le 26 juillet 1563. En même temps comparut devant l'autorité communale le peintre Rombaut de Vleeschouwere, qui, avec sa femme Claire Zelleers, vint faire devant les échevins une déclaration identique à celle que faisait son beau-frère [2].

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers*.
[2] Registres aux testaments.

Digitized by Google

Christophe Verhulst, fils de Pierre, était peintre « sur toile. » Il devint franc-maître à Anvers, en 1545, et bourgeois de cette ville, le 6 février 1544 [1]. Dès 1530, nous rencontrons Christophe, à Malines, uni en mariage avec Catherine van Zellaer, jeune fille appartenant à une famille avec laquelle les Verhulst avaient déjà des relations de parenté étroites et nombreuses [2]. Plus tard Christophe devenu veuf se remaria avec Barbe Pignoleeuw. Les deux époux étaient décédés avant le mois de septembre ou de novembre 1565, car il résulte d'un acte enregistré en chambre pupillaire à cette date, que les défunts laissaient trois orphelins mineurs, dont Florent ou Floris Verhulst était le tuteur. Floris, époux d'Anne Keynooghe, était peintre : un passage des adhéritances de Malines l'appelle « Floris Verhulst, schilder en poirter. » Le *Liggere* anversois consigne Floris *alias* Pierre Verhulst, franc-maître en 1589, qui eut pour élèves, en 1591, Remi van Boven; en 1592, Barthélemi Guyssens; en 1594 Corneille Cock; en 1596 Hans Wildens et Pierre de Witte; en 1598 Gilbert Gysens.

Le *Liggere* mentionne encore dans le métier d'Anvers, en 1624-25, Pierre Verhulst, qui avait en 1626-27 un élève, François Coeschot. Sa dette funéraire fut payée en 1627-28. François Verhulst, élève de Pierre Noble, fabricant de panneaux en 1609, à Anvers.

Le 4 septembre 1565 mourut dans la paroisse de Saint-Rombaut, Paul Verhulst, peintre.

Souvent on range dans la série de nos peintres les van der Star. — Malheureusement, nous n'avons pu recueillir aucun document inédit sur les artistes d'origine malinoise

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*
[2] Adhéritances, 28 avril 1530; 27 novembre 1576.

Digitized by Google

nommés van der Sterre ou van der Star, appelation à laquelle ils ont donné la forme latine de *Stella*.

Il paraît que François van der Sterre ou Stella, vit le jour à Malines en 1563, bien que son nom soit complétement étranger à la nombreuse nomenclature de dénominations patronymiques que nous rencontrons dans les registres locaux de Malines. D'après Le Comte, il partit dans sa jeunesse pour l'Italie; il y travailla à Rome pendant quelque temps et se fixa à son retour à Lyon, où l'on admirait de lui *une Descente de croix* et *un Christ au tombeau*. Il mourut en France, en 1605. François eut quatre fils, dont deux moururent en bas-âge, et deux filles. Ses fils survivants étaient peintres : Jacques, qui vit le jour à Lyon, avait neuf ans à la mort de son père ; François, aussi appelé Stelbaert, naquit également à Lyon. Ces artistes, nés en France, ne nous appartiennent plus; nous renverrons donc pour leurs biographies aux ouvrages de Florentin Le Comte [1]. Il est vrai que M. Félix Bogaerts [2] assure que Jacques et François Stella étaient Malinois de naissance, mais jusqu'ici nous n'avons pas rencontré la preuve de cette assertion. La vie de Jacques a été décrite par Campo Weyerman et par Descamps [3].

Il semble aussi que vers 1550 florissait à Malines un peintre, Jean van der Star. Celui-ci était père du premier François. Il vint au monde à Malines en 1525, et finit sa carrière à Anvers, où il expira en 1601 [4].

Les œuvres des Stella de Malines nous sont inconnues.

Nous empruntons au *Liggere*, publié par MM. Rom-

[1] *Het Konst-Cabinet*, t. II, p. 226.
[2] *Esquisse d'une histoire des arts, depuis* 1640 *jusqu'en* 1804, p. 23, 44, 53.
[3] C. Weyerman, t. IV, p. 229. — Descamps, *Vie des peintres*.
[4] *Catalogue du Musée du Louvre*, 1855. Voir la notice sur Jacques Stella.

Digitized by Google

bauts et van Lerius, les noms des artistes malinois qui suivent :

Rombaut van Tissenack, étoffeur de Malines, passa franc-maître à Anvers, en 1580. Ce peintre décéda à Malines, dans la paroisse de Sainte-Catherine, le 16 mars 1614. Rombaut approuva le 10 avril 1595 son testament, passé par le notaire Ad. van den Venne le 19 octobre 1596. Il y stipulait que ses modèles passeraient à ses trois enfants du second lit, à condition que ses enfants du premier lit pussent *réimprimer* ces pièces dans la maison de leurs frères.

Sa veuve, Claire van Doorne, d'une famille d'artistes, avait à pourvoir à l'éducation de quatre enfants : Raphaël, David, Isaac et Marie.

Tobie van Tissenack, peintre, doyen de la gilde de Saint-Luc à Malines en 1619, décéda dans la paroisse métropolitaine le 13 octobre 1624. Barbe Gommaerts, son épouse, était morte dès avant le 3 novembre 1628. Ils avaient eu sept enfants. Leur demeure était la maison dite *de witte Kop*, dans la rue de Sainte-Catherine.

Jean Anthonis, peintre, fils de François, franc-maître à Anvers en 1580, bourgeois de cette ville le 21 avril 1581.

Charles de Riddere, de Malines, peintre de modèles pour tapisseries, franc-maître à Anvers en 1544.

Henri Boons, peintre en détrempe, fils de Jean, devint franc-maître à Anvers en 1577, et bourgeois de la cité le 14 décembre 1581.

En 1539 mourut Antoine van Elewyt, artiste admis au métier de Malines.

En 1594, un paysagiste malinois, Pierre Maczhan,

Digitized by Google

reçut de la ville de Prague, qu'il habitait, un salaire de 8 florins [1].

D'après les comptes de l'église paroissiale de Saint-Jean à Malines, Jean van Ophem peignit en 1509-10 un grand crucifix avec les images accessoires. Cet artiste fut tué d'un coup que lui porta Ambroise van den Bossche. Nicolas van Ophem signa la requête des artistes en 1619; il était peintre, et il épousa successivement Catherine Loerans et Claire Michiels, sœur du peintre Rombaut Michiels; de cette dernière, veuve en 1625, il eut le 3 janvier 1603 Jean-Baptiste van Ophem, peintre, veuf de Jeanne Verwerft en 1652.

Les comptes de Saint-Jean révèlent l'existence de François Verstrepen, qui peignit pour le jubilé de 1575-76, au prix de 8 florins, les blasons pontificaux pour placer au-dessus des confessionnaux, et deux écussons dans le transept de l'église. Jean van der Strepen apposa son nom au manifeste du métier de Saint-Luc de 1619.

Un artiste, Jacques Keynaert, était doyen de sa corporation en 1565; Godefroid Buelens, occupait cette charge en 1562.

Jean van den Eynde, peintre verrier, exécuta en 1590 pour la chapelle du Vénérable dans l'église de Saint-Jean à Malines un vitrail portant l'image du roi Philippe II. Cette œuvre lui valut, d'après les comptes paroissiaux, 80 florins. Certain Michel van den Eynde était, en 1668, doyen de la corporation de Saint-Luc.

Nous rencontrons au XVIe siècle, à Malines, plusieurs peintres et sculpteurs du nom de Pauwels :

[1] Dr Herman Roskoschny, *Betrachtungen über Prager kunst und kunsthandwerk im zeitalter Rudolph II* (Beilage zur Bohemia, 8 novembre 1873).

Digitized by Google

En 1500, vivait un artiste, Barthelemi Pauwels; en 1542, un Jean Pauwels, qui mourut à Malines en 1557; il admit à titre d'aumône, le 25 août 1545, à ses leçons Henri Pauwels.

Jacques Pauwels était, au 12 juin 1553, en apprentissage chez son frère. Un autre Jacques Pauwels commença son éducation artistique, le 14 novembre 1568, chez André Wabbels. François Pauwels apprenait à peindre chez Jean van Ranst le 28 novembre 1628; ce dernier était peintre dès 1612. Maximilien Pauwels entreprit la peinture, le 4 mars 1630, à l'école de Herman Servaes. Enfin le 23 juin 1661 Jean Pauwels enseignait la dorure à Godefroid Watten [1].

---

[1] *Wekelyks berieht van Mechelen. Konstminnende wandelinge*, 1787, n° 49.

Digitized by Google

Digitized by Google

machril vā [illegible]. (P. 146)

Daniel A. Gnolleros. (243) H. De Bogo. (191. 480)

Gay [illegible]. (200) Joannis [illegible]. (378)

Sistier Smoyers. (396) Jacobus Smeÿers (400)

E. J. Smeÿers. (403) Zdmiscius Dd Drÿver. (446)

IV.

Les peintres du XVIIe siècle.

Sommaire : Les Hals. — Les Franchoys. — M. Moreels. — Les van Thielen. — Les Herregouts. — Les Verhoeven. — Les van Avont. — Les Biset. — Les van Aken. — Les Smeyers. — Les peintres secondaires.

—

Les Hals.

Au XVIIe siècle, la peinture revêtit un caractère neuf et diamétralement opposé à celui qui avait jusqu'ici distingué les productions des siècles précédents; les types sveltes et idéaux de l'époque ogivale disparurent devant des figures amples, matérielles et plus réalistes; les touches finies et délicates des pinceaux de l'ancienne école cédèrent le pas aux coups de brosse larges et vigoureux des enfants de la Renaissance et des imitateurs de Rubens. Cependant cette phase nouvelle, dans laquelle était entré notre art national, n'interrompit point la période qu'il avait inaugurée depuis van Eyck; au contraire, un autre ère de gloire allait commencer, elle devait même devenir plus brillante que la première, grâces aux grands maîtres qui commandaient le mouvement et à la foule d'artistes secondaires qui leur obéissaient. Dans la pléiade de ces peintres de l'école mo-

Digitized by Google

derne, la ville de Malines, soutenant son renom artistique, apporta un précieux contingent, car c'est elle qui fournit, outre les descendants de Michel Coxie dont nous avons déjà parlé, des maîtres habiles et nombreux, parmi lesquels nous devons citer en premier lieu les Hals, les Franchoys, les Moreels et d'autres d'un mérite moins transcendant.

Cette révolution dans le style pictural ne fut évidemment, pas plus ici que dans la sculpture et dans l'architecture, l'œuvre d'un jour; mais elle s'était préparée peu à peu et elle n'éclata ouvertement qu'après avoir passé par des transformations graduées. Ces phénomènes de modifications lentes peuvent surtout être observés dans les œuvres des trois Franchoys que nous nous proposons d'étudier; car le premier Franchoys appartenait encore par son éducation au XVIe siècle, dont il conserva, quoique avec des altérations, les allures distinctives, tandis que son fils, disciple de Rubens, avait adopté sans réserve la manière nouvelle.

Avant de parler des Franchoys, nous ne pouvons nous défendre de dire un mot d'un peintre plus important qu'eux, de Frans Hals, dont la renommée grandit encore chaque jour.

Frans Hals est, sans contredit, comme talent le chef de cette famille, qui produisit François Hals II, Thierry ou Dirik Hals, Guillaume Hals, Jean Hals et Nicolas Hals. Jusqu'à ces derniers temps, Frans Hals et les siens ont été considérés comme Malinois; mais aujourd'hui non seulement on conteste à la ville de Malines l'honneur d'avoir donné naissance au premier, mais on tend même à enlever la nationalité belge aux seconds. Ces tentatives faites par des auteurs recommandables sont de bonne guerre et partent d'un louable sentiment de patriotisme ou d'amour du clocher. Nous regrettons infiniment ne pouvoir ici, à dé-

Digitized by Google

faut d'espace, entreprendre une étude approfondie sur cette race éminente, car Frans surtout est une figure trop importante pour être appréciée en quelques lignes. Nous nous bornerons donc aujourd'hui à émettre quelques considérations sur la famille Hals en général; nous prouverons qu'elle est de souche malinoise, voulant ainsi, pour le moment, poser acte de propriété et pour ainsi dire interrompre une prescription, dont le résultat serait de nous enlever un de nos plus illustres concitoyens.

Frans Hals naquit, semble-t-il, accidentellement à Anvers. Si ce fait est vrai, le grand peintre est Belge par la circonstance de sa naissance; et si sa famille est malinoise, ce que nous ne doutons pas, cet artiste ne nous est pas plus étranger que P. P. Rubens, qui vit le jour à Siegen d'un père et d'une mère flamands et anversois.

M. van der Willigen, dans son ouvrage : *Geschiedkundige aanteekeningen over de haarlemsche Schilders*, p. 116 et suivantes, s'est proposé d'établir que les Hals sont d'une famille connue à Haarlem depuis le XIVe siècle. Cette objection est très-sérieuse et nous ne pouvons mieux y répondre qu'en établissant par pièces authentiques, de notre côté, que les Hals résidaient à Malines au XVIe siècle, vers l'époque de la naissance des peintres qu'elle produisit.

Quant à la remarque qui consiste à dire que Frans Hals est nommé tantôt Frans de Haarlem, tantôt Frans d'Anvers, elle nous paraît peu sérieuse, car les qualifications de cette nature sont communes et il en a été fait justice. Même dans ce cas-ci, cette appelation aurait d'autant moins d'importance, qu'entre les deux surnoms il ne pourrait y en avoir qu'un seul qui soit dans les termes de la vérité.

Nous constatons la présence de la famille Hals à Malines non seulement vers le moment critique, qui est celui de la naissance de Frans (1584), mais encore longtemps avant

Digitized by Google

cette époque. Nous pouvons donc parfaitement tenir les Hals comme issus de sang malinois.

Dès 1528 habitait à Malines Pierre Hals, lequel reçut en sa demeure, probablement une auberge, Severin Norby, un des serviteurs dévoués à Christiern II de Danemarck [1].

Quand nous ouvrons les registres aux adhéritances de Malines, nous y trouvons à l'année 1487 la mention d'un Jacques Hals, lequel avait pour épouse Catherine Gheraerts.

Plus loin, à la date du 25 mai 1560, nous recueillons le passage suivant : *Franchois Hals, Peeter Hals elck over hen selven ende de voirscrevene Peeter vervangende Maria Hals zyn suster.... als erfgenamen onder beneficie van inventaris van wylen Peeter Hals....*

Dans ce dernier acte, nous relevons déjà un personnage porteur des mêmes nom et prénom que le grand artiste. Ce fait pourrait faire croire qu'il existait en ces deux homonymes un lien de parenté des plus étroits.

Le registre aux décès de la paroisse de Saint-Jean à Malines, porte les annotations funèbres suivantes :

1549. Peeter Hals. xxvi january. Gegraven op viii libers exsequie ghecelebreert xxii augusty op ii libers want daer niet en was.

1559. Jan Hals. iii^a May. viii libers.

1563. Peeter Hals, jonge gheselle. xii July. viii libers.

1570. Franssen Hals, gestorven viii May. iv libers.

Les extraits qui précèdent prouvent à l'évidence que la famille Hals était fixée à Malines; ils corroborent singulièrement l'assertion de tous les anciens auteurs, qui assurent que Frans Hals vit le jour à Malines, opinion que l'on ne peut point traiter de gratuite et pour laquelle ceux-ci doivent avoir eu d'excellents témoignages contemporains.

[1] Compte de ce que Séverin Norby a dépensé à Malines chez Pierre Hals en 1528. Voir Altmeyer, *Isabelle d'Autriche et Christiern II*, article inséré dans le *Trésor national*.

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE FRANCHOYS.

CORNEILLE FRANCHOYS.

- 1° Luc Franchoys, peintre, né le 23 janvier 1574, mort le 16 septembre 1643, épousa Catherine du Pont, décédée le 2 septembre 1654.
  - 1° Pierre Franchoys, peintre, né le 20 octobre 1606, mort le 11 août 1654.
  - 2° Marie Franchoys, née le 24 juin 1608, épousa : 1° Jean van Paesschen; 2° le 30 juin 1663, Étienne Tramesure.
  - 3° Élisabeth Franchoys, née le 25 juillet 1611, épousa le 5 mars 1639, Jean van Steynemolen.
  - 4° Luc Franchoys, peintre, né le 28 juin 1616, épousa le 2 février 1668, Anne-Thérèse van Wolschaeten. Il mourut le 3 avril 1681.
    - 1° Jean-Luc Franchoys, baptisé à Saint-Jean le 15 décembre 1668, mort le 20 octobre 1669.
    - 2° Jeanne-Thérèse, baptisée id., le 6 juillet 1670, sous condition de vie, morte le 7 mai 1688.
    - 3° Jeanne-Catherine, bapt. id., le 17 avril 1672, morte le 17 février 1682.
    - 4° Luc-Antoine, baptisé id., le 18 janvier 1674, mort le 12 mars 1674.
    - 5° Disme, baptisé id., le 12 mars 1675.
    - 6° Luc-Élie, peintre, baptisé id., le 21 décembre 1676.
    - 7° Anne-Marie, baptisée id., le 4 septembre 1678.
    - 8° Jeanne-Catherine, baptisée id., le 18 décembre 1680, morte en 1681.
  - 5° Martine Franchoys, née le 15 juin 1620, morte le 25 mai 1653, épousa Éloi Bonnejonne, peintre et carillonneur; il convola le 26 avril 1663, avec Élisabeth Claessens, veuve de Gaspar Bessemers. Il mourut le 21 octobre 1695.
  - 6° François Franchois.
- 2° Cornélie Franchoys, née en 1582 à Malines, y mourut le 26 août 1670; elle épousa : 1° Henri Fayd'herbe, enlumineur et sculpteur, mort le 30 avril 1629. — 2° Maximilien Labbé, enlumineur et sculpteur.
  - Du premier lit, entre autres enfants, Luc Fayd'herbe, statuaire, né 1617, mort 1697.

Digitized by Google

Les Franchoys [1].

Bien qu'inférieurs à Frans Hals, les deux Lucas et Pierre Franchoys n'en tiennent pas moins un rang honorable dans la série de nos meilleurs artistes. Confondus dans la foule des grands peintres du XVIIe siècle, les Franchoys ne furent point appréciés comme ils auraient dû l'être, ni comme ils l'auraient été s'ils eussent apparu en tout autre temps. Ainsi le hasard, qui favorisait nos artistes en les rendant contemporains de Rubens et de van Dyck, fut cause aussi que le renom des chefs de l'école éclipsa quelque peu les mérites de ceux qui vivaient autour d'eux.

§ 1. *Luc Franchoys,* dit *le Vieux.*

Luc Franchoys, dit le Vieux, naquit à Malines le 23 janvier 1574, d'une honorable famille qui s'était fixée à Malines en 1468 :

« Cornèlius Franchoys, filius quondam Johannis van » Antwerpen effectus est subditus. XII octobris LXVIII [2]. »

Il était fils de Corneille, qui eut aussi une fille, Cornélie Franchois, née en 1582 : celle-ci épousa d'abord Henri Fayd'herbe, sculpteur; de cette union naquit le célèbre statuaire Luc Fayd'herbe. Elle convola en secondes noces avec un autre artiste, enlumineur et sculpteur, Maximilien L'Abbé.

Luc Franchoys fit ses premières études d'art dans sa ville natale, où il fut admis dans l'association de Saint-Luc en 1599. Plus tard il quitta sa patrie pour parcourir les pays méridionaux. Nous le retrouvons aux cours souve-

[1] Les biographies du Franchoys ont été traitées par Houbraken, Weyerman, De Bie, Descamps, Kramm, Immerseel, Michiels, etc.

[2] Registre de la *Poorterye. Archives de Malines.*

Digitized by Google

raines de France et d'Espagne, investi dans l'une et dans l'autre des fonctions de peintre du roi.

Pendant ces voyages, l'artiste travailla activement et réunit des sommes relativement considérables; mais malgré ses succès, son cœur le rappelait au sol natal et après six années d'absence il rentra à Malines. Ici de nouveau Franchoys s'appliqua à cultiver son art, et peignait surtout pour les chambres des métiers et pour les hôtels privés.

La peinture du portrait fut le genre principal auquel Luc se consacrait; cependant, mais moins souvent, il traitait les sujets d'histoire ou de religion.

Le 13 janvier 1605, il épousa dans l'église métropolitaine de Malines Catherine du Pont, dont il eut trois filles et deux fils. Ces derniers marchèrent sur les traces de leur père. Notre peintre, qui avait été choisi, le 24 janvier 1616, comme proviseur de la nouvelle confrérie du Rosaire à Saint-Jean, sa paroisse, fut aussi doyen de la gilde de Saint-Luc en 1613, 1625, 1632, 1634, 1637 et en 1640.

D'après le poëte-biographe de Bie, Franchoys serait décédé le 16 septembre 1634; cette date est erronée et résulte probablement d'une transposition de chiffres, car L. Franchoys mourut dans la paroisse de Saint-Jean à Malines, le 16 septembre 1643, et il fut enterré dans cette église le 18 suivant.

L'année même de son décès, le 20 juillet, il légua à ses deux fils ses esquisses, ses dessins, les œuvres d'art, gravures et livres qu'il possédait [1].

[1] Comp. M. Lucas Franchois en juffr. Catharina Dupont man en vrouw my notaris bekent, hebben verclaert dat Peeter en Lucas hunne sonen elck besonderlyck syn hebbende sekere stuckken, schilderyen, schetsen en teeckeningen by hun soo hier als elders buyten tyds gedaen oft vercregen, de welcke hun oock sullen volgen sonder tegenseggen van iemanden, ende om eenichsins de selve te beloonen van de goede en profitelyck diensten by de selven aen hun gedaen, soo hebben de comparanten metten levende lyve sonder eenig wederroepen en gegeven aen de selve Peeter en Lucas Fran-

Digitized by Google

Luc Franchoys, au témoignage unanime de ses contemporains, avait une manière de peindre fort agréable et un dessin correct. Sa couleur et son style portent la trace de la fin du XVIe siècle; il appartient à la période de transition. Ces qualités peuvent être observées dans *la Descente du saint Esprit sur les apôtres*, tableau placé à Saint-Jean à Malines, dans la chapelle du Saint-Esprit. Ce panneau, d'un ton assez fin mais froid, est la pièce centrale d'un triptyque, auquel Luc le Jeune, son fils, ajouta en 1671 deux volets.

Le musée d'Anvers, n°s 259 et 260, possède deux tableaux que le catalogue attribue à Luc le Vieux, mais ces productions sont de la main de Luc le Jeune, comme nous le verrons plus loin.

L'église de Saint-Bavon à Gand, croit-on, possède des peintures de ce peintre. Voici ce que dit à ce sujet M. Kervyn de Volkaersbeke (*Les Églises de Gand*, t. I, p. 115) : « Sacristie de Saint-Bavon : tableau sur panneau » représentant le Christ mort sur les genoux de sa mère. » Cette œuvre, dont le faire accuse une main habile, est » signée L^F 1610; ce qui a fait supposer qu'elle est de » Lucas Franchoys le Vieux. Il serait difficile de dire si » cette supposition peut être considérée comme une certi- » tude, attendu que les travaux de ce peintre sont rares. » Dans ce tableau, le donateur est agenouillé devant un » prie-Dieu. »

Le musée de Malines, n° 29, renferme de Luc le Vieux

chois elck voor de elft alle de printen, teekeningen en schetsen op papier gedaen, geen geresserveert, oock t' schilderboeck, s' landjuweel van Antwerpen, t' caert boeckjen van den wereld en t' boeck gehecten Tonneel van Keysers en Koninghen die sy comparanten syn hebbende om daar mede te doen hunne libere en vrye beliefte sonder dat sy daer voren aen hunne susters iets sullen moeten goed doen, welcke voorsc. Peeter en Lucas hier mede zyn gecompareert en hebben de voorsc. gunste danckelyck geaccepteert.

Digitized by Google

un excellent portrait à mi-corps de Philippe Snoy, commune-maître de Malines, chef-homme des hallebardiers. Anno 1619. Ætat. 47. H. 1,10 m. L. 0,78 m. Bois. L'*Indicateur chronologique* (1620), p. 31, nous apprend que L. Franchoys peignit le portrait de ce bourgmestre et celui de Marie van der Dilft, sa femme, au prix de 60 florins, mais qu'à cette date le second de ces tableaux n'était pas achevé [1].

Autrefois il existait dans l'église de Saint-Jean une *Sainte Agathe* du même artiste.

L. Franchoys reçut de l'église de Notre-Dame à Malines 77 florins et 12 sous pour peinture et dorure appliquées à de nouvelles bannières [2].

Luc le Vieux eut pour élèves ses deux fils Luc et Pierre, et Antoine Imbrechts, qui entra dans son atelier le 25 décembre 1604.

Catherine du Pont, femme de Luc Franchoys, fut enterrée dans l'église paroissiale de Saint-Jean le 5 septembre 1654. L'une des filles de Franchoys, Martine, épousa Eloi Bonnejonne, assez bon dessinateur, peintre et carilloneur de la ville de Malines. Ce personnage, natif de Châtelet, apprit à dessiner sous la direction de son beau-père; il entra dans le métier des peintres en 1650, et en 1657 il dirigeait lui-même un élève, nommé Guillaume van Hooi.

Lorsque Bonnejonne était carilloneur de Saint-Rombaut, il surveilla la refonte de la plupart des cloches du carillon, opération qui fut faite par Pierre Hemony, d'Amsterdam, en 1674.

Après le décès de Martine Franchoys, survenu le 25 mai 1653, Luc Franchoys le Jeune et Jean Berincx

[1] *Archives de Malines.*

[2] Comptes de la confrérie de Notre-Dame à l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, 1636-1643.

Digitized by Google

procédèrent, en 1663, à l'évaluation des tableaux, gravures et dessins que possédait Bonnejonne; ces œuvres d'art furent estimées par eux à 1318 florins. Peu de temps après, le 26 avril 1663 le peintre-musicien fut fiancé, à Saint-Rombaut, avec Elisabeth Claes; le curé de Bonheyden bénit leur union le 3 mai 1663. La mariée était veuve de Gaspar Bessemers, drapier.

Bonnejonne mourut à Malines, rue de Beffer, le 21 octobre 1695. Il possédait la maison où il mourut et en avait une autre à Châtelet. De son premier mariage il eut un fils et deux filles.

§ 2. *Pierre Franchoys.*

Pierre, fils de Luc Franchoys et de Catherine du Pont, vint au monde à Malines le 20 octobre 1606; il fut baptisé le lendemain à Saint-Rombaut. Il décéda célibataire, dans la paroisse de Saint-Jean, le 11 août 1654 et fut inhumé dans l'église.

Cet artiste reçut les principes de l'art de son père, et il ne tarda pas à faire des progrès rapides sous une direction aussi dévouée. Le jeune peintre s'appliqua naturellement au genre qu'il voyait cultiver sous le toit paternel. Il était déjà très-avancé dans la peinture du portrait et dans celle de l'histoire, lorsqu'il quitta Malines pour suivre les leçons de Gérard Seghers, à Anvers.

Cependant dès 1635, Pierre était revenu à Malines, car le 28 juillet de cette année il présenta avec son père une requête au Magistrat pour demander la libération de la garde qu'exigeaient d'eux les doyens de l'arc, malgré une exemption accordée à Luc le Vieux et à sa famille le 26 juillet 1605.

A dater de son séjour à Anvers, Pierre Franchoys modifia son genre et s'appliqua davantage à traiter les petits

Digitized by Google

sujets. Ses talents furent bientôt appréciés dans la métropole de l'art flamand, et plusieurs paysagistes de renom confièrent à l'élève de Seghers l'exécution des figures de leurs tableaux. Néanmoins Franchoys continuait à travailler pour son compte et il produisit différentes petites compositions qui lui valurent les félicitations des amateurs.

Peintre infatigable et désireux de se perfectionner, Pierre abordait tous les genres : il s'acquit une grande célébrité dans la peinture du portrait de toute dimension, si bien que quelques anciens auteurs ne craignent point de comparer son savoir-faire à celui de Gonzalès Coques. Le genre auquel il fut le moins fidèle est le paysage avec figures, qu'il abandonna bientôt.

La renommée de Franchoys grandissant chaque jour, différents princes et hauts personnages se firent portraire par le maître malinois : l'archiduc Léopold le retint à ses ordres et l'honorait d'une estime toute spéciale. Sur la demande de plusieurs seigneurs français, notre artiste se rendit à Paris, où il réalisa des bénéfices considérables. Mais Pierre n'eut pas plus que son père la force de rompre avec les souvenirs de la patrie, il revint donc à Malines, où il fut inscrit membre du serment de l'arc en 1646. Ce ne fut cependant qu'en 1649 qu'il fut reçu franc-maître dans la jurande des peintres, ses compatriotes.

Franchoys, dont les pinceaux étaient si appréciés, jouissait en même temps de l'amitié de tous ceux qui l'approchaient : un visage ouvert, un esprit vif et cultivé, des manières distinguées et un cœur d'or faisaient de lui un type accompli. Aux avantages naturels, il joignait une profonde connaissance de la musique et il jouait avec grâce de divers instruments.

Le portrait de P. Franchoys figure dans l'ouvrage de De Bie; c'est une gravure in-4°, par Conrad Waumans, d'après une peinture de Luc Franchoys le Jeune.

Digitized by Google

Les œuvres de Pierre Franchoys se distinguent par une originalité d'autant plus remarquable qu'elle est jointe à un goût exquis. Ses compositions sont faciles, et son dessin, empreint de fermeté, respecte la loi des proportions. Son coloris est pur et léger et donne à ses tableaux un aspect spécial de gaîté et de fraîcheur.

Les productions de ce maître deviennent rares aujourd'hui. L'abbaye de Tongerloo possède un portrait sur panneau d'une prieure du Jardin reclus de Notre-Dame d'Herentals; cette œuvre suffirait, semble-t-il, pour établir la réputation d'un artiste.

Descamps parle avec éloge d'une composition de Franchoys, figurant *le Christ crucifié*, exposé dans l'église de Saint-Gommaire, à Lierre. Le peintre traita le même sujet, mais d'une façon différente, pour une église de Liége.

Le Musée de Malines (n° 37) possède le portrait de Luc Fayd'herbe, par P. Franchoys. H. 0m,71, l. 0m,48; toile. Notons que, d'après le catalogue, ce tableau est attribué par erreur à Luc Franchoys le Jeune.

Au Musée de Lille figure le portrait de Gilbert Mutsaerts, prémontré, prévôt du prieuré de Leliendael, à Malines. Grandeur nature, signé : *Peeter Franchoys pinxit* 1645.

Au Musée de Dresde, on voit un tableau représentant un homme d'armes tenant un pistolet, signé : *Pr Francoys pinx.*

Dans l'église de Sainte-Catherine, à Malines, il y avait jadis un paysage de Louis de Vaddere, dont les figures étaient peintes par P. Franchoys. A Saint-Jean, à Malines, on trouvait également de notre artiste une *Sainte Agathe*, à mi-corps. Dans la salle du chapitre de Saint-Rombaut était placée autrefois une grande composition, figurant *la Mission de Saint Rombaut*, Dans cette toile, Franchoys avait réuni les portraits de tous les chanoines vivant au moment de l'achèvement de l'œuvre.

Digitized by Google

Voici les tableaux perdus de P. Franchoys qui ornaient les couvents de Malines.

Aux Carmes chaussés, *un Saint guérissant un aveugle.*

Au monastère de Blydenbergh, une grande scène, où figuraient saint Augustin et d'autres saints de sa règle. Une autre grande composition dans laquelle étaient groupés deux Pères de l'Église; Pierre Franchoys s'était dépeint lui-même dans cette pièce sous la figure d'un assistant portant une tiare.

A l'église claustrale de Béthanie, quatre grandes peintures représentant *les Pères de l'Église.*

Dans les ventes de tableaux faites à Malines, nous trouvons de Pierre Franchoys :

Vente du chanoine Stevart, 1751 : *Saint Pierre en pied,* d'après Th. van Loon. *Une Vierge avec le Sauveur mort sur les genoux,* dessin d'après A. van Dyck.

Vente de P. Peeters, curé du Béguinage, 1756. *Ecce Homo devant Pilate,* vendu 7 florins 10 sous. *Mater dolorosa,* d'après A. van Dyck.

Vente de M. van der Linden, 1756. *Une tête de fille.*

Vente de M. du Sart, 1837. *Portrait.*

Vente de M. de Raedt, 1839. *Portrait d'homme.* Hauteur 0m,66. Largeur 0m,60. *Portrait d'homme.* H. 0m,66. L. 0m,52. Toile.

Vente de Mlle du Sart, 1854. *La Sainte Vierge et la Sainte Trinité, entourées de fleurs* par Seghers. H. 0m,92. L. 0m,68. Vendu 249 francs. — *Portrait d'homme.* H. 0m,59. L. 0m,49.

Pierre Franchoys s'occupait également de gravure. Dans ce genre, il nous a laissé :

L'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste jouant ensemble; Ps Francoys *fecit.* H. 4 pouces 5 lignes. L. 4 pouces, mesure de France. Très-rare.

Quatre anges, fond paysage. In-8°.

Digitized by Google

Quatre amours s'amusant à faire des bulles de savon sous le feuillage. H. 4 p. 10 lignes. L. 3 p. 4 lignes, mesure de France. Très-rare.

Portrait de vieillard, mi-corps. In-8°.

§ 3. *Luc Franchoys,* dit *le Jeune.*

La nature, qui avait déjà si généreusement doué les deux peintres Luc et Pierre Franchoys, n'avait pas encore épuisé les bienfaits qu'elle réservait à cette famille d'artistes, car à cette souche privilégiée appartient Luc Franchoys le Jeune, fils de Luc le Vieux et de Catherine du Pont.

Luc Franchoys le Jeune fut baptisé dans l'église métropolitaine de Malines le 28 juin 1616. Cet enfant, que son prénom prédestinait pour ainsi dire à l'art, répondit dignement aux espérances de ses parents. Le vieux Franchoys, tenant à guider la main de son fils, l'initia de bonne heure au genre qu'il traitait lui-même de préférence.

Profondément pénétré du sentiment artistique, le jeune peintre fit de si rapides progrès que bientôt la distance qui séparait le maître de l'élève s'effaça; le père et le fils dès lors s'associèrent dans leurs travaux : le premier peignait les têtes de ses portraits, tandis que le second se chargeait des draperies.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années sur le même chevalet que son père, le jeune homme sentit son ambition s'éveiller; il comprit que son talent avait besoin de se développer par une étude plus variée et sur un plus grand théâtre. Alors il quitta sa ville natale et il obtint la faveur d'être admis à l'école de P. P. Rubens. Nous ignorons jusqu'à quand il resta sous cette direction, mais il résulte d'une contestation qui s'était élevée entre Jean van Paesschen et son beau-frère Luc Franchoys, qu'en 1649

Digitized by Google

van Paesschen avait dépensé 537 florins et 1 sou pour le linge et l'entretien de Luc qui habitait alors chez lui à Malines et auquel il avait prêté 14 florins pour entreprendre un voyage à Tournai.

Il fit à Anvers un séjour assez long, y déplorant de plus en plus le temps qu'il avait perdu à Malines; mais sa tenacité, le talent de son maître, l'émulation des élèves, lui firent bientôt regagner les heures qu'il regrettait. Sous ces influences, il abandonna la peinture des petits sujets qu'il avait pratiquée chez son père et il s'appliqua tout entier au genre historique.

Luc réussit au-delà de ses espérances, car il avait le génie de la conception et il comprenait la hardiesse du pinceau et la vigueur du coloris de Rubens.

Malgré son succès, l'artiste ne cessait de travailler, d'étudier et de comparer les œuvres de ceux qui l'entouraient, tels que van Dyck, Jordaens, Thyssens et Jean Bockhorst. Ce dernier particulièrement semble avoir captivé l'attention du jeune peintre; on trouve même que le coloris des volets, qu'il exécuta pour le tableau peint par son père à l'église de Saint-Jean, à Malines, se rapproche de la manière de Bockhorst.

Profondément passionné pour son art, il ne craignait point d'entreprendre des courses longues et à pied, quand il s'agissait d'étudier la main de quelque maître nouveau.

Malheureusement Franchoys n'avait pas assez de confiance en lui-même. Souvent il observait tellement les productions de ses contemporains, qu'il en arrivait à perdre son originalité propre; c'est là un reproche que l'on adresse avec raison à quelques-uns de ses tableaux.

Quittant Anvers, Luc Franchoys revint à Malines, où il fut incorporé dans la gilde des peintres le 15 mars 1655, et en 1663 il devint doyen de cette compagnie. En 1654, il avait été enrôlé dans le serment de l'Arc.

Digitized by Google

Les travaux de Franchoys ne furent que trop souvent faiblement rétribués, et sa position de fortune était précaire. Ces circonstances décidèrent le peintre à visiter la France, où son père et son frère avaient laissé de si honorables souvenirs. Ce voyage lui réussit pleinement et il exécuta bon nombre de portraits pour des gens de cour. Ainsi Luc put entrer dans sa patrie muni de ressources nouvelles.

Pendant le séjour de Franchoys en France, Jean Verhoeven, bon peintre mais d'un caractère envieux, s'était acquis une certaine renommée à Malines. Verhoeven, redoutant le retour du compatriote, dont il appréciait le talent, mit tout en œuvre pour nuire à son rival, ne dédaignant pas même d'avoir recours à la calomnie. Malheureusement Franchoys, qui n'avait point la force d'âme de Rubens, lequel méprisa jadis les tracasseries que lui avait suscitées Abraham Janssens, engagea la lutte et se créa ainsi une foule de difficultés.

L. Franchoys eut le bonheur de plaire aux Carmes chaussés, ses voisins, pour lesquels il peignit beaucoup. L'archevêque Alphonse de Berghes, qui avait également une grande bienveillance pour notre artiste, le choisit comme son peintre et le combla de bienfaits. Le prélat, sachant que les ressources pécuniaires de son protégé étaient fort minces, lui procura un office à l'église de Saint-Rombaut; cette fonction, qui était celle de balayeur, n'était, bien entendu, que titulaire et n'avait d'autre but que de libérer ainsi Franchoys de certaines charges communales, et de lui permettre de jouir des priviléges et des exemptions dont jouissaient les suppôts du chapitre métropolitain.

Houbraken se trompe lorsqu'il dit que Franchoys vécut célibataire. Il est vrai cependant qu'en 1660, époque où cet auteur écrivait, le peintre n'était point marié et qu'alors encore tous ses amis pensaient bien qu'il ne se serait

Digitized by Google

jamais décidé à prendre femme. Du reste, la vie privée de l'artiste ne fut point toujours exempte de reproches, et lui-même, dans ses conversations, affirmait fréquemment qu'il avait le mariage en horreur. Mais vers l'âge de soixante ans ses dispositions changèrent, et le 2 février 1668, Luc Franchoys épousa à Saint-Rombaut une fraiche paysanne de Wavre-Sainte-Catherine, nommée Anne Thérèse, dite aussi, Susanne van Wolschaeten. Les traits de cette femme servirent fréquemment au peintre comme type pour ses figures de Vierge.

L'union fut heureuse et donna naissance à huit enfants, dont cinq et la veuve survécurent au peintre. L'un des fils de Franchoys, Luc Elie, se livra également à la peinture, et alla étudier les maîtres italiens à Rome; mais malgré les peines que le jeune homme se donna, il ne parvint jamais à s'élever à la hauteur d'un des artistes de son nom et il mourut peu connu.

Luc Franchoys mourut à Malines le 3 avril 1681, dans sa maison située rue des Vaches; cette demeure était la quatrième à compter du coin de la rue *Corte Biest* et touchait par la cour au couvent des grands Carmes.

Il fut enterré le jour du Vendredi-Saint, 4 avril, vers le soir, dans l'église de Saint-Jean [1].

Au moment de mourir, Franchoys avait encore sur le chevalet un tableau destiné aux Jésuites de Malines, et dont le sujet se rapportait à un épisode de la vie de saint François-Xavier, et une autre toile, *Agar dans le désert*. En même temps se trouvait dans son atelier un tableau ébauché, destiné à l'église de Wavre-Notre-Dame; dans la suite, Egide Smeyers acheva cette composition.

[1] 1681, 4 avril. Depositus est in templo Lucas Franchois, maritus Theresiae van Wolschaet. Depositio ejus fuit habita in die veneris hebdomadae sanctae et ideo occulte.

(*Obituaire de Saint-Jean*).

Digitized by Google

Après le décès de l'artiste, les pièces de sa main qui restaient dans son atelier, mises en adjudication publique, rapportèrent aux héritiers une somme de 1634 florins 2 sous 1 denier. Outre ces toiles, il restait encore dans l'actif de la mortuaire un *Saint Jérôme*, peint par Ant. van Dyck; un *épisode de l'histoire d'Alexandre*, par Thomas Willeborts dit Bosschaerts; ces tableaux étaient déposés en gages chez le conseiller van den Venne, en garantie d'une somme de 121 florins avancée à Franchoys par ce fonctionnaire. Les enfants possédaient de plus un *Saint Martin* par Babuer? [1]

De Bie a donné le portrait de Luc Franchoys, en regard de l'article qu'il lui a consacré dans son ouvrage *Gulden cabinet der vermarste schilders*. Cette gravure in-4° est exécutée par Conrad Waumans, d'après un tableau de Luc lui-même.

Les œuvres de Luc Franchoys II se signalent par la hardiesse de la composition et des poses, ainsi que par la force de son coloris. Son talent se révèle surtout dans la peinture du nu et des petits enfants ou des anges; dans ces parties il a conservé son cachet d'originalité, que malheureusement il a abdiqué souvent ailleurs en observant de trop près la manière d'autres maîtres. Ces observations trouvent particulièrement leur application dans la belle toile, *l'Assomption*, qui orne le maître-autel de l'église du Béguinage à Malines.

Les peintures de Luc le Jeune se reconnaissent aisément et généralement à leur couleur, car les ombres sont mêlées de tons rougeâtres et la carnation dans les chairs a des teintes rosées un peu exagérées. Était-ce l'intention de l'artiste d'introduire ces nuances dans ses tableaux, ou bien

[1] Chambre pupillaire. État dressé le 10 mars 1682 par les tuteurs Eloi Bonnejonne et Jacques van der Schueren.

Digitized by Google

une action chimique a-t-elle dissous les couleurs primitives? Nous croyons plutôt que c'est le temps qui a modifié en ce sens son coloris. Son dessin est toujours fougueux et facile, mais parfois hasardé dans les effets de perspective; nous devons avouer que notre peintre n'a pas toujours été heureux dans le choix des costumes et que dans ces ciels, trop mouvementés, il recherchait des effets exagérés.

Luc Franchoys a peint souvent en association avec Achschelling et avec J. van Artois, confiant le paysage à ces maîtres et se réservant les figures.

Tout entier à son art, il sortait peu et travaillait beaucoup ; il occupait tous ses loisirs à dessiner et à esquisser; c'est par là que tant de productions de son pinceau nous sont parvenues. Malgré l'extrême facilité qu'il avait, chaque fois qu'il entreprenait une œuvre importante, il en faisait quatre ou cinq projets différents, les comparait, les changeait et ne regrettait point d'effacer des groupes entiers.

Les principales œuvres de Luc Franchoys II sont :

A Malines.

Au Musée :

N° 30. *Le pape Honorius III approuvant la règle de l'ordre des Carmes.* La sainte Vierge, soutenue par des anges, inspire cette décision au souverain pontife. H. 2,94. L. 2,78. T.

N° 31. *Saint Onuphre nourri par deux anges dans le désert.* H. 2,98. L. 2,87. T.

N° 32. *Le prophète Elie.* H. 2,88. L. 1,08. T.

N° 33. *Saint Paul l'ermite.* H. 3,01. L. 1,15. T.

N° 34. *Saint André Corsin guérissant un aveugle.* H. 2,86. L. 2.58. T.

N° 35. *La Vierge du Mont-Carmel, suivi d'un grand nombre de Carmes.* H. 0,72. L. 1,42. T. Le paysage est par Achtschelling.

Digitized by Google

N° 36. *Le Sauveur mort, étendu sur les genoux de sa Mère;* près d'eux, un Carme en extase. H. 0,71. L. 1,44. T.

Ces deux dernières toiles furent payées chacune 18 florins à l'auteur.

Ces pièces proviennent toutes du couvent supprimé des Carmes chaussés de Malines.

A l'église de Saint-Jean : Sur l'autel, au transept nord : *Saint Roch secourant les pestiférés.* Ce tableau est dépouillé de ses volets, qui sont actuellement placés dans la grande nef, où on a réuni les quatre faces des vantaux sous deux cadres. Dans l'un cadre, on remarque *Saint Christophe et saint Adrien;* dans l'autre *Saint Sébastien et saint Antoine.* Pour le détail et pour l'appréciation de ces pièces, nous renverrons à notre *Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant dans les édifices civils et religieux de Malines.* Louvain, 1869, p. 106 et suivantes.

Le maître peignit pour le même autel trois petites toiles, qui occupaient la partie sous la triptyque. Celle du milieu, *le Christ mort étendu sur les genoux de sa mère,* est aujourd'hui pendue près du chœur. Les deux autres, *Saint Roch soigné et pansé par un ange* et *Saint Antoine visitant saint Paul dans le désert,* sont placées sous les Rubens du maître-autel.

L'ensemble de ces peintures rapporta à Franchoys 180 florins en 1671, bien qu'il les eût entreprises le 21 septembre 1670, à raison de 130 florins.

Au tableau *la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres,* peint par son père, Luc Franchoys adapta deux volets, portant l'un *Saint Paul prêchant,* l'autre *Saint Pierre en prédication.*

A l'église de Sainte-Catherine, *les Martyres de saint Laurent et de saint Jean,* grande composition.

Le peintre nous représente à droite le moment où les bourreaux s'emparent du corps de saint Jean pour le

Digitized by Google

précipiter dans l'huile bouillante. A gauche, saint Laurent refuse d'adorer les idoles. Un groupe d'anges apparaît dans le ciel, montrant la croix aux martyrs.

Cette œuvre est toute de Franchoys; ici l'artiste ne s'est inspiré que de son propre talent. Le torse de saint Jean est remarquable, ainsi que l'expression de saint Laurent : la résignation et le courage se lisent sur les traits du saint; le mouvement et les efforts des bourreaux sont d'une vérité frappante. L'ordonnance générale de la composition n'est pas heureuse, mais la peinture des figures et des draperies fort belle. Malheureusement, le peintre a fait un mauvais choix de nuances pour les vêtements, et le ciel un peu sombre donne un aspect trop théâtral à l'œuvre; il est probable qu'ici les tons ont beaucoup changé, de même que le coloris dans la carnation des anges.

La Sainte Famille. H. 1^{m},90. Tableau de cinq personnages, bien composé, mais endommagé et retouché.

Le Martyre d'un saint. Toile esquissée et en partie repeinte, mais d'un agencement hardi.

A l'église du Grand-Béguinage, au maître-autel, *l'Assomption.* Une multitude d'anges entourent la personne de Marie, quelques-uns portent des emblêmes relatifs aux litanies de Notre-Dame de Lorette. Plus bas, au fond, les apôtres trouvent vide la tombe de la Sainte-Vierge. Cette toile, fort belle et inspirée d'après le même sujet traité par Rubens, a été offerte à l'église par le curé Charles T'Servrancx. Elle est signée : LUCAS FRANCHOIS. Les frères Alexiens de Malines possèdent l'esquisse originale de cette œuvre.

A l'église du prieuré de Leliendael (actuellement les Hospices). Un très-grand tableau, placé au fond de l'église, occupe tout l'hémicycle de la voûte. Le sujet de ce morceau, peint vers 1674, est *Saint Norbert distribuant ses vêtements aux pauvres.* Les figures sont de Luc Franchoys;

Digitized by Google

il y en a treize. La scène se passe dans un temple de marbre, dont l'architecture est peinte par Guillaume Ehrenberg. Le prix de cette œuvre s'éleva à 1000 florins, sans cadre ni toile; la somme fut remise à Franchoys, qui en devait une part à son confrère.

Autrefois, le même monastère possédait un paysage de van Artois, dans lequel Franchoys avait peint *la Conversion de saint Norbert,* et deux autres paysages animés de figures par notre peintre.

A l'église des SS. Pierre et Paul, jadis les Jésuites. *Saint François-Xavier confondant l'ignorance des philosophes païens à la cour d'un roi indien.* Saint François occupe une place sous le trône à côté du siége royal. Les philosophes exposent leur doctrine devant toute la cour. Quatorze figures. H. 3^{m},50. L. 4^{m},75. T.

La toile représentant *Saint François se présentant à la cour d'un roi indien.* H. 3^{m},50. L. 4^{m},75. T., tableau de dix-sept personnages, a été attribuée à L. Franchoys, mais elle est de J. Antoine Coxie.

Dans la chapelle de Sainte-Appoline : *Saint Ignace en habits sacerdotaux.* A ses côtés un ange tient un livre ouvert : deux petits génies planent dans le ciel.

Cette toile, d'une couleur fine et naturelle, est une des plus belles productions du maître.

A l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, un tableau d'autel, *Saint Augustin.* La tête du saint est fort belle.

Dans le réfectoire de l'ancien prieuré d'Hanswyck, on remarquait deux grands paysages de Momper, où les figures étaient peintes par Lucas Franchoys.

Au couvent des Thérésiennes, le *Portrait d'Eléonore à S. Bernardo,* supérieure du Carmel de Malines [1].

[1] Pour le détail des tableaux de L. Franchoys, qui sont actuellement à Malines, nous renvoyons à notre *Inventaire des tableaux et des sculptures se*

Digitized by Google

A Tournai.

Dans l'église de l'abbaye de Saint-Martin, on voyait *Saint Maurice et saint Placide.* Tableau de bon effet, dit Descamps; les têtes sont très-belles.

Dans le réfectoire de la même abbaye, le même auteur a vu une toile de Franchoys, *le Christ conduit au Calvaire.* OEuvre peu réussie, tant pour la composition que pour l'effet.

Dans la cathédrale, *la Résurrection de Jésus-Christ.* 1657. Signé Lucas Franchoys.

Dans l'église de Saint-Quentin, *la Décollation de saint Jean.* 1650 [1].

Dans les anciennes ventes de tableaux faites autrefois à Malines, furent présentées les pièces suivantes de Franchoys :

Vente du chanoine Stevart, 1751. *Le Sauveur debout; une sainte Vierge debout,* pièces formant pendants. *L'esquisse du tableau du grand béguinage.*

Vente de M. van der Linden, 1756. *Saint Jérôme.*

Vente de Mme du Jardin, 1763. *Sainte Thérèse à genoux devant le Sauveur.*

Vente de M. Ryckaert, 1764. *Nuit de Noël; deux portraits; l'Annonciation.*

Vente de M. Vermeulen, 1766. *Un ange,* vendu 97 florins 10 sous; *une tête de Vierge.*

Vente de M. de Maeyer, 1813. *Cavalier à cheval;* le cavalier représentait Charles VI; la tête était peinte par E. Smeyers. L'*Assomption; Tête d'étude; la sainte Vierge et sainte Anne couronnées par un ange,* esquisse. *Saint*

trouvant à Malines. Nous devons cependant remarquer que dans cet ouvrage nous avons assigné à L. Franchoys le tableau, *Saint François se présentant à la cour d'un roi indien.* Cette toile porte la signature de J. Antoine de Coxie.

[1] Alfred Michiels, *Histoire de la peinture flamande.*

Digitized by Google

Christophe et saint Sébastien, esquisses; *le Meurtre d'Abel; saint Hyacinthe; Portrait de l'auteur par lui-même,* en grisaille.

Vente de M. Pansius, 1818. *Portrait de l'archiduc Léopold; idem de l'archiduchesse,* grisailles; *sainte Madeleine en méditation.*

Vente de M. Dusart, 1837. *Le Sacrifice d'Abraham; un paysage d'Achschelling, avec figures de L. Franchoys; Portrait d'un abbé; Tête d'enfant; Portrait.*

Vente de M. Pierets de Croonenburgh, 1838. *Portrait d'un prêtre, ayant à côté de lui une tête de mort sur une table.*

Vente de M. de Raedt, 1839. *Saint Sébastien.*

Vente de M. Fayd'herbe, 1840. *Saint Norbert distribuant ses vêtements aux pauvres;* esquisse d'un tableau de Leliendael.

Vente de M. Gooris, 1844. *Le sacrifice d'Abraham.* H. 1,20. L. 1,22 m. T.

Vente de M. Bernaerts, 1849. *Portrait d'Alphonse de Berghes.* H. 1,50. L. 1,20 m. T.

Vente de M. Hunin, 1852. *Tête d'apôtre.* H. 0,48. L. 0,42 m. *Le sacrifice d'Abraham.* H. 1,38. L. 1,15 m.

Vente de M. Fremie, 1854. *Le sacrifice d'Abraham.* H. 1,20. L. 1,22 m.

Vente de Mlle du Sart, 1854. *Portrait d'un prêtre.* H. 1,17. L. 0,64.

Vente de M. Fris, 1864. *La sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Argus et Mercure,* grande toile.

Autrefois l'on trouvait encore dans l'église des Carmes chaussés à Malines :

Une sainte Famille. Tableau d'autel.

Un Carme recevant l'Enfant Jésus des mains de Marie. Tableau d'autel.

Sainte Thérèse et saint Joseph. Tableau en hauteur.

Digitized by Google

Sainte Anne instruisant la sainte Vierge. H. 2,00. L. 1,41. T.

Saint Simon Stock recevant le Scapulaire. H. 2,60. L. 1,39 B.

Ces deux derniers tableaux figurent au Musée d'Anvers, mais par erreur sous le nom de Luc Franchoys le Vieux, aux nos 133 et 134 du catalogue. Ils furent payés 100 florins chacun à l'artiste.

Un très-grand tableau : *La sainte Vierge donnant le Scapulaire à un Carme;* à droite, dans le bas de la toile, les âmes du purgatoire délivrées par le Scapulaire; à gauche un groupe de Carmes recevant saint Louis à son retour de Palestine. Cette œuvre magnifique est perdue, elle coûta 900 florins. Achtschelling y peignit un fragment de paysage. La sainte Vierge était peinte d'après le modèle de la femme de L. Franchoys. Ce tableau fut entrepris par Franchoys le 4 août 1691, et devait être mis en place dans l'église pour le troisième dimanche de juillet 1692. Ce morceau remarquable tant par son dessin et sa couleur que par sa bonne ordonnance, passait pour le chef-d'œuvre du maître malinois.

Luc Franchoys était aussi graveur, mais ses planches sont rares.

En 1669, il reçut de l'administration paroissiale de Saint-Jean à Malines la somme de douze florins, pour exécution de deux planches sur cuivre, l'une représentant *la Décollation de Saint-Jean.* Le bourreau présente la tête du martyr à Herodias, à côté de lui se tient un soldat; au fond on découvre la flèche de l'église de Saint-Jean. On y lit : *Lucas Fr. inventor. Lommelin scul.* Cette gravure est de forme oblongue, ainsi que la seconde qui représente *Sainte Barbe,* en pied. On trouve également une gravure in-4° portant la signature de notre artiste; celle-ci représente *l'Adoration des Bergers,* d'après Ant. van Dyck.

Digitized by Google

Les Moreels.

§ 1. *Maur Moreels, dit le Vieux.*

Nous avons vu, au chapitre précédent, dans l'article consacré aux Stevens qu'un membre de cette famille, Antoine Stevens, avait eu une fille nommée Jeanne, laquelle épousa, vers 1580, le peintre Maur Moreels, fils de Gilles. Maur vit le jour à Malines vers 1550 et il y résida dans la paroisse de Sainte-Catherine, rue du Poivre, jusqu'en 1587, lorsqu'il fit l'achat d'une maison dans la rue de Sainte-Catherine; mais cette demeure, appelée *le Heaume d'or,* était située dans la paroisse de Saint-Rombaut.

Moreels fut immatriculé dans la gilde des peintres malinois le 28 décembre 1580, année du sac de la ville par les troupes bataves et anglaises.

Il signa avec ses confrères, les francs-maîtres de la jurande de Saint-Luc, une requête que le métier des peintres adressa le 8 mai 1619 à l'autorité communale. Bien que s'occupant d'art, notre artiste n'oubliait point ce qu'il devait à la patrie; à cet effet, il se fit inscrire, malgré son âge avancé, le 5 avril 1622 dans le serment de la Vieille-Arbalète. C'est par les registres de cette compagnie que nous apprenons qu'il mourut le 15 octobre 1631.

Moreels, dont l'atelier était établi *au Heaume d'or,* y avait un magasin de couleurs et d'ustensiles nécessaires à la peinture : ainsi le prouvent les comptes communaux de 1595-1596, quand ils consignent un achat de couleurs et d'or battu pour la décoration des chars de l'*Ommegang,* fait dans la boutique de Moreels par le peintre Michel

Digitized by Google

Verpoorten, et en 1596-97, par Jean Ghuens, lorsque ce dernier exécuta son tableau : *la Prise de Lierre.*

Nous ne connaissons malheureusement que de mémoire lesproductions de Moreels. Les sources qui nous révèlent son commerce, nous indiquent aussi ses œuvres.

En 1599-1600, il exécuta quatre tableaux destinés à figurer dans un arc de triomphe, dressé devant le palais, à l'occasion de la Joyeuse-Entrée des Archiducs à Malines. L'auteur des articles : *Konstminnende en historiesche Wandelinge* [1], affirme que ces pièces existaient encore à l'hôtel-de-ville au moment où il écrivait ses promenades artistiques. Or, aujourd'hui, le catalogue du musée de Malines constate que la ville possède encore quatre toiles, représentant les *Quatre saisons* (Nos 142, 143, 144, 145), et provenant d'un arc de triomphe, érigé dans la même circonstance. Nous n'avons jamais pu voir ces peintures, qui sont placées au haut de la cage de l'escalier du Vieux-Palais et complétement dépourvues de jour; mais peut-être, plus tard, parviendra-t-on à constater si les morceaux en question appartiennent ou non au pinceau de Moreels.

L'artiste procréa de son union avec Jeanne Stevens sept enfants. Les deux premiers, Maur et Claire, naquirent dans la paroisse de Sainte-Catherine, donc avant 1587, époque à laquelle leur père se transporta dans la paroisse métropolitaine. Dans cette dernière paroisse furent baptisés les cinq enfants qui suivirent : Marie (1590); Lambert et Anne, jumeaux (1593); Jeanne (1594) et Élisabeth (1598).

[1] *Wekelyks bericht voor de provincie van Mechelen*, 1786.

Digitized by Google

§ 2. *Maur Moreels, le Jeune.*

Maur Moreels II vit le jour à Malines dans la rue du Poivre, vers l'année 1585; il fut donc baptisé dans l'église de Sainte-Catherine. Le jeune Moreels s'appliqua à l'étude de l'art sous la conduite de son père d'abord, mais il alla se perfectionner ensuite à l'atelier de son oncle Pierre Stevens, premier peintre de Rodolphe II. Cet artiste, qui habitait Prague, y mourut en 1604.

En 1621, Moreels fut agrégé à la nation de Saint-Luc à Malines. Cependant il était rentré dans sa ville natale depuis 1616, puisque le 25 novembre de cette année il y convola à Saint-Rombaut avec Élisabeth Mannaerts, dont il eut sept enfants.

Maur Moreels II habitait dans la maison paternelle, *le Heaume d'or,* dont il avait hérité, et où naquirent tous ses enfants; mais vers la fin de sa vie il revint mourir dans la paroisse qui l'avait vu naître, car l'obituaire de Sainte-Catherine porte :

A° 1647. 6 decembris obiit Mauritius Moreels, 32 *pond.*

Nous avons établi ailleurs que Moreels II était un grand peintre [1]. Cette appréciation résulte de la seule œuvre que nous connaissions de lui et qui figure sur l'autel du transept nord dans l'église de Sainte-Catherine à Malines.

Le sujet de cette grande toile, qui ne mesure pas moins de 4,80 mètres en hauteur, sur une largeur de 3,52 mètres, est l'*Adoration des Mages.*

Dix-huit figures concourent à l'épisode, qui se passe en plein air. Dans la partie gauche de la composition se tient la divine Mère, assise, ayant son Fils sur ses genoux;

[1] *Revue catholique*, octobre 1873.

Digitized by Google

ce groupe est appuyé contre un rocher tapissé de broussailles, qui couvrent une partie du ciel. L'un des Mages, richement vêtu, se prosterne devant le Sauveur, auquel il baise dévotement la main; déjà il a déposé aux pieds de Marie le hanaps d'or renfermant la myrrhe. Saint Joseph apparaît derrière ce personnage; il est agenouillé et contemple la scène, en joignant les mains. Un des membres de la suite du Mage adorateur se tient, ayant un genou en terre, à un pas de son maître, le coude reposant sur la cuisse, penchant la tête et suivant l'action avec intérêt. Son costume est sombre.

Les deux autres princes, dans la partie de droite, attendent que vienne leur tour pour présenter leurs hommages à Jésus. L'un, dont on n'aperçoit que le buste, vers le centre du tableau, tient à la main le vase contenant l'or. Devant lui, au tout premier plan, se dresse fièrement, entre ses pages, le troisième des rois. Il est nègre de race; d'une main il serre un encensoir d'argent, tandis que de l'autre appuyée sur la hanche, il retient la draperie d'un ample manteau rouge brodé d'or. Deux pages, de la même couleur que le prince, l'accompagnent : l'un verse le parfum dans l'encensoir de son seigneur, pendant que l'autre relève les plis de son magnifique vêtement. Un troisième serviteur également nègre, mais vu de profil, garde la couronne royale. Puis on voit un valet maintenant un cheval blanc bridé. Entre les deux derniers Mages apparaît un spectateur, vraisemblablement l'artiste lui-même, car son type européen fait contraste dans le tableau. Il a une moustache brune, relevée en croc à l'espagnole, et paraît en conversation avec un personnage dont on n'entrevoit que le galbe du visage placé à côté de lui.

Au second et au troisième plan sont groupés un dro-

Digitized by Google

madaire, un chameau sur lequel est assis un chamelier, et un éléphant, monté par un cornac muni d'un petit crochet et portant la main gauche à son bonnet comme pour se découvrir. Cette figure tranche fortement en silhouette sur le ciel azuré. A peu près derrière la sainte Vierge se tiennent deux mulets, chargés d'objets précieux et de ballots : trois ouvriers, dont deux ont les torses nus jusqu'à la ceinture, s'occupent à débarrasser les animaux de leurs charges. Le mulet, placé vers le centre du tableau, a la tête richement harnachée et parée de plumets : il porte sur le poitrail un plat d'or armorié [1].

Le fond de la composition représente, comme nous l'avons dit, une roche verdoyante, qui prend l'espace derrière le groupe divin, tandis qu'à l'opposite s'ouvre le ciel, dans lequel, entre les nuages, scintille l'étoile conductrice.

Malheureusement, ici la peinture a poussé à tel point au noir, que les sujets de l'arrière-plan semblent aujourd'hui, à première vue, avoir une teinte uniforme et quelque peu confuse.

Le tableau ne porte aucune signature, mais seulement la date de 1615.

Tel est, à quelques détails près, l'ensemble de la toile qui nous occupe.

Le groupement, surtout celui de la caravane royale, est naturel et facile; dans cette partie, ce sont évidemment les Mages qui frappent par la savante draperie de leurs costumes et par la vérité des étoffes; ces princes ont une attitude d'une noblesse sans pareille et une aisance remar-

[1] Nous avons dit dans notre article cité que ce blason semble représenter les armes parlantes de Maur Morcels.

Digitized by Google

quable; ils sont, de loin, supérieurs à la sainte Vierge et à son Fils, figures dont l'aspect est moins heureux et qui auraient beaucoup gagné à être moins rapprochées du cadre de l'œuvre.

Pour l'exécution les Trois Rois ne le cèdent donc guère aux premiers maîtres de notre école. Les deux Mages du premier plan surtout sont des types splendides et grandioses, magistralement traités, qui portent d'une manière accusée le caractère du style national. Cependant ils sont peut-être placés trop en évidence et trop de plan dans la scène : c'est pour eux que l'artiste a réservé tout son talent.

La divine Mère, au contraire, présente un fâcheux contraste de coloris avec les autres personnages de la composition. Car, outre que sa couleur appartient, sans doute, à l'école italienne, sa pose n'est pas grâcieuse. Quant à l'Enfant divin, il est rendu avec plus d'expression. Cependant la première idée que ce groupe fera naître à l'esprit, c'est qu'il est une découpure d'un tableau étranger.

Il est triste de devoir l'ajouter, la toile que nous avons sous les yeux a partagé le sort de bien de chefs-d'œuvre et elle a été victime de restaurations maladroites au siècle dernier.

Dès 1765, Christophe Van Laer a mis la main au tableau; c'est lui que l'on désigne comme l'auteur des premières détériorations : il a repeint le ciel, et entouré les figures du fond, qui à son gré ne se détachaient pas assez vigoureusement, de contours bistrés.

Le 22 juin 1771, J. B. Joffroy, homme de goût et amateur d'antiquités, s'efforça de remédier aux méfaits de son prédécesseur; cependant, malgré les soins que Joffroy avait donnés à la peinture de l'église de Sainte-Catherine, déjà vers l'époque de la révolution française elle était de

Digitized by Google

nouveau si délabrée, qu'elle ne fut pas estimée par les commissaires de la république chargés de dépouiller les églises au profit de l'État. Le 12 fructidor an II (29 août 1794), le commissaire Barbier, lieutenant au 5e régiment de hussards, et le commissaire Léger, adjoint aux adjudants généraux, tous deux commis par les représentants du peuple, vinrent prendre inspection du tableau et le jugèrent indigne de figurer dans les musées de la république.

Toutefois les marguilliers, craignant la visite d'autres commissaires plus experts dans l'art que les deux soldats, s'empressèrent d'enlever la toile de l'autel où elle était encastrée, la mirent en rouleau et la cachèrent dans un petit grenier au-dessus de la chapelle du baptistère. Elle demeura sur cette voûte jusqu'en 1803; mais, lorsqu'on la retira de cette place, l'on s'aperçut qu'elle avait beaucoup souffert par suite des derniers remaniements, et le peintre malinois Suetens fut chargé de la rétablir, autant que possible, dans son état primitif.

Dans le courant de ce siècle, le tableau fut de nouveau confié à un artiste, habile restaurateur, Pierre Corneille Morissens. Celui-ci remit l'œuvre en place, à la satisfaction générale, le 8 avril 1846. Néanmoins, après avoir séjourné pendant vingt-cinq ans dans une église mal aérée, la toile exigea de rechef quelques soins, dont M. J. Bernaerts s'acquitta habilement en 1867.

Comme toutes les pièces remarquables, le tableau de Sainte-Catherine ne tarda pas à frapper l'imagination populaire. Le peuple conserve à son sujet une tradition, renseignement précieux qui nous a guidés pour aller à la recherche de son auteur véritable [1]. On raconte aussi que jamais Pierre Paul Rubens ne venait à Malines sans ren-

[1] Voir la *Revue catholique*, octobre 1873.

Digitized by Google

dre visite à l'église de Sainte-Catherine pour y admirer l'*Adoration des Mages* et s'y inspirer de sa manière. Les employés de l'église ajoutent que le grand peintre faisait largement les choses et qu'il ne se retirait qu'après avoir donné au clerc une couronne d'Espagne.

Nous avons établi dans notre article de la *Revue catholique* que, conformément à la tradition, Maur Moreels II est bien l'auteur de la toile que nous venons de décrire, et que ce tableau n'appartient ni à son père ni à Paul Moreels d'Utrecht, comme l'ouvrage *Mechelen opgeheldert in syne kercken, cloosters,* etc., voudrait le faire croire.

Dans l'article de Pierre Stevens, nous avons déjà dit que nous ajoutons peu de foi à l'authenticité du portrait qui est joint à la biographie de ce peintre dans l'édition illustrée de Van Mander, car cette effigie rappelle d'une manière frappante l'image que Maur Moreels, neveu de Pierre Stevens, plaça de lui-même dans le tableau de Sainte-Catherine. Or, ou bien l'éditeur de Van Mander illustré a reproduit le portrait du neveu pour celui de l'oncle, ou bien une parfaite ressemblance existait entre ces deux personnages.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la biographie de ce grand peintre, mais, pour de plus amples détails nous renvoyons à notre article cité de la *Revue catholique*.

Les van Thielen.

Jean-Philippe van Thielen, éminent peintre de fleurs, fut guidé dans ce genre par Daniel Zeghers, de la compagnie de Jésus. D'après M. Waagen, van Thielen ne resta que peu en dessous du dessin et du coloris de son illustre maître. Bien que notre artiste ne fournit guère qu'une carrière d'un demi siècle, il produisit une telle quantité de tableaux, que la plupart des musées et même

Digitized by Google

beaucoup de collections particulières renferment de ses gracieuses compositions.

Jean-Philippe van Thielen fut baptisé à Malines dans la paroisse métropolitaine le 1er avril 1618. Son père était Libert van Thielen, seigneur de Cauwenbergh; sa mère était Anne Rigouts. Ayant travaillé en 1631-1632 à Anvers, sous la direction de Théodore Rombouts, qui avait épousé, le 24 août 1627 à Saint-Rombaut à Malines, Anne van Thielen, sœur de Jean-Philippe, il passa dans l'atelier de l'habile jésuite dont nous venons de parler. Il fut reçu franc-maître de la gilde anversoise de Saint-Luc en 1641 [1], et il convola à Anvers avec Françoise de Hemelaer. Plus tard, il revint dans sa ville natale, où il fut admis comme maître dans l'art le 15 octobre 1660. Van Thielen, qui consacrait ses journées entières à la peinture, s'acquit une telle renommée, que la Cour de Bruxelles et le roi d'Espagne eurent différentes fois recours à son talent. Vers les dernières années de sa vie, sa santé s'altéra; il tomba dans un marasme qui avait le caractère de la phthisie et qui le conduisit à la tombe en 1667. Son corps fut inhumé dans l'église de Boisschot, à quatre lieues de Malines.

Van Thielen eut plusieurs enfants; trois de ses filles s'appliquèrent à la peinture du genre que pratiquait leur père; elles commencèrent par s'inspirer de ses œuvres, mais plus tard elles travaillèrent d'après nature. Ces filles-artistes étaient : 1° Marie-Thérèse van Thielen, née à Anvers le 17 mars 1640, où elle mourut le 11 février 1706. Un tableau de sa main figure au musée de Malines (n° 113, hauteur 0,53, largeur 0,88). Il représente un *bas-relief entouré de fleurs;* une inscription placée sur la toile indique que cette œuvre avait été offerte par l'artiste, en

[1] Rombauts et Valerius, *Le Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

1664, à sa tante Elisabeth van Beke, prieure jubilaire du monastère de Leliendael, à Malines.

2° Anne-Marie van Thielen, née en 1641.

3° Françoise-Catherine van Thielen, née en 1645 [1]. J'ai trouvé dans des notes biographiques manuscrites, que ces deux dernières filles étaient religieuses au couvent de Muysen à Malines, où leur tante Elisabeth van Thielen était prieure; j'ai parcouru soigneusement l'obituaire de ce prieuré, mais sans y avoir rencontré les noms de ces peintres. D'après Houbraken elles vivaient toutes encore en 1660 [2].

Un fils de Jean-Philippe, Arnoud-Erasme van Thielen devint doyen du chapitre de Turnhout. Une de ses filles, Catherine, épousa Jean d'Ancré. De la famille d'Ancré est issue Claire-Thérèse d'Ancré, peintre, née à Malines d'Arnould d'Ancré; elle épousa Egide Charles, et elle mourut à Malines le 1er octobre 1703. Elle fut enterrée dans l'ancienne église de Saint-Pierre en cette ville, où on voyait sous un tableau l'inscription suivante :

HIER ONDER RUST JOUFFRe
CLARA-THERESIA D'ANCRÉ
DOCHTER VAN HEER ENDE
Mr ARNOLDUS, LICENTIAET
IN DE MEDECYNEN,
HUYSVRAUWE VAN
GILLIS CHARLES
OVERLEDEN DEN 1en 8ber 1703.
BIDT VOOR DE ZIELE [3].

D'après les notes artistiques de E. J. Smeyers, le tableau qui servait d'épitaphe à cette artiste était peint

[1] F. Bogaerts, *Esquisse d'une histoire des arts*, pp. 105 et 106.
[2] Vol. II, p. 52.
[3] *Provincie, stadt ende district van Mechelen opgeheldert*, etc., t. I, p. 300.

Digitized by Google

par elle; il figurait la *sainte Famille* : « La vierge Marie assise à l'ombre d'un bocage avait l'enfant Jésus sur les genoux; saint Joseph, debout derrière le groupe, tenait la main du Sauveur. Cette peinture mesurait six pieds de Malines en hauteur et quatre pieds en largeur; » sous le cadre se déroulait l'inscription tumulaire.

Revenons à Jean-Philippe van Thielen : après qu'il eut acquis la franche-maîtrise, il continua encore à peindre en association avec le frère Zeghers, son maître, et plus d'une fois ils unirent leurs talents pour concourir ensemble dans des expositions de tableaux [1]. Souvent le professeur et l'élève atteignirent à une égale perfection : ainsi ils exécutèrent pour l'abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut, chacun une toile, entre lesquelles il n'y avait aucune différence de mérite [2].

Corneille de Bie a chanté les louanges de van Thielen, Erasme Quellyn a peint son portrait et Richard Collin l'a buriné. Sous cette effigie figurent les armoiries du peintre J.-P. van Thielen, seigneur de Cauwenbergh; elles sont écartelées avec celle de Colibrant et portent sur le tout le blason de du Fraisne. Cette disposition héraldique provient de ce que le grand-père de Jean-Philippe, Jean van Thielen, avait épousé Anne du Fraisne, fille de Libert, seigneur de Coelput, et d'Anne Colibrant.

Ordinairement van Thielen signait ses tableaux J.-P. van Thielen, mais jadis les jésuites de Malines possédaient une toile de notre maître, dans laquelle celui-ci avait adjoint à son nom celui de sa mère : elle portait, *J.-P. van Thielen-Rigouts, fecit et invenit* 1645.

Campo Weyerman nous apprend qu'il avait un tableau de fleurs par van Thielen, dans lequel Poelemburg avait

[1] *Mechelsch bericht*, 1777, p. 35.
[2] Descamps, *Vie des peintres*, t. II, p. 269.

Digitized by Google

peint une ondine et un satyre; il fait aussi mention d'un fils de Jean-Philippe, artiste inférieur à son père, mais travaillant dans le même genre. Celui-ci ne peut être que Jean-François van Thielen, époux de Catherine de Coninck [1].

La famille de Hemelaer, dont van Thielen avait épousé une fille à Anvers, avait jeté un rameau à Malines. A la branche malinoise appartenait Gaspar de Hemelaer, artiste signataire de la requête des peintres de Malines en 1619. Gaspar fut baptisé à Saint-Rombaut le 10 septembre 1587; son père était Henri, sa mère Barbe van den Campe. Le 25 janvier 1623, Hemelaer épousa dans la même église Elisabeth de Vriese. Nous trouvons dans les comptes communaux de 1645-46, que Gaspar de Hemelaer vendit à Georges Biset des couleurs à l'occasion de l'*ommegang* de cette année.

La requête de la nation de Saint-Luc de Malines, adressée à l'autorité civile le 6 novembre 1679, porte le nom de Norbert de Hemelaer. Il était fils de Gaspar et il fut baptisé à Saint-Rombaut le 10 janvier 1631; il épousa Jeanne-Marie del Campo, dont il eut trois filles et quatre garçons, tous baptisés dans la paroisse de Sainte-Catherine, où habitait leur père, dans la rue de ce nom, à l'enseigne du *Marteau d'or*. Norbert, proviseur de la confrérie du Saint-Sacrement, mourut dans la paroisse de Sainte-Catherine le 12 novembre 1684, laissant sa veuve avec plusieurs enfants mineurs; elle convola plus tard avec Jean de Vos, peintre [2], dont nous avons parlé antérieurement.

[1] Azevedo, *Table généalogique de la famille Schooff* et *Généalogie de la famille van der Noot*, p. 325.

[2] Registres aux adhéritances, 22 mars 1697 et 4 février 1698.

Digitized by Google

Les Herregouts.

§ 1. *David Herregouts.*

David Herregouts, fils de Sébastien et d'Elisabeth de Gorttere, fut baptisé à Notre-Dame au-delà de la Dyle, à Malines, le 13 juillet 1603. Il épousa à Saint-Rombaut, le 13 janvier 1628, Cécile Genits. De cette union provinrent, outre le peintre Henri Herregouts, deux autres fils et deux filles.

David débuta dans la carrière des arts comme doreur et comme peintre le 13 novembre 1615, dans l'atelier de son cousin-germain Josse Salmier, qui avait marié, à Notre-Dame au-delà de la Dyle, le 7 juin 1614, Anne Herregouts, fille de Jean et de Marie de Man. Salmier signa, en 1619, la requête que la jurande de Saint-Luc adressa au magistrat de Malines; le 19 juillet 1621 il se remaria à Saint-Pierre, à Malines, avec Jeanne Des Mares.

En 1624, David Herregouts fut associé en qualité de maître au métier des peintres de sa ville natale. Nous trouvons, dans une note, à la même année la réception d'un Daniel Herregouts, mais nous pensons qu'il s'agit ici de David, car nous n'avons découvert nulle trace d'un Daniel Herregouts.

Dans la suite, David alla habiter Ruremonde, où il décéda; de cette dernière ville il écrivit, le 6 juin 1662, une lettre dont nous parlerons bientôt.

Jadis se trouvait à l'église de Sainte-Catherine, à Malines, un tableau de David Herregouts; on y voyait *un ange ordonnant à saint Joseph endormi de fuir en Egypte.*

En 1627, notre artiste donnait des leçons à Malines à François Stevaert. Ce jeune homme fut placé sous la direction de Herregouts pour le terme de trois années, à partir du 5 juin 1627, comme il conste par un acte de ce

Digitized by Google

jour, dressé par le notaire Verbeeke. François Stevaert était fils de Josse Stevaert, peintre, qui avait épousé à Saint-Rombaut, le 10 février 1610, Catherine de Wael. Josse mourut de la peste au mois de septembre 1625; sa femme succomba au même fléau le 22 janvier 1626. Ils laissèrent cinq orphelins, parmi lesquels une fille [1]. Josse Stevaert avait fourni les plans pour l'ornementation de la salle d'audience du grand conseil, et pour celle des petites salles de la même cour au nouveau palais, en 1614-1615 [2]. Il avait eu en apprentissage, en 1616, Pierre Ackermans, peintre, âgé alors de 18 ans, fils de feu Guillaume [3]. Les registres pupillaires rapportent quelques détails artistiques dans le compte du passif laissé par Josse Stevaert. Il restait à payer par les héritiers une somme de trois florins à Antoine Fayd'herbe pour sculpture d'une petite Vierge, faite avec le bois de l'arbre de Montaigu; les autres créanciers de la succession étaient Gillis Nens et Jean van Recht, pour fourniture de couleurs, et Nicolas van Calster pour fourniture de panneaux.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de E. J. Smeyers la mention d'un autre peintre de la famille Herregouts : Maximilien Herregouts, peintre de genre, qui signa en 1674 un tableau, où l'on voyait une cuisine, dans laquelle une femme préparait des omelettes, tandis que quatre personnages assistaient à cette opération culinaire. Cette toile mesurait trois pieds et demi de haut sur quatre ou cinq pieds de large. Nous regrettons de ne pouvoir donner aucun éclaircissement sur cet artiste.

[1] Chambre pupillaire, 23 décembre 1626.
[2] Comptes de la ville.
[3] Chambre pupillaire, 29 novembre 1616.

Digitized by Google

§ 2. *Henri Herregouts.*

Ce fils de David Herregouts fut baptisé à Malines dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 1er avril 1633. Dirigé au début de sa carrière par son père, il passa plus tard dans d'autres mains et alla étudier l'art en Italie. Il s'arrêta longtemps à Rome, où il exécuta plusieurs morceaux qui lui réussirent; à la suite de ce séjour dans la ville éternelle, il passa par l'Allemagne, puis il revint dans sa patrie, où il a été désigné pendant plusieurs années sous le sobriquet de *Romain*. A peine rentré à Malines, il se dirigea sur Anvers et il y devint franc-maître peintre en 1664 [1], puis revenant dans sa cité natale; il y acquit également la franche-maîtrise en 1666, mais il n'y prolongea guère sa présence, car il retourna à Anvers, où il exécuta en 1685 un arc de triomphe pour le jubilé de Saint-Jacques, aux frais de la confrérie du Saint-Sacrement [2]. Il mourut dans cette dernière ville dans un âge très-avancé, et complétement courbé par le poids des années.

Herregouts travailla pour la plupart des villes flamandes importantes; il envoya ses productions à Bruxelles, à Anvers, à Malines, à Lierre, à Louvain et à Bruges.

A son retour d'Italie, avant de revenir en Belgique, notre peintre se fixa à Cologne où il reçut plusieurs commandes. Vers 1661, il épousa en cette ville une colonaise de bonne famille, mais d'un caractère si acariâtre que la cohabitation avec cette femme devint impossible à l'artiste. Il semble qu'après le décès de son épouse, Henri tenta de trouver le bonheur dans une nouvelle union avec N. Goddyn. Ce renseignement est puisé dans les notices biographiques

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers*.
[2] Idem, idem.

Digitized by Google

manuscrites de Grégoire de Maeyer, de Malines. Cet écrivain rapporte que c'était surtout dans le portrait qu'Herregouts se distinguait, tellement qu'il ose comparer parfois les productions du maître malinois à celles d'Antoine van Dyck. Déjà lorsque Herregouts habitait Cologne, son nom était connu avantageusement dans le monde artistique; nous en trouvons la preuve dans une lettre, que son père adressa, le 6 juin 1662, de Ruremonde à son frère Jean à Malines. Il dit dans sa missive, qu'Henri et son épouse sont venus passer deux mois chez lui. « Celle-ci fort polie, » bien élevée, jouit d'une grande considération à Cologne » parmi la noblesse; elle a mille attentions pour son mari, » qui se fait servir comme s'il était fils de conseiller. Henri » forme le projet de quitter l'Allemagne pour revenir en » Brabant, où il est déjà très-connu et où ses œuvres sont » estimées sans pareilles. Ici, à Ruremonde, également ses » productions sont des plus recherchées, surtout de la part » de l'évêque Eugène-Albert d'Allamont, qui l'invita l'an- » née dernière plusieurs fois à venir chez lui et l'appelait » un second Rubens. » Le père, enthousiaste des mérites de son fils, ferme sa lettre disant que si Dieu prête vie à Henri, le nom d'Herregouts deviendra illustre par le monde entier.

Henri Herregouts travailla pour les Jésuites d'Anvers; il leur peignit une toile dont le sujet était : *Saint François-Xavier dispersant, au moyen du crucifix, une armée d'idolâtres.* A Notre-Dame, à Anvers, il plaça, aux frais du métier des tonneliers, un tableau représentant le *martyre de saint Mathieu* : le saint, agenouillé devant le bourreau qui lève la hache pour lui trancher la tête, présente un dos extrêmement bien modelé.

La ville de Bruges renferme plusieurs compositions de H. Herregouts [1]. A l'église de Sainte-Anne se trouve *le*

[1] *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, t. V et t. XII.

Digitized by Google

Jugement dernier, grande toile, où les figures ont deux fois la grandeur de nature; l'agencement du sujet est bien conçu, le dessin est abondant et la couleur est riche, mais le nu est trop prédominant dans ce tableau : telle est l'appréciation de E. J. Smeyers. Descamps place l'achèvement de cette œuvre à 1685; il fait ressortir les grandes dimensions de ce morceau, qui occupe toute la largeur de l'église; il partage en partie le jugement de Smeyers sur cette pièce, mais en faisant des réserves sur la correction du dessin et sur les proportions des figures, qui ne sont pas en rapport avec celles du temple; les ombres, ajoute-t-il, sont poussées au noir [1]. M. De Busscher trouve ici des reminiscences nombreuses du même sujet peint par Raphaël Coxie. Ce tableau d'Herregouts n'a pas gagné à la restauration qu'il a subi il y a quelques années [2].

Dans l'église des Dominicains, Descamps vit une toile : *saint Dominique en prière devant le crucifix;* œuvre bien composée et assez correcte de dessin, mais un peu noir dans les ombres, par Herregouts le vieux; les *Annales de la Société d'émulation* l'attribuent à Jean Herregouts.

Le peintre-biographe Descamps, ainsi que les *Annales de la Société d'émulation de Bruges* fournissent des détails assez complets sur les tableaux du maître malinois, qui existent ou qui existaient à Bruges.

D'après ce dernier ouvrage cité, nous voyons qu'aujourd'hui encore l'église de Notre-Dame, à Bruges, possède une toile : *saint Trion en extase devant une apparition d'esprits célestes*, H. 2^{m},40, L. 1^{m},45. Descamps émet son opinion relativement à cette œuvre.

A l'église de Saint-Jacques : *un évêque entouré de plusieurs femmes et enfants*, H. 1^{m},54, L. 1^{m},45, attribué à Henri Herregouts.

[1] *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, p. 285.
[2] *Recherches sur les peintres gantois du XVIe siècle.*

Digitized by Google

Les productions que Herregouts laissa dans sa ville natale étaient autrefois : Chez les Carmes : *sainte Emérence recevant l'anneau nuptial;* une autre toile, dans laquelle la sainte Vierge figurait dans le ciel; un *paysage.* Au couvent de Thabor on voyait du même auteur la *Transfiguration.* Enfin dans l'église des Jésuites [1] est un tableau, *le triomphe de la Croix,* pièce conçue dans le même goût que celle de la compagnie de Jésus à Anvers. Selon l'opinion de Descamps, la peinture en était bonne autrefois, mais aujourd'hui elle a bien changée par suite de retouches. L'ensemble de la couleur est lourd, épais et confus; c'est une composition sans air, avec amas de figures dont l'aspect général n'est pas heureux. Elle mesure 3,50 mètres de haut sur 4,75 de large. Le Sauveur expirant sur la croix domine au centre du tableau; tous les peuples convertis viennent chercher un refuge sous la croix. Saint François, un crucifix à la main, disperse une armée d'idolâtres, dont plusieurs sont montés sur des coursiers. Ces animaux sont bien traités.

M. Siret, dans son *Dictionnaire des peintres,* indique à Bruxelles l'existence d'un tableau de H. Herregouts; il figure *saint Jérôme dans le désert.*

Henri Herregouts eut un fils, appelé Jean-Baptiste, qui devint peintre, mais qui ne semble pas avoir vu le jour à Malines. Ses productions ne sont pas rares dans la ville de Bruges, comme on peut le voir par la notice déjà citée des *Annales de la Société d'Émulation de Bruges.*

Campo Weyerman traite Henri Herregouts de peintre anversois [2]. Il paraît, d'après cet auteur, que notre artiste ne tint point ce que son talent promettait dans sa jeunesse, car dans ses vieux jours son pinceau était devenu bien

[1] Aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Pierre.
[2] Tome III, p. 337.

Digitized by Google

faible; il peignit alors fréquemment des nymphes à moitié nues et des amours; souvent ces sujets furent entourés de fleurs par d'autres artistes, tels que G. P. Verbruggen, Simon Hardimé, Bosschaert et Morel; mais ces tableaux sont en général assez maigres. Herregouts travailla également avec Jean Asselyn.

Henri Herregouts fournit une carrière fort longue; d'après les auteurs malinois Smeyers et de Maeyer, il devint tellement vieux, qu'il avait le corps complétement brisé et courbé par l'âge.

Nous croyons qu'il n'a existé qu'un seul peintre du nom d'Henri Herregouts, bien que dans divers endroits l'on rapporte à l'année 1724, qui est celle du décès de notre peintre, le trépas d'un Henri Herregouts, qui serait né à Malines en 1666. Nous supposons que Descamps, qui assigne à Henri Herregouts l'année 1666 comme date de naissance, a provoqué ainsi une erreur qui a été répétée ensuite.

Les autres peintres du nom de Herregouts n'appartiennent point par leur naissance à la ville de Malines.

Les Verhoeven.

De la famille Herregouts nous passons naturellement à celle des Verhoeven, qui lui était alliée par le mariage de Gilles Verhoeven avec Agathe Herregouts. Deux frères peintres, Martin et Jean Verhoeven, naquirent d'un Gilles Verhoeven, dont nous ne connaissons pas la femme; peut-être était-elle Agathe Herregouts? Gilles lui-même était peintre et devint franc-maître à Malines le 3 novembre 1618; il paya vingt-deux florins pour sa réception.

Martin Verhoeven, reçu dans la gilde de Saint-Luc de

Digitized by Google

Malines en 1623, peignait surtout les fleurs et les fruits. Dans la vente des tableaux de M. Stevart à Malines, en 1751, fut présentée de cet artiste une toile portant la désignation : *Pots et fruits*, par M. Verhoeven.

Jean Verhoeven, bon peintre et même quelque peu sculpteur [1], frère du précédent, naquit à Malines vers 1600. Son premier maître fut Nicolas van Ophem, qui l'admit à son école le 15 août 1612. Le 9 mai 1642, étant encore célibataire, il fut reçu franc-maître de Saint-Luc dans sa ville natale; mais comme il était fils de maître, sa cotisation d'entrée fut réduite de moitié. En 1669 il était doyen de son métier. La ville lui octroya, le 22 juin 1649, exemption du logement militaire et de l'accise sur la bière [2].

Jean Verhoeven peignait adroitement les animaux mais en réduction; son genre principal a été la peinture du portrait et celle de l'histoire. Ses compositions sont généralement peu compliquées, sa couleur est sobre, fine, transparente, mais un peu maigre et sèche. Il dessinait assez correctement et il comprenait bien le jeu des physionomies Notre peintre vivait encore en 1676.

Parmi les portraits de sa main, nous nommerons celui d'André Smeyers, chapelain des boulangers, et celui du chroniqueur Remmerus Valerius, curé de Muysen ; ces tableaux sont perdus, cependant le second a été buriné par A. Op de Beeck, et figure souvent en tête de l'ouvrage de Valerius [3].

On peut néanmoins encore apprécier la force de Verhoeven comme portraitiste dans le cénotaphe du notaire Verhaegen, placé dans l'église de Sainte-Catherine à

[1] *Notices manuscrites de Grégoire de Maeyere.*
[2] *Policeyboeck.* Archives de Malines, 1649, p. 231.
[3] Cet ouvrage a pour titre : *Chronyke van Mechelen.* Mechelen, 1680.

Digitized by Google

Malines; dans le *portrait de Rombaut Heyns, alias Smets*, H. 2m,01, L. 1m,24, T. exposé au musée de Malines, sous le n° 120, ainsi que dans le *portrait de Jean Caddoder*, H. 1m,70, L. 2m,47, T. (n° 119), où le peintre a représenté son héros accompagné d'un serviteur, tenant un cheval par la bride. Le même musée (n° 122) renferme une belle composition, dans laquelle Verhoeven a réuni les *portraits de dix membres des serments, agenouillés devant la sainte Vierge tenant son divin Fils mort sur les genoux*. H. 1,33, L. 1m,34, T.

Jean Verhoeven peignit également le portrait en oval de son frère Martin. Ce tableau fut placé au-dessus du tombeau de ce dernier. Or, Martin Verhoeven était enterré dans l'église de Sainte-Catherine, où un tableau de sa main, *le mariage mystique de sainte Catherine*, rappelait sa mémoire avec une inscription funéraire. Ces peintures des deux frères Verhoeven se trouvaient au-dessus de la tribune des proviseurs de la confrérie de Notre-Dame.

Jean Verhoeven peignit beaucoup et il nous reste bon nombre de ses productions. Les morceaux perdus qui existaient anciennement à Malines sont : à l'église du grand Béguinage, *la vie de saint Alexis*, en cinq tableaux; *la vie de sainte Begge*, également en cinq tableaux; *saint Erasme*, copie d'après P. Testa; *sainte Dymphe*. Au couvent de Blydenbergh : *saint Augustin; saint Rombaut*, copie d'après le tableau de Cossiers, qui orne encore l'église métropolitaine.

La plupart des peintures de Verhoeven demeurèrent dans sa ville natale ou dans les environs; ainsi il peignit une toile pour l'église de Haren.

Voici quels sont les tableaux que nous connaissons de ce maître à Malines :

A l'église de Saint-Jean : *saint Hyacinthe;* devant le saint une femme, tenant un enfant dans ses bras, se tient

Digitized by Google

agenouillée. Cette pièce provient des Dominicains de Malines.

A Sainte-Catherine, un petit tryptique funéraire à la mémoire de Jean Verhaegen, notaire, décédé en 1663; au milieu figure l'*Assomption*, en partie d'après Rubens; sur les volets d'une part, le *portrait du défunt, en prière*, d'autre part, *saint Jean l'Évangeliste*. Ces personnages à mi-corps sont fort délicatement peints. A l'extérieur, les portes sont ornées des emblèmes de la mort, en grisaille.

A l'église du Grand Béguinage : *sainte Begge protégeant les béguines et les beggards*. Grande toile de onze figures; fond paysage. Le *Mariage de saint Alexis* est attribué à Jean Verhoeven, allégation qui, d'après nous, n'est pas certaine. Dix tableaux décoratifs, relatifs à l'*Histoire des ermites de l'Église*, sont placés à une grande hauteur audessus de la corniche dans la grande nef. Ils sont de J. Verhoeven, qui a traité ces sujets sur fonds de paysage.

En 1667, les comptes de Malines rapportent que Jean Verhoeven restaura le grand tableau placé dans la salle du collége à l'Hôtel-de-ville; en même temps il renouvela les armoiries et les figures décorant ce salon.

Le *Liggere* d'Anvers consigne en 1637-38 le nom d'un graveur Jean Verhoeven, devenu franc-maître à cette date.

Certain Michel Verhoeven entra dans l'atelier de Jean van Ranst à Malines le 26 mai 1612; un Marc Verhoeven apprit la sculpture à Malines depuis 1665. Michel Verhoeven, peintre, était fils de Jean et de Marguerite Sillevoorts, il avait épousé Anne Wuytiers et il décéda le 10 mai 1649. Nous ne pensons pas que ce dernier Jean soit le peintre dont nous nous sommes occupés en premier lieu.

Les Sillevoorts étaient aussi d'une famille d'artistes,

Digitized by Google

déjà nous avons rencontré leur nom dans la généalogie des Coxie. Pierre Sillevoorts ou aussi Gillevoorts signa la requête des peintres en 1619.

Mathieu Sillevoorts, membre de la corporation des peintres et de celle des merciers, mourut dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 22 septembre 1603.

Jean Verhoeven eut pour élève Philippe de Graef, de Malines, qui naquit en 1634 et qui décéda dans sa ville natale en 1685. Le 6 novembre 1679, De Graef signa une pétition avec les membres de l'association de Saint-Luc, de Malines. Il fut reçu dans l'atelier de Verhoeven le 7 octobre 1648, et il obtint la franche-maîtrise en 1663. Cet artiste copia souvent les œuvres de Rubens. Le Musée de Malines renferme deux paysages attribués à Philippe De Graef, l'un est avec figures et animaux, H. 0m,85. L. 1m,53. T. L'autre a un aspect montagneux, H. 0m,87. L. 1m,71. T. (Nos 14 et 15 du catalogue). Si ces toiles sont réellement de De Graef, il est sorti ici de son genre, qui était la peinture d'histoire et celle du portrait. Autrefois l'église des Capucins de Malines possédaient deux tableaux de ce maître; ils étaient placés à côté de la chaire de vérité.

Les comptes communaux attestent que cet artiste fit plusieurs portraits importants pour la ville. En 1665, il exécuta le portrait de l'empereur Léopold Ier et celui du marquis Castel-Rodrigo, gouverneur; en 1666, il acheva le portrait de Charles II, roi d'Espagne, au prix de 28 florins 16 sous; en 1667, il peignit le portrait de l'impératrice, infante d'Espagne, pour la somme de 19 livres et 4 sous.

Nous avons à regretter la disparution de ces diverses peintures.

Digitized by Google

Les van Avont.

La famille van Avont, dont le nom prit aussi les formes de van Avent, van den Avent et van den Avont, fournit plusieurs sculpteurs et quelques peintres. Nous ne nous occuperons ici que de ces derniers; mais pour mieux distinguer les artistes de cette race féconde entre eux, nous commencerons par établir, dans le tableau généalogique ci-joint, les relations de parenté qui unissaient les peintres aux sculpteurs, sur lesquels nous reviendrons en temps et lieu.

§ 1. *Rombaut van Avont.*

Rombaut van Avont, fils de Jean, sculpteur, et probablement de sa première femme, Elisabeth van Gheele, était frère de Melchior, d'Abraham et de Jean [1]. Il était sculpteur et peintre. En 1606, il travaillait en qualité d'enlumineur à Malines et il avait été incorporé dans le métier de Saint-Luc de cette ville, en 1581. Il épousa dans la paroisse de Saint-Rombaut, en 1597, Marie van Wechter, fille de Georges et d'Anne de Bruyne. Il décéda dans la même paroisse le 4 avril 1619, ayant eu huit enfants.

Il résida quelque temps à Bruxelles, mais la plus grande partie de sa vie s'écoula à Malines, où nous le trouvons comme auteur de divers travaux.

Il résulte d'une déclaration émanant, en 1608, de Josse Blieck, recteur de la grande école latine de Malines, que ce prêtre avait gratifié l'église métropolitaine d'une statue de Sainte-Catherine, que Rombaut avait enluminée avec beaucoup d'art et qu'elle fut placée au-dessus des cinq patrons contre la peste, à côté de la porte d'entrée du pourtour.

[1] Chambre pupillaire, 9 septembre 1620.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE VAN AVONT.

N. VAN AVONT.

- 1° Jean Van Avont, sculpteur, mort à Malines le 15 novembre 1614, épousa :
  - 1° Élisabeth Van Gheele, morte en 1570
  - 2° Anne Van Hoobosch, morte avant le 15 septembre 1575, depuis quatre ans
  - 3° Catherine Vinckboons, qui était demeurée veuve (*adherit.* 23 avril 1618).

  Du premier lit.

  - 1° N..., âgé de huit ans le 23 octob. 1570. Cet enfant était probablement Rombaut Van Avont, fils de Jean et frère de ceux qui suivent; il était étoffeur et sculpteur à Malines en 1606, et y épousa, à Sainte-Catherine, en 1597, Marie Van Wechter. Il mourut le 4 avril 1619.
  - 2° N ...
  - 3° N..., âgé d'un an le 23 octobre 1570.

  Du second lit.

  - 4° Jean Van Avont, âgé de quatre ans le 15 septembre 1575, sculpteur et enluminieur, épousa, le 4 août 1602, à Malines, Barbe Van Gheele; elle était veuve dès 1616 et se remaria avec François de Borger.
    - 1° Pierre Van Avont, peintre, baptisé à Sainte-Catherine, le 28 janvier 1599.
    - 2° Augustin, peintre, baptisé id , le 24 janvier 1602.
    - 3° Jean, baptisé à Saint-Rombaut, le 30 août 1603, mort jeune.
    - 4° Guillaume, sculpteur, baptisé id , le 27 novembre 1605
    - 5° Jean, baptisé à Sainte-Catherine, le 30 décembre 1613.
    - 6° Rombaut, baptisé id , le 19 janvier 1617.
    - 7° Jacques, baptisé id , le 18 avril 1618.
    - 8° Marie, épouse de Jean Van de Velde, sculpteur, avant 1631.
    - 1° Nicolas Van Avont, baptisé à Saint-Catherine, le 14 septembre 1604, épousa :
      1° Madeleine Matthys; 2° Marie De Cocq; 3° Marie Duyfkens.
      - **Du premier lit.**
        - 1° Jean, baptisé à Saint-Rombaut, le 6 septembre 1633.
        - 2° Marie, baptisée à Sainte-Catherine, le 13 mars 1631.
        - 3° Jacques, baptisé id., le 18 mai 1636.
    - 2° Jean, sculpteur, baptisé id., le 7 juin 1607, épousa Marie Stekeldoren. Il mourut le 13 octobre 1629.
      - Jean, né vers 1626.
    - 3° Jacques, baptisé id., le 13 novembre 1609, époux de Lucie Van Soele.
      - 1° Jacques, baptisé à Sainte-Catherine, le 5 octobre 1659.
      - 2° Christophe, baptisé id., le 19 mai 1663.
    - 4° Marie, baptisée id., le 16 janvier 1612.
    - 5° Catherine, baptisée id , le 9 juillet 1615.

  Du troisième lit.

  - 5° Melchior Van Avont, peintre, né à Malines, baptisé à Sainte-Catherine, le 5 janvier 1592, mort le 3 novembre 1619, épousa, à Saint-Rombaut, le 21 janvier 1611, Jacqueline De Gorttere.
    - 1° Élisabeth Van Avont.
    - 2° Jacqueline.
    - 3° Florence.
    - 4° Lucrèce.
    - 5° Agathe.
    - 6° Anne-Marie.
  - 6° Abraham, sculpteur et peintre, baptisé à Sainte-Catherine, le 30 octobre 1593, épousa, à Saint-Rombaut, le 21 janv. 1615, Élisabeth Bernaerts.
    - Abraham Van Avont, né à Malines en 1618.
    - Jacques, id., en 1619.
  - 7° Anne, épouse de Jacques Verpoorten.

- 2° Georges Van Avont, sculpteur, tuteur de ses neveux en 1570 et en 1575, mort le 3 octobre 1608, épousa :
  - 1° Barbe Ouwaert.
  - 2° Élisabeth Ketzeurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il polychroma une statue de Saint-Jean exécutée par Jean van Dooren, pour l'autel des tisserants à l'église de Sainte-Catherine. Cette image, ayant été très-mal peinte par Jacques van den Broeck, fut confiée ensuite à Rombautvan Avont, qui s'acquitta dignement de sa besogne. Il exécuta aussi pour la même corporation les petits sujets d'histoire, placés dans les trophées servant aux processions.

Au mois de juillet 1616, il peignit, à raison de 42 florins, pour compte de l'église de Saint-Jean, sur le panneau placé au-dessus du maître-autel, l'*image de Notre-Dame du Rosaire*, celle de *Saint-Jean l'Évangeliste* et celle de *Saint-Jean-Baptiste*. Ces peintures étaient provisoires, car le 27 décembre 1616, l'administration de l'église commanda à P.-P. Rubens les tableaux que nous y admirons encore.

Rombaut van Avont forma plusieurs élèves à Malines : Le 15 août 1604 entra dans son atelier Michel van Opstal; le 1er décembre 1606, Hans Matthys, qualifié étoffeur; le 1er août 1608, Jean Paridaens; le 1er juillet 1609, Lambert Baetmans; artistes dont nous n'avons pas trouvé d'autres traces.

Nous voyons par l'état des biens délaissés à la mort de Rombaut van Avont que sa veuve avait des argenteries et des bagues d'or, engagées au mont de piété, et que l'artiste habitait sa propre maison, à côté du pont dit *Olifant-brug*. Le passif de la succession accusait des dettes, ainsi Pierre Verschueren avait à toucher 64 florins pour étoffage de figures; Melchior Reussen avait une créance pareille, et Jean van Recht avait à percevoir le prix de couleurs et d'or battu achetés par lui [1].

Les tuteurs des orphelins de Rombaut étaient ses frères Abraham, sculpteur, et Melchior, peintre.

[1] Chambre pupillaire, 9 septembre 1620.

Digitized by Google

Melchior van Avont, fils du troisième lit du sculptenr Jean et conséquemment demi-frère de Rombaut, reçut le baptême à Sainte-Catherine à Malines, le 5 janvier 1592; suivant la profession des parents de sa mère, Catherine Vincboons, il se livra à la peinture. Il épousa à Saint-Rombaut, le 21 janvier 1611, Jacqueline de Gorttere, fille de Florent et d'Elisabeth van den Eynde. Il mourut de la petite vérole, non loin de la commanderie de Pitzembourg, dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 3 novembre 1619, et il laissa six filles. Sa veuve avait en 1642 un commerce de papier [2].

§ 2. *Pierre van Avont.*

Avant de parler de Pierre van Avont le peintre, nous devons faire observer que nous rencontrons dans sa famille et même parmi ses oncles d'autres artistes de ce nom qui tenaient également le pinceau; mais ceux-ci n'étaient qu'accessoirement peintres, ils étaient principalement sculpteurs, et, selon l'habitude du temps, ils polychromaient leurs œuvres; nous pouvons renvoyer les notices sur ces personnages aux chapitres que nous consacrerons à la sculpture.

Pierre van Avont, excellent peintre de paysage et de petites figures et graveur, se distingue par une manière fort agréable; ses tons sont gais, francs et légers; ses compositions se signalent par la grâce de l'agencement et par la naïveté des sujets enfantins qu'il traita. Il reproduisit très-fréquemment, le variant cependant chaque fois, le groupe de la Sainte Famille; il s'attachait surtout à y faire figurer la sainte Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean.

Il naquit dans la maison où mourut son père Rombaut et où sa mère, Marie van Wechter, continua à habiter dans

[2] Comptes de Malines, 1642-43.

Digitized by Google

la suite. Il fut donc baptisé à Sainte-Catherine le 28 janvier 1599; son parrain s'appelait comme lui, Pierre van Avont; il est à supposer que celui-ci était frère de Rombaut, qui avait, comme nous le voyons dans le tableau généalogique ci-joint, deux frères dont les prénoms sont inconnus.

Notre Pierre van Avont fut reçu dans la gilde de Saint-Luc à Malines, le 29 mars 1620. Plus tard il alla à Anvers, où il acquis la bourgeoisie par acte du 17 octobre 1631, et où il était devenu également franc-maître en 1622-23. D'après le *Liggere* d'Anvers il avait, en 1625-26, pour élève Pierre van de Cruys, et en 1628-29, François Wouters, de Lierre, dont un frère, Pierre, vint aussi à son école. Nous ignorons l'époque du décès de Pierre van Avont.

Il existe un portrait gravé de van Avont : ce portrait en médaillon, entouré de fleurs et de cinq génies, a été, d'après le dessin du maître qu'il représente, gravé par Wenceslas Hollar. La bordure porte l'inscription : *Petrus van den Avont belga antverpianus pictor*. La planche est signée : Petrus van Avont inv. W. Hollar fecit 1651. Hollar a gravé plusieurs autres productions de ce maître.

Van Avont est représenté par trois petits tableaux au musée du Belvédère; ce sont :

N° 7. *Paysage boisé; des anges entourent la sainte Famille*. Cuivre. Signé Peeter van Avont.

N° 6. *Paysage boisé; la sainte Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean*. Bois. Signé.

N° 16. *Flore et des génies dans un jardin*. Cuivre. Signé.

Outre les productions de van Avont que M. Siret cite dans la *Biographie nationale*, nous trouvons dans *les Eglises de Gand*, par M. Kervyn de Volkaersbeke, t. II, p. 249, la description d'une excellente peinture, *la Vierge*

Digitized by Google

à la danse des anges, par P. van Avont; elle est conservée dans l'église de Saint-Pierre. « Il y a tant de joie enfantine, tant de bonheur, tant de grâce répandue sur cette toile, dit M. Kervyn, qu'on n'en détache les yeux qu'à regret. Les poses de toutes les figures, parfaitement dessinées, sont souples et gracieuses. Les tons sont bien fondus et le coloris est à la fois brillant et suave. Ce sujet a été traité par l'immortel van Dyck, et c'est d'après son œuvre que van Avont exécuta la belle toile qui nous occupe. Ce tableau subit les funestes influences de l'humidité. Dans peu d'années le mal sera devenu irréparable. Il existe une gravure de *la Vierge à la danse des anges*, par Schelte à Bolswert. »

Van Avont, qui exerçait, paraît-il, la profession de brocanteur et de marchand d'estampes à Anvers, peignait en association tantôt avec Vincboons, tantôt avec Zeghers, tantôt avec Breughel.

Dans la vente des tableaux de M. Fayd'herbe, à Malines, en 1840, fut vendu (n° 13), *l'enfant Jésus tenant un globe*, par P. van Avont; ce sujet était entouré de fleurs par Daniel Zeghers. H. 0^{m},94. L. 0^{m},65. Cette toile était recommandée comme un chef-d'œuvre.

A la vente de M. de Raedt, à Malines, 1839, fut adjugée à 100 francs une toile des mêmes peintres. H. 1^{m},00. L. 1^{m},13. *La sainte Famille se trouvant dans une guirlande de fleurs*.

Une Vierge et l'enfant Jésus, sur cuivre, par P. van Avont, fut vendue à la vente de M. Petit (1826), à Malines; en 1837 fut présentée, à la vente de M. du Sart, une *Madone en grisaille* du même auteur.

Enfin le marquis Herfort acheta, à raison de 75 francs, à la vente de M. de Bors (Malines, 1822), *une fête de Bacchus, paysage avec figures*, par P. van Avont. H. 27 pouces 6 lignes. L. 9 pouces 9 lignes. Bois.

Les tableaux de notre artiste ne sont pas rares.

Digitized by Google

Pierre van Avont s'est signalé aussi comme graveur, et dans ce genre il n'avait recours à personne, comme M. Siret l'a déjà fait remarquer, car les planches qu'il a laissées prouvent par leur signature qu'il les a composées, éditées et gravées lui-même. Une des œuvres les plus remarquables de van Avont est son *Livre de satyres et grotesses inventé et délinié* par Pierre van den Avont. Franciscus van den Wyngaerde excudit Antverpiæ. Petit *in-folio* de neuf feuillets avec les titres compris (ouvrage très-rare) :

1° Six têtes de satyres dont trois couronnés de pampres.

2° Deux satyres assis, l'un vu de face, l'autre de dos.

3° Deux satyres imposant le silence par gestes du doigt, pour pouvoir surprendre des nymphes endormies.

4° Deux satyres avec un petit satyre soufflant dans une trompette.

5° Un satyre ayant un genou en terre; derrière lui trois petits satyres dansants.

6° Deux satyres assis, l'un vu de face, l'autre de dos.

7° Quatre têtes étranges (*à l'arabesque*).

8° Idem.

M. Charles Le Blanc[1] décrit deux gravures de van Avont : l'une *deux enfants et une faune*, les lettres P. V. A. *fe*, à rebours, sont au bas à gauche, H. 124 millim. L. 91 millim.; l'autre *un génie sur des nuages*. P. V. A. *f.*, à rebours.

Pierre van Avont avait un frère, peintre ou plutôt enlumineur; c'était Augustin van Avont, qui fut baptisé dans l'église de Sainte-Catherine, le 24 janvier 1602. Parvenu à l'âge de 20 ans, il avait des velléités de mariage, en conséquence il demanda à la chambre pupillaire l'autorisation de faire vendre une pièce de terre, autorisation

[1] *Manuel de l'amateur d'estampes.*

Digitized by Google

qu'il obtint le 26 avril 1622. Cependant le jeune homme semble n'avoir pas persisté dans ses projets matrimoniaux, car bientôt après il quitta la patrie et il se dirigea du côté de l'Allemagne; mais la fortune ne sourit guère au peintre, et en 1624, revenant de Cologne, il fut complétement dépouillé de tout ce qu'il avait avec lui par les bandes ennemies qui parcouraient le pays. Son dénûment était tel que son oncle, Guillaume van Wechter, curé de Willebroeck, engagea les maîtres des pupilles à vouloir donner à son neveu une somme de vingt-cinq florins, afin que, muni de cette somme, il allât acheter le droit de bourgeoisie à Bruxelles et y exercer sa profession [1].

Ici s'arrêtent nos informations sur Augustin van Avont.

Les Biset.

§ 1. *Georges Biset.*

Georges Biset, peintre-décorateur peu connu jusqu'ici, eut la gloire d'être le père de Charles-Emmanuël. Si nous ignorons où Georges Biset vit le jour, nous pouvons affirmer néanmoins que sa carrière artistique s'écoula entièrement à Malines. Le 15 février 1615, il entra dans l'atelier de Michel Coxie, troisième artiste de ce nom. Il avait eu de sa première femme, Madeleine Dillens, décédée dans la paroisse de Saint-Jean le 17 septembre 1638, huit enfants, dont quatre moururent jeunes. Tous ces enfants furent baptisés dans l'église de Saint-Jean, entre les années 1620 et 1632 inclusivement; parmi ceux-ci il n'y eut que deux garçons : Rombaut, mort à l'âge de dix ans, et Charles-

[1] Chambre pupillaire, 11 octobre 1624.

Digitized by Google

Emmanuël, peintre; l'une de ses filles, Jeanne née le 29 avril 1626, épousa, le 13 septembre 1650, le peintre Jean Coxie. Le 13 septembre 1643, Georges Biset se remaria dans l'église de Saint-Pierre avec Élisabeth Backers.

Biset habitait à Malines, dans la rue des Vaches, une maison ayant issue dans la rue des Juifs et sise entre les maisons nommées l'une *Saint-Jean*, l'autre *Valckenbergh*. Il décéda dans la paroisse où il demeurait :

7 decembris 1671. *Sepultus est magister Georgius Bisset, maritus Elisabethe de Backer. Middel.* [1].

Ce peintre laisse des traces nombreuses dans les comptes communaux de Malines; nous y trouvons les travaux suivants, exécutés par lui :

1634-35. Payé à Georges Biset et à d'autres peintres, ayant travaillé sous ses ordres, pour l'exécution des arcs de triomphe placés à l'occasion de l'entrée du Prince-Cardinal, 1060 livres 11 sous.

Payé au même pour 306 colonnes (*pilleren*), satyres, frises, exécutés chez lui à raison de 20 sous pièce, et ayant servi à l'estrade érigée à la Grand'Place, à l'arc de triomphe du Pré-aux-Oies et à celui qui était dressé devant le palais d'Hoogstraeten, 306 livres.

1636-37. Biset et ses élèves décorèrent les chars de l'*Ommegang*.

1640-41. Il enlumina des vases de pierre, exécutés par Luc Fayd'herbe et placés sur la prison; il peignit les fenêtres du bâtiment et les flammes sortant des dits vases.

1641-42. Il travailla aux chars de l'*Ommegang*. 66 fl.

1642-43. Il restaura le tableau *le Siège de Neuss*, par A. van den Houte, et retoucha les pièces pour l'*Ommegang*, 55 livres 2 sous 6 deniers.

1645-46. Il renouvela la décoration des chars de

[1] *Obituaire de l'église de Saint-Jean.*

Digitized by Google

l'*Ommegang* et il orna de peintures un salon de l'hôtel-de-ville.

1651-52. Il peignit les chars de l'*Ommegang*.

1653-54. A l'occasion de l'établissement de la Chambre mi-partie, il décora un salon pour les séances de cette Chambre au Vieux-Palais.

1666-67. Il orna le théâtre où la société de rhétorique, *la Pivoine*, se proposait de donner des représentations dans le Vieux-Palais.

Enfin, nous le trouvons dans les comptes du serment de la Vieille-Arbalète, lorsqu'il décora une cheminée dans la salle de réunion de cette compagnie. En 1652, il exécuta, au prix de 6 florins, deux médaillons avec figures, sur toile, pour la bannière de la confrérie du Rosaire établie à Saint-Jean.

§ 2. *Charles-Emmanuel Biset.*

Charles-Emmanuel Biset reçut le baptême à Saint-Jean, à Malines, le 26 décembre 1633. Il épousa à Saint-Rombaut, le 30 juin 1670, Anne Cleymans.

Il était excellent peintre, traitant le portrait et le genre, les grandes et les petites figures, les bals, les assemblées joyeuses, etc. De Bie lui a consacré des vers; Campo Weyerman dans son ouvrage et M. Siret dans la *Biographie nationale* ont donné des détails nombreux sur Biset et sur ses œuvres. Il sera inutile de reprendre ces notices, auxquelles nous renvoyons, mais que nous compléterons ici autant que possible.

D'après Weyerman, Biset avait un caractère désagréable, il était paresseux et sale dans son accoutrement; il se maria, dit-il, à Anvers, et procréa de cette union Jean-Baptiste Biset, peintre dont M. Siret a également décrit la vie dans la *Biographie nationale*.

C. E. Biset, qui travaillait dans la manière de Gonsalès

Digitized by Google

Coques, fut très-apprécié à la cour de France. Plus tard, dans les Pays-Bas, le gouverneur général comte de Monterey l'attacha à sa personne en qualité de peintre.

Il quitta bientôt sa ville natale et il acquit la bourgeoisie à Anvers le 20 avril 1663; y ayant été admis à la libre pratique de l'art, il devint, en 1674, doyen de la gilde de Saint-Luc et il fut préposé à la direction de l'académie de cette ville [1]. C'est encore dans cette cité, selon Weyerman, qu'il convola en secondes noces avec sa servante; mais voulant tenir cette union secrète, il partit pour Bréda, où il mourut en 1685.

Biset possédait une grande richesse de coloration, mais il lui est arrivé quelquefois de tomber dans des tons grisâtres; il avait pour lui la vivacité de son imagination, et ainsi il groupait adroitement ses sujets. Son dessin n'est pas toujours mesuré ni exempt de reproches.

Ce peintre associa son pinceau à celui de van Ehrenberg quand il devait avoir un fond d'architecture dans ses tableaux; lorsqu'il lui fallait une perspective de paysage, il recourait tantôt à Hemelraet, tantôt à Huysmans. A la vente de M. Gielis d'Hujoel, tenue à Malines en 1735, fut adjugée une toile de C. E. Biset, *le Jugement de Paris*, où le paysage était de C. Huysmans.

Le 1er octobre 1665, la ville de Malines paya à C. E. Biset une somme de 12 florins pour le défrayer des dépenses d'un voyage d'Anvers à Malines que le peintre avait fait sur la demande de l'administration communale de sa ville natale. Nous croyons que ce voyage avait eu pour but de donner quelques conseils au Magistrat relativement à l'ornementation de la grande estrade, dressée à l'occasion de l'inauguration de Charles II, roi d'Espagne.

Aux tableaux cités par M. Siret nous ajouterons les

[1] Rombauts et Van Lérius, *Le Liggere d'Anvers.*

Digitized by Google

suivants, qni apparurent dans des ventes tenues à Malines.

Vente de M. Petit, 1826. *Charlatan vendant des drogues* (daté de 1694?). Cette œuvre, achetée par M. Pierets de Croonenburg, fut revendue à la vente de ce dernier en 1838. La toile mesurait : H. 0m,34. L. 0m,26.

Vente de M. van Rymenam, 1838. *Concert de famille.* H. 0m,87. L. 0m,67. T.

Un artiste malinois, dont le nom se rapproche de celui de Biset, est Charles Bigée, peintre de fleurs au XVIIIe siècle. Il peignait des morceaux décoratifs pour trumeaux avec beaucoup d'effet dans la composition, mais sa couleur est pauvre et sèche. Il avait épousé en premières noces Catherine Le Febure, veuve de Charles de Jonghe, médecin. Le 29 avril 1759, il convola en secondes noces à Saint-Jean avec Jeanne-Marie Cleynaerts. Les comptes communaux de Malines de 1753-54, consignent un payement de 50 florins fait à C. Bigée, pour avoir peint et retouché six tableaux pour une salle à l'hôtel-de-ville.

Sébastien van Aken.

Sébastien van Aken peintre d'histoire, fils de Philippe, aubergiste [1], et de Marie Bal sa première femme, fut baptisé à Saint-Rombaut le 31 mars 1648.

Il apprit à dessiner et à peindre chez Luc Franchoys le Jeune; son temps d'apprentissage cessa le 28 décembre 1666. Le nouveau maître, dans l'enthousiasme de la jeunesse, voulut se lancer du coup dans la grande peinture :

[1] Philippe van Aken tenait une auberge nommée *den Helm* (le heaume), où fut donné le banquet d'installation du magistrat en 1635-36 (Comptes de Malines).

Digitized by Google

il entreprit donc pour le prieuré d'Hanswyck, à Malines, une composition, l'*Assomption*, qui se trouvait encore dans ce monastère au moment de la révolution française. Cette œuvre, ayant fait un *fiasco* complet, ouvrit les yeux au peintre, qui loin de se décourager, résolut de se remettre à l'étude. Il quitta alors sa patrie et partit pour Rome, où il se trouvait encore le 14 juillet 1697 [1]. Dans cette ville il parvint à se faire recevoir dans l'atelier de Charles Maratti; dès lors il adopta la manière de son deuxième maître, dit E. J. Smeyers; il y apprit à jeter les ombres, à ménager les lumières, à obtenir les effets d'opposition et à draper les étoffes. Son dessin manque parfois d'ampleur et souvent son coloris est maigre. Après un séjour prolongé en Italie, il visita l'Espagne, le Portugal. En ce dernier pays, il fit la connaissance d'une jeune bruxelloise, Marie-Thérèse Durant, qu'il épousa. Les nouveaux mariés vinrent se fixer à Malines, où notre peintre mourut le 21 novembre 1722; son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle, le 23 suivant.

Van Aken ayant une sœur, nommée Jeanne, au couvent des Pauvres Claires de Malines gratifia ce monastère de plusieurs toiles de sa main. Parmi celles-ci, on remarquait les tableaux suivants : *La prise d'habit de sainte Claire;* dans cette composition le peintre avait saisi le moment où l'on coupait les cheveux à la sainte; une *Sainte Vierge; Saint Joseph avec l'enfant Jésus*, et d'autres peintures qui disparurent toutes dans le boulversement révolutionnaire de 93, si désastreux pour l'art belge.

D'après les comptes de Malines de 1703-04, le Magistrat fit placer dans la salle du collége une nouvelle cheminée avec peintures et dorures; l'autorité communale

[1] Adhéritances de Malines, 14 juillet 1697.

Digitized by Google

paya alors le 3 juin 1704 à Sébastien van Aken une somme de 26 florins pour le portrait qu'il avait peint du roi d'Espagne. Ce portrait pourrait être celui de Philippe V ou celui de l'archiduc Charles, qui avait pris en 1702 le titre de roi d'Espagne sous le nom de Charles III, et qui devint plus tard empereur sous le nom de Charles VI.

Or le Musée de Malines renferme un portrait ovale de ce dernier souverain (n° 162); par sa forme ce portrait convenant au style des cheminées que l'on construisait au commencement du XVIIIe siècle, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce soit là l'œuvre de Sébastien van Aken.

Les Sœurs Noires de Malines possédaient avant la tourmente révolutionnaire une grande composition de van Aken; elle renfermait un groupe nombreux de portraits de religieuses de la communauté.

La chapelle de Notre-Dame à Duffel contient un tableau d'autel : *Saint Norbert recevant l'habit des mains de la sainte Vierge* [1]. Cette toile est la seule œuvre positivement connue de Sébastien van Aken. Le clair-obscur est bien observé dans cette composition, mais le dessin laisse à désirer dans plus d'un endroit.

Les Smeyers.

La famille malinoise des Smeyers produisit plusieurs peintres : trois d'entre eux devinrent des artistes de mérite, tandis que d'autres restèrent, sans doute, dans la catégorie des médiocrités, car leurs œuvres n'ont laissé aucune trace Sur ces derniers nous ne possédons, du reste, que des renseignements vagues et nous ne pouvons même pas les rattacher à l'arbre généalogique de leur famille;

[1] *Mechelsch bericht*, 1866, 26 août. N° 34.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SMEYERS.

NICOLAS SMEYERS, peintre et fils de peintre.

- **ÉGIDE SMEYERS**, peintre, né en 1635, épousa à Sainte-Catherine, le 15 février 1657, **ÉLISABETH HERREGOUTS**, fille de David, peintre, morte le 25 août 1724. Il mourut le 3 août 1710 dans la paroisse de Sainte-Catherine.
  - 1° **JACQUES SMEYERS**, peintre, baptisé le 8 octobre 1657 à Sainte-Catherine, épousa à Saint-Rombaut, le 31 october 1688, **CATHERINE CAPPELLEMANS**, de Bruxelles. Il mourut le 6 décembre 1732.
    - **ÉGIDE-JOSEPH SMEYERS**, peintre, bapt. à Ste-Catherine le 6 août 1694, mort le 11 avril 1771.
  - 2° **CLAIRE**, baptisée id. le 21 octobre 1660.
  - 3° **JEAN-LOUIS**, baptisé id. le 22 février 1663, peintre.
  - 4° **ANNE-CATHERINE**, baptisée id. le 2 janvier 1666.
  - 5° **GUILLAUME-JUSTE**, peintre, baptisé id. le 18 mars 1669, épousa **CATHERINE ALEXANDERS**.
  - 6° **FRANÇOIS-JOSEPH**, frère jumeau du précédent.
  - 7° **MARIE-LOUISE**, baptisée id. le 17 juin 1673.

Digitized by Google

c'est ainsi que le 13 décembre 1693 fut reçu dans la corporation de Saint-Luc Jean Louis Smeyers, artiste qui avait déjà été précédé dans le métier par Pierre Smeyers, lequel apprenait la peinture en 1550 chez un certain Martin Welleman.

§ 1. *Egide Smeyers.*

Gilles ou Egide Smeyers était fils de Nicolas Smeyers, peintre et fils de peintre. Nicolas fut formé à l'école de Luc Franchoys le vieux, lequel le reçut comme élève-célibataire le 15 avril 1630. Le 14 février 1632, il fut admis en qualité de franc-maître dans la gilde de Malines, moyennant une rétribution de 28 florins. Nous ne connaissons ni le nom de la femme de Nic. Smeyers, ni la date de sa mort, ni même le genre qu'il peignit.

Egide Smeyers, peintre d'histoire, naquit à Malines en 1635. A l'exemple de son père, il se livra à la peinture. Il étudia d'abord sous la direction paternelle, puis sous celle de Jean Verhoeven. Le 15 férvier 1657 il épousa, à Sainte-Catherine à Malines, Élisabeth Herregouts, fille de David, peintre, et sœur de Henri, également peintre; elle mourut le 25 août 1724. Égide décéda dans la paroisse de Sainte-Catherine le 30 août 1710 et il fut enterré dans l'église paroissiale. En 1682 il remplissait la charge de trésorier du métier de Saint-Luc, dans lequel il était entré en 1657.

E. Smeyers, ayant été lié par une étroite amitié avec Luc Franchoys le jeune, acheva, après le décès de ce maître (1681), le tableau de l'*Assomption* que ce dernier avait entrepris, d'après celui du grand-béguinage de Malines, pour l'église de Wavre-Notre-Dame, mais qu'il n'avait pu terminer. Il peignit pour la même commune, d'après un petit tableau de L. Franchoys, conservé à

Digitized by Google

Saint-Jean, une toile représentant *saint Antoine l'ermite visitant saint Paul l'ermite;* cette œuvre était destinée à prendre place sur un des autels latéraux de l'église; il produisit, également pour ce village, une suite de petits tableaux se rapportant à des *mystères tirés de la vie du Sauveur et de celle de la Sainte Vierge.*

Nous voyons par le catalogue de la vente de M. de Maeyere, à Malines en 1813, que E. Smeyers peignit avec Luc Franchoys le jeune; car il fut vendu de ce cabinet une toile : *Charles VI à cheval,* tableau où Smeyers avait peint le portrait et Franchoys le corps du cavalier et le coursier.

Egide Smeyers eut sept enfants dont quatre fils; parmi ceux-ci deux se vouèrent à l'étude de l'art : ce furent Jacques, qui fera lesujet du paragraphe suivant, et Juste.

Juste Guillaume Smeyers, peintre, baptisé en même temps qu'un frère jumeau François-Joseph, à Sainte-Catherine le 18 mars 1669, épousa Catherine Alexanders, qui lui donna deux fils et une fille. Juste était franc-maître à Malines, mais il ne laissa aucun souvenir après lui. Il signa la requête du métier des peintres de Malines le 4 mars 1702.

Les comptes de la ville de Malines constatent qu'Egide Smeyers reçut, le 9 février 1673, 24 florins pour avoir peint le portrait du roi d'Espagne, placé dans le grand salon de l'hôtel-de-ville.

Dans les églises de Malines il laissa quelques souvenirs. Voici les toiles de sa main qui existent encore dans l'église de Saint-Jean à Malines :

Ces tableaux, au nombre de quatre, sont de grande dimension et d'une composition très-ingénieuse :

1° *Le culte rendu aux trois personnes de la Sainte-Trinité.* La Sainte-Trinité apparaît dans les nuages; saint

Digitized by Google

Jean l'Evangéliste, placé un peu au-dessous d'Elle, lui présente ses hommages; sur la terre un groupe nombreux l'adore; on y voit un archevêque, un prêtre, des nobles, des pauvres, des religieuses, des dames et des femmes du peuple, tous en costume du XVIIe siècle. Cette scène se passe, à droite, dans la partie inférieure de la toile; à gauche, apparaissent des temps plus reculés : saint Jean, assis sous un palmier, enseigne la nouvelle loi et le culte de la Sainte-Trinité à un auditoire de vingt-six personnes.

2° *Les trois grands faits de la Sainte-Trinité.* 1687, signé *G. Smeyers fec.* La création par le Père, la rédemption par le Fils, la sanctification par le Saint-Esprit. Dans le ciel le nom Jehova est glorifié par les saints, vénérés dans cette église de Saint-Jean; ils sont partagés en deux groupes, le nom de Dieu étant au milieu. Sur la terre, l'on découvre la création d'Adam par Dieu le Père; cet épisode occupe la gauche du tableau; l'Eden s'étend au fond. La rédemption est figurée au centre de la toile par le Sauveur debout sur le monde; autour de lui sont groupés des personnages de l'ancienne et de la nouvelle Loi, tels que les saints Jean l'Évangéliste et Baptiste, le roi David, Madeleine, saint Pierre, etc. L'église, colonne de la vérité, sépare ce sujet du suivant; la base de la colonne repose sur le sol et la cime s'en perd dans les nuages du ciel. Sur le pied du pilier est marquée la signature du peintre. La sanctification par le Saint-Esprit est représentée par la descente de l'Esprit renovateur dans le cénacle.

3° *La sainte Trinité protégeant les esclaves du monde :* esclaves des passions et esclaves aux mains des infidèles. La sainte Trinité trône dans les nues ; la sainte Vierge l'implore pour les esclaves de la terre. Un coin de la toile représente une tour d'enceinte d'une ville : les Turcs précipitent les esclaves chrétiens du haut des bastions et

Digitized by Google

font tomber leurs corps lacérés sur des crochets de fer, rivés aux murailles. Par terre, les martyrs éprouvent des supplices de tous genres; les uns ont la chevelure enflammée, d'autres ont les pieds rôtis au petit feu d'un brasier, d'autres meurent sur le bûcher, mais des anges munis de scapulaires de la sainte Trinité leur apportent des consolations. A gauche se trouvent les esclaves du monde; l'envie, à la chevelure formée de vipères, ronge son cœur; l'avarice puise l'or dans des coffres, etc. Cette toile, exécutée en 1687, valut à son auteur 130 florins, comme prix rémunérateur de ce tableau et du précédent.

4° *La sainte Trinité régénérant le monde.* Ce tableau présente l'intérieur d'un temple; la sainte Trinité apparaît sur un nuage. Saint Jean le Précurseur reçoit la mission d'annoncer le Messie. A droite, un nouveau-né est régénéré par le baptême; à gauche, devant un autel, la foule se prosterne, en attendant le saint sacrifice de la messe.

Ces quatre tableaux ont un type si caractéristique, qu'ils suffisent pour donner une idée exacte de la manière de E. Smeyers. Dans ces pièces la composition est heureuse, l'aspect gai et léger, et le dessin correct; le coloris, plutôt français que flamand, s'éloigne complétement des traditions nationales; les tons sont clairs, transparents, assez chauds, mais un peu maigres; le coup de pinceau est fin et produit des expressions de physionomies naturelles et avenantes.

Le grand séminaire possède, dans son église, de cet artiste : *la Résurrection de Lazare* et *les Disciples d'Emmaüs.*

Passons à l'énumération des tableaux, qui décoraient autrefois les édifices religieux de Malines et dont les historiens du temps ont constaté l'existence. A l'église de Saint-Jean se trouvaient, outre les tableaux que nous avons mentionnés du même auteur, les morceaux sui-

Digitized by Google

vants : *la fuite en Egypte; Salvator mundi* et *Mater Dei*, deux pendants ; *saint Philippe de Néri; la sainte Famille; sainte Barbe; saint Avit; saint Nicolas; saint Jean; saint Charles-Borromée; saint Erasme.*

Gilles Smeyers avait été chargé par le conseiller Guillaume van Blitterwyck de composer, au moyen de divers portraits épars d'anciens membres du grand-conseil, plusieurs tableaux représentant les séances les plus célèbres tenues par cette cour suprême. Ces compositions, qui étaient de petites dimensions, furent reproduites plus tard pour le grand-conseil sur de grandes toiles par Corneille Berincx.

Le musée de Malines renferme de la main de Smeyers un morceau, n° 90 du catalogue, *les portraits des doyens de la corporation des tailleurs de Malines en* 1695. H. 2^{m},20, L. 1^{m},88. T. Les chefs des métiers, au nombre de onze, sont représentés à mi-corps. Le fond est occupé par la sainte Trinité.

§ 2. *Jacques Smeyers.*

Le 8 octobre 1657 fut baptisé à Sainte-Catherine à Malines Jacques Smeyers, fils d'Egide et d'Elisabeth Herregouts. Elève de son père, il fut accueilli dans la jurande artistique de Malines en 1688. Il était peintre d'histoire, de portrait et de genre. Il débuta dans la carrière par la peinture du genre, s'appliquant surtout à reproduire des kermesses de village, des danses, des querelles et des scènes de buveurs ; dans ces compositions il chercha à imiter Heemskerk, mais il n'atteignit jamais à la force de ce peintre ; cependant, d'après les notes laissées par son fils Egide-Joseph, ces ouvrages furent confondues quelquefois avec ceux de Heemskerk même, et il les vendait avec succès aux marchands allemands. Nous avons vu plusieurs fois des productions de cette nature de Smeyers;

Digitized by Google

elles sont spirituellement composées, bien mouvementées, mais le ton général est sombre et donne un aspect lourd et froid à l'ensemble du tableau. Du genre, Smeyers passa à l'étude du portrait, dans lequel il réussit si bien qu'il ne craignit pas d'entreprendre la peinture d'histoire, qui devint dès lors son occupation principale.

Notre artiste entra le 25 mars 1688 dans la congrégation des célibataires, établie chez les Jésuites; mais la solitude lui étant à charge, il épousa à Saint-Rombaut le 31 octobre 1688 Catherine Capellemans, de Bruxelles, qui décéda le 4 mars 1733, étant alors aveugle depuis six ans. Le peintre lui-même expira dans la paroisse de Sainte-Catherine le 6 décembre 1732. Les époux reçurent tous deux la sépulture dans leur église paroissiale. Smeyers eut une vieillesse malheureuse, car vers l'âge de quarante-sept ans il fut atteint de la goutte, maladie qui ne cessa de le tourmenter à tel point que depuis 1715 jusqu'au moment de son décès il ne put plus sortir de chez lui; cette infirmité toutefois ne l'avait pas empêché de travailler, mais vers la fin de sa vie il fut aussi frappé de cécité.

Autrefois les églises de Malines renfermaient bon nombre de toiles de Jacques Smeyers. A la vente de tableaux faites dans l'église métropolitaine, le 11 décembre 1811, fut adjugé à raison de 4 francs un tableau représentant un *Saint crucifié et tué à coups de pierre,* cette œuvre de Smeyers avait été placée antérieurement sur l'autel de la chapelle des Sept Dormeurs et elle semble avoir représenté *le Martyre de saint Philippe.*

Dans le chœur de l'église claustrale de Blydenbergh figurait une grande toile, *le Martyre de saint Damien.* Le saint entouré de quelques-unes des onze mille vierges était percé de traits par des Huns; il se tenait debout, ayant une flèche dans la tête, triomphant ainsi des barbares.

Digitized by Google

Dans la chapelle du Saint-Esprit figuraient deux tableaux de Smeyers, *la Mort de la sainte Vierge, la Descente du saint Esprit sur les apôtres.*

Sur l'autel de la chapelle de l'hospice Oliveten, *la Tentation de saint Antoine.* Il existe aujourd'hui dans l'église de Sainte-Catherine à Malines un tableau du même sujet par le même peintre, mais cette toile n'est pas placée dans le temple.

Le 11 juillet 1707, la ville paya 14 florins à Jacques Smeyers pour un tableau, *la Justice,* destiné à la salle du collége à l'Hôtel-de-ville.

Dans les villages environnant Malines, notre maître laissa également de ses œuvres; il peignit pour l'église d'Eppeghem, *la Cène;* pour celle de Boort-Meerbeek, *le Rachat des esclaves chrétiens aux Turcs;* pour celle d'Elewyt, *le Sauveur ensanglanté par la flagellation,* et *la Mère de douleurs.* Ces deux dernières toiles furent placées de chaque côté de l'autel. Enfin l'église de sainte Catherine à Malines possédait jadis une *sainte Barbe* de Smeyers; elle avait de cet artiste une seconde pièce, qui fut vendue dans la suite, mais qui, plus tard, a été rendue à l'église. Ce tableau est placé aujourd'hui dans le transept nord; il mesure en hauteur 1^{m}05 mètre et en largeur 1^{m},60. La scène se rapporte à la sainte Famille, vénérée particulièrement dans cette paroisse, mais il serait difficile de déterminer exactement le sujet de la composition. Dans un oratoire d'architecture moderne, un roi vient s'agenouiller devant un groupe de la sainte Famille, placé dans la partie à droite du tableau. Le costume du prince se rapproche de l'époque de Louis XIII; le souverain est suivi d'une cour nombreuse, tandis qu'un grand nombre de fidèles assistent au pieux spectacle. Dans le lointain à gauche, le paysage est couvert de curieux, qui accourent à la vue des prodiges et des guérisons qui

Digitized by Google

s'opèrent à la porte du sanctuaire. La conception générale de ce morceau est très-originale et le coloris n'en est pas mauvais, quoiqu'un peu opaque. La toile porte : *Jacobus Smeyers*. 1709.

Le peintre de genre peut être parfaitement jugé par cette production, tandis que le peintre de portrait et d'histoire se révèle honorablement dans la toile suivante, appartenant aux Sœurs-Noires de Malines. Cette grande peinture, offerte en 1714 par son auteur au couvent des Sœurs-Noires, représente *la Communauté des Sœurs-Noires en prière devant la sainte Trinité*. Les trois personnes divines apparaissent au milieu dans le ciel de la composition; sur le plan inférieur se trouve saint Augustin, à genoux, présentant les religieuses à Dieu; celles-ci sont également à genoux et divisées en deux groupes occupant chacun un coin du tableau. La communauté se compose de vingt-trois sœurs, rangées par ordre d'âge; en première ligne figure la prieure Elisabeth Pickaerts et la sous-prieure Petronille Huysmans.

Egide Smeyers avait encore un autre fils, Jean Louis Smeyers, baptisé à Sainte-Catherine le 22 février 1663; celui-ci fut associé à la gilde des peintres le 13 décembre 1694. Nous ne possédons pas de détails sur cet artiste.

§ 3. *Egide-Joseph Smeyers.*

Egide-Joseph Smeyers, peintre d'histoire, de portrait et de paysage, historien et poëte, était l'enfant unique de Jacques et de Catherine Cappellemans; il fut baptisé à Sainte-Catherine à Malines, le 6 août 1694, et il mourut à l'hôpital Notre-Dame à Malines, le 11 avril 1774, étant célibataire.

E.-J. Smeyers est non seulement un des bons peintres que Malines ait produit au XVIIIe siècle, mais encore l'ar-

Digitized by Google

tiste le plus fécond de son temps, à en juger par les nombreuses productions que nous retrouvons de lui.

Jacques Smeyers et sa femme étaient mariés depuis si longtemps lorsque leur héritier vint au monde que cette naissance fit évènement dans le voisinage, au point que le soir, qui suivit les couches de Catherine Cappellemans, toute la rue du Poivre, où elle habitait, fut éclairée par des feux de joie.

Issu d'une famille d'artistes, Jacques Smeyers se flattait de voir son fils marcher sur ses traces et sur celles de ses ancètres ; en conséquence il se hâta d'inculquer, autant qu'il le put, le goût du dessin à son enfant ; malheureusement, Smeyers s'y était pris trop tôt, et au lieu de développer les talents artistiques que le jeune Egide pouvait avoir, il le dégoûta complétement du dessin et de la peinture. Dans cette perpléxité, doublement cruelle pour un artiste, Jacques consulta les penchants de son fils, qui lui déclara vouloir étudier les lettres et non les arts ; il le plaça donc à l'école latine de l'Oratoire de Malines, où il demeura jusqu'à ce qu'il eut terminé ses humanités. La fin de ses études étant venue, Egide-Joseph, qui était d'un caractère curieux et investigateur, ne se sentit pas la moindre aptitude ni pour le barreau, ni pour l'église, mais il aurait voulu se livrer entièrement aux études historiques. Malheureusement, le manque de fortune était un grave obstacle à l'exécution de ce désir. Déjà cependant il avait commencé à étudier les origines de sa ville natale, l'histoire de ses édifices et de ses œuvres d'art, lorsqu'il sentit qu'il y avait une relation étroite entre la plume et le pinceau. Il se prit alors à regretter d'avoir rejeté les conseils que son père lui avait donnés autrefois ; néanmoins ce dernier, trop heureux de voir que son fils allait enfin brûler du feu sacré des arts, lui proposa de reprendre les leçons depuis si longtemps interrompues, tout en

Digitized by Google

lui faisant comprendre qu'il commençait bien tard et qu'il entreprenait une carrière peu certaine. Mais Egide fit de sensibles progrès : ses connaissances et son esprit enjoué lui avaient valu d'excellentes relations, parmi lesquelles celles qu'il avait avec Charles-Godefroid baron de Loë, commandeur de Pitzembourg à Malines, lui furent particulièrement utiles. Ce personnage retournant, en 1715, en Allemagne, offrit au jeune peintre de l'accompagner à Dusseldorf. Smeyers accepta avec joie la proposition de son protecteur et il demeura pendant trois années dans cette ville, y étudiant sous la direction de Jean-François Douven, de Ruremonde. Le départ de E.-J. Smeyers pour Dusseldorf eut lieu le 25 janvier 1715; il entreprit son voyage muni d'un certificat de bonne conduite et de religion, que le curé de sa paroisse lui avait délivré à Malines, le 23 janvier 1715[1]. Son maître ne saisit point du premier coup-d'œil les aptitudes du jeune Malinois, bien que celui-ci peignit déjà le portrait avec un certain succès : Douven l'engageait à ne pas entreprendre la peinture histo-

[1] Ego infrascriptus pastor ecclesiæ parochialis B. Catharinæ Mechlineæ fidem facio ingenuum ac probum adolescentem Ægidium Josephum Smeyers subditum meum, esse ortodoxæ romanæ fidei cultorem in eaque apprimis instructum moribusque ætate maturioribus, ita honestum ac christianum, ut consummatus in brevi tempora multa expleri videatur, quod illum in altioribus studiis magnum reipublicæ tum ecclesiasticæ tum civili emolumentum sperare nos fecerat, cum ecce paterna fortius arte illectus pictorem philosopho anteposuit, inque pingendi arte tantæ capacitatis jam inde specimina præbuit ut apellem Parasumque assequi et xeuxis instar æternitati pingere et velle et posse videatur et excellentissimorum principum (ad quos se confert) gratia ingenium istud excolatur, in quorum fidem hæc dabam. Mechliniæ 23 january 1715.

FLORENTIUS COUPPLET, S. T. L.
Pastor S. Catharinæ Mechlin.

E.-J. Smeyers arriva à Dusseldorf le 1er février 1715; malheureusement il y perdit son protecteur le baron de Loë, qui décéda le 21 mars de la même année, il fit alors la connaissance plus intime de Douven, qui le prit sous sa direction.

Digitized by Google

rique et à s'en tenir plutôt au genre qu'il cultivait déjà et aux petits sujets. Cependant, le jeune homme se sentant poussé vers la grande peinture l'entreprit et y acquit la position que nous connaissons; dans la suite, bien souvent lorsque Smeyers avait achevé une grande toile, il faisait un retour vers le passé et disait à ses amis : « Ah! si » Douven pouvait me voir, que dirait-il, lui qui craignait » tant que je me perde dans la peinture d'histoire? »

L'état maladif de ses parents obligea Egide-Joseph à revenir dans sa ville natale; à son retour, son pinceau était suffisamment formé pour qu'il put, par le prix de ses œuvres, entretenir ses auteurs infirmes; mais comme la peinture artistique ou de chevalet ne lui rapportait point de quoi soutenir complétement sa famille, il poussa le désintéressement jusqu'à quitter de temps en temps la peinture d'art pour accepter des commandes de décoration.

Peu de jours après la mort de son père, notre peintre obtint de la ville de Malines exemption du service et du logement militaire.

Profondément pénétré du sentiment artistique, Smeyers faisait tous ses efforts pour encourager la culture de l'art dans sa cité natale, autrefois si féconde en grands peintres et aujourd'hui tant déchue; il voulait user de toute son influence pour ranimer ce feu éteint, en conséquence, il écrivit, sous forme de requête, au mois d'octobre 1735 au Magistrat. Il démontra à la régence qu'à ce moment il était « lui seul artiste-peintre dans cette ville de Malines, où » passé à peine un siècle florissaient près de cent artistes; » que cet état résultait surtout des entraves mises à l'exer- » cice de la profession des peintres et des difficultés qui » s'opposaient à ce qu'ils fussent agrégés au métier. Au » *métier*, nom indigne d'un art si noble, dit le réquérant. » Il proposa donc dans sa lettre de permettre à quiconque le voudrait de pratiquer la peinture; d'ouvrir franchement la

Digitized by Google

carrière de l'art comme à Rome, à Paris, à Venise, à Londres et à Amsterdam, où chacun pouvait pratiquer en toute liberté; il demanda d'étendre en règle générale les exceptions qui avaient été faites autrefois à Malines même en faveur des Huysmans, Doms, Heemskerk, Coxie, van Aken, van Winselhoven et Herremans, à raison seule de leurs excellentes dispositions. Ce qui empêche les peintres de venir se fixer chez nous, ajoute-t-il, c'est la répugnance qu'ils éprouvent de s'astreindre aux vieux règlements de la corporation et de se soumettre à l'apprentissage.

A la suite de cette lettre et d'une requête émanée de la jurande de Saint-Luc elle-même, le Magistrat modifia en partie les conditions d'admission à l'exercice de la peinture [1]. Le 21 novembre 1735, la chambre de police de Malines accorda à Smeyers personnellement l'exemption des charges du métier, qu'il réclamait pour ses confrères.

E.-J. Smeyers s'occupait autant de littérature et d'histoire que de peinture; dans sa jeunesse il avait eu un maître de latin spécial, le Père van Bilsen, prieur des Dominicains de Malines. Une amitié si étroite l'unissait à ce savant latiniste que Jacques Smeyers crut pendant longtemps que son fils aurait fini par embrasser la règle des Frères Prêcheurs. Sous la direction de ce moine, Egide-Joseph avait acquit une connaissance profonde de la langue latine et une élégante facilité de la manier autant en prose qu'en vers. Il possédait, en outre, le flamand, le français, l'allemand et l'italien. Ses travaux historiques et littéraires sont nombreux; comme poëte flamand et latin, sa verve fit maintes fois les frais des jubilés, des professions religieuses et des mariages; plusieurs de ces pièces furent imprimées, mais sans nom d'auteur; il serait donc difficile de les retrouver toutes, nous connaissons cependant une

[1] Voir page 39.

Digitized by Google

pièce sentimentale et spirituelle, en vers flamands, qu'il dédia le 18 novembre 1760 à Marie-Catherine Smets à l'occasion de sa profession dans l'hospice de Saint-Joseph, dit *Sint Josef-huis*.

L'on doit à Smeyers l'inscription suivante, placée sur une cloche nommée Marie-Christine et qui fut placée dans la tour de Notre-Dame au-delà de la Dyle :

HANC PAULUS DISTRICH EX FRACTIS ANTE DUABUS
CAMPANAM FUDIT : FEROS NUNC PERSTET IN ANNIS. 1753.

Il composa une vie de Pierre-Paul Rubens, manuscrit que dans ses vieux jours il fut obligé de vendre pour se créer des ressources, et qui fut revendu à Anvers, en 1776, chez l'échevin Verdussen.

Il écrivit une suite à la vie des peintres de van Mander, ainsi qu'un inventaire complet de toutes les œuvres d'art qui existaient de son temps dans les églises, les couvents et les chambres de gildes à Malines; enfin une série fort complète de notices biographiques sur des artistes malinois, ouvrages qui nous ont été fort utiles dans la rédaction du travail que nous publions aujourd'hui.

Je possède ces écrits et un manuscrit de Smeyers, intitulé : *Projet historique pour servir à représenter en douze tableaux la vie et le martyre de saint Rombaut;* c'est une étude curieuse et raisonnée sur les diverses légendes du patron de Malines et sur la manière la plus convenable de représenter les épisodes de sa vie en peinture. Il est dit dans ce travail que les peintres les plus habiles qui ont traité ce sujet sont Jacques de Hornes, qui le reproduisit en détrempe pour l'Hôtel-de-ville; Boeyermans, dans l'église du Grand Béguinage; et qu'enfin lui-même entreprit pareil besogne pour la corporation des merciers de Malines.

Smeyers fut également l'un des principaux collaborateurs à la vie des peintres de Descamps; plusieurs des

Digitized by Google

notices que cet auteur publia sur les maîtres flamands lui furent fournies par notre historien.

En réponse à un envoi de notes sur D. Teniers, J.-B. Descamps adressa la lettre suivante à son correspondant de Malines :

Monsieur,

Je me rappelle avec plaisir la façon obligeante avec laquelle vous m'avez communiqué quelques dattes et d'autres particularités sur la vie des peintres vos compatriotes, vous avez fait plus, vous m'avez offert de laisser copier une partie de vos observations, et c'est van der Elst [1], le fils, qui s'est offert de les faire. Vos affaires ne vous ont sans doute pas permis de rassembler vos nottes, ou peut-être que M. van der Helst lui-même n'a pu dérober quelques moments de son temps pour me sacrifier ; l'une ou l'autre circonstance me laissa dans une espèce d'embarras, on va imprimer, ou pour dire vraye commencer cette semaine le second volume, et dans celui-ci se trouve une bonne partie d'artistes connus, c'est-à-dire ceux qui sont nés depuis 1589 jusqu'à mil six cent trente-quatre. Vous avez peut-être quelques particularités sur la vie de van Dyck, de Teniers le jeune, etc. Vous m'avez promis l'année de la mort de Teniers et le lieu de sa sépulture. On n'en scait pas le mot à Anvers, dont j'ay recu aujourdhui par M. van Schorel une copie de registres de Saint-Luc. Je ni trouve que le tems de leur doyenné ou celui du principauté, vous voyez, Monsieur, que le tems presse pour m'obliger, vous me trouvés un importun bien pressant, c'est un défaut dont vous êtes un peu cause par la permission que vous m'avez donné de vous demander, et autant par le bon accueil que vous m'avez faict.

Mon livre est toujours demandé et fort du gout de l'académie de Paris ; je vous dis ceci pour vous mettre en garde contre le bruit qu'on voulu répandre quelques brocanteurs qui fouragent la Flandre ; je scay qu'ils ont voulu faire entendre qu'ils allaient m'attaquer et me critiquer ; une critique sensée est

[1] Imprimeur à Malines.

Digitized by Google

toujours instructive, mais lorsqu'elle vient de ces fanfarons, qui ne sont dans notre esprit que des pipeurs, car je fais une distinction entre des marchands de tableaux, qui ont de la connaissance, et ces sortes des coureurs, qui pour mieux se faire valoir prennent des titres, tantôt de peintre du roi et tantôt d'un nouveau nom; ces sortes d'artistarques sont formidables de loin, mais de près ils n'ont ni cappe ni épée, c'est l'esprit de la nation que de tuer souvent sans tirer l'épée du foureau. Passez moi, s'il vous plaît, ce petit accord. Je reviens de nouveau pour vous prier de donner des matériaux à M. van der Helst, et surtout de m'apprendre la mort de Teniers et ce que vous scavez sur sa vie. On ne peut être avec plus destime et de considération, Monsieur et cher bon patriote, que moi, qui suis très véritablement votre très humble et très obéissant serviteur.

DESCAMPS.

Rouen, ce 4 avril 1754.

A Monsieur Monsieur Smeyers, peintre à Malines.

Notre compatriote répondit à cette missive par l'envoi de la date de la mort de Teniers et de quelques autres détails.

Ses goûts artistiques et littéraires poussèrent Smeyers à se créer une riche bibliothèque; il forma une collection curieuse de gravures, surtout d'après Rubens et d'après d'autres artistes flamands; il possédait une magnifique farde de dessins et d'esquisses de grands maîtres.

Tous ces mérites le mirent en rapports affectueux avec les hommes instruits de son époque, tels que le chroniqueur Azevedo, l'historien malinois van den Nieuwenhuizen; les savants Hoynck van Papendrecht et van Gestel, curé de Westrem; l'archidiacre J.-F. Foppens, qui lui dédia même des vers [1]; le cardinal Thomas-Philippe et bien d'autres.

[1] Foppens dédia à E.-J. Smeyers une pièce de 77 vers. La suscription porte : « Ornatissimo viro Domino Smeyers, pictori celeberrimo, singularis affectus et observantiæ tesseram, amicus exhibet J. F. F., archidiaconus Mechliniensis. »

Digitized by Google

Smeyers peignit les portraits de la plupart de ses savants amis; parmi ceux-ci nous devons citer : le cardinal-archévêque de Malines Thomas-Philippe; cet excellent portrait, que l'artiste recopia fréquemment, fut gravé par P. Tangé et servit à la dédicace de la Bible latine, imprimée à Louvain chez Martin van Overbeke en 1740. Il peignit également le cardinal de Franckenberg; Robert-Ghislain Caïmo, évêque de Bruges; J.-F. Foppens; Hoynck van Papendrecht; Corn. van Gestel; Guillaume-Ignace Pycke, président du grand-conseil; et un grand nombre de chefs d'abbayes. Il dessina d'après un ancien tableau, en 1756, le portrait du chroniqueur Remmerus Valérius, œuvre qui fut gravée en 1758 par A. op de Beeck; il fournit également quelques dessins destinés à la gravure pour l'ouvrage *Chorographia sacra Brabantiæ*, par Sanderus. Son talent comme peintre de portrait était si apprécié, que pendant l'invasion française il portraita, en 1746, sur leurs demandes, plusieurs généraux français et anglais, tels que le prince de Clermont et le maréchal de Lowendal. Au mois de mars de l'année 1746, Lowendal écrivit au Magistrat de Malines afin qu'il voulut inviter Smeyers à se rendre à Bruxelles pour peindre son portrait; le peintre ayant accepté la proposition du général, ce dernier lui fit parvenir un passe-port, signé le 11 mars de cette année. Quant aux portraits des officiers anglais dont nous venons de parler, l'artiste les exécuta en 1745, mais avant d'accepter leurs commandes il avait fait quelque résistance, ayant, disait-il, trop de tableaux sur le chevalet. Il leur fit valoir cet empêchement, et leur assura qu'ils auraient trouvé en Angleterre des peintres plus habiles que lui, mais les officiers insistant et répondant qu'aucun de leurs compatriotes n'était de sa force, Smeyers obtempéra à leurs demandes.

Vers l'année 1763, la santé de Smeyers commença à

Digitized by Google

décliner. Bien qu'il eut beaucoup peint, il avait économisé si peu de ressources, que le 10 avril 1763 il se vit obligé d'emprunter à l'avocat de Maeyer une somme de 171 florins 10 sous, pour laquelle il donna en garantie ses gravures d'après Rubens. Plus tard il vendit cette même collection à Théodore-Joseph van Merlen, à raison de 400 florins, malgré qu'elle en valut 1,200.

Le travail lui étant devenu de plus en plus pénible, ses moyens d'existence diminuèrent chaque jour d'avantage, pendant que d'autres contrariétés vinrent se joindre à ses maux physiques. C'est ainsi qu'en 1766 la maison qu'il louait à 160 florins par an, vis-à-vis du Mont de Piété, dans la rue des Vaches, fut vendue. Le peintre dut déloger, il loua alors une autre demeure, à 84 florins par an. Malheureusement, le 15 mars 1767 de nouvelles circonstances exigeant qu'il abandonna cette habitation, il se retira aux Bails de fer dans l'arrière-maison de l'imprimeur van der Elst, avec lequel l'artiste avait été en relation suivie. Van der Elst donna gratuitement le logement au peintre, mais il stipula qu'il lui abandonnerait la propriété de ses manuscrits sur Rubens; ce fut dans cette demeure que Smeyers peignit un de ses derniers portraits, celui de van der Elst, son propriétaire. Cependant, l'état de santé de notre artiste s'aggravait de jour en jour; il était mal soigné et avait épuisé ses minces ressources, lorsqu'il se vit forcé de faire un dernier et dûr sacrifice, celui de vendre sa bibliothèque, qui était pour ainsi dire son seul ami survivant. Au moyen du produit de cette vente, et grâce au concours de quelques personnes charitables, notamment du cardinal de Franckenberg, Smeyers parvint à se faire admettre le 6 mars 1769 comme pensionnaire à l'hôpital de Notre-Dame, où il mourut le 11 avril 1771, à neuf heures du soir; son corps fut dé-

Digitized by Google

posé dans l'église de l'hôpital [1]. Il fut emporté par une courte maladie, mais il s'éteignit en parfait état d'esprit. Pendant les deux années et demies qu'il passa dans cet établissement charitable, il peignit, par reconnaissance pour les bons soins dont l'entouraient les religieuses, deux tableaux; l'un, représentant *la fuite en Egypte,* mesurait deux pieds et demi de haut sur trois de large; l'autre, plus petit, figurait *la Mort de saint Joseph.* Cette toile fut sa dernière peinture; il ne parvint même pas à l'achever. Dans ces productions on remarquait que le peintre était à son déclin, et que ses forces s'étaient sensiblement épuisées.

[1] Voici la copie de deux lettres de Smeyers, dans lesquelles ce peintre expose au cardinal-archevêque de Malines, l'état précaire de ses ressources :

Amplissime et illustrissime Domine,

Quo hic in statu et amara conditione versor jusserunt me sistere ante pedes Reverentiæ vestræ de quibus nemo nisi consolatus abcedit vexatus fui et aliis morbis itant plus quam biennium operam non potuerim absolvere tandem miserendi quia venit tempus sub scribo me.

Amplitudinis vestræ addictissimus famulus,

Mechliniæ, 7 aprilis 1768. E.-J. Smeyers.

A Son Excellence le comte de Frankenberg, archevêque de Malines, à Malines.

Autre supplique au même prélat, mais sans date :

Remontre en toute humilité le Sr Gilles Joseph Smeyers, peintre, que son âge et ses infirmités l'ayant réduit au point d'avoir consumé le peu qui lui restoit, il se trouve aujourd'hui dénué de tous moyens de subsistance; laquelle triste situation l'ayant contraint de recourir à quelques personnes bien intentionnées, celles-ci ont bien voulu l'assurer de quelque libéralité annuelle, pour être ainsi pourvu à ses alimens dans telle maison qu'on trouvera convenable, mais comme ces petites sommes promises ne suffisent pas pour lui fournir ses dits besoins, il ose prendre son recours très respectueux vers la bénignité de Votre Excellence.

La suppliant en toute soumission qu'elle daigne jeter les yeux sur le pauvre suppliant et en considération de son pitoyable état, lui faire également telle générosité annuelle que le bon plaisir de Votre Excellence voudra arbitrer pour la conservation et la prospérité de laquelle le suppliant ne manquera jamais d'offrir ses faibles prières au Tout-Puissant.

C'est la grâce, etc.

Digitized by Google

La liste des œuvres picturales de E. J. Smeyers est très-longue; nous indiquerons ici sommairement les morceaux que nous connaissons de lui et qu'il peignit pour les établissements religieux ou pour les corporations de sa ville natale :

Aux Apostollines à Malines : *les Quatre Évangelistes.*

Vers 1741, Smeyers exécuta pour le même couvent quatre morceaux, ayant 16 pieds en hauteur sur 6 pieds de largeur; les sujets étaient : *l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages, la Présentation au temple* et *la Fuite en Égypte.* Ces tableaux offraient une particularité, c'est qu'en maint endroit le peintre avait ménagé le fond, la toile le faisant concourir à l'effet général; cette circonstance lui attira le reproche d'inachèvement et de sécheresse; on lui dit même que ces peintures avaient l'air d'avoir été lavées et usées, mais le peintre tint bon et ne voulut plus y mettre la main; seulement vers 1769 les religieuses exigèrent d'un peintre de Bruxelles qu'il peignît les parties qu'elles considéraient comme ébauchées [1].

Au prieuré de Leliendael, *les Sept basiliques de Rome,* tableaux d'architecture, et plusieurs portraits.

Aux Récollets, *les Quatre Évangélistes,* tableaux en largeur.

Au monastère de Blydenbergh, le *Portrait du chanoine de Laet,* directeur de la maison. Cette toile est actuellement au grand-séminaire.

A la chambre de réunion des Merciers : *le Peuple de Malines dansant autour du dieu Pan,* 1754. Payé 325 fl.

La prédication de saint Rombaut, 1756. 325 florins.

Le martyre de saint Rombaut, ancien tableau repeint par Smeyers en 1764, au prix de 177 florins 4 sous.

[1] *Historische samenspraeke over Mechelen,* p 170.

Digitized by Google

Saint Rombaut reçu par le comte Adon, 325 florins [1]; *la Rencontre de saint Rombaut et de saint Gommaire,* 324 florins. *Saint Libert ressuscité par saint Rombaut,* 162 florins. Dès l'année 1749, Smeyers avait retouché le tableau qui ornait la cheminée de cette salle.

A la chapelle de l'hermitage, près des Dominicains, sur l'autel : *la Sainte Vierge assistant saint Joseph au moment de sa mort.* Il peignit le même sujet pour la chapelle de l'hospice de Saint-Joseph.

Aux Dominicains, sur le grand-autel : *le Songe de la mère de saint Dominique.* Celle-ci, avant la naissance de son enfant, vit en songe le sujet représenté par Smeyers, et que l'on pourrait aussi intituler : *saint Dominique recevant sa mission de saint Pierre et de saint Paul.* Ce tableau est actuellement à Saint-Rombaut; il a près de 5 mètres de haut. Saint Dominique est agenouillé devant saint Paul, qui lui donne la confirmation ou l'approbation de son ordre; saint Pierre est debout derrière le religieux; chacun des deux apôtres est accompagné d'un ange. Le Saint-Esprit, entouré de sept petits chérubins, descend du ciel. Le dessin de cette composition est correct, mais le coloris est peu varié, il y a cependant de l'effet dans l'ensemble.

Quatre bienheureux de l'ordre des Frères prêcheurs.

La Sainte Vierge, 1716.

Une série de portraits de saints de l'ordre; parmi ceux-ci saint Pierre, martyr, et saint Hyacinthe étaient des agrandissements d'après Egide Smeyers, aïeul de notre artiste.

Les portraits des prieurs van de Sande, Verreycken, De Jonge, Ceulemans et *vander Gragt.* Dans cette église,

[1] Il existe à Saint-Rombaut, dans le pourtour du chœur, une copie par J. Boudin, dit du Tour, de cette toile de Smeyers.

Digitized by Google

Smeyers fournit le dessin de la chaire de vérité, sculptée par Parant. Cet édicule représentait, au pied de la chaire, saint Dominique prêchant; cette statue était placée entre les images des Évangelistes, peints en grisaille par E. J. Smeyers. Notre peintre était aussi l'auteur des vers placés sur la chaire.

Den ouden predick-stoel beswyckt,
Gelyck het voor u oogen blyckt,
Terwyl' den nieuwen wordt bereydt,
Versoeck men uw behulpsaemheyt.

Aux Carmes déchaussés : *saint Pierre, sainte Madeleine,* petits tableaux.

La nuit de Noël, tableau oval placé dans le maître-autel; il était copié d'après la toile de van Dyck chez les Ursulines, et qui avait été transportée en Angleterre.

Au grand-séminaire : *la Chute des Anges,* 1762. Ce tableau, placé au fond de l'église derrière les orgues, est en partie caché par elles; par sa forme, cette grande toile suit le mouvement cintré de la voûte. On y découvre saint Michel triomphant des anges rebelles.

Aux Sœurs-Noires : *la Descente du Saint Esprit sur les Apôtres.* Autour de ce sujet principal sont disposés des médaillons allégoriques ayant trait aux sept dons du Saint-Esprit. C'est une œuvre bien touchée et agréable de ton.

Aux Sœurs Maricolles. Un bon tableau allégorique avec quelques portraits et des ornements; il est peint, mais avec quelques changements, d'après la gravure servant de frontispice aux œuvres de Herman de Saint-Norbert, carme déchaussé et fondateur des Maricolles.

A l'église du Grand-Béguinage : *l'Ange-gardien bénissant un enfant,* petite composition qui n'existe plus.

A l'église métropolitaine de Saint-Rombaut : *l'Admi-*

Digitized by Google

nistration générale, tableau commandé par la confrérie, mais perdu aujourd'hui.

L'Assomption. Cette toile, de la dernière période de la vie de Smeyers, est pâle de ton. Elle est peinte sur toile, haute de 2^{m},85, large de 2^{m},30. Descamps fait l'éloge de ce tableau, qui est cependant inférieur à d'autres productions de son auteur, car la personne de Marie n'a rien de vivant et l'ensemble a un aspect mou et froid. Dans le bas du tableau, les apôtres sont réunis autour du tombeau de la Sainte-Vierge; ils contemplent la Mère de Dieu transportée au ciel sur un nuage.

Le portrait du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace. Mi-corps. Cette toile se trouve dans la salle du chapitre.

A l'église de Saint-Jean, *le Baptême du Sauveur par saint Jean-Baptiste,* toile ronde de forme, peinte en 1722. Elle est appliquée dans la voûte du transept; les effets difficiles de la distance et ceux du raccourci ont été bien compris par l'artiste tant pour le dessin que pour la couleur.

La chaire de vérité de l'ancienne église de Saint-Pierre, œuvre du sculpteur van Turnhout, fut exécutée sur le plan de E.-J. Smeyers. Cette chaire est actuellement placée dans l'église de Tirlemont. Notre artiste fournit au même sculpteur l'idée du groupe placé dans le pourtour à Saint-Rombaut et figurant l'*Ange gardien présentant un jeune enfant au Sauveur,* ainsi que les dessins pour les statues exécutées par van Turnhout, pour être mises à côté de l'autel de Saint-Ignace chez les Jésuites.

Au musée de Malines sont conservées les œuvres suivantes de E. J. Smeyers : N° 91. *Portrait en pied du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu, archevêque de Malines.* T. H. 2^{m},45. L. 1^{m},25.

N° 92. *Les doyens de la corporation des tailleurs en* 1735. T. — Dans cette grande composition, les doyens,

Digitized by Google

au nombre de neuf, sont réunis dans un appartement; dans le fond figure une statue de saint Boniface.

La collection communale possède une toile de très-grande dimension de Smeyers; celle-ci, qui est une de ses meilleures productions, se rapporte à l'histoire de l'ordre des Dominicains. Nous ne pouvons déterminer le sujet de cette composition, qui provient des Frères-Prêcheurs de Malines, mais qui n'est point jusqu'ici inscrite dans le catalogue du musée.

Le prieuré d'Hanswyck possédait également plusieurs portraits de supérieurs par Smeyers; actuellement l'église paroissiale d'Hanswyck est encore en possession de divers portraits d'enfants du même auteur, offerts en *ex-voto* à la Sainte-Vierge.

Plusieurs églises de villages renferment des toiles du peintre dont nous nous occupons. Ainsi à l'église paroissiale de Heffen, on remarque une grande composition : *le Sauveur remettant les clefs à saint Pierre;* à l'église de Blaesveld, au maitre-autel, *les Disciples d'Emmaüs.* Les églises de Keerbergen, de Pellenberg, de Wavre-Sainte-Catherine et l'abbaye de Parc, près de Louvain, conservent également de ses œuvres.

En 1749, Smeyers entreprit deux toiles pour l'église d'Assche; l'*Histoire des environs de Bruxelles*, par M. Wauters, nous apprend qu'actuellement encore cette église possède six tableaux du peintre malinois, ce sont : *l'Adoration des Mages, la Transfiguration, la Samaritaine, la Multiplication des pains, l'Ascension* et *la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres.*

Le 12 septembre 1733, E. J. Smeyers s'engagea à peindre pour le collège du chef-banc du pays de Waes, à Saint-Nicolas, un tableau représentant la joyeuse-entrée du duc Philippe d'Autriche en 1497. Cette toile devait coûter cinquante pistoles, plus cinq pistoles pour frais de voyage

Digitized by Google

de l'artiste. Il exécuta cette pièce dans sa maison rue du Poivre, à Malines.

Les comptes communaux de Malines relatent, à l'année 1743-44, un débours de 140 florins fait à Smeyers pour le portrait de Sa Majesté.

Les comptes de l'église de Sainte-Catherine font mention de restaurations de tableaux faites au prix global de 177 florins 14 sous 3 deniers par Smeyers, Vermoesen, Leva et Van Laer. Ce dernier, Christophe Van Laer, s'est malheureusement beaucoup trop occupé de restauration de peintures, nous avons déjà rencontré sa main retouchant maladroitement le tableau de Maur Moreels, et nous la retrouvons endommageant une toile de Jean van Hoeck à Notre-Dame au-delà de la Dyle. Van Laer avait été d'abord tailleur de pierres, puis il voulut se livrer à la peinture et il se mit pendant quelque temps sous la direction de Smeyers.

Le 13 août 1747, une convention fut passée entre E.-J. Smeyers et le métier des boulangers. Le peintre promit d'exécuter au prix de 24 pistoles, la toile non comprise, un tableau où devait figurer, réunis dans la nouvelle salle de la corporation, huit personnages procédant à la reddition des comptes. Deux places devaient être réservées, l'une pour y placer un dignitaire manquant pour le moment, l'autre pour le portrait du varlet. Par le même contrat notre peintre s'engagea à changer le portrait du doyen de Coster, dans un tableau figurant une prestation de serment par Blanckaert.

En 1761, il entreprit un tableau du même genre pour la nation des tailleurs.

Peu de peintres ont autant varié dans leurs manières que E.-J. Smeyers; tantôt il est fade et vaporeux, tantôt il est sombre et grave mais plus chaud. Comme preuve de cette observation, il suffira de mettre en parallèle les deux

Digitized by Google

tableaux de cet artiste qui décorent l'église métropolitaine : celui de *l'Assomption* et celui de la *Vocation de saint Dominique*. Son coloris n'a donc point de règle fixe, mais on peut cependant rapporter à la seconde période de sa vie, les toiles qui ont ce caractère relâché que nous trouvons dans *l'Assomption*. Dans certains tableaux, presque toujours dans ses portraits et dans quelques parties de ses compositions, Smeyers s'est souvent élevé à une grande hauteur. En général, son dessin est hardi et mesuré. Le tableau du musée de Malines et se rapportant à l'ordre des Dominicains peut-être compté parmi les meilleures productions de ce maître ; il nous semble que cette toile peut être prise comme type spécial et caractéristique de la manière que Smeyers adoptait le plus fréquemment.

Après le décès de notre artiste, ses amis firent imprimer, sous forme de circulaire de mort, un éloge funèbre qui résume assez bien toute la vie de E.-J. Smeyers; nous donnerons la transcription de ce document :

Anno MDCCLXXI die XI aprilis circa medium horæ nonæ vespertinæ ex hac mortali vita ad immortalitatem transiit

ornatissimus vir ÆGIDIUS-JOSEPHUS SMEYERS, *pictor celeberrimus*,

Mechliniæ natus, patre Jacobo, matre Catharina Cappellemans, ibidemque in ecclesia parochiali S. Catharinæ sacris undis renatus die VI augusti MDCXCIV. Studiis humanioribus apprime imbutus, patris avique, pictorum non incelebrium, exemplo, ad eamdem artem animum adpulit, tantoque felicius ea excelluit, quanto magis omnigenam eruditionem cum pictura conjunxerit. Variarum enim linguarum, historiæ, cum sacræ tum profanæ, et sanæ critices peritus, poeseos latinæ ac vernaculæ, litteraturæ et artium cultor, præsertim vero patriarum rerum scrutator, bibliothecam non contemnendam, aliaque, quæ ad artificis, liberaliorisque hominis animum excolendum faciunt, affatim collegit; quibus omnibus non mediocriter instructus, picturisque ejus quam late patet Belgium abunde sparsis, im-

Digitized by Google

mortale nomen est adeptus. Nec mirum quod omnes fere sui temporis eruditos, amicos et admiratores habuerit, magnatibus vero, et præcipue Thomæ Philippo, cardinali Alsatio (cujus memoria e Mechliniensium cordibus non delebitur) carus fuerit, itaque, semper cœlebs, non inglorius vixerit. Verum, fortuna novercante, senex et languidus in Xenodochium ad B. M. trans Dyliam in urbe patria biennio ante mortem secessit, factus que est longævus super terram, qui patrem et matrem, senes ambo et cæcos, honoraverat, diuque sustentaverat. Tandem, post aliquot dierum ægritudinem, ultimis morientium sacramentis præmunitus, pie in Domino obdormivit, in ejusdem Xenodochii ecclesia, celebratis die XIV aprilis hora nona solemnibus ex sequiis, rite sepeliendus donec veniat immutatio ejus.

R. I. P.

Les peintres secondaires du XVIIe siècle.

Conformément au plan général que nous nous sommes proposés, nous allons ici, comme aux chapitres antérieurs, nous occuper des artistes secondaires. Il ne résulte aucunement de notre classification, que les personnages dont nous venons de décrire les vies soient des illustrations de premier ordre, émules des van Dyck ou des Rubens, car nous étudions les artistes malinois au point de vue local et sans établir de comparaison avec les maîtres de l'École. Dans la subdivision que nous allons aborder, nous ferons la rencontre d'artistes dont la valeur égale, dépasse peut-être, celle de certains peintres dont nous avons déjà apprécié le pinceau; cette confusion apparente provient de ce que nous rangeons parmi les peintres principaux, ceux qui par les anciens biographes malinois ont été placés dans cette catégorie. Nous avons suivi cet ordre, parce que la classification des artistes, outre qu'elle est fort délicate, est, du reste,

Digitized by Google

sans aucune importance, puisque nous étudions avec autant d'impartialité et de soin les notices biographiques que nous consacrons aux peintres de la première subdivision, que celles qui prennent place dans la seconde. Ajoutons même, que nous attacherons plus d'attention à l'examen des détails qui concernent des artistes peu connus et que la postérité aurait peut-être injustement oubliés.

Ferdinand Elle. Plusieurs biographes, tels que Weyerman [1], Florentin Le Comte [2], F. Bogaerts [3], Christ. Kramm [4] et A. Michiels [5], parlent de Ferdinand Elle comme d'un excellent artiste. Ces auteurs rapportent, les uns, qu'il vit le jour à Malines en 1631, les autres, en 1612. Il se distingua surtout dans la peinture du portrait, genre qu'il pratiquait à Paris en concurrence avec les Bobrun, qui n'avaient sur lui que l'avantage de pouvoir faire valoir davantage leurs productions. Nous n'avons

[1] Tome IV, p. 357 et suivantes.

[2] *Het konstcabinet der bouw-, schilder-, beeldhouw- en graveerkunde*, deuxième partie, p. 58.

[3] *Esquisse d'une histoire des arts en Belgique*, p. 102.

[4] *De levens en werken der kunstschilders*, etc.

[5] *Histoire de la peinture flamande*, t. IX, p. 353.

D'après M. Michiels, F. Elle vit le jour à Malines en 1612; il était calviniste (ce qui expliquerait le motif pour lequel nous ne rencontrons point son nom dans les registres de baptême de Malines). Elle était peintre d'histoire et l'un des meilleurs peintres de portrait de France, au témoignage de Mariette. Il devint membre de l'Académie des Beaux-Arts de Paris le 1er février 1648; ses opinions religieuses le firent rayer de la liste des membres de ce corps, mais il y rentra dans la suite après son abjuration. Il mourut le 12 décembre 1689. Aucun tableau de ce maître n'est connu. M. Michiels cite d'après un tableau de Elle, le portrait de Charles d'Orléans, comte de Dunois, gravé par Nanteuil; celui de Pierre de Jode, gravé par Pierre de Jode fils, et qui figure dans De Bie. M. Michiels parle avec éloge d'une *Annonciation*, gravée d'après une composition de Elle. H. 220 centimètres, L. 160 centimètres, en neuf feuilles. Cette œuvre est conservée à l'hôpital Sainte-Marie, à Ypres. Elle lui-même a travaillé à l'eau-forte d'après Testelin, notamment dans les années 1644 et 1656. Il laissa deux fils, dont parle M. Michiels.

Digitized by Google

trouvé absolument aucun renseignement sur Elle dans les archives de Malines, nous ne pouvons donc rien ajouter à la notice publiée par MM. Christ. Kramm et A. Michiels.

Jacques Le Pla, appelé aussi De Pla ou Pla, de Malines, entra le 17 mai 1666 dans l'atelier de Jean Le Saive le jeune; il devint franc-maître à Malines en 1673.

Il mourut dans la paroisse métropolitaine le 14 septembre 1678; son décès est ainsi consigné dans l'obituaire de l'église d'Hanswyck, où il reçut la sépulture :

1678. 14 sept. obiit in parochia S. Rumoldi et hic sepultus Jacobus Pla, pictor.

Et dans le registre funèbre de Saint-Rombaut nous lisons :

1678. 15 septembris. Kercklyck transpoert tot Hanswyck Jacobus De Pla.

Notre artiste fut la première personne qui reçut l'inhumation dans le nouveau temple d'Hanswyck; cette église étant bâtie sur voûtes, son corps fut déposé dans les souterrains. Une pierre tumulaire, placée derrière la chaire de vérité, rappelle sa mémoire; on y voit l'inscription suivante :

D. O. M.

HIER ONDER LIGGEN BEGRAEVEN
PETRUS LE PLA,
OVERLEDEN DEN 28 MEY AN° 1692.
ENDE MARIA VAN ELSEN,
SYNE WETTIGHE HUYSVROUWE,
STERFF DEN 29 APRIL 1695.
ENDE JACOBUS LE PLA,
HUNNEN EENIGHEN SONE,
SCHILDER VAN CONSTE,
OBIIT DEN XIV SEPTEMBER AN° 1678,
DIE IN DEESE NIEUWE KERCKE DEN EERSTEN
BEGRAVEN IS.
BIDT VOOR DE ZIELEN.

Digitized by Google

J. Le Pla mourut fort jeune; il promettait un brillant avenir, comme l'atteste suffisamment le tableau qu'il acheva dans le courant de la dernière année de sa vie et qui orne encore l'autel de Saint-Joseph à Hanswyck. Cette toile, signée *J. Pla, fecit inv.* 1678, représente l'*Adoration des Bergers*, composition de moyenne grandeur. Neuf personnages prennent place dans la scène, sans compter les quatre chérubins qui apparaissent dans les rayons lumineux dardant du ciel. La Sainte Vierge assise a son Nouveau-Né sur les genoux; saint Joseph se tient debout derrière Elle. Trois pasteurs inclinés adorent le divin Enfant, tandis que trois autres bergers s'approchent du Messie. Le rayon de lumière qui descend du ciel éclaire le groupe principal. Cette production est pleine de grâce et de simplicité; le ton général de la peinture est fin, mais mélancolique : dans toute cette œuvre on sent les efforts d'un habile pinceau expirant et d'un esprit éprouvé par la maladie.

Jacques de Hornes, de Horen, van Horen, de Hoorne ou de Horne, était un peintre très-apprécié à Malines au XVIIe siècle. Il peignait ordinairement en détrempe et rarement à l'huile. Il entra, vers l'âge de dix ans, en apprentissage chez Grégoire Berincx, alors doyen de la corporation de Saint-Luc le 1er septembre 1630; le 13 mars 1648 il fût revêtu lui-même de la qualité de franc-maître. Dans la suite, pendant les années 1663, 1670 et 1673, il remplit les fonctions décanales de son métier.

Jacques de Hornes mourut dans la paroisse de Sainte-Catherine à Malines, dans sa maison *de sesse swarte sterre*, les six étoiles noires; cette demeure était sise en face du cimetière paroissial, rue Sainte-Catherine, entre les habitations *la Plume* et *la Barbe brune*. Les registres aux décès de l'église mentionnent son trépas en ces termes :

Digitized by Google

« 11 décembris 1674 obiit Jacques de Hornes, pictor et provisor D. Virginis altaris en nostra ecclesia. »

De Hornes avait épousé d'abord à Malines Elisabeth Verschueren, qui lui donna quatre filles, toutes baptisées à Sainte-Catherine entre les années 1650 et 1656. Sa dernière fille naquit le 28 janvier 1656. Dans le courant de la même année, le 14 octobre, le peintre épousa à Bruxelles, à l'église de Notre-Dame de Finistère, Marie Verlinden. De cette seconde union provinrent encore deux filles et deux fils.

Il parait qu'en son temps le savoir-faire de Jacques de Hornes jouissait d'une assez grande considération dans sa ville natale, où ses productions surabondaient tant en figures, paysages, qu'en sujets d'architecture.

On rapporte que Luc Fayd'herbe, avant d'entreprendre une œuvre importante, demandait souvent à notre peintre de lui exécuter en détrempe le sujet qu'il destinait à son ciseau ; par ce moyen le sculpteur jugeait de l'effet de son projet.

Au siècle dernier étaient encore conservée dans l'église métropolitaine une série de tableaux en détrempe de J. de Hornes. Ils représentaient les épisodes suivants, expliqués dans leurs parties supérieures par une inscription latine, et dans le bas par des vers flamands : *Saint Rombaut prêchant aux bords du Pennepoel ; saint Rombaut exorcisant des possédés ; la résurrection de saint Libert par saint Rombaut ; le martyr de saint Rombaut ; les restes de saint Rombaut retrouvés dans l'eau ; les miracles opérés à la tombe de saint Rombaut ; un chevalier attachant, pendant le combat, une relique de saint Rombaut à son bouclier ;* enfin *le Purgatoire*, tableau que l'on exposait sur l'autel des âmes pendant l'octave des trépassés.

Dans la chapelle du Saint-Esprit, il y avait : *la Circoncision ; l'Adoration des bergers ; l'Annonciation.*

Digitized by Google

Aux Carmes chaussés, entre les fenêtres du chœur, une suite d'épisodes de *la vie du patriarche Elie*; et quelques autres toiles dans le cloître.

A l'église de Sainte-Catherine, *le Crucifiement du Sauveur; la Fuite en Egypte;* cette toile, peinte à l'huile, était très-remarquable, dit E.-J. Smeyers; elle était la seule œuvre traitée de cette manière qu'aient possédée les églises, et a été vendue au siècle dernier au sculpteur Parant. De Hornes exécuta pour le même temple les décorations de l'autel de Saint-Laurent. La peinture des ornements l'occupa également dans les hôtels privés; dans ce genre, le plafond qu'il avait peint pour la baronne van der Hemm passait pour le morceau le mieux réussi.

La ville, en 1665-66, employa notre peintre avec son collègue Jean Berincx, aidés chacun de leurs élèves, à peindre l'estrade, chargée de figures, d'allégories et de feuillages, sur laquelle devait être prêté le serment de fidélité à Charles II.

Toutes les œuvres précitées de Jacques de Hornes sont perdues; et, chose étrange, actuellement il ne reste plus à Malines, où au dernier siècle peu de ventes de tableaux avaient lieu sans que cet artiste populaire y figurât, qu'une suite de paysages où sont représentés les miracles obtenus dans l'église des jésuites de Malines par l'intercession de François-Xavier. Ces détrempes, conservées dans l'église des Saints-Pierre et Paul, mesurent 0m,56 en hauteur, sur une largeur de 0m,90. Nous avons fait connaître leurs sujets dans l'*Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant à Malines*, p. 166. Elles ne se distinguent par aucun mérite spécial et elles n'ont jamais été comptées parmi les bonnes productions de sa main.

De Hornes eut pour élève un certain Corneille Schut, celui-ci pourrait parfaitement être le fils du fameux Corneille Schut, d'Anvers.

Digitized by Google

Daniel Janssens était un peintre décorateur de premier ordre dans son genre. Il naquit à Malines en 1636. Après qu'il eut appris à lire et à écrire, il passa entre les mains de Jacques de Hornes le 22 septembre 1648; il adopta le procédé de son maître, c'est-à-dire la peinture en détrempe. Comme celui-ci il traitait la peinture d'histoire, mais il le faisait exceptionnellement et uniquement pour les grandes figures ou les grandes scènes, destinées à concourir à un effet décoratif général.

Il devint franc-maître peintre à Malines en 1660; il était célibataire lorsqu'il acquit ce privilége, pour lequel il déboursa 40 florins. En 1666-67 il obtint la même faveur à Anvers, où il résida pendant quelque temps, puisqu'il y enseigna les principes de l'art à un étoffeur nommé Gilles Vermeulen [1].

En 1675 et en 1679 nous le trouvons exerçant à Malines les fonctions de doyen de la jurande artistique. Daniel Janssens habitait dans la rue des Béguines, à Malines, où il mourut le 31 août 1682. Il exerçait sa brosse dans la décoration des salons privés, des salles de serment, des arcs de triomphe, et il excellait dans l'enluminure sur parchemin. La nature même de ses travaux exigeant une profonde connaissance de l'architecture, notre artiste ne cessa de s'occuper de l'étude du style prédominant à son époque, et il y acquit une profonde expérience. Son talent comme peintre décorateur et comme architecte se révèle d'une manière éclatante dans le gigantesque arc de triomphe, qui fut exécuté par lui, par Jacques de Hornes et par Jean de Hondt, mais sous sa direction, lors du jubilé de 1680 [2]. Cette pièce immense, haute alors de 124 pieds sans

[1] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers.*

[2] Gootens, *Chronique de Malines*, manuscrit in-folio, en flamand. *Archives de Malines.*

Digitized by Google

compter les banderoles et les drapeaux, couvre par son étendue toute la façade des Halles à la Grand'Place. Actuellement encore la ville de Malines possède cette grande œuvre, mais l'ordonnance en a été modifiée dans les diverses circonstances qui exigèrent son placement. Toutefois le caractère du plan primitif a été conservé dans les modifications que l'arc a subies, car celles-ci n'ont été en général que des modifications d'agrandissement ou de détail. Le musée communal conserve (n° 59) une aquarelle, qui reproduit ce monument décoratif tel qu'il était en 1680. Nos trois peintres achevèrent, pour le jubilé de 1680, sept grands arcs de triomphe, dont celui des Halles était le plus grand.

En 1681, Daniel Janssens exécuta également une sorte d'arc, qui fut placé à l'intérieur de l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle; les frais de cette pièce montèrent à trente florins, dont le payement fut supporté par la confrérie de Notre-Dame, établie dans cette paroisse [1].

Jusqu'en 1748 on voyait au-dessus de la porte d'entrée, au fond de la nef de la même église, une composition de grande dimension, représentant *le corps de saint Rombaut retrouvé miraculeusement dans les eaux pendant la nuit.* Ce tableau en détrempe fut enlevé au XVIIIe siècle à cause de son état de délabrement; il avait servi de décoration, en 1680, dans un arc de triomphe qui mesurait 90 pieds de haut sur 40 pieds de largeur.

Le grand jubilé de 1680 procura à notre peintre, de la part de la fabrique de l'église de Saint-Rombaut, la commande de douze grandes toiles, qui furent fixées dans la grande nef du temple, au-dessus des ogives, entre les piliers. Chacune de ces toiles se rapportait à une représentation emblématique d'autant de textes de la Bible;

[1] Comptes de la confrérie de Notre-Dame.

Digitized by Google

chaque composition valut à Janssens 12 florins. Dans les mêmes circonstances il peignit pour la même église les décorations d'une porte du pourtour, et il fournit les plans du portail qui devait être placé sous la tour, à l'intérieur de l'édifice ; ces deux derniers travaux lui rapportèrent 164 florins [1].

Maître Daniel revêtit de peintures plusieurs salles au palais du Grand-Conseil. Selon les comptes communaux, il reçut en 1676-77 une somme de 20 florins, pour avoir orné et peint l'autel de la chapelle à l'hôtel-de-ville; en 1678-79, il exécuta les peintures décoratives des chars de l'*ommegang*, il peignit dix cartels allégoriques, sept bannières épiscopales avec blasons, et douze armoiries de villes diverses; en 1681, il lui fut payé 19 florins et 4 sous pour quatre plafonds à l'hôtel-de-ville; enfin en 1681, il produisit les tableaux destinés à la décoration des murs de la nouvelle salle de l'hôtel-de-ville; ces œuvres, qui remplaçaient d'après les comptes des tapisseries, coutèrent 500 florins.

Jean Sloots, fils de Tilman Sloots, vint au monde à Malines. Il commença son apprentissage dans l'atelier du peintre François van Orsagghen en 1650, ce ne fut toutefois qu'en 1684 qu'il devint franc-maître dans l'art; à cette occasion il paya une rétribution d'entrée de 40 florins. Ce peintre avait la spécialité, dit de Maeyere, de représenter avec une grande perfection et dans des tons très-originaux les oiseaux et d'autres animaux en réduction. Il était pénétré du goût artistique, car dans le but de voir et de s'instruire il parcourut le Tyrol et l'Italie, voyages qui présentaient d'autant plus de difficultés à notre compatriote qu'il était boiteux et qu'il marchait à l'aide de

[1] *Beschryving van de negen-hondert jaerige jubel-feest van den H. Rumoldus in het jaer* 1680. Van der Elst, 1774.

Digitized by Google

béquilles. Cette triste conformité physique devait nuire aux succès amoureux que révait l'artiste; aussi étant revenu à Malines, il y épousa de dépit sa servante Marie Geubens, dont il eut le 16 juillet 1644 un fils unique, Tilman, mort prêtre et chanoine de Notre-Dame au-delà de la Dyle.

Jean Sloots mourut le 23 janvier 1690 dans la paroisse de Saint-Rombaut. Il habitait, aux Bails de fer, une maison sise à côté de la chapelle de Saint-Martin.

Dans le catalogue de vente des tableaux de P. Peeters, curé du Béguinage à Malines, 1756, nous trouvons la mention d'une toile intitulée : *une Nuit de Noël*, par Sloots. Nous ne connaissons aucune œuvre de sa main.

Liévin van Egheem ou van Eeghem. Cet artiste était sculpteur, peintre et graveur. Il signa la requête du métier de Saint-Luc en 1619; il était membre de la gilde de la vieille arbalète et il décéda dans la paroisse de Saint-Rombaut le 14 février 1638.

Il avait épousé Madeleine van Doorne, dont il eut plusieurs enfants. Nous devons à M. Onghena, de Gand, la description d'une œuvre de Liévin van Eeghem. M. Onghena possède le cuivre tombale de Léonard Bettens, abbé de Saint-Trond, mort en 1607. Le prélat, revêtu de ses insignes, crossé et mitré, est couché la tête appuyée sur un coussin, sous un portique cintré, renaissance néo-grecque. Au dessus sont placées les armoiries du défunt, en dessous une petite inscription portant le nom de *L. van Egheem;* et dans un espace, carré allongé formant la base, on lit l'inscription funèbre. Le cuivre a 3 mètres de haut et 1^{m},30 de large.

Les comptes communaux de Malines annottent les œuvres sculpturales suivantes de cet artiste :

1605-06. Une image de la Sainte-Vierge, qui fut placée sur la façade des Halles, et qui coûta 9 livres.

Digitized by Google

1618-19. Diverses réparations faites par van Eeghem, aux statuettes ornant la porte Supérieure, la porte d'Adeghem et la prison, 84 livres.

Les mêmes sources citent en 1626-27 une dépense de 4 livres, occasionnée par la peinture appliquée sur des images de la Mère de Dieu, placées au dessus de l'entrée de l'école commune et au dessus de la porte de la Halle aux bois.

Augustin-Casimir Redel ou Ridel. Les biographes malinois parlent de ce compatriote comme d'un habile paysagiste en détrempe, qui avait le tact de choisir parfaitement ses sujets. Il eut trois maitres, d'abord Jean Le Saive le Jeune, puis un des Verhuyckt, ensuite le célèbre Corneille Huysmans.

Cet artiste, quoique né à Malines, était issu d'une famille originaire de Breslau, patrie de son père. Il visita Rome, prit un grand nombre de vues en Allemagne et dans le Tyrol. En 1687 il devint fou et il mourut célibataire. A l'occasion du jubilé de Saint-Rombaut en 1680, il publia en vers flamands une vie de ce saint en 20 pages, imprimée à Malines chez G. Lints.

Jean Le Saive, dit de Namur, fils de Jean le Vieux peintre d'histoire, et de Marie Wyaerts, naquit à Malines au commencement du XVIIe siècle. Nous avons consigné la plupart des détails que nous connaissions sur cet artiste dans les *Annales archéologiques de Namur*, 1873. Jean Le Saive peignait l'histoire, le paysage et les animaux. Dans le premier genre il est inférieur à son père, dont il a cependant essayé de maintenir la touche et le caractère, mais son coloris est plus sec et son dessin beaucoup plus incorrect. Dans la grande quantité de morceaux représentant de la volaille qu'il a exécutée, on rencontre de bonnes toiles. Ses oiseaux domestiques, généralement de grandeur nature, sont bien compris et nettement traités, parfois ils se

Digitized by Google

détachent sur des fonds de paysages légèrement enlevés.

Son coup de pinceau est tellement caractéristique dans tous les genres qu'il est impossible que l'on se méprenne sur leur origine.

Les tableaux d'animaux de Le Saive sont si nombreux dans sa ville natale qu'il serait oiseux d'en dresser une liste. Ces principaux tableaux d'histoire sont les suivants : A Malines, dans l'église de Notre-Dame au delà de la Dyle, sur l'autel de Sainte-Barbe : *la Décapitation de sainte Barbe,* H. 2^{m},80; L. 1^{m},90. T. Ce tableau est d'un effet théâtral, son dessin est, dans quelques parties peu correct, et le coloris n'est pas heureux; dans l'église du béguinage à Diest on trouve de lui une sujet à peu près pareil. Au couvent des Apostollines : *Jésus apparaissant à sainte Marie Madeleine,* H. 1^{m},52; L. 1^{m},80, toile attribuée à Jean Le Saive fils. A l'hospice des vieillards : *le Christ à la colonne,* T., copie par Jean Le Saive le Jeune; on rapporte au même artiste *la sainte Famille,* qui se trouve dans la chapelle de l'hospice de Saint-Joseph.

Il existe du même peintre, dans l'église de Tamise, un tableau, *sainte Amelberge,* et dans un des salons de l'abbaye de Parc, près de Louvain, *la sainte Vierge couronnée par la sainte Trinité dans le ciel.*

Jean Le Saive le Jeune peignit parfois avec de bons peintres, tels que Jean Cossiers. Nous avons, dans l'article consacré à notre artiste dans les *Annales archéologiques de Namur,* fait connaître ses compositions qui ont été présentées en ventes publiques à Malines. Il devint franc-maître à Malines en 1621.

A la date du 8 mai 1619, nous trouvons parmi les signataires de la requête des peintres malinois Gilles Vrints et Remi Vrints, mais nous n'avons guère pu recueillir de détails sur ces artistes : le premier des deux, Gilles Vrints,

Digitized by Google

avait épousé Jeanne van den Branden; il conste par les registres baptistaires de Saint-Rombaut que de 1619 à 1622, il y fit baptiser trois enfants. Remi Vrints, fils de Louis Vrints et d'Elisabeth van Cruybeke, était marié déjà avant le 12 octobre 1617 [1]. Il était âgé de huit ans le 20 novembre 1604 [2] et exercea dans la suite la peinture.

Dans le courant du XVIIe siècle parut à Malines une très-bonne et très-fine gravure sur cuivre in-octavo, par Jean-Baptiste Vrints. On y voit Saint-Rombaut en costume épiscopal, accompagné de son meurtrier couché par terre. Fond paysage. Dans la partie supérieure ou dans le ciel se trouvent d'un côté le blason de Malines, de l'autre celui du chapitre métropolitain. On y lit : *Jean Baptist Vrints excud. cum gratia et privilegio.* Le *Liggere* d'Anvers relève en 1667-68 le nom d'un J.-B. Vrints, franc-maître en cette ville, décédé le 2 novembre 1703. Le même ouvrage marque en 1674-75 l'existence d'un autre J.-B. Vrints, peintre apprenti; et antérieurement en 1637-38 nous y trouvons un franc-maître Nicolas Vrints, fabricant de cadres.

Edouard Eeckman ou Eckman, dessinateur, graveur sur bois et en camaieu, vit, dit-on, le jour à Malines dans la première moitié du XVIIe siècle, mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans la *Biographie nationale,* son nom n'a laissé aucune trace à Malines. Il quitta sa patrie lorsqu'il était fort jeune et il alla travailler à Paris, où il imita J. Callot. Il prit également L. Bussinck et A. Bosse comme modèles. M. Charles Le Blanc, dans le *Manuel de l'amateur d'estampes,* cite trente-sept œuvres de son burin; mais selon Marolles il y en a cent cinquante. Ses gravures sont fines et soignées, animées de figures [3].

[1] Chambre pupillaire, à Malines.
[2] Idem, idem.
[3] Nagler, *Neues allgemeines kunstler lexicon*, IV, 70. — Basan, *Dictionnaire des graveurs. Biographie générale de P. Didot.* — Bryan, I, 374, etc.

Digitized by Google

Gommaire van der Gracht alias van Aelst, peintre de genre, né à Malines vers 1590, mort en 1639, était élève de Michel Coxie III, chez lequel il prit sa première leçon le 1er avril 1602. Après ses années d'apprentissage, il fut agréé en qualité de franc-maître par la jurande de Saint-Luc de Malines.

Il était fils de Gommaire, mort à la fête de Saint-Simon 1603, et d'Anne Darts. Il avait un frère ou un parent, Jacques van der Gracht, né en 1593, auquel il enseigna à son tour la peinture. Ce dernier, peintre de figures, décéda à La Haye en 1647.

A la vente de M. Parasiers, échevin de Malines, en 1777, figura une toile de Gommaire van der Gracht; le catalogue la décrit comme suit : *Un homme et une femme devant une échoppe d'huile.*

A la vente de P. Peeters, curé du béguinage de Malines, tenue le 19 octobre 1756, se trouvait une œuvre attribuée au même artiste, c'étaient *des oiseaux dans un grand paysage.*

Martin Paep ou De Paep, peintre de nature morte et de fruits; les biographes malinois relatent que cet artiste, qui avait un pied bot, excellait dans la peinture des fruits; ils citent à l'appui de leur dire une œuvre, qui se trouvait au siècle dernier chez le sieur Boivin, rue de Beffer. A la vente de Stevart, 1751, à Malines, apparut un tableau de M. Paep : *Citrons et raisins sur une table.* Martin de Paep avait contracté mariage à Saint-Rombaut le 23 novembre 1633 avec Jeanne de Brouwer. Tous deux étaient décédés avant le 8 septembre 1687, laissant six filles majeures [1].

Guillaume de Paep, peintre, après avoir suivi les leçons

[1] Chambre pupillaire, 8 septembre 1687.

Digitized by Google

de Michel Verhuyck, entra dans le métier en 1621. En 1654 il épousa Alexandrine Verhocht.

Thomas de Paep, peintre, entra dans l'atelier de Jean Le Saive le jeune le 12 avril 1638. Il fut admis au métier en 1643 et il en devint maître en 1648. Il avait épousé Catherine Sammers et mourut dans sa ville natale en 1670.

Valentin de Paep, peintre et sculpteur, nommé aussi Papen, était natif de Brunswick, comme le disent les registres matrimoniaux de la paroisse de Saint-Pierre à Malines, où il épousa, le 22 avril 1599, Elisabeth van den Branden, dont il eut un fils, Jean.

Il se remaria à Sainte-Catherine le 16 novembre 1614 avec Anne Heyns. De l'une de ces unions il eut un fils, Valentin de Paep, enlumineur et sculpteur, incorporé dans la gilde de Saint-Luc à Malines en 1643; celui-ci décéda dans la paroisse de Sainte-Catherine le 21 janvier 1687; il avait eu pour femme Anne de Meir.

Théodore Egret, paysagiste, reçut le baptême à Sainte-Catherine à Malines le 12 janvier 1640. Son père, Philippe Egret, était varlet des échevins, sa mère s'appelait Elisabeth Bernaerts. Il reçut les principes de l'art de Corneille Berincx à partir du 19 août 1652; plus tard il passa franc-maître, et en cette qualité il contresigna la requête de son métier en 1679. Il mourut dans la paroisse de Saint-Jean le 29 juillet 1722. Egret travailla beaucoup pour les établissements religieux : l'église de Sainte-Catherine renfermait autrefois bon nombre de ses toiles, mais l'administration de la fabrique les vendit plus tard, à l'époque où cette église a été modernisée. Dans le réfectoire du prieuré d'Hanswyck il y avait deux paysages par ce peintre. L'église des Carmes déchaussés possédait trois pièces de sa main. Le réfectoire des Dominicains était

Digitized by Google

entièrement décoré de paysages par lui; le réfectoire des frères cellites en contenait également quelques-uns.

Pierre Egret, frère de Théodore, fut baptisé à Saint-Rombaut le 22 septembre 1637; ayant été élève de Jean van Rintel depuis le 1er mars 1655, il devint en 1663 maître peintre à Malines.

Nous trouvons encore de la même famille certain Ignace Egret, qui entra dans l'Association des artistes malinois en 1663.

François Bisschops, l'un des signataires de la supplique des compagnons de Saint-Luc en 1619, mourut le 11 décembre 1623. Sa femme, Judith Lameir, se remaria ensuite avec Jean van Ophem.

Dans l'inventaire des biens, délaissés par l'artiste, sont citées les toiles suivantes, qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de vendre : *la Bataille de Leckerbetje contre les Français* et une *Vue prise de Heidelbergh*, grisaille [1].

François Bisschop était fils de François et de Claire van Aken. Il avait deux frères, tous deux peintres.

L'un, Henri Bisschops, époux d'Elisabeth Coppens, décéda dans la paroisse de Sainte-Catherine le 22 juin 1610; il avait une fille Agnès, qui épousa le peintre Jacques Stevens. L'autre, Jean Bisschops, qui signa également l'adresse de 1619, trépassa avant le 5 mai 1626 [2], il avait marié à Sainte-Catherine, le 13 octobre 1612, Catherine Lambrechts, qui le rendit père de quatre enfants.

Jean Verhuyck ou Verhayck, peintre en détrempe et bon dessinateur, traitait agréablement les batailles, les marines, les combats sur mer et les sujets de conversations de

[1] Chambre pupillaire. État du 4 mai 1624.
[2] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

famille. Ses productions, qui étaient légèrement enlevées, eurent beaucoup de succès parmi la noblesse [1]. Il faisait partie de la corporation de Saint-Luc de Malines en 1679. Il avait été baptisé à Saint-Rombaut le 3 septembre 1622. En 1677, la ville lui confia la restauration d'un tableau qui se trouvait dans l'oratoire de l'hôtel de ville [2]. Il exécuta avec son fils pour compte de la cité, en 1680-81, au prix de 140 florins 8 sous, une reproduction de *la destruction de Malines par suite de l'explosion de la poudrière Sand-Poort en* 1546 [3]. Cette toile conservée au musée communal (N° 191), mesure 1^{m},55 de haut sur 3^{m},31 de large; elle est d'un mérite bien secondaire.

Dans la même somme, payée par la commune, était compris le salaire pour un tableau du *Jugement* (dernier?) pendu dans la salle du collége à l'hôtel-de-ville, ainsi que les banderoles des trompettes de la ville. En 1678-79, il décora le char qui représentait le district de Malines dans l'*Ommegang*.

Le père de Jean Verhayck, Guillaume Verhayck, membre du métier de Saint-Luc dès avant 1619, peignait également en détrempe; ses marines et ses paysages jouissaient de quelque considération, mais il ne réussissait pas dans l'exécution des figures. Guillaume avait un frère, Corneille Verhayck, lequel était également associé à la gilde de Saint-Luc dès 1619. Ce dernier avait épousé successivement deux filles de son métier : il se maria d'abord à Notre-Dame au-delà de la Dyle le 19 avril 1610 avec Elisabeth Machiels; celle-ci étant décédée le 12 juin 1619, il convola ensuite avec Anne van Mechelen.

L'aïeul de Jean, Michel Verhayck époux de Madeleine

[1] Biographies de De Maeyere et de E. J. Smeyers.
[2] Comptes de Malines.
[3] Idem.

Digitized by Google

Michiels, était aussi peintre en détrempe. Il y avait jadis dans l'église de Saint-Gommaire à Lierre, sur l'autel de Saint-Jean, une toile de sa main, *la Prédication de saint Jean le Précurseur*. Ce tableau avait de bonnes qualités.

Un autre Michel Verhayck, fut baptisé à Saint-Rombaut le 26 mai 1611; il était issu du premier lit de Corneille avec Élisabeth Machiels. Ce second Michel, qui avait marié Marie van Paffenrode, faisait partie de la Société de rhétorique « la Pivoine, » depuis le 3 janvier 1649. En 1670, la ville l'employa à la décoration des chars de l'*Ommegang;* il reçut de ce chef 12 florins 15 sous.

François Verhayck, descendant des précédents, fournit en 1776-77 au prix de 39 florins, divers projets ou plans pour la construction d'une nouvelle chapelle au palais du Grand-Conseil [1]. Enfin, en 1772-73, un Théodore Verhuyck fournit à la ville, au prix de 30 florins, le plan de la façade de la maison « le Coq, » à côté de l'hôtel-de-ville [3]. Il existe au musée de Malines (N° 127) un projet de reconstruction du pont d'Hanswyck, lavis, 1752, par Th. Verhuyck.

Jean de Hondt, peintre, fils de Rombaut, signa la requête des artistes malinois en 1619. Il avait épousé à Saint-Rombaut, le 22 février 1642, Jeanne Verhayck, qui devint veuve le 19 juillet 1653. Cet artiste avait reçu depuis le 1er septembre 1605 ses premières leçons de peinture de Jean Scheppers. Dans l'état de ses biens, dressé en chambre pupillaire le 9 décembre 1653, sont mentionnées deux dettes dues par des marchands de tableaux d'Anvers, pour lesquels de Hondt avait peint : l'un,

[1] Comptes de Malines.
[2] Adhéritances.
[3] Comptes de Malines.

Digitized by Google

Gérard Delavalle, lui devait 61 florins 4 sous; l'autre, Jean van Loock, lui devait 102 florins 18 sous.

Cet artiste eut pour fils Jean de Hondt, également peintre, baptisé à Sainte-Catherine le 13 octobre 1649. Celui-ci entra dans la corporation de Saint-Luc le 12 février 1672; il participa aux réclamations que son métier adressa à l'autorité communale en 1679 et en 1702.

En 1690 et en 1692 il était doyen de la gilde artistique.

Les comptes de la ville mentionnent différentes fois son nom : en 1682-83, il travailla aux peintures nécessaires pour la cavalcade annuelle; en 1685-86, il décora des cheminées à l'hôtel-de-ville; dans le courant des années 1689-90, 1690-91, 1691-92, il s'acquitta de divers travaux décoratifs sans importance pour compte de la commune, tant à l'hôtel-de-ville que dans la demeure du président du Grand-Conseil. En 1700, il exécuta des blasons funèbres pour le service de Charles II, célébré à Saint-Rombaut. La dernière apparition du nom de Jean de Hondt a lieu à l'occasion de l'*ommegang* de 1713-14. Il mourut à un âge avancé, le 19 juin 1726, dans la paroisse de Saint-Rombaut; il avait épousé Marguerite Steemans, veuve d'André van Buscom.

Nous croyons devoir rapporter au pinceau de Jean de Hondt le vieux, les pièces suivantes, qui figurent dans des ventes de tableaux à Malines : Vente de M. Gielis d'Hujoel, 1735, *deux Kermesses de village*, d'après Teniers, par de Hondt. Vente de M. vander Linden, 1756, *deux Batailles*, par de Hondt. Vente de M. Pansius, 1818, *un Paysan jouant de la musette à côté d'une vieille femme*, par de Hondt.

Les registres aux adhéritances font connaître un peintre Lambert de Hondt, dont la veuve, Anne Toussaint, était remariée dès le 10 février 1665 avec Nicolas van den Plassche. Ce Lambert était frère de Jean le Vieux.

Digitized by Google

Rombaut Machiels ou Michiels, fils de Pierre, était âgé de trente-deux ans le 19 février 1599 [1]. Il était peintre affranchi dès avant le mois d'août 1600 [2]. Il fut doyen de la corporation des peintres en 1599 et en 1614. Il décéda dans la paroisse de Saint-Rombaut, le 19 mai 1621.

Gauthier van Elsen, peintre signataire de la requête de son métier en 1619, devint doyen de la gilde de Saint-Luc en 1644, 1646, 1649, 1651, 1655 et 1659. Il mourut dans la paroisse de Saint-Rombaut le 3 septembre 1664; cependant il passa une partie de sa vie à Bruxelles [3]. Il eut de sa femme, Elisabeth Herregouts, qu'il avait épousée à Notre-Dame au-delà de la Dyle en février 1614, Barthelemi van Elsen, baptisé à Saint-Rombaut le 28 septembre 1622; celui-ci épousa Elisabeth Verhulst. Il remplit les fonctions décanales de l'association des artistes en 1660, 1662, 1664, 1667, 1670 et 1676. Une fille de cette famille, Claire van Elsen, contracta mariage à Saint-Rombaut, le 14 avril 1619, avec le peintre Augustin de Munck, qui signa le manifeste du métier en 1619 et qui mourut le 13 octobre 1646.

François van Orssaghen, issu d'une ancienne famille, vit le jour à Malines en 1601. Son père était Augustin van Orssaghen et sa mère Catherine Hemelrycx. Il était doyen des peintres en 1658, 1664 et 1667. Il épousa dans la paroisse de Saint-Rombaut, 1° le 17 janvier 1634 Barbe de Brouwer, qui mourut le 22 octobre 1641; 2° le 14 février 1643 Anne Hollemans.

La requête du métier des peintres de 1619 porte les signatures de Michel Verschueren, de Pierre Verschueren,

[1] Adhéritances.
[2] Idem.
[3] Comptes de Malines, 1622-23.

Digitized by Google

de Jacques Verschueren et d'Ambroise Verschueren. Michel était déjà franc-maître en 1587, il devint doyen en 1619. Pierre eut deux femmes, 1° Elisabeth de Coster, 2° Anne Kersavont; il mourut le 18 janvier 1632; il avait été doyen en 1629. Ambroise convola à Saint-Jean, à Malines, le 15 juin 1610 avec Marie de Brouwer, dont il eut six enfants; ayant été doyen en 1623, 1628, 1630 et 1631, il mourut dans la paroisse de Sainte-Catherine le 30 mai 1635. Son frère Jacques épousa dans l'église de Sainte-Catherine, le 1er juillet 1624, Eléonore Winselhoven, en présence de Michel Verschueren.

Nicolas Toussaint ou Toussyn, aussi Tossyns, était immatriculé dans le serment de Saint-Luc dès 1619, avec les membres duquel il signa la requête, présentée au Magistrat le 8 mai de cette année. Il mourut dans la paroisse de Sainte-Catherine le 2 octobre 1650, et il avait été marié dans cette église le 27 novembre 1601, avec Elisabeth van Veecken. Ces conjoints eurent un fils, Henri, baptisé dans le même temple le 5 juillet 1607; celui-ci signa le manifeste des artistes de 1679. Les comptes de Saint-Rombaut consignent en 1639 une dépense de 8 sous, en faveur de Henri « Touchyn, » qui avait polychromé les images des quatre Docteurs de l'Eglise, placées devant le jubé. Henri eut trois femmes, 1° Barbe de Keyser, 2° Marie Vermeulen, 3° Catherine Matthys. Il se maria avec la seconde à Saint-Rombaut le 15 février 1645; il en procréa un fils, Nicolas Toussaint, qui fut baptisé à Saint-Rombaut le 13 mai 1659. Ce dernier reçut, en 1679-80, 60 florins 14 sous pour avoir doré et enluminé le cadran de l'horloge de l'hôtel-de-ville et les armoiries qui s'y trouvaient, ainsi que le cadran qui se trouvait sous la tour, à l'intérieur de l'église métropolitaine [1]. Il

[1] Comptes de Malines.

Digitized by Google

dora en 1702 le cadre du portrait de Philippe V, peint par J. van Orley [1]. En 1708, il toucha 62 florins pour dorure de l'image du Sauveur, attachée à la croix qui se trouvait sur le Grand-pont, et du coq surmontant la grue de la ville [2]. En 1712 il argenta, au prix de 80 livres, le socle de la chasse de Saint-Rombaut [3]. Il peignit, en 1714-15, les armoiries de Malines et l'inscription qui se trouvait sur le collége de Malines à Louvain [4]. En 1717-18, à l'occasion de l'entrée de Sa Majesté, il dora « la Toison d'or au Grand-Conseil; » dans la même circonstance il dora et il peignit les ornements pour le pavillon et la table, où devait être prêté le serment de joyeuse entrée. Cette dernière besogne lui valut 269 florins [5]. Il toucha 20 florins le 11 octobre 1691, pour restauration et peinture aux stations du Rosaire, placées au cimetière de Saint-Jean [6].

Cet enlumineur était en 1702 doyen de son métier.

Mathieu, Jean et Adrien Mattheussens signèrent la requête des peintres en 1619. Mathieu avait marié Marie Thys à Notre-Dame au-delà de la Dyle le 23 août 1615. En 1625, le 23 septembre, il était absent de Malines et l'on ne savait ce qu'il était devenu, en conséquence son frère Jean le remplaça en qualité de tuteur des enfants de leur frère Adrien, veuf d'Elisabeth Pauwels [7]. Cependant nous retrouvons notre artiste dans le *Liggere d'Anvers*, qui le marque en 1629 comme franc-maître, ayant peint à Anvers sous la direction de Michel van der Haghen.

[1] Comptes de Malines.
[2] Idem.
[3] Idem.
[4] Idem.
[5] Idem.
[6] Comptes de l'église de Saint-Jean, à Malines.
[7] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

Les mêmes sources rapportent, en 1633-34, le nom d'un apprenti peintre, Gaspar Mattheussen, qui devint franc-maître en 1640-41. Nous y trouvons aussi plusieurs artistes du nom de Matthyssens, mais nous ne croyons pas pouvoir les rattacher aux Mattheussens de Malines. Adrien, ayant eu pour femme Elisabeth Pauwels, morte en 1620, convola en nouvelles noces à Sainte-Catherine à Malines le 16 août 1623 avec Barbe van Ophem, fille de Nicolas, peintre, et de Claire Michiels (sœur de Rombaut, peintre). Jean avait épousé Barbe Smeyers.

Jean van Recht faisait partie de la corporation des peintres en 1619, ainsi que Guillaume van Recht, lequel assista, le 11 août 1613, à Saint-Rombaut au mariage de Jean avec Jeanne van Coninxloo, veuve de Jean Scheppers, peintre [1]. Il devint doyen du métier en 1627, 1631, 1633, 1638 et en 1641, année de sa mort.

Il était peintre et marchand de couleurs : en 1627-28, il restaura le tableau *le Siège de Neuss* au prix de 8 livres; cette toile fut restaurée de nouveau, en 1642, par Georges Biset, qui acheta des couleurs à cet effet chez les héritiers de Jean van Recht [2].

Le *Liggere* d'Anvers parle d'un Jean Scheppers, maître-peintre en 1632-33, membre de la Sodalité des célibataires en 1633, et consulteur de la Sodalité des gens mariés en 1649; nous supposons que ce personnage était parent au premier mari de Jeanne van Coninxloo, et qu'il appartenait aux Scheppers du XVIe siècle, dont nous avons parlé.

Jacques de Rooster est connu comme un bon peintre de paysage : le musée de Malines (n° 27) renferme une grande toile de cet artiste, H. 2^m,32, L. 2^m,35. Sur le premier

[1] Voir pages 296 et 297.
[2] Comptes de Malines, 1627-28; 1642.

Digitized by Google

plan à droite, des personnages prennent de l'eau à une fontaine, fragment ruiné d'un ancien temple. Dans le fond s'élève un rocher, contre lequel sont appuyées des constructions de style classique.

Jacques de Rooster était fils de Jean et de Marie van Espen; il était encore sous tutelle par suite de la mort de son père, le 25 août 1678 [1].

Les registres des trépassés de la paroisse de Sainte-Catherine mentionnent le décès de deux peintres de cette famille : le 28 juin 1609 mourut Pierre de Rooster; le 14 mai 1610 décéda Jean de Rooster.

Michel Verpoorten peignit aux orgues de Saint-Rombaut en 1590 [2]. En 1602-03, il décora dans la même église la partie supérieure de l'autel des maçons, besogne qui fut rétribuée 20 florins 11 sous [3]. La ville l'employa dans diverses circonstances, ainsi que l'indiquent les comptes communaux. En 1593-94, il orna la chambre échevinale de peinture; en 1594-95, il peignit et il dora le crucifix qui se trouvait sur le pont de la Fontaine, au prix de 11 livres; la même année, il toucha 8 livres 16 sous 6 deniers pour peintures appliquées sur le piédestal du crucifix au Grand-Pont. L'année suivante, 1595, il travailla à la décoration picturale des chars de la cavalcade annuelle. En 1598-99, il dora le cadran de l'horloge de l'hôtel-de-ville et il repeignit le cheval Bayard, le tout pour 75 florins. En 1599, il enlumina complétement le nouveau géant, dit le Grand-père, et d'autres pièces devant servir à l'*Ommegang*, ce qui lui rapporta 237 livres 16 sous. Ce personnage avait épousé Catherine van den Bossche, laquelle mourut de la peste au couvent des sœurs

[1] Chambre pupillaire.
[2] Comptes de l'église de Saint-Rombaut.
[3] Comptes des maçons.

Digitized by Google

noires dans les premières années du XVIIe siècle. Après le décès de la mère, les sœurs noires, pendant trois semaines, donnèrent chez elles l'hospitalité à cinq enfants de Verpoorten, un sixième enfant resta avec le père dans sa maison, *den Roomer*, au coin du cimetière de Sainte-Catherine et de la rue de ce nom. L'état des biens dressé à la suite du trépas de l'épouse, constate que Michel Coxie devait aux Verpoorten 12 florins et Barthélemi van Coninxloo 18 sous, pour fournitures de toiles à peindre et de couleurs [1].

Corneille Verpoorten, fils de Michel et peintre de la ville, travailla pour celle-ci en 1610-11; en 1611-12 il dora des pommeaux pour le Vieux-Palais, et il peignit les armoiries pour le service funèbre célébré à Saint-Rombaut à la mémoire de la reine d'Espagne; en 1617-18, il prépara une partie des pièces de la cavalcade, et il peignit *un Jugemeut dernier* qui fut placé au-dessus de la porte de l'église métropolitaine; en 1630-31, il enlumina les stations du cimetière de Notre-Dame au-delà de la Dyle; en 1631-32, il polychroma avec ses élèves la caisse de bois destinée à renfermer la chasse de Saint-Rombaut; ce meuble est encore la propriété de la ville; en même temps il dora l'horloge au cimetière de Saint-Rombaut; ces travaux lui valurent 21 livres 9 sous [2]. Au début de sa carrière, il avait doré les cadres pour les panneaux que Jean Snellinck avait placé en 1606 dans l'église de Sainte-Catherine à Malines, ce qui lui rapporta 8 florins.

Nous voyons par les comptes des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Jean que ce peintre travailla pour celles-ci. Il trépassa dans la paroisse de Sainte-Catherine le 16 janvier 1639, laissant de sa femme, Marie Rombauts,

[1] Chambre pupillaire, 29 janvier 1602 et 9 novembre 1604.
[2] Comptes de la ville.

Digitized by Google

morte le 12 septembre 1630, un fils, Jean Verpoorten, qui était âgé de vingt-quatre ans le 3 octobre 1630 [1]. Ce dernier était peintre et élève de son père; il épousa dans l'église de Sainte-Catherine, le 8 mai 1627, Cornélie Hacke, qui lui survécut. En 1665, il travailla avec d'autres peintres à l'achèvement du théâtre sur lequel devait être prêté le serment de fidélité de la ville à Charles II; en 1671-72, il contribua au renouvellement et à la peinture de plusieurs figures pour l'*Ommegang* [2]. Le *Liggere* d'Anvers renferme également les noms de peintres du nom de Verpoorten du XVIIe siècle. Le 5 septembre 1663 entra dans la gilde de Saint-Luc à Malines Adrien Verpoorten, mais nous ne connaissons pas de détails sur ce personnage.

Remi de Dryver, qui signa la requête des peintres en 1619, naquit à Malines le 28 mai 1595 de Jean et d'Anne van den Houte. Il était étoffeur de profession, et il convola le 2 mai 1618 avec Pétronille Wabbels, dont il eut un fils, Jean, qui devint sculpteur.

Le sculpteur eut aussi un fils appelé Remi du nom de son grand-père; ce dernier reçut l'onde baptismale à Notre-Dame au-delà de la Dyle le 8 octobre 1661; il épousa Anne Smets. Comme son aïeul, Remi était doreur et enlumineur : il fut employé pour des travaux de ce genre par la ville en 1696, en 1698, en 1707, en 1718; en 1737, il revêtit d'or l'image du Sauveur attachée sur la croix du Grand-Pont et il peignit celle-ci, au prix global de 80 florins [3]. Son dernier travail a été la décoration d'un nouveau char de l'*Ommegang* de 1737 et d'autres

[1] Chambre pupillaire. Un Jacques Verpoorten, probablement peintre, fut fiancé à Sainte-Catherine le 31 octobre 1616 avec Anne van Avont : ils se marièrent le 15 novembre.

[2] Comptes de Malines.

[3] Idem.

Digitized by Google

pièces de circonstance. A cette famille appartenait Laurent de Dryver, probablement père de Jean époux d'Anne van den Houte. Laurent avait entrepris pour la corporation des tailleurs, à raison de 105 florins du Rhin, un tableau d'autel, qui avait été livré par lui à la Saint-Jean (24 juin) 1504, peu de jours avant sa mort; car le prix de cette œuvre d'art fut compté à son fils mineur Jean le 3 juillet 1504. En 1657 était élève à Anvers d'Erasme Quellyn, François de Dryver, de Malines. Les comptes de Malines désignent en 1677-78 cet artiste comme décorateur et comme sculpteur, lorsque le 3 septembre 1678 il fut payé pour avoir restauré et polychromé l'image de Notre-Dame et celle de deux anges placées dans la façade des Halles, travail qui lui rapporta 4 florins. Le même personnage avait, en 1672-73, peint et doré le cadre pour le portrait du roi d'Espagne, à l'hôtel-de-ville.

Jean Wollebos, signataire de l'adresse du métier de Saint-Luc en 1619, épousa successivement Catherine van Releghem, puis Anne Genits. Il mourut le jour des Ames 1629. Dans l'inventaire des tableaux de Pierre Mannaerts, doyen de Louvain, sont citées deux toiles de Wollebos; c'étaient des paysages peints en détrempe; dans l'un était représenté le sacrifice d'Abraham [1]. J. Wollebos entra comme élève, le 20 juillet 1587, dans la maison de Michel Verschueren, mais il enseignait lui-même dès 1599.

Georges Disson, peintre, inscrit au métier dès avant 1619, épousa à Saint-Rombaut, le 10 août 1599, Marie Doublet, dont il eut plusieurs enfants. Il était membre du serment de l'Arc, et il expira dans la paroisse de Saint-Jean, où il fut enterré le 15 mai 1639. Il était, croyons-nous, un peintre très-vulgaire.

[1] *Registres aux procurations*, vol. XV, 1655, 7 mai. *Archives de Malines.*

Digitized by Google

François de Wilde, doyen de la corporation de Saint-Luc en 1652, 1654 et en 1661, fut trésorier de cette association en 1667 et en 1668. Il se maria à Saint-Rombaut, le 14 mars 1637, avec Marie de Gorttere, veuve du sculpteur Rombaut Verstappen. Cet artiste était instruit et habile mécanicien et mathématicien; ses œuvres le prouvent. Les comptes communaux font connaître les travaux qui suivent : en 1639-40, il toucha un salaire de 61 florins 11 sous pour l'exécution du cadran solaire au marché aux Grains. Ce cadran occupait la façade latérale de la maison formant le coin de la rue du Serment et du marché aux Grains; il toucha en outre 20 florins et 12 sous pour les études qu'il fit sur les moulins à eaux de la Dyle. Ses observations et les modifications qu'il introduisit dans le système des moulins étaient si bonnes, que depuis l'année 1640-41, la ville accorda à l'artiste une pension annuelle de 11 florins de gratification, « ter oorsaeke van syne ingenie getoont int maecken van het nieuw waterradt ten dienste van deser stadt » Dans le courant de la même année il fut appelé à donner son avis sur l'état du mur de l'hôtel-de-ville, du côté de la maison *le Petit Coq*.

François van den Zype, peintre, admis à la jurande de Saint-Luc le 3 juillet 1670, mourut en 1689. Il signa la requête de 1679.

Laurent de Marchin faisait partie de l'association des artistes malinois en 1619. Il est l'auteur d'un triptyque conservé encore aujourd'hui en cette ville chez les frères cellites. Ce morceau représente dans le panneau principal *le Crucifiement;* le peintre semble s'être inspiré dans ce sujet d'une composition analogue de P. P. Rubens. L'un des volets porte deux portraits de religieux alexiens en prières; l'autre porte les portraits de trois religieux du

Digitized by Google

même ordre en prières. Parmi ces frères se trouve le portrait du supérieur, Emmanuël Verschueren. Les panneaux latéraux se distinguent par de bonnes qualités et sont supérieurs à la pièce centrale. Le tableau du milieu porte la signature : *de Marchyn*. Sur le cadre on lit : *Dit stuck is gemaeckt A° 1633 in de tyt dat B. Emmanuël Verschueren tot Mechelen pater was.*

Jean-Baptiste Lantscroon, fils du sculpteur Valentin Lantscroon ou van den Lantscroon et de Marie Pels, était âgé de vingt-cinq ans au 24 septembre 1677. A ce jour il exposa à la chambre pupillaire, qu'ayant été complétement dépouillé de ses ressources et de ses vêtements, il serait désirable que cette chambre permît la mise en vente d'une partie de maison qui lui appartenait ainsi qu'à son frère, afin qu'au moyen du produit de cette vente ils pussent tous deux se rendre en Angleterre pour y apprendre la peinture et y retrouver leur père, qui travaillait en ce pays. Nous ignorons quel était le frère qui voulait accompagner Jean-Baptiste, car il en avait deux; l'un, Gérard, âgé de six ans onze mois au 27 mai 1666, l'autre, François, âgé à la même date de trois ans huit mois.

Pierre des Mares, peintre, membre de la gilde de Saint-Luc en 1619, descendait d'une honorable famille de robe. Il habitait dans la rue de la Chaussée, du côté de la rue des Béguines, et il y mourut le 31 décembre 1661. Il se maria le 6 octobre 1626, à Sainte-Catherine, avec Elisabeth Molckmans. En 1646, des Mares fut nommé *Alpheris* (porte-étendart) des hallebardiers de Malines en remplacement de Pierre Neeffs.

Jean van Mechelen, peintre, vit le jour à Malines en 1587; il était fils de Jean, chapelier, et de Marie van den Eynde [1]. Il suivit à Anvers les leçons de Gérard Schooff

[1] Chambre pupillaire, 22 octobre 1597.

Digitized by Google

en 1600. Il avait un frère, Mathieu van Mechelen, également peintre, né en 1597, qui mourut de la peste à Malines en 1636. Il avait épousé Hélène van Solen, qui lui donna six enfants, dont quatre furent également enlevés par la peste. Une sœur de ces artistes, Anne van Mechelen, avait épousé le peintre Jacques Stevens.

Jean-Barthelemi Joffroy, historien, peintre et graveur, fut baptisé dans l'église de Saint-Jean à Malines le 27 juin 1669. Son père était Jean Joffroy et sa mère Elisabeth Roovers. J.-B. Joffroy a publié un petit livre très-intéressant sur l'histoire de Malines. Cet ouvrage parut d'abord en deux parties successives, adjointes aux almanachs de 1721 et de 1722 : réuni en un volume, cet ouvrage porte le titre : *Verhaling ofte historie der provincie van Mechelen, gedeyld in vier deelen*, het eerste is een bescryving van het landscap ofte provincie in het geheel : het tweede, van de stadt Mechelen int geheel : het derde, van de bezonder zaken der stadt en de dorpen : ten vierde, een kronyk van het begin der wereld, tot onze teyden namentlyk van Mechelen. Tot Mechelen by Laurentius van der Elst, boek-drukker en boek-verkooper op de Merkt in Sint-Franciscus, 1721. In-12, 176 pages. Le supplément, depuis la page 177 jusqu'à la page 204, comprend l'histoire de l'archevêché, par Jérôme Stevaert, doyen de l'église métropolitaine[1]. Joffroy jette un coup-d'œil général, comme le titre de son livre l'annonce, sur l'histoire locale et sur les institutions politiques de la ville ; il donne également de courtes biographies sur les personnages remarquables de sa ville natale.

Il avait quarante ans quand il commença à apprendra la peinture : dans cet exercice il ne fut dirigé par aucun

[1] Voir Paquot, t. III, p. 423.

Digitized by Google

maître, mais il s'appliqua à copier les morceaux les plus remarquables de sa ville natale et il recherchait particulièrement les modèles de nu. Dans le but de s'instruire davantage, il se créa un cabinet de tableaux et de gravures; dans cette collection il avait l'œuvre de P.-P. Rubens en double, mais dans la suite il en vendit une à un prince palatin.

Comme peintre, Joffroy ne nous a laissé aucune œuvre spéciale, mais aimant les arts et dessinant bien, il s'occupa de la restauration et de l'entretien des principaux tableaux qui enrichissaient Malines à son époque. Il nous a laissé neuf gravures, illustrant l'histoire d'Hanswyck par P. Siré [1]: savoir deux vues, l'une intérieure, l'autre extérieure, de l'église de Notre-Dame d'Hanswyck; trois vues à vol d'oiseau, la reproduction des deux grands bas-reliefs de L. Fayd'herbe, qui ornent cette église; l'image de Notre-Dame d'Hanswyck, et un plan de l'église.

Ces pièces sont très-faibles, elles ont été portées sur cuivre par L.-J. Fruytiers. Il est à remarquer toutefois, que Joffroy avait un talent de dessinateur supérieur à celui qu'il révèle dans les malheureuses planches d'Hanswyck. Il est l'auteur du portrait de C. van Gestel, gravé par A. Op de Beeck, ainsi que de toutes les planches ornant la *Table généalogique de la famille Corten*, par Azevedo, 1753, et gravées par le même Op de Beeck.

Notre artiste mourut dans sa maison *de Trektang*, rue des Vaches, à Malines; il fut enterré à Saint-Jean le 13 mars 1740. Il laissa un fils unique qui devint médecin; mais il avait eu pour épouses 1° Barbe Smeulders, 2° Cornélie de Winter, 3° Barbe van den Driessche.

J.-Bart. Joffroy nous apprend, dans une notice qu'il a écrit sur sa famille, que son père, étant teinturier, l'initia

[1] Termonde, chez Jacques Ducaju, 1738.

Digitized by Google

dans sa profession. Il s'appliqua à cette industrie, et en 1698 il acheta 40 aunes de draps à 40 ducats ; il parvint à donner à un côté de cette étoffe une brillante couleur rouge et à l'autre côté une magnifique teinte d'azur. Son frère Rombaut, qui était teinturier en Espagne, lui acheta cette pièce à raison d'un souverain l'aune. Il la revendit au duc de Bejar pour quatre souverains l'aune. Le duc offrit sept aunes de ce précieux tissu au roi Charles II, qui s'en fit façonner un manteau, ce qui est constaté par une lettre que Rombaut écrivit à Jean-Barthelemi le 21 juin 1700. Bejar distribua le restant de l'étoffe entre des seigneurs, ses amis.

A la suite de cette invention, J.-B. Joffroy obtint une franchise royale pour vendre pendant six années librement. Notre artiste s'occupait beaucoup des affaires du métier des drapiers, dont il fut doyen en 1698 et en 1736. En 1699, les drapiers de Malines l'envoyèrent à Bruxelles pour y siéger dans la réunion, présidée par le comte de Bergeyck et par le conseiller van Voorspoel et convoquée à l'effet de prendre des mesures pour stimuler la fabrication des draps dans les Pays-Bas espagnols. Joffroy peignait le portrait, car il laissa le sien propre et celui de sa seconde femme à son fils. Les comptes de la ville le mentionnent comme graveur, en 1723-24.

Jean Bosmans, fils de Jean, batelier, et de Marie van der Perre, né en 1601 [1], était orphelin dès 1622, alors qu'il étudiait la peinture en Italie et qu'il avait déjà parcouru la France. Il avait reçu les premières notions de l'art chez Rombaut Michiels [2]. Il avait marié Catherine de Rooster, fille de Jean et de Marie van Espen, et sœur de Jacques.

[1] Chambre pupillaire, 4 novembre 1604.
[2] Idem, 17 janvier 1622.

Digitized by Google

Jean Goetgebuer, fils de Jean et de Livine van Eeghem, était âgé de six ans en 1610 ; son père étant mort, Liévin van Eeghem fut son tuteur [1]. Il peignit les blasons funéraires pour le service de Jean van Ophem, secrétaire de Malines, décédé en 1641 [2].

Henri Govaerts, peintre, né à Malines en 1669, devint franc-maître dans sa ville natale en 1699, après avoir voyagé pendant dix années en Allemagne et en Orient. Il mourut en 1720.

Martin Eggericx, peintre-verrier, restaura deux vitraux à l'église de Saint-Jean, pour lesquels il peignit en 1649 les morceaux qui y manquaient [3].

Un peintre, Jacques van Rickenroy, assista aux élections décanales de son métier à Malines, en 1610. Gommaire Vervaren, membre du métier de Saint-Luc de Malines, mourut dans la paroisse de Sainte-Catherine, le 10 janvier 1614.

Melchior d'Assonville, mort dans la paroisse de Saint-Rombaut le 19 avril 1621, habitait Anvers en 1608 ; il y avait alors dans son atelier Henri Fayd'herbe, sculpteur, auquel il apprenait l'enluminure. En 1619, maître Melchior était rentré à Malines, car il signa la requête des peintres de cette année. A la vente de M. Pansius, tenue à Malines en 1818, fut présenté *un Concert grotesque de paysans dans une chambre*, par d'Assonville. Cet artiste assista, le 6 octobre 1612, au mariage de Pétronille d'Assonville, célébré à Sainte-Catherine à Malines, avec Roland de Clerck, qui devint maître du métier des artistes le 4 février 1619. Au XVIIe siècle vivait aussi à Malines Henri de Clerck, élève de Jean van Winghe.

[1] Chambre pupillaire, 2 décembre 1610.
[2] Idem, 11 avril 1641.
[3] Comptes de l'église de Saint-Jean.

Digitized by Google

Antoine de Helt, étoffeur, entra en apprentissage chez Henri Fayd'herbe en 1623.

Jean de Helt, peintre dès avant le 31 juillet 1612[1], signa la supplique de son métier en 1619.

Jean Verheyen ou Verheyden, bon peintre malinois, exécuta plusieurs vues intérieures et extérieures de la ville de Jérusalem; celles-ci parurent dans C. Adrichomius, *Urbis Hierosolimæ descriptio*, etc., 1585, in-4°.

Philippe Wouters van Hulchersloot, peintre, avait pour femme, en 1616, Hélène van Haerssem[2]. Il épousa plus tard Marie van Stryenroyen, qui lui survécut[3]. Il devint maître-peintre en 1610.

Au mois de juillet 1649, Michel Coxie IV reçut un élève nommé Jean Wouters.

Barthelemi Clerens, peintre, était en 1639 l'époux d'Anne van Bulck[4].

Jean-Baptiste de Grauw entra dans l'association des artistes en 1636.

Rombaut de Corte apprit la peinture pendant trois années et demies chez de Hooghe, puis il alla se perfectionner dans l'atelier de Jean Verhoeven.

Jean van Rintel, peintre médiocre, exécuta les figures dans les paysages de Jean Coxie, qui sont à l'abbaye de Parc[5]. En 1751, dans la vente du chanoine Stevart, à Malines, furent vendues les pièces suivantes de van Rinsel

[1] Adhéritances de Malines.
[2] Idem, idem, 1616, février.
[3] Chambre pupillaire, 23 juin 1662.
[4] Adhéritances de Malines.
[5] Voir l'article sur J. Coxie, p. 187.

Digitized by Google

(Rintel) : *une Bacchanale d'enfants;* une autre pièce du même sujet, et *la Conversion de saint-Paul.* A la vente du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, *une nuit de Noël,* par van Rintel.

Jean Matthys était agrégé au métier de Saint-Luc en 1619.

Jean de Croy ou Croys faisait également partie de la corporation des peintres en 1619; il était fils d'Henri et d'Elisabeth van Mechelen; il était âgé de sept ans le 23 décembre 1590; son père étant mort à cette date Jean van Orssele et Jean van Mechelen étaient ses tuteurs [1].

Gilles Neyns ou Nens, peintre et marchand de couleurs, fils de Guillaume soldat au service d'Espagne à Reynsberg et de Marie van der Auwera, était inscrit au métier des artistes en 1619. Il était, en 1635, veuf de Marie van Tissenack et avait six enfants mineurs [2]. Il habitait une maison « les trois Rois, » à côté de « l'Homme de fer, » au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue du Poivre, mais il mourut aux Bails de fer le 10 février 1667.

Balthazar Huys, fils de Gaspar et de Catherine de Succa, était encore mineur le 22 décembre 1611 [3]. Il étudia sous Jean Le Saive le vieux, dit de Namur, et était franc-maître dès 1619. Il épousa à Saint-Rombaut, le 27 avril 1612, Anne Hemelrycx.

Georges Scherps, franc-maître dès 1619, se maria à Sainte-Catherine, le 14 octobre 1614, avec Marguerite Verchuysen.

Pierre Langwyts, peintre, était décédé avant le 23 août

[1] Chambre pupillaire.
[2] Idem, 1635, 9 novembre; 10 avril 1636 et 5 juin 1627.
[3] Idem, 1611.

Digitized by Google

1613; sa veuve, Emérence Maerschalck, lui survécut avec deux enfants [1].

Antoine Gheylens, fils de Jacques et de Catherine de Meyere, était élève-peintre chez son oncle Charles van Lemmen le 21 septembre 1609 [2].

Antoine Boyenants, apprenait déjà à peindre pendant l'année 1606; il était âgé de dix-neuf ans en 1612. Ses parents étaient Gilles Boyenants et Elisabeth Mertens. Il laissa une veuve, Marie Dekens, avec deux enfants en 1623 [3].

Pierre Voorspoel, fils de Jean et de Catherine Verhulst, était élève de Michel Coxie III en 1612. Les registres de la chambre pupillaire nous apprennent que le 13 décembre 1616 il était encore mineur, et que le 23 octobre 1617 il fut payé à Coxie par P. Voorspoel en différents termes : 50 florins pour une année de nourriture et de leçons; 25 florins pour six mois de nourriture; 38 florins pour six mois, enfin 33 florins pour une dernière année. Pierre Voorspoel mourut le 15 juin 1670. Il avait eu six enfants de Jeanne Pauwels, qui lui survécut. Le sculpteur Jacques Voorspoel était son frère.

Jean de Man, de Malines, demanda le 23 décembre 1622 aux tuteurs de sa femme, Marie Verbrecht, de vouloir lui donner les moyens nécessaires pour s'établir comme peintre à Anvers [4].

Jacques van Overlaet, fils de Jean et de Jeanne de Leeuw, élève peintre, âgé de vingt-trois ans le 26 mars 1624, avait été incorporé dans la jurande des artistes en 1623, mais comme il s'était refusé depuis six mois à

[1] Chambre pupillaire, 1613.
[2] Idem, 1609.
[3] Idem, 1612 et 1623, 14 novembre.
[4] Idem, 1622.

Digitized by Google

payer la contribution d'entrée, il lui fut signifié par le varlet de la corporation qu'il lui était défendu de pratiquer son art à Malines [1]. Une parente à ce personnage, Catherine van Overlaet convola avec Philippe Verelst, qui était de la gilde de Saint-Luc depuis 1618, et qui en 1629 dressa la liste des candidats pour les élections des doyens; mais dès le 20 septembre 1635, sa femme était veuve [2].

Adam de Ceustere ou de Costere, né à Malines en ou vers 1586, devint franc-maître à Anvers en 1607-08; il mourut en cette dernière ville le 4 mai 1643 [3]. Jean Le Saive le Vieux avait antérieurement, le 8 janvier 1614, reçu un apprenti du nom de Jean de Coster.

Antoine Felix, signataire de l'adresse en 1619, était fils de Jacques, conducteur ordinaire de l'artillerie de S. M., et d'Elisabeth Vercleren; il épousa Anne Coeck, morte dans la paroisse de Saint-Rombaut le 13 juin 1620.

Jean van de Walle, peintre, était membre de la chambre de Rhétorique « La Pivoine » à Malines, le 8 septembre 1643.

Philippe Gheerts, bourgeois et peintre de Malines, est cité avec ces qualités dans les livres aux adhéritances du 2 octobre 1638.

Guillaume Spiers, peintre, alla habiter Paris en 1653.

Charles Suetens, peintre ou plutôt marchand de couleurs, agrégé au corps des artistes avant 1619, perdit sa femme Jeanne Roos le 21 mai 1629. En 1634-35, il livra des couleurs à la ville.

[1] Chambre pupillaire, 1624.
[2] Idem, 1635.
[3] Rombauts et Van Lerius, *Le Liggere d'Anvers*. T. II, 1642-43 et t. I, p. 441, note 2.

Digitized by Google

Rombaut Storms était aussi affilié à la nation des peintres en 1619, mais il était plutôt marchand de couleurs qu'artiste, car son nom figure sur la liste des graissiers de Malines. Il avait épousé Elisabeth Vercammen.

Parmi les signataires de la pièce de 1619 nous trouvons les artistes suivants, mais nous ignorons s'ils y figurent à titre de peintres ou de sculpteurs : Jean-Baptiste van Loy, Pierre van Oostenryck, Gilles Adriaenssens, Guillaume op de Beeck, Jean Korrans, Rombaut Hans, Josse Bacx, Jean Walravens, Herman Lauwereys, Gérard Rommens ou aussi Rombauts, qui avait pour femme Antonine Thys.

Dans les listes des peintres malinois on rencontre parfois le nom de Sara Broers, nous croyons que cette femme ne doit à aucun titre figurer parmi les artistes et qu'on lui a attribué une qualité appartenant à son mari Pierre van den Bossche, peintre, à laquelle elle était unie en 1608, comme il résulte d'un acte des registres aux adhéritances. Ce Pierre van den Bossche pourrait être le même que celui dont nous avons parlé à la page 291; en ce cas il aurait épousé Catherine Bogaerts en secondes noces.

Le 5 août 1630 fut enterré dans l'église de Notre-Dame au delà de la Dyle, un membre de la corporation de Saint-Luc, Corneille Verbist; celui-ci était peut-être parent de Rombaut Verbiest, élève enlumineur à Anvers en 1673-74[1].

Du même nom, nous connaissons Jean Verbiest, qui devint franc-maître, peintre ou sculpteur, à Malines le 13 août 1562.

François Lauman, peintre ou sculpteur, entra dans la gilde artistique le 17 septembre 1650.

[1] Rombauts et Van Lérius, *Le Liggere d'Anvers*.

Digitized by Google

Gérard van der Meulen, dit aussi Vermeulen, commença à prendre des leçons d'enluminure en 1622 chez Henri Fayd'herbe. Il exécuta pour la ville en 1652-53, un tableau représentant *le saint Sacrement,* au prix de 9 livres 12 sous. Il eut pour femmes 1° Anne van Mechelen; 2° Marie Lelibooms.

Le 15 février 1614, Jacques Stevens admit chez lui pour élève Jacques van der Meulen, et le 5 septembre 1668 fut reçu dans la corporation Guillaume Vermeulen, fils de maître, étant marié mais sans enfants à ce moment. Le 5 octobre 1599, Antoine Vermeulen commença son apprentissage comme étoffeur pour quatre ans chez H. Fayd'herbe.

Jacques Lauwers, fils de Pierre, suivit pendant quatre années les leçons de H. Fayd'herbe, à partir du 2 novembre 1620. Il était décédé, ainsi que son épouse Lucrèce Hendrickx, avant le 27 octobre 1653 [1].

Antoine Drua, fils d'Antoine et de Barbe Scheppers, fille de Jean et de Barbe van Erp, était peintre; il épousa à Sainte-Catherine à Malines, le 25 novembre 1601, Elisabeth Colaerts, et il trépassa dans cette ville le 29 juillet 1616. Le 15 août 1612, Jérôme van Orley entra comme apprenti dans l'atelier de Drua.

Melchior Reussens fesait partie de la jurande de Saint-Luc en 1619. Il avait épousé 1° à Saint-Rombaut le 24 avril 1614 Catherine Bauwens; 2° à Sainte-Catherine le 6 novembre 1627 Catherine Brants. Il mourut dans un âge très-avancé le 11 décembre 1679. Les adhéritances de Malines, désignent ce personnage tantôt avec la qualification de peintre, tantôt avec celle de batteur d'or. En 1630 il était doyen du serment de l'arquebuse, et en 1654 il

[1] Chambre pupillaire.

Digitized by Google

remplissait les fonctions de proviseur du Saint-Esprit à Sainte-Catherine.

La gilde de Saint-Luc de Malines eut plusieurs doyens, sur lesquels nous n'avons pu obtenir les moindres renseignements, pas même ceux relatifs au genre qu'ils cultivaient; ces doyens sont Henri van der Ouwermeulen, doyen en 1584; Grégoire Leerens, doyen en 1645 et en 1650; François van Camp, en 1649; François van Cattenhout, en 1653, que nous croyons être le même que François van Campenhout, revêtu des mêmes fonctions en 1657.

Jacques Wyaerts, dessinateur et géomètre, épousa à Saint-Pierre à Malines, le 18 juin 1617 Anne-Suzanne de Cock, et plus tard Elisabeth Gyon. Il avait une sœur Marie, qui avait épousé Jean Le Saive le Vieux, dit de Namur. Les comptes de la ville nomment à diverses reprises ce dessinateur, lorsqu'il leva des plans.

Rombaut Eyndhouts. M. Félix Bogaerts, dans son *Esquisse d'une histoire des arts*, p. 63, assure que ce graveur à l'eau-forte et peintre est originaire de Malines. Nous ne connaissons malheureusement pas les preuves qui justifient cette assertion et nous n'avons pas trouvé le nom de R. Eyndhouts dans les nombreuses archives de Malines. Cet artiste grava surtout d'après P.-P. Rubens et d'après C. Schut. M. Ch. Le Blanc cite dix-huit planches dont il est l'auteur [1].

Marc Verbeeck, étoffeur, devint l'élève de Remy de Dryver le 8 décembre 1630. Le 8 mai 1608 entra également dans le métier François Verbeeck. Ces deux personnages appartiennent probablement aux Verbeeck, dont nous avons parlé au chapitre précédent (p. 231 et 232).

[1] *Manuel de l'amateur d'estampes.*

Digitized by Google

Antoine van Halder commença à suivre les leçons de Jean Wollebos, le 8 juillet 1599.

Egide-Baudouin van den Coelput, à partir du 15 janvier 1665, suivit les leçons de Théodore Egret.

François van Craesbeeck, peintre, entra dans le métier en 1673.

Gaspar van den Steen, peintre ou sculpteur, entra dans le métier en 1666, il avait marié Elisabeth de Hondt, fille de Jean et de Jeanne Verhayck. Son nom, ainsi que celui de van Craesbeeck, figurent sur la requête des peintres de 1679.

Rombaut Rigouts, peintre, fut admis dans la corporation en 1610.

Parmi les signataires de la requête des artistes adressée en 1679 à l'autorité communale se trouvent les noms suivants, sans que nous sachions si ceux qui les portaient, étaient ou peintres ou sculpteurs : François de Witte, Jean de Herb, Chrétien van der Vorst, M. Jacobs, Mathieu de Reygere. Ce dernier avait un homonyme peintre, Philippe de Reygere, qui travailla pour compte de la ville en 1653-54.

Un doreur Jean van Hanswyck, qui n'est probablement pas le même que celui dont nous avons fait mention dans le chapitre consacré au XVIe siècle, couvrit d'or en 1634-1635 les deux clefs que la ville se proposait de présenter au prince-cardinal [1].

Jean Mailliaerts, peintre sur verre, exécuta les armes de Malines pour être placées aux frais de la ville dans une fenêtre de la salle de réunion du serment de la grande

[1] Comptes de Malines.

Digitized by Google

arbalète. Ce blason lui fut payé 17 florins 5 sous, le 3 juillet 1659 [1].

Lors de l'entrée de Charles II à Malines, les décorateurs suivants travaillèrent aux arcs de triomphe, Gédeon Stroobants, qui toucha 89 livres 8 sous; Jacques Ceuls, qui reçut 30 florins 17 sous.

Philippe van der Strepen était doreur; sa veuve, Anne Betrams, en 1642-43 fut payée par la ville pour avoir fait argenter les branches de laurier que tenaient les personnages qui entouraient la géante dans l'*Ommegang*.

---

[1] Comptes de Malines.

Digitized by Google

V.

Les peintres du XVIIIe siècle.

Sommaire : P.-A. Verhulst. — A. Op de Beeck. — J.-J. Van Campenhoudt. — Les peintres secondaires.

L'état de l'art a toujours été en rapport avec la situation morale, politique et religieuse de la société : c'est là un fait constant et naturel. Or, vers la fin du XVIIIe siècle, époque tourmentée par les guerres, par les aspirations philosophiques et par toutes les tendances de l'opinion qui ont préparé la Révolution française, l'art tomba au niveau social du temps et entra dans une ère de complète décadence; c'est à peine si notre École nationale peut citer quelques maîtres de renom, et encore les rares génies qu'elle produisit alors ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux qui abondaient au siècle précédent.

Pour notre part, nous qui avons nommé dans les chapitres antérieurs de ce livre tant de bons peintres, nous avons naturellement subi l'influence générale, et nous ne pourrons plus citer dorénavant qu'un nombre fort restreint d'artistes de mérite et quelques autres qui, relativement à leur temps, ont été assez estimés et employés, mais qui cent ans plus tôt auraient été classés dans une série inférieure à celle dans laquelle ils se sont trouvés. Le peintre le plus habile et en même temps le plus fécond auquel Malines ait donné le jour au XVIIIe siècle, est Egide-

Digitized by Google

Joseph Smeyers, dont nous avons reporté la biographie au chapitre précédent, lorsque nous y avons parlé de sa famille. Dans le chapitre qui commence nous traiterons des artistes dont jusqu'ici nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire mention.

Pierre Antoine Verhulst.

Pierre-Antoine Verhulst, peintre de paysages et de marines, descendait de l'ancienne famille Verhulst, dont nous avons déjà trouvé le nom parmi les peintres des siècles précédents, et que nous rencontrerons encore lorsque nous parlerons des sculpteurs. Il fut baptisé à Saint-Rombaut le 5 août 1751, et il était fils de Pierre et de Catherine van Rymenam. Il mourut dans sa ville natale le 21 novembre 1809.

Le père de notre artiste était maître tanneur, mais le goût artistique, héréditaire dans sa famille, prit le dessus et le poussa à se faire admettre, le 2 juin 1751, comme maître sculpteur à Malines.

Pierre-Antoine eut de son union avec Marie-Joséphine Starck une fille et un fils. Ce dernier, Charles-Pierre-Antoine, vit le jour à Anvers le 8 août 1774; élève de son père dans le principe, il acquit plus tard une grande renommée par ses portraits, et devint peintre du prince d'Orange et professeur à l'Académie de Bruxelles.

P. A. Verhulst, de Malines, fut formé à l'école de G. Herreyns; il peignait avec grande facilité et concevait gracieusement ses sujets. Plusieurs fois ses paysages ont été vendus sous des noms plus illustres que le sien. La finesse, l'air et la légèreté distinguent ses productions. Cet artiste s'est spécialement appliqué à l'exécution sur toile

Digitized by Google

et à l'huile de grands paysages boisés et de côtes de mer, sujets destinés à revêtir les murs des salons en manière de tapisserie. Jusqu'à ce jour la ville de Malines renferme bon nombre d'appartements ainsi décorés par Verhulst; les trumeaux de cheminées, ordinairement des sujets champêtres ou des marines avec un coin de paysage, de sa main sont d'une extrême abondance; parmi ceux-ci il en est beaucoup qui sont de vrais bons tableaux.

Le musée communal de Malines possède de ce peintre :

N° 122. *Le repos de la sainte Famille.* H. 1^{m},85. L. 0^{m},96. T. — Le paysage est varié par des arbres, des ruines et un torrent.

N° 123. *Paysage avec chute d'eau et figures.* H. 0^{m},27. L. 0^{m},36. T.

Comme preuve de la variété des sujets qu'embrassait notre artiste, nous donnons ici une circulaire qu'il lança au mois de décembre 1780, sous les auspices d'Herreyns, et dans laquelle il se recommande à la bienveillance du public malinois.

BEKENDMAKING.

A. Verhulst, schildere in Italiaensche landschappen, bestaende in verre gezigten, watervallen, ruynen, rotsen, gestoffeert met figueren en beesten, dewelcke eygen zyn aen dezelve landschappen; schildert in watergezigten alle stille en roerende waters, gestoffeert met schepen, figuren en vischen, eygen zynde aen dezelve waeters, dienende voor stukken en kamers; schildert in modernen stiel, bestaende in kindekens, tropheen, lysten, fasen, platfonts en antieke ornamenten gegarniert met bloemen, zoo in olie als in waterverwen; maeckt bekend, dat hy alhier gearriveert is ten huyse van synen vader, naest de Apostolinnen tot Mechelen, imand hiertoe gaedinge hebbende, kan by den zelven bekomen alle voorgemelde schetsen of teekeningen dewelcke zy konnen laeten examineeren aen den heere Herreyns, directeur van de koninglyke Academie, etc.

Digitized by Google

Les comptes de Malines mentionnent à diverses reprises de nom de P.-A. Verhulst. En 1781-82, Verhulst toucha 207 florins 11 sous pour peinture d'armoiries, de bannières et d'autres décors, exécutés lors de l'entrée de Joseph II. En 1787, il contribua encore par son pinceau à célébrer les joies de la commune, qui avait ressaisi ses anciens privilèges ; à cette occasion il peignit deux bannières au prix de 7 florins 4 sous. En 1790, il mit sa palette au service des patriotes, et il enlumina le char qui servit à présenter, à Bruxelles, le portrait de Van der Noot; les comptes de la ville consignent un salaire de 21 florins 3 sous, qu'il reçut dans cette circonstance. Peu de temps après il lui fut payé 371 florins 9 sous, pour avoir travaillé à l'arc triomphal dressé par la ville quand l'empereur Léopold y fit son entrée [1].

Verhulst peignit à la gouache avec autant de facilité qu'à l'huile, mais il entreprenait rarement ce genre. Il forma un élève qui se fit connaître honorablement dans la suite : Jean-Baptiste-André de Noter, né à Waelhem en 1787, mort à Malines en 1855.

Jean-J. van Campenhoudt.

Jean-J. van Campenhoudt, orfèvre, graveur et dessinateur malinois, travaillait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il avait un crayon souple et facile; M. Aug. de Bruyne possède de ce personnage un dessin : *le corps de saint Rombaut retrouvé dans les eaux.*

Comme graveur il nous a laissé :

La vue intérieure du caveau sépulcral des archevêques de Malines; cuivre, in-8°, 1759, signé. Les blasons des archevêques défunts entourent la planche.

[1] Comptes de Malines, 1790-91.

Digitized by Google

Vue du château de Borgenstein, près Malines. Eau-forte, in-8°, signée par les initiales enlacées J. B. V. C.

Le reliquaire de Saint-François-Xavier, renfermant le bras de cet apôtre, conservé chez les jésuites à Malines. Cuivre, in-16°.

Une planche sur bois, représentant *un veilleur de nuit et son chien,* cheminant devant l'Hôpital espagnol; dans le ciel apparaît saint Rombaut bénissant la ville; un ange derrière lui tient la crosse. In-4°, MDCCLVV. Sous la gravure on lit une pièce de vers flamands, renfermant des souhaits de bonne année.

Un grand nombre d'armoiries pour marquer les livres de grandes bibliothèques ; plusieurs de ces planches sont anonymes, celles de van der Gracht de Rommerswael sont signées.

Il grava plusieurs planches sur cuivre pour l'album du jubilé de Saint-Rombaut, célébré en 1775. Dans cet ouvrage on trouve de notre artiste les planches anonymes suivantes : *le Phénix; le Pelican; l'Aigle; le Cheval marin; la Licorne; la Roue de la fortune; Op-Signorken,* toutes en petit in-4°; *le Char figurant la mort de saint Rombaut,* in-folio; *le Char figurant le triomphe de l'Eglise,* in-folio, signé *G. Herreyns delin. — J.-J. V. Campenhoudt, sculp. Mechl.*

A l'occasion de ces dernières œuvres, les comptes communaux rapportent à l'année 1775 qu'il fut payé à van Campenhoudt, orfèvre, une somme de 738 florins 7 sous pour les travaux suivants : gravure de quatre planches, portant chacune deux sujets, à savoir : le Phénix, le Pélican, l'Aigle, le Cheval marin, la Licorne, la Roue de la fortune ; deux autres planches, la mort de saint Rombaut et le Triomphe de l'Eglise; réparations faites à la chasse du patron de la ville; exécution d'une aiguière avec plateau en argent, devant servir de prix au concours de tir.

Digitized by Google

Antoine Op de Beeck.

Antoine Op de Beeck, graveur, décéda le 30 octobre 1759 à Malines, à la suite d'une goutte volante; il avait vu le jour le 15 août 1709 dans la paroisse de Notre-Dame au-delà de la Dyle. Son père Gaspar, jardinier, et sa mère, Jeanne Langenus, demeuraient dans la longue rue Neuve, au coin de la ruelle de la Poche. Il épousa en avril 1752 Barbe Massa, fille de Pierre et de Jeanne Heusdens, native de Mielen, près Saint-Trond.

Complétement illettré, il entra, à l'âge de vingt ans, en qualité de domestique au service de la famille Backx dans la brasserie l'*Aigle*, rue d'Adeghem. Là, pendant ses moments perdus, il commença à façonner de petites figures en terre glaise, et il s'amusait à tracer au charbon sur les murs des dessins variés. Il quitta cette maison et alla servir à l'orphelinat *Puttery*, où il fit la connaissance d'un orfèvre, qui lui apprit à manier le burin; ayant acquis une certaine adresse dans cet exercice, il orna pour cet orfèvre plusieurs tabatières de cuivre. Mais ces occupations ne tardèrent pas à lui attirer des réprimandes de la part des chefs de l'hospice. Il abandonna alors le service et se consacra exclusivement à la gravure; il loua une chambre dans la rue Notre-Dame, au coin de la vieille rue de Bruxelles.

Ceci se passait vers 1738, époque à laquelle il décora pour le chanoine Azevedo, chroniqueur de Malines, une tabatière qui excita l'admiration de tous les connaisseurs; il mit au jour en même temps une gravure représentant l'autel de Saint-François-Xavier, érigé dans l'église des Jésuites de Malines, d'après un dessin du Père Steenberghe, in-12, gravure médiocre.

Vers 1740, le graveur, commençant à se faire honora-

Digitized by Google

blement connaître, dut se choisir un logement moins restreint et il alla s'établir dans la rue du Brul, au coin de la rue de la Coupe. C'est après cette date qu'il entama pour bon la gravure des portraits; parmi ceux-ci nous citerons le *portrait du cardinal Albergati,* une série de vingt-trois portraits de personnages illustres nés à Malines; ces gravures au trait, sur cuivre, lui furent commandées par Azevedo pour illustrer sa chronique (inachevée) de Malines [1]; un *portrait de Joseph II,* buste sur fond ombré, mais dans l'arrière-plan on distingue un paysan mettant un lion furieux dans un sac. In-16, *A. Op de Beeck, sculptor.* Le *portrait de Remmerus Valerius,* cuivre, petit in-8°, dessiné en 1756 par E. J. Smeyers, gravé en 1758 par A. Op de Beeck. Le *portrait de Fréderic-Chrétien de Mengerssen, commandeur de Pitzembourg à Malines,* grand in-folio, *De Marais delineator, A. Op de Beeck sculptor, Mechl*æ, 1756. Cette pièce est le morceau capital de notre graveur; les détails fort nombreux y sont bien traités, mais l'ensemble a un caractère de dureté, dont notre artiste n'est jamais parvenu à se dépouiller complétement. Le *portrait de Corneille van Gestel,* in-8°, d'après J. B. Joffroy; le *portrait de François van den Venne,* in-8°, avec inscription biographique et armoiries. Il illustra de seize planches sur cuivre, in-folio, consistant en portraits, vue d'église, verrière, tombes et armoiries, d'après les dessins de J. B. Joffroy, *la Table généa-*

[1] Ces portraits en médaillons ne sont pas signés, ils ont été copiés par le graveur d'après des tableaux. Cette série comprend les effigies de : Rembert Dodoneus, Mathias Hovius, Jean Neeffs, Lambert van der Burcht, Jacques de Riddere, Rombaut Backx, Egide Estrix, Christophe Longolius, Rombaut van den Male, Grégoire et Guillaume van Goorlaecken, François van den Zype, François Sanguessa, Corneille Wischavens, Pierre Croon, Jean de Wachtendonck, Pierre Damant, Henri et Corneille Lancelot, Augustin Hunneus, Philippe Couplet, Claude Verrydt, Nicolas van der Laen.

Digitized by Google

logique de la famille Corten, par Azevedo. Ces gravures sont très-satisfaisantes.

Il grava sur cuivre un grand nombre de blasons destinés à être placés dans les livres comme marques de propriété; parmi celles-ci nous connaissons les suivantes, qui sont signées : Wirix, Ph. Fr. P. Roose baron de Leeuw Saint-Pierre, de Romrée, Philippe de Noailles, van der Gracht de Rommerswael, Pycke président du Grand-Conseil, de Partz, Le Clercq d'Hurtebize, de Vegiano, J. B. L. Helman de Willebroeck, Corten.

Op de Beeck est l'auteur d'une gravure sur cuivre, in-4°, représentant l'image de Notre-Dame d'Hanswyck, sous un trône. Cette gravure, destinée à être attachée à un bâton en forme de bannière, était distribuée aux pèlerins qui visitaient le sanctuaire.

Il exécuta une feuille portant les armoiries des sept familles patriciennes de Louvain, d'après le dessin de van Campen. La ville de Louvain lui confia la décoration en gravure de la pelle d'argent dont Charles de Lorraine, en 1750, se servit pour couper le premier gazon, lorsque le canal de Louvain à Malines fut creusé. La reproduction de cette pelle, portant les armoiries de Habsbourg et Lorraine, se trouve dans *Louvain monumental,* par E. van Even.

La ville de Malines eut également recours à Op de Beeck pour gravure d'armoiries sur les passe-ports [1].

Antoine Op de Beeck n'était qu'un graveur d'ordre secondaire, mais il est hors de doute qu'il serait parvenu à un rang éminent s'il avait eu dès sa jeunesse l'instruction nécessaire. L'on doit lui tenir compte de la position infime qu'il occupa pendant toute la première moitié de sa vie, et l'on doit observer aussi que même quand il se

[1] Comptes de Malines, 1746-47.

Digitized by Google

livrait déjà à la gravure il n'eut aucun guide, aucun maître, et que son seul stimulateur était le chanoine G. D. de Azevedo.

Généralement les œuvres d'Op de Beeck sont burinées avec trop de dureté, cependant dans son dessin il saisissait parfaitement la ressemblance des portraits. Son œuvre principale, le portrait de Mengerssen, décèle une certaine facilité, mais la composition rappelle singulièrement, jusque dans l'attitude du personnage, le portrait de Charles de Lorraine par Harrewyn.

Les peintres secondaires.

Melchior Brassauw, peintre d'un nom inconnu à Malines, est cité dans le manuscrit biographique des artistes par Grégoire de Maeyere. Cet auteur dit que Brassauw naquit à Malines le 14 mai 1709; qu'il s'établit à Anvers, où il mourut. Le biographe renvoie pour plus de détails au *Catalogue raisonné de tableaux, dessins, et estampes*, par P. Remy, p. 74. Paris, 1757.

Stengele, peintre de portraits, fut condamné en 1764 par le métier de Saint-Luc, pour avoir exercé son art sans autorisation. Il peignait médiocrement, à en juger par un petit portrait à l'huile de Bader, secrétaire de l'ordre teutonique de Pitzembourg; ce tableau est la propriété de M. A. de Bruyne. Nous supposons que cet artiste était étranger à la ville. La condamnation qui le frappa atteignit en même temps un Hollandais, Théodore Verryck ou Verryt, aquarelliste, qui traitait avec grande perfection les paysages et les vues de ville. Je possède de ce second artiste une série de vues de Malines, exécutées en 1765 à l'encre de Chine.

Digitized by Google

Pierre van Hove ou van den Hove ou van Hoof, peintre, fait sa première apparition comme décorateur dans les comptes de Malines des années 1700-1701; il reçut alors, conjointement avec Jean de Hondt, 296 florins pour les blasons funèbres et les couronnes qu'ils avaient peints pour le service de Charles II. Au commencement du XVIIIe siècle, Daniel-François Cuypers, greffier de la ville, conçut le projet de rassembler toutes les chartes, privilèges et lettres patentes qui reposaient aux archives, dans un recueil spécial, où il se proposait non seulement de faire transcrire les actes, mais encore d'y faire dessiner, d'après les originaux, les sceaux attachés à chaque titre. Il exécuta ce projet avec une laborieuse persévérance. Son recueil se compose de six gros volumes in-folio sur velin, doré sur tranche, reliés en maroquin rouge; il est intitulé : *Privilegia et monumenta civitatis et provinciæ Mechliniensis* [1]. Le dessin des sceaux est fait avec le plus grand soin et avec beaucoup de finesse à l'encre de Chine. L'auteur de cette partie du travail est Pierre van den Hove. D'après une convention entre le greffier et le dessinateur, ce dernier s'était engagé à reproduire les sceaux, à raison de 16 sous pour les grands et de 5 sous pour les petits. Mais le peintre ayant adressé, le 2 février 1714, une requête au Magistrat dans le but de faire ressortir l'insuffisance de son salaire, il fut statué en chambre de police, que le prix des grands sceaux serait porté à 24 sous et celui des petits à 12 sous; il reçut en outre une gratification de 100 florins [2].

La requête adressée au Magistrat par la jurande artistique en 1702, portait la signature de Jean-Edmond Turner, et celle de Jean Turner, maîtres de la corporation.

[1] *Notice sur les archives de Malines*, par Gachard.
[2] *Policey Boeck*, 1711-1714, p. 240. Comptes de Malines, 1713-1714.

Digitized by Google

Jean-Edmond était paysagiste; il travaillait dans le genre de Corneille Huysmans, dont il était l'élève. Au premier coup-d'œil ses tableaux présentent une certaine analogie avec ceux de son maître, mais ils sont loin d'atteindre à sa perfection et à son effet.

Beaucoup de trumeaux de cheminée sont sortis de l'atelier de J.-E. Turner; ces pièces sont actuellement encore assez estimées. Nous croyons devoir rapporter à ce personnage certains travaux de peinture, exécutés aux frais de la ville par un Jean Turner, en 1717, à raison de 16 florins 6 sous, à une cheminée dans l'hôtel du président du Grand-Conseil.

Jean-Baptiste Turner, le second signataire de la réclamation de 1702, reçut de la ville en 1737-1738 une somme de 267 florins, pour avoir travaillé, avec ses trois fils, à la peinture de deux arcs de triomphe dressés à l'occasion du jubilé. Jean-Baptiste et ses enfants s'occupèrent de cette besogne depuis le 13 juin jusqu'au 16 août 1738, au prix de 35 sous par jour. J.-B. Turner décéda à Malines le 31 mai 1753, laissant trois enfants majeurs, parmi lesquels un fils, Alexandre, qui fut le père du sculpteur Jean Turner.

Un décorateur de Malines, Remi Engels peignit au prix de 24 florins 10 sous la statue de Notre-Dame, qui surmonte la porte d'entrée du Vieux-Palais, le baldaquin, la lanterne et les accessoires de cette image [1]. Il est probablement parent à un F. Engels, paysagiste, dont j'ai vu la signature sur une grande composition d'un assez bon coloris, traité dans le genre d'Achtschelling. Ce paysage était lourd d'aspect, mais ne manquait pas de certaines qualités. F. Engels s'occupa beaucoup de décoration de tentures en

[1] Comptes de Malines, 1736-37.

Digitized by Google

toile pour salons. Un Jean-Baptiste Engels, peintre fort médiocre, qui ne reculait point devant les sujets d'histoire, a laissé un mauvais tableau, *le Christ au jardin des Oliviers,* au couvent des Maricolles à Malines. Il a peint, en 1750, un appartement dans la brasserie « le Grand-Soleil, » rue de Sainte-Catherine, à Malines. Les décors, se rapportant à des épisodes de chasse et de la vie champêtre, sont traités en grisailles rosées. L'exécution en est dure et le dessin peu gracieux.

Pierre-Simon Verlinden, peintre d'histoire, franc-maître en 1690 et doyen du métier de Saint-Luc en 1695, travailla pour le ville, dont il reçut en juillet 1710 la somme de 280 florins, pour avoir peint les plafonds de la grande salle de l'hôtel-de-ville. Plusieurs sujets allégoriques remplissent les divers compartiments de ce plafond; on y découvre des génies symbolisant les privilèges de Malines ou supportant des écussons et d'autres objets. Ces compositions, à l'huile, sont traités avec grâce et d'un aspect heureux. Le même artiste toucha de la caisse communale, en 1713-14, cent florins pour avoir peint et doré l'étendart de Malines et quelques cartels.

Au couvent des sœurs-noires en cette ville, il existe trois grandes toiles de Verlinden; elles ont été peintes en 1725, au prix de 125 florins chacune; en voici les sujets : *le Sauveur apparaissant à ses disciples à Emmaüs; la Vision de saint Augustin; sainte Elisabeth de Hongrie lavant les pieds aux malades;* ce dernier tableau est exécuté d'après une gravure paraissant dans la *Bavaria sacra.*

Les comptes de la ville de 1718-19 mentionnent un salaire de 16 florins, payé à Verlinden pour un plan fourni pour l'hôtel-de-ville. Les comptes étant peu explicites, il est difficile de déterminer l'objet de ce plan. Il existait jadis aux jésuites une grande composition de Verlinden, *la mort*

Digitized by Google

de saint François-Xavier. Je connais encore du même peintre une grande peinture, *le Christ et la Samaritaine*. En général la composition chez Verlinden n'est pas riche et son coloris a un caractère prononcé de maigreur. Le musée communal (n° 128) possède une scène allégorique de cet artiste; elle mesure 2m,88 de haut sur 2m,65 de large. On peut supposer que P.-S. Verlinden n'a guère peint que de grandes toiles, car je n'ai jamais rencontré de petits tableaux attribués à son pinceau. A la mi-carême 1710, ce peintre fut appelé aux fonctions de maître de la chapelle (*cappelmeester*) de la chambre de rhétorique la Pivoine.

Dominique Allard figure dans les comptes communaux de 1713-14, pour avoir décoré trois chars de l'*ommegang*, le Navire et la Roue de la fortune.

Christophe van Laer, dont nous avons encore parlé, se signale dans les comptes de la ville en 1740-41 par l'exécution des blasons funéraires et des quartiers, exposés à Saint-Rombaut lors du service de Charles VI; cette besogne lui valut 190 florins.

Jean-Baptiste van den Eynde toucha 17 florins 8 sous pour les restaurations qu'il apporta, pendant 21 journées, à l'arc triomphal placé devant les halles en 1737-38. Son salaire était calculé à 16 sous par jour [1].

Rombaut Croon, peintre, décora les pièces de la cavalcade du 5 mai au 1er juin 1714 [2].

P. Janssens, maître-peintre, toucha en 1773-74 pour repeinture du grand arc triomphal de Daniel Janssens 390 florins 1 sous [3].

[1] Comptes de Malines.
[2] Idem.
[3] Idem.

Digitized by Google

Josse Versluys exécuta en 1727 un dessin à la plume, représentant la tour de Saint-Rombaut complétement achevée. H. 2m,00, L. 0m,31. Ce plan n'est pas conforme dans les détails à la partie de la tour qui existe, ni à celle qui devrait y être ajoutée. Au bas du dessin on lit une inscription flamande, rapportée dans le catalogue du Musée (n° 130).

François Verharen reçut 145 florins 4 sous de la ville, pour peintures faites à l'occasion de l'entrée de Joseph II [1].

Henri-Joseph-Bernard van den Nieuwenhuyzen, né à Malines le 20 août 1756 et y décédé le 1er juin 1817, était bon peintre de portraits autant à l'huile qu'en miniature. Il lui est arrivé de traiter le genre historique ou religieux, mais ces essais ne lui réussirent pas. G. Herreyns avait été son maître; il remporta en 1774 le second prix de dessin d'après plâtre à l'académie de sa ville natale; l'année suivante il remporta le premier prix dans ce concours, plus le second prix d'architecture et de perspective. En 1776 il obtint le premier prix d'architecture; en 1777 et en 1778 il fut couronné chaque fois dans le cours de dessin d'après nature. Il épousa le 15 août 1781 Marie de Groef. Le Musée de Malines (n° 102) renferme une peinture de notre artiste, c'est le *portrait de Guillaume Verhoeven*. H. 0m,34, L. 0m,25. T.

Jean-Louis Suetens, né à Malines le 23 juin 1748, y décédé célibataire le 14 août 1826, peignit surtout l'histoire. On remarque de lui à l'église d'Hanswyck, à Malines, un tableau représentant le portrait d'un jeune garçon accompagné d'une chèvre. Cette toile est d'une bonne couleur et tient de l'école d'Herreyns, dont Suetens avait étudié la manière. Le 13 avril 1787 fut placé par lui

[1] Comptes de Malines, 1781-82.

Digitized by Google

à l'église de Beersel (province d'Anvers), un tableau d'autel : *Clovis recevant le baptême de saint Remi;* à ce moment l'artiste travaillait à une autre toile, l'*Assomption*, qui est exposée dans la même église.

Les églises paroissiales de Blaesvelt et de Merchtem renferment toutes deux des œuvres de L. Suetens; dans cette dernière, on trouve une bonne composition de sa main; elle est d'un heureux effet et figure saint Dominique entouré de médaillons en grisaille se rapportant aux mystères du rosaire.

Les œuvres de Suetens sont peu nombreuses, et par ses travaux il n'est jamais parvenu à se créer des ressources. Il était fils de Jean-Baptiste, boucher, et de Barbe Geens; il fut agrégé au métier que professait son père le 8 août 1768, mais il ne tarda pas à s'appliquer au dessin et à la peinture. Le musée de Malines (N° 51) renferme le portrait de Suetens en buste, terre cuite, par J. F. van Geel.

Jean-Jacques de Raedt, professeur à l'Académie de dessin de Malines, naquit le 14 mars 1757. Il avait été l'élève de G. Herreyns. Nous ne rapporterons plus ici les détails que nous avons donné sur ce peintre à l'occasion de l'histoire de l'académie, au commencement de cet ouvrage. De Raedt épousa Marie-Dymphne De Jongh; il mourut dans sa ville natale le 16 novembre 1838. Il produisit plusieurs toiles, entre autre un *saint André* pour la corporation des poissonniers. Le musée de Malines renferme (N° 26) *le portrait de P. F. De Noter*. H. 1m,38. L. 1m,12. T., par De Raedt.

Me voici arrivé au terme de la première partie de mon travail; je n'ai point compris dans le chapitre du XVIIIe siècle certains artistes, qui par la période de leur pratique appartiennent plutôt au XIXe siècle.

Digitized by Google

Dans le volume que je finis, je crois avoir, aussi complétement que je l'ai pu, mentionné tous les peintres, ou mieux tous les teneurs de pinceau, que j'ai découverts : parmi ceux-ci la grande majorité doit, sans doute, être rangée dans la catégorie des médiocrités, mais plusieurs d'entre eux seront peut-être un jour destinés, à la suite d'autres recherches, à occuper une place dans l'histoire de notre école de peinture. C'est pour ce motif que j'ai consigné dans ce livre tous les peintres dont j'ai retrouvé les noms; j'espère que le lecteur me tiendra compte du point de vue auquel je me suis placé, et que j'éviterai de sa part le reproche que je pourrais encourir d'avoir visé davantage à la quantité qu'au mérite des artistes dont j'ai parlé.

ADDITIONS.

A la liste des doyens de la gilde de Saint-Luc (p. 43), nous devons ajouter les noms suivants :

1478. Daniel Dregghe [1].
1563. Godefroid Buelens.
Jacques van der Borcht.
1565. Jacques Keynaert.
Jean Feermans.
1566. François Verbeke.
Antoine van Duerne.
1592. Jacques Dupont.
1604. Corneille Feermans.
Jean van Duerne.

[1] Azevedo, *Chronyke van Mechelen*, t. IV, p. 314.

Digitized by Google

1613. Pierre Ceulemans.
Luc Franchoys.
1630. Grégoire Berincx.
1663. Luc Franchoys le jeune.
Jean Berincx.

Aux artistes du XVe siècle nous joignons Henri de Malines, peintre et verrier; il était appelé Hennequin de Meccle, ou Nicolas Hendrick, ou Arrigo, Fiamingo.

Jean Robs et Jean Claes, tous deux peintres sur verre. Ils travaillaient en 1457 au vitrail de la *poorterye*, placé dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Jean à Malines. La même année, Jean Claes restaura dans cette église une verrière portant les blasons des familles Hoots et Herman. En 1459-60, Claes exécuta deux figures pour un vitrail donné à la même église par Gilles Sbrueckers [1].

Au XVIe siècle nous devons ajouter Pierre du Bois, verrier de Malines.

Juste Bal, élève de Rombaut Tissenack depuis le 25 juin 1596.

Mathieu Coxie (p. 182) entra dans la corporation de Saint-Luc à Malines le 20 février 1625.

Jean-Michel Coxie (p. 188). Van der Willigen et van den Eynde, *Geschiedenis der vaderlandsche schilderkonst* [2], rapportent à Jean-Antoine Coxie les détails bio-

[1] Comptes de l'église de Saint-Jean.
[2] Tome I, p. 285 et 286.

Digitized by Google

graphiques qui appartiennent à son frère Jean-Michel. Ils citent parmi ses peintures, *les Exploits militaires de Fréderic I*, peints sur le plafond du palais de Berlin en 1708, les décorations murales et le tableau d'autel au château de Charlottenbourg, et des peintures dans d'autres cours souveraines.

Wolfgang grava plusieurs titres de livre d'après ses dessins.

J.-M. Coxie excellait dans l'art de dessiner, et il encouragea le roi de Prusse dans le projet que ce prince nourrissait de fonder une école de dessin d'après nature et surtout d'après modèle féminin.

Le poëte Feitama chante deux volets que Coxie peignit pour un tableau de Dow (Feitama. *Nagel. Dichtwerken*, p. 280) (Fr. Halma, *Trits van kunstenaren*. Amsterdam, bij Fr. Halma, 1703).

Le peintre que nous avons désigné sous le nom d'Antoine Coxie, se nommait proprement Jean-Antoine Coxie (p. 190). Il signait ses œuvres d'un J et d'un A enlacés. Nous avons négligé de mentionner un de ses tableaux, placé à l'église de Saint-Pierre à Malines, et représentant *saint François-Xavier exposant la Foi en présence d'un roi idolâtre*, grande composition ingénieusement composée et agréablement colorée.

Jean Berincx (p. 200) entra dans le métier en mai 1652.

François Verbeeck (p. 232), fils de Charles, reçu dans la gilde malinoise en 1525, décéda le 11 mars 1533.

Jean Verbeeck (p. 232 § 2) devint au mois de septembre 1560 élève de Philippe Verwoest. Un autre Jean Verbeeck devint franc-maître le 4 avril 1593.

Philippe Verbeeck ou van der Beken entra au métier le 16 janvier 1597.

Digitized by Google

Wincelhoven (p. 304). Jean van Wincelhoven entra dans l'association des peintres malinois le 24 octobre 1618. Paul van Wincelhoven y fut admis en 1613. Gauthier van Wincelhoven, qui signa la requête du métier en 1679, en faisait partie depuis 1675.

Egide van der Vekene (p. 315) devint maître peintre en 1680.

Van Huert (p. 316). Sous un tableau de ce peintre, exposé à l'église de Saint-Pierre à Malines, et représentant *le Circoncision*, on lisait l'épitaphe du donateur de ce panneau, Rombaut Daems, mort le 22 avril 1622. Celui-ci était donc probablement contemporain de Huert.

Gaspar van der Linden, peintre, entra pour un terme de quatre ans, à partir du 3 août 1564, dans l'atelier de Luc van Valckenborch à Malines. Il était décédé, ainsi que sa femme Elisabeth Wouters, avant le 22 juin 1574. Quatre enfants leur survécurent [1].

Au chapitre consacré au XVIIe siècle, nous ajoutons les notes qui suivent.

Hals (p. 338). Aux preuves données pour établir l'existence de la famille Hals à Malines, nous ajoutons l'extrait suivant, tiré des comptes de l'église de Saint-Pierre de l'année 1563 :

« Item betaelt Franscen Hals huysvrouwe van twee » roeye saeyen gordynen voer theyligh Cruys aultaer te » te verwen, xiiii stuivers. »

Luc Franchoys le jeune (p. 347). Voir la notice sur un de ses tableaux, *Magasin pittoresque*, août 1874.

[1] Chambre pupillaire de Malines.

Digitized by Google

David Herregouts (p. 371) entra comme élève chez Melchior van Avont le 15 janvier 1616.

Michel Verhoeven (p. 380), époux d'Anne Wuytiers, franc-maître en 1623.

Georges Biset (p. 388), franc-maître le 10 juin 1619.

Nous avons encore découvert les peintres suivants :

Jean van Avont, fils de Georges, franc-peintre le 20 octobre 1599. Nicolas van Avont, né le 4 septembre 1604, peintre en 1626.

Pierre Baelemans, élève de Nicolas Smeyers depuis le 14 mai 1636.

Guillaume Schoutbroeck, élève de Michel Verhayck le 10 août 1672.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 29. Gilles Neus, *lisez :* Nens.
» 58. Le séminaire de Steenhault, *lisez :* le seminaire de Steenhault.
» 82. Rombaut van Geel, sculpteur, *lisez :* peintre en bâtiments.
» 144. Tableau généalogique de la famille Coxie; colonne IV, 2° François Coxie, né le 11 mai 1626, *lisez :* né le 11 mai 1606.
» 396. Le 13 décembre 1693 fut reçu dans la corporation de Saint-Luc Jean-Louis Smeyers, *lisez :* le 13 décembre 1694.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos I

I. La gilde de Saint-Luc 1

Annexes 43

II. L'académie des beaux-arts 50

Annexe 79

Les peintres malinois 85

I. Les peintres du XIVe siècle 89

II. Les peintres du XVe siècle 101

III. Les peintres du XVIe siècle 143

IV. Les peintres du XVIIe siècle 335

V. Les peintres du XVIIIe siècle 463

Additions 478

Errata. 483

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS D'ARTISTES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

A.

Abbé L' M., *voir* Labbé.
Abeel van Jacq. Page 122.
Achtschelling L. 352, 357, 473.
Ackermans P. 372.
Adriaens G. 29.
Adriaenssens G. 458.
Aelst van, *voir* Gracht vander.
Aken van S. 53, 392, 393, 394, 407.
Allard D. 475.
Ancré d' Cl. Th. 368.
Anthonis J. 333.
Arendonck van G. 322.
Arrigo Fiamingo. 479.
Artois van J. 200, 352.
Assche van Jacq. 8, 122.
Asselyn J. 377.
Assonville d' M. 29, 453.
Augustin de Venise. 219.
Avont van Abr. 29, 382, 383.
— — Aug. 387, 388.
— — J. 235, 237, 324, 382, 482.
— — M. 29, 382, 383, 384, 482.
— — N. 482.
— — P. 384, 385, 386, 387.
— — R. 29, 382, 383, 384, 385.

B.

Babuer. 351.
Bacx Jos. 29, 458.
Baelemans P. 482.
Baertz Corn. 294, 295.
Baetmans L. 383.
Bal J. 479.
Balen van H. 314.
— — N. 302.
Barra J. 252.
Batens Jos. 287.
Battel van Baud. (dit van der Wyet). 132 à 136.
— — Gauth. le vieux. 6, 8, 107, 108, 117, 128, 129, 130, 131, 142.
— — Gauth. le jeune. 8, 129, 130, 131, 132, 138, 139, 142.
— — J. 7, 103, 104, 124 à 128, 276.
— — J. (dit van der Wyet). 135 à 139.
— — P. 141.
— — R. 217.
Bay de J. 76.
Bayens A. 29.
Beaghe P. et A. 310.
Beagle P. et A. 310.
Beda H. 298 à 300.
— — Gil. 299.
Bedar Hip. 17, *voir* Beda.
Beerings *ou* Berincx A. 200.
— — Corn. 198, 199, 400, 435.
— — Gr. I., 194 à 198.
— — Gr. II. 29, 44, 45, 196 à 199, 424, 479.

Digitized by Google

Beerings ou Beerinex Gr. III. 199, 200.
— — Gr. 198, 200.
— — Guil. 198.
— — H. 37.
— — J. 35, 200, 201, 342, 426, 480.
— — Paul, 196.
Beken vander F. 29, 310.
— — J. 29, 310.
— — Ph. 480.
Bellens A. 306.
Berens P. 311.
Bergé Ch. 38.
Beringhen van J. 14.
— — N. 303.
Berghen van Fl. 312.
Bernaerts. 77, 78, 82, 83.
— — J. 365.
Berthout de H. 216.
Bessemers A. 328.
— — M. 328.
— — Martin, 329.
Beveren van C. 83, 84.
Beynem van G. 312.
Bie de A. 306.
Biesselinckx A. 211, 285.
Bigée Ch. 392.
Biset Ch. E. 185, 390, 391, 392.
— — G. 185, 388, 389, 390, 443, 482.
Bisschops F. 29, 311, 436.
— — H. 254, 436.
— — J. 29, 45, 46, 436.
Bloc den J. 90.
Blocke van den F. 307.
— — J. 307.
— — P. 17.
— — F. (dit Trommeslaeger), 308.
Bobrun. 422.
Bockhorst J. 348.
Bode Arn. 306.
— — B. 117, 129.
Boeck de F, 324.
Boeckstuyne F. 37, 53.
Boeckstuyns F. 305.
Boels F. 209.
— — R. 308.
Boems J. (dit Bruyne). 297.
Boesemans S. 14, 281.
Boeyene Ger. 308.
Boeyermans Th. 408.
Bogaerde vanden P. 306.
Bois Du P. 479.
Boisemans *voir* Boesemans.
Bol C. 205.
— — Jacq. 20, 204, 206
— — J. 15, 18, 202, 206 à 211.
— — J. le vieux. 205, 206, 219, 220, 221.
— — J. 210.
Bolswert B. 239.
Bommaert, M., 248.
Bonnejonne E. 53, 342, 343, 351.
Boons H. 332.
Borcht vander Jacq. 286, 478.
— — Paul, 286.
— — Pierre. 286.
Bos Jér. 230.
Bosmans J. 452.
Bosschaerts Th. 351.
Bossche vanden. 28.
Bossche van den Ch. 29, 291, 292.
— — Jac. 44, 292.
— — J 20, 43, 95, 96, 290, 291.
— — Lud. 289, 290, 291, 322.
— — N. 42.
— — P. 29, 290, 291, 458.
— — R. 15, 290.
Bosse A. 433.
Bosyn N. 237.
Boucke de C. 265.
Boven van R. 330.
Boyenants A. 456.
Braes P. 39.
Brassaerts. 20.
— — F. 305.

Digitized by Google

Brassauw M. 471.
Breughel J. 239, 328.
— — P. 225, 328.
Brias C. 82.
Briele vanden F. 120.
Broecke vanden Chr. 301.
— — Crép. 301.
— — J. 301.
— — P. 301.
— — P. 302.
Broers Sara 458.
Bronckhorst J. 314.
Broune Th. 299.
Brugghe vander H. 140.
Bruyn de B. 172.
Bruyne de C. 282, 283, 284.
— — J. 8, 43, 122, 284.
— — J. (dit Boems). 297.
— — M. 17, 283.
— — N. 239, 240.
— — P. 116.
Buekel C. 311.
Buelens G. 333, 478.
Buscom van E. 63, 79, 80, 81.
— — G. 83, 84.
Bussinck L. 433.

C.

Caa de (dit Montgra) J. 307.
Caestre van M. 28, 44.
Callot J. 433.
Calster van M., *voir* Caestre.
Camp van F. 45, 460.
Campenhoudt van, J. 466, 467.
Campenhout van F. 45, 460.
Cappenberch van J. 277.
Cattenhout van F. 45, 460.
Caulier P. 35.
Cauthals J. 285.
Caymox E. 248.
Ceulemans E. 29, 310.
— — J. 310.
Ceulemans P. 28, 29, 309, 310, 479.
Ceuls Jac. 462.
Ceustere de J. 248.
— — *voir* Costere de.
Claes J. 479.
Clerck de H. 161, 453.
— — R. 29, 453.
Clerens B. 454.
Cleve van G. 285.
Cock C. 330.
— — J. 158, 173.
— — M. 268.
Coeck P. 328.
Coelput van den E. B. 461.
Coeschot F. 330.
Collin R. 369.
Colyn A. 325.
Colyns Crep. 20, 303.
— — H. 303, 384.
— — J. 303, 304.
— — Th. 303, 304.
— — G. 303.
Coninxloo van B. 29, 43, 292, 293, 297, 310.
— — J. 239, 241.
Coolman G. 113.
Coques G. 344, 391.
Cornelis P. 17.
— — V. 17.
Corte de R. 454.
Cossiers J. 379, 432.
Costere de A. 457.
— — J. 457.
Cousaert J. 302.
Cousaerts Jac. 297.
Coxcyen van, *voir* Coxie.
Coxie F. 184, 483.
— — G. 150, 153, 173, 181.
— — J.-Ant. 39, 191, 192, 355, 479, 480.
— — J. 185, 186, 187, 188, 201, 454.
— — J.-Michel. 53, 188, 189, 479, 480.

Digitized by Google

Coxie Math. 479.
— — Michel I. 146.
— — Michel II. 13, 18, 19, 22, 145, 146, 147, 148 jusqu'à 173, 174, 181, 182, 184, 241, 289, 300.
— — Michel III. 153, 182, 183, 184, 434, 444, 456.
— — Michel IV. 182, 184, 185, 388, 454.
— — Raph. 145, 150, 151, 153, 154, 173, 174 à 181, 283, 375.
— — Romb. 192, 193.
Crabbe F. 43, 211, 221, 230, 231.
— — F. (dit Minnebroer). 214, 215.
— — G. 214.
— — J. 8, 43, 122, 211.
— — J. 212, 213.
— — P. 29, 213, 310.
Craesbeeck van F. 36, 461.
Cranenborch L. 306.
Cremere / Cremy } Cl. 322, 323.
Crieckenbeeck Jac. 237.
Croon R. 475.
Croy de J. 29, 455.
Cruys van de P. 385.
Cuypere de J. 303, 308.

D.

Dale van den Gér. 301.
— — J. 300.
Daman N. 6, 108.
Delvoe F. 29.
Deventer van J. 324.
Diependael van A. 140.
Diericx L. 8. 122.
Disson G. 29, 447.
Doms. 407.
Dooven den R. 306.
Dorizi Cl. 303, 318 à 322.
Dormael van J. 305.
Dorne van J. 29, 45, 285, 383.
Dort van J. 324.
Douven J.-F. 405.
Dow. 480.
Drayere den J. 115.
Dregghe D. 8, 118, 119, 478.
Drua A. 459.
Dryver deF. 36, 447.
— — J. 35, 46, 446, 447.
— — L. 447.
— — R. 29, 446, 460.
Duerne van A. 17, 43, 478.
— — Ch. 43.
— — J. 43, 478.
Durer A. 13.
Dusseler P. 265.
Duyts den J. 281.
Dyck van A. 51, 197, 248, 249, 346, 348, 351, 358, 374, 416.
Dyck van den C. 122.

E.

Eckman *ou* Eeckman Ed. 433.
Eeghem van L. 29, 430, 431, 453.
Eggericx M. 453.
Egret J. 436.
— — Th. 36, 189, 435, 436, 461.
— — P. 436.
Ehrenberg G. 354, 391.
Elewyt van J. 37, 332.
Elle F. 422.
Elsen van B. 45, 46, 440.
— — G. 29, 44, 45, 440.
Endout de F. 96, 97.
Engelrams, *voir* Ingelrams.
Engels F. 473.
— — J.-B. 474.
— — R. 473.
Esel van G. 304.
Eskens M. 324.
Espleghem van, *voir* Crabbe.
Essche J. 327.
Eyck van J. et H. 156, 159, 172.

Digitized by Google

Eyck van Nér. 327.
— — Nic. 328.
Eynde van den C. 216.
— — J. 295, 333.
— — J.-B. 475.
— — M. 45, 333.
Eyndhouts R. 460.

F.

Fayd'herbe A. 29, 44, 372.
— — H. 29, 298, 310, 339, 453, 454, 459.
— — J. 53.
— — L. 39, 50, 53, 191, 339, 345, 425, 451.
Feermans, *voir* Feremans.
Felix A. 29, 457.
Fenitzer G. 227.
Feremans Cor. 20, 29, 43, 298, 478.
— — J. 17, 43, 298, 478.
Ficet Nic. 301.
Flegel G. 229.
Floris F. 181.
Foreest van J. 99.
Forman J. 116.
Franchoys L. le Vieux. 29, 44, 339 à 343, 358, 479.
— — L. le Jeunc, 39, 77, 200, 201, 342, 344, 345, 347 à 358, 392, 396, 397, 479, 481.
— — L. E. 350.
— — P. 343 à 347.
Franck A. 180.
— — *voir* Vrancx.
Frans. 215.
Fredeman J. 166, 167, 177, 216, 225, 304.
Fris. 77, 78, 82.
Fruytiers L. J. 451.

G.

Galle Ph 237.
Gaspers G., *voir* Jaspers.
Geel van J. F. 63, 68, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 477.
— — L. 82.
— — R. 82, 483.
Geens, *voir* Ghuens.
Geert de G. 188.
Gelderman V. 217, 218.
Gheerts J. 121.
— — Ph. 447.
Gheylens A. 456.
Ghuens B. 36, 275, 276.
— — Jac. 271.
— — J. 271, 272, 273, 274, 275, 360.
— — R. 275.
Ghoris A. 317.
Gillis H. 63.
Gillots J. 107, 108.
Giloft J. 107.
Gobbaert M. 280.
Godevaert A. 123.
Goedveerts *ou* Goedweerts J. 103, 104.
— — R. 91, 92, 93, 94, 96.
Goels J. 306.
Goetgebuer J. 453.
Goevaerts H. 453.
Goltius H. 209, 210.
Gooris J. 318.
Gossart J., *dit* de Maubeuge, 13; 19, 22, 23, 164.
Goyvaert. 309.
Gracht van der G. 434.
— — J. 434.
Graef de Ph. ou de Graeve. 35, 52, 53, 381.
Grauw de J. 454.
Grayen G. 307.
Grootaers R. 80, 81.
Grymaers M. 279.
Guelens J. 306.
Guyssens B. 330.

Digitized by Google

H.

Haecht van T. 205.
Haeck J. 163.
Haecx A. 287, 288.
— — J. 287.
— — Jos. 288.
Haghen van der G. 323.
— — M. 442.
Halder van A. 461.
Hals F. 18, 336, 337, 338, 481.
— — Guil. 336.
— — J. 336.
— — Th. 336.
Hamme van J. 305.
Hans R. 29, 458.
Hanswyck van J. 324, 461.
Hardimé S. 377.
Harrewyn. 471.
Hase de J. 265.
Hasselt van F. 29, 312.
Heemskercke, 400, 407.
Heemvliet van C. 117, 129.
Heere de L. 216.
Heiden van J. 230.
Helmont van J. 106, 107.
Helt de A. 454.
— — J. 29, 454.
Hemelaer de G. 29, 370.
— — Norb. 36, 267, 370.
Hemeleers, *voir* Hemelaer.
Hemelraet. 391.
Hendrick Nic. 479.
Hennequin de Meccle. 479.
Henri de Malines. 479.
Henri le peintre. 4, 90.
Henri le verrier. 100.
Hens M. 17.
Herb de J., 35, 461.
Herregouts D. 371, 372, 373, 482.
— — H. 373 à 377.
— — J. 375, 376.
— — M. 372.
Herremans. 407.
Herreyns G. 50, 52, 53, 54, 55, 59, 60, 65, 67, 68, 70, 71, 465, 467, 476, 477.
Herte de G. 122.
Hertoghe D. 38.
Hessel G. 239.
Hesselt van G. 312.
Hoebens J. 323.
Hoeck van J. 419.
Hoey van J. 83
Holluer van G. 303.
Hollar W. 385.
Hollander de J. 8, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115.
Hondius H. 251, 253.
Hondt de J. 29, 36, 37, 46, 427, 438, 439, 461, 472.
— — L. 439.
Hoochbergh Nic. 219, 220, 221.
Hoof van P., *voir* van Hove.
Hoogenbergh F. 218, 219.
— — J. 218.
— — Rem. 218, 219.
Hooghe de, 454.
Hooi van G. 342.
Horen van, *voir* Hornes.
Horick van Nic. 297.
— — P. 297.
— — 316.
Hornes de J. 39, 45, 46, 407, 424, 425, 426, 427.
Houte van den Adr. I. 17, 269.
— — Adr. II. 269, 270, 389.
— — P. 270.
Houthem van P. 278.
Hove van P. 37, 472.
Huert, 316, 317, 481.
Hulschersloot Wouters van Ph. 454.
Hunin L. 84.
Huys B. 29, 455.
Huysmans C. 39, 45, 46, 391, 407, 431, 473.

Digitized by Google

I.

Imbrechts Ant. 342.
Ingelrams Adr. 215, 216, 217.
— — Corn. 216, 217.

J.

Jacobs M. 35, 461.
Jacques le verrier. 107.
Janssens Abr. 23, 349.
— — Dan. 35, 46, 248, 427, 428, 429, 475.
— — L. 17, 285, 286.
— — P. 475.
Jaspers G. 316.
Jean le verrier, 95.
Jode de J. 250.
Joffroy J.-B. 364, 450, 451, 452, 469.
Jonghelinckx Jacq., 175.
Jordaens, 348.

K.

Kael de J. 36.
Keersmaecker de A. 123.
Keldermans J. 94, 125.
Kempe de Fr. 95.
Kerckhoven van den C. 36.
Kessel van F. 314, 317.
Keulemans *voir* Ceulemans.
Keynaert J. 333, 478.
Keynooghe Jacq. 17, 211, 214, 268, 269.
— — J. 267, 268.
Keyser de M. 278.
— — R. 278.
Kiersmaecker de J. 248.
Kips Adr., 307.
Klerck de P. 209.
Kock J. 158, 173.
— — M. 268.
Korff G. 285.
Korrans J. 29, 458.

L.

Labbé M. 44, 45, 46, 339.
Laer van Chr. 364, 419, 475.
Laethem van J. 135.
Lamberts *voir* Lambrechts.
Lambrechts M. 289.
— — N. 279, 280.
— — P. 279.
Langhmans Fr. 36, 37, 39, 46.
Langwits P. 455, 456.
Lantscroon G. 449.
— — F. 449,
— — J. 449.
— — Val. 449.
Lapostolle G., 316.
— — N. 232, 316.
Lauman F. 458.
Laurant F. 80, 81, 82.
Laureys J. 36.
Lauwereys Arm. 29.
— — H. 458.
— — Laur. 307.
Lauwers, J. 459.
Leerens G. 44, 45, 460.
Leest van A. 117.
Leeuw de A. 287.
— — F. 287.
— — J. 286.
Lefebure Ch. 323.
Lelibooms A. 304.
Lemmen van Ch. 29, 323, 456.
— — P. 323.
Lemmens *voir* van Lemmen.
Lenoir E. 84.
Leva 419.
Ley de P. 82.
Leyde de L. 212.
Liefrinck H. 252.
Liere J. 308.
Liere de C. 307.
Linden van der G 481.
Lint van Fr. 97, 98, 99.

Digitized by Google

Loemans Ph. 237, 324.
Loerts R 322.
Loey van J. 29.
Lommelin 358.
Londerseel 239.
Loo van *voir* Loy.
Loomans *voir* Loemans.
Loon van Th 346.
Loven van J. 311.
Loy van F. 44, 45.
— — J. 458.
Luckx F. 83.
Lyere van R. 100.

M.

Machiels R. 20, 29, 43, 310, 440, 443, 452.
Maczhan P. 332.
Maes J. 284.
Maeyere de J. 302.
Mailliaerts J. 461.
Man de J. 456.
Mansdale, *voir* Keldermans.
Marais de. 469.
Maratti C. 393.
Marc de Ravennes. 219.
Marc de Venise. 159.
Marchin de L. 29, 448.
Mares de P. 29, 449.
Matham J. 239.
Mathieu le peintre. 308.
Matheussens A. 29, 442.
— — G. 29, 443.
— — J. 29, 442.
— — M. 29, 442.
Matthys J. 29, 383, 455.
Maubeuge de J., *voir* Goßsart.
Mechelaire de J. 120.
Mechelen van J. 254, 265. 449, 455.
— — Math. 450.
Metzys Q. 212.
Meulen van der G. 459.
Meulen van der J. 254, 459.
— — L 37, 46.
Meyere de J. 302.
Michiels, *voir* Machiels.
Mickaert A. 117, 129.
Middelere Cl. 308.
Minnebroer F., *voir* F. Crabbe.
Mixelay J. 306.
Moelen van der J. 118.
Moeyen de C. 123.
Mol J. 123.
Momper. 188, 355.
Mongra. 307.
Moor de A. 248.
Moreels M. 29, 253, 273, 361 à 366.
— — M. le vieux. 359, 360.
— — P. 366.
Morel. 377.
Morissens P. 83, 365.
Mostaert G. 180.
Munck de A. 29, 440.
— — Jac. 215.
Munster van G. 285.
Muscom van C. 232.
Muyl J. 279.
Muysene van F. 297.
— — G. 297.
— — H. 297.
Mylemans J. 280, 281.

N.

Namur de J., *voir* Le Saive.
Nens G. 29, 372, 455.
Neve de J. 17, 327.
Nicolae O. 265.
Nieuwenhuysen van den H. 79, 80, 81, 476.
No de J. 29.
Noble P. 330.
Noblet B. 265.
Noter de J. 325, 466.
— — P. F. 73, 75, 78, 80, 477.

Digitized by Google

Noterschaten van A. 43, 311, 312.
— — J. 311.
Novile P. 287.

O.

Oisterwyck van P. 29.
Oostenryck van P. 458.
Op de Beeck A. 378, 411, 451, 468, 469, 470, 471.
— — G. 29, 458.
Ophem van F. 29.
— — J. 333.
— — Nic. 29, 333, 443.
Opstal van M. 383.
Orley van B. 19, 147, 157.
— — Jér. 459.
Orsagghen van F. 45, 429, 440.
Orssele van G. 282.
— — H. 282.
Overlaet van J. 456, 457.
Oultre van M. 165, 286, 287, 288, 289.
Outerschaten van, *voir* Noterschaten.
Ouwermeulen van der H. 43, 460.
Oyens Gér. 308.

P.

Paep *ou* de Paep G. 434, 435.
— — M. 434.
— — T. 435.
— — Val. 435.
Palete G 43, 310.
Paludanus, *voir* van den Broeck.
Parant. 416, 426.
Paridaens J. 383.
Patinier J. 268.
Passe van de C. 230.
Pauwels B. 334.
— — Fr. 334.
— — H. 334.
— — Jac. 334.
Pauwels J. 308, 334.
— — Max. 334.
Peeters F. 23.
— — H. 265.
Percke van R. 306.
Pierre le long (*lange Pier*). 306.
— — le Peintre. 89.
Pla de *ou* Le J. 423.
Plasse van der D. 253.
Pluys A. 75, 78.
— — J. 84, 142.
— — L. 142.
Poelemburg. 369.
Poeys de N. 43.
Poindre de J. 222, 223.
Pointre de H. 115.
Pont du Jac. 305, 478.
Poudoye B. 285.

Q.

Quellyn E. 77, 188, 369, 447.

R.

Raedt de J. 63, 68, 72, 73, 75, 76, 80, 81, 477.
Raes J. 29.
Ranst van J. 334, 380.
Rayen J. 327.
Recht van G. 29, 311, 443.
— — J. 29, 44, 284, 372, 383, 443.
Redel A.-C. 431.
Reniers F. 232.
Reussen M. 29, 383, 459, 460.
Reygere de Ph. 29.
— — Mat. 36, 461.
Rickenroy van J. 453.
Ridel, *voir* Redel.
Riddere de Ch. 332.
Rigouts R. 461.
Rintel van J. 187, 436, 454, 455.
Robs J. 479.

Digitized by Google

Robyns Th. 311.
Rode van den M. 8, 122.
Roecke de H. 308.
Roesen Pelgrim. 163.
Rogiers Nic. 267.
Rogouts P. 17.
— — R. 29.
Roguyts Ph. 308.
Rombauts J. 140.
Rombouts Th. 367.
Rommens Gér. 29, 458.
Rooster de Jac. 443, 444, 452.
— — J. 444, 452.
— — P. 444.
Rottenhamer. 239, 240.
Roy van B. 300.
Roye van den J. 300.
Royer L. 75, 76, 77, 78, 82, 173.
Roymers J. 307.
Rubens P.-P. 51, 77, 347, 354, 365, 380, 381, 383, 408, 410, 412, 448, 460.
Ruit de H. 301.
Rutz Corn. (*dit* Baertz). 294, 295.
Rutz Gasp. 293, 294.
Rycke de B. 180.

S.

Sadeleer E. 173, 209, 251, 252.
— — J. 252.
— — M. 252.
Saeyes F. 53.
Saive Le J. le Vieux. 431, 455, 457, 460.
— — J. le Jeune. 423, 424, 431, 432, 435.
Salmier J. 29, 371.
Sande van de C. 248.
Sanders F. 305.
Sanzio R. 147, 157, 174.
Sarens Ch. 305.
Savary J. 209.
Schalie A 307.
— — Gil. 307.
Schelle van Gauth. 308.
Schepper de J. 29, 293, 296.
Scheppers A. 296.
— — Jac. 296.
— — J. 296, 297, 438, 443.
— — Luc. 296.
Scherps G. 29, 455.
Schetelmans J. 20.
Schillemans Corn. 35.
— — Gasp. 29, 44, 45, 46.
Schoenjans, *voir* Schoonjans.
Schooff Fr. 266,
— — G. 266.
— — Gér. I, 242, 260, 261, 262, 263, 264, 279.
— — Gér. II. 265, 449.
— — Fr. 266.
— — Jacq. 264, 265, 266.
— — J. 257, 258, 259, 260, 274.
— — Ph. 268.
Schoonjans J. 115, 116.
Schoutbroeck G. 482.
Schut C. 426, 460.
Scipion, 309.
Scrayers A, *voir* Haecx.
Segers P. 315.
Seghers D. 346. 366, 369, 386.
— — G. 343.
Servaes H. 334,
Sillevoorts. 211.
— — M. 381.
— — P. 6, 29, 381.
Sint Truyen van J. 317.
Sleyen van der A. 97.
Sloots J. 429.
Smet A. 327.
— — J. 327.
Smet de J. 262, 288.
Smessen van der J. 116.
Smeyers E. 36, 37, 46, 199, 200, 356, 396, 397 à 400, 415.

Digitized by Google

Smeyers E. J., 50, 350, 368, 375, 377, 393, 400, 403 à 421, 426, 464, 469.
— — Jacq. 37, 400 à 403, 404.
— — J. L. 396, 403, 483.
— — Juste. 37, 397.
— — Nic. 396, 482.
— — P. 396.
Snellinck Abr. 250.
— — André. 250.
— — Daniel. 43, 243, 244.
— — Daniel II. 250.
— — Gér. 250.
— — Jean, 18, 244, 245 à 250, 445.
— — Jean II, 250.
Sonnemans P. 53.
Spaendonck van C. 81.
Speelberch G. 322.
Spiers G 457.
Srayen, *voir* Stryen.
Stade de J. 308.
Star van der, *voir* van der Sterre.
Steen van den Ant. 248.
— — Gasp. 36, 461.
— — J. 52, 53.
Steenberghe. 468.
Steevens P. 253.
Steinfels J.-J. 255, 256.
Stelbaert F. 331.
Stengele. 39, 471.
Stella, *voir* van der Sterre.
Stephani B. 253.
— — C.-A. 256.
— — G.-A. 253.
— — G.-H. 256.
— — J.-C. 256.
— — J.-M.-C. 256.
— — P. 251.
Stephens P. 255, 256.
Sterre van der F. 331.
— — Jac. 331.
— — J. 331.
Stevaert F. 371, 372.
— — J. 29, 284, 372.
Stevens A. 253, 255, 359.
— — Jac. 29, 254, 450, 459.
— — J. 29, 254.
— — Pierre. 250, 251, 253, 361, 366.
— — Pierre II. 253.
Steylaert J. 303.
Steynemolen van G. 43, 297, 298.
— — Thierry. 298.
Storm, J. 323.
Storms, R. 29, 458.
Strepen van der J. 29, 333.
— — Ph. 462.
Stroobants G. 462.
Stryen G. 281.
— — J. 280, 281.
Swanenburg G. 237.
Swinnen J. 306.
Suetens Ch. 29, 457.
Suetens J. L. 476, 477.
— — L. 365.
Symons F. 248.

T.

Tangé P. 411.
Tambuyser P.-J., 77, 78, 83.
Terwys J. 17.
Testa P. 379.
Thielen van A.-M. 368.
— — F.-C. 368.
— — J.-F. 370.
— — J.-P. 366 à 370.
— — M.-T. 367.
Thielt van J. 284.
Thulden van F. 63, 79.
Thys A. 312.
— — Fr. 312.
— — H. 20, 312, 313.
— — Joach. 29, 310, 313.
— — L. 312.
Thyssens P. 348.
Tissenack van R 352.

Digitized by Google

Tissenack van T. 43, 332.
Titien, 160.
Toeput L. 256.
Toussain *ou* Toussyns H. 36, 441.
— — Nic. 29, 37, 46, 441, 442.
Trabukier Aub. 308.
— — J. 307.
Trapekiers J. 307.
Triest van den L. 114.
Trille van M. 17, 313, 314.
Trommelslager F. *voir* van den Blocke.
Truyts J. 280.
— — Jér. 280.
T'Sermertens Jacq. 216.
Tuback P. 138, 139, 276, 277, 278.
Tuerlinckx J. 83, 84.
Turenhout van J. 37, 118, 417.
Turner J. 37, 472, 473.
— — J. Edm. 37, 81, 472, 473.

U.

Urssele van H. 282.
Ussele van H. 282.
— — G. 282.

V.

Vaddere de J. 43, 302.
— — L. 345.
Valckenborgh Eg. 227.
— — Fréd. 226, 228.
— — H. 224.
— — J. 224.
— — Luc. 20, 223 à 229.
— — Mart. 20, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 284.
— — Maur. 227.
— — Nic. 227.
— — Quentin. 224.
Valgaerden van den Jos. 119.
— — J. 119.
— — Sim. 120.
Veen van Gil. 179.
Vekene van der Eg. 481.
— — F. 314.
— — J. 20, 314.
— — Laur. 314.
— — Nic. 35, 37, 46.
— — P. 20, 314, 315.
— — R. 315.
Venne van den A. 300.
— — J. 17, 300.
Verbeeck *ou* Verbeke Ch. 231, 232.
— — Fr. 43, 215, 230, 231, 232, 236, 315, 460, 478, 480.
— — G 232.
— — J. 43, 232, 233, 234, 284, 480.
— — M. 460.
— — Ph. 232, 480.
— — R. 232.
Verbiest C. 458.
— — J. 458.
— — R. 458.
Verborcht, *voir* van der Borcht.
Verbrugghen G.-P. 377.
— — J. 303.
— — Ph. 25.
Vercammen Aug. 307.
Verhaeghen J. 63.
— — P.-J. 63, 66.
— — Th. 50.
Verharen Fr. 476.
Verhaycht, *voir* Verhuyck.
Verelst Ph. 457.
Verheyden *ou* Verheyen J. 454.
Verhoeven G. 377.
— — J. 46, 202, 349, 377, 378, 379, 380, 381, 396, 454.
— — Marc. 380.
— — Martin. 377, 378, 379.
— — Mich. 380, 482.
Verhorst P. 311.
Verhulst Ch.-P. 329, 464.
— — Christ. 330.

Digitized by Google

Verhulst Flor. 330.
— — Franc. 330.
— — Jacq. 29.
— — Marie. 328.
— — Martin. 17, 329.
— — Paul. 330.
— — P.-A. 82, 329, 464, 465, 466.
— — Pierre. 330.
— — Pierre. 464.
— — R. 329.
— — M. 435.
Verhuyck Corn. 25, 29, 437.
— — F. 438.
— — G. 29, 437.
— — J. 36, 436, 437.
— — M. 435, 437, 438, 482.
— — Th. 438.
Verlinden P.-S. 37, 46, 474, 475.
Vermasen A. 311.
— — J. 29, 311.
Vermeulen A. 459.
— — Gil. 427.
— — Guil. 36, 459.
— — *voir* van der Meulen.
Vermoesen. 419.
Verneuil de. 78.
Verpoorten A. 446.
— — Corn. 29, 445, 446.
— — Jac. 446.
— — J. 446.
— — M. 360, 444, 445.
Verryck Th. *ou* Verryt. 39, 471.
Verschueren A. 441.
— — Jacq. 29, 441.
— — Mich. 20, 28, 43, 440, 441, 447.
— — P. 29, 44, 383, 440.
— — R. 29, 44.
Versluys Jos. 476.
Verstappen R. 448.
Verstrepen. 333.
Vervaren G. 453.
Vervloet Fr. 75, 76, 82.
Vervloet J. 74, 75. 82.
Vervoort J. 280.
— — G. 248.
— — Ph. 303.
Verwyckt, *voir* van der Wyct.
Verwilt D. 265.
Vincboons. 18, 386.
— — Arn. 234, 235.
— — Dav. 234, 238, 239, 240, 241.
— — Fr. 234, 235.
— — Gil. 234, 236.
— — H. 234, 235.
— — J. 43, 234, 236.
— — Jos. 234, 235.
— — Phil. 234, 236, 237, 324.
Vinckvelts. 316.
Vinckx J. 232, 315.
Vingbooms Ph. 240.
Vingelacom A. 311.
Visscher de J. 103, 104, 105, 106, 107, 124, 129.
Vlam G. 279, 318.
Vleeschouwer de R. 325, 329.
Vlierinck. 18.
Voorspoel Jacq. 44, 45, 456.
— — P. 456.
Vorst van der Chr. 36, 461.
Vortmans J. 116.
Vos de G. 223.
— — H. 267,
— — J. 36, 37, 267.
— — L. 266, 267.
— — M. 180, 246.
Vrancken Gab. 265.
Vrancx A. 248.
— — F. 309.
— — P. 309.
Vries de J., *voir* Fredeman.
Vriese P. 253.
Vrints Gil. 432, 433.
— — J. 29, 433.
— — Jér. 304.

Digitized by Google

Vrints Nic. 433.
— — R. 29, 432, 333.

W.

Waelpuyt P. 111.
Waes van P. 295.
Wagewyns Jacq. 306.
Wal van de P 301.
Walle van de J. 457.
Walravens J. 29, 458.
Watten G. 334.
Waumans C. 344, 351.
Wauters Ch. 84.
Waver van J. 309.
Welleman M. 396.
Wellemans Gr. 278.
Weyermans P. 323.
Wichters J. 280.
Wiertz Fl. 302.
Wiets J. 248.
Wilde de F. 45, 448.
Wildens J. 330.
Willeborts Th. 351.
Willems M. 173, 222, 241, 242.
— — P. 298.
Wincelhoven van A. 304.
— — G. 36, 481.
— — J. 304, 305, 481.
— — P. 304, 305, 481.
Winghe van J. 453.
Winter de C. 39.
Wisschavens Séb. 282.
Wissenaecken van A. 329.
Witte de A. 304.
Witte de Fr. 35, 461.
— — P. 339.
Wolf de J. 316.
Wolfgang. 480.
Wollebos J. 29, 447.
Wouters Fr. 385.
— — J. 454.
— — Phil. 29, 454.
— — P. 385.
Wouwere van den E. 305.
Wrée de J. 315.
Wustenberg J. 84.
Wyaerts J. 460.
Wyct van der *voir* van Battel.
Wyere van de D. 295.
— — G. 295.
— — H. 295, 296.
— — Jacq. 296
— — Jos. 295, 296.

Y.

Yemans P. 324.
Yselyns G. 122.
Ysermans Fr. 287.
— — Nic. 287.
— — P. 287.

Z.

Zellaer van. 8, 114, 118, 121, 122, 131.
Zennewede van J. 117, 129.
Zilvoorts *voir* Sillevoorts.
Zuetens Ch. 29, 457.
Zype van der Fr. 36, 448.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Dans le cours de nos recherches nous avons eu l'occasion de découvrir quelques noms nouveaux d'artistes; nous les consignerons ici, ainsi que les renseignements supplémentaires qu'il nous est arrivé de rencontrer touchant des personnages dont il a déjà été fait mention dans ce volume.

Vranque de Malines. Nous ne possédons aucun renseignement sur ce peintre, qui d'après les recherches du comte de Laborde, peignit au vif le portrait de Catherine de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur — à raison de six francs quinze sols. — Peut-être faut-il reconnaître dans cet artiste quelqu'un des Francon cités au chapitre I.

Israel Van Mecheln, graveur, mort en Allemagne en 1504. Inconnu à Malines.

Pierre de Mechelere, franc-maître de la gilde de Saint-Luc à Anvers, en 1506. Inconnu à Malines.

Jean Anthonis, de Malines, franc-maître à Anvers en 1516, n'est pas le même que l'artiste, cité à la page 332 de ce volume.

Daniel Dregghe, peintre, élève à Anvers de Jean Aertsen sculpteur en 1528, n'est pas le même que le personnage dont nous avons parlé p. 118.

Jean de Voocht, peintre de Malines, devint franc-maître à Anvers en 1544.

Digitized by Google

Aubert Trabukiers ou Trapekiers (p. 308), devint maître à Anvers en 1532.

Jean Houwens, peintre, devint tuteur des enfants de Corneille Keldermans et d'Elisabeth van den Watere. (*Chambre pupillaire*, 20 octobre 1568.)

Guillaume Palete (p. 311), épousa Digne Trabukiers; il acheta le 6 août 1532 une maison, sise rue des Nonnes. (*Adhéritances.*)

Guillaume Goris, peignit sept lettrines initiales dans les processionnaux écrits pour l'église de Saint-Jean, à Malines, par Ambroise du Poix, prêtre, en 1535. Il toucha pour son enluminure 40 sous. (*Comptes de l'église de Saint-Jean.*)

François Hoogenbergh (p. 218 et 219). Il voyagea en France; se trouvant dans le Poitou en 1560, il y tailla son nom et la date sur la pierre celtique, qui existe encore dans les environs de Poitiers. (*Magasin pittoresque*, 1854, p. 8.)

Bernard van de Putte, graveur sur bois à Malines, tailla les planches des armoiries du pape et de la ville, dessinées et peintes par Chrétien de Bruyne (p. 283), à l'occasion du jubilé. A ce sujet on lit dans les comptes communaux, 1575-76 :

« Bernaerd van de Putte figuersteker dat hi ter ordonnancie mynen heeren vande weth dese boven geschreven wapenen gegraveert heeft, per ordonnancie IIII libri. »

Hals (p. 336). Voici deux nouveaux renseignements touchant le séjour de la famille Hals à Malines.

Pierre Hals, devenu autrefois bourgeois de la ville de Malines, s'était porté garant pour un bâtelier d'Amsterdam, nommé Joachim; il fut condamné au défaut de celui-ci à acquitter une dette due à Jean Jooris. 27 avril 1529. (*Adhéritances.*)

Digitized by Google

Pierre Hals et sa femme, Anne Verbeke, achetèrent de la famille Blanckx les $^3/_7$ du tiers d'une maison appelée « *den Clippele,* » sise au marché aux Grains, à côté de celle du chevalier Ph. Schooff. (*Adhéritances,* 6 octobre 1539.) Cette demeure devint plus tard la propriété du peintre Jean Le Sayve, dit de Namur, lequel la reçut en héritage du chef de sa femme Marie Wyaerts, fille de Nicolas, apothicaire, et de Petronille Verbeke. (*Adhéritances,* 1547.)

Pierre Hals était tuteur des orphelins Wyaert. (*Adhéritances,* 24 juillet 1550.)

Jean van Hanswyck (p. 324). Voici comment les comptes de la ville s'expriment touchant le plan de Malines, conservé encore aujourd'hui au musée communal :

1577-78 : « Betaelt Janne van Hanswyck, lantmeter, XII guldens eens van dat hy tbeginsel van de fortificatie deser stede een bewerp van het circuyt deser stadt metter buyten mueren daerom ligghende op den cleynen voet, deur bevel van myne heeren vander weth alsdoen wesend.

» De zelve XXX guld. voor twee caerten van der stadt en lande van Mechelen gemaect zeer constich en opt compas..... »

Paul Beringen, peintre, mort dans la paroisse de Saint-Rombaut le 10 février 1609, près du pont Hondsbrugge.

Michel Verpoorten (p. 444), peintre, âgé de 37 ans le 21 février 1586; Corneille Verpoorten, peintre (p. 445), habite dans la rue de Sainte-Catherine une maison « *de kleynen Roomer.* » (*Adhéritances,* 15 décembre 1626.)

Gaspar Schippers, peintre sur toile de Malines, devint franc-maître à Anvers en 1600. (*Liggere d'Anvers.*)

Vincent Zellaer, maître-peintre. Le nom de cet artiste, qui habitait au cimetière de Saint-Rombaut, figure dans un état des impositions communales de Malines, dressé le 23 juillet 1544. Voir pour les Zellaer p. 121.

Digitized by Google

Le même état mentionne le peintre MARTIN VERBIEST, habitant la rue d'Hanswyck (pour les Verbiest voir p. 458), ainsi qu'ANTOINE PALERME, peintre, dont la demeure était située rue Haute.

JEAN LIERE, maître peintre depuis 1560 (p. 308), habitait le Bas-Pré lorsque, le 6 octobre 1564, il prit part à une loterie de terre ouverte au Pays-Bas, sous les auspices du gouvernement espagnol.

AUGUSTIN VERBERCHT, fils de Jean, vitrier, né à Malines, devint franc-maître à Anvers en 1613, et bourgeois de cette ville le 6 juin 1614 *(Liggere)*.

GUILLAUME POLODAEN (Paludanus), peintre en bâtiment de Malines, devint franc-maître à Anvers 1607 *(Liggere)*.

PIERRE VOORSPOEL (p. 456) épousa à Saint-Rombaut, le 9 juillet 1628, Jeanne Pauwels.

JEAN VAN MECHELEN (p. 449), devint franc-maître à Anvers en 1609; il y forma divers élèves; il édita des gravures en taille douce et signait ses productions : *Joan van Mechelen excudit cum privilegio.* Ces gravures paraissent dans les ouvrages cités par le *Liggere* d'Anvers, p. 454.

MAUR MOREELS (p. 359). M. Alf. Goovaerts, bibliothécaire adjoint d'Anvers, nous communiqua l'extrait suivant, relativement au mariage de Maur Moreels et de Jeanne Stevens :

« 2 septembris 1580. Mauritius Moreels et Janneken » Stevens. Testibus Judoco de Prins, Petro Serincx. » *(Registres aux mariages de la paroisse de Saint-Jacques).*

REMI DE DRYVER (p. 446) devint trésorier du métier de Saint-Luc en 1674.

JACQUES DE HORNES (p. 425) peignit en détrempe le tableau du maître-autel de la chapelle du Saint-Esprit,

Digitized by Google

près de Saint-Rombaut. Le sujet du tableau était *saint Paul et saint Jean guérissant des malades sous les portiques du temple.*

ADAM DE COSTERE (p. 457). Ce peintre, sur lequel nous ne possédons malheureusement pas de renseignements, eut l'honneur de voir l'une de ses compositions reproduite par le burin de Luc Vosterman le vieux.

JEAN-BAPTISTE TURNER (p. 473) possédait un talent spécial pour marbrer le bois; il fut appelé à l'abbaye des SS. Corneille et Cyprien de Ninove pour y décorer d'imitations de marbre le maître-autel de l'église.

JEAN-BAPTISTE VAN DEN LANTSCROON (p. 449), baptisé à Sainte-Catherine à Malines le 13 mai 1653; son frère Gérard fut baptisé au même endroit le 19 novembre 1660 ainsi que son frère François le 13 janvier 1664.

CORNEILLE SCHUT (p. 426) étudia chez Jacques de Hornes après 1636, mais il n'y acheva pas son temps d'apprentissage.

MELCHIOR D'ASSONVILLE (p. 453). Il naquit à Bruges.

PAUL VAN WINCELHOVEN (p. 481) épousa Anne Wouters, dont naquit Antoine, baptisé à Sainte-Catherine le 12 février 1613.

PHILIPPE RAEL, enlumineur, élève de H. Fayd'herbe; il épousa Claire Verbruggen; et tous deux étaient décédés en 1642 *(Adhéritances)*; leur fils Conrad de Rael devint sculpteur.

JEAN BERINCX (p. 200). On lit dans les registres de la chambre pupillaire de Malines, 14 juillet 1682, qu'à ce jour Jean Berincx, peintre, et son épouse, Marie Lintzen, étaient décédés, laissant des enfants mineurs.

PIERRE CEULEMANS (p. 309). Dans l'église de Boom se

Digitized by Google

trouvait un tableau représentant *la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus entourés de malades et d'estropiés.* Cette toile était signée : *Peeter Ceulemans in Boom fecit* 1616.

Jean de Coxie (p. 185). Une contestation surgit entre ce peintre et entre Jean-Baptiste Raets, marchand à Anvers; ce dernier avait fourni à Coxie, depuis le 26 juin 1662 jusqu'au 28 décembre 1663, cinquante-quatre toiles à peindre; l'artiste n'avait payé, en 1665, sur la dette provenant de cette fourniture, que 3 ducatons 1 patacon 1 sous (*Archives de Malines,* Papiers, Beaux arts).

Egide-Jos. Smeyers (p. 403). Aux toiles citées de cet artiste, nous ajouterons celles qui suivent : dans l'église abbatiale de Parc, près de Louvain, sur l'autel de Saint-Quirin, un tableau médiocre de cet artiste (*Louvain monumental,* p. 248); autrefois, il y avait une peinture du même auteur au collége de Malines à Louvain; cette composition, représentant *la Prédication de saint Rombaut,* œuvre secondaire, se trouve actuellement à l'hôtel-de-ville de Louvain; deux toiles de E.-J. Smeyers se trouvent enchassées dans les boiseries des nefs latérales de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Corneille et de Saint-Cyprien à Ninove.

Luc Franchoys le jeune (p. 347). Musée de Toulouse, n° 93, *un Chrétien amené devant la statue de Jupiter.* Toile. H. 3m,93. L. 3m,05. Le catalogue du musée de Toulouse fait le plus grand éloge de cette belle composition; il compare certaines parties de la peinture à Rubens et d'autres à Van Dyck. Ce tableau a été envoyé à Toulouse par le gouvernement français en 1812.

La notice insérée dans le catalogue dit que Luc Franchoys travaillait à Paris en 1660; cette annotation n'est pas exacte. Le même ouvrage dit que P. van Schuppen grava, d'après ce peintre, le portrait d'Adrien de Gand, chancelier de la cathédrale de Tournai.

Digitized by Google

Le grand tableau de Luc Franchoys, dont nous avons parlé à la page 358, a été transporté après la révolution française à Anvers. Il figure dans les catalogues du Musée de cette ville en 1817, sous le n° 99, et sous le n° 84 en 1820; mais il ne paraît plus dans le catalogue de 1829. A cette époque cette toile, qui passait pour être le chef-d'œuvre de Franchoys, avait subi des découpures, sous le malheureux prétexte que sa dimension offusquait le jour d'une fenêtre. La partie centrale en a été enlevée, mais actuellement encore les magasins du musée renferment les parties latérales de cette belle composition.

Daniel Janssens (p. 428). L'arc de triomphe que la ville de Malines possède encore, a été exécuté par lui à l'occasion du jubilé de 1680; mais il a été entrepris par Janssens et par ses collègues une dizaine d'années avant ces fêtes, car Jacques de Hornes, qui y travailla, mourut en 1674.

L'arc de triomphe mesure $27^{m},80$ de haut, sans le soubassement qui compte lui-même 3 mètres. Sa longueur est de $34^{m},25$. Il coûta 1633 florins 15 sous, sans la toile qui avait été fournie par la ville.

Pierre-Simon Verlinden (p. 474). Il devint en 1677 élève de Luc Franchoys le jeune; il peignit le théâtre pour les Jésuites de Malines. Il signait ses œuvres *P. S. Verlinden F.*

Le 17 mars 1710, ce peintre comparut à la chambre des receveurs à Malines; il s'engagea, en présence des trésoriers communaux, d'entreprendre la décoration des plafonds de la grande salle de l'hôtel-de-ville, pour la somme de 100 patacons, argent de change, d'après les modèles fournis. Il fut stipulé que l'érection des échafaudages pour exécuter le travail serait à charge de l'administration :

« Op den 17 meert XVII^c ende X is gecompareert ter

Digitized by Google

tresorye deser stede Peeter Simon Verlinden, schilder van synen stiele, den welcke aenveert heeft van myne heere tresoriers het schilderen van de blafons volgens het model aen hem ter handt gestelt, ende het vergulden daer toe noodigh van de groote caemere van desen stadts huyse boven de accyse, voor de somme van hondert pattacons wisselgelt, mits dat van de stadts wegen op de selve caemere sal gestelt worden de stallagie daer toe noodigh, op welcke conditien de heeren Tresoriers verclaeren de aen bestedinghe gedaen te hebben ten daege als vooren in teeken der waerheyt.... was onderteeckent :

» P. S. Verlinden,
» J. B. V. Douglas dit Schott,
» J. Esschericx.

» My present als geswoorne clerck der tresorye :
» Joannes van Loven. »

(Roodboeck, vol. II, p. 179, *Archives de Malines).*

J.-B. Joffroy (p. 450). Il laissa un dictionnaire flamand et un ouvrage intitulé : *Korte aenwyzing tot eene prompte letter- ofte spelkonst.*

Antoine Op de Beeck (p. 468). Il grava sur cuivre un tableau généalogique de la famille Schoonjans; cette plaque, longtemps exposée dans la chapelle de Schoonjans à Saint-Rombaut, appartient encore à l'église.

Josse Goossens, maître peintre à Malines, entra dans la chambre de rhétorique « la Pivoine » le 29 juillet 1766; il en fut choisi doyen ou facteur en 1777 et il décéda en 1778.

Nicolas Croon, maître peintre à Malines, mort le 18 février 1745, épousa Catherine Vogels, dont un enfant posthume (*Chambre pupillaire,* 19 mars 1754). Le tuteur de l'enfant fut J.-B. Croon, frère du défunt et bourgeois de Louvain.

Pierre-Balthasar Huysmans, fils du paysagiste Corneille Huysmans et d'Anne-Marie Scheppers, reçut le

Digitized by Google

baptême à l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle à Malines, le 7 janvier 1684; il mourut à Anvers le 1 novembre 1706. Il fut, d'après E.-J. Smeyers, élève de van Bloemen, et il fut emporté par la dyssenterie. Nous le considérons comme l'auteur d'un petit tableau, marqué *P. S. Huysmans,* et appartenant à M. Chrét. Kramm (Voir pour les Huysmans notre article inséré dans les *Bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie,* 1875.)

Guillaume Rombauts, peintre à Malines, âgé de trente-huit ans en 1629, comparut le 6 mai de cette année, en qualité de témoin, dans une contestation élevée entre le lieutenant de l'écoutète et le peintre anversois Daniel de Costere *(Archives de Malines, Papiers).*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS D'ARTISTES

CONTENUS DANS LES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Anthonis J. 332, 501.
Assonville d' M. 505.

Berinckx J. 505.
Beringen P. 503.
Bloemen van. 509.
Broecke van den. 7, 383.
Bruyne de Chr. 502.

Ceulemans P. 505, 506.
Costere de A. 505.
— — Dan. 509.
Coxie de J. 506.
Croon Nic. 508.

Dregghe Dan. 501.
Dryver de Rem. 504.

Fayd'herbe H. 505.
Franchoys Luc le Jeune. 506, 507.

Gheerts Ph. 457.
Goossens Jos. 508.
Goris G. 502.

Hals P. 502, 503.
Hanswyck van J. 503.
Hoogenbergh Fr. 502.
Hornes de J. 504, 505, 507.
Houwens J. 502.
Huysmans Corn. 53, 508, 509.
— — P. B. 508, 509.

Janssens Dan. 507.
Joffroy J. B. 508.

Keldermans C. 502.

Lantscroon van den F. 505.
— — Gér. 505.
— — J. B. 505.
Liere J. 504.

Malines de Vrancque. 501.
Mechelen van Israël. 501.
— — J. 504.
— — P. 501.
Moreels M. 504.

Op de Beeck A. 508.

Palete G. 311, 502.
Palerme A. 504.
Pastenaecx M. 307.
Pastenaken J. 307.
Poix du Am. 502.
Polodaen (Paludanus) G. 504.
Putte van den Ber. 502.

Rael de Conr. 505.
— — Ph. 505.
Rombauts G. 509.

Sayve le J. 503.
Schippers G. 503.

Digitized by Google

Schuppen van F. 50[illegible].
Schut Corn. 505.
Smeyers E. J. 506, 509.

Trabukiers *ou* Trapekiers A. 502.
Turner J. B. 505.

Verbercht A. 504.
Verbiest M. 504.
Verlinden P. S. 507, 508.
Verpoorten C. 503.
— — M. 503.
Voocht de J. 501.
Voorspoel P. 504.
Vosterman L. le Vieux. 505.

Wabbels A. 334.
Wincelhoven van P. 505.

Zellaer V. 503.

K. K. HOFBIBLIOTHEK WIEN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fr. Hollnsteiner
k. k. Hof-Buchbinder
in
WIEN
IX. Bez. Alservorstadt

Digitized by Google

Digitized by Google